LA
SAINTE BIBLE

EN LATIN ET EN FRANÇOIS.

TOME DIX-SEPTIEME.

CONTENANT

SAINT MATTHIEU ET S. MARC.

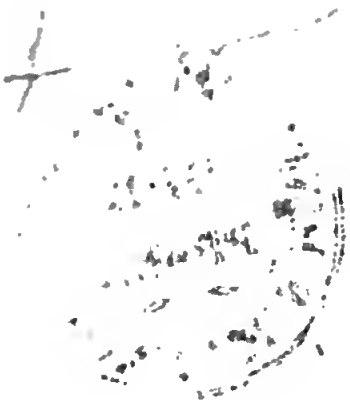

LA

SAINTE BIBLE

CONTENANT

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

TESTAMENT,

EN LATIN ET EN FRANÇOIS.

AVEC DES NOTES POUR L'INTELLIGENCE
des endroits les plus difficiles.

Par Monsieur LE MAISTRE DE SACI.

NOUVELLE EDITION.

Augmentée des Préfaces de S. Jerôme, & d'un Sommaire instructif à la tête de chaque Livre.

TOME DIX-SEPTIEME.

Qui contient

SAINT MATTHIEU ET SAINT M...

A PARIS,

Chez { GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roi : & PIERRE-GUILLAUME CAVELIER fils, Libraire, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus.

M. DCCXLII.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU ROI.

PREFACE
DE S. JEROME
Sur les Evangeliſtes.
A U PAPE DAMASE*.

VOus m'ordonnez de revoir un Ouvrage, qu'une approbation de pluſieurs ſiecles[a] n'a déja rendu que trop reſpectable, & que m'érigeant en arbitre des exemplaires ſacrés, déja répandus dans tout le monde Chrétien, je juge de leur diverſité, & que je faſſe voir quels ſont ceux qui ont plus de conformité avec l'original grec. J'avoue que ce travail ſeroit bien digne de la pieté d'un au-

* *Voyez la nouvelle édition in fol. t. 1. p. 1416. nomb. 5.*

a *expl.* C'étoit la Verſion latine du nouveau Teſtament, ancienne, commune, appellée pour lors l'Italique & la Vulgate, qui étoit entre les mains des fideles, & à l'uſage de l'Egliſe.

teur ; mais qu'il eſt dangereux de s'établir le juge des autres, quand on eſt ſoi-même expoſé & ſoumis au jugement de tous ! Qu'il eſt difficile de rajeunir le monde ſur ſes opinions, & de l'obliger à abandonner de vieilles erreurs ! Et quel ſera le ſçavant, ou celui même qui ne le ſera point du tout, qui en voyant mes exemplaires ſi peu conformes aux ſiens ne ſe récrie d'abord que je ſuis un fauſſaire & un ſacrilege d'avoir oſé faire des changemens à l'ancienne verſion ? Voilà les raiſons qui pourroient m'arrêter ; cependant deux choſes m'ont enhardi à cette entrepriſe : La premiere, eſt que vous me l'ordonnez vous qui êtes le ſouverain Pontife ; & la ſeconde, que la vérité ne peut certainement ſubſiſter avec tant de variations & de diverſités dans les textes, comme l'avouent ceux mêmes qui ſont les plus zelés partiſans de l'antiquité. Car enfin s'il faut néceſſairement ſe déterminer entre les exemplaires latins, lequel choiſirons-nous pour en faire la regle de notre foi, puiſqu'il ſe trouve aujourd'hui autant de verſions différentes qu'il y a de manuſcrits répandus dans l'Egliſe [b] ?

b *expl.* Non que ce fuſſent des Verſions differentes faites par differens auteurs ; mais parce que les copiſtes y avoient fait des changemens, des additions, des retranchemens, & que par le grand nombre des copies il s'y étoit introduit une infinité de fautes. *Voyez ce qui eſt dit ci-après.*

Pourquoi remontant au text e grec original ne pourra-t-on rétablir ce que l'ignorance ou la négligence des copiſtes ont ſi fort altéré ? Je ne parle point ici de l'ancien Teſtament dont nous avons une verſion latine outre celle que les Septante en ont faite en grec, & qui eſt venue ainſi juſqu'à nous en trois langues différentes. Que ce qu'Aquila & Symmaque ont fait ſoit digne de louange ; que Theodotion ait mérité de tenir quelque rang entre les anciens & les modernes, je ne le conteſte point ; mais la veritable verſion ſera toujours celle dont les Apôtres ſe ſont ſervi. Je ne parle ici que du nouveau Teſtament qui certainement a été écrit en grec à l'exception de l'Evangile de ſaint Matthieu écrit en hébreu & publié dans la Judée avant tous les autres ; ainſi c'eſt à cette premiere & unique ſource qu'il faut remonter ſi l'on trouve dans ma verſion des differences eſſentielles ; je ne parle point des verſions attribuées à Lucien [c] & à Heſychius [d], qui ne ſe ſoutiennent aujour-

c *expl.* de toute la Bible faite par Lucien Prêtre d'Antioche, qui ſouffrit le martyre ſous l'Empereur Maximin vers l'an 311. il revit & corrigea les Sept. en pluſieurs endroits ſur l'Hebreu. Cette édition ſe liſoit par les fideles qui demeuroient dans tout le payis depuis Conſtantinople juſqu'à Antioche.

d *expl.* Moine d'Alexandrie, qui revit auſſi la Verſion des Sept. & la corrigea ſur l'Hebreu ; mais il y fit peu de changemens. Elle étoit en uſage dans l'Egypte.

d'hui qu'à la faveur d'un petit nombre de perſonnes ſuſpectes & mal intentionnées ; & ſi ces Auteurs n'ont pu venir à bout de faire aucun changement à l'ancien Teſtament depuis la verſion des Septante, ils n'ont pas été plus heureux à l'égard du nouveau ; & les verſions qui en avoient été faites avant eux en pluſieurs langues n'ont que trop fait voir la fauſſeté & l'impoſture de ce qu'ils avoient ajoûté au texte. Je déclare dans cette préface que je ne donnerai que quatre Evangiles, un de ſaint Matthieu, un de ſaint Marc, un de ſaint Luc, & un de ſaint Jean ; car ce ſont les ſeuls que nous reconnoiſſions pour autentiques. Je les ai corrigés ſur les plus anciens manuſcrits grecs, & je m'y ſuis tellement conformé en tout, que je n'y ai changé que ce qui m'a paru en troubler le ſens ; j'ai même laiſſé les Canons qu'Euſebe de Ceſarée avoit faits au nombre de dix, à l'exemple d'Ammonius d'Alexandrie, & tels qu'ils ſe trouvent dans le grec [c]. Rien n'eſt plus propre à faire voir tout-d'un-coup le rapport ou la différence qu'il y a entre les Evangéliſtes ; car on s'eſt donné depuis long-tems

c *expl.* Ammonius a fait un Evangile compoſé des quatre Evangeliſtes en forme d'harmonie ou de concorde, qui contenoit leurs textes, & c'eſt ſur cette Concorde qu'Euſebe enſuite compoſa ſes Canons ; c'eſt ce qu'a voulu dire ici ſaint Jerôme.

la liberté d'ajoûter à l'un ce qu'il avoit de moins qu'un autre en quelques endroits, & même un Evangéliſte ayant rapporté la même choſe que les autres, mais dans des termes différens, un lecteur qui en avoit vu d'abord un des quatre, s'eſt imaginé que les autres avoient dû dire les mêmes choſes & dans les mêmes termes, & qu'ainſi il étoit en droit de faire ces additions au texte, d'où il eſt arrivé que les exemplaires latins ſont tombés dans un mêlange & un déſordre affreux; enſorte que l'on trouve dans un Evangéliſte, ce qui appartient à un autre Evangéliſte. Quand donc vous aurez jetté les yeux ſur ces Canons, toute cette confuſion diſparoîtra, & alors appercevant l'accord & l'harmonie des Evangéliſtes vous pourrez aiſément remettre chaque choſe en ſa place. Le premier Canon accorde ſaint Matthieu, ſaint Marc, ſaint Luc, ſaint Jean; le ſecond, ſaint Matthieu, ſaint Marc, ſaint Luc; le troiſiéme, ſaint Matthieu, ſaint Luc, ſaint Jean; le quatriéme, ſaint Matthieu, ſaint Marc, ſaint Jean; le cinquiéme, ſaint Matthieu, ſaint Luc; le ſixiéme, ſaint Matthieu, ſaint Marc; le ſeptiéme, ſaint Matthieu, ſaint Jean; le huitiéme, ſaint Luc, ſaint Marc; le neuviéme, ſaint Luc, ſaint Jean, & le dixiéme enfin,

fait voir ce que chacun des quatre a de propre & de particulier[f]. *

f On peut voir la Préface de ce Pere sur S. Matthieu, *tom. 4. p. 1.*

* Après ceci suit une description exacte de l'ordre qu'on a observé dans les Canons; mais comme il n'en est point ici question, on l'a supprimée comme inutile.

LE SAINT EVANGILE DE JESUS-CHRIST SELON SAINT MATTHIEU.

ENFIN *le tems de l'accompliſſement des Prophéties étant ſur le point d'expirer, il falloit que la Synagogue, les ombres & les figures de l'ancien Teſtament diſparuſſent, & cedaſſent à la vérité. Le ſceptre n'étoit déja plus dans la famille de Juda, le ſouverain Sacerdoce avoit été ôté à la tribu de Levi, & l'on ne voyoit preſque plus chez les Juifs qu'un reſte languiſſant du culte ſaint & véritable que Dieu y avoit établi. Les traditions humaines, & les ſuperſtitions payennes avoient pris le deſſus. Cependant les Juifs vraiment fideles, attendoient avec impatience le déſiré des nations : cette ſemence de la femme qui devoit écraſer l'empire du démon ; ce Prophete depuis ſi long-tems promis, qu'on devoit ſeul écouter ; & chacun d'eux s'appliquoit à découvrir dans les Propheties le lieu & le moment de ſon avenement, les caracteres auſquels ils pourroient le re-*

Geneſ. 49. v. 10.

Aggée 2. v. 8. Geneſ. 3. v. 15. Deut. 18. v. 19. Iſaie 7. Daniel 9. v. 24. Zachar. 9. v. 9. Malach. 3. v. 1.

Daniel 9. vers. 26. & suiv. *connoître : car il étoit dit par les Prophetes qu'il sortiroit de la race de David de la tribu de Juda, qu'il naîtroit d'une Vierge à Bethléem. Le tems même prédit par les semaines de Daniel pour l'onction de ce Saint des Saints paroissoit être expiré. Le Roi plein de douceur & de bonté devoit incessamment paroître & faire son entrée dans Jérusalem. Le dominateur, l'Ange du nouveau Testament si long-tems attendu devoit venir en ce moment. L'heure enfin approchoit de substituer le grand sacrifice du* CHRIST *aux sacrifices impurs des animaux & des bêtes. Quatre mille ans s'étoient écoulés sous l'ancienne loi, & l'on étoit parvenu à la plenitude de ces tems marqués par l'Ecriture, auſquels toutes les promesses faites aux Patriarches devoient s'accomplir; & lorsque les Juifs même impatiens d'attendre commençoient à douter du succès de tant d'évenemens prédits, les Anges parurent dans le ciel au milieu du silence de la nuit, & leur annoncerent la naissance de ce nouveau Legislateur l'an 41. du regne d'Auguste, l'an 4709. de la période Julienne, quatre ans avant ce qu'on appelle* l'Ere vulgaire. *Mais la naissance pauvre, & la vie humble & retirée de ce nouveau Législateur, le cacherent trente années aux yeux des hommes, & s'il se fit connoître à quelques-uns des Juifs & des Gentils pendant les trois dernieres années de sa vie en rempliſſant les*

fonctions de ſon miniſtere, en annonçant & en prêchant les voies & le chemin du ſalut, guériſſant les malades, & reſſuſcitant les morts. Sa croix & ſa mort ignominieuſe en déroberent pendant quelque tems l'éclat à preſque tous les hommes, ayant été aux Juifs un ſujet de ſcandale, & aux Gentils un ſujet de riſée & de mépris. Cependant par un très-grand miracle, cette folie apparente & ce ſcandale prétendu, ſont devenus après ſa reſurrection l'admiration & l'objet du reſpect & de la vénération de tout l'univers; & l'Evangile de ce crucifié s'eſt répandu par toute la terre avec une telle rapidité, qu'aucune puiſſance n'a pu en arrêter le cours. Le ſeul récit de la ſainteté de ſa vie, joint à la pureté de ſa doctrine, à la vérité de ſes miracles, & aux charmes de ſa grace, ont ſçu appeller & ſoumettre toutes les nations de la terre au joug de ſon Evangile; car ce nouveau Legiſlateur n'a point laiſſé ſa loi écrite ſur des tables de pierre comme Moïſe; mais il l'a écrite dans le cœur & ſur les lévres de ſes Apôtres & de ſes Diſciples, afin qu'ils la répandiſſent enſuite eux-mêmes dans le cœur & ſur les lévres des autres, & la fiſſent paſſer ainſi de generations en générationspar le canal d'une tradition orale: car il ne paroît point que JESUS-CHRIST *ait rien laiſſé par écrit, ni qu'il ait commandé à ſes Diſciples d'écrire ſa Vie & ſa Doctrine;*

mais il leur a ſimplement ordonné de l'enſeigner en tous lieux, & de la publier de vive voix à tous les hommes. C'eſt ainſi que Dieu en avoit uſé dès le commencement du monde: il ne donna point ſa Loi par écrit à Adam & à Noé, il ſe contenta de les en inſtruire, & de les charger de la tranſmettre à leur poſterité par le ſeul canal de la parole, & plus de deux mille cinq cens ans s'écoulerent juſques au tems de Moïſe, ſans autre ſecours pour la perpetuer, que cette tradition verbale; & après avoir renouvellé cette même Loi par écrit, & l'avoir augmentée de diverſes ordonnances, il voulut encore laiſſer aux Prêtres & aux Anciens d'Iſrael par le même canal de cette tradition, l'interpretation des ſens obſcurs de cette Loi.

JESUS-CHRIST *en a uſé ainſi, & les Apôtres en conſequence ont long-tems obſervé de n'enſeigner l'Evangile que de vive voix, & de ne le tranſmettre à leurs diſciples que par la ſeule voie de la parole; enſorte que cette premiere Egliſe naiſſante a été près de cent ans ſans avoir eu ce corps complet & entier des Ecritures qui compoſent ce qu'on a appellé le* NOUVEAU TESTAMENT; *& cette même Egliſe en eût été entierement privée, ſi la Providence n'en eût fait naître les occaſions, & ſi elle ne s'étoit appliquée à nous perpetuer cette doctrine de* JESUS-CHRIST, *ſoit en con-*

ſervant ce qui en a été écrit de plus conſidérable, ou en ſuppléant ce qui y manquoit par la tradition orale qui en eſt la dépoſitaire incorruptible : car tout n'a pas été écrit ; puiſqu'il eſt dit, que le nombre des choſes que JESUS-CHRIST *a dites & faites eſt ſi grand, qu'il n'eſt pas poſſible de tout rapporter. Ce qu'on appelle le Livre du* NOUVEAU TESTAMENT, Jean 21. v. 25.
c'eſt-à-dire, de l'Alliance que Dieu a contractée de nouveau avec les hommes par JESUS-CHRIST ; (*car c'eſt ainſi que* JESUS-CHRIST *l'a appellée*, Matth. 26. v. 28.) *C'eſt un corps d'Ecritures qui contient les conditions & le contrat de cette Alliance, l'hiſtoire de la Naiſſance, de la Vie, & de la Mort de* JESUS-CHRIST, *la doctrine qu'il a enſeignée, le progrès de ſes prédications, de celles de ſes Diſciples, & l'établiſſement de ſon Egliſe.*

La premiere & la principale partie de ce recueil ſe nomme l'EVANGILE, *c'eſt-à-dire*, bonne nouvelle, *Nom que ſaint Matthieu lui a donné, parce qu'elle nous apprend la naiſſance d'un Liberateur & du Sauveur de tous les hommes, qu'elle enſeigne la voie & les moyens de les conduire au ſalut ; ce qui eſt contenu dans quatre Livres, qui ſont auſſi appellés*, l'Evangile de ſaint Matthieu, de S. Marc, de S. Luc, de S. Jean, *leſquels ſont mis & placés dans ce rang, par rapport à l'ordre des tems auſquels* S. Matth. c. 4. v. 23.

ils ont été écrits, & non par rapport à la qualité de leurs Auteurs ; deux d'entre eux, ſçavoir ſaint Matthieu & ſaint Jean ayant été Apôtres du Seigneur, & les deux autres n'en ayant été que les Diſciples.

La ſeconde partie contient les Actes, *c'eſt-à-dire*, les actions & les prédications des Apôtres & des Diſciples de JESUS-CHRIST.

Enſuite ſont les quatorze Epîtres de ſaint Paul, une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Epheſiens, une aux Philippiens, une aux Coloſſiens, deux aux Theſſaloniciens, deux à Timothée, une à Tite, une à Philemon, & la derniere aux Hebreux. *Enſuite ſept autres Epîtres ſurnommées* Catholiques, *parce qu'elles renferment les regles univerſelles & generales du Chriſtianiſme, & qu'elles ſont adreſſées à toute l'Egliſe en général ; & de ce nombre ſont* l'Epître de ſaint Jacques, les deux de S. Pierre, les trois de S. Jean, & celle de S. Jude.

Enfin ce qui termine le NOUVEAU TESTAMENT, *c'eſt le Livre de* l'Apocalypſe de S. Jean l'Evangéliſte, *c'eſt-à-dire*, le Livre de ſes Révélations, *ou* Propheties. *Sur chacun de ces Ecrits on peut voir ce qui en eſt dit dans l'Avertiſſement particulier qu'on a mis à la tête de chacun de ces Livres : il ſuffit de remarquer que tout le* NOUVEAU TESTAMENT

contient l'hiſtoire, non ſeulement des trente-trois années de la Vie de JESUS-CHRIST, *mais encore des ſoixante-cinq années ſuivantes ; du progrès de la prédication de ſon Evangile depuis l'année du monde 4000. juſques en l'année 4098.*

Le premier & le plus ancien des Ecrivains du Nouveau Teſtament & des quatre Evangéliſtes, eſt ſaint Matthieu, l'un des douze Apôtres de JESUS-CHRIST, *qui a écrit tout ce qu'il a appris, ſoit de la bouche même de ſon maître, ſoit de ceux qui avoient eu avec lui de plus étroites liaiſons. Il entreprit cet ouvrage la ſixiéme année après la mort de* JESUS-CHRIST, *à la ſollicitation des Juifs de Jeruſalem qui s'étoient convertis ; & comme il le compoſa principalement pour les Juifs, il l'écrivit en leur langue, ou, comme diſent ſaint Irenée & Euſebe, en la langue de leur payis, c'eſt-à-dire, en Syriaque mêlé d'Hébreu & de Chaldéen, langage que les Juifs avoient contracté pendant le tems de leur captivité : c'eſt ce que ſaint Irenée, Origenes, Euſebe, ſaint Athanaſe, ſaint Epiphane, & ſaint Jerôme ont entendu lorſqu'ils ont dit que l'Evangile de ſaint Matthieu avoit été écrit en Hébreu. L'hiſtoire Eccleſiaſtique aſſure, que Pantenus étant allé aux Indes il y trouva l'Evangile de ſaint Matthieu écrit en Hébreu qui y avoit été apporté par l'Apôtre ſaint Barthelemi,* Euſeb. lib. 5. hiſtor. c. 10.

& que cet exemplaire y étoit encore du tems de l'Empereur Commode. L'auteur de la Vie de ſaint Barnabé rapporte que cet Apôtre étant allé prêcher l'Evangile en Grece, il y avoit porté un exemplaire de l'Evangile de ſaint Matthieu, qui fut enſuite trouvé dans ſon tombeau ſous le regne de l'Empereur Zenon; mais pluſieurs ſçavans croyent avec beaucoup d'apparence que c'étoit un exemplaire Grec & non Hebreu, comme l'a ſuppoſé Antime, qui cherchoit à quelque prix que ce fût des autorités pour ſouſtraire ſon Evêché de la juriſdiction du Patriarche d'Antioche, d'autant plus qu'il n'y a pas d'apparence que ſaint Barnabé ait porté un exemplaire Hébreu dans un payis où perſonne n'eût entendu cette langue.

S. Hier. de Scriptor. Eccleſ. in Matth. S. Epiphan. hereſ. 29. n. 7. & 9. S. Hier. in cap. 12. Mat.

Saint Jerôme aſſure qu'il a vû un exemplaire Hébreu de ſaint Matthieu qui étoit gardé dans la Bibliotheque de Céſarée à Berée, & ailleurs, ſur lequel il a traduit cet Evangeliſte; mais on ne ſçait ſi cet exemplaire étoit celui dont s'étoient ſervis les Nazaréens & les Samaritains, & qui étoit alteré, ou ſi c'étoit un exemplaire copié exactement ſur celui de ſaint Matthieu; mais quoiqu'il en ſoit, aucun de ces exemplaires ne ſe trouve plus; car celui qui a été imprimé depuis par Munſter, eſt l'ouvrage de quelque Juif moderne qui l'a traduit en Hébreu ſur le Latin.

On ne ſçait point du tout qui eſt l'auteur de la verſion Grecque que nous avons, ſaint Athanaſe ou l'auteur de la Synopſe de l'Ecriture ſainte, dit que ſaint Jacques Evêque de Jéruſalem, a traduit en Grec l'original de ſaint Matthieu ; mais Euſebe ſur l'autorité de Papias, lib. 3. hiſtor. cap. 39. *dit que chacun l'avoit traduit en ſa propre langue, & Origenes aſſure que ces traductions avoient bien des fautes, & bien des differences, auſſi-bien que les copies Grecques, par l'erreur & la faute des Copiſtes, chacun s'étant donné la liberté d'ôter & d'ajoûter ſelon ſa fantaiſie, & c'eſt ce qui engagea ſaint Jerôme de s'appliquer à les corriger ſur la Concorde Evangélique, ou les Canons d'Euſebe, & ſur ce qu'il appelle la vérité ou fidelité Grecque, c'eſt-à-dire, ſur les exemplaires qui ſe liſoient communément dans les Egliſes les plus ſçavantes & les plus attachées à l'antiquité : comme étoient celle des Céſarée & d'Aléxandrie, dont les exemplaires avoient été corrigés par Origenes, par Pierius & Euſebe ; & c'eſt encore le même texte dont ſe ſert aujourd'hui toute l'Egliſe, & que le Cardinal Ximenès a revu ſur divers exemplaires, afin de corriger les fautes que les Copiſtes y avoient depuis ajoûtées, & c'eſt celui-là même qui eſt inſeré dans les Polyglottes de l'an 1515. & dans les autres qui ont été imprimées depuis.*

S. Aug. lib. 2. de doctr. chriſt. cap. 15.

La verſion dont l'Egliſe Latine ſe ſert aujourd'hui, eſt l'ancienne Vulgate que ſaint Jerôme a corrigée ſur les exemplaires Grecs les plus corrects qu'il avoit pu trouver de ſon tems.

LE SAINT EVANGILE DE JESUS-CHRIST *SELON* SAINT MATTHIEU.

CHAPITRE PREMIER.

§. 1. *Généalogie de* JESUS-CHRIST.

1. *LIBER generationis Jesu Christi filii David, filii Abraham.*

1. LIVRE de la généalogie " de JESUS-CHRIST fils* de David, fils d'Abraham ". *Luc. 3. 31. † Nativ. Conception de la Vierge.

ỳ. 1. *expl.* C'eſt un hébraïſme qui ſignifie ſimplement : *La généalogie.* Les Hébreux ſe ſervent du mot de *livre* pour marquer toutes ſortes d'écritures : ils appellent ainſi les lettres, les contrats d'achat, les écrits de divorce, &c. 4. *Rois* 5. 6. *Jer.* 32. 10. *plus bas* 19. 7. Luc de Bruges.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il étoit deſcendu d'eux ſelon la chair. Et l'Evangéliſte ne parle d'abord que de David & d'Abraham ; parce que c'étoit à eux principalement que Dieu avoit fait la promeſſe de faire naître ſon Verbe dans leur famille. Que ſi David eſt nommé devant Abraham,

2. Abraham engendra Iſaac. Iſaac engendra Jacob. Jacob engendra Juda & ſes freres //.

2. *Abraham genuit Iſaac. Iſaac autem genuit Jacob. Jacob autem genuit Judam & fratres ejus.*

3. Juda engendra de Thamar // Pharès & Zara //, Pharès engendra Eſron. Eſron engendra Aram.

3. *Judas autem genuit Phares & Zaram de Thamar. Phares autem genuit Eſron. Eſron autem genuit Aram.*

4. Aram engendra Aminadab. Aminadab engendra Naaſſon. Naaſſon engendra Salmon.

4. *Aram autem genuit Aminadab. Aminadab autem genuit Naaſſon. Naaſſon autem genuit Salmon.*

5. Salmon engendra Booz de Rahab //. Booz

5 *Salmon autem genuit Booz de Rahab.*

c'eſt à cauſe que la mémoire de David étoit plus récente que celle d'Abraham, & que le Meſſie étoit attendu comme Roi iſſu de ſa race : auſſi l'appelle-t-on toujours dans l'Evangile, fils de David. *V. Jean.* 7. 42. *Matth.* 12. 23. *&* 21. 9.

℣. 2. *expl.* L'Evangéliſte nomme auſſi les freres de Juda ; parce que c'eſt d'eux que ſortirent toutes les tribus du peuple d'Iſrael.

℣. 3. *expl.* L'Evangéliſte nomme Thamar, & quelques autres femmes ou pécheresſes ou étrangeres ; parce qu'ayant entrepris de repréſenter le myſtere d'un Dieu incarné & anéanti pour le ſalut des pécheurs ; cette eſpece de confuſion qui accompagnoit ſa naiſſance, lorſque l'on comptoit parmi ſes ancêtres des perſonnes publiquement deſhonorées, étoit un gage aſſuré de ſa bonté envers les pécheurs, dont il ne dédaignoit pas de tirer ſon origine ſelon la chair. Il vouloit auſſi abattre l'orgueil des Juifs lorſqu'il faiſoit voir la turpitude de quelques uns de ces Patriarches, dont ils ſe glorifioient d'être les enfans, & le beſoin qu'ils avoient tous d'être rachetés par un Sauveur, qui en tirant d'eux ſa naiſſance, ne participeroit en aucune ſorte à la corruption de leur nature.

Ibid. Il les nomme tous deux, parce qu'ils étoient jumeaux, & qu'ils figuroient les Juifs & les Gentils.

℣. 5. *Voyez Joſué* 2. 1. *&* 6. 23.

Booz autem genuit Obed ex Ruth. Obed autem genuit Jeſſé. Jeſſé autem genuit David regem.

engendra Obed de Ruth. Obed engendra Jeſſé ". Et Jeſſé engendra David, *qui fut* roi.

6. *David autem rex genuit Salomonem ex ea quæ fuit Uriæ.*

6. Le roi David engendra Salomon de celle qui avoit été femme d'Urie.

7. *Salomon autem genuit Roboam. Roboam autem genuit Abiam. Abias autem genuit Aſa.*

7. Salomon engendra Roboam. Roboam engendra Abias. Abias engendra Aſa.

8. *Aſa autem genuit Joſaphat. Joſaphat autem genuit Joram. Joram autem genuit Oziam.*

8. Aſa engendra Joſaphat. Joſaphat engendra Joram. Joram engendra Ozias ".

9. *Ozias autem genuit Joathan. Joathan autem genuit*

9. Ozias engendra Joathan. Joathan engendra Achaz. Achaz engendra

℣. 5. *expl.* Il eſt nommé autrement, *Iſai* 1. *Reg. c.* 16. 1. 5. *c.* 25. 10

℣. 8. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'Ozias étoit deſcendu de lui. Car il eſt marqué 1. *Paral.* 3. 11. 12. que Joram engendra Ochoſias, qu'Ochoſias engendra Joas, que Joas engendra Amaſias, & qu'Amaſias engendra Ozias ou Azarias, dont il eſt parlé ici. Les ſaints Peres apportent deux raiſons de l'omiſſion que l'Evangéliſte a faite de ces trois deſcendans de Joram; l'une, que ſon deſſein a été, dans la vûe d'un certain myſtere, de diviſer toute la généalogie de JESUS-CHRIST en trois claſſes égales, dont chacune comprit quatorze générations: & l'autre, que Joram ayant épouſé la fille d'Achab ce Prince impie, à qui Dieu avoit prédit que toute ſa race devoit être éteinte, ſes enfans qui lui naquirent de cette race d'Achab, juſqu'à la quatriéme génération, furent rejettés du catalogue des ancêtres de JESUS-CHRIST; afin que cette tache d'une famille idolâtre, impie & maudite étant par là effacée en quelque ſorte, l'on recommençât à la quatriéme génération à compter comme auparavant la famille du Meſſie.

Ezechias.

10. Ezechias engendra Manaſſé. Manaſſé engendra Amon. Amon engendra Joſias.

11. Joſias engendra Jéchonias // & ſes freres, vers le tems que les Juifs furent tranſportés à Babylone //.

12. Et depuis qu'ils furent tranſportés à Babylone, Jechonias engendra Salathiel //. Salathiel engendra Zorobabel //.

13. Zorobabel engendra Abiud //. Abiud en-

Achaz. Achàz autem genuit Ezechiam.

10. *Ezechias autem genuit Manaſſen. Manaſſes autem genuit Amon. Amon autem genuit Joſiam.*

11. *Joſias autem genuit Jechoniam & fratres ejus, in tranſmigratione Babylonis.*

12. *Et poſt tranſmigrationem Babylonis, Jechonias genuit Salathiel. Salathiel autem genuit Zorobabel.*

13. *Zorobabel autem genuit Abiud. A-*

℣. 11. *expl.* Ce Jéchonias dont il eſt parlé ici, eſt celui qui eſt appellé ailleurs Eliacim ou Joakim, que Néchao roi d'Egypte mit ſur le trône de Juda. Ce Prince eut pour fils Joachin, ſurnommé par Jéremie, Jéchonias, & celui-ci fut pere de Salathiel.

Ibid. *lettr.* dans la tranſmigration de Babylone.

℣. 12. *Voyez Jer.* 22. 30.

Ibid. Cet endroit paroît contraire à un autre de l'Ecriture 1. *Paral.* 3. 19. où il eſt dit que Zorobabel nâquit de Phadaïa frere de Salathiel. Mais comme dans le premier livre d'Eſdras ch. 3. 1. & 8. & dans le prophete Aggée ch. 1. 1. & 12. Zorobabel eſt toujours nommé fils de Salathiel: nous devons croire, ce qu'a remarqué un Interprete, que Salathiel eut un fils qui ſe nommoit Zorobabel, différent du fils de Phadaïa qui portoit le même nom. *Janſen. in hunc loc.*

℣. 13. *expl.* Dans le 1. des Paral. ch. 3. 19. il paroît que Zorobabel eut pour fils *Moſolla* & *Hananias*, & non *Abiud*. Et les deſcendans d'Abiud qui ſont marqués ici, ſont tout autres que ceux dont il eſt parlé dans ce livre des Paral. Mais il faut dire que l'un ou l'autre de ces deux hommes ſe nommoit auſſi Abiud, ou que Zorobabel eut encore d'autres enfans outre ceux qui y ſont marqués, que

biud autem genuit Eliacim. Eliacim autem genuit Azor.

gendra Eliacim. Eliacim engendra Azor.

14. *Azor autem genuit Sadoc. Sadoc autem genuit Achim. Achim autem genuit Eliud.*

14. Azor engendra Sadoc. Sadoc engendra Achim, Achim engendra Eliud.

15. *Eliud autem genuit Eleazar. Eleazar autem genuit Mathan. Mathan autem genuit Jacob.*

15. Eliud engendra Eléazar. Eléazar engendra Mathan. Mathan engendra Jacob.

16. *Jacob autem genuit Joseph virum Ma-*

16. Et Jacob engendra Joseph l'époux de Marie",

l'auteur auroit omis, se contentant de nommer les plus considerables. *Synopf.*

℣. 16. *expl.* Joseph étoit véritablement l'époux de Marie, par le lien du mariage, qui unissoit parfaitement leurs cœurs, quoiqu'elle ne le connût point selon la chair. Que si on demande comment on peut prouver que JESUS-CHRIST soit descendu de la race de David, puisque l'Evangile ne rapporte point la généalogie de la sainte Vierge, & pourquoi celle de S. Joseph y est rapportée, quoiqu'il n'ait rien contribué à la naissance de JESUS-CHRIST: les Peres répondent que Joseph étant de la famille & de la maison de David, selon l'Evangile, il prit aussi par-conséquent une femme de cette même maison d'où il étoit descendu. Car Dieu avoit ordonné que les enfans d'Israel épouseroient des femmes qui fussent non seulement de leur tribu, mais encore de leur famille, afin d'empêcher que les héritages des tribus ne fussent mêlés ensemble: ce qui s'entendoit des filles qui n'ayant point de freres, étoient par-conséquent héritieres du bien de leur pere. Quant à la seconde difficulté, S. Jerôme répond: Que la coutume ordinaire des Ecritures est de ne pas rapporter les généalogies par les femmes. Secondement, il étoit très-important, selon S. Jean Chrysostome, que le secret de l'enfantement divin de JESUS-CHRIST né d'une Vierge, ne fût pas si-tôt connu des Juifs. C'a été aussi pour épargner la Vierge & la mettre à couvert d'un fâcheux soupçon. Car si les Juifs eussent sçu que Joseph n'avoit rien contribué à la naissance de JESUS-CHRIST, ils auroient voulu la lapider comme adultere: outre qu'il est très-probable que Mathan étoit l'ayeul commun de Marie & de Joseph.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

de laquelle eſt né JESUS, qui eſt appellé le CHRIST" ¶.

17. Il y a donc en tout depuis Abraham juſqu'à David, quatorze générations : depuis David juſqu'à ce que les Juifs furent tranſportés à Babylone, quatorze générations : depuis qu'ils furent tranſportés à Babylone juſqu'à JESUS-CHRIST, quatorze générations".

ria, de qua natus eſt Jeſus, qui vocatur Chriſtus.

17. *Omnes itaque generationes ab Abraham uſque ad David, generationes quatuordecim : & à David uſque ad tranſmigrationem Babylonis, generationes quatuordecim : & à tranſmigratione Babylonis uſque ad Chriſtum, generationes quatuordecim.*

§. 2. *Joſeph raſſuré par l'Ange. Naiſſance de* JESUS-CHRIST.

Luc 1. 27. † Veille de Noel. Saint Joſeph.

18. Quant à la naiſſance de *Jeſus*-CHRIST elle arriva de cette ſorte : † Marie ſa mere ayant épouſé Joſeph, ſe trouva groſſe ; ayant conçu dans ſon ſein *par l'opération* du Saint-Eſprit, avant qu'ils euſſent été enſemble".

18. *Chriſti autem generatio ſic erat : Cùm eſſet deſponſata mater ejus Maria Joſeph ; antequàm convenirent, inventa eſt in utero habens de Spiritu ſancto.*

℣. 16. *expl.* étant vraiment l'Oint de Dieu comme Prêtre, Prophete & Roi, conſacré par la divinité même dès ſa conception. *Luc.* 1. 32.

℣. 17. *expl.* L'Evangéliſte dans ce partage a voulu, ſelon S. Jean Chryſoſtome, montrer aux Juifs que quelque revolution qui fût arrivée dans leur état, ils n'en étoient point devenus meilleurs ; ſoit qu'ils euſſent été conduits par leurs Juges, ou par leurs Rois, ou par leurs chefs & par leurs Prêtres.

℣. 18. *expl.* C'eſt-à-dire, que lorſque Marie ſe trouva groſſe, Joſeph ne l'avoit point connue, ſans que l'on puiſſe conclure en aucune ſorte qu'il l'ait connue dans la ſuite, comme l'ont prétendu quelques hérétiques, contre qui

19. *Joſeph autem vir ejus, cùm eſſet juſtus, & nollet eam traducere, voluit occultè dimittere eam.*

19. Or Joſeph ſon mari étant juſte ", & ne voulant pas la deshonorer ", réſolut de la renvoyer ſecrettement.

20. *Hæc autem eo cogitante, ecce angelus Domini apparuit in ſomnis ei, dicens: Joſeph fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam: quod enim in ea natum eſt, de Spiritu ſancto eſt:*

20. Mais lorſqu'il étoit dans cette penſée, un Ange du Seigneur lui apparut en ſonge, & lui dit: Joſeph fils de David, ne craignez point de prendre avec vous " Marie votre femme: car ce qui eſt né dans elle a été *formé* " par le Saint-Eſprit ":

21. *pariet autem filium, & vocabis no-*

21. & elle enfantera un fils, à qui vous donnerez

Luc 1. 31. *Act.* 4. 12.

S. Jerôme a ſoutenu la ſainte & inviolable virginité de Marie. *lib. contra Helvidium.*

℣. 19. *expl.* de cette juſtice qui tend le cœur droit, bon & parfait devant Dieu.

Ibid. *expl.* en la dénonçant aux Juges comme adultere; ou lui donnant publiquement un acte de divorce.

℣. 20. *expl.* C'eſt-à-dire, de la retenir & de la garder chez vous, comme l'explique S. Chryſoſtome.

Ibid. *expl.* Saint Baſile a cru que l'Ange marquoit peut-être par cette expreſſion moins ordinaire, que la chair de JESUS-CHRIST n'avoit point été formée peu à peu, comme celle des autres hommes, mais qu'elle étoit devenue en un inſtant, par la puiſſance du Saint-Eſprit, un corps parfait & animé. *Serm. de nativ. Dom.*

Ibid. *lettr.* eſt du Saint-Eſprit. *Expl.* Il ne s'enſuit pas delà, dit S. Auguſtin, que le S. Eſprit ſoit le pere de JESUS-CHRIST: mais cela ne marque autre choſe que la grace toute ſinguliere de Dieu, par laquelle l'homme ſans aucun mérite précedent, a été au moment de ſa conception uni au Verbe dans l'unité ſi parfaite d'une ſeule perſonne, que celui qui eſt le Fils de l'homme eſt devenu le Fils de Dieu, & que celui qui eſt de toute éternité le Fils de Dieu, eſt devenu dans le tems le Fils de l'homme. Or cette grace devoit être marquée par le Saint-Eſprit, parce qu'étant Dieu, il eſt auſſi appellé le don de Dieu, quoiqu'il ſoit lui-même égal à celui qui le donne. *Aug. enchir. c.* 37, *&c.*

le nom de JESUS, parce que ce ſera lui qui ſauvera ſon peuple // *en le délivrant* de ſes pechés ¶.

men ejus JESUM ; *ipſe enim ſalvum faciet populum ſuum à peccatis eorum.*

22. Or tout cela ſe fit pour accomplir ce que le Seigneur avoit dit par le Prophete en ces termes :

22. *Hoc autem totum factum eſt, ut adimpleretur quod dictum eſt à Domino per prophetam dicentem :*

Iſ. 7. 24. 23. Une vierge concevra, & elle enfantera un fils, à qui on donnera le nom d'EMMANUEL ; c'eſt-à-dire, Dieu avec nous //.

23. *Ecce virgo in utero habebit, & pariet filium, & vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod eſt interpretatum : Nobiſcum Deus.*

24. Joſeph s'étant donc éveillé fit ce que l'Ange du Seigneur lui avoit ordonné, & prit ſa femme avec lui //.

24. *Exurgens autem Joſeph à ſomno, fecit ſicut præcepit ei angelus Domini, & accepit conjugem ſuam.*

25. Et il ne l'avoit point connue quand elle enfanta ſon fils premier-né //, à

25. *Et non cognoſcebat eam, donec peperit filium ſuum primo-*

℣. 21. *expl.* ſon Egliſe compoſée de Juifs & de Gentils, entés & réunis dans l'unité de ſon corps.

℣. 23. *expl.* Saint Chryſoſtome fait voir que le Prophete a eu deſſein ſeulement de nous marquer dans ce nom d'Emmanuel, l'évenement des choſes, & la préſence du Fils unique de Dieu parmi nous. Car il eſt vrai que le CHRIST n'a pas porté le nom *d'Emmanuel*, comme celui de JESUS : mais il eſt très-vrai auſſi que ce que ſignifie ce nom auguſte s'eſt verifié en ſa perſonne, depuis qu'il s'eſt incarné, puiſqu'étant Dieu, il a daigné vivre avec les hommes. *S. Chryſ. ſur S. Matth. hom.* 5.

℣. 24. *expl.* conſentit de demeurer avec elle comme auparavant.

℣. 25. *expl.* Quelques hérétiques ont mal inferé de là, que Marie eut d'autres enfans depuis ; quoiqu'elle n'en eût point eu auparavant : car ce n'eſt qu'une façon de parler des Hébreux, qui appellent ainſi tout ce qui naît le premier,

genitum :

genitum : & vocavit nomen ejus Jesum.

qui il donna le nom de JESUS.

CHAPITRE II.

§. 1. *Adoration des Mages.*

1. *CUm ergo natus esset Jesus in Bethlehem Juda in diebus Herodis regis, ecce Magi ab oriente venerunt Jerosolymam,*

1. † JESUS étant donc né dans Bethléem *ville de la tribu* de Juda ″ du tems du roi Hérode ″, des Mages vinrent de l'orient ″ en Jérusalem, *Luc. 2. 7.* † Les Rois.

2. *dicentes : Ubi est qui natus est rex Judæorum ; vidimus enim stellam ejus in*

2. & ils demanderent : Où est le Roi des Juifs qui est *nouvellement* né ″ ; car nous avons vu son é-

℣. 1. *expl.* distinguée d'une autre de même nom dans la tribu de Zabulon. *Jos.* 19. 15.

Ibid. *expl.* surnommé le Grand, fils d'Autipater, qui étoit Idumeen d'extraction & de naissance. Ainsi *le sceptre* étoit *ôté de Juda*, c'est-à-dire, qu'un Prince étranger avoit commencé à régner dans la Judée, & les Juifs n'avoient plus pour *chefs* des personnes de leur nation. *Voyez Gen.* 49. 10.

Ibid. *expl.* de la Perse selon quelques-uns, ou selon d'autres, de l'Arabie heureuse qui étoit à l'orient & assez proche de la Palestine, & où il naît quantité d'encens, de myrrhe & d'or ; qui sont les présens qu'ils firent à JESUS-CHRIST. Ces *Mages* étoient des gens sages & éclairés, des Philosophes & des hommes appliqués à la connoissance des choses de la nature. Quelques Peres ont dit que c'étoient des Rois, c'est à-dire, qu'ils étoient des premiers de leur païs, à cause de leurs richesses & du rang considérable qu'ils tenoient parmi leur peuple. Sans doute qu'à la vûe de ce phénomene extraordinaire, formé miraculeusement pour marquer la naissance du Fils de Dieu, ils se souvinrent de la prédiction de Balaam, fameux prophete de leur païs. *Nomb.* 24. 17.

℣. 2. *autr.* Où est celui qui est né roi des Juifs ?

toile ″ en orient ″, & nous ſommes venus l'adorer ?

3. Ce que le roi Hérode ayant appris, il en fut troublé ″ & toute la ville de Jéruſalem avec lui ″.

4. Et ayant aſſemblé tous les Princes des Prêtres ″ & les Scribes *ou* Docteurs du peuple ″, il s'enquit d'eux où devoit naître le CHRIST.

5. Ils lui dirent *que c'étoit* dans Bethléem *de la tribu* de Juda, ſelon ce qui a été écrit par le Prophete.

Mich. 5. 2. Joan. 7. 47.

6. Et toi Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la derniere d'entre les principales villes ″ de Juda ; car c'eſt de toi que

oriente, & venimus adorare eum ?

3. *Audiens autem Herodes rex, turbatus eſt, & omnis Jeroſolyma cum illo.*

4. *Et congregans omnes principes ſacerdotum & ſcribas populi, ſciſcitabatur ab eis ubi Chriſtus naſceretur.*

5. *At ille dixerunt ei : In Bethlehem Juda : Sic enim ſcriptum eſt per prophetam :*

6. *Et tu Bethlehem, terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda : ex te enim exiet dux,*

℣. 2. *expl.* Elle n'étoit pas du nombre de celles qui paroiſſent ordinairement dans les cieux ; mais plutôt de la nature des phénomenes, étant placée aſſez bas ſur notre horiſon, pour marquer, comme elle fit dans la ſuite, le lieu où étoit l'enfant JESUS, & ayant une lumiere aſſez éclatante, pour n'être point éclipſée par celle même du ſoleil.

Ibid. *expl.* étant en orient.

℣. 3. *expl.* Il craignoit d'être dépouillé, lui ou ſes enfans, d'un royaume qu'il avoit uſurpé.

Ibid. *expl.* Peut être que ce fut l'effet de la crainte qu'on avoit de la cruauté d'Hérode, ou du déſir de lui complaire ; ou que cette agitation fut excitée par le démon même, qui ſentoit ſans doute les approches de la deſtruction de ſon empire.

℣. 4. *expl.* les chefs des vingt-quatre familles ſacerdotales.

Ibid. *expl.* Ils ſont nommés ailleurs *Docteurs de la loi :* parce qu'ils étoient proprement les dépoſitaires des livres ſaints, & les interpretes des divines Ecritures.

℣. 6, *lettre.* les Princes.

qui regat populum meum Iſrael.

ſortira le chef qui conduira " mon peuple d'Iſrael.

7. *Tunc Herodes clam vocatis Magis diligenter didicit ab eis tempus ſtellæ, quæ apparuit eis;*

7. Alors Hérode ayant fait venir les Mages en particulier ", s'enquit d'eux avec grand ſoin du tems que l'étoile leur étoit apparue;

8. *& mittens illos in Bethlehem, dixit: Ite, & interrogate diligenter de puero, & cùm inveneritis, renuntiate mihi, ut & ego veniens adorem eum.*

8. & les envoyant à Bethléem, il leur dit: Allez ", informez-vous exactement de cet enfant; & lorſque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi ſçavoir, afin que j'aille auſſi l'adorer moi-même.

9. *Qui cùm audiſſent regem, abierunt. Et ecce ſtella quam viderant in oriente, antecedebat eos, uſque dum veniens ſtaret ſuprà, ubi erat puer.*

9. Ayant oui ces paroles du Roi, ils partirent. Et en même tems l'étoile qu'ils avoient vûe en orient " alloit devant eux, juſqu'à ce qu'étant arrivés ſur le lieu où étoit l'enfant elle s'y arrêta.

10. *Videntes autem ſtellam gaviſi ſunt gaudio magno valdè;*

10. Lorſqu'ils virent l'étoile, ils furent tout tranſportés de joie ".

℣. 6. *Grec.* qui ſera le Paſteur de.

℣. 7. *expl.* pour empêcher que les Juifs ne ſe doutaſſent de ſon deſſein, & qu'on ne changeât rien à l'égard des enfans.

℣. 8. *expl.* Hérode n'envoie aucun de ſes gens pour les accompagner, pour ne point donner de ſoupçon, & parce que Dieu l'aveugloit afin qu'il ne connût pas l'enfant. L'ingénuité des Mages put auſſi lui ôter tout ſujet de ſe défier d'eux.

℣. 9. *expl.* étant en orient.

℣. 10. *expl.* Il paroît de là qu'elle ne leur ſervit pas de guide dans le chemin juſqu'à Jéruſalem: mais que leur ayant paru d'abord vers la Judée, comme pour leur déſi-

11. Et entrant dans la maiſon ", ils trouverent l'enfant avec Marie ſa mere ", & ſe proſternant en terre ils l'adorerent ". Puis
Pſ. 71. 10. ouvrant leurs tréſors ils lui offrirent pour préſens de l'or, de l'encens & de la myrrhe ".

12. Et ayant reçu pendant qu'ils dormoient un avertiſſement " de n'aller point retrouver Hérode, ils s'en retournerent en leur païs par un autre chemin ¶.

11. *& intrantes domum, invenerunt puerum cum Maria matre ejus, & procidentes adoraverunt eum: & apertis theſauris ſuis obtulerunt ei munera, aurum, thus & myrrham.*

12. *Et reſponſo accepto in ſomnis ne redirent ad Herodem, per aliam viam reverſi ſunt in regionem ſuam.*

gner la province où étoit né le Sauveur, elle ne parut plus à leurs yeux depuis qu'ils ſe furent mis en chemin pour venir à Jéruſalem.

℣. 11. *expl.* C'étoit, ſelon S. Jerôme, la crêche ou l'étable de Berhléem. D'autres l'expliquent d'un lieu plus honnête & plus commode, où ils croient que JESUS-CHRIST fût tranſporté lorſque la grande foule du monde qui logeoit dans la ville fut écoulée.

Ibid. *expl.* Il n'eſt pas parlé de Joſeph, ſoit qu'il fût abſent alors, ſoit par myſtere; de peur que les Mages ne le priſſent pour le pere de l'enfant.

Ibid. *expl.* Comme le Saint-Eſprit éclairoit ces Mages, leur adoration ne fut pas une adoration civile, telle qu'elle étoit en uſage parmi les orientaux, mais une adoration ſpirituelle & un devoir de religion dû à Dieu ſeul.

Ibid. *expl.* Quelques-uns ont prétendu qu'ils ne firent en cela que ſe conformer à l'uſage de leur païs, qui étoit de ne ſe point préſenter devant les Rois qu'avec des préſens. Mais comme une lumiere ſurnaturelle les éclairoit dans ce qu'ils faiſoient, elle put bien leur faire comprendre auſſi le myſtere que tous les anciens ont reconnu avec l'Egliſe dans ces préſens mêmes. Car les Peres ont déclaré que ces oblations qu'ils firent à JESUS-CHRIST, exprimoient parfaitement les differentes qualités de l'enfant devant qui ils ſe proſternerent. Que l'or marquoit ſa royauté, l'encens ſa divinité, & la myrrhe ſon humanité.

℣. 12. *expl.* Le mot grec χρηματισθέντες, marque que c'étoit un avertiſſement du ciel.

§. 2. *Fuite en Egypte. Meurtre des enfans.*

† Les SS. Innocens.

13. *Qui cùm recessissent, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph, dicens: Surge, & accipe puerum & matrem ejus, & fuge in Ægyptum, & esto ibi usque dum dicam tibi. Futurum est enim ut Herodes quærat puerum ad perdendum eum.*

13. Après qu'ils furent partis ||, un † Ange du Seigneur apparut à Joseph pendant qu'il dormoit, & lui dit: Levez-vous, prenez l'enfant & sa mere, fuyez en Egypte, & n'en partez point jusqu'à ce que je vous le dise; car Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir.

14. *Qui consurgens, accepit puerum & matrem ejus nocte, & secessit in Ægyptum:*

14. Joseph s'étant levé, prit l'enfant & sa mere durant la nuit, & se retira en Egypte:

15. *& erat ibi usque ad obitum Herodis: ut adimpleretur quod dictum est à Domino per prophetam dicentem: Ex Ægypto vocavi filium meum.*

15. où il demeura jusqu'à la mort d'Hérode; afin que cette parole que le Seigneur avoit dite par le Prophete fût accomplie: J'ai rappellé mon fils de l'Egypte ||. *Osée* 11. 2.

16. *Tunc Herodes:*

16. Alors Hérode voyant

℣. 13. *expl.* Saint Augustin, & plusieurs autres Interpretes ont remarqué que ce qui suit n'arriva pas aussi-tôt après le départ des Mages, mais que l'oblation de JESUS-CHRIST dans le temple, & la purification de la sainte Vierge doivent être entre-deux. Ainsi cela ne se passa pas à Bethléem, mais à Nazareth, où saint Luc témoigne que la sainte Vierge retourna avec l'enfant JESUS après sa purification.

℣. 15. *expl.* C'est à-dire, que la fuite de JESUS-CHRIST en Egypte fut l'accomplissement de cette prédiction. Saint Jérôme fait voir qu'encore que ces paroles aient été dites à la lettre des Israélites, que Dieu délivra de la servitude de l'Egypte, lorsqu'il les aimoit comme ses enfans, elles marquoient néanmoins JESUS-CHRIST, selon le sens prophétique, qu'on peut regarder comme le sens principal, selon l'intention du Saint-Esprit.

que les Mages s'étoient moqués de lui, entra en une grande colere ; & il envoya tuer dans Bethléem & en tout le païs d'alentour, tous les enfans âgés de deux ans & au-deſſous, ſelon le tems dont il s'étoit enquis exactement des Mages ".

videns quoniam illuſus eſſet à Magis, iratus eſt valdè. Et mittens occidit omnes pueros, qui erant in Bethlehem, & in omnibus finibus ejus, à bimatu & infrà, ſecundum tempus quod exquiſierat à Magis.

17. On vit alors s'accomplir ce qui avoit été dit par le Prophete Jérémie " :

17. *Tunc adimpletum eſt quod dictum eſt per Jeremiam prophetam, dicentem :*

Jer. 31. 15. 18. Un grand bruit a été entendu dans Rama : *on y a ouï* des plaintes & des cris lamentables : Rachel" pleurant ſes enfans, & ne

18. *Vox in Rama audita eſt, ploratus & ululatus multus : Rachel plorans filios ſuos, & noluit conſolari,*

℣. 16. *expl.* juſqu'au tems où il avoit ſçu que l'étoile étoit apparue aux Mages. L'apparition de l'étoile dont Hérode s'étoit informé, marquoit que le Meſſie étoit né. Ce Roi allarmé de cette nouvelle, attendit le retour des Mages, mais voyant qu'ils ne revenoient point, il réſolut de faire mourir tous les enfans nés dans les deux années qui avoient précedé l'apparition de l'étoile, afin de ne pas manquer celui qu'il craignoit.

℣. 17. Quelques-uns entendent la prophétie de Jérémie à la lettre, de la captivité d'Iſrael. *V. Jerem.* 31. 15.

℣. 18. *expl.* Comme le ſepulcre de Rachel étoit proche de Bethléem, que le champ où elle fut enterrée étoit échu à la tribu de Benjamin fils de Rachel, & que Rama étoit de cette même tribu, l'Evangile donne le nom d'enfans de Rachel à ces petits innocens, qui furent tués à cauſe de JESUS-CHRIST, aux environs de ce païs-là ; c'eſt-à-dire, vers les confins de la tribu de Juda & de celle de Benjamin qui ſe joignent en ce lieu l'une à l'autre. Saint Jerôme a cru néanmoins que Rama ne doit pas ſe prendre ici pour un nom propre ; & que le véritable ſens de ces paroles, *vox in Rama audita eſt*, eſt comme s'il y avoit *vox in excelſo audita eſt*, c'eſt-à-dire : Qu'un bruit ſe fit entendre bien-haut ou bien loin, & s'éleva juſqu'au ciel.

quia non sunt.

voulant point recevoir de consolation, parce qu'ils ne sont plus ¶.

§. 3. *Retour d'Egypte.*

19. *Defuncto autem Herode, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph in Ægypto,*

19. † Hérode étant mort, un Ange du Seigneur apparut à Joseph en Egypte pendant qu'il dormoit, † Veille des Rois.

20. *dicens: Surge, & accipe puerum & matrem ejus, & vade in terram Israel: defuncti sunt enim qui quærebant animam pueri.*

20. & lui dit: Levez-vous, prenez l'enfant & sa mere, & retournez dans le païs d'Israel; car ceux qui cherchoient l'enfant pour lui ôter la vie sont morts ".

21. *Qui consurgens accepit puerum, & matrem ejus, & venit in terram Israel.*

21. Joseph s'étant levé, prit l'enfant & sa mere, & il se mit en chemin pour revenir dans le païs d'Israel.

22. *Audiens autem quòd Archelaüs regnaret in Judæa pro Herode patre suo, timuit illò ire: & admonitus in somnis, secessit in partes Galilææ.*

22. Mais ayant appris qu'Archélaüs regnoit en Judée à la place d'Hérode son pere, il appréhenda d'y aller; & ayant reçu pendant qu'il dormoit un avertissement *du ciel*, il se retira dans la Galilée,

23. *& veniens habitavit in civitate, quæ vocatur Nazareth; ut adimpleretur*

23. & vint demeurer dans une ville appellée Nazareth "; afin que cette prédiction des Prophetes

¶. 20. *lettr.* ceux qui cherchoient l'ame de l'enfant sont morts. *Pluriel pour singulier.*

¶. 23. *expl.* Selon quelques-uns, JESUS avoit alors environ dix ans, selon d'autres seulement deux.

fût accomplie : Il ſera appellé Nazaréen" ¶.

quod dictum eſt per prophetas : Quoniam Nazaraus vocabitur.

℣. 13. *ex.* On ne voit point dans l'Ecriture aucun paſſage où cela ſoit dit en termes formels. Auſſi ſaint Jerôme témoigne que c'eſt pour cette raiſon que l'Evangéliſte parle en général des Prophetes, ſans en déſigner aucun en particulier. Car il fait juger par-là qu'il ne citoit pas les propres paroles de l'Ecriture, mais le ſens qu'elles renfermoient. *Nazaréen* ſignifie ſaint, ſéparé du monde, & conſacré au Seigneur. Comme le mot hebreu *netzer* ſignifie fleur & rejetton, quelques Interpretes ont cru que l'Evangéliſte faiſant exprès alluſion à ce ſens, a voulu lever le ſcandale que cauſa depuis le nom de Nazaréen, dont on nommoit communément JESUS-CHRIST; & donner à entendre que ſi les hommes le nommoient ainſi par mépris, à cauſe qu'il avoit été élevé à Nazareth, que l'on regardoit alors comme une ville très-mépriſable, c'étoit néanmoins pour verifier en même-tems le témoignage que les Ecritures rendoient de lui, en marquant qu'il ſeroit la fleur de la maiſon de Jeſſé, le Saint des Saints, & la ſainteté même.

CHAPITRE III.

§. 1. *Pénitence & prédication de Saint Jean.*

1. EN ce tems-là", Jean-Batiſte vint prêcher au déſert de Judée",

1. *IN diebus autem illis venit Joannes Baptiſta prædicans in deſerto Judææ,*

' L'an du monde 4032. mais ſelon l'Epoque vulgaire 28. *Marc* 1. 4. *Luc* 3. 3.

℣. 1. *expl.* C'eſt-à-dire, pendant que JESUS menoit à Nazareth une vie obſcure; car ces façons de parler, *en ce tems-là*, *en ces jours-là*, qui ſont ordinaires aux Evangéliſtes, ne marquent pas que ce qu'on va raconter ait ſuivi immédiatement ce qui précede; mais elles marquent ſeulement en général un certain tems: ou bien le tems où la choſe qu'on va raconter eſt arrivée.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, non pas dans les environs de ſa maiſon paternelle, comme l'ont cru quelques-uns; mais dans le deſert nommé proprement, *le deſert de la Judée*, qui étoit au-deçà du Jourdain, le long de ce fleuve, entre l'orient & le nord, à l'extrémité duquel étoit *Ennon* & *Salim*.

2. *& dicens : Pœnitentiam agite ; appropinquavit enim regnum cœlorum.*

2. en disant : Faites pénitence : car le royaume des cieux est proche ||.

3. *Hic est enim qui dictus est per Isaïam prophetam dicentem : Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini : rectas facite semitas ejus.*

3. C'est lui qui a été marqué par le Prophete Isaïe, lorsqu'il dit : : *On a entendu* la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur ; rendez droits ses sentiers ||. *Isaïe 40. 3. Luc 3. 4. Marc 1. 3.*

4. *Ipse autem Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum, & zonam pelliceam circa lumbos suos : esca autem ejus erat locusta, & mel silvestre.*

4. Or Jean avoit un vêtement de poils de chameau, & une ceinture de cuir autour des reins ; & sa nourriture étoit des sauterelles || & du miel sauvage ||.

℣. 2. *expl.* Ce royaume des cieux est proprement le regne de JESUS-CHRIST dans les ames, soit dans le tems présent, où sa grace détruit peu à peu en elle tous les restes de l'empire du démon & du regne du peché, soit dans le tems à venir, où le Seigneur régnera très-parfaitement en elles dans sa gloire. Saint Jean Chrysostome entend par ce *royaume des cieux*, le premier & le second avenement de JESUS-CHRIST. *Sur S. Matth. hom.* 10.

℣. 3. *expl.* Le premier sens litteral & historique de ce passage, marquoit la promesse que Dieu fit à Jérusalem, de venir à son secours, après que ses peuples auroient été enlevés à Babylone. Mais selon l'intention du Saint-Esprit, le vrai sens de ce passage regardoit aussi l'avenement du Fils de Dieu. Que si saint Jean dans sa prédication, rapportée par les saints Evangélistes, a dit seulement : *Faites pénitence* ; on doit considerer avec saint Jean Chrysostome, le rapport qui se trouve, non pas tant dans les paroles que dans les pensées d'Isaïe & de saint Jean. *Voyez Isaïe, c.* 40. 3.

℣. 4. *expl.* Dieu les avoit fait mettre au nombre des animaux censés purs, que les Juifs pouvoient manger.

Ibid. *expl.* Tout respiroit la simplicité & la pénitence

Marc 1. 5.

5. Alors la ville de Jéruſalem, toute la Judée & tout le païs des environs du Jourdain, venoient à lui;

5. *Tunc exibat ad eum Jeroſolyma, & omnis Judæa, & omnis regio circa Jordanem;*

6. & confeſſant leurs péchés ″ ils étoient batiſés par lui dans le Jourdain ″.

6. *& batiſabantur ab eo in Jordane, confitentes peccata ſua.*

§. 2. **Reproches contre les Phariſiens. Fruits de pénitence.*

7. Mais voyant pluſieurs des Phariſiens & des Sadducéens qui venoient à ſon Batême, il leur dit: Race de viperes ″, qui vous a appris à fuir la colere qui doit tomber ſur

7. *Videns autem multos Phariſæorum & Sadducæorum, venientes ad baptiſmum ſuum, dixit eis: Progenies viperarum, quis demonſtravit vobis fu-*

dans le vêrement & dans tout l'extérieur de ſaint Jean-Bariſte. Et rel devoir être le premier prédicareur de la pénitence, qui commençoir à annoncet aux hommes plongés juſqu'alors dans une vie toute charnelle, une vie oppoſée aux ſens & ennemie de la chair.

℣. 6. *expl.* Non ſeulement en général, comme le prétendent les hérétiques, mais encore en particulier, ſelon qu'il eſt dit expreſſément dans les Actes, c. 19. 18. qu'ils le firent dans la ſuite.

Ibid. *expl.* Ils recevoient ce Batême, non pas pour être lavés de leurs crimes, mais pour être mieux diſpoſés au Barême véritable du Meſſie, qui devoit les rendre purs, & pour témoigner qu'ils déſiroient travailler par la pénitence à ſe purifier intérieurement de tous leurs péchés.

℣. 7. *expl.* Les Phariſiens affectoient une grande régularité de vie, & s'étoient acquis un ſi grand crédit parmi les peuples, qu'on les regardoit comme les maîtres de la piété, quoiqu'ils fuſſent tous remplis d'orgueil & d'hypocriſie. Les Sadducéens qui étoient des hommes riches, nioient la réſurrection des morts, & avoient pluſieurs autres ſentimens oppoſés à la foi des Juifs. Saint Jean les nomme, *races de viperes*; pour leur faire voir qu'ils avoient plus de ſujet de s'humilier d'être nés de peres méchans, ſuperbes & hypocrites, dont ils imitoient les vices, que non pas d'être deſcendus d'Abraham & des autres Patriarches, dont ils étoient très-éloignés d'imiter la piété.

gere à ventura ira ?

vous ″.

8. *Facite ergo fructum dignum pœnitentiæ.*

8. Faites donc de dignes fruits de pénitence ″. *Joan.* 8. 39.

9. *Et ne velitis dicere intra vos : Patrem habemus Abraham ; dico enim vobis : quoniam potens est Deus de lapidibus istis ſuſcitare filios Abrahæ.*

9. Et ne penſez pas dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour pere ; puiſque je vous déclare que Dieu peut faire naître ″ de ces pierres mêmes des enfans à Abraham.

10. *Jam enim ſecuris ad radicem arborum poſita eſt. Omnis ergo arbor, quæ non facit fructum bonum, excidetur, & in ignem mittetur.*

10. Car la coignée eſt déja miſe à la racine des arbres ″. Tout arbre donc qui ne produit point de bon fruit ſera coupé & jetté au feu.

11. *Ego quidem baptiſo vos in aqua in pœnitentiam : qui autem poſt me venturus eſt, fortior me eſt, cujus non ſum dignus corrigiam calceamentorum ejus portare : ipſe vos baptizabit in Spiritu ſancto & igni.*

11. Pour moi je vous batiſe dans l'eau pour *vous porter à* la pénitence ″ ; mais celui qui doit venir après moi eſt plus puiſſant que moi, & je ne ſuis pas digne de porter ſes ſouliers ″. Il vous baptiſera dans le Saint-Eſprit & dans le feu. *Marc* 1. 8. *Luc* 3. 16. *Joan.* 1. 26. *Act.* 1. 5.

℣. 7. *lettr.* la colere à venir. *Expl.* C'eſt une marque ou de l'admiration où il étoit de la grace que Dieu vouloit faire à des hommes ſi ſuperbes, ou de la défiance très-juſte qu'il pouvoit avoir de la diſpoſition interieure de pluſieurs d'entre eux.

℣. 8. *expl.* Saint Jean ne demande pas ſeulement le changement de vie & la repentance de ſes pechés, comme le prétendent les Luthériens ; mais encore qu'on faſſe de dignes fruits de pénitence, pour appaiſer la colere de Dieu irrité par les péchés.

℣. 9. *lettr.* pour ſuſciter.

℣. 10. *expl.* Saint Jean leur repréſente le malheur dont il les menace, comme étant tout prêt de fondre ſur eux. Il dit donc que JESUS-CHRIST va détruire par ſa divine préſence toute la fauſſe gloire des Juifs, & toute cette vaine confiance qu'ils avoient en la nobleſſe de leur origine, & qu'il les devoit retrancher comme des arbres infructueux, en les condannant au feu éternel, s'ils ne ſe hâtoient de produire de bons fruits par la pénitence.

℣. 11. *expl.* Dans le Batême de ſaint Jean, le dépouillement des habits figuroit la volonté de ſe dépouiller du

mais celui qui doit venir après moi eſt plus puiſſant que moi ; & je ne ſuis pas digne de porter ſes ſouliés. C'eſt lui qui vous batiſera dans le Saint-Eſprit" & dans le feu.

tem poſt me venturus eſt, fortior me eſt, cujus non ſum dignus calceamenta portare : ipſe vos baptiſabit in Spiritu ſancto, & igni.

12. Il a ſon van en ſa main", & il nettoiera parfaitement ſon aire " : il amaſſera ſon blé dans le grenier ; mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais ".

12. *Cujus ventilabrum in manu ſua, & permundabit aream ſuam : & congregabit triticum ſuum in horreum, paleas autem comburet igni inextinguibili.*

§. 3. *Batême de* JESUS-CHRIST.

Marc 1. 9.

13. Alors " JESUS vint de la Galilée au Jourdain trouver Jean, pour être batiſé par lui ".

13. *Tunc venit Jeſus à Galilæa in Jordanem ad Joannem, ut baptiſaretur ab eo.*

vieil homme ; & l'immerſion dans le Jourdain, le déſir d'être purifié de toutes ſouillures.

℣. 11. *expl.* Cela marquoit que ceux qui croiroient en JESUS-CHRIST, & qui recevroient ſon Batême, ſeroient comme plongés dans cette divine ſource des graces & des dons du ciel. Le mot de *feu* qu'il ajoute, eſt pour expliquer l'effet que devoit produire dans les fideles l'infuſion du Saint-Eſprit.

℣. 12. *expl.* Ce *van* marque la rigueur du jugement.

Ibid. *expl.* l'aire, c'eſt l'Egliſe.

Ibid. *expl.* Ce diſcernement du bon grain & de la paille ne ſe fera entierement que lorſque celui dans la main duquel eſt le van, viendra juger l'univers : mais on peut dire que dès-à-préſent & dans le cours de tous les ſiecles, le Seigneur tient en ſa main ce van de ſa divine juſtice, & de ſa miſericorde, pour ſéparer continuellement les bons des méchans.

℣. 13. *expl.* Après que S. Jean avoit exhorté les Juifs à la pénitence, & les avoit preparés à recevoir comme le Meſſie celui dont il ſe nommoit le précurſeur, & à deſirer ſon Batême, comme élevé infiniment au-deſſus du ſien.

Ibid. *expl.* JESUS voulut être batiſé. 1°. Pour approuver

14. *Joannes autem prohibebat eum, dicens : Ego à te debeo baptiſari, & tu venis ad me ?*

14. Mais Jean s'en défendoit ", en diſant : C'eſt moi qui doit être batiſé par vous, & vous venez à moi ?

15. *Reſpondens autem Jeſus, dixit ei : Sine modò : ſic enim decet nos implere omnem juſtitiam. Tunc dimiſit eum.*

15. Et JESUS lui répondit : Laiſſez-moi faire pour cette heure ; car c'eſt ainſi que nous devons " accomplir toute juſtice ". Alors Jean ne lui réſiſta plus ".

16. *Baptiſatus autem Jeſus conſeſtim aſcendit de aqua ; & ecce aperti ſunt ei cœli : & vidit Spiritum Dei deſcendentem ſicut co-*

16. Or JESUS ayant été batiſé ſortit auſſi-tôt hors de l'eau ; & en même-tems les cieux lui furent ouverts " : il vit " l'Eſprit de Dieu qui deſcendit

Luc 3. 22.

par ſon exemple & le Batême de ſon précurſeur, & la dévotion de ceux qui l'avoient reçu. 2. Pour ne pas perdre cette occaſion de s'humilier, en ſe mêlant dans la foule des pécheurs. 3. Pour ſanctifier les eaux, & pour leur imprimer par ſon attouchement la fécondité & la vertu de régénérer les enfans de Dieu.

℣. 14. *lettr.* l'empêchoit.

℣. 15. *lettr.* qu'il eſt bien ſeant. *Autr.* qu'il eſt à propos.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, ſelon S. Jean Chryſoſtome, tous les ordres de la juſtice de mon Pere. Le Verbe s'étant incarné pour ſauver l'homme, & pour le guérir de ſon orgueil, il falloit pour accomplir cette loi qu'il s'étoit lui-même impoſée, ſatisfaire pleinement à la juſtice de ſon Pere, qu'il s'anéantît en quelque façon ſous l'homme pour réparer l'outrage que l'homme avoit fait à Dieu en s'élevant au-deſſus de lui par ſon orgueil.

Ibid. *lettr.* alors il le laiſſa *faire.*

℣. 16. *expl.* ſoit parce qu'il les vît ouverts, ſoit parce qu'ils s'ouvrirent à cauſe de lui, afin que ceux qui étoient préſens fuſſent témoins de ce ſigne miraculeux qui atteſtoit ſa divinité.

Ibid. *expl.* non JESUS ſeulement, mais ſaint Jean-Baptiſte, & tous les Juifs qui l'accompagnoient. *S. Chryſ.*

en forme de colombe, & qui vint *se reposer* sur lui".

Luc 9. 35. 2. *Petr.* 1. 17.

17. Et au même instant une voix se fit entendre du ciel, qui disoit : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection".

lumbam, & venientem super se.

17. *Et ecce vox de cœlis dicens : Hic est filius meus dilectus, in quo mihi complacui.*

℣. 16. *expl.* Ce n'est pas qu'il n'y fût auparavant : c'étoit plutôt pour faire connoître à tous les peuples d'une maniere visible, qu'il étoit vraiment le Messie, attendu depuis si long-tems, dont un Prophete avoit parlé en ces termes : *L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi.* Is. 61. 1. C'étoit aussi afin que ce nous fût un gage assuré de ce qui devoit s'accomplir à notre égard après que le saint Batême auroit purifié nos ames.

℣. 17. *autr.* dans lequel je me plais uniquement.

CHAPITRE IV.

§. 1. *Jeûne & tentation de* JESUS-CHRIST.

Marc 1. 12. *Luc* 4. 1. † 1. Dimanche de Carême.

1. † ALors JESUS fut conduit par l'Esprit dans le désert pour y être tenté du diable ℣ ;

2. & ayant jeûné qua-

1. *TUnc Jesus ductus est in desertum à Spiritu, ut tentaretur à diabolo ;*

2. *& cùm jejunas-*

℣. 1. *expl.* C'est-à-dire, que le Saint-Esprit qui remplissoit cet homme-Dieu, le porta à s'aller présenter avec une souveraine liberté au démon, en lui offrant une occasion de le tenter. JESUS-CHRIST a bien voulu être tenté. 1. Afin que la victoire du second Adam sur le diable répatât la défaite du premier. 2. Pour apprendre aux Chrétiens la nécessité inévitable de passer par l'épreuve de la tentation. 3. Pour les avertir que la tentation ne leur manqueroit pas au sortir du Batême, ou bien, lorsqu'ils se consacreroient tout de bon au service de Dieu. 4. Pour les instruire de quelle maniere ils devoient combattre leur ennemi, par quelles armes on le peut vaincre, & même pour le leur donner tout vaincu à combattre, afin qu'ils en vinssent plus aisément à bout.

ſet quadraginta diebus & quadraginta noctibus, poſteà eſuriit.

rante jours & quarante nuits, il eut faim enſuite".

3. *Et accedens tentator, dixit ei: Si Filius Dei eſt, dic ut lapides iſti panes fiant.*

3. Et le tentateur" s'approchant de lui, lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains.

4. *Qui reſpondens dixit: Scriptum eſt: Non in ſolo pane vivit homo, ſed in omni verbo, quod procedit de ore Dei.*

4. Mais JESUS lui répondit: Il eſt écrit: L'homme ne vit pas ſeulement de pain, mais de toute parole qui ſort de la bouche de Dieu". *Deut. 8. 3. Luc 4. 4.*

5. *Tunc aſſumpſit eum diabolus in ſanctam civitatem, & ſtatuit eum ſuper pinnaculum templi,*

5. Le diable alors le tranſporta dans la ville ſainte", & le mettant ſur le haut du temple",

6. *& dixit ei: Si*

6. il lui dit: Si vous

℣. 2. *expl.* Il prouvoit par là la verité de ſa nature humaine.

℣. 3. *expl.* Le démon ſe préſenta à lui ſous une forme humaine.

℣. 4. *autr.* Tout ce qu'il plaît à Dieu lui donner pour ſa nourriture: *Le mot de parole en Hébreu ſe prenant pour choſe.* JESUS-CHRIST éludoit par cette réponſe le raiſonnement du démon, qui voit connoître par le miracle qu'il demandoit, ſi JESUS-CHRIST étoit le Fils de Dieu. Il lui répond donc que Dieu, ſans changer les pierres en pain par un miracle, peut nourrir l'homme par mille autres moyens qui ſont connus de lui, & qui ne lui coutent qu'une parole. Il fait alluſion au verſ. 3. du ch. 8. du Deuteronome.

℣. 5. *expl.* dans Jéruſalem. Elle eſt nommée *ſainte*, à cauſe de ſon ſaint temple, qui étoit le ſeul dans le monde où le Seigneur fut adoré, & de la vraie religion dont elle étoit regardée alors comme le centre.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, ſur la plate-forme qui lui tenoit lieu de toit.

êtes le Fils de Dieu, jettez-vous en bas ; car il eſt
Pſ. 60. 11. écrit : Qu'il a ordonné à ſes Anges *d'avoir ſoin* de vous ; & qu'ils vous ſoutiendront de leurs mains, depeur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre ||.

Filius Dei es, mitte te deorſum. Scriptum eſt enim : Quia angelis ſuis mandavit de te, & in manibus tollent te, ne fortè offendas ad lapidem pedem tuum.

7. JESUS lui répondit : Il eſt écrit auſſi :
Deut. 65. 16. Vous ne tenterez || point le Seigneur votre Dieu.

7. *Ait illi Jeſus : Rurſum ſcriptum eſt : Non tentabis Dominum Deum tuum.*

8. Le diable le tranſporta encore ſur une montagne fort haute, & lui montrant tous les royaumes du monde || & *toute* la gloire qui les accompagne ||,

8. *Iterùm aſſumpſit eum diabolus in montem excelſum valdè, & oſtendit ei omnia regna mundi, & gloriam eorum.*

9. il lui dit : Je vous donnerai toutes ces choſes, ſi en vous proſternant *devant moi* vous m'adorez.

9. *& dixit ei : Hæc omnia tibi dabo, ſi cadens adoraveris me.*

10. Mais JESUS lui répondit : Retire-toi, ſa-

10. *Tunc dixit ei Jeſus : Vade, ſatana ;*

℣. 6. *expl.* Ce verſet du Pſeaume étoit une prophétie qui regardoit l'homme juſte, & non JESUS-CHRIST ; ainſi il interpretoit fauſſement la ſainte Ecriture. Il parle du ſecours des Anges, comme s'il parloit à un homme foible. *S. Jerôme.*

℣. 7. *expl.* C'eſt le tenter, dit un ancien, de s'expoſer à un péril ſans néceſſité & ſans raiſon. *Theod. ſur le Deuter. quæſt.* 5.

℣. 8. *expl.* Le démon put former dans l'air quelques fantômes, dans leſquels il préſenta aux yeux de JESUS-CHRIST, les images les plus vives & les plus brillantes qu'il put trouver des grandeurs & de la gloire du monde.

Ibid. *lettr.* & leur gloire.

ſcriptum eſt enim : Dominum Deum tuum adorabis, & illi ſoli ſervies.

tan ″ ; car il eſt écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, & vous ne ſervirez que lui ſeul. *Deut. 6. 13.*

11. *Tunc reliquit eum diabolus : & ecce angeli acceſſerunt, & miniſtrabant ei.*

11. Alors le diable le laiſſa ″ ; & en même-tems les Anges s'approcherent, & ils le ſervoient ″ ¶.

§. 2. *Demeure à Capharnaüm. Exhortation à la pénitence.*

12. *Cùm autem audiſſet Jeſus quòd Joannes traditus eſſet, ſeceſſit in Galilæam :*

12. Or JESUS ayant oui dire que Jean avoit été mis en priſon, ſe retira dans la Galilée ″ ; *Marc 1. 14. Luc 4. 14. Joan. 4. 43.*

13. *& relictâ civi-*

13. & quittant la ville

℣. 10. *expl.* Ce mot ſeul prononcé par le Tout-puiſſant le mit en fuite. Saint Jerôme croit qu'on doit ſous-entendre : Dans les flammes éternelles qui t'ont été préparées & à tes anges.

℣. 11. *expl.* Saint Luc ajoûte, *pour un tems*, *i. e.* juſqu'au tems de la paſſion.

Ibid. *expl.* Les Anges qui l'accompagnoient par-tout d'une maniere inviſible, parurent alors en forme viſible ; ils le ſervirent en lui préſentant ſans doute la nourriture dont il vouloit bien comme homme avoir beſoin, & ils lui rendirent les autres ſervices que ces ſaints miniſtres lui devoient comme à leur maître.

℣. 12. *expl.* Ce qui ſe doit entendre de cette ſorte : JESUS étant revenu à Nazareth ville de la baſſe Galilée, où Hérode commandoit, & qui étoit la Galilée des Juifs, il la quitta pour s'en aller à Capharnaüm dans le haute Galilée, qui étoit hors de la juriſdiction d'Hérode, & qu'on nommoit *la Galilée des Nations*, ou *des Gentils* : parce qu'une grande partie de cette province étoit habitée par les Gentils depuis que Salomon y avoit donné 20. villes à Hiram roi des Tyriens. JESUS-CHRIST ſçachant que ſon heure n'étoit pas encore venue de ſe livrer à la mort pour nous, voulut ôter à Hérode l'occaſion de ſonger à l'arrêter, comme il avoit fait à S. Jean : il y alla auſſi pour appeller à lui ceux qui devoient devenir les Docteurs de toute la terre. Car c'étoit là qu'ils demeuroient, & qu'il exerçoient le métier de pêcheurs.

de Nazareth, il vint demeurer à Capharnaüm, ville maritime sur les confins de Zabulon & de Nephthali;

tate Nazareth, venit & habitavit in Capharnaüm maritima, in finibus Zabulon & Nephthalim;

14. afin ″ que cette parole du prophete Isaïe fût accomplie:

14. *ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam:*

Isai. 9. 1. 15. Le païs de Zabulon & le païs de Nephthali, qui est le chemin pour aller vers la mer ″ au-delà du Jourdain ″, la Galilée des nations ″;

15. *Terra Zabulon & terra Nephthalim, via maris trans Jordanem, Galilæa gentium;*

16. ce peuple qui étoit assis dans les ténebres a vû une grande lumiere ″: & la lumiere s'est levée sur ceux qui étoient assis dans la région de l'ombre de la mort ″,

16. *populus qui sedebat in tenebris, vidit lucem magnam: & sedentibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis.*

17. Depuis ce tems-là ″, Jesus commença à prêcher, en disant: Faites pénitence, parce que le

17. *Exinde cœpit Jesus prædicare, & dicere: Pœnitentiam agite, appropinquavit*

Marc 1. 15.

℣. 14. *autr.* en sorte que, &c.

℣. 15. *expl.* C'est-à-dire, que ce païs étoit proche de la mer, qu'on appelloit de Galilée, & tendoit vers la mer mediterranée.

Ibid. *expl.* Cela ne doit pas s'entendre à l'égard de la Palestine, mais de la tribu de Ruben & de Gad, & de ceux qui venoient du côté de l'Egypte. Quoique selon la langue originale, on puisse aussi-bien entendre au-deçà du Jourdain qu'au-delà: ce qui n'auroit plus de difficulté.

Ibid. *autr.* des Gentils. *Voyez v.* 12.

℣. 16. *expl.* Le Verbe incarné, ce soleil de justice vint lui-même faire voir aux hommes la lumiere de sa vérité.

Ibid. *expl.* des ténebres du peché & de la mort.

℣. 17. *expl.* Jesus commence à prêcher, dit S. Jérôme, lorsque Jean est empriſonné. Du moment que la loi cesse, l'Evangile commence.

enim regnum cœlorum.

royaume des cieux eſt proche ||.

§. 3. *Vocation de Pierre & André, de Jacques & Jean.*

18. *Ambulans autem Jeſus juxta mare Galilææ, vidit duos fratres, Simonem qui vocatur Petrus, & Andream fratrem ejus, mittentes rete in mare, erant enim piſcatores;*

18. Or JESUS marchant le long de la mer de Galilée, vit deux freres, Simon appellé Pierre, & André ſon frere, qui jettoient leurs filets dans la mer; car ils étoient pêcheurs ||,

† Saint André. *Marc 1. 16. Luc. 5. 2.*

19. *& ait illis: Venite poſt me, & faciam vos fieri piſcatores hominum.*

19. & il leur dit: Suivez-moi ||, & je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes.

20. *At illi continuò relictis retibus ſecuti ſunt eum.*

20. Auſſi-tôt ils quitterent leurs filets, & ils le ſuivirent.

21. *Et procedens inde vidit alios duos fratres, Jacobum Zebedæi, & Joannem fratrem ejus in navi cum Zebedæo patre eorum, reficientes retia*

21. De-là s'avançant il vit deux autres freres, Jacques fils de Zébedée, & Jean ſon frere, qui étoient dans une barque avec Zébedée leur pere, & qui racommodoient

℣. 17. *lettr.* s'eſt approché.

℣. 18. *expl.* Avant cette vocation de S. Pierre & de S. André, ils avoient déja eu le bonheur de connoître JESUS-CHRIST. Saint André l'ayant entendu nommer *l'Agneau de Dieu* par S. Jean-Baptiſte, le ſuivit & demeura le reſte du jour avec lui, & depuis ayant rencontré ſon frere Simon il l'amena à JESUS: or quoiqu'ils s'en fuſſent enſuite retournés chez eux, ils conçûrent un grand reſpect pour la perſonne & pour la doctrine de JESUS-CHRIST: mais il ne les avoit pas encore appellés avec cette voix toute-puiſſante qui devoit leur faire tout abandonner pour ſe rendre ſes diſciples.

℣. 19. *lettr.* Venez après moi.

leurs filets ; & il les appella.

ſua, & vocavit eos.

22. En même-tems ils quitterent leurs filets & leur pere, & ils le ſuivirent ¶.

22. *Illi autem ſtatim, relictis retibus & patre, ſecuti ſunt eum.*

23. Et JESUS alloit par toute la Galilée, enſeignant dans leurs ſynagogues, prêchant l'Evangile du royaume″, & guériſſant toutes les langueurs & toutes les maladies parmi le peuple.

23. *Et circuibat Jeſus totam Galilæam, docens in ſynagogis eorum, & prædicans evangelium regni: & ſanans omnem languorem & omnem infirmitatem in populo.*

24. Sa réputation s'étant répandue par toute la Syrie″, ils lui préſentoient tous ceux qui étoient malades, & diverſement affligés de maux & de douleurs, les poſſedés, les lunatiques ″, les paralytiques, & il les guériſſoit :

24. *Et abiit opinio ejus in totam Syriam, & obtulerunt ei omnes malè habentes, variis languoribus & tormentis comprehenſos, & qui dæmonia habebant, & lunaticos, & paralyticos, & curavit eos :*

Marc 3. 7. Luc 6. 17.

25. & une grande multitude de peuple le ſuivit de Galilée, de Décapolis″, de Jéruſalem, de Ju-

25. *& ſecuta ſunt eum turba multa de Galilæa, & Decapoli, & de Jeroſolymis, &*

℣. 23. *expl.* C'eſt à-dire, l'heureuſe nouvelle qui regardoit le royaume céleſte qu'il leur promettoit, & le chemin par lequel il falloit marcher pour y arriver heureuſement.

℣. 24. *expl.* La Syrie comprenoit beaucoup de grandes proivinces, l'Idumée, la Paleſtine, la Céleſyrie, la Phenicie, la Syrie où étoit Damas, la Syrie où étoit Antioche, la Méſopotamie, & d'autres encore.

Ibid. expl. C'eſt-à-dire, ceux qui étoient ſujets à tomber du mal caduc, & dont les accès, ſelon l'opinion vulgaire, dépendent du cours & du décours de la lune.

℣. 25. *expl.* du pays des dix villes, ſitué entre la Syrie

de Judæa, & de trans Jordanem.

dée ||, & de delà du Jourdain ||.

& la Galilée des Gentils ; & dont la plus grande étoit Scythople.

℣. 25. *ex.* du païs qui contenoit les deux tribus de Juda & de Benjamin.

Ibid. *expl.* Ce qui marque toute l'étendue qu'occupoient les tribus de Ruben & de Gad, & la demi-tribu de Manassé au-delà du Jourdain par rapport à Jérusalem, selon le premier partage qui leur fut fait du vivant même de Moïse.

CHAPITRE V.

§. 1. *Sermon sur la Montagne.* 1. *Béatitude.*

1. *Videns autem Jesus turbas, ascendit in montem, & cùm sedisset, accesserunt ad eum discipuli ejus ;*

1. † JESUS voyant tout ce peuple, monta sur une montagne ||, où s'étant assis, ses disciples s'approcherent de lui ;

† Tous les Saints. Plusieurs Martyrs.

2. *& aperiens os suum docebat eos, dicens :*

2. & ouvrant sa bouche || il les enseignoit en disant :

3. *Beati pauperes spiritu : quoniam ipsorum est regnum cœlorum.*

3. Bienheureux les pauvres d'esprit ||, parce que le royaume des cieux est à eux.

Luc 6. 20.

℣. 1. *expl.* C'étoit, selon *S.* Jérôme, le mont Thabor ou quelqu'autre de la Galilée. Ceci arriva après l'élection des douze Apôtres.

℣. 2. *expl.* Comme s'il eût dit, que le Verbe qui dans le tems de l'ancienne loi avoit seulement accoutumé d'ouvrir la bouche de ses Prophetes, commença alors à ouvrir lui-même sa propre bouche, & à découvrir les trésors de la sagesse inconnue jusqu'alors aux hommes.

℣. 3. lerr. *spiritu* ; *i. e.* de cœur & d'affection : c'est-à-dire, qui le sont d'esprit, ou en esprit, ou par l'esprit, qui sont humbles dans leur pauvreté, qui sont pauvres de cœur & de volonté, & par un effet de la grace du Saint-Esprit.

Pſ. 36. 11. 4. " Bienheureux ceux qui ſont doux " , parce qu'ils poſſéderont la terre".

4. *Beati mites : quoniam ipſi poſſidebunt terram.*

Iſaie 61. 3. 5. Bienheureux ceux qui pleurent" , parce qu'ils ſeront conſolés.

5. *Beati qui lugent : quoniam ipſi conſolabuntur.*

6. Bienheureux ceux qui ſont affamés & altérés de la juſtice" , parce qu'ils ſeront raſſaſiés.

6. *Beati qui eſuriunt & ſitiunt juſtitiam : quoniam ipſi ſaturabuntur.*

7. Bienheureux ceux qui ſont miſericordieux" , parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miſericorde.

7. *Beati miſericordes , quoniam ipſi miſericordiam conſequentur.*

Pſ. 23. 4. 8. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur , parce qu'ils verront Dieu " .

8. *Beati mundo corde: quoniam ipſi Deum videbunt.*

9. Bienheureux les pa-

9. *Beati pacifici :*

℣. 4. Dans le Grec la ſeconde Béatitude eſt de ceux qui pleurent, & la troiſiéme de ceux qui ſont doux.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire , non ceux qu'un tempérament plus modéré rend paiſibles , mais ceux qui cédent par un eſprit de charité aux perſécutions qu'on leur fait ſouffrir , & qui ne ſe laiſſent point vaincre par le mal , mais qui ſurmontent au-contraire le mal par le bien , en le ſouffrant avec une humble patience.

Ibid. *expl.* la terre des vivans , le royaume des cieux.

℣. 5. *expl.* ceux qui s'affligent pour leurs péchés ou pour ceux d'autrui.

℣. 6. *expl.* Remarquons avec S. Jean Chryſoſtome , comment JESUS-CHRIST exprime l'amour que nous ſommes obligés d'avoir pour la juſtice , & comment il nous apprend à ne l'aimer pas froidement , mais avec toute l'ardeur poſſible.

℣. 7. *autr.* ceux qui ſont compatiſſans & charitables. *expl.* La miſéricorde , dit S. Jérôme , ne s'entend pas ſeulement de la charité qu'on exerce en faiſant l'aumône , mais encore de cette bonté compatiſſante qui fait ſupporter les défauts des autres , pour accomplir , comme dit S. Paul , la loi de JESUS-CHRIST.

℣. 8. *expl.* La ſeule pureté & ſimplicité de l'ame lui donne la force de ſoutenir la préſence de cette lumiere ineffable de la divinité. *S. Hilaire.*

quoniam filii Dei vocabuntur.

cifiques ", parce qu'ils ſeront appellés enfans de Dieu.

10. *Beati qui perſecutionem patiuntur propter juſtitiam : quoniam ipſorum eſt regnum cœlorum.*

10. Bienheureux ceux qui ſouffrent perſecution pour la juſtice, parce que le royaume des cieux eſt à eux.

11. *Beati eſtis cùm maledixerint vobis, & perſecuti vos fuerint, & dixerint omne malum adverſum vos mentientes, propter me.*

11. Vous êtes heureux, lorſque les hommes vous chargeront de malédiction, & qu'ils vous perſécuteront, & qu'ils diront fauſſement toute ſorte de mal contre vous à cauſe de moi ".

12. *Gaudete, & exultate : quoniam merces veſtra copioſa eſt in cœlis : ſic enim perſecuti ſunt prophetas qui fuerunt ante vos.*

12. Réjouiſſez-vous *alors*, & treſſaillez de joie, parce qu'une grande récompenſe vous eſt réſervée dans les cieux ¶. Car c'eſt ainſi qu'ils ont perſécuté les Prophetes qui ont été avant vous.

§. 2. *Apôtres, ſel & lumiere de la terre. Loi non détruite. Faire & enſeigner.*

13. *Vos eſtis ſal terra. Quòd ſi ſal evanuerit, in quo ſalietur? ad nihilum valet ultrà, nisi ut mittatur foras, & conculcetur ab hominibus.*

13. † Vous êtes le ſel de la terre ". Que ſi le ſel † Un S. Docteur.

℣. 9. *autr.* ceux qui aiment & procurent la paix.

℣. 11. *expl.* deux conditions neceſſaires pour être heureux dans les perſécutions. 1. Il faut les ſouffrir injuſtement & pour le nom de JESUS-CHRIST. 2. Il faut que le mal qu'on dit de nous ſoit faux, & que ſi on nous perſécute ſur ces fauſſetés, nous le ſupportions non-ſeulement avec patience, mais avec joie, en conſiderant que celui pour lequel on nous fait ſouffrir, eſt lui-même la juſtice & la vérité.

℣. 13. *expl.* La nature du ſel eſt d'empêcher la corruption, & de donner du goût aux viandes. Le Fils de Dieu comparant donc les Apôtres au ſel, veut par là leur faire

Marc 9. 49. Luc 14. 34.

perd sa force " avec quoi le salera-t-on ? Il n'est plus bon à rien qu'à être jetté dehors, & à être foulé aux pieds par les hommes.

nuerit, in quo salietur ? Ad nihilum valet ultrà, nisi ut mittatur foras, & conculcetur ab hominibus.

14. Vous êtes la lumiere du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée " :

14. *Vos estis lux mundi. Non potest civitas abscondi supra montem posita :*

Marc 4. 21. Luc 8. 16. & 11. 33.

15. & on n'allume point une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur un chandelier, afin qu'elle éclaire " tous ceux qui sont dans la maison.

15. *neque accendunt lucernam, & ponunt eam sub modio sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt.*

16. Ainsi que votre lumiere luise devant les hommes ", afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, & qu'ils glori-

16. *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, & glorificent patrem vestrum*

comprendre que toute la terre étant corrompue, il les envoyeroit parmi les hommes, afin d'être un sel mystérieux, pour inspirer la sagesse aux hommes pleins de corruption & de vice, & infatués de mille erreurs pratiques, & pour les conserver dans l'intégrité de leurs mœurs. Ceci convient aussi en un sens à tous les Chrétiens.

℣. 13. *autr.* s'affadit.

℣. 14. *expl.* C'est sous la même image que les Prophetes nous avoient aussi représenté la sainte Eglise, dont les Apôtres & leurs successeurs sont la principale & la plus éclatante partie.

℣. 15. *grec.* d'où elle éclaire.

℣. 16. *expl.* Le Fils de Dieu leur marquoit par là, qu'après qu'il avoit allumé leur lampe en faisant luire dans leurs ames la lumiere de la vérité, afin qu'ils éclairassent toute la maison, c'est-à dire, ou tout l'univers, ou toute l'Eglise, ils ne devoient pas se cacher par la crainte des persécutions des hommes ; mais prêcher l'Evangile avec une entiere liberté.

qui

qui in cœlis est.

fient // votre Pere qui est dans les cieux.

17. *Nolite putare quoniam veni solvere legem, aut prophetas, non veni solvere, sed adimplere.*

17. Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi ou les Prophetes : je ne suis pas venu les détruire, mais les accomplir //.

18. *Amen quippe dico vobis, donec transeat cœlum & terra, iota unum, aut unus apex non præteribit à lege, donec omnia fiant.*

18. Car je vous dis en vérité, que le ciel & la terre ne passeront point, que // tout ce qui est dans la loi ne soit accompli parfaitement jusqu'à un seul iota & à un seul point //.

19. *Qui ergo solverit unum de mandatis istis minimis, & docuerit sic homines, minimus vocabitur in regno cœlorum : qui*

19. Celui donc qui violera l'un de ses moindres commandemens, & qui apprendra aux hommes à les violer //, sera regardé dans le royaume des cieux

℣. 16. *expl.* par leur conversion & en vous imitant.

℣. 17. *expl.* JESUS-CHRIST a accompli véritablement la loi & les Propheres : Premierement il ne s'est pas contenté d'enseigner les deux grands préceptes, de l'amour de Dieu & de l'amour du prochain, qui enferment toute l'essence de la loi & des livres des Prophetes ; mais il les a accomplis dans un souverain dégré de perfection. Secondement il a fait connoître quel étoit le véritable esprit de la loi, & en ajoûtant ce qui y manquoit, il l'a perfectionnée & accomplie. Troisiémement il a mérité aux hommes la grace d'accomplir la loi en leur donnant la charité, sans laquelle on ne peut en aucune sorte l'accomplir, & qui est elle-même, selon S. Paul, l'accomplissement de la loi. Enfin il a accompli la loi & les Prophetes en substituant par son avenement dans le monde la vérité aux figures.

℣. 18. *autr.* passeront plutôt que.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que soit dans la loi, soit dans les Prophetes, les moindres choses qui regardent la morale, ou les moindres prédictions qui regardent la personne de JESUS-CHRIST & son Eglise, recevront leur parfait accomplissement.

℣. 19. *autr.* quoiqu'il instruise les hommes selon la loi.

comme le dernier // ; mais celui qui fera & enſeignera, ſera grand dans le royaume des cieux.

autem fecerit & docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum.

§. 3. *Juſtice abondante. Paroles injurieuſes. Réconciliation.*

Luc 11. 19. † V. Dimanche d'après la Pentecôte.

20. † Car je vous dis que ſi votre juſtice n'eſt plus abondante // que celle des Scribes // & des Phariſiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

20. *Dico enim vobis, quia niſi abundaverit juſtitia veſtra plus quàm Scribarum & Phariſæorum, non intrabitis in regnum cœlorum.*

Exod. 20. 13. *Deut.* 5. 17.

21. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens: Vous ne tuerez point; & quiconque tuera méritera d'être condamné par le jugement.

21. *Audiſtis quia dictum eſt antiquis: Non occides; qui autem occiderit, reus erit judicio.*

22. Mais moi je vous dis, que quiconque ſe mettra en colere // contre ſon frere, méritera d'être condamné par le jugement //. Que celui qui dira

22. *Ego autem dico vobis: quia omnis qui iraſcitur fratri ſuo, reus erit judicio. Qui autem dixerit fratri ſuo, Raca, reus*

℣. 19. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'on n'en fera aucun état dans le royaume du ciel, dont il ſera exclus.

℣. 20. *expl.* C'eſt-à-dire, plus entiere & plus complette: car la juſtice des Phariſiens conſiſtoit à ne point commettre le crime au-dehors. Mais la juſtice des Chrétiens s'étend juſqu'à arrêter les mouvemens déreglés du cœur.

Ibid. *expl.* des Docteurs de la loi.

℣. 22. *grec.* ſans ſujet.

Ibid. *expl.* Ce qu'on appelle ici *jugement*, étoit une aſſemblée de Juges où l'on donnoit au criminel lieu de ſe défendre. *Le Conſeil*, celle où l'on prononçoit la ſentence, & où l'on déliberoit ſeulement du genre de ſupplice. Par *la gehenne du feu*, il marque celle où la condamnation étoit certaine & le ſupplice déterminé. *S. Aug.*

erit concilio. Qui autem dixerit, Fatue, reus erit gehennæ ignis.

à ſon frere : Racá ", méritera d'être condamné par le conſeil. Et que celui qui lui dira : Vous êtes un fou, méritera d'être condamné au feu de l'enfer ".

23. *Si ergo offers munus tuum ad altare, & ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversum*

23. Si donc lorſque vous préſentez votre offrande à l'autel, vous vous ſouvenez que votre frere a quelque choſe contre vous ",

24. *relinque ibi munus tuum ante altare, & vade priùs reconciliari fratri tuo ; & tunc veniens offeres munus tuum.*

24. laiſſez-là votre don devant l'autel, & allez vous réconcilier auparavant avec votre frere ; & puis vous reviendrez offrir votre don ". ¶

25. *Eſto conſentiens adverſario tuo citò dum es in via cum*

25. Accordez-vous au plutôt avec votre adverſaire " pendant que vous *Luc* 12. 58.

℣. 22. *expl.* c'eſt une parole de mépris.

Ibid. *lettr.* à la gehenne du feu. *expl.* Saint Jerôme dit qu'il y avoit près de Jéruſalem une idole de Baal, à laquelle le peuple avoit eu l'impiété de ſacrifier ſes propres enfans en les brûlant d'une maniere impitoyable, & que ce lieu s'appelloit *Gehennon*, c'eſt-à-dire, la vallée du fils d'Hennon. Ainſi le cruel ſupplice que ces peres dénaturés avoient fait ſouffrir à leurs enfans, fit enviſager cette vallée comme une image du feu de l'enfer.

℣. 23. *expl.* à quelque juſte ſujet de ſe plaindre de vous. *S. Auguſt.*

℣. 24. *expl.* On eſt obligé d'exécuter à la lettre ce commandement du Fils de Dieu, quand on le peut, & quand la ſageſſe de Dieu même ne fait pas voir quelque raiſon conſidérable qui doive nous en diſpenſer. Et il faut alors que la diſpoſition du cœur ſoit telle, qu'il ne nous manque que l'occaſion pour nous acquitter de ce devoir.

℣. 25. & 26. *expl.* Cet *adverſaire* eſt le prochain que nous avons offenſé, ou de qui nous avons été offenſés. On eſt *en chemin* pendant que l'on eſt encore dans cette vie ; car le tems préſent eſt le tems de la réconciliation : ce *Juge*

êtes en chemin avec lui, de-peur que votre adverſaire ne vous livre au Juge, & que le Juge ne vous livre au miniſtre *de la juſtice*, & que vous ne ſoyez mis en priſon.

eo : ne fortè tradat te adverſarius judici, & judex tradat te miniſtro : & in carcerem mittaris.

26. Je vous dis en verité, que vous ne ſortirez point de là, que vous n'ayez payé juſqu'à la derniere obole.

26. *Amen dico tibi, non exies inde, donec reddas noviſſimum quadrantem.*

§. 4. *Adultere dans le cœur. S'arracher l'œil. Se couper la main.*

27. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne commettrez point d'adultere.

27. *Audiſtis quia dictum eſt antiquis : Non mœchaberis.*

Exod. 20. 14.

28. Mais moi je vous dis, que quiconque aura regardé une femme avec *un mauvais* deſir pour elle ", a déja commis l'adultere dans ſon cœur.

28. *Ego autem dico vobis, quia omnis qui viderit mulierem ad concupiſcendum eam, jam mœchatus eſt eam in corde ſuo.*

eſt Dieu même : & notre prochain nous *livre entre ſes mains* ; lorſque par notre propre faute l'ayant rendu notre *adverſaire*, il eſt cauſe que nous tombons ſous la rigueur de la divine juſtice. La *priſon*, c'eſt l'enfer, ou le purgatoire, ſelon la qualité de la dette. d'où le coupable ne ſortira point qu'il n'ait payé juſqu'à la *derniere obole*, qui marque les fautes qui paroiſſent petites aux yeux des hommes, quoiqu'elles ſoient grandes devant Dieu.

℣. 28. *expl* C'eſt à-dire, ſelon les Peres, celui qui l'aura regardée pour cette fin, & pour ſatisfaire à ſon déſir criminel, ou pour contenter ſes yeux & ſa paſſion ; ce qui n'eſt pas, dit ſaint Auguſtin, être tenté ſeulement par le plaiſir de la chair, & en avoir le ſentiment, mais conſentir pleinement à la paſſion ; enſorte qu'on ne ſe mette point en peine de réprimer ce mauvais déſir, mais qu'on ſoit dans la diſpoſition de le ſatisfaire, ſi on le peut.

29. *Quòd ſi oculus tuus dexter ſcandalizat te, erue eum, & projice abs te: expedit enim tibi ut pereat unum membrorum tuorum, quàm totum corpus tuum mittatur in gehennam.*

29. Que ſi votre œil droit vous ſcandaliſe ", arrachez-le, & jettez-le loin de vous; car il vaut mieux pour vous qu'un des membres de votre corps periſſe, que tout votre corps ſoit jetté dans l'enfer. *Infrà* 18. 9. *Marc* 9. 46.

30. *Et ſi dextra manus tua ſcandalizat te, abſcide eam, & projice abs te: expedit enim tibi ut pereat unum membrorum tuorum, quàm totum corpus tuum eat in gehennam.*

30. Et ſi votre main droite " vous ſcandaliſe, coupez-la, & la jettez loin de vous "; car il vaut mieux pour vous qu'un des membres de votre corps périſſe, que tout votre corps ſoit jetté dans l'enfer.

§. 5. *Mariage indiſſoluble. Jurement.*

31. *Dictum eſt autem: Quicumque dimiſerit uxorem ſuam, det ei libellum repudii.*

31. Il a été dit encore: Quiconque veut quitter ſa femme, qu'il lui donne un écrit, par lequel il déclare qu'il la répudie ". *Deut.* 24. 2.

32. *Ego autem di-*

32. Et moi je vous dis,

℣. 29. *expl.* vous eſt un ſujet de ſcandale & de chute.

℣. 30. *expl.* par *l'œil droit* & par *la main droite*, il veut ſeulement nous faire entendre ce qui nous eſt le plus cher, & ce que nous regardons comme le plus néceſſaire.

Ibid. *expl.* Il entend viſiblement qu'il faut uſer de violence dans ces rencontres. Car on ne ſe ſépare point ſans douleur de ce qu'on aime avec attache.

℣. 31. *expl.* Dieu qui avoit commandé aux Juifs de donner cette déclaration à leurs femmes lorſqu'ils vouloient les répudier, ne leur avoit pas ordonné de répudier leurs femmes. Mais en obligeant les maris à faire une telle déclaration par écrit, & les empêchant par-là de ſe ſéparer avec précipitation, il faiſoit connoître à des hommes durs tels qu'ils étoient, combien le divorce étoit oppoſé à ſa volonté. *Voyez Matth.* 19. 8.

Infrà 19. 7. Marc 10. 11. Luc 16. 18.

que quiconque aura quitté sa femme, si ce n'est en cas d'adultere ||, la fait devenir adultere||, & que quiconque épouse celle que son mari aura quittée, commet un adultere.

co vobis, quia omnis qui dimiserit uxorem suam, exceptâ fornicationis causâ, facit eam mœchari: & qui dimissam duxerit, adulterat.

Exod. 20. 7. Levit. 19. 12. Jacob 5. 12.

33. Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne vous parjurerez point : mais vous vous acquitterez envers le Seigneur des sermens que vous aurez faits.

33. *Iterùm audistis quia dictum est antiquis: Non perjurabis: reddes autem Domino juramenta tua.*

34. Et moi je vous dis, que vous ne juriez en aucune sorte ||, ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu :

34. *Ego autem dico vobis non jurare omnino, neque per cœlum, quia thronus Dei est:*

35. ni par la terre, parce qu'elle sert *comme* d'escabeau à ses pieds : ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand Roi :

35. *neque per terram, quia scabellum est pedum ejus: neque per Jerosolymam, quia civitas est magni regis:*

36. vous ne jurerez pas aussi par votre tête, parce que vous n'en pouvez rendre un seul cheveu blanc ou noir.

36. *neque per caput tuum juraveris, quia non potes unum capillum album facere, aut nigrum.*

37. Mais contentez-vous de dire : Cela est, cela

37. *Sit autem sermo vester: Est, est:*

℣. 32. *lettr.* fornication.

Ibid. *expl* C'est à dire, l'expose à tomber dans ce peché en l'abandonnant de cette sorte, lorsqu'elle ne l'avoit point mérité par sa mauvaise conduite.

℣. 34. *expl* de gaieté de cœur, sans nécessité & sans les conditions nécessaires.

Non, non: quod autem his abundantius eſt, à malo eſt.

eſt", ou : Cela n'eſt pas, cela n'eſt pas; car ce qui eſt de plus vient du mal".

§. 6. *Etre prêt à tout quitter & à tout ſouffrir.*

38. Audiſtis quia dictum eſt: Oculum pro oculo, & dentem pro dente.

38. Vous avez appris qu'il a été dit : Oeil pour œil, & dent pour dent". *Exod. 24. Levit. 24. 20. Deuter. 19. 21.*

39. Ego autem dico vobis non reſiſtere malo: ſed ſi quis te percuſſerit in dexteram maxillam tuam, præbe illi & alteram.

39. Et moi je vous dis de ne point réſiſter au mal, *que l'on veut vous faire* " : mais ſi quelqu'un vous a frappé ſur la joue droite, préſentez-lui encore l'autre. *Luc 6. 27.*

40. Et ei qui vult tecum judicio contendere, & tunicam tuam tollere, dimitte ei & pallium.

40. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre votre robe, quittez-lui encore votre manteau.

41. Et quicumque te angariaverit mille paſſus, vade cum illo

41. Et ſi quelqu'un vous veut contraindre de faire mille pas avec lui", faites- *Deut. 15. 8.*

℣. 37. *expl.* Cette double répétition ſemble être pour une plus grande affirmation.

Ibid. *autr.* d'une mauvaiſe cauſe. *Expl.* comme de la foibleſſe de celui qui pour croire a beſoin qu'on jure. *S. Auguſt.*

℣. 38. *expl.* Cela veut dire, rendre la pareille : & c'eſt comme une loi pour les jugemens publics : mais les Docteurs de la loi s'en ſervoient pour autoriſer le reſſentiment de la vengeance des particuliers.

℣. 39. *autr.* à celui qui vous traite mal.

℣. 41. *expl.* Le deſſein de JESUS-CHRIST, en nous propoſant toutes ces choſes, eſt de nous faire comprendre que notre cœur doit être rempli d'une patience & d'une miſericorde ſurabondante, & être vraiment diſpoſé à ſouffrir plus que ce qu'on nous a fait ſouffrir, & à aller au-delà de ce qu'on exige de nous, ſi la conſervation ou l'accroiſſement de la charité le demandent, & s'il paroit que Dieu nous y engage.

en encore deux mille autres.

& alia duo.

42. Donnez à celui qui vous demande, & ne rejettez point celui qui veut emprunter de vous.

42. *Qui petit à te, da ei: & volenti mutuari à te, ne avertaris.*

§. 7. *Aimer ſes ennemis. Etre parfait comme Dieu.*

† I. Vendredi de Carême.

43. † Vous avez appris qu'il a été dit: Vous aimerez votre prochain, & vous haïrez votre ennemi ||.

43. *Audiſtis quia dictum eſt: Diliges proximum tuum, & odio habebis inimicum tuum.*

Luc 6. 27. Rom. 12. 20.

44. Et moi je vous dis: Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïſſent ||, & priez pour ceux qui vous perſécutent & qui vous calomnient ||;

44. *Ego autem dico vobis: Diligite inimicos veſtros, benefacite his qui oderunt vos: & orate pro perſequentibus & calumniantibus vos;*

45. afin que vous ſoyez les enfans de votre Pere qui eſt dans les cieux ||; qui fait lever ſon ſoleil ſur les bons & ſur les méchans, & fait pleuvoir ſur les juſtes & ſur les injuſtes.

45. *ut ſitis filii patris veſtri qui in cœlis eſt: qui ſolem ſuum oriri facit ſuper bonos & malos: & pluit ſuper juſtos & injuſtos.*

℣. 43. *expl.* La loi ne commandoit pas aux Juifs de haïr leurs ennemis, mais elle les engageoit même à les ſervir dans le beſoin. Ainſi c'étoit ou une fauſſe conſéquence qu'ils tiroient de ce qu'Elie leur ordonnoit qu'ils aimaſſent leurs amis, par où ils n'entendoient que ceux de leur nation: ou une ſimple permiſſion que la loi accordoit à leur foibleſſe, plutôt qu'un commandement qu'elle fît à ceux d'entre eux qui étoient juſtes.

℣. 44. *grec.* beniſſez ceux qui vous maudiſſent.

Ibid. *grec.* qui vous offenſent & vous perſecutent.

℣. 45. *expl.* Nous devenons les enfans de Dieu, non-ſeulement par le Batême, mais autant que nous ſommes fidelos à accomplir ce qu'il nous commande.

46. *Si enim diligitis eos qui vos diligunt, quam mercedem habebitis? Nonne & publicani hoc faciunt?*

46. Car ſi vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompenſe en aurez-vous? Les Publicains ne le font-ils pas auſſi?

47. *Et ſi ſalutaveritis fratres veſtros tantùm, quid amplius facitis? Nonne & ethnici hoc faciunt?*

47. Et ſi vous ne ſaluez que vos freres, que faites-vous en cela de plus *que les autres?* Les Payens ne le font-ils pas auſſi?

48. *Eſtote ergo vos perfecti, ſicut & pater veſter cœleſtis perfectus eſt.*

48. Soyez donc, vous autres, parfaits " comme votre Pere céleſte eſt parfait.

℣. 48. *expl.* en aimant ceux mêmes qui nous haïſſent, & en leur faiſant tout le bien que nous pouvons, comme Dieu nous fait mille graces dans le tems même que nous ſommes ſes ennemis.

CHAPITRE VI.

§. 1. *Suite du Sermon ſur la montagne. Aumône.*

1. *Attendite ne juſtitiam veſtram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis: alioquin*

1. PRenez-garde de ne faire pas vos bonnes œuvres " devant les hommes pour en être regardés " : autrement vous

℣ 1. *lettr.* votre juſtice. *grec.* aumône.

Ibid. *expl.* JESUS-CHRIST, ne défend pas ici ce qu'il a commandé au verſet 16. du chapitre précédent, de donner bon exemple, afin qu'on en glorifie Dieu le Pere qui eſt dans les cieux: mais il condamne ſeulement la mauvaiſe fin que ſe propoſent les hypocrites & les hommes vains, qui font éclater leurs bonnes œuvres, non pour procurer la gloire du Pere céleſte, & l'édification de leurs freres; mais pour s'attirer l'eſtime & les louanges humaines.

n'en recevrez point la récompense de votre Pere qui est dans les cieux.

mercedem non habebitis apud patrem vestrum, qui in cœlis est.

2. Lors donc que vous donnerez l'aumône, ne faites point sonner la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les synagogues & dans les rues, pour être honorés des hommes". Je vous dis en vérité qu'ils ont reçu leur récompense".

2. *Cùm ergo facis eleemosynam, noli tubâ canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in synagogis, & in vicis, ut honorificentur ab hominibus. Amen dico vobis, receperunt mercedem suam.*

3. Mais lorsque vous ferez l'aumône, que votre main gauche ne sçache point ce que fait votre main droite";

3. *Te autem faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua;*

4. afin que votre aumône soit dans le secret: & votre Pere qui voit *ce qui se passe* dans le secret, vous en rendra la récompense".

4. *ut sit eleemosyna tua in abscondito: & pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.*

℣. 2. *expl.* Ou les Pharisiens faisoient sonner effectivement la trompette, afin d'assembler les pauvres, & de s'attirer publiquement la réputation d'être charitables: ou ils faisoient seulement ostentation de leurs aumônes; ce que JESUS CHRIST peut avoir voulu marquer par l'expression figurée de ce son de la trompette. Dieu traite cette disposition *d'hypocrisie*; parce que c'étoit vouloir paroît e devant les hommes ce qu'ils n'étoient pas, n'aimant pas leurs freres pour l'amour de Dieu, mais s'aimant eux-mêmes plus que leurs freres dans cet éclat extérieur de leurs aumônes, qui n'avoient pour principe que la vanité.

Ibid. *expl.* La récompense qu'ils ont recherchée par l'ostentation de leurs liberalités.

℣. 3. *expl.* C'est-à dire, qu'il faudroit, si cela étoit possible, que nous ignorassions nous-mêmes ce que nous faisons, de peur que la vanité ne se mêle dans les meilleures actions.

℣ 4. *Le grec ajoute*, devant tout le monde.

§. 2. *Priere.*

5. *Et cùm oratis, non eritis, ſicut hypocritæ, qui amant in ſynagogis & in angulis platearum ſtantes orare, ut videantur ab hominibus : amen dico vobis, receperunt mercedem ſuam.*

5. De même, lorſque vous priez, ne reſſemblez point aux hypocrites, qui affectent de prier en ſe tenant debout dans les ſynagogues & aux coins des rues pour être vûs des hommes. Je vous dis en vérité qu'ils ont reçu leur récompenſe.

6. *Tu autem, cùm oraveris, intra in cubiculum tuum, & clauſo oſtio; ora patrem tuum in abſcondito : & pater tuus qui videt in abſcondito, reddet tibi.*

6. Mais vous, lorſque vous voudrez prier, entrez dans votre chambre, & la porte en étant fermée, priez votre Pere dans le ſecret ″ ; & votre Pere qui voit *ce qui ſe paſſe* dans le ſecret, vous en rendra la récompenſe ″.

7. *Orantes autem, Nolite multùm loqui, ſicut ethnici; putant enim quòd in multiloquio ſuo exaudiantur.*

7. N'affectez pas de parler beaucoup dans vos prieres comme les Payens ; qui s'imaginent que c'eſt par la multitude des paroles qu'ils méritent d'être exaucés ″.

℣. 6. *expl.* JESUS-CHRIST ne condamne pas les prieres publiques des Chrétiens ; mais il veut que notre priere ſe faſſe dans le ſecret du cœur en la préſence de Dieu ; enſorte que nous n'enviſagions que nos beſoins, notre miſere, notre indignité, le prix infini des biens que nous demandons, & la bonté de celui qui étant le Dieu de gloire veut bien que nous l'appellions notre pere.

Ibid. *Le grec ajoute*, devant tout le monde.

℣. 7. *expl.* JESUS-CHRIST ne défend pas de prier long-tems, ni de demander ſouvent les mêmes graces ; mais il condamne ceux qui, à l'exemple des Payens, mettoient leur confiance dans la multitude & l'arrangement des paroles dont ils ſe ſervoient en priant ; s'ima-

8. Ne vous rendez donc pas ſemblables à eux ; parce que votre Pere ſçait de quoi vous avez beſoin, avant que vous le lui demandiez ".

8. *Nolite ergo aſſimilari eis ; ſcit enim pater veſter, quid opus ſit vobis, antequàm petatis eum.*

Luc 11. 12.

9. Vous prierez donc de cette maniere : Notre Pere, qui êtes dans les cieux, que votre nom ſoit ſanctifié.

9. *Sic ergo vos orabitis : Pater noſter, qui es in cœlis : ſanctificetur nomen tuum.*

10. Que votre regne arrive. Que votre volonté ſoit faite ſur la terre comme au ciel ".

10. *Adveniat regnum tuum. Fiat voluntas tua, ſicut in cœlo & in terra.*

11. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ".

11. *Panem noſtrum ſuperſubſtantialem da nobis hodie.*

12. Et remettez-nous nos dettes ", comme nous les remettons *à ceux* qui nous doivent.

12. *Et dimitte nobis debita noſtra, ſicut & nos dimittimus debitoribus noſtris.*

13. Et ne nous abandonnez point à la tentation ", mais délivrez-nous du mal ". Ainſi ſoit-il.

13. *Et ne nos inducas in tentationem, ſed libera nos à malo. Amen.*

ginant en avoir beſoin pour fléchir Dieu, ou pour l'inſtruire de leurs beſoins.

℣ 8. *expl.* Il demande donc ſeulement qu'on le prie, parce que la priere en élevant nos cœurs & nos eſprits à lui, nous rend plus capables des biens ſpirituels, & plus dignes de les recevoir.

℣. 10. *expl.* comme elle eſt faite dans le ciel.

℣. 11. *autr.* ſurſubſtantiel. Le mot grec ἐπιούσιον, eſt capable de ces deux ſens.

℣. 12. *expl.* nos péchés.

℣. 13. *autr.* Et ne nous laiſſez point ſuccomber, &c. *Lettr.* Ne nous induiſez pas.

Ibid. *autr.* du méchant. *Le grec ajoute*, parce que le royaume, la puiſſance & la gloire vous appartiennent.

14. *Si enim dimiſeritis hominibus peccata eorum, dimittet & vobis pater veſter cœleſtis delicta veſtra.*

14. Car ſi vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils ſont *contre vous* ||, votre Pere céleſte vous pardonnera auſſi vos pechés. *Infrà* 18. 15. *Marc* 11. 25. *Eccli.* 28. 3. 4. 5.

15. *Si autem non dimiſeritis hominibus: nec pater veſter dimittet vobis peccata veſtra.*

15. Mais ſi vous ne pardonnez point aux hommes *lorſqu'ils vous ont offenſé* ||, votre Pere ne vous pardonnera point non plus vos pechés.

§. 3. *Jeûne.*

16. *Cùm autem jejunatis, nolite fieri ſicut hypocritæ triſtes: exterminant enim facies ſuas, ut appareant hominibus jejunantes. Amen dico vobis, quia receperunt mercedem ſuam.*

16. † Lorſque vous jeûnez, ne ſoyez point triſtes comme les hypocrites: car ils affectent de paroître avec un viſage défiguré, afin que les hommes connoiſſent qu'ils jeûnent. Je vous dis en vérité qu'ils ont reçu leur récompenſe. † Le jour des Cendres.

17. *Tu autem cùm jejunas, unge caput tuum, & faciem tuam lava,*

17. Mais vous, lorſque vous jeûnez, parfumez votre tête, & lavez votre viſage ||,

pour jamais, *ce qui apparemment a été pris des liturgies, quoiqu'il ſe trouve auſſi dans le Syriaque. Mais les anciens Peres qui ont expliqué* le Pater, *n'en font point mention. Et il y a même des manuſcrits où il ne ſe trouve pas.*

℣. 14. *expl.* Il rend raiſon de ce qu'il a ajouté à la quatriéme demande: *comme nous les remettons, &c.* & il fait entendre, que l'unique moyen qu'ont les hommes pour obtenir de Dieu le pardon de leurs péchés, eſt de pardonner eux-mêmes à leurs freres les fautes qu'ils peuvent avoir faites contre eux.

℣. 15. *grec.* leurs fautes.

℣. 17. *expl.* Cela ne ſe doit pas prendre à la lettre: JESUS-CHRIST veut ſeulement dire, que comme les anciens ſe parfumoient & ſe lavoient le viſage dans les

18. afin de ne pas faire paroître aux hommes que vous jeûnez ; mais à votre Pere qui eſt préſent à ce qu'il y a de plus ſecret. Et votre Pere qui voit *ce qui ſe paſſe* dans le ſecret, vous en rendra la récompenſe".

18. *ne videaris hominibus jejunans, ſed patri tuo, qui eſt in abſcondito: & pater tuus qui videt in abſcondito, reddet tibi.*

§. 4. *Tréſor dans le ciel, œil ſimple.*

19. Ne vous faites point de tréſors " dans la terre, où la rouille & les vers les mangent, & où les voleurs les déterrent & les dérobent.

19. *Nolite theſaurizare vobis theſauros in terra: ubi erugo & tinea demolitur: & ubi fures effodiunt, & furantur.*

Luc 12. 33. 1. *Tim.* 6. 19.

20. Mais faites-vous des tréſors dans le ciel ", où ni la rouille ni les vers ne les mangent, & où il n'y a point de voleurs qui les déterrent, & qui les dérobent.

20. *Theſaurizate autem vobis theſauros in cœlo: ubi neque erugo, neque tinea demolitur; & ubi fures non effodiunt, nec furantur.*

21. Car là où eſt votre tréſor, là auſſi eſt " votre cœur " ¶.

21. *Ubi enim eſt theſaurus tuus, ibi eſt & cor tuum.*

Luc 11. 34.

22. Votre œil eſt la lampe de votre corps ". Si

22. *Lucerna corporis tui eſt oculus tuus.*

jours de joie, nous devons auſſi faire paroître une ſainte joie dans le tems que nous jeûnons, pour cacher notre tréſor, & empêcher que la vanité ne nous enleve le mérite de notre jeûne.

℣. 18. *Le grec ajoute*, devant tout le monde.

℣. 19. *expl.* Il entend tout ce qui ſert à ſatisfaire l'avarice ou l'ambition des hommes du ſiecle.

℣. 20. *expl.* par les bonnes œuvres, & ſur-tout par les aumônes.

℣. 21. *grec.* ſera.

Ibid. *expl.* Car on penſe ſouvent à ce qu'on aime.

℣. 22. & 23. *expl.* C'eſt ici une comparaiſon ſenſible

Si oculus tuus fuerit simplex totum corpus tuum lucidum erit.

votre œil eſt ſimple, tout votre corps ſera lumineux.

23. *Si autem oculus tuus fuerit nequam: totum corpus tuum tenebroſum erit. Si ergo lumen, quod in te eſt, tenebræ ſunt: ipſæ tenebræ quantæ erunt?*

23. Mais ſi votre œil eſt mauvais, tout votre corps ſera ténébreux ". Si donc la lumiere qui eſt en vous n'eſt que ténebres, combien ſeront grandes les ténebres mêmes?

§. 5. *Servir Dieu, non l'argent. Ne point s'inquiéter des beſoins de la vie, ni de l'avenir.*

24. *Nemo poteſt duobus dominis ſervire: aut enim unum odio*

24. † Nul ne peut ſervir deux maîtres" : car, ou il haïra l'un, & aimera

Luc 16. 13.

† XIV. Dimanche après la Pentecôte.

L'œil eſt à l'égard du corps comme une *lampe* qui l'éclaire, & qui fait que tous ſes membres ſont en état de s'acquitter de leurs fonctions: *Si l'œil eſt ſimple*, c'eſt-à-dire, s'il eſt pur & ſain, n'étant troublé d'aucunes méchantes humeurs, il ſert de lumiere à tous les membres du corps. *Mais s'il eſt mauvais*, c'eſt-à-dire, impur & défectueux, & qu'il ne puiſſe plus voir, tout le corps eſt dans les ténebres & expoſé à mille chutes. Si donc cet œil qui doit être la lampe & la lumiere du reſte du corps, eſt obſcurci, combien à plus forte raiſon tout le reſte du corps, qui n'eſt que ténebres par lui-même, ſera-t-il dans l'obſcurité & en danger de ſe bleſſer, ayant perdu toute ſa lumiere? Ainſi celui dont le cœur eſt obſcurci par la paſſion de l'avarice ou par quelque autre cupidité, ne peut produire que des œuvres de ténebres conformes au mouvement de ſon cœur. Saint Auguſtin entend par cet *œil*, l'intention avec laquelle nous agiſſons, qui étant pure & droite, & ne tendant qu'à ce qui doit être la fin, rend bonnes toutes nos œuvres qui y ſont conformes. Que ſi notre intention eſt autre choſe que la charité, quelles ſeront les ténebres effroyables de notre conduite, lorſqu'elle ne ſera plus éclairée par cette divine lumiere, mais abandonnée à ſes propres ténebres?

¥. 23. *autr.* Si donc ce qui doit être lumiere en vous eſt ténebres.

¥. 24. *expl.* JESUS-CHRIST continue à repréſenter ici les ſuites funeſtes de l'avarice, & ſe ſert encore d'une nouvelle comparaiſon, pour faire voir combien l'amour des biens de la terre eſt incompatible avec l'amour de Dieu.

l'autre ", ou il ſe ſoumettra à l'un, & mépriſera l'autre. Vous ne pouvez ſervir Dieu & les richeſſes.

habebit, & alterum diliget: aut unum ſuſtinebit, & alterum contemnet. Non poteſtis Deo ſervire & mammonæ.

Pſal. 54. 23. Luc 12. 22. Philipp. 4. 6. 1. Tim. 6. 7. 1. Petr. 5. 7.

25. C'eſt pourquoi je vous dis: Ne vous inquiétez point où vous trouverez dequoi manger " pour *le ſoutien de* votre vie ", ni d'où vous aurez des vêtemens pour couvrir votre corps ". La vie " n'eſt-elle pas plus que la nourriture, & le corps plus que le vêtement?

25. *Ideò dico vobis, ne ſolliciti ſitis animæ veſtræ quid manducetis, neque corpori veſtro quid induamini. Nonne ànima plus eſt quàm eſca: & corpus plus quàm veſtimentum?*

26. Conſiderez les oiſeaux du ciel. Ils ne ſement point, ils ne moiſſonnent point, & ils n'amaſſent rien dans des greniers: mais votre Pere céleſte les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux?

26. *Reſpicite volatilia cæli, quoniam non ſerunt, neque metunt, neque congregant in horrea: & pater veſter cæleſtis paſcit illa. Nonne vos magis pluris eſtis illis?*

27. Et qui eſt celui d'entre vous qui puiſſe avec tous ſes ſoins, ajouter à ſa

27. *Quis autem veſtrum cogitans poteſt adjicere ad ſtatu-*

℣. 24. *autr.* ou il ſera complaiſant à l'un & négligera l'autre.

℣. 25. *Le grec ajoûte*, & de quoi boire.

Ibid. *lettr.* ame.

Ibid. *expl.* JESUS-CHRIST ne nous interdit pas tout ſoin de ces choſes: mais il nous défend le trop grand empreſſement & l'inquiétude, comme des choſes inutiles & nuiſibles, & comme faiſant outrage en quelque ſorte à ſa bonté & à ſa libéralité. *S. Jerôme. Tertul.*

Ibid. *lettr.* l'ame.

ram ſuam cubitum unum ?

28. *Et de veſtimento quid ſolliciti eſtis ? Conſiderate lilia agri quomodo creſcunt : non laborant, neque nent :*

29. *dico autem vobis, quoniam nec Salomon in omni gloria ſua coopertus eſt ſicut unum ex iſtis.*

30. *Si autem fœnum agri quod hodiè eſt, & cras in clibanum mittitur, Deus ſic veſtit : quantò magis vos, modicæ fidei ?*

taille la hauteur d'une coudée " ?

28. Pourquoi auſſi vous inquiétez-vous pour le vêtement ? Conſiderez comment croiſſent les lis des champs ; ils ne travaillent point, ils ne filent point ;

29. & cependant je vous déclare que Salomon même dans toute ſa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux ".

30. Si donc Dieu a ſoin de vêtir de cette ſorte une herbe des champs, qui eſt aujourd'hui, & qui ſera demain jettée dans le four " ; combien aura-t-il plus de ſoin de vous vêtir, ô hommes de peu de foi " ?

℣. 27. *expl.* C'eſt de même que s'il diſoit : Comme vous ne pouvez pas avec tous vos ſoins faire croître votre corps, vous ne pouvez point non plus avec toutes vos inquiétudes vous aſſurer votre nourriture. Ce qui fait voir, ajoute ſaint Chryſoſtome, que ce ne ſont point nos ſoins particuliers, mais la providence de Dieu qui fait tout dans les choſes mêmes où nous paroiſſons avoir plus de part ; & que ſi Dieu nous abandonnoit, nous péririons avec toutes nos inquiétudes & tous nos travaux.

℣. 29. *expl.* Quel eſt en effet, dit S. Jérôme, l'ouvrage en ſoie, en broderie, ou tapiſſerie ? Quelle eſt la pourpre royale qui peut approcher de la beauté vive & naturelle des fleurs ?

℣. 30. *expl.* pour le chauffer.

Ibid. *expl.* JESUS-CHRIST reproche à ceux qui s'inquiétoient pour avoir le néceſſaire, leur peu de foi : car il vouloit leur faire connoître par là, que c'eſt principalement cette foi vive qui eſt néceſſaire au Chrétien, & qu'avec elle rien ne pourra lui manquer. Auſſi c'eſt ſouvent à cauſe que nous manquons de foi, & en punition de notre peu de fidelité à accomplir ſa volonté, & à rechercher ſon

31. Ne vous inquiétez donc point, en disant: Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous?

32. Comme font les Payens qui recherchent toutes ces choses: car votre Pere sçait que vous en avez besoin.

33. Cherchez donc premierement le royaume de Dieu & sa justice ", & toutes ces choses " vous seront données par-dessus " ¶.

34. C'est pourquoi ne soyez point en inquiétude pour le lendemain; car le lendemain aura soin de lui-même: à chaque jour suffit son mal ".

31. *Nolite ergo solliciti esse, dicentes: Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur?*

32. *Hæc enim omnia gentes inquirunt: scit enim pater vester, quia his omnibus indigetis.*

33. *Quærite ergo primùm regnum Dei, & justitiam ejus: & hæc omnia adjicientur vobis.*

34. *Nolite ergo solliciti esse in crastinum. Crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi: sufficit diei malitia sua.*

" oyaume avant toutes choses, qu'il nous prive de son secours.

℣. 33. *expl.* la justice de Dieu: c'est-à-dire, d'être justes non seulement devant les hommes, mais devant Dieu par la foi & l'accomplissement de ses commandemens: puisque sans cela on ne doit point chercher, & on ne peut arriver à ce royaume de Dieu.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, que le royaume de Dieu étant votre fin & votre bien principal, & ces autres choses étant seulement des moyens pour y arriver, il ne faut chercher ces moyens que dans la vûe du principal, & comme des choses nécessaires durant cette vie pour arriver à la fin que vous vous proposez.

Ibid. *expl.* non comme un bien auquel vous deviez vous arrêter, mais comme un moyen pour arriver à ce bien même.

℣. 34. *expl.* C'est-à-dire, son travail, son affliction & sa peine. Comme s'il disoit: Il suffit d'attendre au lendemain pour songer au lendemain, & chaque jour fournit à l'homme assez de travail & d'affliction, sans qu'il prévienne les jours par ses vaines inquiétudes & ses chagrins inutiles.

CHAPITRE VII.

§. 1. *Suite du Sermon ſur la montagne. Ne point juger. Ne point donner le Saint aux chiens.*

1. *NOlite judicare, ut non judicemini.*

2. *In quo enim judicio judicaveritis, judicabimini : & in qua menſura menſi fueritis, remetietur vobis.*

3. *Quid autem vides feſtucam in oculo fratris tui : & trabem in oculo tuo non vides?*

4. *Aut quomodo dicis fratri tuo : Sine ejiciam feſtucam de*

1. NE jugez point, afin que vous ne ſoyez point jugés ‖. *Luc 6. 37. Rom. 2. 1.*

2. Car vous ſerez jugés ſelon que vous aurez jugé les autres ; & on ſe ſervira envers vous de la même meſure dont vous vous ſerez ſervis *envers eux* ‖. *Marc 4. 24.*

3. Pourquoi voyez-vous une paille ‖ dans l'œil de votre frere, vous qui ne voyez pas une poutre dans votre œil ‖ ?

4. Où comment dites-vous à votre frere : Laiſſez-moi tirer un paille

℣. 1. *expl.* JESUS-CHRIST n'ôte pas ici la puiſſance de juger à ceux qui ſont établis pour reprendre & pour punir les crimes : mais il condanne le jugement qu'on porte contre ſon frere, lorſque par légereté, ou prévention, ou par un principe de malignité, on juge de ſa conduite, de ſes ſentimens & de ſes intentions d'une maniere deſavantageuſe ; & il veut nous obliger par là d'interpreter toujours favorablement les choſes qui ſont douteuſes, comme l'intention avec laquelle elles ſont faites lorſqu'on ne la connoît pas.

℣. 2. *expl.* Vous recevrez le même jugement de la part de Dieu, non quant à la maniere téméraire & injuſte, mais quant à la ſubſtance, qui ſera ſévere ou favorable, ſelon que le vôtre l'aura été.

℣. 3. *expl.* un léger défaut dans ſes mœurs.

Ibid. *expl.* qui êtes coupables de grands crimes, ſans y faire attention.

de votre œil, vous qui avez une poutre dans le vôtre ?

oculo tuo: & ecce trabs eſt in oculo tuo ?

5. Hypocrite, ôtez premierement la poutre de votre œil, & alors vous verrez comment vous pourrez tirer // la paille de l'œil de votre frere.

5. *Hypocrita, ejice primùm trabem de oculo tuo, & tunc videbis ejicere feſtucam de oculo fratris tui.*

6. Gardez-vous bien de donner les choſes ſaintes // aux chiens //, & ne jettez point vos perles devant les pourceaux, depeur qu'ils ne les foulent ſous leurs pieds, & que ſe tournant *contre vous*, ils ne vous déchirent.

6. *Nolite dare ſanctum canibus, neque mittatis margaritas veſtras ante porcos, ne fortè conculcent eas pedibus ſuis, & converſi dirumpant vos.*

§. 2. *Demander, chercher, frapper. Abregé de la loi.*

Infrà 22. 22. *Marc* 11. 24. *Luc* 11. 9.

7. Demandez, & on vous donnera ; cherchez, & vous trouverez ; frappez *à la porte*, & on vous ouvrira.

7. *Petite, & dabitur vobis ; quarite, & invenietis ; pulſate, & aperietur vobis.*

Joan. 14. 13.

8. Car quiconque de-

8. *Omnis enim qui*

℣. 5. *autr.* & après cela vous verrez aſſez clair pour tirer.

℣. 6. *lettr.* le Saint.

Ibid. *expl.* JESUS-CHRIST avertit les Paſteurs & les Prédicateurs évangéliques, de n'expoſer ni la vérité, ni les ſaints myſteres au mépris des impies, dont les uns combattent & déchirent, pour le dire ainſi, la verité en criant contre elle, & en aboyant comme des *chiens* ; & les autres *la foulent ſous leurs pieds* avec le dernier mépris, comme des *pourceaux* abandonnés à leurs plaiſirs & tout plongés dans la boue. Ce qui doit s'entendre ainſi, dit un Interprete, ſi la néceſſité d'inſtruire ceux qui ſont préſens, & à qui la verité peut être utile, ou d'éviter le ſcandale qui naîtroit du ſilence, ou d'empêcher que l'honneur de Dieu n'en ſoit bleſſé, n'oblige d'en uſer autrement. *Tirin.*

petit, accipit; & qui quærit, invenit, & pulſanti aperietur.

mande reçoit, & qui cherche trouve; & on ouvrira à celui qui frappe *à la porte.* *Jacob* 1. 6.

9. *Aut quis eſt ex vobis homo, quem ſi petierit filius ſuus panem, numquid lapidem porriget ei?*

9. Auſſi qui eſt l'homme d'entre vous qui donne une pierre à ſon fils, lorſqu'il lui demande du pain? *Luc* 11. 11.

10. *Aut ſi piſcem petierit, numquid ſerpentem porriget ei?*

10. Ou s'il lui demande un poiſſon, lui donnera-t-il un ſerpent?

11. *Si ergo vos, cùm ſitis mali, noſtis bona data dare filiis veſtris: quantò magis pater veſter, qui in cœlis eſt, dabit bona petentibus ſe?*

11. Si donc étant méchans comme vous êtes, vous ſçavez donner de bonnes choſes à vos enfans, à combien plus forte raiſon votre Pere qui eſt dans les cieux, donnera-t-il les *vrais* biens à ceux qui les lui demandent?

12. *Omnia ergo quæcumque vultis ut faciant vobis homines, & vos facite illis. Hæc eſt enim lex & prophetæ.*

12. Faites donc aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous faſſent‖: car c'eſt-là la loi & les Prophetes‖. *Tob.* 4. 16. *Luc* 6. 31.

§. 3. *Voie étroite.*

13. *Intrate per anguſtam portam: quia lata porta, & ſpatioſa via eſt, quæ ducit*

13. Entrez par la porte étroite; parce que la porte de la perdition eſt large, & le chemin qui y mene *Luc* 13. 24.

℣. 12. *expl.* Ces paroles ſont rapportées dans S. Luc après celles-ci: *Donnez à tous ceux qui vous demandent.* La liaiſon qu'elles ont enſemble eſt ainſi plus viſible.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, ce que les Prophetes & la loi vous ont préſcrit par toutes les ordonnances qui regardent le prochain: qui ſe réduiſent toutes à vouloir aux autres tout le bien qu'on ſe ſouhaite à ſoi-même, & à ne leur déſirer non plus de mal qu'on ne peut s'en ſouhaiter.

est spacieux, & il y en a beaucoup qui y entrent ".

ad perditionem, & multi sunt qui intrant per eam.

14. Que la porte de la vie est petite, que la voie qui y mene est étroite, & qu'il y en a peu qui la trouvent!

14. *Quàm angusta porta, & arcta via est, quæ ducit ad vitam: & pauci sunt, qui inveniunt eam!*

§. 4. *Faux-prophetes. Fruits semblables à l'arbre.*

†VII. Dimanche après la Pentecôte.

15. † Gardez-vous des faux prophetes", qui viennent à vous couverts de peaux de brebis, & qui au-dedans sont des loups ravissans.

15. *Attendite à falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces.*

Luc 6. 44.

16. Vous les connoîtrez par leurs fruits. Peut-on cueillir des raisins sur des épines, ou des figues sur des ronces?

16. *A fructibus eorum cognoscetis eos. Numquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus?*

17. Ainsi tout arbre qui est bon produit de bons fruits; & tout arbre qui est mauvais produit de mauvais fruits.

17. *Sic omnis arbor bona fructus bonos facit: mala autem arbor malos fructus facit.*

18. Un bon arbre ne peut produire de mauvais

18. *Non potest arbor bona malos fruc-*

ŷ. 13. *expl.* La voie large, c'est celle des cupidités du siecle, dans laquelle marchent les hommes charnels; la voie étroite est celle de la loi Evangelique, de la pénitence, de la croix & des autres mortifications enseignées & pratiquées par JESUS-CHRIST. Ce n'est pas que la voie du ciel soit pénible en elle-même, dit S. Chrysostome, mais c'est à notre corruption & à notre lâcheté qu'elle est pénible: & elle n'est étroite qu'à ceux dont le cœur est resserré.

ŷ. 15. *expl.* Saint Jérôme & S. Augustin croient que ces paroles s'entendent principalement des hérétiques; S. Chrysostome, de ceux dont la vie est corrompue, & qui se revêtent au-dehors d'une apparence de piété pour mieux séduire ceux qui ne les connoissent pas.

tus facere : neque arbor mala bonos fructus facere.

fruits, & un mauvais arbre n'en peut produire de bons ".

19. *Omnis arbor, quæ non facit fructum bonum, excidetur, & in ignem mittetur.*

19. Tout arbre qui ne produit point de bon fruit, ſera coupé & jetté au feu. *Supra* 3. 10.

20. *Igitur ex fructibus eorum cognoſcetis eos.*

20. Vous les reconnoîtrez donc par leurs fruits.

§. 5. *Dieu juge les cœurs.*

21. *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum : ſed qui facit voluntatem patris mei, qui in cœlis eſt, ipſe intrabit in regnum cœlorum.*

21. Ceux qui me diſent: Seigneur, Seigneur", n'entreront pas tous dans le royaume des cieux : mais celui-là *ſeulement* y entrera qui fait la volonté de mon Pere qui eſt dans les cieux ¶. *Infrà* 25. 11. *Luc* 6. 46.

22. *Multi dicent mihi in illa die : Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, & in nomine tuo dæmonia eje-*

22. Pluſieurs me diront en ce jour-là " : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétiſé en votre nom : n'avons-nous pas chaſſé les démons en vo-

℣. 18. *expl.* Comme le Prophete du Seigneur qui nous eſt figuré par l'arbre qui eſt bon, produit de bons fruits tant qu'il lui demeure fidele ; ainſi le faux prophete & le Docteur du menſonge, tant qu'il ne change point par la pénitence, ne peut ſe cacher long-tems ſous la peau de la brebis, mais il ſe découvre par ſes œuvres qui ſont des fruits corrompus, & conformes à la corruption de leur racine, qui eſt le cœur.

℣. 21. *expl.* C'eſt-à-dire, qui ſe contentent de me reconnoître publiquement pour leur Seigneur, & de ſe dire mes diſciples, ſans obéir à mes commandemens & ſans ſuivre mes maximes.

℣. 22. *expl.* au plus grand jour où il s'agira d'entrer dans le royaume des cieux, ou d'en être exclus, lorſqu'il faudra comparoître devant le tribunal de JESUS-CHRIST.

Act. 19. 13. tre nom ; & n'avons-nous pas faits pluſieurs miracles en votre nom ?

cimus, & in nomine tuo virtutes multas fecimus ?

23. Et alors je leur dirai hautement // : Je ne vous ai jamais connus // : Retirez-vous de moi, vous qui faites des œuvres d'iniquité.

23. *Et tunc confitebor illis : Quia numquam novi vos : diſcedite à me, qui operamini iniquitatem.*

Pſ. 6. 9. *Infrà* 25. 41. *Luc* 13. 27.

§. 6. *Bâtir ſur la pierre, & non ſur le ſable.*

Luc 6. 47. *Rom.* 2. 13. *Jacob.* 1. 22.

24. Quiconque entend donc // ces paroles que je dis, & les pratique, ſera comparé à un homme ſage, qui a bâti ſa maiſon ſur la pierre // ;

24. *Omnis ergo qui audit verba mea hæc, & facit ea, aſſimilabitur viro ſapienti, qui ædificavit domum ſuam ſupra petram ;*

25. & lorſque la pluie eſt tombée, que les fleuves ſe ſont débordés, que les vents ont ſoufflé, & ſont venus fondre ſur cette maiſon, elle n'eſt point tombée, parce qu'elle étoit fondée ſur la pierre.

25. *& deſcendit pluvia, & venerunt flumina, & flaverunt venti, & irruerunt in domum illam, & non cecidit : fundata enim erat ſuper petram.*

℣. 23. *lettr.* confeſſerai, déclarerai.

Ibid. *expl.* pour mes ſerviteurs & mes amis. Car celui qui prophétiſe, celui qui fait des miracles, le fait quelquefois, ſelon les ſaints Peres, ſans aucun mérite de ſon côté, mais par la ſeule vertu de l'invocation du nom adorable de JESUS-CHRIST. *S. Hilaire. S. Chryſoſt. S. Jerôme.*

℣. 24 *expl.* C'eſt ici la concluſion de tout ce Sermon que JESUS-CHRIST a fait ſur la montagne.

Ibid. *expl.* La foi en JESUS-CHRIST, ou JESUS-CHRIST lui même eſt la pierre qui ſert de fondement à l'édifice du Chrétien. Celui donc qui eſt affermi ſur l'amour de JESUS-CHRIST, qui lui fait accomplir les divins préceptes, ne peut être renverſé par la tentation des plaiſirs, figurés par la pluie ; ni par les mouvemens des paſſions plus violentes, marquées par les fleuves qui ſe débordent ; ni enfin par toute la fureur des ennemis de notre ſalut, ſignifiés par les vents.

26. Et

26. *Et omnis, qui audit verba mea hæc, & non facit ea, similis erit viro stulto, qui ædificavit domum suam super arenam:*

26. Mais quiconque entend ces paroles que je dis, & ne les pratique point, il est semblable à un homme insensé, qui a bâti sa maison sur le sable ″ :

27. *& descendit pluvia, & venerunt flumina, & flaverunt venti, & irruerunt in domum illam, & cecidit, & fuit ruina illius magna.*

27. & lorsque la pluie est tombée, que les fleuves se sont débordés, que les vents ont soufflé & sont venus fondre sur cette maison, elle a été renversée, & la ruine en a été grande.

28. *Et factum est: cùm consummasset Jesus verba hæc, admirabantur turbæ super doctrina ejus.*

28. Or JESUS ayant achevé tous ces discours, les peuples étoient dans l'admiration de sa doctrine.

29. *Erat enim docens eos sicut potestatem habens, & non sicut Scribæ eorum, & Pharisæi.*

29. Car il les instruisoit comme ayant autorité ″, & non pas comme les Scribes ni *comme* les Pharisiens. *Marc* 1. 22. *Luc* 4. 32.

℣. 26. *expl.* Ceux-là bâtissent sur le sable, qui bâtissent sur un autre fondement que la verité de la parole de JESUS-CHRIST, & son amour, qui entendent le saint Evangile, & ne le pratiquent pas.

℣. 29. *expl.* C'est à dire, qu'il leur parloit non pas seulement comme de la part de Dieu, mais comme étant Dieu lui même : puisqu'après leur avoir représenté ce qu'on avoit dit aux anciens, il ajoutoit aussi-tôt comme un grand législateur : *Et moi je vous dis, &c.* ajoutant ce qu'il vouloit à la loi, & la perfectionnant dans les choses où elle sembloit défectueuse. Il découvroit aussi l'esprit même de cette loi, qui étoit toujours demeuré comme renfermé sous l'écorce de la lettre. De plus, ses paroles avoient une force qui convainquoit l'esprit & entraînoit le cœur quand elles étoient accompagnées de l'onction de sa grace.

CHAPITRE VIII.

§. 1. *Lépreux.*

† III. Dimanche après les Rois, ou XXIV. après la Pent-ec.

1. † JESUS étant descendu de la montagne, une grande foule de peuple le suivit :

Marc 1. 40. *Luc* 5. 12.

2. & un lépreux venant à lui l'adoroit, en lui disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir ".

3. JESUS étendant la main le toucha ", & lui dit : Je le veux : Soyez guéri " ; & sa lepre fut guérie " au même instant.

Levit. 14. 2.

4. *Alors* JESUS lui dit : Gardez-vous bien de parler de ceci à personne ; mais allez vous montrer au Prêtre, & offrez le don prescrit par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage ".

1. *CUm autem descendisset de monte, secutæ sunt eum turbæ multæ :*

2. *& ecce leprosus veniens, adorabat eum, dicens : Domine, si vis, potes me mundare.*

3. *Et extendens Jesus manum, tetigit eum, dicens : Volo. Mundare. Et confestim mundata est lepra ejus.*

4. *Et ait illi Jesus : Vide, nemini dixeris ; sed vade, ostende te sacerdoti, & offer munus, quod præcepit Moyses, in testimonium illis.*

℣. 2. *lettr.* purifier. *expl.* Ce qui fait voir qu'en l'adorant comme Dieu, il ne doutoit point de sa puissance pour le guérir ; mais qu'il s'abandonnoit absolument à sa volonté pour sa guérison, sçachant, bien qu'elle en dépendoit uniquement.

℣. 3. *expl.* Saint Jean Chrysostome croit qu'il le fit, pour faire connoître qu'il étoit au-dessus de la loi qui défendoit de toucher à un lépreux, & que rien n'étoit impur à celui qui étoit lui-même la source de la pureté.

Ibid. *lettr.* purifié.

Ibid. *lettr.* purifiée.

℣. 4. *expl.* En se montrant ainsi aux Prêtres par l'ordre

§. 2. *Centenier.*

5. *Cùm autem introiſſet Capharnaüm, accеſſit ad eum Centurio, rogans eum,*

6. *& dicens: Domine, puer meus jacet in domo paralyticus, & malè torquetur.*

7. *Et ait illi Jeſus: Ego veniam, & curabo eum.*

8. *Et reſpondens Centurio, ait: Domine, non ſum dignus ut intres ſub tectum meum: ſed tantùm dic verbo, & ſanabitur puer meus.*

9. *Nam & ego homo ſum ſub poteſtate*

5. † JESUS étant entré dans Capharnaüm, un Centenier ‖ vint le trouver ‖, & lui fit cette priere: † Jeudi de Carême. *Lu.* 7. 1.

6. Seigneur, mon ſerviteur eſt couché & malade de paralyſie dans ma maiſon, & il ſouffre extrémement.

7. JESUS lui ‖ dit: J'irai, & je le guérirai.

8. Mais le Centenier lui répondit ‖: Seigneur, je ne ſuis pas digne que vous entriez dans ma maiſon: mais dites ſeulement une parole, & mon ſerviteur ſera guéri. *Luc* 7. 6.

9. Car quoique je ne ſois moi-même qu'un

de JESUS-CHRIST, il leur faiſoit voir premierement la toute-puiſſance de celui dont la ſeule volonté l'avoit guéri de ſa lepre. En ſecond lieu, il rendoit un témoignage à l'innocence de cet Homme-Dieu qu'on accuſoit d'être un violateur de la loi. Et JESUS-CHRIST en uſoit ainſi, dit S. Jerôme, afin que ſoit qu'ils cruſſent au Sauveur du monde en voyant ce grand miracle, ou qu'ils n'y cruſſent pas, il en tirât également ſa gloire: s'ils croyoient ils étoient ſauvés; s'ils ne croyoient pas, ils devenoient inexcuſables d'avoir refuſé de ſe rendre à un témoignage ſi évident de la vérité.

℣. 5. *expl.* Capitaine de cent hommes.

Ibid. *expl.* Non par lui-même, ſelon S. Luc, mais par les principaux des Juifs & par ſes amis, s'étant cru indigne d'y aller lui-même en perſonne: ſans doute à cauſe qu'il étoit Payen.

℣. 7. *expl.* à ceux qui étoient venus de ſa part.

℣. 8. *expl.* il lui fit dire par ceux qui étoient venus l'avertir, que le Sauveur étoit aſſez proche de ſa maiſon.

homme ſoumis à la puiſſance *d'un autre*, ayant néanmoins des ſoldats ſous moi, je dis à l'un : Allez *là*, & il y va ; & à l'autre : Venez *ici*, & il *y* vient ; & à mon ſerviteur : Faites cela, & il le fait ".

conſtitutus, habens ſub me milites, & dico huic : Vade, & vadit : & alii, Veni, & venit : & ſervo meo, Fac hoc, & facit.

10. JESUS entendant ces paroles en fut dans l'admiration ", & dit à ceux qui le ſuivoient : Je vous dis & je vous en aſſure, que je n'ai point trouvé une ſi grande foi dans Iſrael.

10. *Audiens autem Jeſus miratus eſt, & ſequentibus ſe dixit : Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Iſrael.*

11. Auſſi je vous déclare, que pluſieurs viendront d'orient & d'occident " , & auront place dans le royaume des cieux avec Abraham, Iſaac & Jacob :

Malach. 1. 11.

11. *Dico autem vobis, quòd multi ab oriente, & occidente venient, & recumbent cum Abraham, & Iſaac, & Jacob in regno cœlorum ;*

12. mais que les enfans du royaume " ſeront jettés dans les ténebres extérieures ". Il y aura là des

12. *filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores : ibi erit fletus & ſtridor*

℣. 9. *ſuppl.* Combien vous, Seigneur, qui êtes Dieu & tout-puiſſant, ſerez-vous plutôt obéi quand vous parlerez ?

℣. 10. *expl.* Il vouloit en admirant cette grande foi dans un Payen, la faire admirer non ſeulement de tous ſes diſciples & de tous les Juifs qui le ſuivoient, mais encore de toute la poſterité.

℣. 11. *expl.* JESUS CHRIST prédit la vocation des Gentils, & en même-tems il humilie l'orgueil des Juifs.

℣. 12. *expl.* Les Juifs ſont ainſi nommés, parce que le royaume avoit été préparé pour eux, que la loi leur avoit été donnée, que les Prophetes leur avoient été envoyés, que le temple & le Sacerdoce établi de Dieu étoit parmi eux.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, dans l'enfer, ainſi nommé par

dentium.

pleurs & des grincemens de dents.

13. *Et dixit Jesus Centurioni : Vade, & sicut credidisti, fiat tibi. Et sanatus est puer in illa hora.*

13. Alors JESUS dit au Centenier : Allez, & qu'il vous soit fait selon que vous avez cru. Et son serviteur fut guéri à la même heure ¶.

§. 3. *Belle mere de S. Pierre. Malades guéris.*

14. *Et cùm venisset Jesus in domum Petri, vidit socrum ejus jacentem, & febricitantem :*

14. JESUS étant venu // en la maison de Pierre //, vit sa belle-mere qui étoit au lit, & qui avoit la fievre.

15. *& tetigit manum ejus, & dimisit eam febris, & surrexit, & ministrabat eis.*

15. & lui ayant touché la main, la fievre la quitta ; elle se leva *aussi-tôt*, & elle les servoit //.

16. *Vesperè autem facto, obtulerunt ei*

16. Sur le soir, on lui présenta plusieurs possé- *Marc 1. 32.*

le Fils de Dieu, à cause que la béatitude est représentée dans les Ecritures sous la figure d'un souper ; & que le lieu où l'on faisoit le souper étoit éclairé par un grand nombre de luminaires ; ainsi lorsque l'on étoit chassé de ce lieu, l'on étoit comme jetté *dans les ténebres extérieures*, c'est-à-dire, dans les ténebres qui étoient hors la chambre du souper.

℣. 14. *expl.* Ceci & toute la suite jusqu'à la fin du ch. 9. ne paroît pas rapporté dans l'ordre du tems : S. Matthieu donc à l'occasion des miracles de JESUS, reprend ici ces particularités, après les avoir omises.

Ibid *expl.* Elle est nommée dans S. Marc, *la maison de Simon & d'André* : Ce qui peut faire juger ou qu'elle avoit été en commun à ces deux freres, qui avoient alors tout quitté pour suivre JESUS CHRIST, ou qu'elle appartenoit à leur pere, ou même à la belle-mere de S. Pierre, & qu'ils avoient accoutumé d'y loger.

℣. 15. *expl.* Ce qui montre d'un côté la souveraine puissance de JESUS CHRIST, & de l'autre la reconnoissance & le grand zele de cette femme.

dés, & il en chaſſa les *malins* eſprits par ſa parole, & guérit tous ceux qui étoient malades;

multos dæmonia habentes: & ejiciebat ſpiritus verbo: & omnes malè habentes curavit;

Iſaïe 53. 4. 1. Petr. 2. 24.

17. afin que " cette parole du prophete Iſaïe fût accomplie: Il a pris lui-même nos infirmités, & il s'eſt chargé " de nos maladies".

17. *ut adimpleretur quod dictum eſt per Iſaïam prophetam dicentem: Ipſe infirmitates noſtras accepit, & ægrotationes noſtras portavit.*

§. 4. *Suivre pauvre* JESUS-CHRIST *pauvre. Morts. Enſevelir les morts.*

18. Or JESUS ſe voyant environné d'une grande foule de peuple, ordonna *à ſes diſciples* de *le* paſſer à l'autre bord du lac ".

18. *Videns autem Jeſus turbas multas circum ſe, juſſit ire trans fretum.*

19. Alors un Scribe *ou* Docteur de la loi s'approchant: lui dit: Maître, je vous ſuivrai en quelque lieu que vous alliez ".

19. *Et accedens unus Scriba, ait illi: Magiſter, ſequar te, quocumque ieris.*

℣. 17. *autr.* en ſorte que.

Ibid. *lettr.* il a porté.

Ibid. *expl.* Le paſſage d'Iſaïe s'entend particulierement des maladies ſpirituelles de nos ames: l'Evangéliſte l'applique aux maladies corporelles, pour nous marquer, dit S. Chryſoſtome, que la plûpart de ces maladies tirent leur origine de celles des ames.

℣. 18. *expl.* du lac de Généſareth. Soit pour ſe défaire de la foule importune qui l'environnoit, ou pour nous donner un exemple d'humilité & d'éloignement de toute vaine gloire; ou pour adoucir en quelque ſorte l'envie des Prêtres, des Phariſiens & des Docteurs de la loi, ou enfin pour aller délivrer deux pauvres poſſedés dans le païs des Géraſéniens.

℣. 19. *expl.* comme votre diſciple. Cette parole a paru à S. Chryſoſtome pleine de préſomption. Quelques Peres ont cru que cet homme étoit poſſedé de l'amour du bien, &

20. *Et dicit ei Jesus : Vulpes foveas habent, & volucres cæli nidos : filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.*

20. Et JESUS lui répondit : Les renards ont des tanieres, & les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le Fils-de-l'homme n'a pas où reposer sa tête ". *Luc 9. 58.*

21. *Alius autem de discipulis ejus ait illi : Domine, permitte me primùm ire, & sepelire patrem meum.*

21. Un autre de ses disciples lui dit : Seigneur, permettez-moi d'aller ensevelir mon pere avant que je vous suive.

22. *Jesus autem ait illi : Sequere me, & dimitte mortuos sepelire mortuos suos.*

22. Mais JESUS lui dit : Suivez-moi, & laissez aux morts " le soin d'ensevelir leurs morts ".

§. 5. *Tempête appaisée.*

23. *Et ascendente eo in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus :*

23. † Il entra *ensuite* dans la barque, accompagné de ses disciples : *Marc 4. 36. Luc 8. 22.*

† IV. Dimanche après les Rois, ou XXV. après la Pentec.

& que touché de la grandeur des miracles du Fils de Dieu, il voulut le suivre pour faire une espece de trafic de la pieté : c'est-à-dire, qu'il désiroit la même chose que Simon le Magicien voulut depuis acheter de S. Pierre ; & qu'il cherchoit dans le même esprit à faire des œuvres miraculeuses.

℣. 20. *expl.* JESUS-CHRIST ayant plus d'égard dans sa réponse à ce qu'il pensoit qu'à ce qu'il disoit, lui fait envisager qu'il se trompoit dans ses vûes, & que le Fils de l'homme ne menoit qu'une vie pauvre & humiliée. Cependant notre Sauveur ne l'avoit pas rejetté en lui parlant de la sorte : il lui avoit seulement reproché en termes couverts son mauvais désir, lui laissant en même tems la liberté de le suivre, s'il vouloit vivre aussi rabaissé & aussi pauvre que lui.

℣. 22. *expl.* à ceux qui sont morts selon l'ame.

Ibid. *expl.* JESUS-CHRIST ne défend pas ces derniers devoirs, dit S. Chrysostome ; mais il a seulement dessein de nous faire concevoir que nous n'avons rien de plus important que l'affaire de notre salut, & que d'être fidele à suivre le Seigneur, lorsqu'il nous appelle à lui.

24. & auſſi-tôt il s'éleva ſur la mer une ſi grande tempête, que la barque étoit couverte de flots; & lui cependant dormoit ||.

24. *& ecce motus magnus factus eſt in mari, ita ut navicula operietur fluctibus, ipſe verò dormiebat.*

25. Alors ſes diſciples s'approcherent de lui, & l'éveillerent, en lui diſant: Seigneur, ſauvez-nous, nous périſſons.

25. *Et acceſſerunt ad eum diſcipuli ejus, & ſuſcitaverunt eum, dicentes, Domine, ſalva nos, perimus.*

26. Jesus leur répondit: Pourquoi êtes-vous timides, hommes de peu de foi ||? Et ſe levant en même-tems il commanda || aux vents & à la mer, & il ſe fit un grand calme.

26. *Et dicit eis Jeſus: Quid timidi eſtis, modicæ fidei? Tunc ſurgens, imperavit ventis & mari, & facta eſt tranquillitas magna.*

27. Alors ceux qui étoient préſens || furent dans l'admiration, & ils diſoient: Quel eſt celui-ci à qui les vents & la mer obéiſſent || ¶?

27. *Porrò homines mirati ſunt, dicentes: Qualis eſt hic, quia venti & mare obediunt ei?*

§. 6. *Démons chaſſés, pourceaux précipités.*

Marc 5. 1. *Luc* 8. 26.

28. Jesus étant paſſé à l'autre bord au païs des Géraſéniens ||, deux poſ-

28. *Et cùm veniſſet trans fretum in regionem Geraſenorum,*

℣. 24. *expl.* Ce ſommeil étoit naturel, mais volontaire.

℣. 26. *expl.* Les diſciples manquoient de foi. Car s'ils avoient eu de Jesus Christ l'idée qu'ils devoient avoir, ils l'auroit cru tout-puiſſant pour appaiſer cette tempête ſans qu'ils l'euſſent réveillé.

Ibid. *gr.* parla avec menaces.

℣. 27. *expl.* tant les diſciples que ceux qui étoient dans d'autres barques. *Marc.* 4. 36. *Luc.* 8. 25.

℣. 27. *expl.* Ce qui fait bien voir que le grand nombre des miracles qu'il avoit faits devant leurs yeux, n'avoient pu encore les affermir dans la créance de ſa divinité.

℣. 28. *gr.* Gergéſéniens. *expl.* L'endroit où Jesus-Christ

occurrerunt ei duo habentes dæmonia, de monumentis exeuntes, sævi nimis, ita ut nemo posset transire per viam illam;

29. *& ecce clamaverunt dicentes: Quid nobis & tibi, Jesu fili Dei? Venisti huc ante tempus torquere nos.*

30. *Erat autem non longè ab illis grex multorum porcorum pascens.*

31. *Dæmones autem rogabant eum, dicentes: Si ejicis nos hinc, mitte nos in gregem porcorum.*

sédés, qui étoient si furieux, que personne n'osoit passer par ce chemin-là, sortirent des sépulcres ", & vinrent au-devant de lui;

29. ils se mirent en même tems à crier, & à lui dire: JESUS fils de Dieu, qu'y a-t-il entre vous & nous? Etes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le tems " ?

30. Or il y avoit en un lieu peu éloigné d'eux " un grand troupeau de pourceaux qui paissoient ";

Marc 5. 11. Luc 8. 32.

31. & les démons le prioient, en lui disant: Si vous nous chassez d'ici, envoyez-nous " dans ce troupeau de pourceaux ".

abonda se nommoit le païs des *Géraséniens*, du nom de la ville de *Gerasa*; ou le païs des *Gadaréniens*, du nom de la ville de *Gadara*; car ces deux villes qui n'étoient pas éloignées l'une de l'autre, donnoient indifféremment leur nom au même païs.

℣. 28. *expl.* Les sépulcres des Juifs étoient comme des cavernes où l'on pouvoit se retirer.

℣. 29. *expl.* C'est-à-dire, avant ce jour de la fin du monde, où leur damnation sera consommée avec celle de tous les hommes qu'ils auroient entraînés dans leur malheur.

℣. 30. *grec.* loin d'eux.

Ibid. *expl.* Il n'étoit pas défendu aux Juifs d'en nourrir, soit pour les vendre aux peuples voisins, & aux Romains mêmes qui commandoient dans le païs, soit pour s'en servir à d'autres usages que pour les manger. Peut-être aussi que ces pourceaux appartenoient à des Gentils qui étoient mêlés avec les Juifs dans Gérasa.

℣. 31. *grec.* permettez-nous d'entrer.

Ibid. *expl.* La raison principale pour laquelle ces démons

32. Il leur répondit : Allez ". Et étant ſortis ils entrerent dans ces pourceaux : en même-tems tout ce troupeau courut avec impétuoſité ſe précipiter dans la mer, & ils moururent dans les eaux.

32. *Et ait illis : Ite. At illi exeuntes abierunt in porcos, & ecce impetu abiit totus grex per præceps in mare : & mortui ſunt in aquis.*

33. Alors ceux qui les gardoient s'enfuirent : & étant venus à la ville ils raconterent tout ceci, & ce qui étoit arrivé aux poſſédés.

33. *Paſtores autem fugerunt : & venientes in civitatem, nuntiaverunt omnia, & de eis, qui dæmonia habuerant.*

34. Auſſi-tôt toute la ville ſortit *pour aller* au-devant de JESUS ; & l'ayant vû, ils le ſupplierent de ſe retirer de leur païs ".

Marc 5. 17. Luc 8. 37.

34. *Et ecce tota civitas exiit obviam Jeſu : & viſo eo rogabant, ut tranſiret à finibus eorum.*

voulurent entrer dans ces bêtes, étoit ſans doute afin que ceux à qui elles appartenoient fuſſent conſternés par la perte de leurs troupeaux, & moins diſpoſés à recevoir JESUS-CHRIST.

℣. 32. *expl.* JESUS-CHRIST leur accorda cette permiſſion, pour faire comprendre de quelle fureur le démon étoit tranſporté contre les hommes : & nous apprendre qu'il n'y a rien de plus foible que cette rage du démon ; puiſqu'il n'avoit pas le pouvoir d'entrer même dans des pourceaux s'il n'en recevoit la permiſſion.

℣. 34. *expl.* Saint Jérôme attribue à un ſentiment d'humilité la priere qu'ils lui font de ſe retirer, comme ſe jugeant indignes de ſa préſence : mais il ſemble que la crainte de quelqu'autre perte en fut la vraie cauſe.

CHAPITRE IX.

§. 1. *Paralytique.*

1. *ET ascendens in naviculam, transfretavit, & venit in civitatem suam.*

2. *Et ecce offerebant ei paralyticum jacentem in lecto. Et videns Jesus fidem illorum, dixit paralytico: Confide fili, remittuntur tibi peccata tua.*

3. *Et ecce quidam de Scribis dixerunt intra se: Hic blasphemat.*

4. *Et cùm vidisset Jesus cogitationes eorum, dixit: Ut quid cogitatis mala in cordibus vestris?*

5. *Quid & facilius dicere: dimittuntur tibi peccata tua: an*

† 1. JESUS étant monté dans une barque, repassa le lac, & vint en sa ville ". XXVIII. Dimanc. après la Pentec.

2. Et comme on lui eut présenté un paralytique couché dans un lit, JESUS voyant leur foi ", dit à ce paralytique: Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis. *Marc* 2. 3. *Luc* 5. 18.

3. Aussi-tôt quelques-uns des Scribes dirent en eux-mêmes: Cet homme blasphême ".

4. Mais JESUS ayant connu ce qu'ils pensoient, leur dit: Pourquoi avez-vous de mauvaises pensées dans vos cœurs " ?

5. Lequel est le plus aisé, ou de dire: Vos péchés vous sont remis, ou de

℣. 1. *expl.* Capharnaüm qu'il avoit prise pour sa demeure ordinaire, depuis qu'il s'étoit retiré de Nazareth.

℣. 2. *expl.* du paralytique & de ceux qui le portoient.

℣. 3. *expl.* Car ils sçavoient qu'ils n'appartient qu'à Dieu d'effacer les péchés, & ils ne prenoient le Fils de Dieu que pour un homme.

℣ 4. *lettr.* Pourquoi pensez-vous du mal en vos cœurs? *expl.* JESUS-CHRIST prouve qu'il étoit Dieu, puisqu'il connoissoit à nud leurs cœurs, qui ne pouvoient être connus que de Dieu seul.

dire : Levez-vous, & marchez " ?

dicere : Surge, & ambula ?

6. Or afin que vous ſachiez que le Fils-de-l'homme a le pouvoir ſur la terre de remettre les pechés : Levez-vous, dit-il alors au paralytique, emportez votre lit ", & vous en allez en votre maiſon.

6. *Ut autem ſciatis, quia filius hominis habet poteſtatem in terra dimittendi peccata, tunc ait paralytico : Surge, tolle lectum tuum, & vade in domum tuam.*

7. Il ſe leva *auſſi-tôt*, & s'en alla en ſa maiſon.

7. *Et ſurrexit, & abiit in domum ſuam.*

8. Et le peuple voyant *ce miracle* fut rempli de crainte ", & rendit gloire à Dieu de ce qu'il avoit donné une telle puiſſance aux hommes " ¶.

8. *Videntes autem turba timuerunt, & glorificaverunt Deum, qui dedit poteſtatem talem hominibus.*

§. 2. *Vocation de ſaint Matthieu.*

Marc 2. 14. Luc 5. 27. † Saint Matthieu

9. † JESUS paſſant de ce lieu, vit un homme aſſis au bureau des impôts, nommé Matthieu ", au-

9. *Et cùm tranſiret inde Jeſus, vidit hominem ſedentem in telonio, Matthæum*

℣. 5. *expl.* C'eſt-à-dire, lequel des deux vous paroît le plus facile, ou de raffermir le corps d'un paralytique, ou de remettre les péchés de l'ame ?

℣. 6. *expl.* pour marque plus certaine d'une guériſon parfaite.

℣. 8. *grec.* d'admiration.

Ibid. *expl.* Après un ſi grand miracle, dit S. Jean Chryſoſtome, ils ne regardent JESUS-CHRIST que comme *un homme* : & ils perdent le fruit principal qu'ils auroient dû retirer des effets divins de ſa puiſſance, en concluant qu'il n'étoit pas ſeulement un homme rempli de la puiſſance de Dieu, mais qu'il étoit Dieu lui-même.

℣. 9. *expl.* JESUS le vit non ſeulement des yeux du corps, mais de ceux de ſa divine miſericorde. S. Marc & S. Luc l'appellent *Lévi*, nom plus honorable que celui de Matthieu, qu'il ſe donne à lui-même auſſi bien que celui de Publicain ; pour confeſſer la grace que Dieu lui avoit faite : parce qu'il avoit été plus connu ſous ce nom dans l'exercice d'une charge très-odieuſe au peuple Juif.

nomine. Et ait illi : Sequere me. Et surgens secutus est eum.

quel il dit : Suivez-moi : & lui aussi-tôt se leva, & le suivit.

10. *Et factum est discumbente eo in domo, ecce multi publicani & peccatores venientes, discumbebant cum Jesu & discipulis ejus.*

10. Et JESUS étant à table dans la maison *de cet homme* ", il y vint beaucoup de publicains & de gens de mauvaise vie ", qui s'y mirent avec JESUS & ses disciples.

11. *Et videntes Pharisæi, dicebant discipulis ejus : Quare cum publicanis & peccatoribus manducat Magister vester?*

11. Ce que les Pharisiens ayant vû, ils dirent à ses disciples : Pourquoi votre Maître mange-t-il avec des publicains & des gens de mauvaise vie ?

12. *At Jesus audiens, ait : Non est opus valentibus medicus, sed malè habentibus.*

12. Mais JESUS les ayant entendus, leur dit : Ce ne sont pas les sains, mais les malades, qui ont besoin de médecin ".

13. *Euntes autem discite quid est : Misericordiam volo, & non sacrificium. Non*

13. C'est pourquoi allez & apprenez ce que veut dire *cette parole* : J'aime mieux la miséricorde que

Osée 6. 6.
Infrà 12. 7.

℣. 10. *expl.* Saint Matthieu ayant suivi le Sauveur lorsqu'il l'appella, il vouloit avant que de tout quitter lui témoigner sa reconnoissance & sa joie par ce festin qu'il lui fit.

Ibid. *lettr.* pécheurs.

℣. 12. *expl.* Il n'entend pas qu'il y eût des hommes qui fussent sains par eux mêmes, & qui n'eussent pas besoin de lui comme de leur medecin, ni que les Pharisiens fussent du nombre des sains. Mais il vouloit seulement leur faire comprendre qu'ils avoient tort de lui reprocher de ce qu'il mangeoit avec les pécheurs : puisqu'il étoit venu dans le monde pour *les pécheurs* qui reconnoissent humblement leurs péchés afin de s'en corriger ; & non pour *les sains* : c'est à-dire, pour ceux qui se regardoient comme sains & justes, quoiqu'ils fussent pleins d'orgueil & d'hypocrisie.

1. *Tim.* 1. 15. le ſacrifice ". Car je ne ſuis pas venu appeller les juſtes", mais les pécheurs",

enim veni vocare juſtos, ſed peccatores.

§. 3. *Jeûne, drap neuf, vaiſſeaux vieux.*

Marc 2. 18. *Luc* 5. 33. 14. Alors les diſciples de Jean" le vinrent trouver, & lui dirent : Pourquoi les Phariſiens & nous jeûnons-nous ſouvent, & que vos diſciples ne jeûnent point ?

14. *Tunc acceſſerunt ad eum diſcipuli Joannis, dicentes : Quare nos, & Phariſæi jejunamus frequenter : diſcipuli autem tui non jejunant ?*

15. Jesus leur répondit : Les amis de l'époux" peuvent-ils être dans la triſteſſe & dans le deuil pendant que l'époux eſt avec eux ? Mais il viendra un tems que l'époux leur ſera ôté" : & alors ils jeûneront".

15. *Et ait illis Jeſus : Numquid poſſunt filii ſponſi lugere quandiu cum illis eſt ſponſus ? Venient autem dies cùm auferetur ab eis ſponſus : & tunc jejunabunt.*

℣. 13. *lettr.* Je veux la miſericorde, & non pas le ſacrifice.

Ibid. *expl.* S'il parle d'eux, c'eſt par ironie qu'il les appelle *juſtes*. Il veut plutôt marquer que tous les hommes étoient pécheurs, puiſqu'il prêchoit à tous la pénitence.

Ibid. *grec.* à la pénitence.

℣. 14. *expl.* Les Phariſiens confondus par les réponſes de Jesus-Christ, & par l'éclat de ſes miracles, ſe ſervent des diſciples de S. Jean pour l'attaquer de nouveau.

℣. 15. *lettr.* Les enfans de l'époux. *grec.* Les enfans de la chambre de l'époux ; *i. e.* les amis ou les compagnons de l'époux : maniere de parler hébraïque, comme l'on dit, *Filius pacis*, pro *amicus pacis. Eſtius.* On donnoit anciennement à ceux qui ſe marioient, quelques jeunes hommes pour les accompagner dans toutes les cérémonies de leur mariage, & ces jeunes-hommes étoient appellés les amis ou les compagnons de l'époux.

℣. 15. *expl.* lorſque la mort le leur aura enlevé.

Ibid. *expl.* C'eſt ce qu'on voit qu'ils pratiquerent en differentes occaſions après la réſurrection de Jesus-Christ ; puiſqu'ils avoient ſoin d'accompagner leurs prieres de leurs jeûnes, & que même toute leur vie ne fut plus qu'un jeûne & qu'une pénitence perpetuelle.

16. *Nemo autem immittit commiſſuram panni rudis in veſtimentum vetus : tollit enim plenitudinem ejus à veſtimento, & pejor ſciſſura fit.*

16. Perſonne ne met une piece de drap neuf // à un vieux vêtement ; autrement le neuf emporteroit une partie du vieux //, & le déchireroit encore davantage.

17. *Neque mittunt vinum novum in utres veteres ; alioquin rumpuntur utres, & vinum effunditur, & utres pereunt. Sed vinum novum in utres novos mittunt, & ambo conſervantur.*

17. Et on ne met point non plus du vin nouveau dans de vieux vaiſſeaux // ; parce que ſi on le fait, les vaiſſeaux ſe rompent, le vin ſe répand, & les vaiſſeaux ſont perdus : mais on met le vin nouveau dans des vaiſſeaux neufs ; & ainſi le vin & les vaiſſeaux ſe conſervent //.

§. 4. *Fille de Jaïre reſſuſcitée. L'Hémorrhoïſſe.*

18. *Hæc illo loquente ad eos, ecce princeps unus acceſſit, & adorabat eum, dicens : Domine, filia*

18. † Lorſqu'il leur diſoit ceci, un chef *de ſynagogue* // s'approcha de lui, & l'adoroit, en lui diſant : Seigneur, ma fille

Marc 5. 22. *Luc* 8. 41. † XXIII. Dimanche après la Pentecôte.

℣. 16. *grec.* qui n'a pas encore été foulé.

Ibid. *lettr.* car il emporte du vêtement ce qui a été mis pour remplir.

℣. 17. *lettr.* outres, *vaiſſeaux de cuir.*

Ibid. *expl.* Les Saints Peres expliquent ainſi ces comparaiſons : Les diſciples du Sauveur étoient encore imparfaits : & le Saint-Eſprit ne les ayant pas renouvellés, ils avoient beſoin que l'on uſât envers eux de beaucoup de condeſcendance. Ainſi il ne falloit pas accabler leur foibleſſe par trop de préceptes & par des pratiques trop pénibles à la nature.

℣. 18. *expl.* Les chefs de ſynagogue préſidoient ſur les peuples, lorſqu'ils s'aſſembloient pour aſſiſter à la lecture des livres ſaints, aux inſtructions publiques, &c. Et ils étoient établis pour empêcher le tumulte dans ces aſſemblées, & pour y faire obſerver toutes choſes ſelon la loi. Celui dont il eſt parlé ici ſe nommoit Jaïre.

est morte présentement ″ ; mais venez lui imposer les mains, & elle vivra ″.

mea modò defuncta est : sed veni, impone manum tuam super eam, & vivet.

19. Alors JESUS se levant le suivit avec ses disciples.

19. *Et surgens Jesus, sequebatur eum, & discipuli ejus.*

Marc 5. 25. Luc 8. 43.

20. En même-tems une femme, qui depuis douze ans étoit affligée d'une perte de sang, s'approcha *de lui* par derriere, & toucha la frange qui étoit au bas de son vêtement ;

20. *Et ecce mulier, quæ sanguinis fluxum patiebatur duodecim annis, accessit retrò, & tetigit fimbriam vestimenti ejus.*

21. car elle disoit en elle-même : Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie.

21. *Dicebat enim intra se : Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero.*

22. JESUS se retournant alors, & la voyant, lui dit, Ma fille, ayez confiance ″, votre foi vous a guérie. Et cette femme fut guérie à la même heure.

22. *At Jesus conversus, & videns eam, dixit : Confide filia, fides tua te salvam fecit. Et salva facta est mulier ex illa hora.*

23. Lorsque JESUS fut arrivé en la maison du chef *de synagogue*, voyant

23. *Et cùm venisset Jesus in domum principis, & vidisset*

℣. 18. *expl.* Sa fille n'étoit pas encore morte : mais la crainte qu'il avoit qu'elle ne mourût, & l'extrémité où il l'avoit laissée le fait parler ainsi : peut-être aussi qu'il crut en effet qu'elle pouvoit bien être morte dans le tems qu'il parloit à JESUS-CHRIST.

Ibid. *expl.* Ce chef de-synagogue n'avoit pas la même foi que le Centenier, puisqu'il croyoit que l'imposition des mains du Sauveur sur sa fille étoit nécessaire pour sa guérison ; au-lieu que le Centenier ne lui demandoit qu'une parole pour la guérison de son serviteur.

℣. 22. *expl.* Il la rassure contre la crainte qu'elle avoit eue d'approcher de lui étant impure.

tibicines & turbam tumultuantem, dicebat :

les joueurs de flute ", & une troupe de perſonnes qui faiſoient grand bruit, il leur dit :

24. *Recedite : non eſt enim mortua puella, ſed dormit. Et deridebant eum.*

24. Retirez-vous ; car cette fille n'eſt pas morte, mais elle n'eſt qu'endormie ". Et ils ſe moquoient de lui.

25. *Et cùm ejecta eſſet turba, intravit ; & tenuit manum ejus. Et ſurrexit puella.*

25. Après donc qu'on eut fait ſortir tout ce monde, il entra, & lui prit la main, & cette petite fille ſe leva :

26. *Et exiit fama hæc in univerſam terram illam.*

26. & le bruit s'en répandit dans tout le païs ¶.

§. 5. *Aveugles guéris.*

27. *Et tranſeunte inde Jeſu, ſecuti ſunt eum duo cæci, clamantes, & dicentes : Miſerere noſtri, fili David.*

27. Comme JESUS ſortoit de ce lieu, deux aveugles le ſuivirent, en criant & en diſant : Fils de David ", ayez pitié de nous.

28. *Cùm autem veniſſet domum, acceſſerunt ad eum cæci. Et dicit eis Jeſus : Creditis quia hoc poſſum facere vobis ? Dicunt*

28. Et lorſqu'il fut venu en la maiſon, ces aveugles s'approcherent de lui. Et JESUS leur dit : Croyez-vous que je puiſſe faire ce que vous me demandez ?

℣. 23. *expl* qui ſelon la coutume, formoient un concert funebre, pour exciter à pleurer & ſe lamenter ceux qui aſſiſtoient à un ſi triſte ſpectacle.

℣. 24. *expl.* Il marque par là qu'il lui étoit auſſi facile de reſſuſciter cette fille de la mort, que de la réveiller d'un ſommeil.

℣. 27. *expl.* C'étoit confeſſer qu'il étoit le Meſſie, à qui ce titre honorable avoit été comme conſacré par la voix du peuple.

Ils lui répondirent : Oui, Seigneur ".

cunt ei : Utique, Domine.

29. Alors il toucha leurs yeux, en disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi ".

29. *Tunc tetigit oculos eorum, dicens : secundùm fidem vestram fiat vobis.*

30. Aussi-tôt leurs yeux furent ouverts. Et JESUS leur défendit fortement d'en parler, en leur disant : Prenez bien garde que qui que ce soit ne le sçache ".

30. *Et aperti sunt oculi eorum : & comminatus est illis Jesus, dicens : Videte ne quis sciat.*

31. Mais eux s'en étant allés, répandirent sa réputation dans tout ce païs-là ".

31. *Illi autem exeuntes, diffamaverunt eum in tota terra illa.*

§. 6. *Possédé muet. Blasphème des Pharisiens.*

Infrà 12. 22. *Luc* 11. 14.

32. Après qu'ils furent sortis, on lui présenta un homme muet possédé du démon.

32. *Egressis autem illis, ecce obtulerunt ei hominem mutum, damonium habentem,*

33. Le démon ayant été

33. *Et ejecto damo-*

℣. 28. *expl.* Ils reconnoissent ainsi sa souveraine puissance.

℣. 29. *expl.* Il vouloit qu'on connût que leur foi intérieure étoit la cause de la guérison de leur corps.

℣. 30. *expl.* Il vouloit inspirer à ses serviteurs le désir de se cacher dans leurs bonnes œuvres ; & peut-être aussi faire connoître en cette occasion, que ces miracles avoient pour principe non un esprit d'ostentation, mais la charité qui le portoit à faire du bien au peuple pour les attirer doucement à la connoissance de la vérité.

℣. 31. *expl.* Aucun des saints Interpretes n'a blâmé ces deux aveugles de n'avoir point obéi à JESUS-CHRIST. Car ils ne purent, dit S. Chrysostome, ayant reçu une telle grace, s'empêcher de devenir les Prédicateurs, & comme les Evangélistes de la gloire du Sauveur : & selon Estius, JESUS-CHRIST ne leur avoit pas tant fait une défense, qu'il avoit voulu donner aux hommes une instruction en termes couverts & mysterieux.

nio, locutus est mutus, & mirati sunt turbæ, dicentes: Numquam apparuit sic in Israel.

chassé, le muet parla, & le peuple en fut dans l'admiration, & ils disoient: On n'a jamais rien vû de semblable en Israel ".

34. *Pharisæi autem dicebant: In principe dæmoniorum ejicit dæmones.*

34. Mais les Pharisiens disoient *au-contraire*: Il chasse les démons par le prince des démons ".

§. 7. *Brebis sans Pasteur. Moisson. Ouvriers.*

35. *Et circuibat Jesus omnes civitates, & castella, docens in synagogis eorum, & prædicans evangelium regni, & curans omnem languorem, & omnem infirmitatem.*

35. Or JESUS allant de tous côtés dans les villes & dans les villages, enseignoit dans leurs synagogues, & prêchoit l'Evangile du royaume, guérissant toutes les langueurs & toutes les maladies ". *Marc 6. 6.*

36. *Videns autem turbas, misertus est eis: quia erant vexati, & jacentes sicut oves non habentes pastorem.*

36. Et voyant tous ces peuples il en eut compassion; parce qu'ils étoient accablés de maux " & couchés *çà & là*, comme des brebis qui n'ont point de pasteur.

37. *Tunc dicit discipulis suis: Messis quidem multa, operarii autem pauci.*

37. Alors il dit à ses disciples: La moisson est grande ", mais il y a peu *Luc 10. 2.*

℣. 33. *expl.* C'est à dire, qu'il n'avoit jamais paru de Prophete qui eût guéri avec tant de puissance, de perfection, de facilité, tant de maladies si différentes & si incurables, ni qui eut chassé avec tant d'autorité toute sorte de démons.

℣. 34. *expl.* dans l'impuissance de nier le fait, ils en calomnie le principe.

℣. 35. *Le grec ajoute*, parmi le peuple.

℣. 36. *expl.* C'est principalement des maux spirituels qu'il parle.

℣. 37. *expl.* C'est-à-dire, qu'un grand nombre de personnes devoient se soumettre à la foi de l'Evangile.

d'ouvriers.

38. Priez donc le Maître de la moisson qu'il envoie // des ouvriers en sa moisson.

rarii autem pauci.

38. *Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.*

℣. 38. *grec.* qu'il pousse & fasse aller, *extrudat.*

CHAPITRE X.

§. 1. *Instruction des Apôtres. Leurs noms & leur vocation.*

Marc 3. 13. *Luc* 6. 13. & 9. 1.

1. ALors JESUS ayant appellé ses douze disciples //, leur donna puissance sur les esprits impurs // pour les chasser, & pour guérir toutes les langueurs & toutes les maladies.

1. ET *convocatis duodecim discipulis suis, dedit illis potestatem spirituum immundorum, ut ejicerent eos, & curarent omnem languorem, & omnem infirmitatem.*

2. Or voici les noms des douze Apôtres : Le premier //, Simon, qui est appellé Pierre //, & André

2. *Duodecim autem Apostolorum nomina sunt hæc : Primus, Simon, qui dicitur*

℣. 1. *expl.* Après que le Fils de Dieu a dit aux douze Disciples *de prier le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers*; il n'attend pas qu'ils ayent prié, mais il les appelle eux-mêmes & les établit ses Apôtres, pour être les premiers ouvriers qu'il devoit envoyer dans sa moisson, & les chefs des autres.

Ibid. *expl.* pour donner du respect à leurs personnes, de l'autorité à leurs paroles, & du poids à leurs actions.

℣ 2. *expl.* non selon l'âge ou la vocation, mais selon le rang & la dignité qu'il avoit entre les autres lorsque l'Evangéliste écrivoit ceci; car comme Judas est toujours mis le dernier, ainsi S. Pierre est toujours nommé le premier dans les Evangiles, quoique les autres Apôtres y soient differemment arrangés.

Ibid. *expl.* par où il le distingue de l'autre Simon.

Petrus, & Andreas frater ejus,

ſon frere,

3. *Jacobus Zebedæi, & Joannes frater ejus, Philippus, & Bartholomæus, Thomas, & Matthæus publicanus, Jacobus Alphæi, & Thaddæus,*

3. Jacque *fils* de Zébedée, & Jean ſon frere, Philippe & Barthelemi, Thomas & Matthieu le publicain ", Jacques *fils* d'Alphée, & Thadée ",

4. *Simon Chananæus, & Judas Iſcariotes, qui & tradidit eum.*

4. Simon Cananéen ", & Judas Iſcariote"; qui eſt celui qui la trahit.

§. 2. *Puiſſance, pauvreté, prédication apoſtolique.*

5. *Hos duodecim miſit Jeſus; præcipiens eis, dicens: In viam gentium ne abieritis, & in civitates Samaritanorum ne intraveritis:*

5. JESUS envoya ces douze après leur avoir donné les inſtructions ſuivantes: N'allez point vers les Gentils ", & n'entrez point dans les villes des Samaritains ":

6. *ſed potiùs ite ad*

6. mais allez plutôt aux

℣. 3. *expl.* Saint Marc lui donne le premier rang, mais par humilité il s'eſt nommé après ſon collegue.

Ibid. *grec id.* ſurnommé Lebbée. C'eſt le même qu'un autre Evangéliſte nommé *Jude* frere *de Jacque.* Ce qui nous marque qu'il avoit apparemment ces trois noms.

℣. 4. *expl.* C'eſt à-dire, qui étoit du village de *Cana* en Galilée, où le Seigneur changea miraculeuſement l'eau en vin. Il eſt encore nommé le *Zelé* dans un autre Evangéliſte: parce que *Cana*, ſelon S. Jerôme, ſignifie Zele.

Ibid. *expl.* ſurnommé *Iſcariote*, du bourg ou de la ville d'où il étoit né.

℣. 5. *lettr.* dans la voie des Gentils.

Ibid. *expl.* Cette défenſe ne regardoit que le tems de la vie de JESUS-CHRIST: car après la réſurrection, lorſque les Juifs avoient déja rejetté le Fils de Dieu, il leur donna ordre de prêcher ſon Evangile par toute la terre: & non d'abord depeur que les Juifs n'euſſent pas voulu le recevoir, ſi on l'eût porté premierement aux Gentils & aux Samaritains.

brebis perdues de la maiſon d'Iſrael ℣.

oves quæ perierunt domûs Iſrael.

7. Et *dans les lieux* où vous irez, prêchez en diſant: Que le royaume des cieux eſt proche.

7. *Euntes autem prædicate, dicentes: Quia appropinquavit regnum cœlorum.*

8. Rendez la ſanté aux malades, reſſuſcitez les morts, guériſſez les lépreux, chaſſez les démons: donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement ℣.

8. *Infirmos curate, mortuos ſuſcitate, leproſos mundate, dæmones ejicite: gratis accepiſtis, gratis date.*

9. Ne vous mettez point en peine d'avoir de l'or, ou de l'argent, ni de porter de l'argent dans votre bourſe ℣.

9. *Nolite poſſidere aurum, neque argentum, neque pecuniam in zonis veſtris:*

Marc 6. 8. Luc 9. 3. & 10. 4. Act. 13. 46.

10. Ne préparez ni un ſac pour le chemin, ni deux habits, ni ſouliés, ni bâton ℣: car celui qui travaille, mérite qu'on le nourriſſe.

10. *non peram in via, neque duas tunicas, neque calceamenta, neque virgam: dignus enim eſt operarius cibo ſuo.*

℣. 6. *expl.* C'eſt-à-dire, vers les Juifs que Dieu avoit depuis ſi long-tems choiſi pour ſon peuple, & dont il ſe nommoit toujours le Paſteur, mais qui s'étoient éloignés de lui par leurs crimes.

℣. 8. *expl.* C'eſt-à-dire, comme je vous ai fait part de ces dons gratuitement; faites-en de même part aux autres ſans interêt, pour ne pas corrompre la grace de l'Evangile.

℣. 9. *lettr.* dans vos ceintures; *i. e.* dans vos bourſes pendues à vos ceintures.

℣. 10. *expl.* Cette défenſe regarde principalement les miniſtres de l'Evangile, qui auroient trop de ſoin des beſoins corporels dans leurs voyages évangéliques, & tend à retrancher l'inquiétude touchant le beſoin à venir: il veut qu'ils ſe repoſent ſur la providence. Outre qu'il étoit très-juſte que ceux qui travailloient à la converſion des peuples fuſſent nourris par les peuples.

11. *In quamcumque autem civitatem, aut castellum intraveritis, interrogate, quis in ea dignus sit: & ibi manete donec exeatis.*

11. En quelque ville ou en quelque village que vous entriez, informez-vous qui y est digne *de vous loger* ", & demeurez chez lui jusqu'à ce que vous vous en alliez ".

12. *Intrantes autem in domum, salutate eam, dicentes: Pax huic domui.*

12. Entrant dans la maison, saluez-la en disant: Que la paix soit dans cette maison ".

13. *Et si quidem fuerit domus illa digna, veniet pax vestra super eam: si autem non fuerit digna, pax vestra revertetur ad vos.*

13. Si cette maison en est digne, votre paix viendra sur elle " : & si elle n'en est pas digne, votre paix reviendra à vous ".

14. *Et quicumque non receperit vos, neque audierit sermones vestros: exeuntes foras de domo, vel civitate, excutite pulverem de pedibus vestris.*

14. Lorsque quelqu'un ne voudra point vous recevoir, ni écouter vos paroles, secouez, en sortant de cette maison ou de cette ville, la poussiere de vos pieds ".

℣. 11. *expl.* C'est un grand avantage de loger les Apôtres & les autres Prédicateurs de l'Evangile.

Ibid. *expl.* depeur d'affliger leur premier hôte, ou pour ne pas donner lieu aux peuples de les regarder comme des personnes inconstantes ou sensuelles qui chercheroient les commodités de la vie.

℣. 12. *expl.* C'étoit la coutume des Hébreux de saluer en cette maniere, pour faire connoître qu'on souhaitoit toutes sortes de biens, renfermés dans le nom de *paix*; & qu'on ne venoit que dans cet esprit de paix & de charité.

℣. 13. *grec.* que votre paix vienne sur elle.

Ibid. *grec.* que votre paix retourne, *expl.* C'est-à-dire, que le souhait que vous lui ferez & votre prédication, vous serviront à vous-mêmes.

℣. 14. *expl.* C'est pour attester à ces personnes rebelles, combien elles se rendoient coupables de rejetter le fruit de

15. Je vous dis & je vous en assure, qu'au jour du jugement Sodome & Gomorrhe seront traitées moins rigoureusement que cette ville ".

15. *Amen dico vobis : Tolerabilius erit terra Sodomorum & Gomorrhæorum in die judicii, quàm illi civitati.*

§. 3. *Prudence, simplicité. Assurance devant les Juges. Saint Esprit parlant en nous.*

Luc 10. 3. † S. Barnabé. Comm. de saint Paul.

16. † Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudens comme des serpens, & simples " comme des colombes.

16. *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum. Estote ergo prudentes sicut serpentes, & simplices sicut columba.*

17. Mais donnez-vous de garde des hommes ". Car ils vous feront com-

17. *Cavete autem ab hominibus. Tradent enim vos in con-*

tant de travaux qu'ils avoient soufferts pour venir leur annoncer l'Evangile : ou pour protester qu'ils étoient si éloignés de désirer d'eux quelque chose de terrestre, qu'ils ne vouloient pas même souffrir que la poussiere de leur terre demeurât attachée à leurs pieds. On peut ajoûter, que c'étoit une espece de malédiction par laquelle ils les déclaroient indignes de la grace qu'ils avoient voulu leur procurer.

℣. 15. *expl.* parce que l'on n'avoit point prêché dans Sodome, ni dans Gomorrhe, comme dans cette ville qui avoit osé rejetter l'Evangile.

℣. 16. *expl.* La prudence que JESUS-CHRIST nous demande, est la prudence du serpent, qui expose tout son corps pour sauver sa tête, & qui nous apprend par son exemple à abandonner aussi & notre corps & nos biens & notre vie, s'il est besoin, pour conserver notre foi. Il nous oblige en même-tems d'avoir la simplicité de la colombe, afin que nous ne nous vengions pas de ceux qui nous font quelque injustice. La prudence nous est utile, selon S. Jerôme, pour éviter les embûches ; & la simplicité pour ne point faire de mal aux autres. Il faut toujours que l'une & l'autre soient jointes ensemble, puisque l'une sans l'autre nous deviendroit inutile.

℣. 17. *expl.* envieux & superbes, tels qu'étoient alors les Pharisiens & les Docteurs de la loi.

ciliis,

ciliis, & in ſynagogis ſuis flagellabunt vos:

paroître dans leurs aſſemblées, & ils vous feront fouetter dans leurs ſynagogues:

18. *& ad præſides, & ad reges ducemini propter me in teſtimonium illis, & gentibus.*

18. & vous ſerez préſentés à cauſe de moi aux Gouverneurs & aux Rois, pour leur ſervir de témoignage auſſi-bien qu'aux nations ††.

19. *Cùm autem tradent vos, nolite cogitare quomòdo, aut quid loquamini: dabitur enim vobis in illa hóra, quid loquamini.*

19. Lors donc que l'on vous livrera entre leurs mains, ne vous mettez point en peine comment vous leur parlerez, ni de ce que vous leur direz: car ce que vous leur devez dire vous ſera donné †† à l'heure même; *Luc* 12. 11.

20. *Non enim vos eſtis qui loquimini, ſed Spiritus patris veſtri, qui loquitur in vobis.*

20. puiſque ce n'eſt pas vous qui parlez, mais que c'eſt l'Eſprit de votre Pere qui parle en vous †††.

21. *Tradet autem frater fratrem in mortem, & pater filium: & inſurgent filii in parentes, & morte eos afficient:*

21. Or le frere livrera le frere à la mort, & le pere le fils; les enfans ſe ſouleveront contre leurs peres & leurs meres, & les feront mourir:

22. *& eritis odio*

22. & vous ſerez haïs

†† 18. *expl.* en prêchant la vérité de l'Evangile autant par votre patience, que par vos paroles. *autr.* pour ſervir de témoignage contre eux (*les Juifs*) & contre les nations; *i. e* au jour du jugement, à cauſe du mépris qu'ils auront fait de la vérité que vous leur avez prêchée.

†. 19. *autr.* inſpiré:

†. 20 *expl.* Ce ſera moins vous que l'Eſprit de Dieu qui parlera en vous

de tous *les hommes* à cauſe de mon nom : mais celui-là ſera ſauvé qui perſévérera juſqu'a la fin " ¶.

omnibus propter nomen meum : qui autem perſeveraverit uſque in finem, hic ſalvus erit.

§. 4. *Fuir la perſecution. Diſciple n'eſt pas plus que le Maître.*

† Saint Athanaſ.

23 † Lors donc qu'ils vous perſécuteront dans une ville, fuyez dans une autre ". Je vous dis en vérité que vous n'aurez pas achevé d'inſtruire toutes les villes d'Iſrael avant que le Fils-de-l'homme vienne ".

23. *Cùm autem perſequentur vos in civitate iſta, fugite in aliam. Amen dico vobis, non conſummabitis civitates Iſrael donec veniat filius hominis.*

Luc 6. 40. Joan. 13. 15. 20.

24. Le diſciple n'eſt point au-deſſus du maître, ni l'eſclave au-deſſus de ſon ſeigneur.

24. *Non eſt diſcipulus ſuper magiſtrum, nec ſervus ſuper dominum ſuum.*

25. C'eſt aſſez au diſciple d'être comme ſon maître, & à l'eſclave d'être comme ſon ſeigneur. S'ils

25. *Sufficit diſcipulo, ut ſit ſicut magiſter ejus: & ſervo ſicut dominus ejus. Si pa-*

℣. 22. *expl.* Le ſalut dépend de la perſévérance. En ſe laſſant de ſouffrir, on perd le fruit des bonnes œuvres & des ſouffrances paſſées.

℣. 23. *expl.* pour épargner à leurs perſécuteurs le crime qu'ils auroient commis : pour éviter le péril où ils étoient eux-mêmes expoſés, & pour répandre encore l'Evangile dans d'autres lieux. La fuite des Paſteurs eſt quelquefois défendue, quelquefois permiſe, ou même commandée, ſelon les circonſtances des tems ou des perſonnes. *Voyez S. Thomas. 2. 2. queſt. 185. art. 5. & S. Aug. epiſt. 180. à Honoré.*

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, ſelon S. Hilaire, qu'après que la multitude des nations ſeroit entrée dans l'Egliſe, les reſtes d'Iſrael ſeroient appellés à la même Egliſe aux approches du ſecond avenement du Fils de Dieu. Il leur annonçoit par ces paroles & l'incrédulité future des Juifs, & leur retour à la foi.

trem familias Beelzebub vocaverunt : quantò magis domesticos ejus ?

ont appellé le pere-de-famille Béelzebut", combien plutôt traiteront-ils *de même* ſes domeſtiques" ?

26. *Ne ergo timueritis eos : Nihil enim eſt opertum, quod non revelabitur, & occultum, quod non ſcietur.*

26. Ne les craignez donc point. † Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de ſecret qui ne doive être connu ".

Marc 4. 22. *Luc* 8. 17. 12. 2. † Un S. Martyr non Pontife.

27. *Quod dico vobis in tenebris, dicite in lumine : & quod in aure auditis, prædicate ſuper tecta.*

27. Dites dans la lumiere ce que je vous dis dans l'obſcurité, & prêchez ſur le haut des maiſons " ce qu'on vous dit à l'oreille".

§. 5. *Ne craindre que Dieu, s'abandonner à lui.*

28. *Et nolite timere eos, qui occidunt corpus, animam autem*

28. Ne craignez point ceux qui tuent le corps, & qui ne peuvent tuer l'ame ;

℣. 25. *letr.* Beelzebub, mais en françois on prononce Béelzebut. C'étoit l'idole d'Accaron. *Bél* eſt la même choſe que Baal : & *zebub* ſignifie mouche ; comme qui diroit : Le Seigneur des mouches ; peut être à cauſe qu'on l'invoquoit contre les mouches. 4. *Reg.* 1. 2. *Hieronym. in hunc lorum. Janſen.* Les Juifs ne craignirent pas de noircir celui qui étoit la ſainteté même, en le nommant du nom éxécrable de Béelzebut, & en l'accuſant de ne chaſſer les démons que par la vertu de ce Prince des démons.

Ibid. *expl.* Ce devoit être un grand ſujet de conſolation pour les diſciples, de voir que ce qui leur arrivoit étoit arrivé auparavant à JESUS-CHRIST leur divin maître.

℣. 26. *expl.* Si l'innocence & la vérité ſont cachées à préſent, elles ſeront un jour connues de tout le monde.

℣. 27. *expl.* qui étoient faits en terraſſes, d'où on pouvoit parler à ceux qui étoient en-bas.

Ibid. parce qu'il leur parloit ſouvent en particulier, & dans la Paleſtine, qui étoit comme un petit coin de la terre. Il dit qu'il parloit *dans l'obſcurité & à l'oreille* : en comparaiſon de la liberté avec laquelle il devoit les faire parler lorſqu'ils annonceroient l'Evangile à toutes les parties du monde.

mais craignez plutôt celui qui peut perdre & l'ame & le corps dans l'enfer ¶.

non possunt occidere : sed potiùs timete eum, qui potest & animam & corpus perdere in gehennam.

29. N'est-il pas vrai que deux passereaux ne se vendent qu'une obole [x] : & néanmoins il n'en tombe aucun sur la terre sans *la volonté* de votre Pere ?

29. *Nonne duo passeres asse vaneunt : & unus ex illis non cadet super terram sine patre vestro ?*

2. *Reg.* 14. 11. *Act.* 27. 34.

30. Mais pour vous, les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés [y].

30. *Vestri autem capilli capitis omnes numerati sunt.*

31. Ainsi ne craignez point, vous valez beaucoup mieux qu'un grand nombre de passereaux.

31. *Nolite ergo timere, multis passeribus meliores estis vos.*

§. 6. *Confesser* JESUS-CHRIST *devant les hommes. Epée pour séparer, domestiques ennemis.*

Marc 8. 38. *Luc* 9. 26. 12. 8. 2. *Tim.* 2. 12.

32. Quiconque donc me confessera & me reconnoîtra devant les hommes, je le reconnoîtrai aussi moi-même devant mon Pere qui est dans les cieux :

32. *Omnis, ergo qui confitebitur me coram hominibus, confitebor & ego eum coram Patre meo, qui in cœlis est :*

33. & quiconque me renoncera devant les hommes, je le renoncerai aussi moi-même devant mon Pere qui est dans les cieux ¶.

33. *qui autem negaverit me coram hominibus, negabo & ego eum coram Patre meo, qui in cœlis est.*

[x] *v.* 29. *expl.* la plus petite piece de monnoie.

[y] *v.* 30. *expl.* Cela marque la science infinie de Dieu à qui ce qui paroît innombrable est connu parfaitement, sa bonté voulant bien s'étendre jusqu'à conserver en nous ce qu'il y a de plus vil, & sa providence s'étendant jusqu'aux choses les plus petites.

34. *Nolite arbitrari quia pacem venerim mittere in terram: non veni pacem mittere, sed gladium.*

34. † Ne penſez pas que je ſois venu apporter la paix // ſur la terre : je ne ſuis pas venu y apporter la paix, mais l'épée //. † Un S. Martyr non Pontife.

35. *Veni enim ſeparare hominem adverſus patrem ſuum, & filiam adverſus matrem ſuam, & nurum adverſus ſocrum ſuam :*

35. Car je ſuis venu ſéparer l'homme d'avec ſon pere, la fille d'avec ſa mere, & la belle-fille d'avec ſa belle-mere: *Luc.* 12. 51.

36. *& inimici hominis, domeſtici ejus.*

36. & l'homme aura pour ennemis ceux de ſa propre maiſon //. *Mich.* 7. 6.

§. 7. *Amour dominant. Mépris de la vie. Récompenſe de la charité.*

37. *Qui amat patrem, aut matrem plus quàm me, non eſt me dignus: & qui amat filium aut filiam ſuper me, non eſt me dignus.*

37. Celui qui aime ſon pere ou ſa mere plus que moi, n'eſt pas digne de moi : & celui qui aime ſon fils ou ſa fille plus que moi, n'eſt pas digne de moi //. *Luc.* 14. 26.

38. *Et qui non accipit crucem ſuam, & ſequitur me, non eſt me dignus.*

38. Celui qui ne prend pas ſa croix, & ne me ſuit pas, n'eſt pas digne de moi //. *Infrà* 16. 24. *Marc* 8. 35.

℣. 34. *expl.* La mauvaiſe paix des hommes charnels qui ne veulent point être troublés dans leurs paſſions.

Ibid *expl.* La foi de JESUS-CHRIST a été annoncée, dit S Jerôme ; & en même-tems tout l'univers s'eſt diviſé contre ſoi-même. Chaque maiſon a eu des fideles & des infideles.

℣. 36. *lettr.* ſes domeſtiques.

℣. 37. *expl.* C'eſt en cela que le Fils de Dieu a apporté l'épée ſur la terre, qu'il nous a appris à nous ſéparer plûtôt de notre pere & de notre mere & de tout ce qui nous eſt le plus cher, qu'à nous éloigner de notre Dieu.

℣. 38. *expl.* Il pouvoit leur marquer par là le genre de

Luc 14. 27. *Luc* 9. 24. 17. 33. *Joan.* 12. 25.

39. Celui qui conserve sa vie ", la perdra : & celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi, la retrouvera.

39. *Qui invenit animam suam, perdet illam : & qui perdiderit animam suam propter me, inveniet eam.*

Luc 10. 16. *Joan.* 13. 20.

40. Celui qui vous reçoit me reçoit : & celui qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé ".

40. *Qui recipit vos, me recipit : & qui me recipit, recipit eum qui me misit.*

41. Celui qui reçoit un Prophete en qualité de Prophete ", recevra la récompense du Prophete : & celui qui reçoit un juste en qualité de juste ", recevra la récompense du juste " :

41. *Qui recipit prophetam in nomine prophetæ, mercedem prophetæ accipiet : & qui recipit justum in nomine justi, mercedem justi accipiet :*

Marc 9. 40.

42. & quiconque aura donné seulement à boire

42. *& quicumque potum dederit uni ex*

mort qu'il devoit souffrir, & le courage avec lequel ils le devoient suivre jusqu'à la mort, & à la mort de la croix, s'ils y étoient engagés pour sa gloire & pour le salut de leurs freres.

℣ 39. *autr.* se conserve soi-même se perdra, &c. *Voyez ch.* 16. 25. La vie se prend ici en deux sens très differens. *La vie* qu'on veut *conserver*, est la vie du corps : & la vie qu'on perd en conservant mal à propos celle du corps, est la vie de l'ame *Maldon.*

℣. 40. *expl.* Après que JESUS-CHRIST a déclaré le péril qu'il y avoit à refuser de recevoir les Apôtres, il releve maintenant au-delà de ce qu'on auroit pu croire le mérite de ceux qui les recevroient.

℣. 41. *lettr* au nom de Prophete.

Ibid *lettr.* au nom de juste

Ibid. *expl.* C'est à-dire, celui qui reçoit un Prophete ou un Docteur évangélique, ou un homme juste, non dans la vûe d'aucun interêt, ni par aucune consideration humaine, mais à cause seulement qu'il est juste & qu'il est Prophete, recevra la récompense que mérite celui qui reçoit un juste ou un Prophete, ou la récompense que ce Prophete & ce juste recevront eux-mêmes de Dieu.

minimis istis calicem aqua frigida tantùm in nomine discipuli : amen dico vobis, non perdet mercedem suam.

un verre d'eau froide // à l'un de ces plus petits, comme étant de mes disciples //, je vous dis en vérité qu'il ne perdra point sa récompense.

℣. 42. *expl.* C'est donc en vain, dit S. Jérôme, que vous objectez que vous êtes pauvre, pour vous dispenser de faire l'aumône, lorsque votre conscience vous reproche une autre cause

Ibid. *lettr.* au nom de disciple.

CHAPITRE XI.

§. 1. *Saint Jean envoye à* JESUS-CHRIST.

1. *ET factum est, cùm consummasset Jesus, præcipiens duodecim discipulis suis, transiit inde ut doceret, & prædicaret in civitatibus eorum.*

1. JESUS ayant achevé de donner ces instructions // à ses douze disciples, partit de là pour s'en aller enseigner & prêcher dans les villes *d'alentour* //.

2. *Joannes autem cùm audisset in vinculis opera Christi, mittens duos de discipulis suis,*

2. Or † Jean ayant appris dans la prison les œuvres *merveilleuses* de JESUS-CHRIST, envoya deux de ses disciples, *Luc 7. 18.* † II. Dimanche de l'Avent.

3. *ait illi : Tu es,*

3. lui dire : Etes-vous

℣. 1. *expl. autr.* ces préceptes.

Ibid. *lettr.* dans leurs villes ; *i. e.* des Juifs. JESUS-CHRIST s'éloigne pour donner lieu à ses Apôtres d'agir par eux-mêmes, & de pratiquer ce qu'il venoit de leur prescrire. Car s'il fût toujours demeuré avec eux, & s'il avoit toujours guéri les malades en leur compagnie nul n'auroit voulu s'adresser à eux.

celui qui doit venir ", ou si nous devons en attendre un autre " ?

qui venturus es, an alium expectamus?

4. Et JESUS leur répondit : Allez raconter à Jean ce que vous avez entendu, & ce que vous avez vû ".

4. Et respondens Jesus ait illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis, & vidistis.

Isaïe 35. 5. 61. 1. 5. Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris ", les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres " :

5. Cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur :

6. & heureux celui qui ne prendra point de moi un sujet de scandale & de chute ".

6. & beatus est, qui non fuerit scandalizatus in me.

℣. 3. *expl.* C'est-à-dire, le Messie promis dans la loi, & attendu depuis si long-tems.

Ibid. *expl.* Il vouloit non pas s'instruire lui-même, mais guérir l'ignorance de ses disciples. Il faut remarquer aussi que les disciples de S. Jean avoient toujours une secrette jalousie contre JESUS-CHRIST, & que leur saint maître travailla autant qu'il put à les détacher de soi, & à leur donner l'idée qu'ils devoient avoir du Sauveur : mais lorsqu'il fut arrêté & prêt de mourir, il fit un dernier effort pour les attacher à JESUS-CHRIST.

℣. 4. *expl.* JESUS-CHRIST aima mieux leur faire connoître par ses miracles que par ses paroles ce qu'il étoit. Ainsi guérissant en leur présence beaucoup d'aveugles, de boiteux & d'autres malades, il voulut les convaincre de sa divinité, & non pas instruire leur maître qui le connoissoit parfaitement : & c'est comme s'il leur eût répondu : Allez rapporter à votre maître que vous avez vû de vos propres yeux accompli par mes mains ce que les Prophetes ont prédit du Messie.

℣. 5. *lettr.* purifiés.

Ibid. *expl.* Saint Jérôme croit que JESUS-CHRIST a voulu marquer par là, que la prédication de l'Evangile regardoit les pauvres comme les riches. Mais S. Hilaire entendoit particulierement par ce mot de *pauvres*, ceux qui sont humbles de cœur & d'esprit.

℣. 6. *lettr.* ne sera point scandalisé en moi. *expl.* Il

§. 2. *Louange de Saint Jean. Violence faite au ciel.*

7. *Illis autem abeuntibus, cœpit Jesus dicere ad turbas de Joanne: Quid existis in desertum videre? Arundinem vento agitatam?*

7. Lorſqu'ils s'en furent allés, JESUS commença à parler de Jean au peuple en cette ſorte: Qu'êtes-vous allé voir dans le déſert? Un roſeau agité du vent ″? *Luc 7. 24.*

8. *Sed quid existis videre? Hominem mollibus vestitum? Ecce qui mollibus vestiuntur in domibus, regum sunt.*

8. Qu'êtes-vous, *dis-je*, allé voir? Un homme vêtu avec luxe & avec molleſſe ″? Vous ſçavez que ceux qui s'habillent de cette ſorte ſont dans les maiſons des Rois.

9. *Sed quid existis videre? Prophetam? Etiam dico vobis, & plus quàm prophetam.*

9. Qu'êtes-vous donc allé voir? Un Prophete? Oui, je vous le dis, & plus qu'un Prophete ″.

leur fait comme un reproche ſecret par ces paroles, ſçachant qu'ils étoient eux-mêmes ſcandaliſés ſur ſon ſujet à cauſe de l'envie ſecrette qu'ils lui portoient. Il marquoit auſſi que l'humiliation de ſa mort ſcandaliſeroit bien des gens qui ne pourroient allier enſemble les effets miraculeux de ſa toute-puiſſance avec une mort ſi humiliante.

℣. 7. *expl.* JESUS-CHRIST pour empêcher les Juifs d'appliquer à la perſonne de S. Jean-Baptiſte ce qu'il venoit de dire de ceux qui prendroient de lui un ſujet de ſcandale, fait ſon éloge devant eux, & un éloge auſſi grand que véritable. Il leur montre en peu de mots, que Jean étoit demeuré toujours ferme dans ſon premier ſentiment ſur le ſujet de celui à qui il avoit rendu d'abord un ſi illuſtre témoignage, & que la demande qu'il lui avoit envoyé faire tendoit ſeulement à inſtruire ſes diſciples.

℣. 8. *lettr.* d'habits mols.

℣. 9. *expl.* Il veut dire qu'il ſurpaſſoit les autres Propheres qui avoient prédit que le Meſſie devoit venir, puiſqu'il faiſoit voir qu'il étoit déja venu, en le montrant au doigt: & que de plus la qualité de Prophete étoit relevée par le privilege ſingulier d'avoir baptiſé ſon Seigneur.

10. Car c'eſt de lui qu'il a été écrit : J'envoye devant vous mon Ange", qui vous préparera la voie où vous devez marcher " ¶.

Malach. 3. 1. Marc 1. 2. Luc 7. 27.

10. *Hic eſt enim de quo ſcriptum eſt : Ecce ego mitto Angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te.*

11. Je vous dis en vérité, qu'entre ceux qui ſont nés de femmes ; il n'y en a point eu de plus grand que Jean-Batiſte " : mais celui qui eſt le plus petit dans le roiaume des cieux", eſt plus grand que lui.

11. *Amen dico vobis, non ſurrexit inter natos mulierum major Joanne Baptiſta : qui autem minor eſt in regno cœlorum, major eſt illo.*

12. Or depuis le tems de Jean-Batiſte " juſqu'à préſent, le royaume des

12. *A diebus autem Joannis Baptiſtæ uſque nunc, regnum*

℣. 10. *expl. i. e.* mon miniſtre. Ce nom d'Ange marquoit ſeulement ſelon S. Jérôme, qu'il étoit uni aux Anges par la dignité d'un ſemblable miniſtere ; c'eſt-à dire, que comme eux il annonça la venue du Sauveur.

Ibid. *expl.* Ce fut S. Jean qui marchant comme un précurſeur immédiatement devant la perſonne de JESUS-CHRIST, *préparoit ſa voie*, lorſqu'il donnoit le Batême de la pénitence, qu'il déclaroit que le royaume des cieux approchoit, & qu'il ſervoit à faire connoître celui qui devoit ôter les péchés du monde.

℣ 11. *expl.* Saint Jean eſt préferé, dit S. Jerôme, à ceux qui étoient nés de femmes par la voie ordinaire du mariage ; non à celui qui eſt né de la Vierge par l'opération du Saint-Eſprit ; & néanmoins, ajoute-t-il, JESUS CHRIST parlant de la ſorte, n'a point proprement préferé Jean-Batiſte aux autres Prophetes, aux Patriarches & à tous les autres hommes, mais l'a ſeulement égalé aux plus grands d'entre eux.

Ibid. *autr.* mais celui qui eſt plus petit que lui, &c. *expl.* JESUS-CHRIST qui eſt plus petit pour l'âge, & qui paſſe pour moindre que lui dans vos eſprits. Le *royaume des cieux*, peut marquer ou les choſes ſpirituelles & qui regardent le ciel, ou la prédication de ce royaume céleſte, ou l'Egliſe des juſtes.

℣. 12. expl. *i. e.* de ſa prédication juſqu'au tems où le Sauveur prêchoit lui-même en perſonne.

cœlorum vim patitur, & violenti rapiunt illud.

cieux ſe prend par violence[11], & *ce ſont* les violens[11] *qui* l'emportent.

13. *Omnes enim prophetæ, & lex uſque ad Joannem prophetaverunt:*

13. Car juſqu'à Jean tous les Prophetes, auſſi-bien que la loi, ont prophétiſé[11];

14. *& ſi vultis recipere, ipſe eſt Elias, qui venturus eſt.*

14. & ſi vous voulez comprendre ce que je vous dis, c'eſt lui-même qui eſt cet Elie qui doit venir[11]. *Malach.* 4. 5.

15. *Qui habet aures audiendi, audiat.*

15. Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre[11].

℣. 12. *expl.* Ce qui marquoit & l'ardeur de ceux qui s'efforçoient de gagner ce royaume des cieux qui venoit d'être découvert, & le grand nombre de ceux qui y prétendoient : & enfin que les Gentils, les publicains & les pécheurs, qui paroiſſoient être exclus de ce royaume le raviſſoient en quelque ſorte aux Juifs qui étoient les héritiers des promeſſes.

Ibid. *expl.* ceux qui font violence à leurs ſens & à leurs inclinations.

℣. 13. *expl.* On doit entendre par là que tout ce qu'il y avoit de prophéties dans les livres des Prophetes & de la loi, regardoit la perſonne du Meſſie : & qu'ainſi toutes ces prédictions ſe terminoient au tems même où S. Jean Baptiſte déclaroit que le CHRIST, dont elles avoient annoncé l'avenement, étoit venu.

℣. 14. *autr.* & ſi voulez le recevoir, il eſt lui-même cet Elie qui doit venir. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il avoit la même grace, ou la même meſure de l'Eſprit ſaint qu'Elie avoit eue, qu'il lui reſſembloit par l'auſterité de ſa vie, par ſon zele pour la vérité, & par la force de ſon eſprit : & encore parce que de même qu'au ſecond avenement de JESUS CHRIST, Elie marchera devant pour annoncer qu'il doit venir comme Juge ; S. Jean a été ſon précurſeur au premier avenement, pour annoncer qu'il venoit en qualité de Rédempteur.

℣. 15. *expl.* Il fait entendre que cette parole eſt pleine de myſtere, & qu'elle a beſoin d'intelligence pour être entendue.

§. 3. JESUS-CHRIST *& Saint Jean rejettés des Juifs.*

16. Mais à qui dirai-je que ce peuple-ci eſt ſemblable ? Il eſt ſemblable à ces enfans qui ſont aſſis dans la place, & qui crient à leurs compagnons,

16. *Cui autem ſimilem æſtimabo generationem iſtam ? Similis eſt pueris ſedentibus in foro : qui clamantes coæqualibus,*

17. & leur diſent : Nous avons chanté " pour vous *réjouir*, & vous n'avez point danſé : nous avons chanté des airs lugubres, & vous n'avez point témoigné de deuil ".

17. *dicunt : Cecinimus vobis, & non ſaltaſtis : lamentavimus, & non planxiſtis.*

18. Car Jean eſt venu ne mangeant ni ne buvant ", & ils diſent : Il eſt poſſédé du démon.

18. *Venit enim Joannes neque manducans, neque bibens, & dicunt : Dæmonium habet.*

19. Le Fils-de-l'homme eſt venu mangeant & buvant, & ils diſent : Voilà un homme qui aime à faire bonne chere & à boire du vin : il eſt ami des publicains & des gens de mauvaiſe vie : mais la ſa-

19. *Venit filius hominis manducans, & bibens, & dicunt : Ecce homo vorax, & potator vini, publicanorum, & peccatorum amicus. Et juſtificata eſt ſapien-*

℣. 17. *grec.* Nous avons joüé de la flûte.

Ibid. &c. *expl.* Le Fils de Dieu taxe ici principalement les Phariſiens & les Docteurs de la loi ; c'eſt comme s'il leur diſoit : j'ai voulu vous attirer par la vie commune & aiſée que vous m'avez vû mener, & vous ne m'avez point écouté. Jean-Batiſte eſt venu à vous, menant une vie dure & auſtere, & vous ne l'avez pas cru. Cependant ces deux conduites quoique différentes, ne tendoient qu'à la même fin, qui étoit de vous gagner & de vous faire entrer dans la voie de la vérité.

℣. 18. *Voyez Marc.* 2. 6.

tia à filiis ſuis.

geſſe a été juſtifiée par ſes enfans ″.

§. 4. *Villes impénitentes pires que Sodome.*

20. *Tunc cœpit exprobare civitatibus, in quibus facta ſunt plurima virtutes ejus, quia non egiſſent pœnitentiam.*

20. Alors il commença à faire des reproches aux villes dans leſquelles il avoit fait beaucoup de miracles ″, de ce qu'elles n'avoient point fait pénitence.

21. *Væ tibi Corozain, væ tibi Bethſaida: quia ſi in Tyro, & Sidone factæ eſſent virtutes, quæ factæ ſunt in vobis, olim in cilicio, & cinere pœnitentiam egiſſent.*

21. Malheur à toi, Corozaïn, malheur à toi, Bethſaïde; parce que ſi les miracles qui ont été faits au milieu de vous avoient été faits dans Tyr & dans Sidon, il y a long-tems qu'elles auroient fait pénitence dans le ſac & dans la cendre ″. *Luc* 10. 13.

22. *Verumtamen dico vobis: Tyro, & Sidoni remiſſius erit in die judicii, quàm vobis.*

22. C'eſt pourquoi je vous déclare qu'au jour du jugement Tyr & Sidon ſeront traitées moins rigoureuſement que vous ″.

℣. 19. *expl.* C'eſt-à-dire, que l'œconomie dont avoit uſé la divine ſageſſe, & ſon admirable doctrine avoient été reconnues par ceux qui étoient vraiment des enfans de la ſageſſe, par les Apôtres & les diſciples, qui étant les enfans de Dieu, avoient été convaincus de la juſtice avec laquelle il avoit agi.

℣. 20 *autr.* le plus de miracles.

℣. 21 *expl.* Saint Auguſtin dit que JESUS-CHRIST nous a découvert dans ces paroles la profondeur du myſtere de la prédeſtination. Les jugemens de Dieu nous ſont inconnus, dit S. Jérôme, & les myſteres de ſa conduite à l'égard des hommes ſont vraiment impénétrables pour nous.

℣. 22. *expl.* car elles avoient ſeulement péché contre la loi naturelle: au lieu que vous avez encore violé la loi écrite, & négligé de profiter de la vûe de tant de miracles, &

23. Et toi Capharnaüm, t'éleveras-tu *toujours* " juſqu'au ciel ? Tu ſeras abbaiſſée juſqu'au fond de l'enfer ; parce que ſi les miracles qui ont été faits au milieu de toi avoient été faits dans Sodome, elle ſubſiſteroit peut-être encore aujourd'hui.

23. *Et tu Capharnaüm, nunquid uſque in cœlum exaltaberis ? Uſque in infernum deſcendes ; quia, ſi in Sodomis facta fuiſſent virtutes, quæ facta ſunt in te, forte manſiſſent uſque in hanc diem.*

24. C'eſt pourquoi je vous déclare qu'au jour du jugement le païs de Sodome ſera traité moins rigoureuſement que toi.

24. *Verumtamen dico vobis, quia terra Sodomorum remiſſius erit in die judicii, quàm tibi.*

§. 5. *Sages aveuglés ; ſimples éclairés : joug leger.*

† Saint Mathias S. François. Pluſieurs SS. Martyrs.

25. † Alors JESUS dit ces paroles : Je vous rends gloire, mon Pere, Seigneur du ciel & de la terre, de ce que vous avez caché ces choſes aux ſages & aux prudens, & que vous les avez révélées aux ſimples & aux petits ".

25. *In illo tempore reſpondens Jeſus dixit: Confiteor tibi, Pater, Domine cœli & terræ, quia abſcondiſti hæc à ſapientibus & prudentibus, & revelaſti ea parvulis,*

mépriſé tout ce qui devoit vous engager à reconnoître le Meſſie & à faire pénitence.

℣. 23. *grec.* qui as été élevée. *expl.* ce qui ſe peut expliquer ainſi : Tu deſcendras dans l'enfer pour t'être élevée contre ma prédication avec un ſi grand orgueil ; ou, parce que tu as été élevée juſqu'au ciel, m'ayant eu pour hôte, & ayant été favoriſée de tant de miracles, ta punition en ſera plus rigoureuſe, pour n'avoir pas cru à tant de preuves de ma divinité.

℣. 25. *expl.* Ce n'eſt point parce que ces myſteres ſont cachés aux ſages, tels qu'étoient alors les Phariſiens & les Docteurs de la loi, qui ſe croyoient ſages & ſe regardoient comme prudens, que JESUS-CHRIST ſe réjouit. Mais parce que ce qui étoit caché à ces faux ſages a été révelé aux petits, c'eſt-à-dire, aux humbles, tels qu'ont été les Apôtres.

26. *Ita Pater : quoniam sic fuit placitum ante te.*

26. Oui, mon Pere, *je vous en rends gloire*, parce qu'il vous a ainſi plû ".

27. *Omnia mihi tradita ſunt à patre meo. Et nemo novit Filium niſi pater : neque patrem quis novit, niſi filius, & cui voluerit filius revelare.*

27. Mon Pere m'a mis toutes choſes entre les mains ", & nul ne connoît le Fils que le Pere : comme nul ne connoît le Pere que le Fils ", & celui à qui le Fils l'aura voulu révéler. *Joan. 6. 46. 7. 28. 8. 29. 10. 15.*

28. *Venite ad me omnes, qui laboratis, & onerati eſtis, & ego reficiam vos.*

28. Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués & qui êtes chargés ", & je vous ſoulagerai.

29. *Tollite jugum meum ſuper vos & diſcite à me, quia mitis ſum, & humilis corde : & invenietis requiem animabus veſtris :*

29. Prenez mon joug ſur vous ", & apprenez de moi que je ſuis doux & humble de cœur ", & vous trouverez le repos " de vos ames : *Jerem. 6. 16.*

℣. 26. *autr.* Cela eſt ainſi, parce que vous l'avez voulu.

℣. 27. *expl.* JESUS-CHRIST montre que cette révélation venoit auſſi de lui-même, puiſque par l'union hypoſtatique du Verbe avec l'homme, le Pere a donné au Fils l'empire ſur toutes choſes.

Ibid. *expl.* Ce qui néanmoins doit s'entendre par rapport aux créatures, & non par rapport à la troiſiéme Perſonne de la très-ſainte Trinité, qui procedant du Fils en reçoit eſſentiellement toute la plénitude de la connoiſſance du Pere.

℣. 28. *expl.* qui vous ſentez comme accablés ſous le poids de vos pechés, de vos méchantes habitudes, de votre concupiſcence, & qui gémiſſez ſous le joug pénible des divers préceptes de la loi ancienne.

℣. 29. *expl.* Il ne leur promet de les ſoulager, qu'à condition qu'ils ſe chargeront de ſon joug, c'eſt-à-dire, qu'ils ſe ſoumettront à ſes ſaints préceptes, & s'approcheront de lui en embraſſant le myſtere de ſa croix.

Ibid. *expl.* à être doux & humble comme je le ſuis.

Ibid. *expl.* Ce repos n'eſt pas un état de lâcheté & de pa-

Joan. 5. 3.

30. car mon joug eſt doux, & mon fardeau eſt léger" ¶.

30. *jugum enim meum ſuave eſt, & onus meum leve.*

reſſe, mais une paix & une patience vraiment chrétienne, au milieu de toutes les croix de la vie préſente ; & le repos éternel qui en eſt la récompenſe.

℣. 30. *expl.* Le fardeau de JESUS-CHRIST eſt léger pour tous ceux qui aiment.

CHAPITRE XII.

§. 1. *Epis rompus. Culte du Sabbat.*

Marc 2. 23. Luc 6. 1.

1. EN ce tems-là, JESUS paſſoit le long des blés un jour de ſabbat : & ſes diſciples ayant faim, ſe mirent à rompre des épis, & à en manger.

1. *IN illo tempore abiit Jeſus per ſata ſabbato : diſcipuli autem ejus eſurientes cœperunt vellere ſpicas, & manducare.*

2. Ce que les Phariſiens voyant, ils lui dirent : Voilà vos diſciples qui font ce qu'il n'eſt point permis de faire aux jours du ſabbat".

2. *Phariſæi autem videntes, dixerunt ei : Ecce diſcipuli tui faciunt quod non licet facere ſabbatis.*

1. Reg. 21. 6.

3. Mais il leur dit : N'avez-vous point lû ce que fit David, lorſque lui & ceux qui l'accompagnoient furent preſſés de la faim" :

3. *At ille dixit eis : Non legiſtis quid fecerit David, quando eſuriit, & qui cum eo erant :*

4. comme il entra dans la maiſon de Dieu, & man-

4. *quomodo intravit in domum Dei,*

℣. 2. *expl.* Le jour du ſabbat étoit obſervé avec tant d'exactitude, qu'on ne pouvoit pas y travailler aux choſes mêmes les plus néceſſaires, comme étoit de préparer à manger. Mais dans l'action dont il eſt parlé ici, il n'y avoit ni vail ni préparation.

℣. 3. *expl.* Il juſtifie ſes Apôtres par la néceſſité.

& panes propoſitionis comedit, quos non licebat ei edere, neque his, qui cum eo erant, niſi ſolis ſacerdotibus?

gea les pains de propoſition ", dont il n'étoit permis de manger ni à lui, ni à ceux qui étoient avec lui, mais aux Prêtres ſeuls? *Levit.* 24. 9.

5. Aut non legiſtis in lege quia ſabbatis ſacerdotes in templo ſabbatum violant, & ſine crimine ſunt?

5. Ou n'avez-vous point lu dans la loi que les Prêtres aux jours du ſabbat, violent le ſabbat dans le temple ", & ne ſont pas néanmoins coupables? *Num.* 28. 9.

6. Dico autem vobis, quia templo major eſt hic.

6. Or je vous déclare qu'il y a ici quelqu'un plus grand que le temple ".

7. Si autem ſciretis, quid eſt: Miſericordiam volo, & non ſacrificium: nunquam condemnaſſetis innocentes.

7. Que ſi vous ſçaviez bien ce que veut dire cette parole ": J'aime mieux la miſéricorde que le ſacrifice, vous n'auriez jamais condamné des innocens. *1. Reg.* 15. 22. *Eccleſ.* 4. 17. *Oſée* 6. 6. *Supra* 9. 13.

8. Dominus enim eſt Filius hominis etiam ſabbati.

8. Car le Fils-de-l'homme eſt maître du ſabbat même ".

§. 2. Main ſeche guérie.

9. Et cùm inde

9. Etant parti de là il

℣. 4. *expl.* qui y avoient été préſentés à Dieu.

℣. 5. *expl.* C'eſt-à dire, que tout ce que la loi ordonnoit aux Prêtres pour les ſacrifices qui s'offroient tous les jours, & encore plus le jour du ſabbat, ne ſe pouvoit obſerver les jours de ſabbat ſans le violer en apparence.

℣. 6. *expl.* qui par-conſéquent pouvoit à plus forte raiſon excuſer le violement du ſabbat dans ceux qui le ſuivoient par-tout, pour contribuer à l'établiſſement du royaume de Dieu.

℣. 7. *lettr.* ce que c'eſt: Je veux la miſéricorde & non pas le ſacrifice. *expl.* Une charité qui compatit aux beſoins du prochain, qui ne juge & ne condamne pas facilement, vaut mieux que les ſacrifices extérieurs, qui ne peuvent plaire à Dieu ſans la charité.

℣. 8. *expl.* a le pouvoir de diſpenſer de ſon obſervation, lui qui eſt le ſouverain légiſlateur.

vint en leur ſynagogue ", *tranſiſſet, venit in ſynagogam eorum,*

Marc 3. 1. Luc 6. 6. 10. où il ſe trouva un homme qui avoit une main ſeche. Ils lui demanderent, pour *avoir un ſujet de* l'accuſer, s'il étoit permis de guérir aux jours du ſabbat.

10. *& ecce homo manum habens aridam, & interrogabant eum, dicentes: Si licet ſabbatis curare? ut accuſarent eum.*

11. Mais il leur répondit : Qui ſera l'homme d'entre vous, qui ayant une brebi qui vienne à tomber dans une foſſe le jour du ſabbat, ne la prendra pas pour l'en retirer ?

Deut. 22. 4.

11. *Ipſe autem dixit illis: Quis erit ex vobis homo, qui habeat ovem unam, & ſi ceciderit hæc ſabbatis in foveam, nonne tenebit, & levabit eam?*

12. Or combien un homme eſt-il plus excellent qu'une brebi ? Il eſt donc permis de faire du bien les jours du ſabbat.

12. *Quanto magis melior eſt homo ove? Itaque licet ſabbatis benefacere.*

13. Alors il dit à cet homme : Etendez votre main ". Il l'étendit, & elle devint ſaine comme l'autre.

13. *Tunc ait homini: Extende manum tuam; & extendit, & reſtituta eſt ſanitati ſicut altera.*

14. Mais les Phariſiens étant ſortis, tinrent conſeil enſemble contre lui des moyens qu'ils pourroient prendre pour le perdre.

14. *Exeuntes autem Phariſæi, conſilium faciebant adverſus eum, quomodo perderent eum.*

℣. 9. *expl.* un autre jour du ſabbat. *Luc. 6. 6.*

℣. 13. *expl.* pour leur donner une nouvelle preuve de ſa divinité : & faire voir que la crainte d'un ſcandale phariſaïque ne nous doit pas empêcher de faire le bien que Dieu demande de nous.

§. 3. *Douceur du Meſſie. Roſeau caſſé. Méche fumante.*

15. *Jeſus autem ſciens receſſit inde: & ſecuti ſunt eum multi, & curavit eos omnes.*

15. JESUS le ſçachant ſe retira de ce lieu-là ″: & beaucoup de perſonnes l'ayant ſuivi, il les guérit tous ″.

16. *Et præcipit eis ne manifeſtum eum facerent;*

16. Et il leur commanda de ne le point découvrir ″;

17. *ut adimpleretur quod dictum eſt per Iſaiam prophetam, dicentem:*

17. afin que cette parole du prophete Iſaïe fût accomplie:

18. *Ecce puer meus, quem elegi, dilectus meus, in quo benè complacuit anima mea. Ponam ſpiritum meum ſuper eum, & judicium gentibus nuntiabit.*

18. Voici mon ſerviteur que j'ai élu, mon bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection ″. Je ferai repoſer ſur lui mon eſprit, & il annoncera la juſtice ″ aux nations. *Iſaie 42. 1.*

℣. 15. *expl.* pour ne pas irriter leurs paſſions, & leur ôter l'occaſion d'éxécuter leur deſſein.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, ou qu'il guérit tous ceux qui avoient beſoin de guériſon, ou même qu'il guérit effectivement tous ceux qui l'avoient ſuivi; parce qu'il n'y eut peut-être que ceux qui demandoient à être guéris qui le ſuivirent.

℣. 16. *expl.* Cette défenſe marquoit combien on doit éviter la vaine gloire dans les bonnes œuvres, & donnoit lieu à le faire encore plus connoître: mais d'ailleurs elle ſervoit à faire voir ce qu'Iſaïe avoit dit touchant la douceur & la modeſtie de JESUS CHRIST; puiſqu'il impoſoit même ſilence à ceux qui le reſpectoient, pour ne pas aigrir davantage les eſprits de ſes ennemis.

℣. 18. *lettr.* mon ame a mis toute ſon affection.

Ibid *expl.* C'eſt à-dire, les verités de la loi nouvelle & de l'Evangile, qui ſervent à juſtifier l'homme, ou *le jugement* dernier, ſelon que l'ont entendu S. Auguſtin, *de la cité de Dieu liv.* 20. *c.* 30. & S. Jérôme *epiſt.* 159.

19. Il ne disputera point, il ne criera point, & personne n'entendra sa voix dans les rues :

20. il ne brisera point le roseau cassé, & il n'achevera point d'éteindre [//] la mêche qui fume encore [//], jusqu'à ce qu'il fasse triompher la justice *de sa cause* [//] :

21. & les nations espéreront en son nom.

19. *Non contendet, neque clamabit, neque audiet aliquis in plateis vocem ejus :*

20. *arundinem quassatam non confringet, & linum fumigans non extinguet, donec ejiciat ad victoriam judicium :*

21. *& in nomine ejus gentes sperabunt.*

§. 4. *Aveugle muet. Blasphême des Pharisiens. Royaume divisé.*

22. Alors on lui présenta un possédé aveugle & muet, & il le guérit, ensorte qu'il commença à parler & à voir [//].

22. *Tunc oblatus est ei dæmonium habens, cæcus & mutus, & curavit eum, ita ut loqueretur & videret.*

23. Tout le peuple en fut rempli d'admiration ; & ils disoient : N'est-ce point là le fils de David [//] ?

23. *Et stupebant omnes turbæ, & dicebant : Nunquid hic est filius David ?*

Supra 9. 34. *Marc* 3. 22.

24. Mais les Pharisiens entendant cela, disoient : Cet homme ne chasse les

24. *Pharisæi autem audientes, dixerunt : Hic non ejicit dæmo-*

℣. 20. *lettr.* n'éteindra point.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, qu'il ménagera la foiblesse des Juifs, qui n'avoient presque plus de lumiere, jusqu'à ce que leur malice soit consommée par sa mort, l'Evangile annoncé & rejetté par ces endurcis, & le tems de leur punition arrivé.

Ibid. *lettr* faire sortir le jugement en victoire.

℣. 22. *expl.* le démon lui tenant auparavant la langue liée & les yeux fermés.

℣. 23. *expl.* C'est-à-dire, le Messie qu'ils attendoient & qui devoit naître, selon l'Ecriture, de la race de David.

nes nisi in Beelzebub principe damoniorum.

démons que par la vertu de Béelzébut prince des démons. *Luc.* 11. 15.

25. *Jesus autem sciens cogitationes eorum, dixit eis: Omne regnum divisum contra se, desolabitur, & omnis civitas, vel domus divisa contra se, non stabit.*

25. Or JESUS connoissant leurs pensées ", leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera ruiné, & toute ville ou maison qui est divisée contre elle-même, ne pourra subsister. *Luc* 11. 17.

26. *Et si satanas satanam ejicit, adversus se divisus est: quomodo ergo stabit regnum ejus.*

26. Que si satan chasse satan, il est divisé contre soi-même : comment donc son royaume subsistera-t-il ?

27. *Et si ego in Beelzebub ejicio dæmones, filii vestri in quo ejiciunt? Idèo ipsi judices vestri erunt.*

27. Et si c'est par Béelzebut que je chasse les démons, par qui vos enfans " les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges ".

28. *Si autem ego in Spiritu Dei ejicio dæmones, igitur pervenit in vos regnum Dei.*

28. Que si je chasse les démons, par l'Esprit de Dieu, le royaume de Dieu est donc parvenu jusqu'à vous ".

℣. 25. *expl.* C'est-à dire, ce fond de malignité qui les portoit à vouloir détruire tout l'effet de ses prédications ; ou qu'il pénétra dans ce qu'ils pensoient ; quoiqu'ils ne l'exprimassent peut être pas par leurs paroles.

℣. 27. *expl.* Quelques uns entendent cela des Apôtres qui étoient Juifs de naissance : les autres, des Exorcistes Juifs, qui au rapport de Joseph, avoient appris du roi Salomon par une tradition vivante, la méthode de conjurer & de chasser des corps les esprits impurs par l'invocation du nom de Dieu.

Ibid. *expl.* ils condamneront votre conduite par la seule comparaison de la leur.

℣. 28. *autr.* vous a été annoncé. *expl.* C'est-à-dire, le

§. 5. *Le fort armé. Peché contre le Saint-Esprit. Trésor du cœur. Parole inutile.*

29. Mais comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison du fort ", & piller ses armes & ce qu'il possede ", si auparavant il ne lie le fort, pour pouvoir ensuite piller sa maison ?

29. *Aut quomodo potest quisquam intrare in domum fortis, & vasa ejus diripere, nisi priùs alligaverit fortem ? & tunc domum illius diripiet.*

30. Celui qui n'est point avec moi, est contre moi : & celui qui n'amasse point avec moi, dissipe ".

30. *Qui non est mecum, contra me est : & qui non congregat mecum, spargit.*

Marc 3. 28. 29. *Luc* 12. 10.

31. C'est pourquoi je vous déclare que tout péché & tout blasphême sera remis aux hommes : mais le blasphême contre le *Saint*-Esprit ne leur sera point remis ".

31. *Ideò dico vobis : Omne peccatum, & blasphemia remittetur hominibus : spiritûs autem blasphemia non remittetur.*

Messie fait sentir au milieu de vous sa présence par les effets de sa divine vertu, & ainsi vous devriez connoître le tems favorable de sa visite.

℣. 29. *expl.* Ce fort est le démon que JESUS-CHRIST a vaincu.

Ibid. expl. *Vasa*, ou σκεύη, selon le mot hébreu auquel ils répondent, signifient *armes & meubles.*

℣. 30. *expl.* Ceci peut être regardé comme une nouvelle confirmation de ce qu'il a dit, qu'il étoit impossible qu'il y eût jamais la moindre intelligence entre lui & le démon. Mais cela se peut entendre aussi des Phatisiens qui feignoient de conduire à Dieu leurs disciples, lorsqu'ils s'efforçoient de leur inspirer de l'aversion du Fils de Dieu ;

℣. 31. & 32. *expl.* C'est-à-dire, selon S. Athanase, que ceux qui considérant la foiblesse de notre nature dont JESUS-CHRIST s'étoit revêtu dans son Incarnation, se portoient à le décrier comme s'il n'eût été qu'un homme, & ceux qui envisageant les œuvres miraculeuses de sa divinité, commencerent à douter de la verité de son

32. *Et quicumque dixerit verbum contra Filium hominis, remittetur ei: qui autem dixerit contra Spiritum ſanctum, non remittetur ei neque in hoc ſæculo, neque in futuro.*

32. Et quiconque aura parlé " contre le Fils de l'homme, il lui ſera remis: mais ſi quelqu'un a parlé contre le Saint-Eſprit, il ne lui ſera remis ni en ce ſiecle, ni dans le ſiecle à venir.

33. *Aut facite arborem bonam, & fructum ejus bonum: aut facite arborem malam, & fructum ejus malum: ſiquidem ex fructu arbor agnoſcitur.*

33. Ou dites " que l'arbre eſt bon, & que le fruit en eſt bon auſſi: ou dites que l'arbre étant mauvais, le fruit auſſi en eſt mauvais: car c'eſt par le fruit qu'on connoît l'arbre ".

34. *Progenies vipe-*

34. Race de viperes ",

Incarnation, commirent un grand péché, que le Fils de Dieu leur pouvoit néanmoins pardonner, lorſqu'ils auroient promtement recours à la pénitence. Mais qu'au contraire ceux qui tranſportés de fureur contre la perſonne du Fils de Dieu, comme les Phariſiens & les Docteurs de la loi, attribuoient au démon contre leur propre lumiere les œuvres qu'il faiſoit comme Dieu, ſe rendoient par là coupables d'une impiété qui ne méritoit aucun pardon: non que ce péché fût abſolument irrémiſſible, mais parce qu'il étoit, ſans comparaiſon, celui de tout le moins digne de tout pardon. Auſſi ne voit-on point qu'aucun de ces gens-là ſe ſoit converti à JESUS-CHRIST & ait fait pénitence: mais la ſuite ordinaire de leur péché étoit un eſprit d'impénitence.

℣. 32. *lettr.* dit une parole.

℣. 33. *lettr.* faites.

Ibid. *expl.* Si les œuvres qui ont été faites devant vos yeux ſont bonnes, il s'enſuit donc que ce n'eſt pas le diable qui les a faites: car ce qui eſt bon ne peut pas ſortir d'un principe qui eſt mauvais, ni ce qui eſt mauvais d'un principe qui eſt bon.

℣. 34. *expl.* Par cette expreſſion, qui bien que dure étoit véritable, il les oblige de reconnoître qu'ils marchoient ſur les traces des méchans peres dont ils étoient nés: qu'ils étoient eux-mêmes cet arbre mauvais dont il

comment pouvez-vous dire de bonnes choſes, vous qui êtes méchans ; car c'eſt de la plénitude du cœur que la bouche parle.

Luc 6. 45.

rarum, quomodo poteſtis bona loqui, cùm ſitis mali? ex abundantia enim cordis os loquitur.

35. L'homme qui eſt bon, tire de bonnes choſes de *ſon* bon tréſor ″ : & l'homme qui eſt méchant, tire de mauvaiſes choſes de *ſon* mauvais tréſor.

35. *Bonus homo de bono theſauro profert bona : & malus homo de malo theſauro profert mala.*

36. Or je vous déclare que les hommes rendront compte au jour du jugement de toute parole inutile qu'ils auront dite ″.

36. *Dico autem vobis, quoniam omne verbum otioſum, quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii.*

37. Car vous ſerez juſtifié par vos paroles, & vous ſerez condamné par vos paroles.

37. *Ex verbis enim tuis juſtificaberis, & ex verbis tuis condemnaberis.*

§. 6. *Signe de Jonas. Ninivites. Reine du midi.*

† II. Mercredi de Carême.

38. † Alors quelques-uns des Scribes & des Phariſiens lui dirent : Maître, nous voudrions bien que vous nous fiſſiez voir quelque prodige ″.

38. *Tunc reſpondérunt ei quidam de Scribis & Phariſæis, dicentes : Magiſter, volumus à te ſignum videre.*

39. Mais il leur répondit : Cette race méchante & adultere ″ demande un

Infrà 16. 4.

39. *Qui reſpondens ait illis : Generatio mala, & adultera ſi-*

venoit de parler, & qu'ils produiſoient des fruits de blaſphêmes conformes à la ſemence de malédiction que le diable avoit ſemée dans leur cœur.

℣. 35. *grec.* du bon tréſor de ſon cœur.

℣. 36. *expl.* à plus forte raiſon de leurs blaſphêmes.

℣. 38. *lettr.* nous voulons voir un ſigne de vous.

℣. 39. *expl.* Ils étoient *une race méchante*, étant tout-à-fait ingrats aux bienfaits de Dieu, & croiſſant en méchan-

gnum

gnum quærit: & signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ.

40. *Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus, & tribus noctibus; sic erit Filius hominis in corde terræ tribus diebus, & tribus noctibus.*

41. *Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione ista, & condemnabunt eam: quia pœnitentiam egerunt in prædicatione Jonæ: & ecce plus quàm Jonas hic.*

42. *Regina austri surget in judicio cum generatione ista, & condemnabit eam: quia venit à finibus terræ audire sapientiam Salomonis: & ecce plus quàm Salomon hic.*

prodige; & on ne lui en donnera point d'autre que celui du prophete Jonas. *Luc* 11. 29. 1. *Cor.* 1. 22.

40. Car comme Jonas fut trois jours & trois nuits dans le ventre de la baleine; ainsi le Fils-de-l'homme sera trois jours & trois nuits dans le cœur de la terre ". *Jon.* 2. 2.

41. Les Ninivites " s'éléveront au jour du jugement contre cette race, & la condamneront; parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas: & cependant il y a ici plus que Jonas ". *Jon.* 3. 5.

42. La Reine du midi " s'élévera au jour du jugement contre cette race, & la condamnera; parce qu'elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon: & cependant il y a ici plus que Salomon ". 3. *Reg.* 10. 1. 2. *Paral.* 9. 1.

cité à mesure qu'ils recevroient plus de graces: & ils étoient des *adulteres*, à cause de leur infidelité passée & de leur incrédulité présente.

℣. 40. *expl.* JESUS fut une partie du Vendredi, tout le Samedi, & le commencement du Dimanche, soit dans le sépulcre, quant à son corps; soit dans les limbes, quant à son ame.

℣. 41. *expl.* peuple infidele qui n'avoit jamais entendu parler du vrai Dieu avant Jonas.

Ibid. *suppl.* & vous ne faites point pénitence.

℣. 42. *expl.* la reine de Saba, dont le royaume étoit dans l'Arabie heureuse qui étoit au midi de la Judée.

Ibid. *suppl.* & vous ne l'écoutez pas,

§. 7. *Démon rentrant. Rechutes.*

Luc 11. 24. 43. Lorſque l'eſprit impur eſt ſorti d'un homme", il va dans des lieux arides cherchant du repos, & il n'y en trouve point.

43. *Cùm autem immundus ſpiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida, quærens requiem, & non invenit.*

44. Alors il dit : Je retournerai dans ma maiſon d'où je ſuis ſorti : & revenant il la trouve vuide, nettoyée & parée.

44. *Tunc dicit : Revertar in domum meam, unde exivi. Et veniens invenit eam vacantem, ſcopis mundatam, & ornatam.*

45. En même-tems il va prendre avec lui ſept autres eſprits plus méchans que lui ; & entrant *dans cette maiſon*, ils y demeurent : & le dernier état de cet homme devient pire que le premier. C'eſt ce qui arrivera à cette race criminelle.

45. *Tunc vadit, & aſſumit ſeptem alios ſpiritus ſecum nequiores ſe & intrantes habitant ibi : & fiunt noviſſima hóminis illius peiora prioribus. Sic erit & generationi huic peſſimæ.*

2. *Petr.* 2. 20.

§. 8. *Mere & freres de* JESUS-CHRIST.

Marc 3. 31. *Luc* 8. 19. 46. Lorſqu'il parloit encore au peuple, ſa mere & ſes freres ᴴ *étant arri-*

46. *Adhuc eo loquente ad turbas, ecce mater ejus, & fra-*

℣. 43. *expl.* Il ſemble que c'eſt une eſpece de parabole qui ſignifie, que comme lorſqu'un démon eſt chaſſé d'un poſſédé, il n'a point de repos qu'il n'y retourne, & que ſouvent il tourmente plus le poſſédé qu'auparavant ; ainſi l'infidélité & l'incrédulité des Juifs les jettera dans un état ſans comparaiſon plus funeſte que tout ce qu'on avoit vû juſqu'alors.

℣. 46. *expl.* Ce n'étoient pas des fils de Joſeph, nés d'une autre épouſe que la ſainte Vierge ; mais les couſins du Sauveur, c'eſt-à-dire, les enfans de Marie qui étoit la tante de JESUS-CHRIST, qu'on voit ailleurs avoir

tres ſtabant foris, quærentes loqui ei.

vés, & ſe tenant au-dehors, demandoient à lui parler ".

47. *Dixit autem ei quidam : Ecce mater tua, & fratres tui foris ſtant quærentes te.*

47. Et quelqu'un lui dit : Voilà votre mere & vos freres qui ſont dehors, & qui vous demandent.

48. *At ipſe reſpondens dicenti ſibi, ait : Quæ eſt mater mea, & qui ſunt fratres mei ?*

48. Mais il répondit à celui qui lui dit cela : Qui eſt ma mere, & qui ſont mes freres " ?

49. *Et extendens manum in diſcipulos ſuos, dixit : Ecce mater mea, & fratres mei.*

49. Et étendant ſa main vers ſes diſciples : Voici ma mere, dit-il, & mes freres.

50. *Quicumque enim fecerit voluntatem patris mei, qui in cœlis eſt, ipſe meus frater, & ſoror, & mater eſt.*

50. Car quiconque fait la volonté de mon Pere qui eſt dans les cieux, celui-là eſt mon frere, ma ſœur, & ma mere ¶.

été appellée la mere de Jacque le Mineur, de Joſeph & de Jude.

℣. 46. *expl.* Peut-être pour lui donner avis des conſpirations que les Phariſiens avoient formées contre lui.

℣. 48. *expl.* Ce n'eſt pas que JESUS-CHRIST renonçât la ſainte Vierge pour ſa mere, ni ſes couſins pour ſes proches : mais il vouloit ſeulement ménager cette occaſion pour faire connoître, que ni la chair ni le ſang ne devoient jamais s'oppoſer au miniſtere tout ſpirituel de l'Evangile.

CHAPITRE XIII.

§. 1. *Paraboles des ſemences. Cœurs aveuglés. Heureux l'œil qui voit.*

1. CE même jour, JESUS étant ſorti de la maiſon, s'aſſit auprès de la mer.

1. *IN illo die exiens Jeſus de domo, ſedebat ſecus mare.*

Marc 4. 1. Luc 8. 4.

2. Et il s'aſſembla autour de lui une grande foule de peuple: c'eſt pourquoi il monta dans une barque où il s'aſſit, tout le peuple ſe tenant ſur le rivage.

2. *Et congregatæ ſunt ad eum turbæ multæ, ita ut in naviculam aſcendens ſederet: & omnis turba ſtabat in littore,*

3. & il leur diſoit beaucoup de choſes en paraboles ", leur parlant *de cette ſorte:* Celui qui ſeme eſt ſorti pour ſemer " ?

3. *& locutus eſt eis multa in parabolis, dicens: Ecce exiit qui ſeminat, ſeminare:*

4. & pendant qu'il ſemoit, quelque partie de la ſemence tomba le long du chemin, & les oiſeaux du ciel étant venus la mangerent.

4. *& dum ſeminat, quædam ceciderunt ſecus viam, & venerunt volucres cœli, & comederunt ea.*

℣. 3. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il ſe ſervoit de comparaiſons & de figures pour leur exprimer pluſieurs vérités d'une maniere énigmatique; ſoit pour ſe conformer en cela au langage du païs, ou pour exercer l'intelligence de ceux qui cherchoient à connoître le ſens ſpirituel de ſes paroles & pour imprimer plus fortement dans leur eſprit ce qu'il leur diſoit; ou même pour cacher aux eſprits ſuperbes ce qu'ils n'étoient pas dignes de connoître.

Ibid. *expl.* JESUS CHRIST eſt celui qui ſeme. Il explique lui-même cette parabole du different ſuccès de la parole de Dieu, ſelon les diverſes diſpoſitions de ceux qui l'entendent.

5. *Alia autem ceciderunt in petroſa, ubi non habebant terram multam: & continuò exorta ſunt, quia non habebant altitudinem terræ.*

5. Une autre tomba dans des lieux pierreux, où elle n'avoit pas beaucoup de terre; & elle leva auſſitôt, parce que la terre où elle étoit, n'avoit pas de profondeur.

6 *Sole autem orto æſtuaverunt: & quia non habebant radicem, aruerunt.*

6. Mais le ſoleil s'étant levé enſuite, elle en fut brulée; & comme elle n'avoit point de racine, elle ſécha.

7. *Alia autem ceciderunt in ſpinas: & creverunt ſpinæ, & ſuffocaverunt ea.*

7. Une autre tomba dans des épines; & les épines venant à croître l'étouffèrent.

8. *Alia autem ceciderunt in terram bonam: & dabant fructum, aliud centeſimum, aliud ſexageſimum, aliud trigeſimum.*

8. Une autre enfin tomba dans de bonne terre; & elle porta du fruit, quelques grains rendant cent pour un, d'autres ſoixante, & d'autres trente.

9. *Qui habet aures audiendi, audiat.*

9. Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre ".

10. *Et accedentes diſcipuli dixerunt ei: Quare in parabolis loqueris eis?*

10. Ses diſciples s'approchant, lui dirent: Pourquoi leur parlez-vous en paraboles?

11. *Qui reſpondens, ait illis: Quia vobis*

11. Et leur répondant, il leur dit: C'eſt " parce

℣. 9. *expl.* Ceci marquoit que tous n'avoient pas le don d'intelligence néceſſaire pour découvrir les vérités cachées ſous le voile de ces expreſſions figurées, & que ceux qui ne l'avoient pas étoient invités à le demander à celui de qui il eſt dit ailleurs, Qu'il eſt la vraie lumiere.

℣. 11. *ſuppl.* je vous parle ſans paraboles.

que pour vous autres, il vous a été donné de connoître les myſteres du royaume des cieux : mais pour eux, il ne leur a pas été donné ″.

datum eſt noſſe myſteria regni cœlorum : illis autem non eſt datum.

Infrà 25. 27. 12. Car quiconque a *déja*, on lui donnera *encore*, & il ſera dans l'abondance : mais pour celui qui n'a point, on lui ôtera *même* ce qu'il a ″.

12. *Qui enim habet, dabitur ei, & abundabit : qui autem non habet, & quod habet auferetur ab eo.*

13. C'eſt pourquoi je leur parle en paraboles ; parce qu'en voyant ils ne voient point, & qu'en écoutant ils n'entendent ni ne comprennent point ″.

13. *Ideò in parabolis loquor eis : quia videntes non vident, & audientes non audiunt, neque intelligunt.*

14. Et la prophétie d'Iſaïe s'accomplit en eux,

14. *Et adimpletur in eis prophetia Iſaiæ*

℣. 11. *expl.* Il faut ſe contenter d'admirer dans le ſilence cette profondeur des jugemens très-équitables de Dieu à l'égard du commun des Juifs, & de ſon ineffable miſéricorde envers de pauvres pêcheurs, qu'il avoit choiſis volontairement pour leur inſpirer la foi de ſon Evangile, & pour les faire les confidens de tous les myſteres de ſon royaume.

℣. 12. *expl.* JESUS-CHRIST ſe ſert de ce proverbe qui étoit dès-lors en uſage, pour marquer que les Apôtres ayant déja la foi, cette foi devenoit en eux comme une ſource de mille autres biens par le bon uſage qu'ils en faiſoient, & qu'ils devoient en faire davantage dans la ſuite : mais les Juifs, qui ne croyoient point au Fils de Dieu, méritoient qu'on leur ôtât le peu de biens qu'ils pouvoient avoir d'ailleurs, ſoit de la lumiere naturelle, ſoit même de la loi écrite.

℣ 13. *expl.* C'eſt-à-dire, que le mépris avec lequel ils ſe fermoient les yeux & les oreilles pour ne pas voir des effets ſi éclatans de la préſence du Meſſie, & pour ne pas entendre & comprendre tant d'inſtructions admirables, les avoit rendus indignes de recevoir l'intelligence qui étoit donnée aux diſciples de JESUS-CHRIST.

dicentis : Auditu audietis, & non intelligetis : & videntes videbitis, & non videbitis.

lorſqu'il dit : Vous écouterez de vos oreilles, & vous n'entendrez point ; vous regarderez de vos yeux, & vous ne verrez point. *Iſaie 6. 9. Marc 4. 12. Luc 8. 10. Joan. 12. 40. Act. 28. 26.*

15. *Incraſſatum eſt enim cor populi hujus, & auribus graviter audierunt, & oculos ſuos claſerunt, ne quando videant oculis, & auribus audiant, & corde intelligant, & convertantur, & ſanem eos.*

15. Car le cœur de ce peuple s'eſt appéſanti *ll*, & leurs oreilles ſont devenues ſourdes *ll*, & ils ont fermé leurs yeux, de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, & que s'étant convertis, je ne les guériſſe. *Rom. 11. 8.*

16. *Veſtri autem beati oculi quia vident, & aures veſtræ quia audiunt.*

16. Mais *pour vous*, vos yeux *ll* ſont heureux de ce qu'ils voient, & vos oreilles de ce qu'elles entendent. *Luc 10. 23.*

17. *Amen quippe dico vobis, quia multi prophetæ & juſti cupierunt videre quæ videtis, & non viderunt, & audire quæ auditis, & non audierunt.*

17. Car je vous dis en vérité que beaucoup de Prophetes & de juſtes ont ſouhaité de voir ce que vous voyez, & ne l'ont pas vû ; & d'entendre ce que vous entendez, & ne l'ont pas entendu.

18. *Vos ergo audite*

18. Ecoutez donc vous

℣. 15. *lettr.* engraiſſé, épaiſſi.

Ibid. *lettr.* ils ont oui dur de leurs oreilles.

℣. 16. *expl.* ceux du corps, parce qu'ils voyoient ſes actions, ſes miracles, &c. que pluſieurs juſtes de l'ancien Teſtament auroient ſouhaité de voir : & ceux de l'ame, parce qu'ils pénétroient les myſteres du royaume du ciel pour leſquels les Juifs avoient l'eſprit fermé.

autres la parabole ‖ de celui qui ſeme.

19. Quiconque écoute la parole du royaume ‖, & n'y fait point d'attention ‖, l'*e*prit malin vient, & enleve ce qui avoit été ſemé dans ſon cœur : c'eſt-là celui qui a reçu la ſemence le long du chemin ‖.

20. Celui qui reçoit la ſemence au milieu des pierres ‖, c'eſt celui qui écoute la parole, & qui la reçoit à l'heure-même avec joie ‖ :

21. mais il n'a point en ſoi de racine ‖, & il n'eſt que pour un tems ‖ : & lorſqu'il ſurvient des traverſes & des perſécutions, à cauſe de la parole, il en prend auſſi-tôt un ſujet de ſcandale & de chute ‖.

parabolam ſeminantis.

19. *Omnis qui audit verbum regni, & non intelligit, venit malus, & rapit quod ſeminatum eſt in corde ejus : hic eſt qui ſecus viam ſeminatus eſt.*

20. *Qui autem ſuper petroſa ſeminatus eſt, hic eſt, qui verbum audit, & continuò cum gaudio accipit illud :*

21. *non habet autem in ſe radicem, ſed eſt temporalis : factâ autem tribulatione, & perſecutione propter verbum, continuò ſcandalizatur.*

℣. 18. *expl.* Privilege ſingulier des Apôtres, d'entendre de la bouche de JESUS-CHRIST, non-ſeulement les paraboles, mais encore les vérités qu'elles renfermoient.

℣. 19. *expl.* la parole de Dieu.

℣. Ibid. C'eſt-à-dire, ne l'applique point à lui-même, & n'y cherche point les remedes de ſes maladies. *Autr.* ne la comprend pas.

Ibid. *expl.* Et celui-là eſt marqué par la ſemence qui tombe le long du chemin.

℣. 20. *lettr.* eſt ſemé dans des lieux pierreux. *Autr.* Ce qui eſt ſemé dans des lieux pierreux, marque celui.

Ibid. *expl.* charmé de la beauté de la vérité.

℣. 21. *expl.* C'eſt-à dire, qui n'eſt point enraciné dans la charité, qui doit être le fondement de nos bonnes œuvres.

Ibid. *expl.* juſqu'à ce qu'on touche à ce qu'ils aiment.

Ibid. *expl.* Ils tombent effectivement ou par la crainte

22. *Qui autem seminatus est in spinis, hic est, qui verbum audit: & sollicitudo sæculi istius, & fallacia divitiarum, suffocat verbum, & sine fructu efficitur.*

22. Celui qui reçoit la semence " parmi les épines, c'est celui qui entend la parole ; mais ensuite les sollicitudes de ce siecle, & l'illusion des richesses " étouffent en lui cette parole, & la rendent infructueuse.

23. *Qui verò in terram bonam seminatus est, hic est qui audit verbum, & intelligit, & fructum affert, & facit aliud quidem centesimum, aliud autem sexagesimum, aliud verò trigesimum.*

23. Mais celui qui reçoit la semence dans une bonne terre ", c'est celui qui écoute la parole, qui y fait attention ", & qui porte du fruit, & rend cent, ou soixante, ou trente pour un ".

§. 2. *Ivraie surſemée.*

24. *Aliam parabolam proposuit illis, di-*

24. † Il leur proposa une autre parabole ", en

Marc 4. 26.

† V. Dimanche après les Rois ; ou XXVI. après la Pentec.

des souffrances, ou par leur attache aux biens temporels, ou par la honte de professer la piété dont on se moque, & qu'on persécute en eux.

℣. 22. *lettr.* Et celui qui est semé. *Autr.* Celui qui est semé parmi les épines marque celui.

Ibid. *expl.* Elles nous trompent en effet, dit S. Jerôme. Car on se promet d'être heureux en devenant riche ; & on éprouve très-souvent que les richesses troublent notre paix par l'inquiétude où l'on est de les acquerir, & de les conserver.

℣. 23. *lettr.* celui qui est semé dans la bonne terre est. *Autr.* celui qui est dans la bonne terre marque celui.

Ibid. *autr.* la comprend.

Ibid. *expl.* selon la mesure de leur grace, de leur fidélité, de leur préparation, qui fait la difference des foibles, des forts & des parfaits.

℣. 24. *expl.* Le dessein de cette parabole est de faire voir comment les erreurs & les vices se mêlent avec la vérité & la piété, pour former les héréſies & les autres scandales dans l'Eglise.

mul cum eis & triticum.

ciniez en même-tems le bon grain ||.

30. *Sinite utraque creſcere uſque ad meſſem, & in tempore meſſis dicam meſſoribus: Colligite primùm zizania, & alligate ea in faſciculos ad comburendum: triticum autem congregate in horreum meum.*

30. Laiſſez croître l'un & l'autre juſqu'à la moiſſon; & au tems de la moiſſon je dirai aux moiſſonneurs: Cueillez premierement l'ivraie, & liez-la en bottes pour la brûler ||: mais amaſſez le blé dans mon grenier ¶.

§. 3. *Grain de ſenevé. Levain dans la pâte.*

31. *Aliam parabolam propoſuit eis, dicens: Simile eſt regnum cœlorum grano ſinapis, quod accipiens homo ſeminavit in agro ſuo.*

31. † Il leur propoſa une autre parabole, en leur diſant: Le royaume des cieux eſt ſemblable à un grain de ſenevé || qu'un homme prend & ſeme en ſon champ ||.

Marc 4. 31. *Luc* 13. 19. † VI. Dimanche après les Rois, ou XXVII. après la Pentecôte.

32. *Quod minimum*

32. Ce grain eſt la plus

℣. 29. *expl.* Le Seigneur, dit S. Jerôme, a voulu nous avertir non ſeulement que nous ne devons pas nous hâter de retrancher de l'Egliſe notre frere, qui peut devenir défenſeur de la verité après l'avoir combattue, mais encore qu'il ne faut pas ſe précipiter à le condamner lorſqu'il y a quelque choſe de douteux dans ſes ſentimens; mais en réſerver le jugement à Dieu même.

℣. 30. *expl.* JESUS-CHRIST doit donc dire à la fin du monde aux moiſſonneurs, c'eſt-à-dire, aux Anges, de ſéparer les méchans d'avec les bons, tant les héretiques que tous les enfans d'iniquité, & de joindre enſemble tous ces méchans, ſelon les divers dégrés de leur malice & les différentes eſpeces de leurs erreurs, afin qu'ils ſoient punis ſéparément & à proportion de ce qu'ils méritent.

℣. 31. *autr.* de moutarde.

Ibid. *expl.* JESUS-CHRIST fait connoître par cette parabole, que la prédication de l'Evangile, nonobſtant tous les obſtacles qu'on voudroit y oppoſer, ne laiſſeroit pas de ſe répandre & de fructifier d'une maniere admirable dans tout le monde.

petite de toutes les semences : mais lorsqu'il est crû ; il est plus grand que tous les *autres* légumes, & il devient un arbre : de sorte que les oiseaux du ciel viennent se reposer sur ses branches ".

quidem est omnibus seminibus : cùm autem creverit, majus est omnibus oleribus : & fit arbor, ita ut volucres cœli veniant, & habitent in ramis ejus.

33. Il leur dit encore
Vers 13. une autre parabole. Le royaume des cieux est semblable au levain qu'une femme prend, & qu'elle mêle " dans trois mesures de farine ", jusqu'à ce que la pâte soit toute levée ".

33. *Aliam parabolam locutus est eis. Simile est regnum cœlorum fermento, quod acceptum mulier abscondit in farina satis tribus, donec fermentatum est totum.*

34. JESUS dit toutes ces choses au peuple en paraboles ; & il ne leur parloit point sans paraboles " :

34. *Hæc omnia locutus est Jesus in parabolis ad turbas : & sine parabolis non loquebatur eis :*

℣. 32. *expl.* Cette plante est ordinairement assez petite en ce païs ci ; mais ceux qui en ont vû dans les païs chauds, témoignent qu'elle y vient très-grande, & en forme d'arbre. Rien n'a paru plus petit dans ses commencemens que l'Eglise ; mais parce que la toute-puissance de Dieu étoit renfermée sous cette bassesse apparente, elle s'est répandue par toute la terre, en sorte que tous les oiseaux du ciel, c'est à-dire, les personnes les plus élevées en honneur, & les esprits les plus sublimes sont devenus ses enfans, pour être sous ses aîles à couvert de la colere de Dieu.

℣. 33. *lettr.* cache.

Ibid. *expl.* C'est ce qu'on cuisoit ordinairement à chaque fois.

Ibid. *expl.* De même qu'un peu de levain répand sa vertu dans toute la pâte où on le mêle ; les disciples de JESUS-CHRIST devoient aussi changer tout le monde par la vertu de la prédication, & le convertir à JESUS-CHRIST. *S. Chrysostome.*

℣ 34. *expl.* Il en usoit ainsi, soit à cause qu'ils n'étoient pas dignes d'entendre les vérités enfermées dans ses paroles, soit afin qu'ils s'excitassent à lui en demander l'intelligence.

35. *ut impleretur quod dictum erat per prophetam dicentem : Aperiam in parabolis os meum , eructabo abſcondita à conſtitutione mundi.*

35. afin que cette parole du Prophete fût accomplie : J'ouvrirai ma bouche *pour parler* en paraboles ; je publierai des choſes qui ont été cachées depuis la création du monde ‖ ¶. *Pſal. 77. 1.*

36. *Tunc dimiſſis turbis, venit in domum : & acceſſerunt ad eum diſcipuli ejus, dicentes : Ediſſere nobis parabolam zizaniorum agri.*

36. Alors JESUS ayant renvoyé le peuple, vint en la maiſon ; & ſes diſciples s'approchant de lui, lui dirent : Expliquez-nous la parabole de l'ivraie ſemée dans le champ. *Marc 4. 34.*

37. *Qui reſpondens ait illis. Qui ſeminat bonum ſemen, eſt Filius hominis.*

37. Et leur répondant, il leur dit : Celui qui ſeme le bon grain, c'eſt le Fils-de-l'homme ‖.

38. *Ager autem, eſt mundus. Bonum verò ſemen, hi ſunt filii regni. Zizania autem filii ſunt nequam.*

38. Le champ eſt le monde. Le bon grain, ce ſont les enfans du royaume ‖. Et l'ivraie, ce ſont les enfans d'iniquité ‖.

39. *Inimicus autem, qui ſeminavit ea, eſt diabolus. Meſſis verò, conſummatio ſæculi eſt. Meſſores autem, angeli ſunt.*

9. L'ennemi qui l'a ſemée, c'eſt le diable. Le tems de la moiſſon, eſt la fin du monde. Les moiſſonneurs ſont les Anges. *Apoc. 14. 15.*

℣. 35. *expl.* pour montrer que la maniere dont il parloit n'étoit pas nouvelle, il fait voir que les Prophetes en avoient uſé de même avant lui ; & avoient marqué que celui dont ils étoient la figure, s'exprimeroit par un langage ſemblable.

℣. 37. *expl.* JESUS-CHRIST.

℣. 38. *expl.* C'eſt-à-dire, tous ceux qui doivent poſſeder le royaume céleſte que Dieu leur a préparé dès le commencement du monde.

Ibid. grec. du malin *eſprit.*

40. Comme donc on cueille l'ivraie, & qu'on la brûle dans le feu, il en arrivera de même à la fin du monde ".

40. *Sicut ergo colliguntur zizania, & igni comburuntur : sic erit in consummatione sæculi.*

41. Le Fils-de-l'homme envoiera ſes Anges, qui ramaſſeront & enleveront hors de ſon royaume tous ceux qui ſont des occaſions de chute & de ſcandale ", & ceux qui commettent l'iniquité " :

41. *Mittet Filius hominis angelos suos, & colligent de regno ejus omnia scandala, & eos qui faciunt iniquitatem :*

42. & ils les précipiteront dans la fournaiſe du feu ". C'eſt-là qu'il y aura des pleurs & des grincemens de dents.

42. *& mittent eos in caminum ignis. Ibi erit fletus, & stridor dentium.*

Sap. 3. 7. *Dan.* 12. 3.

43. Alors les juſtes brilleront comme le ſoleil dans le royaume de leur Pere. Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre.

43. *Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. Qui habet aures audiendi, audiat.*

† La Suſception des ſaintes Reliques. Une ſainte Vierge Martyre.

44. † Le royaume des cieux eſt ſemblable à un tréſor caché dans un champ, qu'un homme trouve, & qu'il cache : & dans la joie qu'il en reſſent il va vendre tout ce qu'il a,

44. *Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito in agro, quem qui invenit homo abscondit ; & præ gaudio illius vadit, & vendit universa quæ*

℣. 40. *lettr.* de ce ſiecle.

℣. 41. *lettr.* les ſcandales.

Ibid. *expl.* Saint Chryſoſtome, ſaint Jerôme & ſaint Auguſtin ont cru devoir l'expliquer particulierement des hérétiques qui ſont mêlés dans ce monde avec les bons, non dans la ſociété d'une ſeule Egliſe, & d'une même foi, mais dans la ſociété du même nom de Chrétiens.

℣. 42. *expl.* dans l'enfer.

habet, & emit agrum illum.

& achete ce champ ″.

45. *Iterùm ſimile eſt regnum cœlorum homini negotiatori, quærenti bonas margaritas;*

45. Le royaume des cieux eſt ſemblable encore à un homme qui eſt dans le trafic, & qui cherche de bonnes perles :

46. *inventâ autem unâ pretiosâ margaritâ, abiit, & vendidit omnia quæ habuit, & emit eum.*

46. & qui en ayant trouvé une de grand prix, va vendre tout ce qu'il avoit, & l'achete ″.

47. *Iterùm ſimile eſt regnum cœlorum ſagenæ miſſæ in mare, & ex omni genere piſcium congreganti :*

47. Le royaume des cieux eſt ſemblable encore à un filet ″ jetté dans la mer, qui prend toutes ſortes de poiſſons :

48. *quam, cùm impleta eſſet, educentes, & ſecus littus ſedentes, elegerunt bonos in vaſa, malos autem foras miſerunt.*

48. & lorſqu'il eſt plein *les pêcheurs* le tirent ſur le bord, où s'étant aſſis, ils mettent enſemble tous les bons dans des vaiſſeaux, & ils jettent dehors les mauvais.

℣. 44. *expl.* Cette parabole nous apprend, ſelon S. Jean Chryſoſtome, non ſeulement à mépriſer tout, pour nous attacher uniquement à la vérité de l'Evangile, mais encore à le faire dans des tranſports d'une ſainte joie, figurée par celle que ſent cet homme d'avoir trouvé ce tréſor.

℣. 45. & 46. *expl.* Ces *bonnes perles*, ſelon S. Jerôme, peuvent figurer la loi & les Prophetes, & la connoiſſance du vieux Teſtament : mais *la perle de très-grand prix*, eſt la connoiſſance du Sauveur. Celui qui a une fois connu JESUS-CHRIST, comme ſaint Paul, n'a plus, comme lui, que du mépris pour toutes les obſervances de la loi ancienne, & ne les regarde plus que comme un néant en comparaiſon de JESUS-CHRIST, le tréſor unique qu'il veut poſſeder.

℣. 47. *expl.* Ce *filet* eſt la parole de la vérité, qui fait entrer dans l'Egliſe toutes ſortes d'hommes bons & méchans.

49. C'eſt ce qui arrivera à la fin du monde : les Anges viendront, & ſépareront les méchans du milieu des juſtes,

49. *Sic erit in conſummatione ſæculi : exibunt angeli, & ſeparabunt malos de medio juſtorum ;*

50. & ils les jetteront dans la fournaiſe du feu. C'eſt-là qu'il y aura des pleurs & des grincemens de dents.

50. *& mittent eos in caminum ignis : ibi erit fletus, & ſtridor dentium.*

51. Avez-vous bien compris tout ceci ‖ ? Oui, Seigneur, répondirent-ils.

51. *Intellexiſtis hæc omnia ? Dicunt ei : Etiam.*

52. Et il ajouta : C'eſt pourquoi tout Docteur ‖ *qui eſt* ‖ *bien* inſtruit en ce qui regarde le royaume des cieux, eſt ſemblable à un pere-de-famille, qui tire de ſon tréſor des choſes nouvelles & anciennes ‖ ¶.

52. *Ait illis : Ideò omnis Scriba doctus in regno cælorum, ſimilis eſt homini patrifamilias, qui profert de theſauro ſuo nova & vetera.*

§. 6. JESUS *mépriſé. Nul prophete en ſon païs.*

53. Lorſque JESUS eut achevé ces paraboles ; il partit de là :

53. *Et factum eſt, cùm conſummaſſet Jeſus parabolas iſtas, tranſiit indè :*

℣. 51. *grec.* leur dit JESUS. *expl.* C'eſt aux Apôtres qu'il adreſſe cette demande, parce qu'il ne vouloit pas qu'ils ſe contentaſſent, comme le peuple de l'écouter ; mais qu'ils pénétraſſent dans le ſens de ſes paroles, eux qui devoient devenir les maîtres des autres.

℣ 52. *expl.* tout miniſtre de l'Evangile.

Ibid *expl. i. e.* doit être.

Ibid. *expl.* Il leur déclare donc que puiſqu'ils avoient compris de ſi grandes vérités, qui étoient comme des tréſors ſpirituels renfermés au fond de leurs cœurs, ils devoient en faire part aux autres. Ces *choſes nouvelles & anciennes* nous figurent les vérités du nouveau Teſtament confirmées par l'ancien.

54. *& veniens in patriam ſuam, docebat eos in ſynagogis eorum, ita ut mirarentur, & dicerent; Unde huic ſapientia hæc, & virtutes?*

54. & étant venu en ſon païs ", il les inſtruiſoit dans leurs ſynagogues ", de ſorte qu'étant ſaiſis d'étonnement, ils diſoient: D'où eſt venu à celui-ci cette ſageſſe, & ces miracles?

Marc. 6. 1. 2. Luc. 4. 16.

55. *Nonne hic eſt fabri filius? Nonne mater ejus dicitur Maria, & fratres ejus, Jacobus, & Joſeph, & Simon, & Judas?*

55. N'eſt-ce pas le fils de ce charpentier: Sa mere ne s'appelle-t-elle pas Marie, & ſes freres ", Jacque, Joſeph, Simon, & Jude?

Joan. 7. 41.

56. *Et ſorores ejus, nonne omnes apud nos ſunt? Unde ergo huic omnia iſta?*

56. Et ſes ſœurs ne ſont-elles pas toutes parmi nous? D'où viennent donc à celui-ci toutes ces choſes?

57. *Et ſcandalizabantur in eo. Jeſus autem dixit eis: Non eſt propheta ſine honore, niſi in patria ſua, & in domo ſua.*

57. Et ainſi ils prenoient de lui un ſujet de ſcandale ". Mais JESUS leur dit: Un Prophete n'eſt ſans honneur que dans ſon païs, & dans ſa maiſon ".

58. *Et non fecit ibi*

58. Et il ne fit pas là

℣. 54. *expl.* à Nazareth où il avoit été élevé, & qu'on regardoit particulierement comme ſa ville.

Ibid. *grec.* dans leur ſynagogue.

℣. 55. *expl.* ſes couſins.

℣. 57. *expl.* l'envie les aveugloit; & au-lieu de juger de lui par ſa doctrine toute celeſte & par ſes miracles, ils jugeoient plutôt & de ſes miracles & de ſa doctrine par ce qu'il avoit de commun dans ſon extérieur avec tous les autres hommes.

Ibid. *expl.* C'étoit un proverbe très-commun parmi les Juifs, qui marquoit qu'il arrive rarement que l'on ait beaucoup d'eſtime pour ceux que l'on a connus dès leur bas âge.

beaucoup de miracles, à cause de leur incrédulité ". | *virtutes multas, propter incredulitatem illorum.*

℣. 58. *expl.* Comme il ne chet choit pas sa propre gloire dans ses œuvres miraculeuses, mais l'avantage des hommes; & que ces peuples étoient insensibles à ses miracles, il s'abstient d'en faire, ne voulant pas qu'ils servissent à augmenter leur châtiment. *S. Cryſoſt.*

CHAPITRE XIV.

§. 1. *Mort de Saint Jean.*

Marc. 6. 14. *Luc* 9. 7.

1. EN ce tems-là, Hérode le Tétrarque " apprit ce qui se publioit de JESUS ";

1. IN *illo tempore audivit Herodes Tetrarcha famam Jeſu:*

2. & il dit à ses officiers : C'est Jean-Baptiste qui est ressuscité d'entre les morts; & c'est pour cela qu'il se fait par lui tant de miracles ".

2. *& ait pueris ſuis: Hic eſt Joannes Baptiſta; ipſe ſurrexit à mortuis, & ideò virtutes operantur in eo.*

Marc. 6. 17. *Luc.* 3. 19.

3. Car Hérode ayant fait prendre Jean, l'avoit fait lier & mettre en prison, à cause d'Herodiade

3. *Herodes enim tenuit Joannem, & alligavit eum: & poſuit in carcerem propter*

℣. 1. *expl.* Ce mot signifioit originairement Gouverneur ou Prince de la quatriéme partie d'un royaume : mais dans la suite il se prenoit en général pour un Gouverneur, ou pour un Prince d'une dignité inférieure à celle de Roi. Hérode étoit Tétrarque de la Galilée, selon S. Luc 3. 1. il étoit surnommé Antipas, & fils du grand Hérode qui fit mourir les innocens.

Ibid. *letr.* entendit la réputation de JESUS.

℣. 2. *expl.* Il s'imagina que c'étoit S. Jean, qui par le mérite de son martyre, & par sa résurrection étoit devenu encore plus puissant qu'il n'avoit été, & qui faisoit tant de prodiges à la vûe des peuples.

Herodiadem uxorem fratris ſui ;

femme de ſon frere ″ ;

4. dicebat enim illi Joannes : Non licet tibi habere eam.

4. parce que Jean lui diſoit : il ne vous eſt point permis d'avoir cette femme. *Infr.* 21. 26.

5. Et volens illum occidere, timuit populum ; quia ſicut prophetam eum habebant.

5. Hérode vouloit donc le faire mourir ″ ; mais il appréhendoit le peuple, parce que Jean en étoit regardé comme un Prophete.

6. Die autem natalis Herodis ſaltavit filia Herodiadis in medio, & placuit Herodi,

6. Mais comme Hérode célébroit le jour de ſa naiſſance, la fille d'Hérodiade ″ danſa devant tous les conviés, & elle plut de telle ſorte à Herode,

7. unde cum juramento pollicitus eſt ei dare quodcumque poſtulaſſet ab eo.

7. qu'il lui promit avec ſerment de lui donner tout ce qu'elle lui demanderoit.

8. At illâ præmonitâ à matre ſua : Da mihi, inquit, hic in diſco caput Joannis

8. Elle ayant été inſtruite auparavant par ſa mere, lui dit : Donnez-moi préſentement dans un

℣. 3. *grec.* Philippe. *expl.* Il eſt nommé Hérode par Joſeph, & étoit né de Mariamne fille de Simon Grand pontife, & par conſéquent différent de Philippe le Tétrarque né d'une Cléopatre de Jéruſalem.

℣. 5. *expl.* Hérode, comme il paroît dans *S. Marc* 6. 19. 20. avoit par lui-même de la vénération pour la perſonne de S. Jean ; mais Hérodiade cherchant toutes les occaſions de perdre un Saint qui la troubloit dans ſes plaiſirs criminels, ſollicitoit continuellement Hérode contre ce juſte qu'elle ne pouvoit ſouffrir. Ainſi ce Prince entrant quelquefois dans la paſſion de cette femme qui l'obſédoit, vouloit par une cruelle complaiſance faire mourir celui qu'elle haïſſoit.

℣. 6. *expl.* née de Philippe ſon véritable mari, & nommée Salomé.

baſſin la tête de Jean-Baptiſte.

9. Le Roi reſſentit de la triſteſſe *de cette demande* ; néanmoins à cauſe du ſerment *qu'il avoit fait* ", & de ceux qui étoient à table avec lui, il commanda qu'on la lui donnât.

10. Il envoya en même tems couper la tête à Jean dans la priſon.

11. Et ſa tête fut apportée dans un baſſin, & donnée à cette fille, qui la porta à ſa mere ".

12. Après cela ſes diſciples vinrent prendre ſon corps, & l'enſevelirent ", & ils l'allerent dire à JESUS.

Baptiſta.

9. *Et contriſtatus eſt rex : propter juramentum autem, & eos, qui pariter recumbebant, juſſit dari.*

10. *Miſitque & decollavit Joannem in carcere.*

11. *Et allatum eſt caput ejus in diſco, & datum eſt puella, & attulit matri ſuæ.*

12. *Et accedentes diſcipuli ejus, tulerunt corpus ejus, & ſepelierunt illud ; & venientes nuntiaverunt Jeſu.*

§. 2. *Miracle des cinq pains.*

Marc. 6. 31. Luc. 9. 10. Joan. 6. 1.

13. JESUS ayant donc appris *ce qu'Hérode diſoit de lui* ", il partit de là dans une barque, pour ſe reti-

13. *Quod cùm audiſſet Jeſus, ſeceſſit inde in navicula, in locum deſertum ſeor-*

℣. 9. *expl.* ne voulant pas paſſer pour parjûre.

℣. 11. *expl.* Cette furieuſe, ſelon S. Jerôme, lui perça la langue avec ſon aiguille de tête, comme ſi elle eût voulu inſulter à cette langue, qui avoit oſé lui dire la vérité.

℣. 12. *expl.* ſelon quelques-uns à Sébaſte capitale de Samarie ; où ſon corps fut trouvé effectivement ſous l'empire de Julien l'Apoſtat, & brûlé par les impies.

℣. 13. *expl.* Quelques uns croient que ce que JESUS apprit & qui donna lieu à ſa retraite, fut la mort de ſaint Jean, dont il eſt parlé immédiatement auparavant D'autres l'expliquent de ce qu'Hérode diſoit de lui, lorſqu'il le prenoit pour Jean-Baptiſte ; car l'hiſtoire de S. Jean n'eſt rapportée ici que par une eſpece de diſgreſſion. *Janſ. Brug. Grot.*

ſum: & cùm audiſſent turbæ, ſecutæ ſunt eum pedeſtres de civitatibus.

rer à l'écart dans un lieu déſert ″ ; & le peuple qui le ſçut, le ſuivit à pied de diverſes villes.

14. *Et exiens vidit turbam multam, & miſertus eſt eis, & curavit languidos eorum.*

14. Lorſqu'il ſortoit ″, ayant vû une grande multitude de perſonnes ″, il en eut compaſſion, & il guérit leurs malades.

15. *Vespere autem facto, acceſſerunt ad eum diſcipuli ejus, dicentes: Deſertus eſt locus, & hora jam prætériit: dimitte turbas, ut euntes in caſtella emant ſibi eſcas.*

15. Le ſoir étant venu, ſes diſciples lui vinrent dire : Ce lieu-ci eſt déſert, & il eſt déja bien tard ″, renvoyez le peuple, afin qu'ils s'en aillent dans les villages acheter de quoi manger.

Marc 6. 35.

16. *Jeſus autem dixit eis: Non habent neceſſe ire: date illis vos manducare.*

16. Mais JESUS leur dit : Il n'eſt pas néceſſaire qu'ils y aillent ′ : Donnez-leur vous-mêmes à manger.

17. *Reſponderunt ei: Non habemus hic niſi quinque panes, & duos piſces.*

17. Ils lui répondirent : Nous n'avons ici que cinq pains & deux poiſſons.

Joan. 6. 9.

18. *Qui ait eis: Afferte mihi illos huc.*

18. Apportez-les-moi ici, leur dit-il.

℣. 13. *expl.* ſoit parce qu'il vouloit éviter Hérode, ſon heure n'étant pas encore venue, ſoit parce que ſes Apôtres étant ſurvenus dans ce même-tems après avoir fait beaucoup de miracles, il voulut les retirer pour quelque-tems du tumulte de tout ce peuple, pour leur donner lieu de ſe repoſer & de ſe recueillir un peu.

℣. 14. *expl.* de la barque. *Marc.* 6. 32. 33. 34.

Ibid. *expl.* qui l'attendoient étant arrivés avant lui en ce lieu.

℣. 15. *lettr.* l'heure eſt déja paſſée.

℣. 16. *expl.* Il leur reproche d'une maniere aſſez ſenſible leur peu de foi.

19. Et après avoir commandé au peuple de s'asseoir sur l'herbe, il prit les cinq pains & les deux poissons : & levant les yeux au ciel ", il *les* benit; puis rompant les pains il les donna à ses disciples, & les disciples au peuple.

19. *Et cùm jussisset turbam discumbere super fœnum, acceptis quinque panibus, & duobus piscibus, aspiciens in cœlum, benedixit, & fregit, & dedit discipulis panes, discipuli autem turbis.*

20. Ils en mangerent, & furent rassasiés; & on emporta douze paniers pleins des morceaux qui étoient restés.

20. *Et manducaverunt omnes, & saturati sunt : & tulerunt reliquias duodecim cophinos fragmentorum plenos.*

21. Or ceux qui mangerent étoient au nombre de " cinq mille hommes, sans compter les femmes & les petits enfans.

21. *Manducantium autem fuit numerus quinque millia virorum, exceptis mulieribus & parvulis.*

22. Aussi-tôt JESUS obligea " ses disciples de monter dans la barque ", & de passer à l'autre bord avant lui, pendant qu'il renvoyeroit le peuple.

Marc 6. 45.

22. *Et statim compulit Jesus discipulos ascendere in naviculam, & præcedere eum trans fretum, donec dimitteret turbas.*

℣. 19. *expl.* JESUS-CHRIST montroit qu'il étoit égal à Dieu son Pere, en faisant tout avec une autorité toute-puissante. Et pour persuader aux hommes que c'étoit son Pere qui l'avoit envoyé, il lui rapportoit avec une profonde humilité toute la gloire de ses actions, & l'invoquoit avant que de faire des miracles.

℣. 21. *grec.* d'environ.

℣. 22. *autr.* força.

Ibid. *expl.* qui les avoit amenés en cet endroit peut-être afin de les éloigner de la vaine gloire qu'auroit peut-être excité en eux l'admiration où fut tout ce peuple d'un si grand miracle.

§. 3. *Priere.* JESUS *& ſaint Pierre marchent ſur la mer.*

23. *Et dimiſſâ turbâ, aſcendit in montem ſolus orare; veſpere autem facto ſolus erat ibi.*

23. Après l'avoir renvoyé, il monta ſur une montagne pour prier; & le ſoir étant venu, il ſe trouva ſeul en ce lieu-là. *Joan. 6. 15. Marc. 6. 45.*

24. *Naviculæ autem in medio mari jactabatur fluctibus, erat enim contrarius ventus.*

24. Cependant la barque étoit fort battue des flots au milieu de la mer", parce que le vent étoit contraire.

25. *Quartâ autem vigiliâ noctis, venit ad eos ambulans ſuper mare.*

25. Mais à la quatriéme veille de la nuit", JESUS vint à eux marchant ſur la mer.

26. *Et videntes eum ſuper mare ambulantem, turbati ſunt, dicentes: Quia Phantaſma eſt; & præ timore clamaverunt.*

26. Lorſqu'ils le virent marcher ainſi ſur la mer, ils furent troublés, & ils diſoient: C'eſt un phantôme"; & ils s'écrierent de frayeur.

27. *Statimque Jeſus locutus eſt eis, dicens: Habete fiduciam; ego ſum, nolite timere.*

27. Auſſi-tôt JESUS parla, & leur dit: Raſſûrez-vous", c'eſt moi, ne craignez point.

28. *Reſpondens autem Petrus dixit: Do-*

28. Pierre lui répondit: Seigneur, ſi c'eſt vous,

℣. 24. *expl.* du lac de Génézareth.

℣. 25. *expl.* un peu avant qu'il fît jour, après qu'ils eurent été agités par la tempête pendant preſque toute la nuit. Car la nuit ſe diviſoit en quatre parties qu'on appelloit *veilles*, à cauſe que les ſentinelles, ſelon la diſcipline militaire, étoient changées quatre fois la nuit, de trois heures en trois heures. Ainſi *la quatriéme veille* étoit la derniere de la nuit, vers le point du jour.

℣. 26. *expl.* C'étoit ſeulement l'obſcurité de la nuit qui trompoit les yeux des Apôtres, & qui les empêchoit de le reconnoître.

℣. 27. *lettr.* Ayez confiance.

commandez que j'aille à vous *en marchant* ſur les eaux.

29. JESUS lui dit : Venez ". Et Pierre deſcendant de la barque marchoit ſur l'eau pour aller trouver JESUS.

30. Mais voyant un grand vent il eut peur : & il commençoit à enfoncer" lorſqu'il s'écria : Seigneur, ſauvez-moi.

31. Auſſi-tôt JESUS lui tendant la main, le prit, & lui dit : Homme de peu de foi" pourquoi avez-vous douté ?

32. Et étant montés dans la barque, le vent ceſſa.

33. Alors ceux qui étoient dans cette barque s'approchant de lui, l'adorerent, en lui diſant : Vous êtes vraiment Fils de Dieu.

mine, ſi tu es, jube me ad te venire ſuper aquas.

29. *At ipſe ait : Veni. Et deſcendens Petrus de navicula, ambulabat ſuper aquam ut veniret ad Jeſum.*

30. *Videns verò ventum validum, timuit : & cùm cœpiſſet mergi, clamavit, dicens : Domine, ſalvum me fac.*

31. *Et continuò Jeſus extendens manum apprehendit eum, & ait illi : Modicæ fidei, quare dubitaſti ?*

32. *Et cùm aſcendiſſent in naviculam, ceſſavit ventus.*

33. *Qui autem in navicula erant, venerunt, & adoraverunt eum, dicentes, Verè filius Dei es.*

℣. 29. *expl.* Saint Chryſoſtome a cru que JESUS-CHRIST accorda alors à S. Pierre ce qu'il demandoit, pour le convaincre par ſa propre expérience, que s'il étoit fort en lui, il étoit foible par lui même.

℣. 30. *expl.* C'eſt-à-dire, que ſa foi ayant douté, il ceſſa d'enviſager la toute-puiſſance de celui qui lui avoit commandé de marcher ſur l'eau ; ce qui fit qu'il commença à enfoncer. Il fit voir en cela comme par avance, dit S. Hilaire, la diſpoſition où il devoit ſe trouver au tems de la mort de JESUS-CHRIST.

℣. 31. *expl.* Si ſa foi ne ſe fût point affoiblie, il n'auroit pas été étonné du vent.

34. Et

§. 4. *Bord du vêtement guérit tous les malades.*

34. *Et cùm transfretaſſent, venerunt in terram Geneſar.*

34. Ayant paſſé l'eau, ils vinrent au territoire de Geneſar ||. *Marc 6. 53.*

35. *Et cùm cognoviſſent eum viri loci illius, miſerunt in univerſam regionem illam, & obtulerunt ei omnes malè habentes;*

35. Les hommes de ce lieu-là l'ayant connu ||, ils envoyerent dans tout le païs d'alentour ||, & lui préſenterent tous les malades;

36. *& rogabant eum ut vel fimbriam veſtimenti ejus tangerent: & quicumque tetigerunt, ſalvi facti ſunt.*

36. le priant qu'il leur permît ſeulement de toucher la frange *qui étoit au bas* de ſon vêtement ||; & tous ceux qui la toucherent furent guéris.

℣. 34. *grec.* Génézareth. *expl.* Cette ville ſituée au-delà du Jourdain, à l'égard de Jéruſalem, étoit différente de Géraſa, dont il eſt parlé ailleurs, quoique quelques-uns les ayent confondues: ſon *territoire* s'étendoit le long du lac qui portoit le même nom de Génézareth.

℣. 35. *expl.* ſoit par le bruit qui couroit de lui, ſoit même de viſage.

Ibid. *expl.* pour les avertir de la venue du Sauveur, afin qu'ils accouruſſent tous à ce médecin tout-puiſſant.

℣. 36. *expl.* Celà fait voir la grandeur de leur foi. Calvin oſe traiter de ſuperſtition ce que ces peuples firent alors; quoiqu'il ait fait le ſujet de l'admiration de S. Jean Chryſoſtome.

CHAPITRE XV.

§. 1. *Mains non lavées. Traditions humaines.*

Marc. 7. 1. † IV. Mercredi de Carême.

1. † ALors // des Scribes & des Pharisiens qui étoient venus de Jérusalem //, s'approcherent de JESUS, & lui dirent :

1. *TUnc accesserunt ad eum ab Jerosolymis Scribæ & Pharisæi, dicentes :*

Marc 7. 5.

2. Pourquoi vos disciples violent-ils la tradition des anciens // ? car ils ne lavent point leurs mains lorsqu'ils prennent leur repas //.

2. *Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum; non enim lavant manus suas cùm panem manducant ?*

3. Il leur répondit : Pourquoi vous-mêmes violez-vous le commandement de Dieu pour *suivre* votre tradition ? Car Dieu a fait ce commandement :

3. *Ipse autem respondens ait illis : Quare & vos transgredimini mandatum Dei propter traditionem vestram : Nam Deus dixit :*

℣. 1. *expl.* C'est-à-dire, après tant de graces & de guérisons miraculeuses, dont tous les peuples étoient autant de témoins irréprochables.

Ibid. *expl.* Il y en avoit parmi toutes les douze tribus, mais ceux de la ville de Jérusalem étoient les pires de tous : parce que les grands honneurs qu'on leur rendoit leur inspiroient plus d'orgueil, & par conséquent plus d'opposition à la doctrine de JESUS-CHRIST.

℣. 2. *expl.* Quoique Moïse eût défendu aux Juifs très-expressément de rien ajouter à ce qu'il leur ordonnoit, les Pharisiens avoient violé cette ordonnance, en introduisant de nouvelles traditions, & en y assujettissant les peuples : jusques-là qu'ils regardoient comme un crime de contrevenir à leurs ordonnances, lorsqu'ils violoient sans crainte celles de Dieu même.

Ibid. *lettr.* qu'ils mangent du pain.

4. *Honora patrem & matrem; & : Qui maledixerit patri, vel matri, morte moriatur.*

4. Honorez[//] votre pere & votre mere; & cet autre : Que celui qui aura outragé de paroles ſon pere ou ſa mere, ſoit puni de mort. *Exod.* 20. 12. *Deut.* 5. 16. *Eph.* 6. 2.

5. *Vos autem dicitis : Quicumque dixerit patri, vel matri : Munus quodcumque eſt ex me, tibi proderit :*

5. Mais vous autres, vous dites : Quiconque aura dit à ſon pere ou à ſa mere : Tout don que je fais à Dieu vous eſt utile[//], *ſatisfait à la loi*[//] : *Exod.* 21. 17. *Levit* 20. 9. *Prov.* 20. 20.

6. *& non honorificabit patrem ſuum, aut matrem ſuam : & irritum feciſtis mandatum Dei propter traditionem veſtram.*

6. encore qu'après cela il n'honore & n'aſſiſte point ſon pere ou ſa mere[//] : & ainſi vous avez rendu inutile[//] le commandement de Dieu par votre tradition.

7. *Hypocrita ! benè prophetavit de vobis Iſaias, dicens :*

7. Hypocrites[//] ! Iſaïe a bien prophetiſé de vous, quand il a dit :

℣. 4. *expl.* en leur fournissant les choſes néceſſaires pour le ſoutien de la vie préſente : car l'honneur, dit ſaint Jérôme, ne s'entend pas tant dans les Ecritures, des reſpects extérieurs que des aumônes & de l'aſſiſtance.

℣. 5. *autr.* Quiconque dira à ſon pere ou à ſa mere : Tous les dons que j'offre à Dieu vous ſeront utiles. *Suppl.* comme ſi je vous l'avois donné.

Ibid. *expl.* à la loi qui l'oblige d'honorer ſon pere & ſa mere. Si quelqu'un donc vouloit conſacrer à Dieu ce qu'il auroit dû plutôt offrir à ſon pere & à ſa mere dans leurs beſoins, ils lui perſuadoient qu'il étoit en droit de préferer l'oblation du Seigneur à ce qu'il devoit à ceux de qui il tenoit la vie.

℣. 6. *autr.* & il ne ſera point obligé d'honorer & d'aſſiſter ſon pere ou ſa mere, &c.

Ibid. *autr.* anéanti.

℣. 7. *expl.* Il les appelle des *hypocrites*, parce que ſous prétexte d'une fauſſe piété envers le Seigneur, ils anéantiſſoient un de ſes commandemens ſi formel, pour établir leur tradition en ſa place.

Isa. 29. 13. *Marc.* 7. 6.

8. Ce peuple ″ m'honore des levres ; mais ſon cœur eſt loin de moi :

8. *Populus hic labiis me honorat : cor autem eorum longè eſt à me :*

9. & c'eſt en vain qu'ils m'honorent , enſeignant des maximes & des ordonnances humaines ″.

9. *ſine cauſa autem colunt me , docentes doctrinas & mandata hominum.*

10. Puis ayant appellé le peuple ″ , il leur dit : Ecoutez , & comprenez bien ceci ″.

10. *Et convocatis ad ſe turbis , dixit eis : Audite , & intelligite.*

11. Ce n'eſt pas ce qui entre dans la bouche qui ſouille l'homme : mais c'eſt ce qui ſort de la bouche de l'homme qui le ſouille.

11. *Non quod intrat in os coinquinat hominem : ſed quod procedit ex ore , hoc coinquinat hominem.*

§. 2. *Scandales à mépriſer. Guides aveugles. Vraie impureté.*

12. Alors ſes diſciples s'approchant lui dirent : Sçavez-vous bien que les Phariſiens ayant entendu ce que vous venez de dire, s'en ſont ſcandaliſés ″ ?

12. *Tunc accedentes diſcipuli ejus , dixerunt ei : Scis quia Phariſæi audito verbo hoc , ſcandalizati ſunt :*

13. Mais il répondit ;

13. *At illi reſpon-*

℣. 8. *grec.* eſt proche de moi en paroles , & il , &c.

℣. 9. *grec.* qui ne ſont que des ordonnances des hommes.

℣. 10. *expl.* Il laiſſe là les Phariſiens comme des aveugles que leur orgueil rendoit indignes d'être éclairés , & ſe tourne vers le peuple , comme étant plus ſimple & plus ſuſceptible de ce qu'il vouloit leur dire.

Ibid. *expl.* Il fait connoître par là que ce qu'ils alloient entendre étoit important , & avoir beſoin de toute leur attention pour pouvoir être bien compris.

℣. 12. *expl.* parce qu'il ſembloit que JESUS-CHRIST eût donné atteinte à la loi du diſcernement des viandes. *S. Chryſoſtome.*

dens, ait : Omnis plantatio, quam non plantavit pater meus cœlestis, eradicabitur.

Toute plante que mon Pere celeſte n'a point plantée, ſera arrachée ". *Joan. 15. 2.*

14. *Sinite illos : cæci sunt, & duces cæcorum : cæcus autem si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.*

14. Laiſſez-les "; ce ſont des aveugles qui conduiſent des aveugles : que ſi un aveugle conduit un autre aveugle, ils tombent tous deux dans la foſſe. *Luc. 6. 39.*

15. *Respondens autem Petrus dixit ei : Edisſere nobis parabolam istam.*

15. Pierre prenant la parole, lui dit : Expliquez-nous cette parabole". *Marc 7. 17.*

16. *At ille dixit ; Adhuc & vos sine intellectu estis ?*

16. Et JESUS lui répondit : Quoi ! êtes-vous encore vous-mêmes ſans intelligence ?

17. *Non intelligitis, quia omne quod in os intrat in ventrem vadit, & in secessum emittitur ?*

17. Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche deſcend dans le ventre, & eſt jetté enſuite au ſecret ?

℣. 13. *expl.* C'étoit des Phariſiens mêmes & de leurs pernicieuſes maximes que JESUS-CHRIST entendoit parler : comme s'il eût dit : Tous ceux qui ſont comme des plantes étrangeres à l'égard de Dieu, en qui il n'a point planté ſon amour divin, & qu'il n'a point enracinés dans la charité, ſeront arrachés & jettés au feu.

℣. 14. *expl.* Cette réponſe nous apprend qu'on ne doit point ſe mettre en peine du ſcandale qui ne vient que de l'envie & de la malignité des gens. Il appelle les Docteurs de la loi des aveugles ; & c'étoit un aveuglement volontaire né de la corruption de leur cœur, qui étouffoit la lumiere de l'eſprit.

℣. 15. *expl.* Ceci fait connoître l'inquiétude que le diſcours de JESUS-CHRIST avoit cauſé aux Apôtres mêmes, puiſqu'il traite ſes paroles, quoique claires, de *parabole*, s'imaginant qu'elles renfermoient quelque choſe de caché.

18. Mais que ce qui ſort de la bouche part du cœur ; & que c'eſt ce qui rend l'homme impur :

18. *Quæ autem procedunt de ore, de corde exeunt, & ea coinquinant hominem:*

19. car c'eſt du cœur que partent les mauvaiſes penſées, les meurtres, les adulteres, les fornications, les larcins, les faux-témoignages, les blaſphêmes & les médiſances ‖ :

19. *de corde enim exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria, fornicationes, furta, falſa teſtimonia, blaſphemiæ :*

20. ce ſont-là les choſes qui rendent l'homme impur. Mais de manger ſans avoir lavé ſes mains, ce n'eſt point ce qui rend un homme impur ‖ ¶.

20. *hæc ſunt, quæ coinquinant hominem. Non lotis autem manibus manducare, non coinquinat hominem.*

§. 3. *La Chananée.*

Marc. 7. 24. † II. Jeudi de Carême.

21. † JESUS étant parti de ce lieu, ſe retira du côté de Tyr & de Sidon ;

21. *Et egreſſus inde Jeſus, ſeceſſit in partes Tyri & Sidonis :*

22. & une femme Chananéenne, qui étoit ſortie de ce païs-là, s'écria en lui diſant : Seigneur, fils

22. *& ecce mulier Chananæa à finibus illis egreſſa clamavit, dicens ei : Miſerere*

℣. 19. *autr.* les paroles outrageuſes.

℣. 20. *expl.* JESUS-CHRIST parloit donc en tout ceci de l'impureté que les Phariſiens & les Docteurs de la loi prétendoient que l'on contractoit en mangeant ſans avoir lavé les mains : & quoiqu'il eût défendu aux Juifs de l'ancienne loi pluſieurs viandes comme impures : cette impureté n'étoit que légale, c'eſt-à-dire, qu'elles étoient ſeulement cenſées impures, à cauſe de la défenſe de la loi, & des choſes qu'elles figuroient, mais elles ne l'étoient pas en elles-mêmes. Ce ne ſont donc pas les viandes que l'homme mange, qui le ſouillent par elles mêmes, quoiqu'il puiſſe ſe ſouiller en les mangeant, s'il le fait avec excès ou contre quelque précepte, ou en cauſant du ſcandale à la conſcience foible de ſes freres, ſelon ſaint Paul. Et il n'y a que le cœur qui ſoit le principe de l'impureté dans l'homme, ſelon que l'aſſure JESUS-CHRIST.

mei, Domine fili David: filia mea malè à dæmonio vexatur.

de David, ayez pitié de moi; ma fille eſt miſérablement tourmentée par le démon.

23. *Qui non reſpondit ei verbum. Et accedentes diſcipuli ejus rogabant eum dicentes: Dimitte eam, quia clamat poſt nos.*

23. Mais il ne lui répondit pas un *ſeul* mot, & ſes diſciples s'approchant de lui le prioient en lui diſant: Accordez-lui ce qu'elle demande *a*, afin qu'elle s'en aille; parce qu'elle crie après nous.

24. *Ipſe autem reſpondens ait: Non ſum miſſus niſi ad oves, quæ perierunt domûs Iſrael.*

24. Il leur répondit: Je n'ai été envoyé qu'aux brebis de la maiſon d'Iſrael qui ſe ſont perdues *a*. *Supra* 10. 6.

25. *At illa venit, & adoravit eum dicens: Domine, adjuva me.*

25. Mais elle s'approcha de lui, & l'adora, en lui diſant: Seigneur, aſſiſtez-moi. *Joan.* 10. 3.

26. *Qui reſpondens ait: Non eſt bonum ſumere panem filiorum, & mittere canibus.*

26. Il lui répondit: Il n'eſt pas juſte de prendre le pain des enfans, & de le donner aux chiens *a*.

℣. 23. *lettr.* renvoyez-la.

℣. 24. *expl.* C'eſt-à-dire, que ſelon l'ancienne promeſſe faite à Abraham & à David, il étoit premierement envoyé à Iſrael, & que ce ne devoit être qu'au refus des Juifs que l'Evangile ſeroit prêché aux nations par un effet de la miſéricorde toute gratuite du Seigneur.

℣. 26. *expl.* Les Juifs étoient regardés alors comme *les enfans*, à cauſe du ſoin tout particulier que Dieu avoit pris de leur conduite, comme leur pere; & les Gentils au contraire comme *des chiens*, à cauſe de l'impureté de leurs mœurs, & de l'impudence avec laquelle ils ſe proſtituoient à l'idolatrie. JESUS-CHRIST veut donc dire, que les graces & les faveurs deſtinées à Iſrael ne devoient pas être prodiguées à des profanes.

27. Elle repliqua : Il eſt vrai, Seigneur ; mais les petits chiens mangent au-moins des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.

27. *At illa dixit : Etiam, Domine ; nam & catelli edunt de micis, quæ cadunt de menſa dominorum ſuorum.*

28. Alors JESUS lui répondant, lui dit : O femme, votre foi eſt grande ; qu'il vous ſoit fait comme vous le déſirez ". Et ſa fille fut guérie à l'heure même ¶.

28. *Tunc reſpondens Jeſus, ait illi : O mulier, magna eſt fides tua : fiat tibi ſicut vis. Et ſanata eſt filia ejus ex illa hora.*

29. JESUS ayant quitté ce lieu, vint le long de la mer de Galilée " ; & étant monté ſur une montagne, il s'y aſſit.

29. *Et cùm tranſiſſet inde Jeſus, venit ſecus mare Galilææ : & aſcendens in montem, ſedebat ibi.*

§. 4. *Foule de malades guéris. Miracle des ſept pains.*

Iſa. 35. 5. 30. Alors de grandes troupes de peuple le vinrent trouver, ayant avec eux des muets, des aveugles, des boiteux, des eſtropiés, & beaucoup d'autres *malades* qu'ils mirent"

30. *Et acceſſerunt ad eum turbæ multæ, habentes ſecum mutos, cæcos, claudos, debiles, & alios multos ; & projecerunt eos ad pedes ejus, & cu-*

✝. 28. *expl.* Comme JESUS-CHRIST n'avoit eu aucun deſſein de l'outrager en lui parlant ſi durement ; mais plutôt de découvrir aux yeux des hommes le tréſor d'humilité & de foi, qui étoit caché au milieu de ſon cœur ; il n'eut pas plutôt entendu ſa réponſe, qu'il témoigna par une exclamation, combien ſa foi la rendoit digne d'obtenir ce qu'elle vouloit. Foi d'autant plus admirable, que cette femme étoit née & élevée dans l'aveuglement du paganiſme.

✝. 29. *expl.* Après avoir fait ſentir ſa miſericorde à la fille de la femme Chananéenne, il revient vers la mer de Galilée trouver les Juifs : car c'étoit à eux qu'il étoit principalement envoyé.

✝. 30. *lettr.* jettèrent.

ravit eos :

à ſes pieds ; & il les guérit :

31. *ita ut turba mirarentur, videntes mutos loquentes, claudos ambulantes, cæcos videntes : & magnificabant Deum Iſrael.*

31. deſorte que ces peuples étoient dans l'admiration, voyant que les muets parloient, que les boiteux marchoient, que les aveugles voyoient ; & ils rendoient gloire au Dieu d'Iſrael.

32. *Jeſus autem convocatis diſcipulis ſuis, dixit : Miſereor turbæ, quia triduo jam perſeverant mecum, & non habent quod manducent : & dimittere eos jejunos nolo, ne deficiant in via.*

32. Or JESUS ayant appellé ſes diſciples, leur dit : J'ai compaſſion de ce peuple, parce qu'il y a déja trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moi, & ils n'ont rien à manger : & je ne veux pas les renvoyer qu'ils n'ayent mangé, depeur qu'ils ne tombent en défaillance ſur le chemin. *Marc. 8. 1.*

33. *Et dicunt ei diſcipuli : Unde ergo nobis in deſerto panes tantos, ut ſaturemus turbam tantam ?*

33. Ses diſciples lui répondirent : Comment pourrons-nous trouver dans ce lieu déſert aſſez de pain pour raſſaſier une ſi grande multitude de perſonnes ?

34. *Et ait illis Jeſus : Quot habetis panes ? At illi dixerunt : Septem, & paucos piſciculos.*

34. Et JESUS leur répartit : Combien avez-vous de pains ? Sept, lui dirent-ils, & quelques petits poiſſons.

℣. 33. *expl.* Les Apôtres avoient-ils déja oublié ce que JESUS avoit fait dans une pareille occaſion ? Ils ne ſongent qu'aux moyens naturels, ſans penſer à ſa providence.

35. Il commanda donc au peuple de s'asseoir sur la terre ;

36. & prenant les sept pains & les poissons, après avoir rendu graces, il les rompit, & les donna à ses disciples, & ses disciples les donnerent au peuple.

37. Tous en mangerent, & furent rassasiés : & on emporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étoient restés ℣.

38. Or ceux qui en mangerent étoient au nombre de quatre mille hommes, sans compter les petits enfans & les femmes.

39. JESUS ayant ensuite renvoyé le peuple, il monta sur une barque, & passa au païs de Magedan ℣.

35. *Et præcepit turbæ, ut discumberent super terram ;*

36. *Et accipiens septem panes & pisces, & gratias agens, fregit, & dedit discipulis suis, & discipuli dederunt populo.*

37. *Et comederunt omnes, & saturati sunt : & quod superfuit de fragmentis, tulerunt septem sportas plenas.*

38. *Erant autem qui manducaverunt quatuor millia hominum, extra parvulos & mulieres.*

39. *Et dimissâ turbâ, ascendit in naviculam, & venit in fines Magedan.*

℣. 37. *expl.* Dans le premier miracle, il resta *douze paniers* ; & dans celui-ci, il ne reste que *sept corbeilles* pleines de morceaux. La raison, dit saint Chrysostome, est que ces corbeilles pouvoient contenir davantage que les paniers, ou que le Seigneur vouloit empêcher que l'égalité des mesures ne confondît ces deux differens miracles, & ne fît perdre le souvenir de l'un des deux, ou qu'il voulût faire connoître par là avec quelle facilité & quelle justesse il pouvoit diversifier, comme il lui plaisoit, les effets de sa divine vertu. *Hom.* 24. *sur S. Matth.*

℣. 39. *expl.* Saint Marc dit, vers Dalmanatha, c'est-à-dire, selon quelques Interpretes, sur les confins de ces deux villes dont le territoire étoit proche l'un de l'autre.

CHAPITRE XVI.

§. 1. *Prodige demandé & refusé.*

1. ET *accesserunt ad eum Pharisæi & Sadducæi tentantes : & rogaverunt eum ut signum de cœlo ostenderet eis.*

2. *At ille respondens, ait illis : Facto vespere dicitis : Serenum erit, rubicundum est enim cœlum :*

3. *& mane : Hodie tempestas, rutilat enim triste cœlum.*

4. *Faciem ergo cœli dijudicare nostis : signa autem temporum non potestis scire ? Generatio mala & adultera signum quærit, & signum non dabitur*

1. ALors les Pharisiens & les Sadducéens ‖ vinrent à lui pour le tenter, & le prierent de leur faire voir quelque prodige dans le ciel ‖. *Marc.* 8 11.

2. Mais il leur répondit : Le soir vous dites : Il fera beau, parce que le ciel est rouge : *Luc.* 12. 54.

3. & le matin *vous dites* : Il y aura aujourd'hui de l'orage, parce que le ciel est sombre & rougeâtre.

4. ‖ Vous sçavez donc reconnoître ce que présagent les diverses apparences du ciel, & vous ne sçavez point discerner les signes des tems *que Dieu a marqués* ‖ : Cette nation *Suprà* 12. 39.

℣. 1. *expl.* Ces deux sectes étoient directement opposées l'une à l'autre : néanmoins elles s'unissoient ensemble contre JESUS-CHRIST, par un mouvement de l'esprit d'erreur qui les possédoit également. C'est le génie qu'on peut remarquer encore aujourd'hui dans toutes les différentes societés des hérétiques, qui bien que souvent divisées entre elles, sont toujours prêtes à s'unir contre l'Eglise Catholique.

Ibid. *autr.* dans l'air.

℣. 4. *grec.* hypocrites.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, ce que les Prophetes avoient

corrompue & adultere demande un prodige ", & il ne lui ſera point donné d'autre prodige que celui
Jon. 2. 2. du prophete Jonas : & les laiſſant il s'en alla.

ei, niſi ſignum Jonæ prophetæ: & relictis illis abiit.

§. 2. *Levain de la doctrine. Reproches faits aux Apôtres.*

5. Or ſes diſciples étant paſſés au-delà de l'eau, avoient oublié de prendre des pains.

5. *Et cùm veniſſent diſcipuli ejus trans fretum, oblitì ſunt panes accipere.*

6. Et JESUS leur dit : Ayez ſoin de vous garder du levain des Phariſiens & des Sadducéens.

Marc. 8. 15. Luc. 12. 1.

6. *Qui dixit illis : Intuemini & cavete à fermento Phariſæorum & Sadducæorum.*

7. Mais ils penſoient & diſoient entr'eux : C'eſt parce que nous n'avons point pris de pains ".

7. *At illi cogitabant intra ſe, dicentes : Quia panes non accepimus.*

8. Ce que JESUS connoiſſant, il leur dit : Hommes de peu de foi, pourquoi vous entretenez-vous enſemble de ce que vous n'avez point pris de pains " ?

8. *Sciens autem Jeſus, dixit : Quid cogitatis intra vos, modicæ fidei, quia panes non habetis ?*

marqué avec tant d'exactitude du *tems* & *des ſignes* de l'avenement du Meſſie. Ces ſignes étoient ; 1. La tranſlation du ſceptre de Juda à des Princes étrangers. 2. L'accompliſſement des 70. ſemaines d'années prédites par Daniel, qui font 490. ans, dont la fin s'approchoit. 3. Le grand nombre des miracles propres au Meſſie, prédits par les Prophetes, & faits par JESUS-CHRIST.

✱. 4. *expl.* Leur demande partoit d'un cœur artificieux & malin.

✱. 7. *autr.* nous n'avons point pris de pains. Le *quia* de la Vulgate eſt ſuperflu, ſelon le ſtile de la langue Grecque & Hébraïque.

✱. 8. *expl.* Comme s'il leur diſoit : Faut-il que les diſci-

9. *Nondum intelligitis neque recordamini quinque panum in quinque millia hominum, & quot cophinos ſumpſiſtis?*

9. Ne comprenez-vous point encore & ne vous ſouvient-il point que cinq pains ont ſuffi pour cinq mille hommes, & combien vous en avez remporté de paniers? *Suprà 14. 17. Joan. 6. 9.*

10. *neque ſeptem panum in quatuor millia hominum, & quot ſportas ſumpſiſtis?*

10. & que ſept pains ont ſuffi pour quatre mille hommes, & combien vous en avez remporté de corbeilles? *Suprà 15. 34.*

11. *Quare non intelligitis; quia non de pane dixi vobis: Cavete à fermento Phariſæorum & Sadducæorum?*

11. Comment ne comprenez-vous point que ce n'eſt pas du pain *que je vous parlois*, *lorſque* je vous ai dit de vous garder du levain des Phariſiens & des Sadducéens?

12. *Tunc intellexerunt, quia non dixerit cavendum à fermento panum; ſed à doctrina Phariſæorum & Sadducæorum.*

12. Alors ils comprirent qu'il ne leur avoit pas dit de ſe garder du levain qu'on met dans le pain; mais de la doctrine des Phariſiens & des Sadducéens ||.

§. 4. *Confeſſion & primauté de ſaint Pierre.*

Marc. 8. 27.

13. *Venit autem Jeſus in partes Cæſareæ Philippi, & in-*

13. † Jesus étant venu aux environs de Céſarée de Philippe ||, interrogea

† Chaire de ſaint Pierre. S. Pierre & ſaint Paul.

ples de celui qui les a déja tant de fois rendus témoins de ſa puiſſance, s'inquiettent encore ſur le ſujet de la nourriture?

℣. 12. *expl.* C'eſt-à-dire, de ce qu'ils enſeignoient d'eux-mêmes, de leurs traditions toutes humaines & des fauſſes maximes qu'ils avoient oſé introduire dans la morale & dans la foi contre la verité des Ecritures.

℣. 13. *ex.* ainſi nommée pour la diſtinguer d'une autre, parce que ce fut *Philippe* Tetrarque de l'Iturée & de la Tra-

ſes diſciples, & leur dit : Que diſent les hommes ‖ ? Qui diſent-ils qu'eſt le Fils de l'homme ‖ ?

interrogabat diſcipulos ſuos, dicens : Quem dicunt homines eſſe Filium hominis ?

Marc. 8. 28. *Luc.* 9. 19.

14. Ils lui répondirent : Les uns diſent *que c'eſt* Jean-Baptiſte, les autres Elie, les autres Jérémie, ou quelqu'un des Prophetes.

14. *At illi dixerunt : Alii Joannem Baptiſtam, alii autem Eliam, alii verò Jeremiam, aut unum ex prophetis.*

15. Et JESUS leur dit : Et vous autres, qui dites-vous que je ſuis ?

15. *Dixit illis Jeſus : Vos autem quem me eſſe dicitis ?*

16. Simon Pierre prenant la parole, lui dit : Vous êtes le CHRIST, Fils du Dieu vivant.

Joan. 6. 70.

16. *Reſpondens Simon Petrus, dixit : Tu es Chriſtus, Filius Dei vivi.*

17. JESUS lui répondit : Vous êtes bienheureux, Simon fils de Jean, parce que ce n'eſt point la chair & le ſang ‖ qui vous

17. *Reſpondens autem Jeſus, dixit ei : Beatus es Simon Barjona : quia caro & ſanguis non revelavit*

conite, & fils du grand Hérode, qui la bâtit en l'honneur de Tibere *Ceſar*. JESUS CHRIST conduiſit ſes diſciples loin des Juifs, à l'extrémité de la Paleſtine du côté du nord, voulant les interroger ſur ce qui les regardoit, afin qu'ils puſſent lui dire plus librement leur penſée, ſans aucune crainte de ceux qui ſe déclaroient ouvertement contre lui. Ce n'étoit pas auſſi par une vaine curioſité qu'il les queſtionna ſur ce ſujet, lui à qui rien ne pouvoit être caché : mais il vouloit ſeulement ſe faire bien connoître à eux : afin qu'ayant le bonheur de demeurer avec le Fils de Dieu, ils ne le mépriſaſſent pas comme un ſimple homme, à cauſe de ſon extérieur pauvre & humilié.

‖. 13. *grec.* Qui diſent les hommes que je ſuis, moi Fils de l'homme ?

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, non les Phariſiens & les Docteurs de la loi, mais le peuple, qui étant plus ſimple étoit exemt de la malice de ces faux-ſages qui le décrioient par jalouſie.

‖. 17. *expl.* C'eſt-à-dire, que nul homme environné de-

tibi, ſed pater meus qui in cœlis eſt.

ont revelé ceci, mais mon Pere qui eſt dans les cieux ¶.

Joan. 6. 42.

18. *Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, & ſuper hanc petram ædificabo eccleſiam meam, & portæ inferi non prævalebunt adverſus eam.*

18. Et moi auſſi je vous dis que vous êtes Pierre, & que ſur cette pierre je bâtirai mon Egliſe ″ : & les portes de l'enfer ″ ne prévaudront point contre elle.

Iſai. 22. 22.

19. *Et tibi dabo claves regni cœlorum: & quodcumque ligaveris ſuper terram, erit ligatum & in cœlis: & quodcumque*

19. Et je vous donnerai les clefs ″ du royaume des cieux ; & tout ce que vous lierez ſur la terre ſera auſſi lié dans les cieux ; & tout ce que vous dé-

Joan. 20. 23.

chair & de ſang, ne lui avoit pu donner cette intelligence de l'œconomie toute divine de l'Incarnation du Verbe dans la perſonne du Sauveur, mais qu'il l'avoit reçûe par la lumiere ſurnaturelle du Pere, & par la grace du Saint-Eſprit.

℣. 18. *expl.* Vous êtes réellement & d'effet une pierre, ſelon le nom que je vous ai autrefois donné. Et ce ſera ſur la fermeté de cette pierre que je bâtirai mon Egliſe. Par là, dit S. Chryſoſtome, il lui prédiſoit déja qu'il y auroit un grand nombre de perſonnes qui embraſſeroient la même foi qu'il venoit de confeſſer, & l'établiſſoit en même-tems le Paſteur de ſon Egliſe.

Ibid. *expl.* La puiſſance de l'enfer, par rapport aux portes bien fortifiées qui ſont la défenſe d'une ville. Saint Jérôme entend par là tous les vices & les péchés, comme auſſi la doctrine empoiſonnée des hérétiques.

℣. 19. *expl.* Ces clefs ſignifient d'une maniere figurée la puiſſance d'ouvrir ce royaume céleſte ou de le fermer. C'étoit auſſi un pouvoir univerſel de faire ici-bas tout ce qui devoit contribuer à l'accroiſſement & à la conſommation du royaume de JESUS-CHRIST ; ſoit en remettant ou en retenant les pechés, ſoit en exhortant ou en corrigeant & puniſſant les rebelles, ſoit en uſant de toute l'autorité de Dieu même pour commander, pour accorder ou refuſer, ou diſpenſer ſelon les regles de l'Evangile, & la lumiere du Saint-Eſprit : ce qui eſt encore généralement exprimé par les termes de *lier* & de *délier*.

lierez sur la terre, sera aussi délié dans les cieux ¶.

solveris super terram, erit solutum & in cœlis.

§. 4. *Pierre repris. Renoncement à soi-même.*

20. En même-tems il commanda à ses disciples de ne dire à personne qu'il fût JESUS le CHRIST ".

20. *Tunc præcepit discipulis suis, ut nemini dicerent quia ipse esset Jesus Christus.*

21. Dès-lors " JESUS commença à découvrir à ses disciples, qu'il falloit qu'il allât à Jérusalem, qu'il y souffrît beaucoup de la part des Sénateurs ", des Scribes & des princes des Prêtres; qu'il y fût mis à mort; & qu'il ressuscitât le troisiéme jour.

21. *Exinde cœpit Jesus ostendere discipulis suis, quia oporteret eum ire Jerosolymam, & multa pati à Senioribus & Scribis, & principibus sacerdotum; & occidi; & tertiâ die resurgere.*

22. Et Pierre le prenant à part " commença à le reprendre, en lui disant: A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne vous arrivera point ".

22. *Et assumens eum Petrus, cœpit increpare illum, dicens: Absit à te, Domine, non erit tibi hoc.*

℣. 20. *expl.* Il ne vouloit pas, dit S. Jerôme, qu'on publiât hautement qu'il étoit le CHRIST & ce Messie prédit par tous les Prophetes. Car il n'auroit pas été avantageux de se hâter de découvrir à tous les peuples cette haute majesté de celui qu'ils devoient voir bientôt après fouetté & crucifié comme un scélérat; puisque c'eût été pour eux un sujet terrible de scandale qui les auroit éloignés beaucoup davantage de la vérité.

℣. 21. *expl.* Dès qu'il les eût affermis dans la foi de sa nature divine.

Ibid. *lettr.* Anciens.

℣. 22. *autr.* Et Pierre l'embrassant, *ou* le prenant avec la main. *Grot. Jansen.*

Ibid. *expl.* Il s'imaginoit, dit S Jérôme, que le témoignage qu'il venoit de rendre à la divinité de JESUS-

23. *Qui conversus, dixit Petro : Vade post me, satana, scandalum es mihi, quia non sapis ea quæ Dei sunt, sed ea quæ hominum.*

23. Mais JESUS se retournant : dit à Pierre : Retirez-vous de moi ", satan, vous m'êtes à scandale ", parce que vous n'avez point de goût pour les choses de Dieu, mais pour les choses de la terre ". *Marc 8, 33.*

24. *Tunc Jesus dixit discipulis suis : Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, & tollat crucem suam, & sequatur me.*

24. † Alors JESUS dit à ses disciples : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, & qu'il se charge de sa croix, & me suive ". *Supra 10. 38. Luc 9. 23. & 14. 27.* † Un S. Martyr Pontife.

CHRIST, se détruisoit en quelque façon par ce qu'il venoit de leur déclarer & de ses souffrances & de sa croix.

℣. 23. *lettr.* Allez après moi. *expl.* Il lui marque qu'il avoit tort de le vouloir précéder au-lieu de le suivre, & qu'il n'appartenoit pas à un homme de vouloir donner conseil à Dieu.

Ibid. *expl.* Ce qui signifie proprement : Vous qui m'êtes un *satan*, c'est-à-dire, un adversaire, qui vous opposez à l'effet de mon Incarnation, & à ma mort qui doit être le prix de la rédemption de l'univers : vous voudriez m'être une occasion *de scandale*, en me détournant d'obéir à Dieu mon Pere.

Ibid. *lettr.* des hommes ; c'est-à-dire, parce que les humiliations, les souffrances & la mort choquent dans vous la chair & le sang de l'homme, qui ne cherche par lui-même que le plaisir & la grandeur : mais ce n'est pas là la sagesse par laquelle il plaît à Dieu de travailler au salut des hommes.

℣. 24. *expl.* Celui-là *renonce à soi-même*, dit S. Chrysostome, qui regarde & son propre esprit & sa propre chair comme un ennemi, qui renonce à en suivre les sentimens, & qui est toujours préparé à embrasser avec joie ou avec soumission tout ce qui peut humilier & mortifier l'un & l'autre. Celui là *porte sa croix*, qui souffre en paix les différentes afflictions qui lui arrivent ; celui-là *suit Jesus-Christ*, qui souffre pour l'amour de lui & dans la vûe de ses souffrances ; non pour aucun mal qu'il ait fait, mais pour le bien qu'il a pratiqué en se conformant à son exemple. *Sur S. Matth. hom. 55.*

Luc 17. 33. *Joan.* 12. 25.

25. Car celui qui voudra ſauver ſa vie ||, la perdra ; & celui qui perdra ſa vie pour l'amour de moi, la retrouvera.

25. *Qui enim voluerit animam ſuam ſalvam facere, perdet eam ; qui autem perdiderit animam ſuam propter me, inveniet eam.*

26. Et que ſerviroit-il à un homme de gagner tout le monde, & de perdre ſon ame ? Ou par quel échange l'homme pourra-t-il racheter ſon ame *après qu'il l'aura perdue ?*

26. *Quid enim prodeſt homini, ſi mundum univerſum lucretur, anima verò ſuæ detrimentum patiatur? Aut quam dabit homo commutationem pro anima ſua ?*

Act. 17. 31. *Rom.* 2. 6.

27. Car le Fils de l'homme doit venir dans la gloire de ſon Pere || avec ſes Anges ; & alors il rendra à chacun ſelon ſes œuvres.

27. *Filius enim hominis venturus eſt in gloria patris ſui cum angelis ſuis : & tunc reddet unicuique ſecundùm opera ejus.*

Marc 8. 39. *Luc* 9. 27.

28. Je vous dis en verité, qu'il y en a ici quelques-uns qui n'éprouveront point || la mort, qu'ils n'ayent vû le Fils de l'homme venir en ſon regne ||.

28. *Amen dico vobis, ſunt quidam de hic ſtantibus, qui non guſtabunt mortem, donec videant Filium hominis venientem in regno ſuo.*

℣. 25. *expl.* Il y a par-tout ici le mot d'ame, *qui voudra ſauver ſon ame*, &c. Mais ce mot, ſelon la phraſe hébraïque, ſignifie la perſonne même, comme il paroît par S. Luc 17. 33. & ce que dit JESUS-CHRIST eſt fondé ſur ces deux manieres de ſe ſauver & de ſe perdre: l'une temporelle & l'autre éternelle.

℣. 27. *expl.* C'eſt-à-dire, tout brillant de la gloire de la divinité qu'il poſſede avant tous les tems comme Fils de Dieu, revêtu de la puiſſance que ſon Pere lui aura donnée dans le ciel & ſur la terre.

℣. 28. *lettr.* ne goûteront point.

Ibid. *expl.* Il promet de faire voir à quelques-unes d'eux

CHAPITRE XVII.

§. 1. *Transfiguration. Saint Jean appellé Elie.*

1. *ET post dies sex assumit Jesus Petrum & Jacobum, & Joannem fratrem ejus, & ducit illos in montem excelsum seorsum :*

2. *& transfiguratus est ante eos. Et resplenduit facies ejus sicut sol : vestimenta autem ejus facta sunt alba sicut nix.*

1. † SIx jours" après Jesus ayant pris avec lui Pierre, Jacque & Jean son frere", les mena à l'écart sur une haute montagne" : *Marc 9. 1. Luc 9. 28.* † Samedi des Quatre-Temps, & II. Dimanche de Carême.

2. & il fut transfiguré devant eux". Son visage devint brillant comme le soleil, & ses vêtemens blancs comme la neige". Transfiguration

un échantillon de cette gloire dans laquelle il devoit venir à la fin du monde ; afin que ni leur mort propre, ni celle de leur divin Maître n'eût plus la force de les troubler. Il parloit, selon tous les Anciens, du miracle de la transfiguration qui arriva six jours après qu'il leur eut ainsi parlé.

℣. 1. *expl.* Quand S. Luc dit : *Environ au bout de huit jours :* il y comprend le jour où Jesus-Christ parloit, & celui où arriva ce grand miracle ; au-lieu que S. Matthieu se contente de marquer les jours d'entre-deux.

Ibid. *expl.* Il mene trois de ses disciples, pour rendre plus assûré, selon la loi même, le témoignage qu'ils rendroient un jour à sa gloire, dont il voulut qu'ils fussent témoins.

Ibid. *expl.* C'étoit, selon S. Jerôme, le Thabor, proche de Nazareth dans la tribu de Zabulon.

℣. 2. *expl.* C'est à dire, que son extérieur parut à leurs yeux tout autre qu'auparavant. Ce ne fut, pour le dire ainsi, qu'une espece de suspension de ce prodige de sa puissance, par lequel il renfermoit sous les voiles de sa sainte humanité l'éclat de sa nature divine.

Ibid. *grec.* lumiere. *expl.* C'étoit la divinité même de Jesus-Christ, & de son ame si parfaitement unie à sa nature divine, qu'une lumiere ineffable se répandoit

3. En même-tems ils virent paroître Moïse & Elie // qui s'entretenoient avec lui.

3. *Et ecce apparuerunt illis Moyses & Elias cum eo loquentes.*

4. Alors Pierre dit à JESUS : Seigneur, nous sommes bien ici : faisons-y, s'il vous plaît, trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, & une pour Elie //.

4. *Respondens autem Petrus, dixit ad Jesum : Domine, bonum est nos hic esse : si vis, faciamus hîc tria tabernacula, tibi unum, Moysi unum, & Elia unum.*

Suprà 3. 17.

5. Lorsqu'il parloit encore, une nuée lumineuse les couvrit // ; & il sortit une voix de cette nuée, qui fit entendre ces paroles : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel

2. Petr. 1. 17.

5. *Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos ; & ecce vox de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi benè complacui :*

sur son corps ; & c'étoit du corps de JESUS-CHRIST devenu ainsi tout brillant, que ses habits recevoient cette blancheur éclatante.

℣. 3. *expl.* Moïse, législateur des Juifs, représentoit la loi ancienne ; & Elie les Prophetes : pour attester que c'étoit lui qu'ils avoient marqué & prédit, soit par toutes les cérémonies de la loi, soit par toutes leurs propheties, & que bien loin qu'il fût contraire à la loi & aux Prophetes, c'étoit à lui comme à la verité, que les figures & les ombres anciennes se terminoient.

℣. 4. *expl.* Saint Pierre n'avoit guere profité de la severe réprehension du Fils de Dieu, puisqu'il préfere la sûreté de l'état présent où JESUS-CHRIST lui paroît tout environné de gloire, aux humiliations & à la mort dont il lui avoit parlé. Et en cela *il ne savoit*, comme il est marqué ailleurs, *ce qu'il disoit*, puisqu'en demandant à JESUS-CHRIST qu'il demeurât sur cette montagne, il s'opposoit à la rédemption de tous les hommes & à la sienne propre.

℣. 5. *expl.* C'est-à-dire, S. Pierre & les deux autres disciples : car il paroît par S. Luc, que Moïse & Elie s'étoient déja retirés pour faire place à JESUS-CHRIST seul ; afin qu'on ne pût appliquer à d'autres qu'à lui, le témoignage que lui rend aussi-tôt après le Pere céleste.

ipſum audite.

j'ai mis toute mon affection : écoutez-le.

6. *Et audientes diſcipuli ceciderunt in faciem ſuam, & timuerunt valdè.*

6. Les diſciples les ayant ouies, tomberent le viſage contre terre, & furent ſaiſis d'une grande crainte.

7. *Et acceſſit Jeſus, & tetigit eos, dixitque eis : Surgite, & nolite timere.*

7. Mais JESUS s'approchant les toucha, & leur dit : Levez-vous, & ne craignez point.

8. *Levantes autem oculos ſuos, neminem viderunt, niſi ſolum Jeſum.*

8. Alors levant les yeux ils ne virent plus que JESUS ſeul.

9. *Et deſcendentibus illis de monte, præcepit eis Jeſus, dicens : Nemini dixeritis viſionem, donec Filius hominis à mortuis reſurgat.*

9. Lorſqu'ils deſcendoient de la montagne, JESUS leur fit ce commandement, & leur dit : Ne parlez à perſonne de ce que vous avez vû", juſqu'à ce que le Fils de l'homme ſoit reſſuſcité d'entre les morts"¶.

10. *Et interrogaverunt eum diſcipuli, dicentes : Quid ergo Scribæ dicunt, quòd Eliam, oportear primùm venire ?*

10. Les diſciples l'interrogerent alors, & lui dirent : Pourquoi donc les Scribes diſent-ils qu'il faut que Elie vienne auparavant" ? *Marc 9. 10.*

℣. 9. *expl.* De peur, dit S. Jerôme, que la grandeur de ce prodige ne le rendît incroyable ; ou qu'après avoir entendu parler d'une gloire ſi ſurprenante, la mort qu'il devoit ſouffrir ſur la croix, ne causât un plus grand ſcandale à des eſprits ſi peu intelligens dans les ſecrets de la divine Sageſſe.

Ibid. *expl.* car du moment que la réſurrection de JESUS-CHRIST ſe fut répandue, le miracle de ſa transfiguration ne parut plus incroyable.

℣. 10. *expl.* avant le Meſſie. Ce qui trompoit & les Juifs & les Apôtres, c'eſt qu'ils confondoient les deux avene-

11. Mais JESUS leur répondit: Il eſt vrai que
Malach. 4. 5. Elie doit venir, & qu'il rétablira toutes choſes ".

11. *At ille reſpondens, ait eis: Elias quidem venturus eſt, & reſtituet omnia.*

Suprà 11. 14. 12. Mais je vous déclare, qu'Elie eſt déja venu", & ils ne l'ont point connu"; mais ils l'ont traité comme il leur a plu". C'eſt ainſi qu'ils feront ſouffrir le Fils de l'homme".

Suprà 14. 10.

12. *Dico autem vobis, quia Elias jam venit, & non cognoverunt eum; ſed fecerunt in eo quæcumque voluerunt. Sic & Filius hominis paſſurus eſt ab eis.*

13. Alors ſes diſciples comprirent que c'étoit de Jean-Baptiſte qu'il leur avoit parlé".

13. *Tunc intellexerunt diſcipuli, quia de Joanne Baptiſta dixiſſet eis.*

§. 2. *Lunatique. Foi toutepuiſſante. Priere & jeûne.*

Marc 9. 14. Lorſqu'il fut venu

14. *Et cùm veniſſet*

mens differens de JESUS-CHRIST, l'un dans la foibleſſe de ſa chair mortelle, & l'autre dans l'éclat de ſa gloire.

℣. 11. *expl.* Elie viendra en ſa propre perſonne avant le ſecond avenement de JESUS-CHRIST, pour remettre le peuple Juif dans ſon premier état, ou pour l'inſtruire de ſes devoirs, l'obliger de rentrer dans la voie de la vérité & de la juſtice, & pour lui faire connoître ſon Liberateur.

℣. 12. *expl.* en la perſonne de S. Jean-Baptiſte, à cauſe de l'eſprit de force qui avoit paru dans la conduite de ce ſaint Précurſeur du premier avenement du Meſſie.

Ibid. *expl.* Ils ont refuſé de le connoître pour le Précurſeur du Meſſie.

Ibid. *expl* ils ont fait mourir. Les Phariſiens & les Docteurs de la loi ne s'étant point fait baptiſer par Jean, avoient fait connoître qu'ils étoient ſes ennemis auſſi-bien que de JESUS-CHRIST; & ainſi ils ſe rendirent coupables de la mort & du ſerviteur & du Maître.

Ibid. *expl.* non par un même ſupplice, mais avec une ſemblable injuſtice.

℣. 13. *expl.* C'eſt parce qu'ils devenoient peu-à peu plus pénétrans, & qu'ils s'appliquoient avec plus de ſoin à entendre ce que le Sauveur leur diſoit, ſe ſouvenant de ce qu'il leur avoit dit plus haut, ch. 11. 14. *que Jean-Baptiſte étoit lui-même Elie.*

ad turbam, accessit ad eum homo genibus provolutus ante eum, vers le peuple, un homme s'approcha de lui, qui se jetta à genoux à ses pieds, & lui dit : Seigneur, ayez pitié de mon fils qui est lunatique[//], & qui souffre beaucoup : car il tombe souvent dans le feu, & souvent dans l'eau. *Luc* 9. 38.

dicens : Domine, miserere filio meo, quia lunaticus est, & malè patitur : nam sæpè cadit in ignem, & crebrò in aquam.

15. *Et obtuli eum discipulis tuis, & non potuerunt curare eum.*

15. Je l'ai présenté à vos disciples ; mais ils ne l'ont pu guérir[//].

16. *Respondens autem Jesus, ait : O generatio incredula & perversa, quousque ero vobiscum ? usquequò patiar vos ? Afferte huc illum ad me.*

16. Et JESUS répondit, en disant : O race incrédule & dépravée[//] ! jusques à quand serai-je avec vous ? jusques à quand vous souffrirai-je ? Amenez-moi ici cet enfant.

17. *Et increpavit illum Jesus, & exiit*

17. Et JESUS ayant menacé le démon[//], il sor-

℣. 14. *expl.* On appelle *lunatiques*, des malades qui ressentent des accidens fâcheux en certains tems de la lune : mais à l'égard de cet enfant malade, le tourment qu'il souffroit ne venoit pas de la lune : mais de la malice du démon, qui se servoit de la connoissance qu'il avoit des effets ordinaires que produit la lune en certains tems sur les corps des hommes, pour tourmenter d'une maniere très-cruelle ce pauvre enfant dans ces mêmes tems.

℣. 15. *expl.* Saint Hilaire croit que ce fut à cause que n'étant plus soûtenus par la présence de leur divin Maître, qui s'étoit éloigné d'eux pour s'aller transfigurer sur le Thabor, & s'étant même relâchés par le commerce qu'ils eurent avec le commun des peuples, leur foi commença à s'affoiblir, & perdit une partie de sa premiere vigueur.

℣. 16. *expl.* JESUS CHRIST n'en rejette point publiquement la cause sur les Apôtres ; mais il s'adresse en général aux Juifs & au pere de l'enfant, dont il reprend l'infidelité & la dureté, qui paroît par la maniere pleine de doute dont il parle à JESUS-CHRIST. *Marc.* 9. 21. 22. 23.

℣. 17. *expl.* lui parlant avec cette force divine à laquelle nulle puissance ne peut resister.

tit de l'enfant, lequel fut guéri au même instant.

ab eo dæmonium : & curatus est puer ex illa hora.

18. Alors les disciples vinrent trouver JESUS en particulier, & lui dirent : Pourquoi n'avons-nous pu nous autres chasser ce démon ?

18. *Tunc accesserunt discipuli ad Jesum secretò, & dixerunt : Quare nos non potuimus ejicere illum ?*

19. JESUS leur répondit : A cause de votre incrédulité[//]. Car je vous dis en vérité, que si vous aviez de la foi comme un grain de senevé, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici là[//] & elle s'y transporteroit ; & rien ne vous seroit impossible[//].

Luc. 17. 6.

19. *Dixit illis Jesus : Propter incredulitatem vestram. Amen quippe dico vobis, si habueritis fidem, sicut granum sinapis, dicetis monti huic : Transi hinc illuc, & transibit, & nihil impossibile erit vobis.*

20. Mais cette sorte *de démons* ne se chasse que par la priere & par le jeûne[//].

20. *Hoc autem genus non ejicitur nisi per orationem & jejunium.*

℣. 19. *expl.* Ainsi ce fut le peu de foi & du pere de l'enfant & des Apôtres, qui avoit empêché que ce malade ne fût guéri.

Ibid. *expl.* Rien n'empêche qu'on ne l'entende à la lettre. Saint Paul 1. *aux Cor.* 13. 2. autorise ce sens. Des Saints l'ont fait, au rapport de S. Chrysostome & d'autres. On peut aussi dire avec S. Jerôme, que ces montagnes signifient les choses les plus difficiles.

Ibid. *expl.* Ce que dit l'Apôtre 1. *Cor.* 13. 2. fait connoître clairement que c'est une grande foi, que celle qui est comparée à un grain de senevé : puisque quoique cete graine soit la plus petite de toutes dans sa figure exterieure, elle enferme néanmoins au-dedans de soi une vertu qui surpasse celle de tous les autres. *S. Jerôme & S. Chrysost.*

℣. 20. *ex.* Il y a donc certaines possessions plus fâcheuses les unes que les autres, comme il y a, selon JESUS-CHRIST, des démons qui sont plus méchans que d'autres démons.

§. 3.

§. 3. *Passion prédite.* JESUS-CHRIST *paye le tribut.*

21. *Conversantibus autem eis in Galilæa, dixit illis Jesus : Filius hominis tradendus est in manus hominum :*

21. Lorsqu'ils étoient en Galilée, JESUS leur dit : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes : *Infrà* 20. 18. *Marc.* 9. 30. *Luc.* 9. 44.

22. *& occident eum, & tertiâ die resurget, & contristati sunt vehementer.*

22. ils le feront mourir, & il ressuscitera le troisiéme jour : ce qui les affligea extrémement ".

23. *Et cùm venissent Capharnaüm, accessérunt qui didrachma accipiebant, ad Petrum, & dixerunt ei : Magister vester non solvit didrachma?*

23. Etant venus à Capharnaüm, ceux qui recevoient le tribut de deux dragmes ", vinrent trouver Pierre, & lui dirent : Votre Maître ne paye-t-il pas le tribut ?

24. *Ait : Etiam. Et cùm intrasset in domum, prævenit eum Jesus, dicens : Quid tibi videtur, Simon ? Reges terræ à quibus accipiunt tributum vel censum ? A filiis suis,*

24. Il leur répondit, Oui *il le paye.* Et étant entré dans le logis, JESUS le prévint, & lui dit : Simon, que vous en semble ? De qui est-ce que les Rois de la terre reçoivent les tributs & les impôts ? Est-ce

la foi même ne suffit pas, si elle ne reçoit une nouvelle vertu par la priere & le jeûne.

℣. 22. *expl.* C'étoit l'attache sensible qu'ils avoient à sa personne qui les éloignoit de tout ce qui pouvoit lui arriver de fâcheux & d'humiliant, & les accabloit de tristesse, lorsqu'ils entendoient parler de sa mort qui devoit les séparer visiblement d'avec lui.

℣. 23. *expl.* Ce tribut avoit été imposé aux Juifs par les Romains, qui exigerent pour marque de leur assujettissement, la même somme qu'ils payoient pour les differens besoins du temple. Quelques-uns prétendent que le tribut dont il est parlé ici, n'est autre chose que celui du temple même : mais la suite fait voir qu'il s'agissoit d'un impôt royal, & non d'une taxe pour le temple de Dieu.

de leurs propres enfans ou des étrangers // ?

an ab alienis ?

25. Des étrangers, répondit Pierre. JESUS lui dit : Les enfans *en* ſont donc exemts //.

25. *Et ille dixit : Ab alienis. Dixit illi Jeſus : Ergo liberi ſunt filii.*

26. Mais afin que nous ne les ſcandaliſions point //, allez-vous-en à la mer, & jettez votre ligne ; & le premier poiſſon que vous tirerez de l'eau, prenez-le, & lui ouvrez la bouche ; vous y trouverez une piece d'argent de quatre drachmes //, que vous prendrez, & que vous leur donnerez pour moi & pour vous //.

26. *Ut autem non ſcandalizemus eos, vade ad mare, & mitte hamum : & eum piſcem, qui primus aſcenderit, tolle : & aperto ore ejus, invenies ſtaterem : illum ſumens, da eis pro me & te.*

℣. 24. *expl.* de leurs ſujets.

℣. 25. *expl.* Si les Rois de la terre n'éxigent point ces tributs de leurs enfans, combien ont-ils moins de droit de les exiger de moi qui ſuis le Fils, non pas ſeulement d'un Roi de la terre, mais du Roi des cieux, & qui ſuis moi-même Roi ? *S. Jer.*

℣. 26. *expl.* pour ne leur donner aucune occaſion apparente de ſcandale, & pour leur ôter tout ſujet de me traiter comme rebelle aux ordres de l'Empereur.

Ibid. *expl.* valant environ trente ſols de notre monnoie.

Ibid. *expl.* Peut-être que le Fils de Dieu en uſa ainſi, parce que c'étoit à cet Apôtre que les officiers avoient demandé l'impôt dont il s'agiſſoit, & qu'il pouvoit bien être ſeul alors avec le Sauveur.

CHAPITRE XVIII.

§. 1. *S'humilier, devenir enfant.*

1. *IN illa hora accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes: Quis putas, major est in regno cœlorum?*

2. *Et advocans Jesus parvulum, statuit eum in medio eorum,*

3. *& dixit: Amen dico vobis, nisi conversi fueritis & efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum.*

4. *Quicumque ergo humiliaverit se sicut parvulus iste, hic est major in regno cœlorum.*

5. *Et qui susceperit*

1. EN † ce tems-là les disciples s'approcherent de JESUS, & lui dirent: Qui est le plus grand dans le royaume des cieux "? *Marc 9. 33. Luc 9. 46.* † S. Michel Archange.

2. JESUS ayant appellé un petit enfant, le mit au milieu d'eux,

3. & leur dit: Je vous dis en vérité, que si vous ne vous convertissez, & si vous ne devenez, comme de petits enfans ", vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. *Infrà 19. 14. 1. Cor. 14. 20.*

4. Quiconque donc s'humiliera & se rendra petit comme cet enfant, sera le plus grand dans le royaume des cieux.

5. Et quiconque reçoit "

℣. 1. *expl.* Les Apôtres avoient disputé ensemble lorsqu'ils venoient à Capharnaüm, qui d'entre eux étoit le plus grand. Ils se figuroient d'une maniere charnelle, qu'après que JESUS-CHRIST seroit mort & ressuscité il établiroit son regne comme les autres Princes de la terre, & leur donneroit les premieres dignités de son empire.

℣. 3. *expl.* JESUS-CHRIST ordonne à ses Apôtres, dit saint Jérôme, de travailler à acquérir l'innocence & la simplicité des petits enfans; afin qu'ils ayent par mérite ce que ces enfans ont seulement par leur âge.

℣. 5. *expl.* Quoiqu'on entende proprement par là l'hospitalité, toutes sortes de devoirs de la charité sont compris en même-tems sous ce mot.

en mon nom un enfant tel *que je viens de dire* ||, c'eſt moi qu'il reçoit.

unum parvulum talem in nomine meo, me ſuſcipit.

§. 2. *Fuir le ſcandale, s'arracher l'œil.*

Marc 9. 41. Luc 17. 2.

6. Que ſi quelqu'un ſcandaliſe || un de ces petits qui croient en moi, il vaudroit mieux pour lui qu'on lui pendît au cou une de ces meules qu'un âne tourne ||, & qu'on le jettât au fond de la mer ||.

6. *Qui autem ſcandalizaverit unum de puſillis iſtis, qui in me credunt, expedit ei ut ſuſpendatur mola aſinaria in collo ejus, & demergatur in profundum maris.*

7. Malheur au monde à cauſe des ſcandales ||. Car il eſt néceſſaire qu'il arrive des ſcandales ||: mais malheur à l'homme par qui le ſcandale arrive.

7. *Væ mundo à ſcandalis. Neceſſe eſt enim ut veniant ſcandala: verumtamen væ homini illi, per quem ſcandalum venit.*

Suprà 5. 30. Marc 9. 42. 44.

8. Que ſi votre main ou votre pied vous eſt un ſu-

8. *Si autem manus tua, vel pes tuus*

℣. 5. *expl.* qui eſt imitateur de mon humilité.

℣. 6. *expl.* eſt un ſujet de ſcandale & de chute, ſoit par ſon exemple, ou par ſa doctrine, ou en quelque maniere que ce puiſſe être.

Ibid. *expl.* pour moudre le blé.

Ibid. *expl.* C'étoit, dit S. Jérôme, le ſupplice qu'on employoit ordinairemen: en Judée pour la punition des plus grands crimes. JESUS-CHRIST veut donc dire qu'il leur ſeroit plus avantageux de ſouffrir cette peine courte & temporelle, que d'être réſervés à des ſupplices éternels. Ce qui peut bien s'entendre des Apôtres qui conteſtoient de la dignité & du rang entre eux. Car s'ils fuſſent demeurés dans cette mauvaiſe diſpoſition de leur cœur, ils auroient pu perdre par un tel ſcandale ceux qu'ils appelloient à la foi de JESUS-CHRIST.

℣. 7. *expl.* C'eſt-à dire, à ceux qui donnent aux autres par leur propre faute des ſujets de ſcandale & de chute.

Ibid. *expl.* Non que cela ſoit abſolument néceſſaire; mais parce que le monde étant tout plongé dans la malice, il arrive infailliblement des ſcandales, quoiqu'on n'y ſoit expoſé que par la corruption de ſa propre volonté.

ſcandalizat te, abſcide eum, & projice abs te. Bonum tibi eſt ad vitam ingredi debilem, vel claudum, quam duas manus vel duos pedes habentem mitti in ignem æternum.

jet de ſcandale ", coupez-les, & les jettez loin " de vous. Il vaut bien mieux pour vous que vous entriez dans la vie n'ayant qu'un pied, ou qu'une main, que d'en avoir deux, & d'être jetté dans le feu éternel.

9. *Et ſi oculus tuus ſcandalizat te, erue eum, & projice abs te. Bonum tibi eſt cum uno oculo in vitam intrare, quàm duos oculos habentem mitti in gehennam ignis.*

9. Et ſi votre œil vous eſt un ſujet de ſcandale, arrachez-le, & le jettez loin de vous. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie n'ayant qu'un œil, que d'en avoir deux, & d'être précipité dans le feu de l'enfer ".

10. *Videte ne contemnatis unum ex puſillis: Dico enim vobis quia angeli eorum in cœlis ſemper vident faciem patris mei qui in cœlis eſt.*

10. Prenez bien garde de ne mépriſer " aucun de ces petits. Je " vous déclare que dans le ciel leurs Anges voient ſans ceſſe la face de mon Pere qui eſt dans les cieux " ¶. *Pſ. 33. 8.*

11. *Venit enim Filius hominis ſalvare*

11. Car le Fils de l'homme eſt venu ſauver ce qui *Luc 19. 10.*

℣. 8. *Voyez les notes* chap. 5. 30.
Ibid. *lettr.* hors.
℣. 9. *lettr.* dans la gehenne du feu.
℣. 10. *expl.* ſoit par de ſimples penſées, ſoit par vos paroles, ſoit même par vos actions.
Ibid. *lettr.* car je, &c.
Ibid. *expl.* Parce que ces petits ont l'honneur d'avoir pour leur garde des Anges mêmes, qui contemplant continuellement dans le ciel par une viſion béatifique, *la face de Dieu*, c'eſt-à-dire, ſa divine eſſence, ou ſes divines perfections & la gloire de ſa haute majeſté, ne laiſſent pas de s'appliquer à la conſervation de ces petits par un ordre de Dieu même.

étoit perdu ″, *quod perierat.*

§. 3. *Brebi égarée. Correction fraternelle.*

Luc 15. 4. 12. Si un homme a cent brebis, & qu'une ſeule vienne à s'égarer, que penſez-vous qu'il faſſe alors″? Ne laiſſe-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf ſur les montagnes pour aller chercher ″ celle qui s'eſt égarée ″?

12. *Quid vobis videtur, ſi fuerint alicui centum oves, & erraverit una ex eis: nonne relinquit nonaginta novem in montibus, & vadit quærere eam quæ erravit?*

13. Et s'il arrive qu'il la trouve, je vous dis en verité qu'elle lui cauſe plus de joie, que les quatre-vingt-dix-neuf qui ne ſe ſont point égarées″.

13. *Et ſi contigerit ut inveniat eam: Amen dico vobis, quia gaudet ſuper eam magis quàm ſuper nonaginta novem quæ non erraverunt.*

14 Ainſi votre Pere qui eſt dans les cieux, ne veut

14. *Sic non eſt voluntas ante patrem ve-*

℣. 11. *expl.* Ce qui eſt de même que s'il diſoit: Ne mépriſez donc pas ceux que JESUS-CHRIST eſt venu lui-même ſauver par ſa croix.

℣. 12. *letr.* Que vous en ſemble, ſi un homme a cent brebis, & qu'une ſeule vienne à s'égarer? Ne, &c.

Ibid. *grec.* pour aller ſur les montagnes chercher.

Ibid. *expl.* Pluſieurs anciens ont regardé les 99 brebis laiſſées ſur les montagnes, comme la figure des Anges que le Fils de Dieu a comme laiſſés dans le ciel, lorſqu'il a daigné ſe rabaiſſer juſqu'à la nature humaine pour la ſauver; & par cette unique brebi, tout le genre humain; & par l'égarement de cette brebi unique, la perte de tous les hommes. Mais il paroît par S. Luc qu'on peut ſe tenir au ſentiment de quelques autres, qui expliquent tout ſimplement des juſtes & des pécheurs cette parabole de JESUS-CHRIST.

℣. 13. *expl.* parce que, comme dit S. Auguſtin, les plus grandes joies ſont celles qui ont été précedées par de plus grandes afflictions. Ainſi plus celui qui ſe convertit avoit paru éloigné de la pénitence, plus ſa converſion réjouit tous ceux que la charité oblige d'y prendre part.

ſtrum qui in cœlis eſt, ut pereat unus de puſillis iſtis.

pas qu'un ſeul de ces petits périſſe.

15. *Si autem peccaverit in te frater tuus, vade & corripe eum inter te & ipſum ſolum: ſi te audierit, lucratus eris fratrem tuum.*

15. Que † ſi votre frere a peché contre vous, allez lui repréſenter ſa faute ″ en particulier entre vous & lui. S'il vous écoute, vous aurez gagné votre frere ″. *Levit.* 19. 17. *Eccli* 19. 13. *Luc.* 17. 3. *Jacob.* 5. 19. † III. Mardi de Carême

16. *Si autem te non audierit, adhibe tecum adhuc unum, vel duos, ut in ore duorum vel trium teſtium ſtet omne verbum.*

16. Mais s'il ne vous écoute point, prenez encore avec vous une ou deux perſonnes, afin que tout ſoit confirmé par l'autorité de deux ou trois témoins. *Deuter.* 19 15. *Joan* 8. 17. 2. *Cor.* 13. 1.

17. *Quòd ſi non audierit eos, dic eccleſiæ: ſi autem eccleſiam non audierit, ſit tibi ſicut ethnicus & publicanus.*

17. Que s'il ne les écoute pas non plus, dites-le à l'Egliſe ″; & s'il n'écoute pas l'Egliſe même, qu'il ſoit à votre égard comme un payen & un publicain ″. 1. *Theſſ.* 3. 13.

§. 4. *Pouvoir des clefs. Dieu dans l'union.*

18. *Amen dico vobis, quæcumque alligaveritis ſuper terram,*

18. Je vous dis en vérité, que tout ce que vous lierez ſur la terre ſera lié *Joan.* 20. 23.

℣. 15. *expl.* C'eſt-à-dire, s'il reconnoît ſa faute, la condamne & s'en repent.

Ibid. *expl.* pour Dieu, pour vous & pour lui-même: car il étoit péri à tous ces égards.

℣ 17. *expl.* principalement à ſes Paſteurs: afin qu'il ſoit obligé de céder à une ſi grande autorité.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, comme un homme ſéparé de la communion des fideles, & comme un pécheur public, tel qu'on regardoit en ce tems là les publicains, ſous l'idée deſquels on entendoit auſſi des gens plongés dans l'amour du gain, & engagés dans les fraudes & les artifices, les parjures & les larcins.

auſſi dans le ciel ; & que tout ce que vous délierez ſur la terre, ſera auſſi délié dans le ciel ".

erunt ligata & in cœlo, & quæcumque ſolveritis ſuper terram, erunt ſoluta & in cœlo.

19. Je vous dis encore que ſi deux d'entre vous s'uniſſent enſemble ſur la terre, quelque choſe qu'ils demandent, elle leur ſera accordée par mon Pere " qui eſt dans les cieux ".

19. *Iterùm dico vobis, quia ſi duo ex vobis conſenſerint ſuper terram, de omni re quamcumque petierint, fiet illis à patre meo, qui in cœlis eſt.*

20. Car en quelque lieu que ſe trouvent deux ou trois perſonnes aſſemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'eux ".

20. *Ubi enim ſunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi ſum in medio eorum.*

§. 5. *Dix mille talens dûs. Pardonner comme Dieu nous pardonne.*

21. Alors Pierre s'approchant, lui dit : Seigneur, pardonnerai-je à

Luc 17. 4.

21. *Tunc accedens Petrus ad eum, dixit : Domine, quoties pec-*

℣. 18. *expl.* JESUS-CHRIST prévoyant que cet homme pourroit bien ſe mettre au deſſus de la condamnation de l'Egliſe ; il déclare que les Apôtres & leurs ſucceſſeurs auroient tout pouvoir de lier & de délier, & que leur ſentence ſeroit confirmée par la ſentence de Dieu même.

℣. 19. *autr. Grec.* s'accordent enſemble ſur la terre, touchant quoi que ce ſoit qu'ils demandent, ils l'obtiendront de mon Pere, &c.

Ibid *expl.* Ce qui ſuppoſe que cette union ſera formée par le Saint-Eſprit & par ſon amour, & par conſequent que ce qu'ils demanderont ſera conforme au deſir de cet Eſprit ſaint ; ou que ce ſera lui-même qui priera en eux.

℣. 20. *expl.* D'où il s'enſuit qu'il ne peut manquer d'être préſent au milieu de ſon Egliſe, de l'aſſiſter de ſes divines lumieres, & de confirmer ſes déciſions & ſes jugemens toutes les fois qu'elle eſt aſſemblée en ſon nom & par ſon autorité dans les ſaints Conciles, ſoit pour éclaircir les points de la foi qui ſont conteſtés, ſoit pour faire divers réglemens en ce qui regarde la diſcipline & les mœurs.

cabit in me frater meus, & dimittam ei? usque septies?

mon frere toutes les fois qu'il péchera contre moi? *le ferai-je* juſqu'à ſept fois?

22. *Dicit illi Jesus: Non dico tibi usque septies; sed usque septuagies septies.*

22. JESUS lui répondit: Je ne vous dis pas juſqu'à ſept fois, mais juſqu'à ſeptante fois ſept fois ‖ ¶.

23. *Ideò assimilatum est regnum cœlorum homini regi, qui voluit rationem ponere cum servis suis;*

23. C'eſt pourquoi † le roiaume des cieux eſt comparé à un homme *& à un* Roi ‖, qui voulut faire rendre compte à ſes ſerviteurs; † XXI. Dimanche après la Pentecôte.

24. *& cùm cœpisset rationem ponere, oblatus est ei unus, qui debebat ei decem millia talenta.*

24. & ayant commencé à le faire, on lui en préſenta un qui lui devoit dix mille talens ‖.

25. *Cùm autem non haberet unde reddere, jussit eum dominus ejus venundari, & uxorem ejus, & filios, & omnia quæ habebat, & reddi.*

25. Mais comme il n'avoit pas le moyen de *les* lui rendre, ſon maître commanda qu'on le vendît ‖ lui, ſa femme & ſes enfans, & tout ce qu'il avoit, pour ſatisfaire à cette dette.

26. *Procidens autem servus ille, orabat*

26. Ce ſerviteur ſe jettant à ſes pieds le conju-

℣. 22. *expl.* JESUS-CHRIST marque par-là non tant un nombre certain qu'un nombre infini, & veut témoigner qu'on doit être toujours diſpoſé à pardonner ſans mettre de bornes à la charité.

℣. 23. *expl.* Cet homme & ce Roi, ou cet homme Roi marque viſiblement JESUS-CHRIST.

℣. 24. *expl.* Cela revenoit à plus de quarante-ſix millions de livres de notre monnoie. Ce nombre eſt mis en général pour une fort grande ſomme. C'eſt l'image d'un homme chargé de péchés.

℣. 25. *expl.* C'étoit la coutume de ce tems-là.

roit, en lui disant : Seigneur, ayez un peu de patience, & je vous rendrai tout.

eum, dicens : Patientiam habe in me, & omnia reddam tibi.

27. Alors le maître de ce serviteur étant touché de compassion, le laissa aller, & lui remit sa dette.

27. *Misertus autem dominus servi illius, dimisit eum, & debitum dimisit ei.*

28. Mais ce serviteur ne fut pas plutôt sorti, que trouvant un de ses compagnons qui lui devoit cent deniers ||, il le prit à la gorge, & l'étouffoit presque en lui disant : Rends-moi ce que tu me dois.

28. *Egressus autem servus ille, invenit unum de conservis suis, qui debebat ei centum denarios : & tenens suffocabat eum, dicens : Redde quod debes.*

29. Et son compagnon se jettant à ses pieds, le conjuroit, en lui disant : Ayez un peu de patience, & je vous rendrai tout.

29. *Et procidens conservus ejus, rogabat eum, dicens : Patientiam habe in me, & omnia reddam tibi.*

30. Mais il ne voulut point l'écouter, & il s'en alla, & le fit mettre en prison, *pour l'y tenir* jusqu'à ce qu'il lui rendît ce qu'il lui devoit ||.

30. *Ille autem noluit : sed abiit, & misit eum in carcerem, donec redderet debitum.*

31. Les autres serviteurs ses compagnons voyant ce qui se passoit, en furent extrémement affligés, & avertirent leur maître de

31. *Videntes autem conservi ejus quæ fiebant, contristati sunt valdè : & venerunt, & narraverunt domi-*

¥. 28. *expl.* qui font un peu plus de trente-huit livres.

¥. 30. *expl.* Image de l'horrible ingratitude d'un homme qui après avoir reçu de son Dieu la rémission d'un grand nombre de péchés, refuse de pardonner à son frere une petite offense.

no ſuo omnia quæ facta fuerant.

tout ce qui étoit arrivé ".

32. *Tunc vocavit illum dominus ſuus, & ait illi: Serve nequam, omne debitum, dimiſi tibi, quoniam rogaſti me:*

32. Alors ſon maître l'ayant fait venir, lui dit: Méchant ſerviteur, je vous avois remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en aviez prié:

33. *nonne ergo oportuit & te miſereri conſervi tui, ſicut & ego tui miſertus ſum?*

33. ne falloit-il donc pas que vous euſſiez auſſi pitié de votre compagnon, comme j'avois eu moi-même pitié de vous?

34. *Et iratus dominus ejus tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet univerſum debitum.*

34. Et ce maître étant ému de colere, le livra entre les mains des bourreaux juſqu'à ce qu'il payât tout ce qu'il lui devoit ".

35. *Sic & pater meus cœleſtis faciet vobis, ſi non remiſeritis unuſquiſque fra-*

35. C'eſt ainſi que mon Pere qui eſt dans le ciel vous traitera ", ſi chacun de vous ne pardonne du

℣. 31. *expl.* Les larmes & les ſecrets gémiſſemens des perſonnes qui ſont opprimées ou traitées avec dureté, & de ceux qui compatiſſent à leurs ſouffrances, ſont autant de voix qui demandent vengeance.

℣ 34. *expl.* Ce qui veut dire pour toujours: parce qu'il n'eſt plus au pouvoir de l'homme de ſatisfaire quand le tems de la miſericorde eſt paſſé. Il ſemble auſſi que le Fils de Dieu faſſe alluſion à ce qui ſe pratiquoit parmi quelques peuples, & parmi les Romains mêmes; dont l'uſage étoit que les débiteurs fuſſent livrés aux bourreaux par leurs créanciers, pour être enfermés en priſon & frappés à coups de verges; afin que ce traitement ſi rigoureux les obligeât à la fin de payer ce qu'ils devoient, ou qu'au moins ce fût une juſte punition de leur infidelité.

℣. 35. *expl.* Dieu ne ſe repent point des graces qu'il a faites, & ne retracte jamais le pardon qu'il a une fois donné. Mais l'ingratitude de cet homme le rend auſſi criminel & digne d'un auſſi grand châtiment, que ſi toute ſa premiere dette ne lui avoit pas été remiſe.

fond de ſon cœur à ſon frere *qui l'a offenſé* ¶.

tri ſuo de cordibus veſtris.

CHAPITRE XIX.

§. 1. *Mariage indiſſoluble.*

Marc 10. 1. JESUS ayant achevé ces diſcours, partit de Galilée, & vint aux confins de la Judée, au-delà du Jourdain ", 1. *ET factum eſt, cùm conſummaſſet Jeſus ſermones iſtos, migravit à Galilæa, & venit in fines Judæa trans Jordanem,*

2. où de grandes troupes le ſuivirent, & il les" guérit au même lieu. 2. *& ſecutæ ſunt eum turbæ multæ, & curavit eos ibi.*

† Sainte Agathe. 3. † Les Phariſiens vinrent auſſi à lui pour le tenter, & ils lui dirent: *Marc* 10. 2. Eſt-il permis à un homme de quitter ſa femme pour quelque cauſe que ce ſoit" ? 3. *Et acceſſerunt ad eum Phariſæi tentantes eum, & dicentes: Si licet homini dimittere uxorem ſuam, quacumque ex cauſa?*

4. Il leur répondit: N'avez-vous point lu, que celui qui créa l'homme dès le commencement", les 4. *Qui reſpondens, ait eis: Non legiſtis, quia qui fecit hominem ab initio maſcu-*

℣. 1. *expl.* par le païs qui eſt au-delà du Jourdain. C'eſt ainſi que le Grec le porte dans *S. Marc, ch.* 10. 1.

℣. 2. *expl.* leurs malades.

℣. 3. *expl.* Les Phariſiens prétendoient le réduire à ne pouvoir leur répondre, ſans leur donner un prétexte pour l'accuſer, ou d'enſeigner le contraire de ce qu'il avoit enſeigné, s'il diſoit qu'on pouvoit quitter ſa femme & en épouſer une autre; ou de parler contre la doctrine de Moïſe, s'il diſoit qu'on ne devoit pas quitter ainſi une femme quand on le vouloit.

℣. 4. *expl.* du monde. *Marc cap.* 10. 6.

lum & feminam fecit eos? & dixit :

créa mâle & femelle ‖ ? & qu'il dit ‖ :

5. Propter hoc dimittet homo patrem & matrem, & adhærebit uxori ſuæ, & erunt duo in carne una.

5. Pour cette raiſon l'homme abandonnera ſon pere & ſa mere, & il s'attachera à ſa femme, & ils ſeront deux dans une ſeule chair ‖. *Gen. 2. 24. 1. Cor. 6. 16. Epheſ. 5. 31.*

6. Itaque jam non ſunt duo, ſed una caro. Quod ergo Deus conjunxit homo non ſeparet.

6. Ainſi ils ne ſont plus deux, mais une ſeule chair. Que l'homme donc ne ſépare pas ce que Dieu a joint.

7. Dicunt illi : Quid ergo Moyſes mandavit dare libellum repudii, & dimittere?

7. Mais pourquoi, lui dirent-ils, Moïſe a-t-il ordonné qu'on donne à ſa femme un écrit de ſéparation, & qu'on la renvoie ‖ ? *Deut. 24. 1.*

8. Ait illis : Quoniam Moyſes ad duritiam cordis veſtri permiſit vobis dimittere uxores veſtras : ab

8. Il leur répondit : C'eſt à cauſe de la dureté de votre cœur que Moïſe vous a permis de quitter vos femmes ‖ : mais cela n'a

℣. 4. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il ne forma de l'homme qu'une femme & non pluſieurs, comme il n'avoit créé qu'un homme pour faire voir que, ſelon cette premiere inſtitution de Dieu même, l'homme ne devoit avoir qu'une ſeule femme.

Ibid. *expl.* par la bouche d'Adam même, comme Prophete. *Auguſtin. de Geneſ. ad litter. lib. 9. cap 19.*

℣. 5. *expl.* ils ne feront tous deux qu'une ſeule chair.

℣. 7. *lettr.* qu'on donnât un libelle de divorce, & qu'on renvoyât ainſi ſa femme ? *Expl.* Moïſe avoit ſimplement toleré le divorce ; mais il avoit ordonné l'acte comme une condition eſſentielle.

℣. 8. *expl.* C'eſt à dire, qu'il avoit voulu les empêcher de ſe porter à un plus grand mal que le divorce, de peur que le déſir d'une ſeconde femme ne leur inſpirât de tuer leur premiere.

pas été ainſi dès le commencement ".

initio autem non fuit ſic.

Supra 5. 32. *Marc* 10. 11. *Luc* 16. 18. 1. *Cor.* 7. 10.

9. Auſſi je vous déclare, que quiconque quitte ſa femme, ſi ce n'eſt en cas d'adultere ", & en épouſe une autre, commet un adultere: & que celui qui épouſe celle qu'un autre a quittée, commet auſſi un adultere.

9. *Dico autem vobis, quia quicumque dimiſerit uxorem ſuam, niſi ob fornicationem, & aliam duxerit, mœchatur: & qui dimiſſam duxerit, mœchatur.*

§. 2. Eunuques volontaires. Petits enfans.

10. Ses diſciples lui dirent ": Si la condition d'un homme eſt telle à l'égard de ſa femme, il n'eſt pas avantageux de ſe marier.

10. *Dicunt ei diſcipuli ejus: Si ita eſt cauſa hominis cum uxore, non expedit nubere.*

11. Il leur dit: Tous ne ſont pas capables de cette réſolution ", mais ceux à qui il a été donné d'enhaut.

11. *Qui dixit illis: Non omnes capiunt verbum iſtud, ſed quibus datum eſt.*

12. Car il y a des eunuques qui ſont nés tels dès le ventre de leur mere:

12. *Sunt enim eunuchi, qui de matris utero ſic nati ſunt: &*

✝ 8. *expl.* du monde, lorſque Dieu créa l'homme: puiſqu'Adam & Eve furent créés l'un pour l'autre, & unis ſi étroitement par l'ordre de leur Créateur, que leur union devoit être inſéparable & devenir le modele du lien indiſſoluble des mariages de leurs deſcendans.

✝. 9. *lettr.* de fornication. *Expl.* Ces paroles ne doivent ſe rapporter qu'à ce qui précede, & non pas à ce qui ſuit; c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt permis à un homme de quitter ſa femme en ſe ſéparant de lit & de demeure d'avec elle, que lorſqu'elle eſt tombée dans l'adultere: mais qu'il ne lui eſt pas permis pour cela d'épouſer une autre femme du vivant de cette premiere, ſelon que les ſaints Conciles l'ont expliqué. *Conc. Milev. can.* 17. *Conc. Trident. ſeſſ.* 24. *cap.* 7.

10. *expl.* lorſqu'il fut dans la maiſon. *Marc*, 10. 10.

✝. 11. *expl.* de ne ſe point marier. *Lettr.* parole.

ſunt eunuchi qui ſeipſos caſtraverunt propter regnum cœlorum. Qui poteſt capere, capiat.

il y en a que les hommes ont fait eunuques : & il y en a qui ſe ſont rendus eunuques eux-mêmes pour *gagner* le royaume des cieux ". Qui peut comprendre ceci, le comprenne" ¶.

13. *Tunc oblati ſunt ei parvuli, ut manus eis imponeret, & oraret : diſcipuli autem increpabant eos.*

13. On lui préſenta alors de petits enfans, afin qu'il leur impoſât les mains, & qu'il priât *pour eux* ", & comme ſes diſciples les repouſſoient avec des paroles rudes ", *Marc* 10. 13. *Luc* 18. 15.

14. *Jeſus verò ait eis : Sinite parvulos, & nolite eos prohibere ad me venire : talium eſt enim regnum cœlorum.*

14. JESUS leur dit : Laiſſez-là ces enfans, & ne les empêchez pas de venir à moi : car le royaume du ciel eſt pour ceux qui leur reſſemblent ". *Supra* 18. 3.

15. *Et cùm impoſuiſſet eis manus, abiit inde.*

15. Et leur ayant impoſé les mains, il partit de-là.

℣. 12. *expl.* C'eſt-à-dire, ſelon la doctrine de ſaint Auguſtin, *de la virginité*, *ch.* 23 & 24 qui ont uſé de ce retranchement d'une maniere toute ſpirituelle, non dans leur corps, mais dans la racine même de la concupiſcence, qui eſt le cœur ; qui ont renoncé pour toujours au mariage dans la vûe de cette vie toute pure dont vivent les Anges dans le ciel.

Ibid. *artr.* Que celui qui eſt capable d'une telle réſolution la prenne. *Origen. Gregor. Nazian. Ambroſ.*

℣. 13. *expl.* C'eſt-à-dire, afin qu'il les benît de la main & de la parole. *S. Jer.*

Ibid. *expl.* Jugeant de JESUS-CHRIST ainſi que des autres hommes, ils s'imaginoient qu'il ſe tiendroit importuné de ceux qui lui préſentoient ces petits enfans.

℣. 14. *expl.* par la ſimplicité du cœur & par l'innocence des mœurs.

§. 3. *Jeune homme ne ſuit point* JESUS-CHRIST. *Perfection.*

Marc 10. 17. *Luc* 18. 18.

16. Alors un *jeune* homme " s'approcha, & lui dit : Bon maître, quel bien faut-il que je faſſe pour acquerir la vie éternelle ?

16. *Et ecce unus accedens ait illi : Magiſter bone, quid boni faciam ut habeam vitam æternam ?*

17. JESUS lui répondit : Pourquoi m'appellez-vous bon " ? Il n'y a que Dieu ſeul qui ſoit bon ". Que ſi vous voulez entrer en la vie, gardez les commandemens.

17. *Qui dixit ei : Quid me interrogas de bono ? Unus eſt bonus, Deus. Si autem vis ad vitam ingredi, ſerva mandata.*

Exod. 20. 13.

18. Quels commandemens ", lui dit-il ? JESUS lui dit : Vous ne tuerez point : Vous ne commettrez point d'adultere. Vous

18. *Dicit illi : Qua ? Jeſus autem dixit : Non homicidium facies : Non adulterabis : Non facies fur-*

℣. 16. *expl.* C'étoit *un jeune homme de qualité*, comme le marque ſaint Luc, c'eſt-à-dire, une perſonne diſtinguée parmi les Juifs pour ſa famille, un des *principaux* d'entre eux. Il étoit auſſi *extrêmement riche*, & attaché à ſes richeſſes, comme il parut dans la ſuite.

℣. 17. *autr.* Pourquoi me demandez-vous quel bien vous ferez ? Conformément à d'anciens exemplaires Grecs : *Quid me interrogas de bono ?* Ce que quelques-uns expliquent ainſi : *Quid me interrogas ? de bono mentionem facies, ſed me bonum dicens ?*

Ibid. *expl.* JESUS-CHRIST par ſa réponſe lui donne lieu de juger qu'il ſe trompoit à ſon égard, en l'appellant *bon*, s'il le regardoit ſimplement comme homme. Ainſi il lui fit par ces paroles un ſecret reproche de ce qu'il ne reconnoiſſoit pas qu'il étoit Dieu, & que c'étoit ſa divinité qui le rendoit digne véritablement d'être appellé *bon*, & d'être nommé par excellence, le maître des hommes.

℣. 18. *expl.* Il s'imaginoit, dit S. Chryſoſtome, qu'il pouvoit bien y en avoir de nouveaux, dont JESUS-CHRIST exigeoit l'obſervation de ceux qui vouloient ſe rendre dignes du royaume qu'il leur prêchoit.

tum : Non falſum teſtimonium dices :

ne déroberez point. Vous ne direz point de faux témoignage :

19. *Honora patrem tuum & matrem tuam : &, Diliges proximum tuum ſicut teipſum.*

19. Honorez votre pere & votre mere : &, " Aimez votre prochain comme vous-même.

20. *Dicit illi adoleſcens : Omnia hæc cuſtodivi à juventute meâ ; quid adhuc mihi deeſt ?*

20. Ce jeune homme lui répondit : J'ai gardé tous ces commandemens " dès ma jeuneſſe " , que me manque-t-il encore ?

21 *Ait ille Jeſus : Si vis perfectus eſſe, vade, vende quæ habes, & da pauperibus, & habebis theſaurum in cælo : & veni, ſequere me.*

21. JESUS lui dit : Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, & le donnez aux pauvres, & vous aurez un tréſor dans le ciel " , puis venez, & me ſuivez.

22. *Cùm audiſſet autem adoleſcens verbum, abiit triſtis : erat enim habens multas poſſeſſiones.*

22. Ce jeune homme entendant ces paroles, s'en alla tout triſte : parce qu'il avoit de grands biens.

§. 4. *Salut des riches difficile.*

23. *Jeſus autem dixit diſcipulis ſuis :*

23. Et JESUS dit à ſes diſciples : Je vous dis en

℣. 19. *lettr.* Vous aimerez.

℣. 20. *lettr.* tout cela.

Ibid. *expl.* Saint Hilaire le traite en cela d'inſolent & de ſuperbe, comme ſe glorifiant dans la loi, & ſe vantant vainement d'avoir fait un bien dont la juſtice de cette loi ne le rendoit point capable. Cependant il pouvoit effectivement avoir gardé, comme un bon Juif, l'extérieur & le corps des commandemens de Dieu, dont il ne pénetroit pas l'eſprit.

℣. 21. *expl.* C'eſt-à-dire, des biens céleſtes & ſpirituels, & Dieu même.

vérité, qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux ".

Amen dico vobis, quia dives difficilè intrabit in regnum cœlorum.

24. Je vous le dis encore une fois : Il eſt plus aiſé qu'un chameau paſſe par le trou d'une aiguille, qu'un riche entre dans le royaume des cieux.

24. *Et iterùm dico vobis : Facilius eſt camelum per foramen acûs tranſire, quàm divitem intrare in regnum cœlorum.*

25. Ses diſciples entendant cette parole en furent fort étonnés, & ils diſoient : Qui pourra donc être ſauvé ?

25. *Auditis autem his, diſcipuli mirabantur valdè ; dicentes : Quis ergo poterit ſalvus eſſe ?*

26. JESUS les regardant, leur dit : Cela eſt impoſſible aux hommes : mais tout eſt poſſible à Dieu ".

26. *Aſpiciens autem Jeſus, dixit illis : Apud homines hoc impoſſibile eſt : apud Deum autem omnia poſſibilia ſunt.*

§. 5. *Centuple promis à ceux qui quittent tout.*

†. Converſion de ſaint Paul. Octave de ſaint Pierre & de ſaint Paul. Un ſaint Abbé.

27. † Alors Pierre prenant la parole, lui dit : Pour nous autres, vous voyez que nous avons tout

27. *Tunc reſpondens Petrus, dixit ei : Ecce nos reliquimus omnia, & ſecuti ſumus*

℣. 23. *expl.* Le Fils de Dieu ne condamne pas les richeſſes en elles-mêmes, mais ceux dont le cœur y eſt attaché. C'eſt donc, ſelon les Peres, ſelon ſaint Paul, & ſelon JESUS-CHRIST même, l'amour & la recherche des richeſſes, la confiance aux richeſſes l'inquiétude qui accompagne les richeſſes, & l'orgueil qui en eſt preſque inſéparable, qui fait la grande difficulté qu'ont les riches à entrer dans le royaume des cieux.

" ℣. 26. *expl.* C'eſt à-dire, que ce que l'homme ne peut pas par lui même, il le peut par le ſecours de Dieu. *Voyez auſſi la note Marc* 10. 27.

æ : qui ergo erit nobis ?

quitté ", & que nous vous avons ſuivi : quelle ſera donc la récompenſe que nous en recevrons ?

28. *Jeſus autem dixit illis : Amen dico vobis, quòd vos qui ſecuti eſtis me, in regeneratione, cùm ſederit Filius hominis in ſede majeſtatis ſuæ, ſedebitis & vos ſuper ſedes duodecim, judicantes duodecim tribus Iſrael.*

28. Et JESUS leur dit : Je vous dis en vérité que pour vous qui m'avez ſuivi, lorſqu'au tems de la régénération " le Fils de l'homme ſera aſſis ſur le trône de ſa gloire, vous ſerez auſſi aſſis ſur douze trônes ", & vous jugerez les douze tribus d'Iſrael".

29. *Et omnis qui reliquerit domum vel fratres, aut ſorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros, propter nomen meum,*

29. Et quiconque abandonnera pour mon nom ſa maiſon, ou ſes freres, ou ſes ſœurs, ou ſon pere, ou ſa mere, ou ſa femme, ou ſes enfans, ou ſes terres ", en recevra le cen-

℣. 27. *expl.* Il avoit quitté peu de choſe : mais il avoit quitté tout ce qu'il avoit, & tout ce qu'il pouvoit avoir ou deſirer, ayant renoncé parfaitement pour ſuivre le Fils de Dieu, autant aux déſirs qu'à tous les biens du monde.

℣. 28 *expl.* de la derniere réformation de l'univers & des hommes, qui ſe fera à la fin du monde.

Ibid. *expl.* La promeſſe du Sauveur regardoit la multitude de ceux qui doivent juger les méchans avec JESUS-CHRIST, car ils ſont compris ſous ce nombre de douze, qui ſignifie l'univerſalité en cette rencontre. Or ces *trônes* marquent l'autorité que le Fils de Dieu leur donnera pour juger ceux qui n'ont pas voulu ſe ſoumettre à l'Evangile, ni imiter leur exemple.

Ibid. *expl.* Ce nombre des douze tribus d'Iſrael comprend & tout Iſrael & tous les peuples de tous les ſiecles.

℣. 29 *expl.* Cela marque l'obligation où ſont les Chrétiens non de quitter effectivement toutes ces choſes pour ſuivre JESUS-CHRIST comme les Apôtres : mais d'être dans la diſpoſition de les abandonner plutôt, s'il étoit beſoin, que de perdre JESUS-CHRIST. *S. Aug. S. Chryſoſt.*

tuple ″, & aura pour héritage ″ la vie éternelle ¶.

centuplum accipiet, & vitam æternam poſſidebit.

Infrà 20. 16. *Marc* 10. 31. *Luc* 13. 30.

30. Mais pluſieurs *qui avoient été les* premiers, ſeront les derniers ; & *pluſieurs qui avoient été* les derniers, *ſeront* les premiers ″.

30. *Multi autem erunt primi noviſſimi, & noviſſimi primi.*

℣. 29 *expl.* car on trouve en effet dans ceux qu'une même foi & qu'un même eſprit de charité unit avec nous, tout ce que l'on a perdu, récompenſé ou ſuppléé très-abondamment.

Ibid. *lettr.* poſſedera.

℣. 30. *expl.* Cette parole peut regarder la réprobation des Juifs & la converſion des Gentils : elles peuvent auſſi s'appliquer d'une maniere fort naturelle aux Apôtres en particulier, qui tenant par leur naiſſance le dernier rang parmi les Juifs, n'ont pas laiſſé d'être élevés par l'élection de leur divin Maître au premier degré, non ſeulement de vertu, mais encore de dignité & d'autorité. Enfin elles peuvent être regardées en général comme une ſentence qui s'eſt vérifiée dans le cours de tous les ſiecles.

CHAPITRE XX.

§. 1. *Vigne, ouvriers, poids du jour, œil jaloux.*

†Dimanche de la Septuageſime.

1. †LE royaume ″ des cieux eſt ſemblable à un homme & à un pere-de-famille ″, qui ſortit dès le grand matin ″

1. *Simile eſt regnum cœlorum homini patriſamilias, qui exiit primò mane conducere operarios in*

℣. 1. *Grec.* Car le royaume.

Ibid *expl.* Ce qui ſe paſſe dans l'Egliſe a quelque choſe de ſemblable à ce qu'on voit arriver lorſqu'un pere de famille, &c.

Ibid. *expl.* Pour entendre le ſens de la lettre, il faut remarquer que les Romains & les Juifs diviſoient le jour auſſi bien que la nuit en douze heures, & ces douze heures en quatre parties chacune de trois heures. Ils donnoient le nom de veilles à chaque partie de la nuit, & nommoient celles du jour : la premiere, la troiſiéme, la ſixiéme & la neuviéme : comme il y avoit des prieres au

vineam ſuam :

afin de louer des ouvriers *pour travailler* à ſa vigne :

2. *conventione autem factâ cum operariis ex denario diurno, miſit eos in vineam ſuam.*

2. & étant convenu avec les ouvriers d'un denier [a] pour leur journée, il les envoya à ſa vie.

3. *Et egreſſus circa horam tertiam, vidit alios ſtantes in foro otioſos,*

3. Il ſortit encore ſur la troiſiéme heure *du jour*, & en ayant vû d'autres qui ſe tenoient dans la place ſans rien faire,

4. *& dixit illis : Ite & vos in vineam meam, & quod juſtum fuerit dabo vobis :*

4. il leur dit : Allez-vous-en auſſi vous autres à ma vigne, & je vous donnerai ce qui ſera raiſonnable ;

5. *illi autem abierunt. Iterùm autem exiit circa ſextam & nonam horam : & fecit ſimiliter.*

5. & ils s'y en allerent. Il ſortit encore ſur la ſixiéme & ſur la neuviéme heure *du jour*, & fit la même choſe.

6. *Circa undecimam verò exiit, & invenit alios ſtantes, & dicit illis : Quid hic ſtatis totâ die otioſi ?*

6. Enfin étant ſorti ſur l'onziéme heure, il en trouva d'autres qui étoient-là *ſans rien faire* [a], auſquels il dit : Pourquoi demeurez-vous là tout le long du jour ſans travailler ?

7. *Dicunt ei : Quia nemo nos conduxit. Dicit illis : Ite & vos*

7. Parce, lui dirent-ils, que perſonne ne nous a loués. Et il leur dit : Allez-

commencement de ces heures, c'eſt de-là que pluſieurs parties de l'Office de l'Egliſe ont pris le nom de *Prime*, *Tierce*, *Sexte* & *None*.

℣. 2. *expl.* Piece d'argent qui valoit, ſelon la monnoie d'aujourd'hui, ſept ſols huit deniers.

℣. 6. *expl.* Cela eſt dans le Grec.

vous-en auſſi vous autres à ma vigne".

in vineam meam.

8. Le ſoir étant venu, le maître de la vigne dit à celui qui avoit le ſoin de ſes affaires : Appellez les ouvriers, & payez-les, en commençant depuis les derniers juſqu'aux premiers.

8. *Cùm ſerò autem factum eſſet, dicit dominus vineæ procuratori ſuo : voca operarios, & redde illis mercedem, incipiens à noviſſimis uſque ad primos.*

9. Ceux qui n'étoient venus *à la vigne* que vers l'onziéme heure, s'étant approchés, reçurent chacun un denier.

9. *Cùm veniſſent ergo qui circa undecimam horam venerant, acceperunt ſingulos denarios ;*

10. Ceux qui avoient été loués les premiers venant à leur tour, crurent qu'on leur donneroit davantage : mais ils ne reçurent non plus qu'un denier chacun ;.

10. *Venientes autem & primi arbitrati ſunt quod plus eſſent accepturi : acceperunt autem & ipſi ſingulos denarios ;*

11. & en le recevant ils murmuroient contre le pere-de-famille",

11. *& accipientes murmurabant adverſus patremfamilias,*

℣. 7. *Grec. aj.* & je vous donnerai ce qui ſera raiſonnable. *expl.* Pluſieurs ſaints Peres & Interpretes entendent cette parole de la vocation des Juifs & des Gentils dans l'Egliſe. Ils diviſent en quatre tout le tems qui dura depuis la création du monde juſqu'à l'avenement de JESUS-CHRIST ſur la terre & diſent que *l'onziéme heure* marque le tems des Apôtres & de la vocation des Gentils, auſquels les Juifs ont porté envie, parce qu'ayant été appellés ſi tard à la foi, ils ont reçu pour récompenſe le même royaume céleſte que tous les juſtes qui les avoient précedés. D'autres l'expliquent de ceux qui aux différens âges de la vie ſont appellés par une grace & une vocation particuliere aux œuvres de la juſtice, & au ſervice du Seigneur & de l'Egliſe, appellé dans l'Ecriture la vigne ou le champ que Dieu cultive.

℣. 11. *expl.* Selon S. Chryſoſtome, dans ces ſortes de

12. *dicentes : Hi noviſſimi unâ horâ fecerunt, & pares illos nobis feciſti, qui portavimus pondus diei, & æſtûs.*

12. en diſant : Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, & vous les rendez égaux à nous, qui avons porté le poid du jour & de la chaleur.

13. *At ille reſpondens uni eorum, dixit : Amice, non facio tibi injuriam : nonne ex denario conveniſti mecum ?*

13. Mais pour réponſe il dit à l'un d'eux : Mon ami, je ne vous fais point de tort : n'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier *pour votre journée ?*

14. *Tolle quod tuum eſt, & vade : volo autem & huic noviſſimo dare ſicut & tibi.*

14. Prenez ce qui vous appartient, & vous en allez : pour moi, je veux donner à ce dernier autant qu'à vous ″.

15. *Aut non licet mihi quod volo facere ? An oculus tuus nequam eſt, quia ego*

15. Ne m'eſt-il donc pas permis de faire ce que je veux ″ ? Et votre œil eſt-il mauvais, parce que

paraboles on ne doit pas s'embarraſſer à chercher en toutes choſes un juſte rapport entre chaque circonſtance de la figure & de la choſe figurée : mais ſe contenter de bien comprendre la fin que le Fils de Dieu s'eſt propoſée, ſans ſe mettre tant en peine d'expliquer le reſte. Ce n'eſt donc pas qu'il puiſſe y avoir dans le ciel des perſonnes qui ſoient touchées de jalouſie contre leurs freres : mais JESUS-CHRIST a voulu nous exprimer ſeulement, que comme cet excès de bonté que Dieu fait paroître envers les plus grands pecheurs, cauſe quelquefois dans la vie préſente quelque ſorte de ſurpriſe à quelques juſtes, il pourra bien auſſi les ſurprendre en quelque façon dans l'autre vie.

℣. 14. *expl.* On ne doit pas l'entendre, comme ſi la récompenſe de ceux qui ont le bonheur d'entrer dans le royaume de Dieu étoit égale dans tous. Car quoiqu'il ſoit vrai qu'ils jouiſſent tous de la vûe de Dieu, qui rend heureux tous ceux qui le voient, ils ne le voient pas tous également.

℣. 15. *Grec aj.* de ce qui eſt à moi.

je ſuis bon " ?

bonus ſum ?

Suprà 19. 30. Marc 10. 31. Luc 13 30.

16. Ainſi les derniers ſeront les premiers, & les premiers ſeront les derniers", parce qu'il y en a beaucoup d'appellés, mais peu d'élus ¶.

16. *Sic erunt noviſſimi primi, & primi noviſſimi : multi enim ſunt vocati, pauci verò electi.*

§. 2. *Enfans de Zebedée. Le calice avant la gloire. Qui veut commander ſoit eſclave.*

Marc 10. 32. Luc 18. 31.

† III. Mercredi de Carême.

17. † Or JESUS s'en allant à Jéruſalem, il prit à part ſes douze diſciples", & leur dit :

17. *Et aſcendens Jeſus Jeroſolymam, aſſumpſit duodecim diſcipulos ſecretò, & ait illis :*

18. Nous allons à Jéruſalem, & le Fils de l'homme ſera livré aux Princes des Prêtres & aux Scribes, qui le condamneront à la mort,

18. *Ecce aſcendimus Jeroſolymam, & Filius hominis tradetur principibus ſacerdotum & ſcribis, & condemnabunt eum morte,*

19. & le livreront aux Gentils, afin qu'ils le traitent avec mocquerie, & qu'ils le fouettent & le

19. *& tradent eum gentibus ad illudendum, & flagellandum, & crucifigen-*

℣. 15. *expl.* Faut-il que vous ſoyez malin & envieux, parce que je ſuis bon ?

℣. 16. *expl.* Saint Chryſoſtome dit, que ce n'eſt point proprement une concluſion de la parabole, puiſque tous les ouvriers ſont récompenſés, & que ceux auſſi qu'ils figurent entrent tous dans le royaume du ciel. Mais que JESUS-CHRIST nous veut faire entendre, que ſi l'on a été ſurpris de la maniere dont les derniers de ces ouvriers furent égalés aux premiers, on verra un jour avec bien plus d'étonnement, que les Juifs qui étoient par leur vocation les premiers, ſont devenus par leur incrédulité les derniers à l'égard des Gentils, qui les ont enfin devancés dans le royaume de Dieu par leur prompte obéiſſance à l'Evangile.

℣. 17. *Grec aj.* dans le chemin.

dum,

dum, & tertiâ die reſurget.

crucifient ″ ; & il reſſuſcitera le troiſiéme jour.

20. *Tunc acceſſit ad eum mater filiorum Zebedæi cum filiis ſuis, adorans & petens aliquid ab eo.*

20. † Alors la mere des enfans de Zébedée ″ s'approcha de lui avec ſes deux fils, & l'adora en témoignant qu'elle vouloit lui demander quelque choſe ″.

† Saint Jean porte Latine. S. Jacque Apôtre. *Marc* 10. 35.

21. *Qui dixit ei : Quid vis ? Ait illi : Dic ut ſedeant hi duo filii mei, unus ad dexteram tuam, & unus ad ſiniſtram, in regno tuo.*

21. Il lui dit : Que voulez-vous ? Ordonnez, lui dit-elle, que mes deux fils que voici ſoient aſſis dans votre royaume, l'un à votre droite, & l'autre à votre gauche″.

22. *Reſpondens autem Jeſus, dixit : Neſcitis quid petatis. Poteſtis bibere cali-*

22. Mais JESUS *leur* répondit : Vous ne ſçavez ce que vous demandez ″. Pouvez-vous boire le ca-

℣. 19. *expl.* JESUS-CHRIST répete encore ici cette prédiction, dit ſaint Jerôme, parce que l'accompliſſement s'en approchoit, pour préparer ſes Apôtres à ſa mort, & pour empêcher qu'ils ne fuſſent tout-à-fait ſcandaliſés par l'ignominie de ſa croix. *S. Jer.*

℣. 20. *expl.* Jacque & Jean. Elle s'appelloit Salomé. Ibid. *lettr.* l'adorant, & lui demandant quelque choſe. Il paroît par ſaint Marc, que le ſens qu'on a exprimé eſt le vrai ſens. *Marc* 10. 35.

℣. 21. *expl.* Selon ſaint Marc, ce furent Jacque & Jean qui firent eux mêmes cette demande à JESUS-CHRIST. C'eſt que ce furent les deux enfans qui demanderent par la bouche de leur mere, ce qu'ils avoient quelque honte de lui demander eux-mêmes : auſſi JESUS adreſſe-t-il ſa réponſe, non à la mere, mais aux enfans.

℣. 22. Ils ne connoiſſoient pas encore ni que le royaume de JESUS-CHRIST étoit tout ſpirituel, ni que ce rang qu'ils y deſiroient étoit élevé au-deſſus de toutes les puiſſances de la terre, ni que le chemin pour parvenir aux premieres places de ſon royaume étoit oppoſé à celui qu'ils ſe figuroient, ni que le tems de la vie préſente n'étoit pas celui de la gloire.

lice que je dois boire" ? Ils lui dirent : Nous le pouvons".

cem, quem ego bibiturus ſum ? dicunt ei : Poſſumus.

23. Il leur répartit : Il eſt vrai que vous boirez le calice que je boirai" : mais pour ce qui eſt d'être aſſis à ma droite ou à ma gauche, il ne dépend pas de moi de vous le donner, mais il ſera donné à ceux à qui mon Pere l'a préparé" ¶.

23. *Ait illis : Calicem quidem meum bibetis : ſedere autem ad dexteram meam vel ſiniſtram, non eſt meum dare vobis, ſed quibus paratum eſt à patre meo.*

24. Les dix autres *Apôtres* ayant entendu ceci, en conçurent de l'indignation contre les deux freres.

24. *Et audientes decem, indignati ſunt de duobus fratribus.*

℣. 22. *expl.* Cette expreſſion dont JESUS-CHRIST ſe ſert pour exprimer ſa paſſion, eſt priſe de l'uſage des anciens feſtins, où celui qui tenoit le premier rang préſentoit à tous les conviés la coupe dont il devoit boire. C'eſt de même que s'il leur eût dit : Sentez-vous aſſez de réſolution & aſſez de force pour être auſſi-bien que moi raſſaſiés d'opprobre. *Gr. aj.* & être baptiſés du baptême dont je ſerai baptiſé. Ce qui eſt encore une expreſſion figurée, qui marquoit que JESUS-CHRIST au tems de ſa paſſion, devoit être comme plongé dans toutes ſortes d'afflictions, ainſi que dans un abîme d'eaux.

Ibid. *expl.* Ils conſultoient plutôt le deſir qu'ils avoient d'obtenir les premieres places dans le royaume du Fils de Dieu, que leurs propres forces.

℣. 23. *expl.* Il leur marquoit clairement qu'ils ne devoient point s'attendre à participer à ſa gloire, qu'après qu'ils auroient participé à ſes ſouffrances. *Le Grec ajoute encore ici la même choſe qu'au verſet précédent.*

Ibid. *expl.* Quand JESUS-CHRIST nomme ſon Pere, dit S. Auguſtin, 2. *de Trin. c.* 12. il ne prétend pas ſe ſéparer d'avec lui, comme s'ils n'avoient pas conjointement la même puiſſance ; mais il vouloit ſeulement faire comprendre à ſes Apôtres, que ce n'étoit pas à ce qu'ils voyoient de cet Homme-Dieu, & qu'ils regardoient comme leur parent, qu'il appartenoit de diſtribuer aux juſtes les divers degrés de gloire & de récompenſe.

25. *Jeſus autem vocavit eos ad ſe, & ait : Scitis quia principes gentium dominantur eorum ; & qui majores ſunt, poteſtatem exercent in eos.*

25. Et JESUS les ayant appellés à lui ", leur dit : Vous ſçavez que les Princes des nations les dominent, & que ceux qui ſont grands parmi eux les traitent avec empire ". *Marc 10. 41. Luc 22. 25.*

26. *Non ita erit inter vos : ſed quicumque voluerit inter vos major fieri, ſit veſter miniſter ;*

26. Il n'en doit pas être de même parmi vous autres " : mais que celui qui voudra devenir plus grand parmi vous, ſoit votre ſerviteur ;

27. *& qui voluerit inter vos primus eſſe, erit veſter ſervus :*

27. & que celui qui voudra être le premier d'entre vous, ſoit votre eſclave " :

28. *Sicut Filius hominis non venit miniſtrari, ſed miniſtrare, & dare animam ſuam redemptionem*

28. comme le Fils de l'homme n'eſt pas venu pour être ſervi, mais pour ſervir, & donner ſa vie pour la rédemption " de *Philipp. 2. 7.*

℣. 25. *expl.* Parce que S. Jacque & S. Jean s'étoient un peu ſéparés des autres pour lui parler plus en ſecret : ce qui n'avoit pas empêché qu'ils n'entendiſſent, ſoit la demande de leur mere, ſoit la réponſe du Sauveur.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, que ces Princes infideles regardent avec orgueil les peuples qui leur ſont ſoumis, les gouvernent avec dureté & avec faſte, n'enviſageant que leur volonté & le plaiſir de la domination dans leur conduite.

℣. 26. *lettr.* Il n'en ſera pas ainſi parmi vous.

℣. 27. *expl.* Il leur montre que ceux-là devoient être regardés comme les plus grands qui ſeroient à leurs propres yeux les plus petits ; & que la voie pour devenir les premiers ſeroit de ſe mettre au rang des derniers & des ſerviteurs. Non qu'il détruiſe par-là l'ordre que Dieu même a établi, tant dans l'Egliſe que dans le ſiecle, mais il preſcrit ſeulement la diſpoſition du cœur où doivent être ceux qui ſont établis pour la conduite des autres.

℣. 28. *autr. Grec.* rançon.

pluſieurs // ¶. *pro multis.*

§. 3. *Deux aveugles guéris.*

Marc. 10. 46. *Luc.* 18. 35.

29. Lorſqu'ils ſortoient de Jéricho, il fut ſuivi d'une grande troupe de peuple :

29. *Et egredientibus illis ab Jericho, ſecuta eſt eum turba multa :*

30. & deux aveugles // qui étoient aſſis le long du chemin, ayant oui dire que JESUS paſſoit, commencerent à crier, en diſant : Seigneur, Fils de David // : ayez pitié de nous.

30. *& ecce duo cæci ſedentes ſecus viam, audierunt quia Jeſus tranſiret, & clamaverunt, dicentes : Domine, miſerere noſtri, fili David.*

31. Et le peuple les reprenoit pour les faire taire // : mais ils ſe mirent à

31. *Turba autem increpabat eos ut tacerent. At illi magis*

℣. 28. *expl.* Cela ſignifie en général tous les hommes, pour qui ſon précieux ſang a été répandu, & plus particulierement, ſelon ſaint Jerôme, ceux qui devoient en recueillir le fruit ſalutaire en croyant en lui.

℣. 30. *expl.* Cette hiſtoire eſt rapportée diverſement par les trois Evangéliſtes qui en ont parlé. Saint Matthieu parle de deux aveugles, au-lieu que S. Marc & S. Luc ne parlent que d'un. Secondement S. Matthieu & S. Marc rapportent cet évenement à la ſortie de Jéricho, & S. Luc à l'entrée du Sauveur en cette ville. Ce qui peut s'éclaircir de cette ſorte : L'aveugle, nommé Bartimée par S. Marc, pouvoit être plus connu que l'autre ; ou bien cet aveugle nommé Bertimée put ſe trouver ſeul aſſis le long du chemin, lorſque JESUS-CHRIST paſſoit d'abord pour entrer dans Jéricho : & le Sauveur ayant eu des raiſons pour différer à le guérir au ſortir de cette ville avec cet autre que ſaint Matthieu lui a joint : Bertimée ſe fit conduire de l'autre côté de la ville de Jéricho, & y étoit aſſis avec l'autre aveugle, lorſque le Sauveur y paſſa pour aller à Jéruſalem.

Ibid. *expl.* Ils reconnoiſſent publiquement qu'il eſt le CHRIST & le Meſſie qui devoit naître de la race de David.

℣. 31. *expl.* Les uns par reſpect pour la perſonne de JESUS-CHRIST qu'ils croyoient être importuné par de tels cris ; & d'autres peut être par un eſprit de jalouſie, qui les portoit à trouver mauvais qu'ils appellaſſent JESUS *Fils de David*, dit S. Hilaire. *Sur S. Matth. can.* 20.

clamabant, dicentes: Domine, miserere nostri, fili David.

crier encore plus haut, en disant: Seigneur, Fils de David, ayez pitié de nous.

32. *Et stetit Jesus, & vocavit eos, & ait: Quid vultis ut faciam vobis?*

32. Alors JESUS s'arrêta, & les ayant appellés, il leur dit: Que voulez-vous que je vous fasse?

33. *Dicunt illi: Domine, ut aperiantur oculi nostri.*

33. Seigneur, lui dirent-ils, que nos yeux soient ouverts.

34. *Misertus autem eorum Jesus, tetigit oculos eorum; & confestim viderunt, & secuti sunt eum.*

34. JESUS étant donc ému de compassion à leur égard, leur toucha les yeux; & au même moment ils recouvrerent la vûe, & le suivirent ||.

℣. 34. *expl.* encore plus du cœur que des pieds, dit Saint Jerôme.

CHAPITRE XXI.

§. 1. *Entrée de* JESUS-CHRIST *dans Jerusalem.*

1. *ET cùm appropinquassent Jerosolymam, & venissent Bethphage ad montem Oliveti, tunc Jesus misit duos discipulos,*

1. † LOrsqu'ils approcherent de Jérusalem, étant arrivés à Bethphagé ||, près de la montagne des Oliviers, JESUS envoya deux de ses disciples,

Marc 11. 1. *Luc* 19. 29. † Benediction des Palmes.

℣. 1. *expl.* Bethphagé étoit un village qui appartenoit aux Prêtres, & où ils mettoient peut-être les agneaux & les autres bêtes que l'on devoit immoler. Il étoit peu éloigné de Jérusalem, & situé au pied *de la montagne des Oliviers*, nommée ainsi à cause de ces arbres qui y étoient en grand nombre.

2. & leur dit : Allez à ce village qui eſt devant vous, & vous y trouverez en arrivant une ânesſe liée, & ſon ânon auprès d'elle : déliez-la, & me l'amenez :

2. *dicens : Ite in caſtellum quod contra vos eſt, & ſtatim invenietis aſinam alligatam, & pullum cum ea ; ſolvite, & adducite mihi :*

3. ſi quelqu'un vous dit quelque choſe, dites-lui que le Seigneur en a beſoin, & auſſi-tôt il les laiſſera emmener ".

3. *& ſi quis vobis aliquid dixerit, dicite quia Dominus his opus habet : & confeſtim dimittet eos.*

4. Or tout ceci s'eſt fait, afin que cette parole du Prophete fût accomplie :

4. *Hoc autem totum factum eſt, ut adimpleretur quod dictum eſt per prophetam dicentem :*

Iſaie 62. 11. Zach. 9. 9. Joan. 12. 15.

5. Dites à la fille de Sion " : Voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur, monté ſur une ânesſe, & ſur l'ânon de celle qui eſt ſous le joug ".

5. *Dicite filiæ Sion : Ecce rex tuus venit tibi manſuetus, ſedens ſuper aſinam, & pullum filium ſubjugalis.*

6. Les diſciples s'en allerent donc, & firent ce que JESUS leur avoit commandé.

6. *Euntes autem diſcipuli fecerunt ſicut præcepit illis Jeſus.*

7. Et ayant amené l'ânesſe & l'anon, ils les couvrirent de leurs vêtemens, & le firent mon-

7. *Et adduxerunt aſinam & pullum : & impoſuerunt ſuper eos veſtimenta ſua, &*

℣. 3. *expl.* JESUS-CHRIST étant maître de tout ce qui eſt dans la nature, tourne & fléchit le cœur des hommes quand il lui plaît.

℣. 5. *expl.* à Jéruſalem : *ou* à toute la nation des Juifs.

Ibid. *expl.* Cette prophétie tend à prouver principalement au peuple Juif, que le tems étoit arrivé de voir en la perſonne de JESUS-CHRIST l'accompliſſement de ce qu'on lui avoit prédit touchant le Meſſie.

eum desuper sedere fecerunt.

ter dessus ||.

8. *Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in via: alii autem cædebant ramos de arboribus: & sternebant in via:*

8. Une grande multitude de peuple étendit aussi ses vêtemens le long du chemin : les autres coupoient des branches d'arbres, & les jettoient par où il passoit ||:

9. *Turba autem, quæ præcedebant, & quæ sequebantur, clamabant, dicentes: Hosanna filio David: benedictus qui venit in nomine Domini: Hosanna in altissimis.*

9. & tous ensemble, tant ceux qui alloient devant lui, que ceux qui le suivoient, crioient : Hosanna ||, *salut & gloire* au fils de David : beni soit celui qui vient au nom du Seigneur ¶ : Hosanna, *salut & gloire lui soit* au plus haut des cieux.

Psal. 117. 26. *Marc* 11. 10. *Luc* 19. 38.

10. *Et cùm intrasset Jerosolymam, commota est universa civitas, dicens: Quis est hic?*

10. † Lorsqu'il fut entré dans Jérusalem, toute la ville en fut émûe ; & chacun demandoit : Qui est celui-ci ||?

† I. Mardi de Carême.

℣. 7. *expl.* Sur l'un des deux; & plutôt sur l'ânon que sur l'ânesse, selon que l'a crû S. Jerôme, & que les autres Evangélistes semblent le dire ; puisqu'ils ne parlent que de l'ânon seul : ou bien, il monta successivement sur l'ânesse & sur l'ânon, selon qu'il est marqué dans le texte Latin de S. Matthieu, & encore plus expressément dans le Grec.

℣. 8. *expl.* Ils en usoient ainsi pour lui faire honneur. On peut remarquer en quelques endroits de l'Ecriture, que c'étoit une coutume parmi les Juifs, qu'aux jours de grande réjouissance, ils portoient des branches vertes, & surtout des branches de palmier dans leurs mains. 1. *Mach.* 13. 15. 2 *Mach.* 10. 7.

℣. 9. expl. *Hosanna*, qui étoit une acclamation fort en usage parmi les Juifs, répond à nos cris de *Vive le Roi.*

℣. 10. *expl.* Ce sont les Pharisiens, les Prêtres & les Docteurs de la loi, & tous ceux qui sont possédés du même esprit, ou qui entrent dans leurs sentimens, qui se troublent

11. Mais ces peuples *qui l'accompagnoient*, diſoient: C'eſt JESUS le Prophete ", qui eſt de Nazareth en Galilée.

11. *Populi autem dicebant : Hic eſt Jeſus propheta à Nazareth Galilæa.*

§. 2. *Vendeurs chaſſés, petits enfans loués.*

Luc 19. 45. Jean. 2. 14.

12. JESUS étant entré " dans le temple de Dieu, chaſſa tous ceux qui vendoient " & qui achetoient dans le temple : il renverſa les tables des changeurs ", & les bancs de ceux qui y vendoient des colombes " ;

12. *Et intravit Jeſus in templum Dei, & ejiciebat omnes vendentes & ementes in templo : & menſas numulariorum, & cathedras vendentium columbas evertit ;*

& qui demandent : *Qui eſt celui-ci ?* Ils n'ignoroient pas ſans doute qui il étoit : mais la grande prévention qu'ils avoient contre ſa perſonne, empêchoit qu'ils ne puſſent rien comprendre ni à ſon entrée triomphante dans leur ville, ni aux acclamations publiques de ces troupes qui l'accompagnoient.

℣. 11. *expl.* Ce Prophete par excellence, que Moïſe leur avoit prédit que le Seigneur ſuſciteroit du milieu d'eux, afin qu'ils écoutaſſent ſa voix. *Deut.* 18. 15.

℣. 12. *expl.* C'eſt-à-dire, dès le même jour, & peut-être encore le jour ſuivant.

Ibid. *expl.* Saint Jérôme croit que c'étoient les Prêtres mêmes qui faiſoient vendre à leur profit dans le parvis extérieur du temple tous les animaux qui devoient s'offrir en ſacrifice, pour la commodité de ceux qui venoient de loin. D'autres Interpretes ont cru que les Prêtres louoient ſeulement ce lieu aux marchands, & en tiroient du profit pour eux. Quoiqu'il en ſoit, tout ce commerce, quoiqu'il regardât ce qui s'offroit dans le temple, étoit néanmoins indigne de la ſainteté du temple, à cauſe de l'avarice, de la mauvaiſe foi, & du tumulte qu'on ſubſtituoit à la priere, en un lieu deſtiné uniquement pour honorer le Seigneur.

Ibid. *expl.* de ceux qui changeoient l'argent pour la plus grande commodité des acheteurs.

Ibid. *expl.* Saint Jerôme admirant comment cette multitude de gens intereſſés ſe laiſſerent ainſi chaſſer par un

13. *& dicit eis : Scriptum eſt : Domus mea domus orationis vocabitur : vos autem feciſtis illam ſpeluncam latronum.*

13. & leur dit : Il eſt écrit : Ma maiſon ſera appellée la maiſon de la priere ; & vous autres vous en avez fait une caverne de voleurs ||. *Iſaïe 56. 7. Jer m. 7. 11. Luc 19. 46.*

14. *Et acceſſerunt ad eum cæci & claudi in templo, & ſanavit eos.*

14. Alors des aveugles & des boiteux vinrent à lui dans le temple, & il les guérit.

15. *Videntes autem principes ſacerdotum & Scribæ, mirabilia quæ fecit, & pueros clamantes in templo, & dicentes : Hoſanna filio David, indignati ſunt ;*

15. Mais les Princes des Prêtres & les Scribes voyant les merveilles qu'il avoit faites, & les enfans qui crioient dans le temple, & qui diſoient : Hoſanna, *ſalut & gloire* au Fils de David, en conçurent de l'indignation ;

16. *& dixerunt ei : Audis quid iſti dicunt ? Jeſus autem dixit ei : Utique. Nunquam legiſtis : Quia ex ore infantium & lactentium perfeciſti*

16. & lui dirent : Entendez-vous bien ce qu'ils diſent || ? Oui, leur dit JESUS. Mais n'avez-vous jamais lu *cette parole :* Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche *Pſal. 8. 3.*

ſeul homme, dit qu'il falloit qu'il ſortît des yeux du Sauveur des traits de feu & des rayons tout céleſtes, & qu'il parût quelque éclat de ſa divinité ſur ſon viſage, dont ils furent éblouis.

℣. 13. *expl.* Celui-là, dit S.t Jérôme, eſt un voleur, & change le temple de Dieu en une caverne de voleurs, qui fait un trafic de la Religion, & à qui le culte exterieur de cette Religion eſt moins un ſujet d'honorer Dieu, que de s'enrichir des choſes ſaintes.

℣. 16. *expl.* C'eſt-à-dire, s'il pouvoit ſouffrir qu'on lui rendît des honneurs qui n'appartenoient qu'à Dieu, & qu'on dît de ſa perſonne, ce qui ne pouvoit s'attribuer qu'au Meſſie & au Roi de tout Iſrael que l'on attendoit depuis ſi long-tems.

des petits enfans, & de ceux qui ſont à la mammelle ? *laudem ?*

17. Et les ayant laiſſés là, il ſortit de la ville, & s'en alla à Bethanie, où il demeura *pendant la nuit*.

17. *Et relictis illis, abiit foras extra civitatem in Bethaniam, ibique manſit.*

§. 3. *Figuier ſéché. Prier avec foi.*

18. Le matin lorſqu'il revenoit à la ville, il eut faim ;

18. *Manè autem revertens in civitatem, eſuriit ;*

Marc 11. 13.

19. & voyant un figuier ſur le chemin, il s'en approcha : mais n'y ayant trouvé que des feuilles, il lui dit : Qu'à jamais il ne naiſſe de toi aucun fruit ; & au même moment le figuier ſécha.

19. *& videns ſici arborem unam ſecus viam, venit ad eam : & nihil invenit in ea, niſi folia tantùm, & ait illi : Numquam ex te fructus naſcatur in ſempiternum. Et aresacta eſt continùò ficulnea.*

℣. 16. *ex.* Il leur fait voir, dit S. Chryſoſtome, par les paroles du Prophete roi, que puiſque l'âge de ces enfans ne faiſoit que trop connoître que cette louange ne pouvoit ſortir de leur cœur, c'étoit Dieu qui délioit leur langue afin de leur faire proferer des cantiques, dont ils ne pouvoient encore comprendre le ſens.

℣. 17. *expl.* Cette retraite figuroit la réprobation des Juifs & la vocation des Gentils ; & marque encore que ſa pauvreté étoit telle, & l'indocilité des habitans de Jeruſalem ſi opiniâtre, qu'il ne pût y trouver aucune demeure, ni aucun hôte qui s'offrît à le recevoir ; ce qui pouvoit bien venir auſſi de la crainte qu'on auroit eue de choquer les Prêtres, les Phariſiens & les Docteurs de la loi, qui ſe rendoient redoutables à tout le monde par leur grand crédit.

℣. 18. *expl.* Cette faim pouvoit être naturelle, & prouvoit la verité de ſa chair, ou peut-être qu'il l'excita volontairement au-dedans de ſoi, pour donner lieu au miracle qu'il devoit faire.

℣. 19. *expl.* Action prophétique de JESUS, qui vouloit tracer dans ce figuier, une image de la rigueur de ſa

20. *Et videntes discipuli, mirati sunt, dicentes : Quomodo continuò aruit ?*

20. Ce que les disciples ayant vû ", ils furent saisis d'étonnement, & *se* dirent *l'un à l'autre :* Comment ce figuier s'est-il séché en un instant ? *Marc* 11. 20.

21. *Respondens autem Jesus, ait eis : Amen dico vobis, si habueritis fidem, & non hæsitaveritis, non solùm de ficulnea facietis ; sed & si monti huic dixeritis : Tolle, & jacta te in mare, fiet ;*

21. Alors JESUS leur dit : Je vous dis en vérité que si vous avez de la foi, & que vous n'hésitiez point *dans votre cœur*, non seulement vous ferez *ce que vous venez de voir* en ce figuier ; mais quand même vous diriez à cette montagne : Ote-toi de là, & te jette dans la mer, cela se fera " ;

22. *& omnia quæcumque petieritis in oratione credentes, accipietis.*

22. & quoi que ce soit que vous demandiez dans la priere avec foi, vous l'obtiendrez. *Supra* 7. 7. *Marc* 11. 24. *Joan.* 14. 13. & 16. 23. 24. 26.

§. 4. *Par quelle autorité ? Prostitués préferables aux Pharisiens.*

23. *Et cùm venisset in templum, accesserunt ad eum docentem, principes sacerdotum & seniores populi, dicentes : In quâ potestate hæc facis, & quis tibi dedit hanc*

23. Etant arrivé dans le temple les Princes des Prêtres, & les Sénateurs du peuple *Juif* le vinrent trouver comme il enseignoit, & lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses, & qui vous a *Marc* 11. 28. *Luc* 20. 2.

justice envers tous ceux en qui il ne trouveroit point de dignes fruits de pénitence, en quelque tems que ce fût qu'il vînt à eux.

†. 20. *expl.* le jour suivant, selon S. Marc. 11. 20.

†. 21. *Voyez plus haut* 17. 19.

donné ce pouvoir " ?

24. JESUS leur répondit : J'ai auſſi une demande à vous faire ; & ſi vous m'y répondez je vous dirai par quelle autorité je fais ceci.

25. D'où étoit le Baptême de Jean : du ciel ou des hommes " ? Mais eux raiſonnoient *ainſi* en eux-mêmes :

26. Si nous répondons *qu'il étoit* du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru ? Et ſi nous répondons *qu'il étoit* des hommes, nous avons à craindre le peuple ; car Jean paſſoit pour un Prophete " dans l'eſtime de tout le monde.

27. Ils répondirent donc à JESUS : Nous ne ſçavons. Et il leur répondit auſſi : Je ne vous dirai

poteſtatem ?

24. *Reſpondens Jeſus dixit eis : Interrogabo vos & ego unum ſermonem : quem ſi dixeritis mihi, & ego vobis dicam in qua poteſtate hæc facio.*

25. *Baptiſmus Joannis unde erat : è cœlo an ex hominibus ? At illi cogitabant inter ſe, dicentes :*

26. *Si dixerimus, è cœlo, dicet nobis : Quare ergo non credidiſtis illi ? Si autem dixerimus, ex hominibus, timemus turbam : omnes enim habebant Joannem ſicut prophetam.*

27. *Et reſpondentes Jeſu, dixerunt : Neſcimus. Ait illis & ipſe : Nec ego dico vobis*

℣. 23. *expl.* d'enſeigner publiquement dans le temple, d'en chaſſer ceux qui y vendoient les victimes deſtinées pour les ſacrifices, & de ſouffrir qu'on le nommât Roi d'Iſrael.

℣. 25. *expl.* C'eſt-à-dire, lorſque Jean baptiſoit & inſtruiſoit les peuples, étoit-ce du ciel & de Dieu qu'il en avoit reçû le pouvoir, ou étoit-ce les hommes qui lui avoient donné cette autorité ; ou l'avoit-il uſurpée de lui-même ?

℣. 26. *expl.* En effet, JESUS-CHRIST auroit inferé de leur aveu, que ſi la miſſion de Jean étoit du ciel, la ſienne en étoit auſſi ; puiſque Jean avoit rendu un témoignage public à ſa divinité.

in qua poteſtate hæc facio.

point non plus par quelle autorité je fais ceci.

28. *Quid autem vobis videtur? Homo quidam habebat duos filios, & accedens ad primum, dixit: Fili, vade hodie operare in vinea mea.*

28. Mais que vous ſemble *de ce que je m'en vais vous dire?* Un homme avoit deux fils; & s'adreſſant au premier, il lui dit: Mon fils, allez-vous-en aujourd'hui travailler à ma vigne.

29. *Ille autem reſpondens, ait: Nolo. Poſteà autem, pœnitentiâ motus, abiit.*

29. Son fils lui répondit: Je ne veux pas y aller: mais après étant touché de repentir, il y alla.

30. *Accedens autem ad alterum, dixit ſimiliter. At ille reſpondens ait: Eo, Domine, & non ivit:*

30. Il vint enſuite trouver l'autre, & lui fit le même commandement: mais quoiqu'il lui répondit: J'y vais, Seigneur, il n'y alla point:

31. *quis ex duobus fecit voluntatem patris? Dicunt ei: Primus. Dicit illis Jeſus: Amen dico vobis, quia publicani, & meretrices præcedent vos in regnum Dei.*

31. lequel des deux a fait la volonté de ſon pere? Le premier, lui dirent-ils. Et JESUS ajouta: Je vous dis en vérité que les publicains, & les femmes proſtituées vous devanceront dans le royaume de Dieu ℣.

32. *Venit enim ad vos Joannes in via juſtitiæ, & non credidiſ-*

32. Car Jean eſt venu à vous dans la voie de la juſtice ℣, & vous ne l'avez

℣. 31. *grec.* montrent le chemin au royaume de Dieu *expl.* JESUS-CHRIST ayant deſſein d'humilier les Prêtres & les Phariſiens, leur fait voir dans cette parabole, que les grands pécheurs ayant recours à la pénitence, entreroient dans le royaume des cieux, lorſqu'ils s'en verroient exclus s'ils ne s'humilioient à leur exemple.

℣. 32. *expl.* Parce que ſa vie a été irrépréhenſible, & ſa

point cru : les publicains au-contraire, & les femmes prostituées l'ont cru : & vous, après même avoir vû leur *exemple*, vous n'avez point été touchés de repentir ni portés à le croire.

tis ei : publicani autem, & meretrices crediderunt ei : vos autem videntes, nec pœnitentiam habuistis postea, ut credertis ei.

§. 5. *Vignerons homicides, pierre angulaire rejettée.*

Marc 12. 1. Luc 20. 9. Isaïe 5. 1. Jerem. 2. 21. † III. Vendredi de Carême.

33. Ecoutez une autre parabole : † Il y avoit un pere de famille, qui ayant planté une vigne l'enferma d'une haie, & creusant dans la terre, il y fit un pressoir, & y bâtit une tour : puis l'ayant louée à des vignerons, il s'en alla en un pays éloigné ||.

33. *Aliam parabolam audite : Homo erat paterfamilias, qui plantavit vineam, & sepem circumdedit ei, & fodit in ea torcular, & ædificavit turrim, & locavit eam agricolis, & peregrè profectus est.*

34. Or le tems des fruits étant proche, il envoya ses serviteurs || aux vignerons

34. *Cùm autem tempus fructuum approinquasset, misit*

conduite pleine de sagesse, & que par ses instructions, aussi bien que par son exemple, il vous a appris à chercher la vraie justice dans l'humilité & dans la pénitence.

℣. 33. *expl.* Ce pere-de-famille est Dieu même, la vigne qu'il a plantée est le peuple Juif, qu'il avoit établi dans la terre de Chanaan après l'avoir transferé de l'Egypte, & avoit chassé les nations du pays, comme il dit ailleurs. Il l'avoit environnée de sa divine protection, & ornée de toutes les cérémonies de la loi ancienne ; & en cet état il la loua à des vignerons, c'est-à-dire, qu'il chargea les Princes, les Prêtres, les Docteurs & les Magistrats du soin de la cultiver & de la garder, selon le rang que chacun y tenoit & les fonctions différentes qu'ils y exerçoient : *ensuite il s'en alla en un pays éloigné*, lorsque pour donner aux vignerons une plus grande liberté d'agir ; il se retira en apparence, ne faisant plus éclater les signes sensibles de sa présence divine comme auparavant.

℣. 34 *expl.* ses prophetes, pour les presser de rentrer dans leur devoir.

ſervos ſuos ad agricolas, ut acciperent fructus ejus.

pour recueillir le fruit de ſa vigne.

35. *Et agricolæ, apprehenſis ſervis ejus, alium ceciderunt, alium occiderunt, alium verò lapidaverunt.*

35. Mais les vignerons s'étant ſaiſis de ſes ſerviteurs, battirent l'un, tuerent l'autre, & en lapiderent un autre.

36. *Iterùm miſit alios ſervos plures prioribus, & fecerunt illis ſimiliter.*

36. Il leur envoya encore d'autres ſerviteurs en plus grand nombre que les premiers, & ils les traiterent de même.

37. *Noviſſimè autem miſit ad eos filium ſuum, dicens: Verebuntur filium meum.*

37. Enfin il leur envoya ſon propre fils ", diſant *en lui-meme :* Ils auront quelque reſpect pour mon fils ".

38. *Agricolæ autem videntes filium, dixerunt intra ſe: Hic eſt hæres, venite, occidamus eum, & habebimus hereditatem ejus.*

38. Mais les vignerons voyant le fils, dirent entre eux : Voici l'héritier, venez, tuons-le, & nous ſerons " maîtres de ſon héritage ". *Infrà* 26. 4. 27. 1. *Joan.* 11. 53.

39. *Et apprehenſum eum ejecerunt extra vineam, & occide-*

39. Ainſi s'étant ſaiſis de lui, ils le jetterent hors de la vigne, & le tue-

℣. 37. *expl.* JESUS-CHRIST ce Fils unique, engendré de ſa ſubſtance, & revêtu de notre nature par ſon Incarnation ; afin de les engager plus fortement que jamais à ſe réduire à leur devoir.

Ibid. *expl.* quoiqu'il ſçût bien qu'ils ſe porteroient juſqu'à le faire mourir ; il déclaroit ce qu'ils étoient obligés de faire, & la grande faute où ils tomberoient ne le faiſant pas. *S. Chryſoſt.*

℣. 38. *grec* rendons nous.

Ibid. *expl.* Ils s'attribuerent malgré lui l'autorité ſur ſon peuple, en ſubſtituant leurs traditions toutes humaines aux maximes toutes ſaintes de ſon Evangile.

rent ".

40. Lors donc que le Seigneur de la vigne ſera venu, comment traitera-t-il ces vignerons ?

41. Il lui répondirent : Il fera périr miſérablement ces méchans ", & il louera ſa vigne à d'autres vignerons, qui lui en rendront les fruits en leur ſaiſon.

42. JESUS ajoûta : N'avez-vous jamais lu *cette parole* dans les Ecritures : La pierre qui a été rejettée par ceux qui bâtiſſoient, eſt devenue la principale pierre de l'angle " :

runt.

40. *Cùm ergo venerit dominus vineæ, quid faciet agricolis illis ?*

41. *Aiunt illi : Malos malè perdet ; & vineam ſuam locabit aliis agricolis, qui reddant ei fructum temporibus ſuis.*

42. *Dicit illis Jeſus : Numquam legiſtis in ſcripturis : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus eſt in caput anguli ? A Domino ſa-*

Pſal. 117. 22. *Act.* 4. 11. *Rom.* 9. 33. 1. *Petr.* 2. 7.

℣. 39. *expl.* C'eſt ce que les Juifs éxécurerent à l'égard de JESUS CHRIST trois jours après ce diſcours.

℣. 41. *expl.* Pour concilier ce qui paroît contraire dans S. Matthieu & S. Luc, il faut remarquer avec S. Auguſtin *liv.* 2. *de conſenſ. Evang. c.* 70. que cette parabole n'a pas ſeulement été dite à ceux qui avoient demandé à JESUS de quelle autorité il inſtruiſoit ainſi le peuple, mais auſſi à tout le peuple même, comme S. Luc le dit en termes formels. Ce furent donc quelques-uns du peuple affectionnés au Sauveur, qui lui dirent : *Il fera périr miſérablement ces méchans :* & comme JESUS approuva & confirma cette réponſe, les Prêtres qui comprirent que le ſens de la parabole les regardoit, lui répondirent : *A Dieu ne plaiſe* ; ſçavoir que nous vouluſſions faire mourir l'héritier de la famille & qu'enſuite nous périſſions miſérablement : ce qui ſuit dans S. Matthieu fait entendre aſſez clairement que les Prêtres ont contredit la parabole.

℣. 42 *lettr.* la tête de l'angle. *expl.* Quant à cette *pierre*, le Prince des Apôtres nous aſſure qu'elle ſignifie JESUS-CHRIST même, que les Prêtres, les Phariſiens & les Docteurs de la loi ancienne ont rebuttée dans l'édifice de la Synagogue & de la maiſon de Dieu : mais que Dieu a choiſie & placée avec honneur, l'ayant miſe en Sion comme la pierre fondamentale, &c. 1. *Petr.* 2. 4. *&c.*

ſtum eſt iſtud, & eſt mirabile in oculis noſtris.

C'eſt le Seigneur qui l'a fait, & nos yeux le voient avec admiration.

43. *Ideo dico vobis quia auferetur à vobis regnum Dei, & dabitur genti facienti fructus ejus.*

43. C'eſt pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous ſera ôté, & qu'il ſera donné à un peuple qui en produira les fruits ".

44. *Et qui ceciderit ſuper lapidem iſtum, confringetur: ſuper quem verò ceciderit, conteret eum.*

44. Celui qui ſe laiſſera tomber ſur cette pierre, s'y briſera ", & elle écraſera celui ſur qui elle tombera ".

45. *Et cùm audiſſent principes ſacerdotum & Phariſæi parabolas ejus, cognoverunt quod de ipſis diceret.*

45. Les Princes des Prêtres & les Phariſiens ayant entendu ces paraboles de JESUS, connurent que c'étoit d'eux qu'il parloit.

46. *Et quærentes eum tenere, timuerunt turbas: quoniam ſicut prophetam eum habebant.*

46. Et voulant ſe ſaiſir de lui, ils appréhenderent le peuple; parce qu'ils le regardoient comme un Prophete ¶.

℣. 43. *expl.* La réprobation des Juifs & la vocation des Gentils eſt marquée dans ces paroles.

℣. 44. *expl.* C'eſt-à-dire, que celui qui prend de JESUS-CHRIST un ſujet de ſcandale & de chute, au-lieu de lui nuire, ſe bleſſe mortellement dans l'ame.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, celui contre qui ſera prononcé au jour du jugement l'arrêt de la damnation éternelle.

CHAPITRE XXII.

§. 1. *Feſtin des noces. Robe nuptiale.*

† XIX. Dimanc. après la Pentec. *Luc* 14. 16. *Apoc.* 19. 9.

1. † JESUS parlant encore en paraboles", leur dit :

2. Le royaume des cieux eſt ſemblable à un Roi ", qui voulant faire les noces de ſon fils ",

3. envoya ſes ſerviteurs " pour appeller aux noces ceux qui y étoient conviés ; mais ils refuſerent d'y venir ".

1. ET *reſpondens Jeſus, dixit iterùm in parabolis eis, dicens :*

2. *Simile factum eſt regnum cœlorum homini regi qui fecit nuptias filio ſuo,*

3. *& miſit ſervos ſuos vocare invitatos ad nuptias ; & nolebant venire.*

℣. 1. *expl.* Le Fils de Dieu continue de reprocher aux Phariſiens leur ingratitude ; & il le fait comme auparavant *en paraboles*, tant à cauſe qu'ils étoient indignes qu'on leur dît ouvertement les vérités, que pour ménager auſſi leurs eſprits transportés de jalouſie contre lui.

℣. 2. *lettr.* à un homme Roi. *Autr.* Il ſe paſſe dans le royaume des cieux quelque choſe de ſemblable à ce qui arriva à un Roi. *Expl.* C'eſt-à-dire, ce qui ſe paſſe dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST, qui eſt ſon Royaume commencé ici-bas, & conſommé dans le ciel, a quelque choſe de ſemblable à ce qui nous eſt repréſenté dans la parabole de ce Roi, &c.

Ibid. *expl.* Ce *Roi* eſt le Pere éternel, *ſon Fils* eſt JESUS-CHRIST né de lui comme Dieu avant tous les tems, & né comme homme dans la plénitude des tems par le myſtere de ſon Incarnation. *Les noces qu'il fait* à ce Fils unique, ſont non-ſeulement le banquet céleſte, mais encore toutes les graces, tous les Sacremens, & tous les dons de la loi nouvelle. Ceux qui furent *invités* d'abord à ces noces étoient les Juifs, qui reçurent les premiers la promeſſe du Meſſie.

℣. 3. *expl.* Ces *ſerviteurs* nous figurent les Prophetes, & particulierement ſaint Jean Baptiſte, comme le croit ſaint Jean Chryſoſtome.

Ibid. *expl.* Ils refuſoient d'écouter & de croire aux Pro-

4. *Iterùm misit alios servos, dicens: Dicite invitatis: Ecce prandium meum paravi, tauri mei & altilia occisa sunt, & omnia parata: venite ad nuptias.*

4. Il envoya encore d'autres serviteurs ", avec ordre de dire de sa part aux conviés : J'ai préparé mon diner, j'ai fait tuer mes bœufs & tout ce que j'avois fait engraisser " ; tout est prêt : venez aux noces.

5. *Illi autem negligentes abierunt, & abierunt, alius in villam suam, alius verò ad negotiationem suam:*

5. Mais eux ne s'en mettant point en peine, s'en allerent, l'un à sa maison des champs, & l'autre à son négoce " :

6. *reliqui verò tenuerunt servos ejus, & contumeliis affectos occiderunt.*

6. les autres " se saisirent de ses serviteurs, & les tuerent après leur avoir fait plusieurs outrages.

7. *Rex autem cùm audisset, iratus est: & missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos, & civitatem illorum succendit.*

7. Le Roi l'ayant appris, en fut ému de colere " ; & ayant envoyé ses armées, il extermina ces meurtriers, & brûla leur ville ".

phetes & de déferer au témoignage de Jean pour croire en JESUS-CHRIST.

℣. 4. *expl.* Les saints Apôtres & les hommes Apostoliques.

Ibid. *expl.* Saint Hilaire dit que ces *bœufs* ou ces taureaux *engraissés* figuroient les saints Martyrs, qui comme des victimes choisies ont été immolées pour la confession du Seigneur, dont le témoignage a dû servir de nourriture à la foi des Juifs & de toutes les nations.

℣. 5. *expl.* La plupart des Juifs plongés dans le soin des choses de la terre, ne témoignerent que du dégoût pour le prix de la mort d'un Dieu, & préfererent des plaisirs indignes & très-légeres au banquet céleste.

℣. 6. *expl.* Les Prêtres & les Docteurs de la loi, qui firent fouetter indignement les Apôtres, & firent mourir saint Etienne & les deux saints Jacques.

℣. 7. *expl.* fit éclater les effets les plus rigoureux de sa Justice.

Ibid. *expl.* C'est une prédiction de ce que devoient faire

8. Alors // il dit à ſes ſerviteurs : Le feſtin des noces eſt tout prêt : mais ceux qui y avoient été appellés n'en ont pas été dignes //.

8. *Tunc ait ſervis ſuis : Nuptiæ quidem parata ſunt, ſed qui invitati erant non fuerunt digni.*

9. Allez donc dans les carrefours // , & appellez aux noces tous ceux que vous trouverez //.

9. *Ite ergo ad exitus viarum, & quoſcumque inveneritis, vocate ad nuptias.*

10. Ses ſerviteurs s'en allant alors par les rues, aſſemblerent tous ceux qu'ils trouverent, bons & mauvais // , & la ſale des noces fut remplie de perſonnes qui ſe mirent à table //.

10. *Et egreſſi ſervi ejus in vias, congregaverunt omnes quos invenerunt, malos & bonos : & impleta ſunt nuptiæ diſcumbentium.*

11. Le Roi entra enſuite pour voir ceux qui étoient à table ; & y ayant apperçu un homme qui n'é-

11. *Intravit autem rex ut videret diſcumbentes, & vidit ibi hominem non veſtitum*

à l'égard de Jeruſalem les armées Romaines ſous la conduite de Veſpaſien & de Tite, qui éxecuteroient ſans y penſer les ordres de la juſtice de Dieu.

℣. 8. *expl.* Lorſque les Juifs qui avoient été conviés les premiers, eurent mépriſé la grace de l'Evangile, & ſe furent rendus indignes du banquet des noces céleſtes.

Ibid. *expl.* Réprobation des Juifs.

℣. 9. lettr. *autr.* rues paſſantes,

Ibid. *expl.* vocation des Gentils.

℣. 10. *expl.* ſans aucune diſtinction de nation, de perſonne, ou de condition : ſoit parce qu'il y a dans l'Egliſe des bons & des méchans ; ſoit parce qu'entre les Payens les uns ſe portoient au mal de tout leur cœur, au-lieu que d'autres étoient moins déreglés, ou même portés par un naturel heureux à toutes les actions de vertu : quoique cette bonté naturelle ne pût ſervir à les ſauver ſans la foi & ſans la grace de l'Evangile.

Ibid. *expl.* L'Egliſe ſe remplit par la multitude des nations qui entrerent à la place des Juifs.

veſte nuptiali,

toit point revêtu de la robe nuptiale ‖,

12. *& ait illi : Amice, quomodo huc intraſti non habens veſtem nuptialem ? At ille obmutuit.*

12. il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré en ce lieu ſans avoir la robe nuptiale ? Et cet homme demeura muet.

13. *Tunc dixit rex miniſtris : Ligatis manibus & pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores : ibi erit fletus, & ſtridor dentium.*

13. Alors le Roi dit à ſes gens : Liez-lui les mains & les pieds, & jettez-le dans les ténebres exterieures ‖ : c'eſt-là qu'il y aura des pleurs & des grincemens de dents.

Suprà 8. 12. & 13. 42. Infrà 25. 30.

14. *Multi enim ſunt vocati, pauci verò electi.*

14. Car il y en a beaucoup d'appellés, mais peu d'élus ¶.

§. 2. *Dieu & Céſar.*

15. *Tunc abeuntes Phariſæi, conſilium inierunt ut caperent eum in ſermone.*

15. † Alors les Phariſiens s'étant retirés, firent deſſein entre eux de le ſurprendre dans ſes paroles.

Marc 12. 13. Luc 20. 20.

16. *Et mittunt ei diſcipulos ſuos cum Herodianis dicentes :*

16. Ils lui envoyerent donc leurs diſciples avec les Hérodiens ‖, lui dire :

† XXII. Dimanc. après la Pentec.

℣. 11. *expl.* Cet homme figuroit tous ceux des Chrétiens, qui après être devenus enfans de l'Egliſe par la foi en JESUS-CHRIST, ſe perdent, pour n'avoir pas eu ſoin de ſe revêtir des œuvres de juſtice & de charité, qui ſont les fruits de la foi.

℣. 13. *expl.* une privation entiere & ſans reſſource de la lumiere de Dieu, comme celle des damnés.

℣. 16. *expl.* C'étoient des officiers publics établis par le roi Hérode, pour lever dans la Judée les impôts que les Romains y avoient mis après l'avoir ſubjuguée, & rendue tributaire comme les autres provinces. Quelques-uns croient que c'étoient des gens de la maiſon d'Hérode le Tétrarque, qui étoit alors à Jeruſalem pour célébrer la Pâque : ce qui eſt favoriſé par la verſion Syriaque. D'autres entendent les Sadducéens, qui ſont nommés *Hérodiens*, parce qu'ils étoient fort attachés à Hérode.

Maître, nous ſçavons que vous êtes véritable, & que vous enſeignez la voie de Dieu dans la vérité, ſans avoir égard à qui que ce ſoit ″ ; parce que vous ne conſiderez point la perſonne dans les hommes :

Magiſter, ſcimus quia verax es, & viam Dei in veritate doces, & non eſt tibi cura de aliquo ; non enim reſpicis perſonam hominum :

17. dites-nous donc votre avis ſur ceci : *Nous* eſt-il libre de payer le tribut à Céſar, ou de ne le payer pas ?

17. *dic ergo nobis quid tibi videtur : Licet cenſum dare Cæſari, an non ?*

18. Mais JESUS connoiſſant leur malice, leur dit : Hypocrites ″, pourquoi me tentez-vous ?

18. *Cognitâ autem Jeſus nequitiâ eorum, ait : Quid me tentatis, hypocritæ ?*

19. Montrez-moi la piece d'argent qu'on donne pour le tribut. Et eux lui ayant préſenté un denier ″,

19. *Oſtendite mihi numiſma cenſus. At illi obtulerunt ei denarium.*

20. JESUS leur dit : De qui eſt cette image, & cette inſcription ″ ?

20. *Et ait illis Jeſus : Cujus eſt imago hæc, & ſuperſcriptio ?*

℣. 16. *autr.* quoi que ce ſoit.

℣. 18. *expl.* Leur malice conſiſtoit en ce qu'ils vouloient ou rendre JESUS odieux au peuple qui avoit le tribut en horreur, s'il diſoit qu'il falloit le payer à l'Empereur, ou l'accuſer devant les Romains d'être un chef de ſédition & de révolte, s'il répondoit qu'il ne falloit pas payer le tribut.

℣. 19. *expl.* une piece d'argent revenant à ſept ſols huit deniers de notre monnoie. Saint Marc & S. Luc mettent le mot de *denier*, entre les paroles de JESUS-CHRIST : non que JESUS s'en ſoit ſervi ; mais parce que la piece qu'on lui montra étoit un denier d'argent. Il ne s'enſuit pas delà que chaque perſonne ne donnât qu'un denier pour le tribut, mais que c'étoit la coutume qu'on payât le tribut avec cette monnoie.

℣. 20 *expl.* Il ne l'ignoroit pas, mais il vouloit les convaincre de leur devoir par leur réponſe.

21. *Dicunt ei : Cæſaris. Tunc ait illis : Reddite ergo quæ ſunt Cæſaris Cæſari, & quæ ſunt Dei Deo.*

21. De Céſar, lui dirent-ils. Alors JESUS leur répondit : Rendez donc à Céſar ce qui eſt à Céſar, & à Dieu ce qui eſt à Dieu ‖ ¶. *Rom. 13. 7.*

22. *Et audientes mirati ſunt, & relicto eo abierunt.*

22. L'ayant entendu parler de la ſorte, ils admirerent ſa réponſe, & le laiſſant, ils ſe retirerent. *Act. 13. 8.*

§. 3. *Réſurrection, état angelique.*

23. *In illo die acceſſerunt ad eum Sadducæi, qui dicunt non eſſe reſurrectionem, & interrogaverunt eum,*

23. Ce jour-là les Sadducéens, qui nient la réſurrection, le vinrent trouver, & lui propoſerent une queſtion,

24. *dicentes : Magiſter : Moyſes dixit : Si quis mortuus fuerit non habens filium, ut ducat frater ejus uxorem illius, & ſuſcitet ſemen fratri ſuo.*

24. en lui diſant : Maître, Moïſe a ordonné que ſi quelqu'un mouroit ſans enfans, ſon frere épouſât ſa femme, & qu'il ſuſcitât des enfans à ſon frere mort ‖. *Marc 12. 19. Luc 20. 28. Deut. 25. 5.*

25. *Erant autem apud nos ſeptem fratres : & primus, uxo-*

25. Or il y avoit ſept freres parmi nous ‖ ; dont le premier ayant épouſé

℣. 21. *expl.* JESUS-CHRIST fait voir que ce ne ſont pas deux choſes incompatibles, de rendre aux hommes ce qu'on leur doit, & à Dieu ce qui lui eſt dû ; que le payement du tribut n'a rien en ſoi qui répugne à la loi divine. Il leur apprend, dit ſaint Jerôme, à ne pas refuſer à Céſar la piece d'argent qu'il éxigeoit pour le tribut, & où ſon image étoit empreinte comme la marque de ſon empire ſur eux ; & en même tems il les obligeoit de payer à Dieu ce que la loi ordonnoit touchant les dîmes, les premices, les oblations & les victimes. *Voyez ſaint Paul aux Romains, ch. 13. 5. &c.*

℣. 24. *Voyez Deut. 25. 5. 6.*

℣. 25. *expl.* Saint Chryſoſtome croit que c'eſt une parabole.

une femme, eſt mort ; & n'ayant point eu d'enfans, il a laiſſé ſa femme à ſon frere.

re ductâ, defunctus eſt : & non habens ſemen reliquit uxorem ſuam fratri ſuo.

26. La même choſe arriva au ſecond, & au troiſiéme, *& à tous les autres* juſqu'au ſeptiéme.

26. *Similiter ſecundus, & tertius uſque ad ſeptimum.*

27. Enfin cette femme eſt morte auſſi après eux tous.

27. *Noviſſimè autem omnium & mulier defuncta eſt.*

28. Lors donc que la réſurrection arrivera, duquel de ces ſept ſera-t-elle femme, puiſqu'ils l'ont tous eûe ?

28. *In reſurrectione ergo cujus erit de ſeptem uxor ? omnes enim habuerunt eam.*

29. JESUS leur répondit : Vous êtes dans l'erreur, ne comprenant pas les Ecritures, ni la puiſſance de Dieu.

29. *Reſpondens autem Jeſus, ait illis : Erratis neſcientes ſcripturas, neque virtutem Dei.*

30. Car après[y] la réſurrection les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris : mais ils ſeront comme les Anges de Dieu [y] dans le ciel.

30. *In reſurrectione enim, neque nubent, neque nubentur : ſed erunt ſicut angeli Dei in cœlo.*

31. Et pour ce qui eſt de la réſurrection des morts, n'avez-vous point lu ces paroles que Dieu vous a dites :

31. *De reſurrectione autem mortuorum non legiſtis quod dictum eſt à Deo dicente vobis :*

Exod. 3. 6. 32. Je ſuis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac,

32. *Ego ſum Deus Abraham, & Deus*

[y] 30. *lettr.* dans.

Ibid. *expl.* qui étant immortels n'ont point beſoin de mariage pour perpétuer leur nature, & pour avoir des ſucceſſeurs.

Iſaac

Isaac, & Deus Jacob? Non est Deus mortuorum, sed viventium.

& le Dieu de Jacob ? Or Dieu n'eſt point le Dieu des morts, mais des vivans ||.

33. *Et audientes turbæ, mirabantur in doctrina ejus.*

33. Et le peuple entendant ceci étoit dans l'admiration de ſa doctrine.

§. 4. *Amour de Dieu & du prochain.*

34. *Phariſæi autem audientes quòd ſilentium impoſuiſſet Sadducæis, convenerunt in unum;*

34. Mais les Phariſiens ayant appris qu'il avoit impoſé ſilence aux Sadducéens, s'aſſemblerent ||;

35. *& interrogavit eum unus ex eis legis doctor, tentans eum:*

35. † & l'un deux, qui étoit Docteur de la loi, le tenta ||, en lui faiſant cette queſtion :

Marc 12. 28. *Luc* 10. 25.

36. *Magiſter, quod eſt mandatum magnum in lege?*

36. Maître, quel eſt le grand commandement de la loi ?

† XVII. Dimanche, après la Pentec.

37. *Ait illi Je-*

37. JESUS lui répon-

℣. 32. *expl.* L'héréſie principale des Sadducéens étoit de nier l'immortalité de l'ame ; d'où ils ſe portoient à nier auſſi la réſurrection des corps : ainſi JESUS-CHRIST établit la premiere pour conclure la ſeconde : c'eſt donc comme s'il leur eût dit : Ceux dont le Seigneur diſoit qu'il étoit le Dieu, avoient donc un Dieu : or ils ne pouvoient l'avoir s'ils n'étoient pas : ils n'étoient plus dans leurs corps, car il y avoit deux cens ans que le dernier de ces Patriarches étoit mort quand le Seigneur déclaroit qu'il étoit leur Dieu. Il falloit donc que ces ames fuſſent encore vivantes devant Dieu, & dans l'attente de la réſurrection de leurs corps.

℣. 34. *autr.* vinrent *le trouver* tous enſemble.

℣. 35. *expl.* voulu faire épreuve de cette ſcience ſi divine, que l'on admiroit dans tous ſes diſcours, & voir ce qu'il répondroit à une queſtion fort agitée alors parmi eux. Mais dans la ſuite changeant d'eſprit, & quittant le deſſein de tenter JESUS, il approuva ouvertement & ſans héſiter ſa réponſe.

Deut. 6. 5.

dit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, & de tout votre esprit ".

ſus: Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, & in tota anima tua, & in tota mente tua.

38. C'eſt-là le plus grand, & le premier commandement.

38. *Hoc eſt maximum, & primum mandatum.*

Levit. 19. 18. Marc 12. 31.

39. Et voici le ſecond qui eſt ſemblable à celui-là " : Vous aimerez votre prochain " comme vous-même.

39. *Secundum autem ſimile eſt huic : Diliges proximum tuum, ſicut te ipſum.*

40. Toute la loi & les Prophetes ſont renfermés dans " ces deux commandemens.

40. *In his duobus mandatis univerſa lex pendet & prophetæ.*

§. 5. *Le* CHRIST *fils & Seigneur de David.*

41. Or les Phariſiens étant aſſemblés, JESUS leur fit cette demande ",

41. *Congregatis autem Phariſæis, interrogavit eos Jeſus,*

42. & leur dit : Que vous ſemble du CHRIST ?

42. *dicens : Quid vobis videtur de Chri-*

℣. 37. *expl.* Aimer Dieu de cette ſorte, dit S. Auguſtin, c'eſt rapporter toutes les penſées de ſon eſprit, tous les mouvemens de ſon cœur, & toutes les actions de ſa vie, à celui de qui on tient & ſon eſprit, & ſon cœur, & ſa propre vie.

℣. 39. *expl.* parce qu'il en eſt comme l'effet & la ſuite naturelle. *S. Chryſoſtome.*

Ibid. *expl.* Les Juifs l'entendoient ſeulement des perſonnes de leur nation, ou de leur Religion ; mais depuis l'établiſſement de la loi nouvelle, les diſciples de JESUS-CHRIST ont regardé tous les hommes, & même leurs ennemis, comme leur prochain.

℣. 40. *lettr.* dépendent de ces, &c. *i. e.* ſe réduiſent à ces, &c.

℣. 41. *expl.* Saint Matthieu rapporte cela comme ayant été dit aux Scribes & aux Phariſiens, mais ſaint Marc & S. Luc, comme ayant été dit aux peuples. La choſe en ſoi eſt la même, mais il eſt incertain qui de ces Evangéliſtes a rapporté exactement les propres termes de JESUS-CHRIST.

ſto ? Cujus filius eſt ? Dicunt ei : David.

De qui eſt-il fils " ? Il lui répondirent : De David.

43. *Ait illis : Quomodo ergo David in ſpiritu vocat eum Dominum, dicens ;*

43. Et comment donc, leur dit-il, David l'appelle-t-il en eſprit " ſon Seigneur par ces paroles :

44. *Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis : donec ponam inimicos tuos ſcabellum pedum tuorum ?*

44. Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Aſſeyez-vous à ma droite, juſqu'à ce que je réduiſe vos ennemis à vous ſervir de marchepied ? *Pſal. 109. 1. Luc 20. 42.*

45. *Si ergo David vocat eum Dominum, quomodo filius ejus eſt ?*

45. Si donc David l'appelle ſon Seigneur, comment eſt-il ſon fils " ?

46. *Et nemo poterat ei reſpondere verbum, neque ausus fuit quiſquam ex illa die interrogare eum amplius.*

46. Perſonne ne lui put rien répondre " : & depuis

℣. 42. *expl.* C'eſt-à-dire, de qui croyez vous qu'il doive être fils ? Car ils ne croyoient pas qu'il fût né.

℣. 43. *expl.* par le Saint-Eſprit. *Marc.* 12. 36.

℣. 45. *expl.* Voyant qu'ils parloient du CHRIST comme d'un pur homme, il les confond par un paſſage de David même, en leur oppoſant ce que ce Prophete avoit dit du CHRIST, pour prouver qu'il étoit Dieu, & non pas ſeulement homme. Comme s'il leur diſoit : Comment ce Prophete animé de l'eſprit de Dieu reconnoît-il pour ſon Seigneur celui qui eſt ſon Fils ? Il étoit vrai, dit ſaint Hilaire, que le CHRIST devoit naître de la race de David. Mais la reſſemblance du même nom de *Seigneur* qu'on donne à Dieu & au CHRIST, marquoit clairement l'unité d'eſſence qu'il avoit avec Dieu. Que s'il paroît manifeſtement que le CHRIST devoit être égal à Dieu, ces Phariſiens étoient inexcuſables de ne pas juger par la multitude des miracles de celui qui leur parloit, &c. qu'il pouvoit être lui-même le CHRIST, puiſqu'il étoit reconnu de tout le monde pour *fils de David*, & qu'on remarquoit en ſa perſonne tous les caracteres du Meſſie exprimés par les oracles des Prophetes.

℣. 46. *expl.* Il falloit donc qu'il fût inconteſtable que David fût l'auteur du Pſeaume dont il s'agit : ce qui fait voir l'entêtement des Juifs modernes, qui pour ne ſe pas rendre à l'évidence de ce paſſage cité par le Fils de Dieu,

ce jour-là nul n'osa plus lui faire de questions ¶.

bum : neque ausus fuit quisquam ex illa die eum amplius interrogare.

prétendent qu'il n'est pas de David, mais de Melchisedech ou d'Eliézer serviteur d'Abraham, ou de quelqu'un du tems de David : & prouve aussi qu'il avoit été écrit du Messie, & non d'Abraham, de David ou d'Ezéchias, selon d'autres d'entre les Juifs : car si cela eût été, il auroit été facile aux Juifs de répondre & d'éluder la difficulté de l'une ou de l'autre façon.

CHAPITRE XXIII.

§. 1. *Chaire de Moïse. Maîtres superbes.*

† 11. Mardi de Carême.

1. † ALors Jesus parla au peuple & à ses disciples,

1. *TUnc Jesus locutus est ad turbas & ad discipulos suos,*

2. en leur disant : Les Scribes & les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse ".

2. *dicens : Super cathedram Moysi sederunt Scribæ & Pharisæi.*

3. Observez donc & faites tout ce qu'ils vous disent " : mais ne faites pas ce qu'ils font ; car ils disent *ce qu'il faut faire*, & ne le font pas.

3. *Omnia ergo quæcumque dixerint vobis servate, & facite : secundùm opera verò eorum nolite facere ; dicunt enim, & non faciunt.*

Luc 11. 46. *Act.* 15. 10.

4. Ils lient des fardeaux pesans & insupportables ", 4. *Alligant enim onera gravia, & im-*

℣. 2. *expl.* C'est à-dire, qu'ils ont par leur dignité l'autorité légitime pour enseigner & interpréter la loi.

℣. 3. *expl.* Car ils ne disent que ce que Dieu a ordonné par Moïse. Ce qui suppose néanmoins qu'ils ne disent que ce qui est conforme à la loi de Dieu.

℣. 4. *grec.* & difficiles à porter.

portabilia, & imponunt in humeros hominum : digito autem ſuo nolunt ea movere.

& les mettent ſur les épaules des hommes ; & ils ne veulent pas les remuer du bout du doigt ".

5. Omnia verò opera ſua faciunt, ut videantur ab hominibus : dilatant enim phylacteria ſua, & magnificant fimbrias.

5. Ils font toutes leurs actions afin d'être vûs des hommes : c'eſt pourquoi ils portent *les paroles de la loi écrites dans* des bandes de parchemin plus larges que les autres ", & ont auſſi des franges plus longues ". *Deut. 6. 8. & 22. 12. Num. 15. 38.*

6. Amant autem primos recubitus in cœnis, & primas cathedras in ſynagogis,

6. Ils aiment les premieres places dans les feſtins, & les premieres chaires dans les ſynagogues. *Matt 19. 39. Luc 11. 43. & 20. 46.*

℣. 4. *expl.* C'eſt-à dire, que par une rigueur exceſſive ils éxigeoient du peuple, qu'il obſervât une infinité de traditions très-onéreuſes, en même-tems qu'ils s'en éxemtoient eux-mêmes par une délicateſſe inconcevable.

℣. 5. *lettr.* étendent leurs phylacteres. *expl.* Les Phariſiens interprétant groſſierement ce que le Seigneur avoit ordonné à ſon peuple, de lier les préceptes de la loi dans ſa main, & de les tenir continuellement devant les yeux : par où il entendoit qu'ils devoient les accomplir dans leurs actions, les méditer jour & nuit, & les ſuivre comme la regle de leur conduite : ils écrivoient le Décalogue ſur des bandes de parchemin qu'ils portoient ſur leur front & autour de leurs bras : & ils les portoient beaucoup plus larges que les autres ; comme pour paroître d'autant plus religieux qu'ils faiſoient plus éclater cette vaine oſtentation d'une piété toute extérieure.

Ibid. *expl.* Dieu avoit ordonné aux Iſraélites d'avoir des *franges* au bas de leurs manteaux, qui ſerviſſent à les diſtinguer des autres peuples. *Nomb.* 15. 38. Les Phariſiens affectoient de porter ces franges plus larges que le commun des Juifs ; & même, dit S. Jerôme, ils y entremêloient des pointes d'épines très-piquantes, afin que ce leur fût comme un avertiſſement continuel de s'appliquer à leur devoir. Mais toutes ces marques éclatantes par leſquelles ils ſe diſtinguoient des autres, étoient en eux des effets non d'une plus grande Religion, mais d'une plus grande vanité.

7. *Ils aiment* qu'on les ſalue dans les places publiques, & que les hommes les appellent Maîtres ||.

7. *& ſalutationes in foro, & vocari ab hominibus Rabbi.*

§. 2. Docteur unique. Humbles élevés.

Jacob 3. 1.

8. Mais pour vous, ne déſirez point qu'on vous appelle || Maîtres; parce que vous n'avez qu'un ſeul Maître ||, & que vous êtes tous freres.

8. *Vos autem nolite vocari Rabbi: unus eſt enim magiſter veſter; omnes autem vos fratres eſtis.*

Malach. 1. 6.

9. N'appellez auſſi perſonne ſur la terre votre pere; parce que vous n'avez qu'un Pere qui eſt dans les cieux.

9. *Et patrem nolite vocare vobis ſuper terram: unus eſt enim pater veſter, qui in cœlis eſt.*

10. Et qu'on ne vous appelle point Docteurs ||; parce que vous n'avez qu'un Docteur & qu'un Maître, qui eſt le CHRIST.

10. *Nec vocemini magiſtri: quia magiſter veſter unus eſt Chriſtus.*

11. Celui qui eſt le plus grand parmi vous, ſera votre ſerviteur ||.

11. *Qui major eſt veſtrûm, erit miniſter veſter.*

℣. 7. *expl.* JESUS CHRIST blâmoit ſeulement en eux la recherche de ces honneurs, & non pas les honneurs mêmes, qui ſont juſtement dûs à ceux qui ſont établis en dignité.

℣. 8. autr. *grec.* qu'on ne vous appelle point. La Vulgate même ne parle point de déſirer au verſ. 10.

Ibid. *grec aj.* qui eſt le CHRIST.

℣. 10. *lettr.* Maîtres. *expl.* JESUS-CHRIST nous a voulu enſeigner par là, qu'il n'y a que Dieu qui ſoit proprement notre Pere, ni que JESUS-CHRIST qui ſoit proprement notre Maître & notre Docteur: ce n'eſt qu'à lui que ce nom appartient en propre; il n'a pas néanmoins défendu qu'on donne jamais à perſonne le nom de Pere, de Maître ou de Docteur. *Voyez S. Paul. 1. Cor. 34. Epheſ. 3. S. Hil. can. 24. S. Chryſ. ſur S. Matth. hom. 73. S. Jerôme.*

℣. 11. *expl.* par la véritable diſpoſition de ſon cœur, qui lui doit faire regarder ſa dignité comme une charge, & non

12. *Qui autem se exaltaverit, humiliabitur : & qui se humiliaverit exaltabitur.*

12. Car quiconque s'élevera ſera abaiſſé ; & quiconque s'abaiſſera ſera élevé ¶. *Luc 14. 11. & 18. 14.*

§. 3. *Docteurs hypocrites. Conducteurs fous & aveugles.*

13. *Va autem vobis, Scribæ, & Phariſæi hypocritæ, quia claditis regnum cœlorum ante homines, vos enim non intratis, nec introeuntes ſinitis intrare.*

13. Mais malheur à vous, Scribes & Phariſiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux ″ : car vous n'y entrez point vous-mêmes, & vous n'en permettez pas l'entrée à ceux qui déſirent d'y entrer ″.

14. *Va vobis, Scribæ & Phariſæi hypocritæ, quia comeditis domos viduarum, orationes longas orantes : propter hoc amplius accipietis judicium.*

14. Malheur à vous, Scribes & Phariſiens hypocrites, parce que ſous prétexte de vos longues prieres vous devorez les maiſons des veuves ″ ; c'eſt pour cela que vous recevrez un jugement plus rigoureux ″. *Marc 12. 40. Luc 20. 47.*

comme un honneur. C'eſt en vain qu'on allegue ce paſſage contre la hiérarchie de l'Egliſe : car la ſubordination s'y doit trouver comme dans tous les corps bien policés.

℣. 13. *expl.* C'eſt-à-dire, que la jalouſie qu'ils avoient conçûe contre JESUS-CHRIST, & le deſir de ſe maintenir dans l'autorité, les portoit à empêcher qu'on ne le connût pour le Meſſie, en cachant au peuple l'accompliſſement des prophéties qui le regardoient.

Ibid. *lettr.* à ceux qui y entrent.

℣. 14. *expl.* Parce que ſous prétexte de ſonger à procurer le ſalut des veuves, par la longueur de ces prieres, dont ils faiſoient une vaine oſtentation, ils ne tendoient qu'à s'emparer de leur bien.

Ibid. *expl.* Parce que ſi celui qui commet une action criminelle mérite d'être puni ; celui, dit S. Chryſoſtome, qui colore ſa malice d'un prétexte de piété eſt digne d'un châtiment plus ſévere.

15. Malheur à vous, Scribes & Phariſiens hypocrites, parce que vous courez la mer & la terre pour faire un proſélyte ″ ; & après qu'il l'eſt devenu, vous le rendez digne de l'enfer ″ deux fois plus que vous ″.

15. *Va vobis, Scribæ & Phariſæi hypocritæ : quia circuitis mare & aridam, ut faciatis unum proſelytum : & cùm fuerit factus, facitis eum filium gehennæ duplo quàm vos.*

16. Malheur à vous, conducteurs aveugles, qui dites : Si un homme jure par le temple, cela n'eſt rien ; mais s'il jure par l'or du temple, il eſt obligé à ſon ſerment ″.

16. *Va vobis, duces cæci, qui dicitis : Quicumque juraverit per templum : nihil eſt : qui autem juraverit in auro templi, debet.*

17. Inſenſés & aveugles que vous êtes, lequel doit-on plus eſtimer, ou l'or, ou le temple qui ſanctifie l'or ?.

17. *Stulti & cæci : Quid enim majus eſt, aurum, an templum quod ſanctificat aurum ?*

18. Et ſi un homme, *dites-vous*, jure par l'autel, cela n'eſt rien ; mais quiconque jure par le don ″

18. *Et quicumque juraverit in altari, nihil eſt : quicumque autem juraverit in*

℣. 15. *expl.* aſſocié à la Religion des Juifs.

Ibid. *lettr.* enfans de la gehenne.

Ibid. *expl.* L'empreſſement qu'ils témoignoient pour la converſion de quelqu'idolâtre, venoit plutôt d'une ſecrette ambition, ou même d'une ſecrette cupidité, que non pas d'un zele ſincere pour le ſalut de ces idolâtres ; car ils étoient cauſe & par leur méchant exemple, & par leurs pernicieuſes traditions, que ces nouveaux convertis retomboient dans l'idolatrie ; ou que s'ils perſéveroient dans la Religion Judaïque, ils devenoient encore plus corrompus qu'eux.

℣. 16. *expl.* C'étoit l'amour de l'or & leur interêt propre qui les conduiſoit à ces maximes.

℣. 18. *expl.* par les oblations, par les victimes & par toutes les autres choſes que l'on offroit ſur l'autel : d'où il revenoit quelque choſe aux Prêtres.

dono, quod eſt ſuper illud debet.

qui eſt ſur l'autel, eſt obligé à ſon ſerment.

19. *Caci : Quid enim majus eſt, donum, an altare quod ſanctificat donum ?*

19. Aveugles que vous êtes, lequel doit-on plus eſtimer, ou le don, ou l'autel qui ſanctifie le don ?

20. *Qui ergo jurat in altari, jurat in eo, & in omnibus quæ ſuper illud ſunt.*

20. Celui donc qui jure par l'autel, jure par l'autel & par tout ce qui eſt deſſus.

21. *Et quicumque juraverit in templo, jurat in illo, & in eo qui habitat in ipſo.*

21. Et quiconque jure par le temple, jure par le temple & par celui qui y habite.

22. *Et qui jurat in cœlo, jurat in throno Dei, & in eo qui ſedet ſuper eum.*

22. Et celui qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu, & par celui qui y eſt aſſis ††.

§. 4. *Moucheron, chameau, dehors de la coupe, ſépulcres blanchis.*

23. *Væ vobis, Scribæ & Phariſæi hypocritæ : qui decimatis mentham, & anethum, & cyminum, & reliquiſtis quæ graviora ſunt legis, judicium & miſericordiam, & fidem : hæc*

23. Malheur à vous, Scribes & Phariſiens hypocrites, qui payez la dixme de la mente †, de l'aneth †† & du cumin, & qui avez abandonné ce qu'il y a de plus important dans la loi, ſçavoir, la juſtice, la miſéricorde & la foi †††. C'é-

Luc 11. 42.

Mich. 6. 8. *Zachar.* 7. 9.

†. 22. *expl.* puiſque le ciel ne doit être vénérable à l'homme que par le rapport qu'il a à Dieu.

†. 23. *expl.* des moindres herbes : ce que la loi n'ordonnoit pas.

Ibid. *expl.* Ce n'eſt pas de l'anis qui ſe nommeroit *aniſum* : mais une autre ſorte de plante odoriférante dont parle Pline liv. 19. chap. 8. & liv. 20. chap. 24. *Emman. Sa. & Arnoch.*

Ibid. expl. *La juſtice* conſiſte à rendre au prochain ce qui lui eſt dû : *la miſéricorde* conſiſte dans la charité dont nous

toit là les choſes qu'il falloit pratiquer, ſans néanmoins omettre les autres.

oportuit facere, & illa non mittere.

24. Conducteurs aveugles, qui avez grand ſoin de paſſer *ce que vous buvez*, depeur d'avaler un moucheron, & qui avalez un chameau ||.

24. *Duces cæci, excolantes culicem, camelum autem glutientes.*

25. Malheur à vous, Scribes & Phariſiens hypocrites, parce que vous nettoyez le dehors de la coupe & du plat, & que vous êtes au-dedans pleins || de rapine & d'impureté ||.

25. *Væ vobis, Scribæ & Phariſæi hypocritæ, quia mundatis quod deforis eſt calicis & paropſidis: intus autem pleni eſtis rapinâ & immunditiâ.*

26. Phariſiens aveugles, nettoyez premierement le dedans de la coupe & du plat, afin que le dehors en ſoit net auſſi ||.

26. *Phariſæe cæce, munda priùs quod intus eſt calicis & paropſidis, ut fiat id, quod deforis eſt, mundum.*

ſommes redevables aux autres, ſoit ſecours de conſeil ou de ſervices effectifs : *la foi* conſiſte à regarder Dieu en toutes choſes, ou marque la bonne foi dans les affaires qu'on a à traiter avec le prochain, & la fidelité dans les promeſſes.

℣. 24. *expl.* C'étoit une eſpece de proverbe parmi les Juifs, très-propre à faire ſentir aux Phariſiens l'aveuglement où ils étoient lorſqu'ils craignoient de violer la loi de Moïſe dans les moindres choſes, en même-tems qu'ils abandonnoient ſans ſcrupule ce qu'il y avoit de plus important dans cette loi.

℣. 25. *autr. grec.* pendant que le dedans demeure plein &c. c'eſt à dire, le dedans de la coupe & du plat, ou ce qui eſt dedans, &c. & ce qui eſt ſignifié par cette allegorie. *Vatab. Synopſ.*

Ibid. *expl.* Ils avoient grand ſoin de laver leurs corps, & de nettoyer les vaſes dont ils ſe ſervoient ; & ils avoient cependant le cœur tout plein de *rapine*, c'eſt-à-dire, d'avarice, qui les portoit à piller les veuves & les orphelins, & de *l'impureté* de toutes ſortes de vices.

℣. 26. *expl.* Il faut donc avant toutes choſes travailler à

27. *Va vobis, Scribæ & Phariſæi hypocritæ : quia ſimiles eſtis, ſepulcris dealbatis, quæ à foris parent hominibus ſpecioſa intus verò plena ſunt oſſibus mortuorum, & omni ſpurcitiâ.*

27. Malheur à vous, Scribes & Phariſiens hypocrites, parce que vous êtes ſemblables à des ſepulcres blanchis, qui au-dehors paroiſſent beaux aux yeux des hommes, mais qui au-dedans ſont pleins d'oſſemens de morts, & de toute ſorte de pourriture.

28. *Sic & vos à foris quidem paretis hominibus juſti : intus autem pleni eſtis hypocriſi, & iniquitate.*

28. Ainſi au-dehors vous paroiſſez juſtes aux yeux des hommes ; mais au-dedans vous êtes pleins d'hypocriſie & d'iniquité.

29. *Va vobis, Scribæ & Phariſæi hypocritæ, qui ædificatis ſepulcra prophetarum, & ornatis monumenta juſtorum,*

29. Malheur à vous, Scribes & Phariſiens hypocrites, qui bâtiſſez des tombeaux aux Prophetes, & ornez les monumens des juſtes ″,

30. *& dicitis : Si fuiſſemus in diebus patrum noſtrorum, non eſſemus ſocii eorum in ſanguine prophetarum.*

30. & qui dites : Si nous euſſions été du tems de nos peres, nous n'euſſions pas été leurs compagnons à répandre le ſang des Prophetes.

31. *Itaque teſtimonio eſtis vobiſmetipſis, quia filii eſtis eorum, qui prophetas occiderunt.*

31. Ainſi vous vous rendez témoignage à vous-mêmes, que vous êtes les enfans de ceux qui ont tué les Prophetes ″.

acquerir la pureté d'une bonne conſcience, afin que ce qui n'eſt qu'extérieur, & qui regarde le corps ſoit pur auſſi.

℣. 29. *Voyez Luc* 11. 48.

℣. 31. *expl.* Se diſpoſant eux-mêmes à tuer le Seigneur de ces Prophetes, ils ſe faiſoient voir de dignes enfans de

§. 5. *Meſure comblée. Jeruſalem meurtriere des Juſtes.*

32. Achevez donc auſſi de combler la meſure de vos peres ".

32. *Et vos impletè menſuram patrum veſtrorum.*

Supra 3. 7. 33. Serpens, races de viperes, comment pourrez-vous éviter d'être condamné au feu de l'enfer ?

33. *Serpentes genimina viperarum, quomodo fugietis à judicio gehennæ ?*

† Saint Eſtienne premier Martyr. 34. C'eſt pourquoi † je m'en vais vous envoyer des Prophetes, des Sages, & des Scribes ", & vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres ; vous en foüetterez d'autres dans vos ſynagogues, & vous les perſécuterez de ville en ville ;

34. *Ideò ecce ego mitto ad vos prophetas, & ſapientes, & ſcribas, & ex illis occidetis, & crucifigetis ; & ex eis flagellabitis in ſynagogis veſtris, & perſequemini de civitate in civitatem ;*

35. afin que " tout le ſang innocent qui a été répandu ſur la terre, retombe ſur vous, depuis le ſang d'Abel le juſte, juſqu'au ſang de Zacharie fils de

35. *ut veniat ſuper vos omnis ſanguis juſtus, qui effuſus eſt ſuper terram à ſanguine Abel juſti uſque ad ſanguinem Zachariæ*

Genèſe 4. 8. *Hebr.* 12. 4.

tels peres, par la reſſemblance de leurs mœurs également corrompues.

℣. 32. *expl.* Il leur parloit ainſi, non pas pour leur commander de le faire, mais pour leur prédire qu'ils le feroient ; c'eſt-à-dire, qu'il les aſſuroit de la parfaite connoiſſance qu'il avoit du deſſein qu'ils avoient pris de ſe défaire de lui.

℣ 34. *expl.* Il parle de ſes Apôtres & de ſes autres diſciples, qui devoient après ſa mort leur annoncer par ſon ordre l'Evangile. Ils étoient *Prophetes*, dit S. Hilaire, par la révélation qu'ils avoient reçûe de l'avenir. Ils étoient *ſages*, par la connoiſſance que Dieu leur avoit donnée de ſon Fils ; ils étoient *Scribes*, i. e. *Docteurs*, par l'intelligence véritable qu'ils avoient de la loi divine.

℣. 35. *autr.* enſorte que, &c.

filii Barachiæ ; quem occidiſtis inter templum & altare.

Barachie ", que vous avez tué entre le temple & l'autel ". 2. *Paral.* 24. 22.

36. *Amen dico vobis, venient hæc omnia ſuper generationem iſtam.*

36. Je vous dis en vérité que tout cela viendra *fondre* ſur cette race qui eſt aujourd'hui ".

37. *Jeruſalem, Jeruſalem, quæ occidis prophetas & lapidas eos qui ad te miſſi ſunt, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos ſuos ſub alas, & noluiſti ?*

37. Jéruſalem, Jéruſalem ", qui tues les Prophetes, & qui lapides ceux qui ſont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu raſſembler tes enfans, comme une poule raſſemble ſes petits ſous ſes aîles, & tu ne l'as pas voulu " ? *Luc* 13. 34.

38. *Ecce relinque-*

38. Le tems s'approche

℣. 35. *expl.* Saint Jerôme dit que l'éxemplaire des Nazaréens portoit : *Zacharie fils de Joïada :* ce qui paroît confirmé par ce qui eſt dit de ce Zacharie dans l'ancien Teſtament 2. *Paralip.* 24. 20. Joïada pouvoit bien avoir deux noms differens : ou le nom de Barachie étoit peut-être non pas un nom propre, mais un nom qui marquoit la juſtice & la piété de ce ſaint Pontife, vraiment *béni du Seigneur*, ſelon la ſignification de ce mot de *Barachie*.

Ibid. *expl.* C'eſt à dire, entre l'autel des holocauſtes qui étoit à découvert dans le parvis de la maiſon du Seigneur, & le temple.

℣. 36. *expl.* Parce que comme dit ſaint Jean Chryſoſtome, ils étoient animés contre ſa perſonne de la même jalouſie que Caïn avoit contre la perſonne de ſon frere Abel ; & qu'ayant vû dans tous les ſiecles paſſés, & Caïn & tant d'autres hommes punis rigoureuſement pour les mêmes crimes qu'ils commettoient, ils ſe rendoient dignes de porter le poids du châtiment de tous les autres, pour n'avoir pas profité de leur exemple, & en être devenus même plus méchans. *S. Chryſoſt. hom.* 75. *ſur S. Matthieu.*

℣. 37. *expl.* habitans de Jéruſalem.

Ibid. *expl.* Le Fils de Dieu avoit ſouvent exhorté ſon peuple & par ſes Prophetes & par lui-même, à ſe réunir à lui en ſe ſéparant de tant d'objets criminels qui le menoient à ſa perte : mais la plûpart demeurerent inſenſibles à tous les effets de ſa clémence.

que votre maiſon demeurera déſerte ".

39. Car je vous déclare que vous ne me verrez plus déſormais, juſqu'à ce que vous diſiez " : Beni ſoit celui qui vient au nom du Seigneur ¶.

tur vobis domus veſtra deſerta.

39. *Dico enim vobis, non me videbitis amodò, donec dicatis : Benedictus qui venit in nomine Domini.*

℣. 38. *expl.* C'eſt-à-dire, leur temple & leur ville par l'effroyable ſolitude qu'on y vit après le ſiege & la ruine de Jéruſalem, & encore plus la Synagogue elle-même, par l'abandon abſolu de celui qui juſqu'alors s'étoit déclaré ſon protecteur & ſon Dieu.

℣. 39. *expl.* Parce qu'à la fin du monde, ſoit ceux d'entre eux qui ſe convertiront à la foi, ſoit ceux qui perſiſteront dans leur infidelité, le reconnoîtront véritablement pour le Meſſie, & pour le Seigneur ſouverain, auquel tous les Gentils & tous les Juifs doivent être aſſujettis.

CHAPITRE XXIV.

§. 1. *Ruine du temple, ſéducteurs, guerres, famines.*

Marc 13. 1. Luc 21. 5.

1. LOrſque JESUS ſortoit du temple pour s'en aller, ſes diſciples s'approcherent de lui pour lui faire remarquer la ſtructure & la grandeur de cet édifice ".

1. *ET egreſſus Jeſus de templo ibat, & acceſſerunt diſcipuli ejus, ut oſtenderent ei ædificationes templi.*

2. Mais il leur dit : Voyez-vous " tous ces bâtimens ? Je vous le dis en vérité ; ils ſeront tellement détruits, qu'il n'y demeu-

Luc 19. 44.

2. *Ipſe autem reſpondens dixit illis : Videtis hæc omnia ? Amen dico vobis : non relinquetur hic lapis*

℣. 1. *lettr.* les édifices du temple.
℣. 2. *grec.* Ne voyez-vous pas, &c.

ſuper lapidem, qui non deſtruatur.

rera pas pierre ſur pierre".

3. *Sedente autem eo ſuper montem Oliveti, acceſſerunt ad eum diſcipuli ſecretò, dicentes: Die nobis, quando hæc erunt; & quod ſignum adventûs tui, & conſummationis ſæculi?*

3. † Et lorſqu'il étoit aſſis ſur la montagne des Oliviers, ſes diſciples s'approcherent de lui en particulier ", & lui dirent: Dites-nous quand ces choſes " arriveront, & quel ſigne il y aura de votre avenement & de la conſommation du ſiecle ".

† Pluſieurs SS. Martyrs.

4. *Et reſpondens Jeſus, dixit eis: Videte ne quis vos ſeducat:*

4. Et JESUS leur répondit: Prenez-garde que quelqu'un ne vous ſéduiſe:

Epheſ. 5. 6. *Coloſſ.* 2. 18.

5. *Multi enim venient in nomine meo,*

5. parce que pluſieurs viendront ſous mon nom",

℣. 2. *lettr.* Il ne demeurera pas ici pierre ſur pierre, qui ne ſoit démolie.

℣. 3. *expl.* Il n'y avoit point alors de peuple ſur cette montagne: ainſi cela ſignifie que quelques-uns, c'eſt-à-dire, quatre de ſes diſciples, Pierre, Jacque, Jean & André, s'approcherent de lui, s'étant ſéparés des autres. *Marc.* 13. 3.

Ibid. *expl.* ce qu'il venoit de dire de la deſtruction entiere du temple. Mais parce qu'ils lui avoient entendu parler en d'autres occaſions de ſon ſecond avenement, & de la fin du monde, & qu'ils crurent que l'un & l'autre pourroient être joints à la ruine de Jéruſalem; ils lui font en même-tems trois demandes. Il eſt vrai qu'un Interprete ne croit pas que les diſciples entendiſſent de la fin du monde cet avenement de JESUS-CHRIST: mais du tems auquel il devoit rétablir dans ſon éclat le royaume temporel des Juifs, ſelon les idées groſſieres qu'ils s'étoient formées & qu'ils conſervoient du regne terreſtre du Meſſie.

Ibid. *expl.* de la fin du monde.

℣. 5. *expl.* Cela marquoit qu'il viendroit pluſieurs Impoſteurs qui voudroient ſe faire paſſer pour le Meſſie, dont ils auroient la hardieſſe de s'attribuer & le nom & l'autorité & les fonctions, de ce nombre furent Théodas, Simon le Magicien & pluſieurs autres qui s'efforcerent de ſéduire les peuples avant la ruine de Jéruſalem, & qui ſéduiſirent en effet une grande multitude de Juifs.

diſant : Je ſuis le CHRIST ; & ils en ſéduiront pluſieurs.

dicentes : Ego ſum Chriſtus ; & multos ſeducent.

6. Vous entendrez auſſi parler de guerres, & de bruits de guerre ‖ : mais gardez-vous bien de vous troubler ‖ ; car il faut que ces choſes arrivent, mais ce ne ſera pas encore la fin ‖.

6. *Audituri enim eſtis prælia, & opiniones præliorum : videte ne turbemini ; oportet enim hæc fieri, ſed nondum eſt finis.*

7. Car on verra ſe ſoulever peuple contre peuple, & royaume contre royaume ; & il y aura des peſtes, des famines & des tremblemens de terre en divers lieux.

7. *Conſurget enim gens in gentem, & regnum in regnum ; & erunt peſtilentiæ, & fames, & terræmotus per loca.*

8. Et toutes ces choſes ne ſeront *que* le commencement des douleurs ‖.

8. *Hæc autem omnia initia ſunt dolorum.*

✝. 6. *expl.* Cela peut marquer les premieres guerres qui agiterent les Juifs ſous l'empire de Caïus ; & la crainte qu'ils eurent d'une autre guerre très-ſanglante, dont ils furent menacés lorſque le même Empereur voulut placer ſa ſtatue dans le temple de Jéruſalem, & qu'il aimerent mieux prendre les armes & s'expoſer aux dernieres extrémités, dont ils ne furent délivrés que par la mort de ce Prince. *Voyez Joſeph liv.* 18. *des Antiq.* Rien n'empêche auſſi que nous ne l'entendions de toutes les guerres & de tous les ſoulevemens des peuples qui précederont le dernier avenement de JESUS-CHRIST : puiſque les unes peuvent avoir été comme la figure des autres.

Ibid. *expl.* Puiſque le Seigneur tirera de toutes ces guerres la plus grande gloire de ſon nom, avec l'établiſſement de ſon Evangile.

Ibid. *expl.* Il leur marque que ces malheurs ne devoient pas être regardés comme le ſigne de la fin du monde : ou, que les premieres guerres des Juifs ne devoient pas être regardées comme la fin de leurs malheurs, mais ſeulement comme des préludes & comme les avant coureurs de la ruine de leur ville, de leur temple & de toute leur religion.

✝. 8. *expl.* C'eſt-à-dire, que ce n'étoient-là que de foi-

§. 2. *Juſtes perſecutés, faux-prophetes, charité refroidie, perſeverance.*

9. *Tunc tradent vos in tribulationem, & occident vos: & eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum.*

9. Alors on vous livrera aux *Magiſtrats* pour être tourmentés, & on vous fera mourir: & vous ſerez haïs de toutes les nations à cauſe de mon nom.

Supra 10. 17. *Luc* 21. 12. *Joan.* 15. 20. & 16. 2.

10. *Et tunc ſcandalizabuntur multi, & invicem tradent, & odio habebunt invicem.*

10. En ce même tems pluſieurs trouveront des occaſions de ſcandale & de chute", ſe trahiront, & ſe haïront les uns les autres.

11. *Et multi pſeudoprophetæ ſurgent, & ſeducent multos.*

11. Il s'élevera un grand nombre de faux-prophetes, qui ſéduiront beaucoup de perſonnes.

12. *Et quoniam abundavit iniquitas, refrigeſcet caritas multorum.*

12. Et parce que l'iniquité ſera accrue, la charité de pluſieurs ſe refroidira.

13. *Qui autem perſeveraverit uſque in finem, hic ſalvus erit.*

13. Mais celui-là ſera ſauvé, qui perſévérera juſqu'à la fin" ¶.

bles préludes de ce qui devoit arriver dans la ſuite, ſemblables aux premieres douleurs que ſent une femme avant le travail de l'enfantement.

℣. 10. *lettr.* ſeront ſcandaliſés. *expl.* Les perſécutions des Juifs & enſuite celles des Payens en firent tomber pluſieurs. Les *faux prophetes* en ſéduiſirent beaucoup. Et à meſure *que l'iniquité augmenta*, c'eſt à-dire, la cruauté des perſécuteurs, les ſcandales cauſés par ceux qui tomboient, & les erreurs des Docteurs du menſonge, *la charité ſe refroidit en pluſieurs.*

℣. 13. *expl.* ſans être ſéduit par les impoſtures des faux prophetes, ni ébranlé par l'exemple du ſcandale & de la chute des autres, & ſans laiſſer refroidir en ſoi l'ardeur de la charité. On peut entendre ces ſignes tant de la fin de la République Judaïque, que de la fin du monde: les ſaints Peres ſont partagés là deſſus.

14. Et cet Evangile du royaume ſera prêché dans toute la terre, pour *ſervir de* témoignage à toutes les nations ", & c'eſt alors que la fin doit arriver ".

14. *Et prædicabitur hoc evangelium regni in univerſo orbe, in teſtimonium omnibus gentibus: & tunc veniet conſummatio.*

§. 3. *Abomination dans le lieu ſaint, ſuite, maux extrêmes.*

Marc 13. 14. *Luc* 21. 20. *Daniel* 9. 27. †Dernier Dimanc. après la Pentec.

15. † Quand donc vous verrez que l'abomination de la déſolation ", qui a été prédite par le prophete Daniel, ſera dans le lieu ſaint, que celui qui lit entende bien ce qu'il lit ".

15. *Cùm ergo videritis abominationem deſolationis, quæ dicta eſt à Daniele propheta, ſtantem in loco ſancto, qui legit, intelligat.*

16. Alors que ceux qui ſeront dans la Judée, s'en-

16. *Tunc qui in Judæa ſunt, fugiant*

℣. 14. *expl.* C'eſt-à-dire, pour atteſter hautement la miſéricorde & la juſtice de Dieu; ſa miſéricorde à l'égard de ceux qui ſe ſoumettront humblement à cet Evangile, & ſa juſtice à l'égard des autres qui refuſeront d'y obéir. Saint Chryſoſtome entend ces paroles du témoignage que toutes les nations en recevant la vérité de l'Evangile, rendroient contre l'infidelité & la dureté des Juifs qui le refuſerent avec un ſi grand mépris.

Ibid. *expl.* ou la fin du ſiecle, ſelon S. Jerôme, ou de Jéruſalem, ſelon S. Hilaire & S. Chryſoſtome. Saint Paul témoigne que de ſon tems, & par conſéquent avant la deſtruction de Jéruſalem, l'Evangile étoit prêché dans tout le monde; parce qu'il l'étoit dans la plus grande partie du monde connu: mais cela ſera accompli plus parfaitement à la fin des ſiecles. *Voyez aux Rom.* 1. 8. & 10. 18. *aux Coloſ.* 1. 6. & 23.

℣. 15. *expl.* C'eſt-à dire, la profanation abominable du lieu ſaint, qui étoit accompagnée & devoit être ſuivie de la derniere déſolation. Elle arriva peut-être lorſqu'une troupe de brigands entra dans le temple la force à la main, & ſe ſervit de ce lieu ſacré comme d'un fort pendant trois ans & demi, pour éxercer mille violences contre le peuple: ce qui dura juſqu'à l'entiere deſtruction du temple.

Ibid. *expl.* Quelques Interpretes attribuent, non à JESUS CHRIST, mais au ſaint Evangéliſte ces paroles.

ad montes.

17. *Et qui in tecto, non deſcendat tollere aliquid de domo ſua.*

18. *Et qui in agro, non revertatur tollere tunicam ſuam.*

19. *Va autem prægnantibus, & nutrientibus in illis diebus.*

20. *Orate autem, ut non fiat fuga veſtra in hieme, vel ſabbato.*

21. *Erit enim tunc tribulatio magna, qualis non fuit ab*

fuient ſur les montagnes[//].

17. Que celui qui ſera au haut du toit, n'en deſcende point pour emporter quelque choſe de ſa maiſon[//].

18. Et que celui qui ſera dans le champ, ne retourne point pour prendre ſa robe[//].

19. Mais malheur aux femmes qui ſeront groſſes, ou nourrices en ce tems-là[//].

20. Priez donc Dieu que votre fuite n'arrive point durant l'hiver, ni au jour du ſabbat[//]. *Act.* 1, 12.

21. Car l'affliction de ce tems-là ſera ſi grande, qu'il n'y en a point eu de

℣. 16. *expl.* C'eſt ce que firent alors les Chrétiens pour obéir tant à cet ordre du Sauveur, qu'à une révélation particuliere que reçurent ſur cela, avant la guerre quelques perſonnes d'une piété éminente. *Euſeb. Hiſt. Eccl. l.* 3. *c.* 5.

℣. 17. *expl.* mais qu'il ſonge uniquement à s'enfuir. Un Interprete a remarqué qu'il y avoit ordinairement une deſcente par dehors à ces plates-formes qui étoient au deſſus des maiſons dans la Paleſtine.

℣. 18. *expl.* Tout cela ſemble ne marquer qu'une grande néceſſité de fuir, & de fuir promtement.

℣. 19. *expl.* parce qu'elles ne pourront pas fuir aiſément.

℣. 20. *expl.* C'eſt-à-dire, ſelon S. Auguſtin, qu'il n'y ait rien qui vous empêche de fuir : car l'hiver, la pluie & le froid rendent les chemins difficiles ; & la loi ne permettoit pas aux Juifs de faire un long chemin le jour du ſabbat : & quoique cette loi n'obligeât pas dans un péril de mort, pluſieurs Juifs néanmoins n'oſoient ſe ſervir de cette exception. Et il y avoit peu de Chrétiens d'entre ceux qui étoient convertis du Judaïſme, qui ſe cruſſent entierement diſpenſés d'obſerver cette loi du ſabbat, avant la ruine de Jeruſalem.

pareille depuis le commencement du monde, & qu'il n'y en aura jamais.

initio mundi usque modò, neque fiet.

22. Et ſi ces jours n'avoient été abregés, nul homme n'auroit été ſauvé : mais ces jours ſeront abregés en faveur des élus ".

22. *Et niſi breviati fuiſſent dies illi, non fieret ſalva omnis caro : ſed propter electos breviabuntur dies illi.*

§. 4. *Faux-Chriſts. Elus preſque ſéduits, aſſemblées des aigles.*

Marc 13. 21. Luc 17. 23.

23. Alors ſi quelqu'un vous dit " : Le CHRIST eſt ici, ou il eſt là, ne le croyez point :

23. *Tunc ſi quis vobis dixerit : Ecce hic eſt Chriſtus, aut illic, nolite credere :*

24. parce qu'il s'élevera de faux-chriſts, & de faux-prophetes, qui feront de grands prodiges, & des choſes étonnantes, juſqu'à ſéduire même, s'il étoit poſſible, les élus.

24. *ſurgent enim pſeudo-chriſti, & pſeudo-prophetæ : & dabunt ſigna magna, & prodigia, ita ut in errorem inducantur (ſi fieri poteſt) etiam electi.*

25. J'ai voulu vous en avertir auparavant ".

25. *Ecce prædixi vobis.*

26. Si donc on vous dit : Le voici dans le déſert, ne ſortez point pour y aller.

26. *Si ergo dixerint vobis : Ecce in deſerto eſt, nolite exi-*

℣. 22. *expl.* Saint Auguſtin dit qu'on ne doit point douter que dans le tems que cette ville fut détruite, il n'y ait eu parmi les Juifs des élus de Dieu, qui s'étoient déja convertis à la foi de JESUS-CHRIST, ou qui devoient ſe convertir dans la ſuite. Pluſieurs croient que cela regarde la perſécution de l'Antechriſt.

℣. 23. *expl.* JESUS-CHRIST paſſe tout-d'un-coup de ce qui regardoit la ruine de Jéruſalem, à ſon dernier avenement, & en marque les ſignes à ſes Apôtres.

℣. 25. *expl.* C'étoit pour les obliger & tous ceux qui les ſuivroient, à prendre bien garde à eux.

re : Ecce in penetralibus, nolite credere.

Si on vous dit : Le voici dans le lieu le plus retiré de la maiſon, ne le croyez point.

27. *Sicut enim fulgur exit ab oriente & paret uſque in occidentem : ita erit & adventus Filii hominis.*

27. Car comme un éclair qui ſort de l'orient, paroît *tout-d'un-coup* juſqu'à l'occident ; ainſi ſera l'avenement du Fils de l'homme ″.

28. *Ubicumque fuerit corpus, illic congregabuntur & aquilæ.*

28. Par tout où le corps″ ſe trouvera, là les aigles s'aſſembleront ″. *Luc.* 17. 37.

§. 5. *Soleil obſcurci. avenement de* JESUS-CHRIST, *fermeté de ſa parole.*

29. *Statim autem poſt tribulationem dierum illorum, ſol obſcurabitur, & luna non dabit lumen ſuum,*

29. Auſſi-tôt après ces jours d'affliction ″, le ſoleil s'obſcurcira, & la lune ne donnera plus ſa lumiere, les étoiles tomberont *Iſai.* 13. 10. *Ezech.* 32. 7. *Joel* 2. 30. 3. 15. *Marc* 13. 24. *Luc* 21. 25.

℣. 27. *expl.* Le ſecond avenement du Sauveur ne ſera pas comme le premier dans l'obſcurité, mais il paroîtra dans tout l'éclat imaginable, enſorte qu'il n'aura beſoin d'être annoncé de perſonne. C'eſt donc à cela que JESUS-CHRIST veut que les vrais fideles puiſſent diſcerner la venue *des faux chriſts* & *des faux prophetes* qui paroîtront principalement vers la fin des ſiecles, d'avec ſon ſecond avenement.

℣. 28. *grec.* le corps mort.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, par-tout où ſera JESUS-CHRIST, là s'aſſembleront les ſaints & les juſtes, qui comme des aigles auront pris leur vol au-deſſus de toutes les choſes de la terre, & qui ſeront dignes de porter leur vûe ſur ce ſoleil de juſtice, ſans qu'ils en ſoient éblouis. D'autres donnent un ſens tout contraire à ces paroles, & diſent que par-tout où il y aura un corps mort ; *i. e* une ame reprouvée, les aigles de l'enfer ; *i. e.* les anges apoſtats ne manqueront pas de s'y aſſembler, pour en faire leur proie.

℣. 29. *lettr.* l'affliction de ces jours-là.

du ciel, & les puiſſances des cieux ſeront ébranlées ||.

& ſtellæ cadent de cælo, & virtutes cælorum commovebuntur.

30. Mais alors le ſigne du Fils de l'homme || paroîtra dans le ciel, & tous les peuples || de la terre ſeront dans les pleurs & dans les gémiſſemens; & ils verront le Fils de l'homme qui viendra ſur les nuées du ciel || avec une grande puiſſance, & une grande majeſté ||.

30. *Et tunc parebit ſignum Filii hominis in cælo, & tunc plangent omnes tribus terræ: & videbunt Filium hominis venientem in nubibus cæli cum virtute multa, & majeſtate.*

1. Cor. 15. 52. 1. Theſſ. 4. 15.

31. Et il envoyera ſes Anges, qui feront entendre la voix éclatante de leurs trompettes ||, & qui raſſembleront ſes élus || des quatre coins du monde ||,

31. *Et mittet angelos ſuos cum tuba, & voce magna: & congregabunt electos ejus à quatuor ventis, à ſummis cælorum uſ-*

℣. 29. *expl.* C'eſt-à-dire, que toute la machine des cieux ſera agitée par un mouvement extraordinaire.

℣. 30. *expl.* Le ſigne du Fils de l'homme ſera la croix du Sauveur, qui paroîtra plus brillante que les rayons du ſoleil. *S. Chryſoſtome & S. Jerôme.*

Ibid. *autr.* toutes les tribus. *expl.* Les Juifs & les autres peuples qui auront vécu & qui ſeront morts dans l'infidélité ou l'impénitence.

Ibid. *grec.* gloire.

℣. 31. *grec.* avec une trompette de grand bruit. *lettr.* avec une trompette, & grand bruit. Il ſemble que JESUS-CHRIST fait alluſion à la maniere dont s'étoit faite la publication de la loi, ou aux convocations du peuple. Saint Auguſtin entend par cette *trompette* & par cette *voix* de l'Archange, un ſignal extraordinaire & intelligible à tout le monde. Mais on peut bien l'entendre auſſi à la lettre, de quelque voix éclatante, ou du ſon de quelque trompette, que le Fils de Dieu, par le miniſtere des Anges, fera entendre dans un inſtant par toute la terre.

Ibid. *expl.* & ceux qui ne le ſont pas: quoique par honneur il ne parle que des élus. *Menoch.*

Ibid. *lettr.* vents.

que ad terminos eorum.

depuis une extrémité du ciel juſqu'à l'autre ".

32. *Ab arbore autem fici diſcite parabolam. Cùm jam ramus ejus tener fuerit, & folia nata, ſcitis quia propè eſt æſtas.*

32. Écoutez une comparaiſon " priſe du figuier. Quand ſes branches ſont déja tendres, & qu'il pouſſe ſes feuilles, vous jugez que l'été s'approche.

33. *Ita & vos, cùm videritis hæc omnia, ſcitote quia propè eſt in januis.*

33. De même lorſque vous verrez toutes ces choſes, ſçachez que *le royaume de Dieu* eſt proche, & qu'il eſt *comme* à la porte ".

34. *Amen dico vobis, quia non præteribit generatio hæc donec omnia hæc fiant.*

34. Je vous dis en vérité, que cette race " ne finira point, que toutes ces choſes ne ſoient accomplies.

35. *Cœlum & terra tranſibunt, verba au-*

35. Le ciel & la terre paſſeront ", mais mes pa- *Marc* 13. 31.

℣. 31. *expl.* Le ciel eſt pris ici pour l'endroit de la terre qui y répond.

℣. 32. *lettr.* parole.

℣. 33. *lettr.* qu'il eſt près à la porte. Saint Luc 21. 31. met en cet endroit ce que l'on eſt obligé de ſuppléer à ce que dit ſaint Matthieu. Ainſi il faut remarquer avec quelques Interpretes, qu'il n'eſt pas ici parlé de l'avenement du Fils de Dieu, qui venoit d'être marqué au verſ. 30. mais du royaume ou du regne de Dieu très-parfait avec tous ſes Saints, qui ſuivra le jugement.

℣. 34. *lettr.* Cette génération. *expl.* Il aſſûre que *cette race* des Juifs *ne finiroit point*, que ce qu'il avoit prédit de la ruine de Jéruſalem, &c. n'arrivât exactement; c'eſt-à-dire, qu'ils ſe perpétueroient de race en race juſqu'à la fin du monde; puiſqu'en ce tems là pluſieurs d'entre eux doivent même, ſelon la créance de l'Egliſe, ſe convertir à la foi.

℣. 35. *expl.* Le ciel & la terre ne paſſeront pas de telle ſorte qu'ils ſoient détruits & anéantis: ils *paſſeront* ſeulement d'un état à un autre, étant changés & purifiés par la toute puiſſance de Dieu. *S. Jerome.*

roles ne passeront point" ¶. *tem mea non prateribunt.*

§. 6. *Dernier jour imprévu. l'un pris, l'autre laissé, veiller à toute heure.*

36. Or nul autre que mon Pere ne sçait ce jour & cette heure, non pas même les Anges du ciel".

36. *De die autem illa & hora nemo scit, neque angeli cœlorum, nisi solus Pater.*

37. Et il arrivera à l'avenement du Fils de l'homme, ce qui arriva au tems de Noé".

37. *Sicut autem in diebus Noe, ita erit & adventus Filii hominis.*

Gen. 7. 7.

38. Car comme les derniers jours avant le déluge les hommes mangeoient & buvoient, se marioient, & marioient leurs enfans, jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche;

Luc 17. 26.

38. *Sicut enim erant in diebus ante diluvium comedentes & bibentes, nubentes & nuptui tradentes, usque ad eum diem quo intravit Noe in arcam;*

39. & qu'ils ne connurent le *moment du* déluge que lorsqu'il survint & emporta tout le monde: ainsi arrivera-t-il à l'avenement du Fils de l'homme".

39. *& non cognoverunt donec venit diluvium, & tulit omnes: ita erit & adventus Filii hominis.*

℣. 35. *au.* Quand le ciel & la terre passeroient, mes paroles ne passeront point.

℣. 36. *expl.* sans pourtant exclure le Fils ni le Saint-Esprit: car les trois sont un seul Dieu, & le Pere est nommé seul, parce qu'étant le principe des deux autres personnes, il est aussi le principe de leur connoissance. *Voyez Marc.* 13. 31.

℣. 37. *expl.* Lorsque Noé bâtissoit l'arche, ceux qui la voyoient bâtir, & à qui elle prédisoit les maux qui étoient prêts de les accabler, n'en croyoient rien, & vivoient dans toutes sortes de plaisirs, de même que s'ils eussent été assurés de ne souffrir aucun mal.

℣. 39. *expl.* C'est-à dire, que la plûpart ne profiteront

40. *Tunc*

40. *Tunc duo erunt in agro : unus assumetur, & unus relinquetur.*

40. Alors de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris ", & l'autre laissé ".

41. *Duæ molentes in mola : una assumetur, & una relinquetur.*

41. De deux femmes qui moudront à un moulin, l'une sera prise, & l'autre laissée ".

42. *Vigilate ergo, quia nescitis quâ horâ Dominus vester venturus sit.*

42. † Veillez donc, parce que vous ne sçavez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir.

† Un S. Confes. Pontife. *Marc* 13. 32. 33. 34. *Luc* 12. 39.

43. *Illud autem scitote, quoniam si sciret paterfamilias quâ hora fur venturus esset, vigilaret utique, & non sineret perfodi domum suam.*

43. Car sçachez que si le pere de famille étoit averti de l'heure à laquelle le voleur doit venir, il est sans doute qu'il veilleroit, & qu'il ne laisseroit pas percer sa maison.

44. *Ideò & vos estote parati ; quia quâ nescitis horâ Filius hominis venturus est.*

44. Tenez-vous donc aussi vous autres toujours prêts ; parce que le Fils de l'homme viendra " à l'heure que vous ne pensez pas.

point de ces signes, & qu'occupés à passer la vie dans les plaisirs, à s'établir sur la terre, à y laisser leur nom & leur postérité, ils seront surpris du dernier jour, ou de celui de la mort.

℣. 40. *expl.* pour être enlevé avec les saints, & pour entrer dans la participation du royaume du Fils de Dieu.

Ibid. *expl.* avec la multitude des réprouvés.

℣. 41. *expl.* Ce n'est pas que de deux personnes il y en ait toujours une de prise & l'autre laissée : mais cela marque seulement que le choix des uns & la réprobation des autres se fera dans toutes sortes d'états.

℣. 44. *expl.* pour juger les vivans & les morts : vous devez donc être toujours prêts de paroître devant lui, & de lui rendre compte de votre vie.

§. 7. *Serviteur prudent récompensé, violent condamné.*

45. Qui " est le serviteur fidele & prudent ", que son maître a établi sur tous ses serviteurs, pour leur distribuer dans le tems leur nourriture " ?

45. *Quis, putas, est fidelis servus, & prudens, quem constituit dominus suus super familiam suam, ut det illis cibum in tempore?*

Apoc. 16. 15.

46. Heureux ce serviteur si son maître à son arrivée le trouve agissant de la sorte.

46. *Beatus ille servus, quem cùm venerit dominus ejus, invenerit sic facientem.*

47. Je vous dis en vérité, qu'il l'établira sur tous ses biens " ¶.

47. *Amen dico vobis, quoniam super omnia bona sua constituet eum.*

48. Mais si ce serviteur est méchant; & que disant en son cœur: Mon maître n'est pas prêt de venir,

48. *Si autem dixerit malus servus ille in corde suo: Moram facit dominus meus venire;*

49. il se mette à battre ses compagnons, & à man-

49. *& cœperit percutere conservos suos,*

℣. 45. *lettr.* pensez-vous, &c.

Ibid. *expl.* JESUS-CHRIST recommande ici particulierement aux Pasteurs de veiller sans cesse à la conduite & à la garde du troupeau, dans l'attente du dernier avenement.

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, dans le besoin & selon les regles de la sagesse, & de la volonté de Dieu, la nourriture de sa parole & des Sacremens de son Eglise. Saint Chrysostome croit que cela regarde aussi ceux qui gouvernent les états, parce qu'ils sont obligés de faire servir au bien public tout ce qu'ils ont, soit de sagesse, soit de puissance, soit de biens, soit des autres avantages qu'ils possedent.

℣. 47. *expl.* Ce qui marque un plus grand dégré d'élévation. Saint Hilaire l'explique de la gloire de Dieu même, dans laquelle ce serviteur sera établi comme dans la source de tous les biens, pour récompense de sa prudente fidelité.

manducet autem & bibat cum ebriosis :

50. *veniet dominus servi illius, in die quâ non sperat, & horâ quâ ignorat :*

51. *& dividet eum, partemque ejus ponet cum hypocritis. Illic erit fletus, & stridor dentium.*

ger & à boire avec des ivrognes" :

50. le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne s'y attend pas, & à l'heure qu'il ne sçait pas :

51. il le séparera", & lui donnera pour partage *d'être puni* avec les hypocrites". C'est-là qu'il y aura des pleurs & des grincemens de dents. *Suprà* 13. 42. *Infrà* 25. 30.

℣. 49. *Voyez la note Marc* 12. 45.

℣. 51. *expl.* d'avec ceux qu'il promet de récompenser. Le Grec διχοτομεῖν signifie *couper en deux* : c'est aussi le sens de *divisit*.

Ibid. *autr.* le mettra au rang des hypocrites ; *c'est-à-dire*, des impies. *Hebraïsm.*

CHAPITRE XXV.

§. 1. *Vierges sages & folles.*

1. *TUnc simile erit regnum cœlorum decem virginibus,*

1. † ALors" le royaume des cieux sera semblable à dix vierges", † Une Vierge & Martyre.

℣. 1. *expl.* C'est-à-dire, au tems de l'avenement du Fils de Dieu. Cette parabole tend à prouver encore la nécessité que nous avons de la vigilance, afin de n'être pas surpris par le dernier jour, soit de notre vie, soit du monde.

Ibid. *expl.* Ces dix vierges nous figurent en ce lieu toutes les ames chrétiennes qui se glorifient d'avoir la connoissance du vrai Dieu, & dont le cœur n'est point souillé par la prostitution de l'idolatrie. Cette comparaison est prise de l'ancien usage des Juifs dont on a parlé, *Cant.* 1. 2. & cette parabole fait allusion aux filles, qui étant de la compagnie de l'épouse, attendoient pendant la nuit que l'époux vînt prendre son épouse, pour la conduire dans le lieu où se devoit faire la cérémonie du mariage avec le festin des noces.

qui ayant pris leurs lampes, s'en allerent au-devant de l'époux & de l'épouſe ℣.

2. Il y en avoit cinq d'entre elles qui étoient folles, & cinq ſages.

3. Les cinq qui étoient folles, ayant pris leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles ℣.

4. Les ſages au-contraire, prirent de l'huile dans leurs vaſes avec leurs lampes.

5. Et l'époux tardant à venir ℣, elles s'aſſoupirent toutes, & s'endormirent ℣.

6. Mais ſur le minuit ℣ on entendit un grand cri : Voici l'époux qui vient, allez au-devant de lui.

qua accipientes lampades ſuas, exierunt obviam ſponſo & ſponſæ.

2. *Quinque autem ex eis erant fatuæ, & quinque prudentes.*

3. *Sed quinque fatuæ, acceptis lampadibus, non ſumpſerunt oleum ſecum.*

4. *Prudentes verò acceperunt oleum in vaſis ſuis cum lampadibus.*

5. *Moram autem faciente ſponſo, dormitaverunt omnes, & dormierunt.*

6. *Mediâ autem nocte clamor factus eſt : Ecce ſponſus venit, exite obviam ei.*

℣. 1. Le Grec ne met pas ces mots, *& de l'épouſe.*

℣. 3. *expl.* La lampe eſt le cœur ou la conſcience ; le feu de la lampe eſt la foi, & l'huile qui entretient ce feu eſt la charité, qui ne fait pas ſeulement de bonnes œuvres ; mais les fait pour Dieu, & ne veut point d'autre récompenſe que lui-même.

℣. 5. *expl.* Ce retardement de l'époux marque tout le tems de la vie préſente, & celui qui ſe doit écouler depuis le premier avenement du Fils de Dieu juſqu'au ſecond.

Ibid. *expl.* elles tombent dans des maladies & elles meurent.

℣. 6. *expl.* ce qui marque ou que la réſurrection des morts ſe fera effectivement pendant la nuit, ou que le tems auquel elle arrivera ſera une choſe obſcure & cachée à l'égard des hommes. Peut-être auſſi qu'il n'eſt parlé de la nuit que par rapport à la parabole, qui repréſente ce qui ſe paſſoit durant la nuit.

7. *Tunc ſurrexerunt omnes virgines illæ, & ornaverunt lampades ſuas.*

7. Auſſi-tôt toutes ces vierges ſe leverent, & préparent leurs lampes".

8. *Fatuæ autem ſapientibus dixerunt : Date nobis de oleo veſtro, quia lampades noſtræ extinguuntur.*

8. Mais les folles dirent aux ſages : Donnez-nous de votre huile ", parce que nos lampes s'éteignent.

9. *Reſponderunt prudentes, dicentes : Ne fortè non ſufficiat nobis & vobis, ite potiùs ad vendentes, & emite vobis.*

9. Les ſages leur répondirent : Depeur que ce que nous en avons ne ſuffiſe pas pour nous " & pour vous, allez plutôt à ceux qui en vendent, & achetez-en ce qu'il vous en faut".

10. *Dum autem irent emere, venit ſponſus : & quæ paratæ erant, intraverunt cum eo ad nuptias :*

10. Mais pendant qu'elles alloient en acheter ", l'époux vint ; & celles qui étoient prêtes entrerent avec lui aux noces, & la

℣. 7. *expl.* C'eſt-à-dire qu'après leur réſurrection elles ſe préparent à rendre compte de leurs œuvres.

℣. 8. *expl.* Faites-nous part de vos bonnes œuvres.

℣. 9. *expl.* C'eſt comme ſi elles diſoient : Nous ne ſçavons pas nous-mêmes ſi notre conſcience ſera aſſez pure pour mériter d'obtenir miſéricorde.

Ibid. *expl.* C'eſt une eſpece de raillerie, dit S. Auguſtin, par laquelle elles les renvoient à leurs flatteurs, de qui leur vanité a reçu la vaine récompenſe des louanges humaines. *Epiſt.* 120. *ch.* 31. *&* 34.

℣. 10. *expl.* Parce que leur cœur ayant été fixé pour toujours par la mort dans l'état où il s'eſt trouvé en ce moment, elles ſe portoient encore alors par le mouvement de leur propre corruption vers le néant de la vanité, où elles s'étoient abandonnées pendant leur vie. Ou peut-être que cela ſignifie ſimplement l'inquiétude où elles étoient & le déſir qu'elles auroient eu de pouvoir racheter le tems perdu & recouvrer une grace dont elles ſentoient alors un ſi grand beſoin.

porte fut fermée ||.

& clauſa eſt janua.

11. Enfin les autres vierges vinrent auſſi, & lui dirent : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous.

11 *Noviſſimè verò veniunt & reliquæ virgines, dicentes : Domine, Domine, aperi nobis.*

12. Mais il leur répondit : Je vous dis || en vérité que je ne vous connois point ||.

12. *At ille reſpondens ait : Amen dico vobis, neſcio vos.*

Marc 13. 33.

13. Veillez donc, parce que vous ne ſçavez ni le jour ni l'heure || ¶.

13. *Vigilate itaque quia neſcitis diem neque horam.*

§. 2. *Talens. Serviteur inutile.*

† Un S. Confeſſ. Pontife. *Luc 19. 22.*

14. † Car *le Seigneur agit* comme un homme ||, qui devant faire un long voyage hors de ſon païs, appella ſes ſerviteurs, & leur mit ſon bien entre les mains.

14. *Sicut enim homo peregrè proficiſcens, vocavit ſervos ſuos, & tradidit illis bona ſua.*

15. Et ayant donné cinq talens || à l'un, deux || à l'autre, & un || à l'autre,

15. *Et uni dedit quinque talenta, alii autem duo, alii verò*

℣. 10. *expl.* parce qu'après le jugement il n'y a plus de tems pour faire de bonnes œuvres & pour acquérir la juſtice.

℣. 12. *autr.* déclare.

Ibid. *expl.* Le Seigneur ne nous connoît point pour ſes ſerviteurs & pour ſes élus, lorſque nous ne l'avons point connu lui-même pour notre Dieu & pour l'objet ſouverain de notre amour.

℣. 13. *grec aj.* que le Fils-de-l'homme doit venir.

℣. 14. *expl.* Cet homme, c'eſt JESUS-CHRIST quittant la terre pour aller au ciel, & diſtribuant par le Saint Eſprit ſes dons à ſes ſerviteurs.

℣. 15. *expl.* Cela faiſoit vingt-trois mille cent trente-cinq livres.

Ibid. *expl.* neuf mille deux cens cinquante-quatre livres

Ibid. *expl.* quatre mille ſix cens vingt-ſept livres.

unum, uniquique secundùm propriam virtutem, & profectus est statim.

selon la capacité " différente de chacun d'eux, il partit aussi-tôt.

16. *Abiit autem qui quinque talenta acceperat, & operatus est in eis, & lucratus est alia quinque.*

16. Celui donc qui avoit reçu cinq talens s'en alla; il trafiqua avec cet argent, & il en gagna cinq autres.

17. *Similiter & qui duo acceperat, lucratus est alia duo.*

17. Celui qui en avoit reçu deux, en gagna de même encore deux autres.

18. *Qui autem unum acceperat, abiens fodit in terram, & abscondit pecuniam domini sui.*

18. Mais celui qui n'en avoit reçu qu'un alla creuser dans la terre, & y cacha l'argent de son maître.

19. *Post multum verò temporis venit dominus servorum illorum, & posuit rationem cum eis.*

19. Long-tems après ", le maître de ces serviteurs étant revenu, leur fit rendre compte.

20. *Et accedens qui quinque talenta acceperat, obtulit alia quinque talenta, dicens: Domine, quinque talenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratus sum.*

20. Et celui qui avoit reçu cinq talens vint lui en présenter cinq autres, en lui disant: Seigneur, vous m'aviez mis cinq talens entre les mains, en voici, outre ceux-là, cinq autres que j'ai gagnés ".

℣. 15. *lettr.* force. Le dessein de cette parabole est de montrer la nécessité que nous avons de travailler chacun selon son talent & son emploi.

℣. 19 *expl.* Il y aura un grand intervalle entre le tems de l'Ascension de notre Seigneur & son dernier avenement.

℣. 20. *expl.* Ces deux serviteurs, dit S. Chrysostome, confessent avec une vraie reconnoissance, que c'est du Seigneur qu'ils ont reçu le moyen d'agir, & se sentant rede-

21. Son maître lui répondit : O" bon & fidele ſerviteur, parce que vous avez été fidele en peu de choſes, je vous établirai ſur beaucoup *d'autres :* entrez dans la joie de votre Seigneur".

21. *Ait illi dominus ejus : Euge ſerve bone & fidelis, quia ſuper pauca fuiſti fidelis, ſuper multa te conſtituam : intra in gaudium domini tui.*

22. Celui qui avoit reçu deux talens, vint auſſi ſe préſenter à lui, & lui dit : Seigneur, vous m'aviez mis deux talens entre les mains, en voici, outre ceux-là, deux autres que j'ai gagnés.

22. *Acceſſit autem & qui duo talenta acceperat, & ait : Domine, duo talenta tradidiſti mihi, ecce alia duo lucratus ſum.*

23. Son maître lui répondit : O bon & fidele ſerviteur, parce que vous avez été fidele en peu de choſes, je vous établirai ſur beaucoup *d'autres :* entrez dans la joie de votre Seigneur ¶.

23. *Ait illi dominus ejus : Euge ſerve bone & fidelis, quia ſuper pauca fuiſti fidelis, ſuper multa te conſtituam : intra in gaudium domini tui.*

24. Celui qui n'avoit reçu qu'un talent, vint enſuite, & lui dit : Seigneur, je ſçai que vous êtes un homme dur, que vous moiſſonnez où vous n'avez

24. *Accedens autem & qui unum talentum acceperat, ait : Domine, ſcio quia homo durus es, metis ubi non ſeminaſti, &*

vables à ſa grace, ils lui attribuent tout le bien qu'ils ont pu faire.

℣. 21. lettr. *Euge*, particule d'approbation & de congratulation, qui n'en a point de ſemblable en notre langue.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, entrez dans ce torrent de délices toutes divines, qui ſont propres à Dieu même, & ſoyez éternellement enivré de l'amour des biens qui ſont dans le ciel, où il habite dans tous ſes Saints, comme en ſa maiſon.

congregas ubi non sparsisti :

point semé, & que vous recueillez où vous n'avez rien mis ℣ :

25. *& timens abii, & abscondi talentum tuum in terra : ecce habes quod tuum est.*

25. c'est pourquoi comme je vous appréhendois, j'ai été cacher votre talent dans la terre ; le voici, je vous rends ce qui est à vous.

26. *Respondens autem dominus ejus, dixit ei : Serve male & piger, sciebas quia meto ubi non semino, & congrego ubi non sparsi :*

26. Mais son maître lui répondit : Serviteur méchant & paresseux, vous sçaviez que je moissonne où je n'ai point semé, & que je recueille où je n'ai rien mis ℣ :

27. *oportuit ergo te committere pecuniam meam numulariis, & veniens ego recepissem utique quod meum est cum usura.*

27. vous deviez donc mettre mon argent entre les mains des banquiers, afin qu'à mon retour je retirasse avec usure ce qui est à moi ℣.

28. *Tollite itaque*

28. Qu'on lui ôte le ta-

℣ 24. *lettr.* répandu. *expl.* Telle est l'excuse de plusieurs personnes également lâches & présomptueuses, qui par un blasphême trop commun s'en prennent à Dieu de leur propre perte, & qui l'accusent d'avoir de la dureté pour les hommes, & d'exiger des fruits de vertu, de ceux mêmes en qui il n'avoit point répandu la semence de sa grace.

℣. 26. *expl.* Il ne prétend pas approuver ce qu'avoit dit ce méchant serviteur ; mais il le confond en le jugeant par ses paroles.

℣. 27. *expl.* Il paroît, selon S. Jean Chrysostome, que ce que le Fils de Dieu entendoit par *mettre son argent entre les mains des banquiers*, étoit de prêcher aux peuples les vérités de son Evangile : & que *l'usure* qu'il déclare qu'il *en auroit éxigée à son retour*, nous marque le saint profit qu'il veut que l'on fasse de ces mêmes vérités, & dont il doit demander lui-même un compte très rigoureux à ceux qui les auront entendues, lorsqu'il reviendra pour juger les hommes.

lent qu'il a, & qu'on le donne à celui qui a dix talens.

ab eo talentum, & date ei qui habet decem talenta.

Sup. à 13. 12. *Marc* 4. 25. *Luc* 8. 18. 19. 25.

29. Car on donnera à tous ceux qui ont *déja*, & ils ſeront comblés de biens ″ ; mais pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il ſemble avoir ″.

29. *Omni enim habenti dabitur, & abundabit : ei autem qui non habet, & quod videtur habere auferetur ab eo.*

30. Et qu'on jette ce ſerviteur inutile dans les ténebres extérieures ″. C'eſt là qu'il y aura des pleurs & des grincemens de dents.

30. *Et inutilem ſervum ejicite in tenebras exteriores. Illic erit fletus, & ſtridor dentium.*

§. 3. *Dernier jugement.*

† 1. Lundi de Carême.

31. Or † quand le Fils de l'homme viendra dans ſa majeſté accompagné de tous les ″ Anges, il s'aſſeyera ſur le trône de ſa gloire ″.

31. *Cùm autem venerit Filius hominis in majeſtate ſua, & omnes angeli cum eo, tunc ſedebit ſuper ſedem majeſtatis ſuæ.*

℣ 29. *lettr.* abonderont. *expl.* parce que le bon uſage qu'ils ont fait de ce qu'ils avoient, les rend dignes de recevoir beaucoup davantage.

Ibid. *grec.* ce qu'il a. *expl* C'eſt-à-dire, que celui qui a reçu la grace, & néglige d'en uſer ſelon ſon devoir, ſera même dépouillé de cette grace : au-lieu que celui qui agit avec ardeur pour s'acquitter de ſon miniſtere, ſe rend digne de recevoir un accroiſſement de nouvelles graces dès ce monde & de gloire en l'autre. *Ou bien*, Il ſera réduit au dernier jour à un tel dépouillement que ce qu'il avoit de lumieres & d'autres dons naturels ou surnaturels, ou plutôt, qu'il *ſembloit avoir*, parce qu'il l'avoit ſans s'en ſervir, lui ſera entierement enlevé.

℣. 30. *expl.* C'eſt comme s'il diſoit : les plus éloignées, les dernieres ; *i. e.* très grandes, très profondes ; comme étant les plus éloignées de la lumiere du royaume du ciel.

℣. 31. *grec aj.* ſes ſaints Anges.

Ibid. *lettr.* de ſa majeſté. *expl.* Ce qui peut marquer cette nuée lumineuſe, ſur laquelle il paroîtra élevé au milieu des airs.

32. *Et congregabuntur ante eum omnes gentes, & separabit eos ab invicem, sicut pastor segregat oves ab hœdis:*

32. Et toutes les nations étant assemblées devant lui ", il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger separe les brebis d'avec les boucs :

33. *& statuet oves quidem à dextris suis, hœdos autem à sinistris.*

33. & il placera les brebis à sa droite, & les boucs à sa gauche.

34. *Tunc dicet rex his, qui à dextris ejus erunt : Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum à constitutione mundi.*

34. Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite: Venez, vous qui avez été benis par mon Pere ", possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.

35. *Esurivi enim, & dedistis mihi manducare : sitivi, & dedistis mihi bibere : hospes eram, & collegistis me :*

35. Car j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger : j'ai eu soif, & vous m'avez donné à boire : j'ai eu besoin de logement ", & vous m'avez logé : *Isaie 58. 7. Ezech. 18. 7. 16.*

36. *nudus, & cooperuistis me : infirmus, & visitastis me : in carcere eram, & ve-*

36. j'ai été nud, & vous m'avez revêtu, j'ai été malade, & vous m'avez visité " : j'étois en pri- *Eccli. 7. 39.*

℣. 32. *expl.* selon quelques-uns dans la Palestine, & au lieu même d'où il monta au ciel, afin de couronner les fruits ou punir l'abus de sa mort dans les hommes, au-lieu même où il l'a soufferte pour eux.

℣. 34. *expl.* C'est-à-dire, que tout leur bonheur vient de cette bénédiction particuliere & de cet amour d'élection, qui est pour eux le principe de toutes les graces qui conduisent au salut.

℣. 35. *lettr.* j'ai été étranger.

℣. 36. *autr.* assisté.

ſon, & vous m'êtes venu voir ".

niſtis ad me.

37. Alors les juſtes lui répondront : Seigneur, quand eſt-ce que nous vous avons vû avoir faim, & que nous vous avons donné à manger ; ou avoir ſoif, & que nous vous avons donné à boire ?

37. *Tunc reſpondebunt ei juſti, dicentes : Domine, quando te vidimus eſurientem, & pavimus te : ſitientem, & dedimus tibi potum ?*

38. Quand eſt-ce que nous vous avons vû ſans logement, & que nous vous avons logé ; ou nud, & que nous vous avons revêtu ?

38. *Quando autem te vidimus hoſpitem, & collegimus te : aut nudum, & cooperuimus te ?*

39. Et quand eſt-ce que nous vous avons vû malade, ou en priſon, & que nous vous ſommes venu viſiter " ?

39. *Aut quando te vidimus infirmum, aut in carcere, & venimus ad te ?*

40. Et le Roi leur répondra : Je vous dis en vérité, qu'autant de fois que vous l'avez fait à l'égard de l'un de ces plus

40 *Et reſpondens rex, dicet illis : Amen dico vobis, quandiu feciſtis uni ex his fratribus meis minimis,*

℣. 36. *expl.* Le Fils de Dieu parle ici uniquement des œuvres de miſericorde, entre toutes les œuvres de piété néceſſaires pour arriver au royaume éternel ; pour nous faire voir que ſi nous manquons à l'amour que nous devons à notre prochain, il eſt viſible que l'amour de Dieu n'eſt pas en nous.

℣. 39. &c. *expl.* On peut remarquer deux choſes dans cette réponſe des élus. La premiere, qu'ils oublient en quelque ſorte leurs bonnes œuvres, par l'attention continuelle où ils ſont à l'égard de ce qu'ils doivent à Dieu. La ſeconde eſt que ce qu'ils font pour leurs freres leur paroît toujours peu de choſe, en comparaiſon de ce qu'ils doivent à JESUS-CHRIST.

mihi feciſtis.

petits de mes freres ", c'eſt à moi-même que vous l'avez fait.

41. *Tunc dicet & his qui à ſiniſtris erunt : Diſcedite à me, maledicti, in ignem æternum, qui paratus eſt diabolo & angelis ejus ;*

41. Il dira enſuite à ceux qui ſeront à la gauche : Retirez-vous de moi, maudits, *allez* au feu éternel, qui avoit été préparé pour le diable, & pour ſes anges " ;

Pſ. 6. 9. Supra 7. 23. Luc 13. 27.

42. *eſurivi enim, & non dediſtis mihi manducare : ſitivi, & non dediſtis mihi potum :*

42. car j'ai eu faim, & vous ne m'avez pas donné à manger : j'ai eu ſoif, & vous ne m'avez pas donné à boire :

43. *hoſpes eram, & non collegiſtis me : nudus, & non cooperuiſtis me : infirmus, & in carcere, & non viſitaſtis me.*

43. j'ai eu beſoin de logement, & vous ne m'avez pas logé : j'ai été ſans habits, & vous ne m'avez pas revêtu : j'ai été malade & en priſon, & vous ne m'avez pas viſité ".

44. *Tunc reſpondebunt ei & ipſi, dicentes : Domine, quando te vidimus eſurien-*

44. Alors ils lui répondront auſſi : Seigneur, quand eſt-ce que nous vous avons vû avoir faim, ou

℣. 40. *expl.* des pauvres qui ſont regardés dans le monde avec le dernier mépris.

℣. 41. *expl.* Pour lucifer le chef des démons, & pour les autres anges apoſtats qui ont ſuivi ſon orgueil. Par où il fait voir que ces feux de ſa juſtice n'avoient point été préparés pour les hommes, mais que c'eſt par leur faute qu'ils ſe ſont précipités volontairement dans ces abîmes.

℣. 43. *expl.* Il y a une infinité d'autres ſujets de damnation dont JESUS CHRIST ne parle point. Il n'allegue que le défaut de bonnes œuvres pour nous exciter à les pratiquer. Si la ſeule omiſſion des œuvres de miſéricorde ſuffit, dit S. Auguſtin, pour damner un Chretien, que devons-nous penſer de tous les crimes poſitifs ?

avoir soif, ou sans logement, ou sans habits, ou malade, ou dans la prison ; & que nous avons manqué à vous assister ‖ ?

tem, aut sitientem, aut hospitem, aut nudum, aut infirmum, aut in carcere, & non ministravimus tibi ?

45. Mais il leur répondra : Je vous dis en vérité, qu'autant de fois que vous avez manqué à rendre ces assistances à l'un de ces plus petits, vous avez manqué à me les rendre à moi-même.

45. *Tunc respondebit illis, dicens : Amen dico vobis, quandiu non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis.*

Joan. 5. 29. *Dan.* 12. 2.

46. Et *alors* ceux-ci iront dans le supplice éternel ; & les justes dans la vie éternelle ¶.

46. *Et ibunt hi in supplicium æternum : justi autem in vitam æternam.*

℣. 44. *expl.* Ils témoignent avoir ignoré ce que l'orgueil & l'indifférence les empêchoit de connoître. Leur étonnement est une marque de leur insensibilité.

CHAPITRE XXVI.

§ 1. *Conspiration des Juifs. Parfum sur la tête de* JESUS-CHRIST.

† Passion pour le Dimanc. des Rameaux.

1. JESUS ayant achevé tous ces discours, dit à ses disciples :

1. *ET factum est cùm consummasset Jesus sermones hos omnes, dixit discipulis suis :*

Marc 14. 1. *Luc* 22. 2.

2. Vous sçavez que la Pâque se fera dans deux jours ‖, & le Fils de

2. *Scitis quia post biduum Pascha fiet, & Filius hominis tra-*

℣. 2. *expl.* Ce fut le Mardi de devant sa passion que JESUS dit ces paroles : car c'étoit sur le soir du Jeudi de cette année qu'on devoit faire l'immolation de l'agneau

detur, ut crucifigatur.

l'homme ſera livré pour être crucifié.

3. *Tunc congregati ſunt principes ſacerdotum, & ſeniores populi, in atrium principis ſacerdotum, qui dicebatur Caiphas;*

3. Au même tems les Princes des Prêtres [f] & les Anciens du peuple s'aſſemblerent dans la ſalle du Grand-Prêtre appellé Caïphe;

4. *& conſilium fecerunt ut Jeſum dolo tenerent & occiderent.*

4. & tinrent conſeil enſemble pour trouver moyen de ſe ſaiſir adroitement de JESUS, & de le faire mourir [f].

5. *Dicebant autem: Non in die feſto, ne fortè tumultus fieret in populo.*

5. Et ils diſoient: Il ne faut point que ce ſoit pendant la fête [f], depeur qu'il ne s'excite quelque tumulte parmi le peuple. *Joan 2. 12. 3. Marc 14. 34.*

6. *Cùm autem Jeſus eſſet in Bethania*

6. Or JESUS étant à Béthanie [f] dans la maiſon

Paſchal, & le lendemain célebrer la grande fête de Pâque, qui tomboit au Vendredi. On lui avoit donné ce nom de *Pâque*, qui ſignifie *paſſage*, pour obliger tous les Juifs de rendre à Dieu tous les ans de ſolemnelles actions de graces, de ce que l'Ange exterminateur avoit paſſé les maiſons des Iſraélites où il avoit vû du ſang de l'agneau dans cette nuit ſi funeſte aux Egyptiens où il fit mourir tous leurs premiers-nés.

℣. 3. *expl.* Les chefs des familles ſacerdotales; & peut-être auſſi, comme le croit S. Chryſoſtome ceux qui avoient éxercé la ſouveraine ſacrificature, & qu'on avoit dépouillés de leur dignité, ce qui arrivoit ſouvent alors. *grec aj.* les Docteurs de la loi.

℣. 4. *expl.* Ce conſeil ſe tint le Mercredi; & c'eſt pour cela, dit ſaint Auguſtin, qu'on jeûnoit autrefois ce jour-là, comme on jeûnoit le Vendredi, parceque c'étoit le jour où JESUS-CHRIST avoit ſouffert.

℣. 5. *expl.* C'eſt-à-dire, le premier jour de la grande fête de Pâque, qui étoit le plus ſolemnel, ou même durant toute la ſolemnité qui duroit ſept jours.

℣. 6. *expl.* Cette hiſtoire n'eſt pas rapportée ici dans l'ordre du tems & en ſon lieu: puiſqu'elle arriva quelques

de Simon le lépreux", | *in domo Simonis leprosi,*

7. une femme" vint à lui avec un vase d'albastre, plein d'une huile de parfum de grand prix, qu'elle lui répandit sur la tête lorsqu'il étoit à table".

7 *accessit ad eum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi, & effudit super caput ipsius recumbentis.*

8. Ce que ses disciples voyant, ils s'en fâcherent", & dirent : A quoi bon cette perte ?

8. *Videntes autem discipuli, indignati sunt, dicentes : Ut quid perditio hæc ?*

9. Car on auroit pu vendre ce parfum bien cher, & en donner l'argent aux pauvres.

9. *Potuit enim istud venundari multo, & dari pauperibus.*

10. Mais JESUS sçachant *ce qu'ils disoient*, leur dit : Pourquoi faites-vous de la peine à " cette femme ? Ce qu'elle vient de faire envers moi est une bonne œuvre.

10. *Sciens autem Jesus, ait illis : Quid molesti estis huic mulieri ? Opus enim bonum operata est in me.*

jours auparavant, lorsque JESUS étoit à Béthanie Saint Matthieu la rapporte présentement, pour faire connoître que ce qui porta Judas à vouloir trahir son Maître, étoit son avarice, la vraie cause de ce murmure où il se laissa aller à l'occasion de ce parfum qui fut répandu sur la personne de JESUS CHRIST.

℣. 6 *expl.* Il étoit ainsi surnommé, soit qu'il eût été guéri de la lepre, soit que ce nom lui fût venu de quelqu'un de ses ancêtres.

℣. 7. *expl.* Marie sœur de Lazare & de Marthe.

Ibid. *expl* C'étoit la coutume dans l'orient d'en user ainsi. Mais elle ne le fit qu'afin de témoigner sa profonde vénération pour la personne de JESUS CHRIST.

℣. 8. *expl.* Il y a de l'apparence que Judas seul s'en fâcha, comme remarque saint Jean *chap.* 12. 4 mais souvent le pluriel est pris pour le singulier, comme lorsqu'il est dit plus bas 27. 44. que les larrons crucifiés avec JESUS-CHRIST le blasphémoient, ce qui ne s'entend que du mauvais.

℣. 10. *autr.* tourmentez-vous.

11. *Nam ſemper pauperes habetis vobiſcum : me autem non ſemper habetis.*

11. Car vous aurez toujours des pauvres parmi vous", mais pour moi, vous ne m'aurez pas toujours ".

12. *Mittens enim hæc unguentum hoc in corpus meum, ad ſepeliendum me fecit.*

12. Et lorſqu'elle a répandu ce parfum ſur mon corps, elle l'a fait pour m'enſevelir *par avance* ".

13. *Amen dico vobis, ubicumque prædicatum fuerit hoc evangelium in toto mundo, dicetur & quod hæc fecit in memoriam ejus.*

13. Je vous dis en vérité, que par-tout où ſera prêché cet Evangile ; c'eſt-à-dire, dans tout le monde, on racontera à la louange de cette femme " ce qu'elle vient de faire.

§. 2. *Pacte & trahiſon de Judas. Cène paſcale.*

14. *Tunc abiit unus de duodecim, qui dicebatur Judas Iſcariotes, ad principes ſacerdotum,* *Marc 14. 10. Luc 22. 4.*

14. Alors " l'un des douze, appellé Judas Iſcariote, alla trouver les Prin-

℣. 11. *expl.* Vous trouverez en tout tems des occaſions d'exercer la charité envers les pauvres.

Ibid. C'eſt-à-dire qu'il mourroit bien-tôt, & qu'ainſi il ne ſeroit pas long-tems avec ſes diſciples de cette maniere humaine & ſenſible ſelon laquelle il pouvoit recevoir des offices ſemblables à celui que venoit de lui rendre cette ſainte femme. *S. Chryſ. hom. 64. ſur S. Jean. gr.* Vous ne m'avez : préſent pour le futur, qui ſe lit par-tout dans le Miſſel Romain & ailleurs. Voyez le même Evangéliſte c. 5. 46. & 6. 1. où le même verbe étant au préſent dans le Grec, eſt expliqué par le futur dans la Vulgate.

℣. 12. *expl.* Ce n'eſt pas peut-être que cette femme eût cette penſée : mais l'Eſprit de Dieu qui l'animoit en cette rencontre, lui faiſoit faire une action qui figuroit, & qui marquoit en effet la mort & la ſépulture du Sauveur. Elle pouvoit bien auſſi avoir reçu du Sauveur quelque lumiere ſur ce ſujet.

℣. 13. *lettr.* en mémoire d'elle.

℣. 14. *expl.* Après que les Princes des Prêtres s'étoient aſſemblés pour tenir conſeil touchant les moyens de faire arrêter JESUS-CHRIST ſans tumulte, *v.* 4.

ces des Prêtres,

15. & leur dit : Que voulez-vous me donner, & je vous le mettrai entre les mains ? Et ils convinrent *de lui donner* trente pieces d'argent ||.

16. Depuis ce tems-là il cherchoit une occasion favorable pour le livrer entre leurs mains.

Marc 14. 12. Luc 22. 7.

17. Or le premier jour des azymes ||, les disciples || vinrent trouver JESUS, & lui dirent : Où || voulez-vous que nous vous préparions ce qu'il faut pour manger la Pâque ?

18. JESUS leur répondit : Allez dans la ville chez un tel ||, & lui dites : Le Maître vous envoye

riotes, ad principes sacerdotum,

15. *& ait illis : Quid vultis mihi dare, & ego vobis eum tradam ? At illi constituerunt ei triginta argenteos.*

16. *Et exinde quærebat opportunitatem ut eum traderet.*

17. *Primâ autem die azymorum accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes : Ubi vis paremus tibi comedere Pascha ?*

18. *At Jesus dixit : Ite in civitatem ad quemdam, & dicite ei : Magister dicit :*

℣. 5. *autr.* lui compterent trente pieces d'argent ; ce qui valoit environ quarante six livres. Le sens qu'on a suivi dans le texte, est déterminé par saint Luc chap. 22. 5. *Pacti sunt pecuniam illi dare.*

℣. 17. *expl.* des jours où l'on mangeoit les pains sans levain. C'étoit le treiziéme de la lune de Mars vers le coucher du soleil, auquel commençoit le quatorze parmi les Juifs ; c'est à-dire que c'étoit le soir du Jeudi deuxiéme d'Avril auquel il falloit manger l'agneau Paschal.

Ibid. *expl.* Pierre & Jean. *Luc.* 22. 8.

Ibid. *expl.* En quelle maison de la ville de Jerusalem ? car il étoit défendu par la loi de le manger autre-part que dans cette ville.

℣. 18. *expl.* Quelques uns ont cru que cette personne pouvoit être du nombre de ses disciples, & que l'Evangéliste supprime son nom, parce qu'il vivoit encore lorsqu'il écrivoit son Evangile, & qu'il ne voulut pas l'exposer, lui & sa famille à la fureur des Juifs.

Tempus meum propè est, apud te facio Pascha cum discipulis meis.

dire : Mon tems[//] est proche ; je viens faire la Pâque chez vous avec mes disciples.

19. *Et fecerunt discipuli sicut constituit illis Jesus, & paraverunt, Pascha.*

19. Les disciples firent ce que JESUS leur avoit commandé, & préparerent *ce qu'il falloit pour* la Pâque.

20. *Vespere autem facto, discumbebat cum duodecim discipulis suis.*

20. Le soir étant donc venu[//], il se mit à table avec ses douze disciples. *Marc* 14. 17. *Luc* 22. 14.

21. *Et edentibus illis, dixit : Amen dico vobis, quia unus vestrûm me traditurus est.*

21. Et lorsqu'ils mangeoient, il leur dit : Je vous dis en vérité, que l'un de vous me doit trahir. *Joan.* 13. 21.

22. *Et contristati valdè, cœperunt singuli dicere : Numquid ego sum, Domine.*

22. Cette parole leur ayant causé une grande tristesse, chacun d'eux commença à lui dire : Seroit-ce moi[//], Seigneur ?

23. *At ipse respondentes, ait : Qui intingit mecum manum in paropside, hic me tradet.*

23. Il leur répondit : Celui qui met la main avec moi dans le plat me doit trahir[//].

℣. 18. *expl.* Il appelloit le tems de sa passion & de sa mort *son tems*, parce que c'étoit proprement pour ce tems-là qu'il étoit venu dans le monde.

℣. 20. *expl.* Après le soleil couché, qui étoit le tems auquel on devoit manger l'agneau Paschal.

℣. 22. *autr.* N'est-ce point moi ? *expl.* Quoiqu'ils ne se sentissent point coupables d'un tel crime, ils craignoient leur propre fragilité & se défioient d'eux-mêmes. *S. Jer.*

℣. 23. *autr.* C'est celui qui met la main avec moi dans le plat, qui me doit trahir. *expl.* Un de ceux qui mettent la main avec moi dans le plat : ce qui laisse encore la chose douteuse, & étoit une allusion que faisoit JESUS-CHRIST

24. Pour ce qui eſt du Fils de l'homme, il s'en va ", ſelon ce qui a été écrit de lui ; mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme ſera trahi : il vaudroit mieux pour lui qu'il ne fût jamais né.

Pſal. 40. 10.

24. *Filius quidem hominis vadit, ſicut ſcriptum eſt de illo: væ autem homini illi, per quem Filius hominis tradetur. Bonum erat ei, ſi natus non fuiſſet homo ille.*

25. Judas, qui fut celui qui le trahit, prenant la parole, lui dit : Eſt-ce moi, *mon* Maître ? Il lui répondit : C'eſt vous-même ".

25. *Reſpondens autem Judas, qui tradidit eum, dixit: Nunquid ego ſum, Rabbi? Ait illi: Tu dixiſti.*

§. 3. *Euchariſtie.*

26. Or pendant qu'ils ſoupoient ", JESUS prit du pain ", & l'ayant béni ", il le rompit ", &

1. Cor. 11. 24.

26. *Cœnantibus autem eis, accepit Jeſus panem, & benedixit, ac fregit, deditque diſ-*

au verſ. 10. du Pſeaume 40. Car il eſt viſible par ce que dit ſaint Jean, que le Fils de Dieu lui déſigna le traître à lui ſeul. *Joan. cap.* 13. *verſ.* 23. 25. 26. 27. 28.

℣. 24. *expl.* Il s'en retourne à ſon Pere, & il y va en mourant plus par un effet de ſa volonté, que de la violence de ſes ennemis & de la malice de celui qui le doit trahir.

℣. 25. *lettr.* Vous le dites. *expl.* cette réponſe de JESUS-CHRIST à Judas ne fut entendue, à ce qu'on croit, de perſonne que de lui ſeul, le Sauveur lui ayant ſans doute parlé fort bas.

℣. 26. *expl.* Lorſqu'ils étoient encore à table, & à la fin du ſouper.

Ibid. *expl.* du pain ſans levain, car il étoit défendu de laiſſer aucun levain dans les maiſons des Iſraélites depuis le premier jour auquel on mangeoit l'agneau Paſchal, juſqu'à la fin du ſeptiéme.

Ibid. *expl.* La bénédiction qu'il donne au pain, eſt comme une ſéparation qu'il en fait de tous les uſages ordinaires, pour le conſacrer par ſa vertu toute-puiſſante & le changer très-réellement par l'efficace de ſes paroles en ſon propre corps.

Ibid. *expl.* pour le diſtribuer à ſes diſciples.

cipulis ſuis, & ait: Accipite & comedite: HOC EST CORPUS MEUM.

le donna à ſes diſciples, en diſant: Prenez, & mangez: CECI EST MON CORPS".

27. *Et accipiens calicem gratias egit; & dedit illis, dicens: Bibite ex hoc omnes;*

27. Et prenant le calice", il rendit graces", & il le leur donna, en diſant: Buvez-en tous;

28. HIC EST ENIM SANGUIS MEUS *novi teſtamenti, qui pro multis effundetur in remiſſionem peccatorum.*

28 CAR CECI EST MON SANG, le ſang de la nouvelle alliance", qui ſera répandu" pour pluſieurs", pour la rémiſſion des pechés.

29. *Dico autem vobis: Non bibam amodò de hoc genimine*

29. Or je vous dis que je ne boirai plus deſormais de ce fruit de la vigne",

℣. 26. *expl.* C'eſt du pain avant qu'il ſoit conſacré, dit ſaint Ambroiſe: mais après que JESUS-CHRIST a parlé, c'eſt le corps de JESUS-CHRIST. *S. Ambr. livr. 4. des Sacr. ch. 5.*

℣. 27. *expl.* Le *calice* ou la coupe que prend JESUS-CHRIST, contenoit non ſeulement du vin, mais encore de l'eau, ſelon les ſaints Peres & la tradition de l'Egliſe.

Ibid *expl.* On ne peut douter qu'il ne l'ait beni comme le pain, ſelon l'uſge & la pratique de la ſainte Egliſe, marquée par S. Paul, 1. *Cor.* 10 16.

℣. 28. *lettr.* du nouveau Teſtament. *expl.* C'eſt à-dire: Ce n'eſt plus le ſang des victimes qu'on répandra, comme au tems de la premiere alliance: mais *c'eſt* ici *mon* propre *ſang*, deſtiné pour la confirmation *de la nouvelle alliance* que le Seigneur établit avec les hommes.

Ibid. *grec.* eſt répandu.

Ibid. *expl.* Le Fils de Dieu parle particulierement ici de ceux ou à qui l'effuſion de ſon ſang devoit procurer *la rémiſſion de leurs pechés*, ou qui par le mérite de ce même ſang parviendroient à la grace du ſalut éternel.

℣. 29. *expl.* Soit du vin commun, ſoit du vin changé en ſon ſang donné ſous l'eſpece du vin. Il paroît par ſaint Luc, que le Sauveur diſtribua deux fois le calice à ſes Apôtres: dans le premier, c'étoit ſeulement du vin commun; & dans le ſecond, c'étoit ſon ſang après la conſécration qu'il en avoit faite par la vertu de ſes divines paroles. Or il eſt

jusqu'à ce jour auquel je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Pere ||.

vitis, usque in diem illum, cùm illud bibam vobiscum novum in regno patris mei.

30. Et ayant chanté le cantique *d'action de graces* ||, ils allerent à la montagne des Oliviers.

30. *Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti.*

Marc 14. 27. Joan. 16. 32. Zachar. 13. 7.

31. Alors || JESUS leur dit : Je vous ferai à tous cette nuit une occasion de scandale || : car il est écrit : Je frapperai le pasteur, & les brebis du troupeau seront dispersées.

31. *Tunc dicit illis Jesus : Omnes vos scandalum patiemini in me in ista nocte. Scriptum est enim : Percutiam pastorem, & dispergentur oves gregis.*

Marc 14. 28.

32. Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous || en Galilée ||.

32. *Postquam autem resurrexero, præcedam vos in Galilæam.*

assez vraisemblable que ce fut après avoir présenté le premier calice à ses disciples, que JESUS-CHRIST dit ces paroles.

℣. 29. *expl.* C'est-à-dire, qu'il ne le boiroit plus avec eux d'une maniere ou d'une autre, jusqu'à ce qu'il fussent conjointement enivrés dans le ciel du torrent de ces délices divines dont il leur donnoit un avant-goût dans la participation de sa chair & de son sang.

℣. 30. *lettr.* ayant chanté l'hymne.

℣. 31. *expl.* En allant du lieu où ils avoient fait la Cêne, à Gethsémani. *vers.* 36.

Ibid. *expl.* Ce scandale c'étoit l'infidelité où les jetta la mort de leur divin Maître, & le trouble que leur causa la frayeur d'un si triste évenement. *S. Hilar. in Math. can.* 17.

℣. 32. *autr.* je vous conduirai ; selon la force du Grec, qui signifie, mener & conduire.

Ibid. *expl.* En même-tems que JESUS-CHRIST prédit aux Apôtres leur chute prochaine, il les console en les assurant non seulement qu'il ressusciteroit, mais encore qu'il ne les abandonneroit point ; puisqu'il leur promet *d'aller les attendre en Galilée*, où il sçavoit qu'ils devoient se retirer par la crainte qu'ils avoient des Juifs.

33. *Respondens autem Petrus, ait illi: Etsi omnes scandalizati fuerint in te, ego nunquam scandalizabor.*

33. Pierre lui répondit: Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez jamais pour moi.

34. *Ait illi Jesus: Amen dico tibi, quia in hac nocte antequam gallus cantet ter me negabis.*

34. JESUS lui répartit: Je vous dis en vérité, qu'en cette même nuit; avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois. *Marc 14. 30. Joan. 13. 38.*

35. *Ait illi Petrus: Etiamsi oportuerit me mori tecum, non te negabo. Similiter & omnes Discipuli dixerunt.*

35. Mais Pierre lui dit: Quand il me faudroit mourir avec vous, je ne vous renoncerai point". Et tous les autres disciples dirent aussi la même chose. *Marc 14. 31. Luc 22. 33. Joan. 13. 17.*

§. 5. *Jardin, tristesse, & priere de* JESUS-CHRIST. *Disciples endormis.*

36. *Tunc venit Jesus cum illis in villam, quæ dicitur Gethsemani, & dixit discipulis suis: Sedete hic, donec vadam illuc, & orem.*

36. Alors JESUS arriva avec eux en un lieu appellé Gethsémani"; & ayant dit à ses disciples: Asseyez-vous ici pendant que je m'en irai prier-là:

37. *Et assumpto Petro, & duobus filiis Zebedæi, cœpit contri-*

37. il prit avec lui Pierre, & les deux fils de Zébedée", & il commença à

℣. 35. *expl.* Saint Pierre croyoit pouvoir, dit S. Augustin, ce qu'il sentoit qu'il vouloit. *De la Grace & du lib. arb. c. 7.*

℣. 36. *expl.* au pied de la montagne des Oliviers, en un jardin.

℣. 37. *expl.* Afin que ceux qui avoient été témoins de sa gloire dans la transfiguration, le fussent aussi de cette extrême tristesse à laquelle il voulut bien s'abandonner pour l'amour de nous.

s'attriſter, & à être dans une grande affliction.

ſtari & mœſtus eſſe.

38. Alors il leur dit : Mon ame eſt triſte juſqu'à la mort ″ : demeurez ici, & veillez avec moi.

38. *Tunc ait illis, Triſtis eſt anima mea uſque ad mortem : ſuſtinete hic, & vigilate mecum.*

39. Et s'en allant un peu plus loin, il ſe proſterna le viſage contre terre, priant & diſant : Mon Pere, s'il eſt poſſible, *faites* que ce calice s'éloigne de moi : néanmoins que ma volonté ne s'accompliſſe pas, mais la vôtre ″.

39. *Et progreſſus puſillum, procidit in faciem ſuam, orans, & dicens : Pater mi, ſi poſſibile eſt, tranſeat à me calix iſte, verumtamen non ſicut ego volo, ſed ſicut tu.*

40. Il vint enſuite vers ſes diſciples, & les ayant trouvé dormans, il dit à Pierre : Quoi, vous n'avez pu veiller une heure ″ avec moi ?

40. *Et venit ad diſcipulos ſuos, & invenit eos dormientes, & dicit Petro : Sic non potuiſtis unâ horâ vigilare mecum ?*

41. Veillez, & priez,

41. *Vigilate, &*

℣. 38. *autr.* dans une triſteſſe mortelle. *expl.* C'eſt à-dire, que cette triſteſſe où il ſe laiſſa aller volontairement fut ſi exceſſive, qu'elle étoit capable de lui cauſer même la mort s'il l'avoit ainſi permis. JESUS-CHRIST prouve par cette grande triſteſſe la verité de ſon Incarnation ; par la verité de ſes ſouffrances, il montre combien ce qu'il a ſouffert pour nous lui a été douloureux ; & il conſole par ſon exemple les perſonnes foibles dans les frayeurs de la mort.

℣. 39. *expl.* Il y avoit deux volontés en JESUS-CHRIST ; l'une ſelon l'homme, qu'il appelle ici *ſa volonté*, parce qu'il parloit alors comme Fils de l'homme ; & l'autre qu'il nomme *la volonté de ſon Pere*, qui étoit auſſi ſa volonté, comme Fils de Dieu, & à laquelle ce qu'il vouloit comme Fils de l'homme étoit très parfaitement ſoumis.

℣. 40. *expl.* Par ce terme *une heure*, JESUS-CHRIST a voulu marquer un très-petit eſpace de tems, pour taxer davantage la négligence des Apôtres. *Maldon. Janſen.*

orate,

orate, ut non intretis in tentationem. Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma.

afin que vous ne tombiez point dans la tentation; l'esprit est prompt, mais la chair est foible ".

42. *Iterùm secundò abiit, & oravit dicens : Pater mi, si non potest hic calix transire nisi bibam illum, fiat voluntas tua.*

42. Il s'en alla encore prier une seconde fois, en disant : Mon Pere, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite.

43. *Et venit iterùm, & invenit eos dormientes: erant enim oculi eorum gravati.*

43. Il retourna ensuite vers eux, & les trouva encore endormis, parce que leurs yeux étoient appésantis *de sommeil.*

44. *Et relictis illis, iterùm abiit, & oravit tertiò, eumdem sermonem dicens.*

44. Et les quittant, il s'en alla encore prier pour la troisiéme fois, disant les mêmes paroles.

45. *Tunc venit ad discipulos suos, & dicit illis : Dormite jam & requiescite : ecce appropinquavit hora, & Filius hominis tradetur in manus peccatorum.*

45. Aprés il vint trouver ses disciples, & leur dit : Dormez maintenant", & vous reposez : voici l'heure qui est proche, & le Fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs.

℣. 41. *expl.* C'est un avertissement qu'il leur donne, & sur-tout à saint Pierre, de ne se pas assurer sur quelque ardeur qu'ils sentoient avant le péril : parce que l'occasion leur feroit connoître & sentir la foiblesse de la nature, comme s'il leur eût dit : Encore que vous vouliez mépriser la mort, vous ne le pourrez néanmoins, si Dieu même ne vous présente sa main pour vous soutenir à cause de l'opposition naturelle qu'y ont les sens & la chair de l'homme. *S. Chrys. sur S. Matth. hom.* 84.

℣. 45. *expl.* C'est une ironie, & comme un reproche que fait JESUS-CHRIST à ses Apôtres, de ce qu'ils étoient si assoupis en un tems où ils auroient dû veiller. *Theop. Euc.*

46. Levez-vous, allons; voilà celui qui me doit trahir " tout près d'ici.

46. *Surge, eamus: ecce appropinquavit qui me tradet.*

§. 6. *Baiſer de Judas. Malchus. S. Pierre repris, fuite des Diſciples.*

Marc 14. 43. Luc 22. 47.

47. Il n'avoit pas encore achevé ces mots, que Judas un des douze arriva ", & avec lui une grande troupe de gens armés d'épées & de bâtons, qui avoient été envoyés par les Princes des Prêtres, & par les Anciens du peuple.

Joan. 18. 3.

47. *Adhuc eo loquente, ecce Judas unus de duodecim venit, & cum eo turba multa, cum gladiis & fuſtibus, miſſi à principibus ſacerdotum & ſenioribus populi.*

48. Or celui qui le trahiſſoit " leur avoit donné un ſigne *pour le connoître*, en leur diſant : Celui que je baiſerai, c'eſt celui-là même *que vous cherchez*, Saiſiſſez-vous de lui.

48. *Qui autem tradidit eum, dedit illis ſignum, dicens : Quemcumque oſculatus fuero, ipſe eſt, tenete eum.*

49. Auſſi-tôt donc il s'approcha de JESUS, & lui dit : Je vous ſalue ". mon Maître. Et il le baiſa ".

49. *Et confeſtim accedens ad Jeſum, dixit : Ave, Rabbi. Et oſculatus eſt eum.*

50. JESUS lui répondit : Mon ami, que ve-

50. *Dixitque illi Jeſus : Amice, ad*

℣. 46. *autr.* livret.

℣. 47. *expl.* Il faut ſe repréſenter qu'il marchoit un peu devant cette troupe, & en paroiſſoit même détaché, afin de donner à JESUS CHRIST & aux Apôtres moins de ſoupçon de ſa mauvaiſe volonté.

℣. 48. *autr.* livroit.

℣. 49. *autr.* Bon-jour.

Ibid. *expl.* C'étoit la coutume parmi les Juifs de ſe ſaluer les uns les autres par le baiſer. Judas donna ce ſignal aux ſoldats, pour leur faire connoître dans les ténebres celui dont ils devoient ſe ſaiſir.

quòd venisti? Tunc accesserunt, & manus injecerunt in Jesum, & tenuerunt eum.

51. *Et ecce unus ex his, qui erant cum Jesu, extendens manum, exemit gladium suum, & percutiens servum principis sacerdotum, amputavit auriculam ejus.*

52. *Tunc ait illi Jesus: Converte gladium tuum in locum suum; omnes enim, qui acceperint gladium, gladio peribunt.*

53. *An putas, quia non possum rogare patrem meum, & exhibebit mihi modò plusquàm duodecim legiones angelorum?*

nez-vous faire ici" ? Et en même-tems tous les autres s'avançant se jetterent sur JESUS, & se saisirent de lui.

51. Alors un " de ceux qui étoient avec JESUS, portant la main à son épée, & la tirant en frappa un " des serviteurs du Grand-Prêtre, & lui coupa une oreille.

52. Mais JESUS lui dit: Remettez votre épée en son lieu; car tous ceux qui prendront l'épée, périront par l'épée". *Gen. 9. 6. Apoc. 13. 13.*

53. Croyez-vous que je ne puisse pas prier mon Pere, & qu'il ne m'envoyeroit pas ici en même-tems plus de douze légions d'Anges" ?

℣. 50. *letter.* Qu'êtes-vous venu faire ? *expl.* Il ne vouloir pas l'obliger de le lui dire, comme s'il ne l'eût pas sçu; mais seulement de se le dire à soi-même, & de se représenter l'énormité de l'action qu'il faisoit.

℣. 51. *expl.* Ce fut Simon-Pierre, qui ayant mal expliqué une parole de JESUS-CHRIST, avoit cru devoir prendre une épée pour la défense de son Maître.

Ibid. *expl.* nommé Malchus, qui s'étoit peut-être avancé avec plus de fureur que les autres pour se jetter sur JESUS-CHRIST.

℣. 52. *expl.* C'est-à-dire, que ceux qui d'eux-mêmes, sans l'ordre & la permission d'une puissance supérieure & légitime, prennent les armes pour répandre le sang, meriteront de périr par l'épée, & qu'ils sont dignes de mort.

℣. 53. *expl.* C'est-à-dire plus de soixante & douze mille

Isaïe 53. 10.

54. Comment donc s'accompliront les Ecritures, *qui déclarent* que cela se doit faire ainsi ?

54. *Quomodo implebuntur scrip quia sic oportet fi*

55. En même-tems JESUS s'adressant à cette troupe, leur dit : Vous êtes venus ici armés d'épées & de bâtons pour me prendre, comme si j'étois un voleur : j'étois tous les jours assis au milieu de vous, enseignant dans le temple, & vous ne m'avez point pris ".

55. *In illa hor xit Jesus turbis : quàm ad latr existis cum gladi fustibus comprehe re me : quotidie vos sedebam doce templo, & non n nuistis.*

Thren. 4, 20. Marc 14. 50.

56. Mais tout cela s'est fait afin que ce que les Prophetes ont écrit soit accompli. Alors les disciples l'abandonnant, s'enfuirent tous ".

56. *Hoc aute tum factum est adimplerentur scr ra prophetarum. discipuli omnes, to eo, fugerunt.*

§. 7. *Jesus mené à Caiphe, condamné, out*

Joan. 18. 24.

57. Ces gens s'étant donc saisis de JESUS, l'emmenerent chez Caïphe, qui étoit Grand-Prêtre", où les Scribes & les Anciens étoient assemblés.

57. *At illi te tes Jesum, dux ad Caipham p pem sacerdotum scriba & seniores venerant.*

Anges, les légions Romaines étant composées chac plus de 6000. soldats. Il témoigne par là qu'il n'a besoin de son secours.

℣. 55. *expl.* JESUS-CHRIST leur fait entend s'ils avoient le pouvoir de l'arrêter présentement, lui-même qui le leur donnoit.

℣. 56. *expl.* Ils virent bien, dit S. Chrysostome, n'y avoit plus aucune esperance qu'il se sauvât ; pu se livroit volontairement à ses ennemis, & qu'il leur voit par les Ecritures, que toutes ces choses devoien ver. *Hom. 85. sur saint Matth.*

℣. 57. *expl.* Moïse avoit ordonné que les Grands-P

58. *Petrus autem sequebatur eum à longè, usque in atrium principis sacerdotum. Et ingressus intrò, sedebat cum ministris, ut videret finem.*

58. Or Pierre le suivoit de loin // jusqu'à la cour *de la maison* du Grand-Prêtre ; & étant entré, il s'assit avec les gens pour voir la fin de tout ceci.

59. *Principes autem sacerdotum, & omne concilium, quærebant falsum testimonium contra Jesum, ut eum morti traderent :*

59. Cependant les Princes des Prêtres & tout le Conseil, cherchoient un faux-témoignage // contre JESUS pour le faire mourir :

60. *& non invenerunt, cùm multi falsi testes accessissent. Novissimè autem venerunt duo falsi testes,*

60. & ils n'en trouvoient point *qui fût* suffisant, quoique plusieurs faux-témoins se fussent présentés. Enfin il vint deux faux-témoins,

61. *& dixerunt : Hic dixit : Possum destruere templum Dei, & post triduum reædificare illud.*

61. qui dirent : Celui-ci a dit : Je puis détruire le temple de Dieu, & le rebâtir en trois jours //. *Joan.* 2. 19.

succéderoient à leurs peres. Mais toutes choses étant alors renversées, Caïphe avoit acheté d'Hérode à prix d'argent la grande sacrificature pour cette année seulement.

℣. 58. *expl.* soit par un reste d'amour, ou par simple curiosité, & pour sçavoir quel jugement le Grand-Prêtre porteroit de JESUS-CHRIST. Il est vrai, dit S. Jérôme, qu'il suivoit JESUS de bien loin, quant au cœur, puisqu'il étoit sur le point de le renoncer.

℣. 59. *expl.* Qui eût néanmoins assez de vraisemblance pour colorer la calomnie.

℣. 61. *expl.* Ces faux-témoins altéroient les paroles de JESUS-CHRIST : car il ne s'étoit pas attribué la destruction du temple, mais seulement la réparation de celui qu'ils auroient détruit. Ils n'en comprenoient pas aussi le sens : car ils attribuoient au temple de Jérusalem, ce que JESUS avoit dit de son corps.

62. Alors le Grand-Prêtre ſe levant, lui dit: Vous ne répondez rien à ce qu'ils dépoſent contre vous?

62. *Et ſurgens princeps ſacerdotum, ait illi: Nihil reſpondes ad ea quæ iſti adverſum te teſtificantur?*

63. Mais JESUS demeuroit dans le ſilence. Et le Grand-Prêtre lui dit: Je vous commande par le Dieu vivant de nous dire ſi vous êtes le CHRIST fils de Dieu.

63. *Jeſus autem tacebat. Et princeps ſacerdotum ait illi: Adjuro te per Deum vivum, ut dicas nobis ſi tu es Chriſtus Filius Dei.*

Supra 26. 27. Rom. 14. 10. 1. Theſſ. 4. 15.

64. JESUS lui répondit: Vous l'avez dit[†]: *Je le ſuis*; mais je vous déclare que vous verrez dans la ſuite le Fils de l'homme aſſis à la droite de la majeſté de Dieu, qui viendra ſur les nuées du ciel[‡].

64. *Dicit illi Jeſus: Tu dixiſti: Verumtamen dico vobis, amodò videbitis Filium hominis ſedentem à dextris virtutis Dei, & venientem in nubibus cœli.*

65. Alors le Grand-Prêtre déchira ſes vêtemens[§], en diſant: Il a blaſphemé: qu'avons-nous plus beſoin de témoin? Vous venez

65. *Tunc princeps ſacerdotum ſcidit veſtimenta ſua, dicens: Blaſphemavit, quid adhuc egemus teſti-*

†. 64. *expl.* Ce qui ſignifie une affirmation, comme il paroit par ſaint Marc 14. 16. qui exprime cette réponſe de JESUS-CHRIST: *Vous l'avez dit*, par ces autres mots: Je le ſuis.

Ibid. *expl.* Quoique vous ne me croyez point, lorſque je vous dis que je ſuis le CHRIST, à cauſe de cet état ſi rabaiſſé où vous me voyez; vous en ſerez un jour convaincus, lorſque vous verrez le Fils de Dieu, qui s'eſt fait *le Fils de l'homme* par ſon Incarnation, *aſſis à la droite de Dieu* ſon Pere, & égal à lui en puiſſance, paroiſſant *ſur les nues du ciel*, lorſqu'il viendra pour juger le monde.

‡. 65. *expl.* C'étoit l'ordinaire parmi les Juifs de déchirer leurs vêtemens, pour marque de quelque grande douleur, ou pour témoigner de l'horreur de quelque blaſphême qu'ils entendoient.

bus ? Ecce nunc audistis blasphemiam :

66. quid vobis videtur ? At illi respondentes dixerunt : Reus est mortis.

67. Tunc exspuerunt in faciem ejus, & colaphis eum ceciderunt, alii autem palmas in faciem ejus dederunt,

68. dicentes : Prophetiza nobis, Christe, quis est qui te percussit.

vous-mêmes de l'entendre blasphémer :

66. qu'en jugez-vous ? Ils répondirent : Il a mérité la mort.

67. Alors ils lui cracherent au visage, & ils le frapperent à coups de poing, & d'autres lui donnerent des soufflets, *Isaïe 50. 6. Marc 14. 65.*

68. en disant : CHRIST, prophétise-nous qui est celui qui t'a frappé *".*

§. 8. *Renoncement & pénitence de S. Pierre.*

69. Petrus verò sedebat foris in atrio, & accessit ad eum una ancilla, dicens : Et tu cum Jesu Galilæo eras.

70. At ille negavit coram omnibus, dicens : Nescio quid dicis.

71. Exeunte autem illo januam, vidit eum alia ancilla, & ait his qui erant ibi :

69. Pierre cependant étoit au-dehors assis dans la cour. Et une servante s'approchant, lui dit : Vous étiez aussi avec JESUS de Galilée. *Luc 22. 55. Joan. 18. 17.*

70. Mais il le nia devant tout le monde : en disant : Je ne sçai ce que vous dites.

71. Et lorsqu'il sortoit hors la porte *pour entrer dans le vestibule* *", une autre servante l'ayant vû, dit

℣. 68. *expl.* Saint Marc dit qu'ils lui banderent les yeux : comme pour dire : Toi, qui te vantes d'être le CHRIST, fais-nous connoître si tu l'ès véritablement, en nommant celui qui te frappe.

℣. 71. Ceci est dans le Grec. *expl.* Il vouloit sortir, non pour n'être plus en danger de renoncer JESUS-CHRIST, mais par un effet de la frayeur dont il est saisi. Car il ne s'apperçut de sa faute, & il ne sentit sa chute que quand JESUS le regarda. *S. Chrysost.* Voyez la note *Marc* 14. 68.

à ceux qui ſe trouverent là : Celui-ci étoit auſſi avec Jesus de Nazareth.

& hic erat cum Jeſu Nazareno.

72. Pierre le nia une ſeconde fois, en diſant avec ſerment : Je ne connois point cet homme.

72. *Et iterùm negavit cum juramento : Quia non novi hominem.*

73. Peu après ceux qui étoient-là s'avançant, dirent à Pierre : Vous êtes certainement de ces gens-là ; car votre langage vous fait aſſez connoître.

73. *Et poſt puſillum acceſſerunt qui ſtabant, & dixerunt Petro : Verè & tu ex illis es ; nam & loquela tua manifeſtum te facit.*

74. Il ſe mit alors à faire des ſermens exécrables, & à dire en jurant, Qu'il n'avoit aucune connoiſſance de cet homme ; & auſſi-tôt le coq chanta.

74. *Tunc cœpit deteſtari & jurare quia non noviſſet hominem. Et continuò gallus cantavit.*

75. Et Pierre ſe reſſouvint de la parole que Jesus lui avoit dite ‖ : Avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois. Etant donc ſorti dehors, il pleura amérement.

75. *Et recordatus eſt Petrus verbi Jeſu, quod dixerat : Priuſquàm gallus cantet, ter me negabis. Et egreſſus foras flevit amarè.*

‖. 75 *expl.* Il eſt remarqué expreſſément dans ſaint Luc, que ce ne fut qu'après que le Seigneur *ſe fut retourné & l'eut regardé*, c'eſt-à-dire, qu'il eut tourné ſon regard intérieur vers lui pour le toucher par ſa grace. Car cet Apôtre n'étoit pas alors en un lieu où il put voir le Sauveur, étant en bas avec tous les gens ; au-lieu que Jesus étoit en haut dans la ſale intérieure où ſe tenoit le Conſeil.

CHAPITRE XXVII.

§. 1. *Repentir & mort de Judas.*

1. *MAnè autem facto, consilium inierunt omnes principes sacerdotum, & seniores populi adversus Jesum, ut eum morti traderent.*

2. *Et vinctum adduxerunt eum, & tradiderunt Pontio Pilato præsidi.*

3. *Tunc videns Judas, qui eum tradidit, quòd damnatus esset, pœnitentiâ ductus, retulit triginta*

1. LE matin étant venu, tous les Princes des Prêtres & les Sénateurs du peuple *Juif* tinrent conseil contre JESUS pour le faire mourir ". *Marc 39. Luc 23. 1. Jean. 18. 28.*

2. Et l'ayant lié, ils l'emmenerent, & le " mirent entre les mains de Ponce Pilate leur Gouverneur ".

3. Cependant Judas qui l'avoit trahi, voyant qu'il étoit condamné ", se repentit " *de ce qu'il avoit fait*: & reportant les trente

℣. 1. *expl.* C'est-à-dire, que l'ayant déja destiné à la mort, ils songerent aux moyens d'éxécuter leur dessein.

℣. 2. *autr.* Et l'ayant emmené lié, ils le, &c.

Ibid. *expl.* La raison qui les empêcha de le condamner est marquée par S. Jean, lorsque Pilate les pressant de le juger eux-mêmes, selon leur loi, ils lui répondirent : *Qu'il ne leur étoit pas permis de faire mourir personne.* Car comme ils étoient alors assujettis aux Romains, il avoient été dépouillés de l'autorité de condamner les criminels au dernier supplice, ce qui étoit réservé au Gouverneur de la province établis par les Romains

℣. 3. *expl.* par les Princes des Prêtres & les Sénateurs du peuple Juif, qui s'écrierent tous ensemble dans la maison de Caïphe *qu'il étoit digne de mort* comme étant un blasphémateur. Judas sçachant donc de quelle fureur ils étoient animés contre JESUS CHRIST, ne douta plus qu'ils ne le fissent mourir après l'avoir ainsi condamné.

Ibid. *expl.* Son repentir, dit S. Leon, fut accompagné d'un nouveau crime qui le porta à desespeter de la misericorde de JESUS-CHRIST.

pieces d'argent aux Princes des Prêtres & aux Sénateurs,

4. il leur dit : J'ai péché en trahiſſant le ſang innocent *". Ils lui répondirent : Que nous importe ? C'eſt votre affaire.

5. Alors il jetta cet argent dans le temple ; & s'étant retiré, il alla ſe pendre.

Act. 1. 18.

6. Mais les Princes des Prêtres ayant pris l'argent, dirent : Il ne nous eſt pas permis de le mettre dans le tréſor, parce que c'eſt le prix du ſang *".

7. Et ayant déliberé là-deſſus, ils en acheterent le champ d'un potier, pour la ſépulture des étrangers *".

argenteos principibus ſacerdotum, & ſeniori-bus,

4. dicens : Peccavi, tradens ſanguinem juſtum. At illi dixerunt : Quid ad nos ? Tu videris.

5. Et projectis argenteis in templo, receſſit, & abiens laqueo ſe ſuſpendit.

6. Principes autem ſacerdotum acceptis argenteis, dixerunt : Non licet eos mittere in corbonam, quia pretium ſanguinis eſt.

7. Conſilio autem inito, emerunt ex illis agrum figuli, in ſepulturam peregrinorum.

℣. 4. *expl.* C'eſt-à-dire, en livrant entre leurs mains un homme juſte pour le faire mourir.

℣. 6. *expl.* On ne voit pas que Dieu leur eût fait aucune ordonnance ſur ce ſujet : mais, ou c'étoit-là quelqu'une des traditions de leurs anciens, qu'ils obſervoient plus religieuſement que les ordonnances de Dieu même, ou ils tiroient cette conſéquence de quelques autres paroles de l'Ecriture, *Deut.* 23. 18. C'eſt ainſi que le démon les amuſoit, en leur inſpirant des ſentimens de Religion au milieu des plus grands crimes.

℣ 7. *expl.* Comme la ſomme de 30. pieces d'argent eſt fort petite, quelques Interpretes croient que le potier à qui ce champ appartenoit, en avoit déja tiré toute la meilleure terre pour faire ſes ouvrages : car il ſemble que ce champ devoit être aſſez grand puiſqu'il fut deſtiné *à la ſépulture des étrangers*; c'eſt-à-dire, ſoit des Juifs venus de differens lieux à Jéruſalem, & qui y mourant n'y avoient point de ſépulture ; ſoit des Gentils que les Juifs avoient

8. *Propter hoc vocatus est ager ille, Haceldama, hoc est ager sanguinis, usque in hodiernum diem.*

8. C'eſt pour cela que ce champ eſt appellé encore aujourd'hui, Hâlceldama : c'eſt-à-dire, le champ du ſang. *Act.* 1. 19.

9. *Tunc impletum est quod dictum est per Jeremiam prophetam, dicentem : Et acceperunt triginta argenteos pretium appretiati, quem appretiaverunt à filiis Israel,*

9. Ainſi fut accomplie cette parole du prophete Jérémie[*] : Ils ont reçu les trente pieces d'argent qui étoient le prix de celui qui a été mis à prix, & dont ils avoient fait le marché avec les enfans d'Iſrael ; *Zachar.* 11. 12.

10. *& dederunt eos in agrum figuli, sicut constituit mihi Dominus.*

10. & ils les ont données pour *en acheter* le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'a ordonné[*].

toujours regardés comme impurs, & avec qui ils ne vouloient pas avoir d'union.

℣. 9. *expl.* Comme ces paroles ne ſe trouvent point dans Jérémie, mais dans Zacharie ; quelques-uns croient que le nom de Jérémie s'eſt gliſſé dans le texte, ſoit par la négligence ou par une mépriſe des copiſtes. 1. Parce que S. Matthieu n'a pas coutume de marquer les noms des Prophetes qu'il cite. 2. Parce que du tems de ſaint Auguſtin, il y avoit des manuſcrits Latins, où le nom de Jérémie ne ſe trouvoit point, comme on voit encore aujourd'hui, tant à Rome qu'en d'autres lieux, où il ne ſe trouve point non plus. 3. Parce que le texte Syriaque ne porte autre choſe que, *le Prophete*. D'autres diſent que c'étoit là une prédiction de Jérémie ; mais du nombre de celles qui n'avoient pas été écrites ; telles qu'il y en a pluſieurs parmi les Juifs, comme ce que S. Jude verſ. 14. rapporte d'Enoch, & cette parole de JESUS-CHRIST, qu'on ne trouve point dans l'Evangile, & que S. Paul a citée *Act.* 20. 35. & qu'elle fut renouvellée & écrite par Zacharie, qui imite fort les façons de parler de Jérémie ; deſorte que les Juifs ont coutume de dire, que l'eſprit de Jérémie étoit dans Zacharie ; & qu'ainſi, nommer ici Jérémie ou Zacharie, eſt à peu-près la même choſe.

℣. 10. *expl.* Ce fut en effet par un ordre du Seigneur, que

§. 2. *Jeſus devant Pilate, Barabbas, cris des Juifs contre* JESUS-CHRIST.

Marc 15. 2. *Luc* 23. 3. *Joan.* 18. 33.

11. Or JESUS fut préſenté devant le Gouverneur ; & le Gouverneur l'interrogea en ces termes ; Etes-vous le Roi des Juifs [//] ? JESUS lui répondit ? Vous le dites [//] : *Je le ſuis.*

11. *Jeſus autem ſtetit ante præſidem, & interrogavit eum præſes, dicens : Tu es Rex Judæorum ? Dicit illi Jeſus : Tu dicis.*

12. Et étant accuſé par les Princes des Prêtres & les Sénateurs, il ne répondit rien.

12. *Et cùm accuſaretur à principibus ſacerdotum & ſenioribus, nihil reſpondit.*

13. Alors Pilate lui dit : N'entendez-vous pas de combien de choſes ces perſonnes vous accuſent [//] ?

13. *Tunc dicit illi Pilatus : Non audis quanta adverſum te dicunt teſtimonia ?*

14. Mais il ne répondit rien à tout ce qu'il lui put dire [//] ; de ſorte que le Gouverneur en étoit tout étonné.

14. *Et non reſpondit ei ad ullum verbum, ita ut miraretur præſes vehementer.*

15. Or le Gouverneur

15. *Per diem au-*

Judas rapporta aux Prêtres le prix de la trahiſon de JESUS-CHRIST : comme ç'avoit été par ſon ordre que le Prophete avoit employé une pareille ſomme à un même uſage.

℣. 11. *expl.* Pilate ne fit cette demande au Sauveur, qu'après que ceux qui le lui avoient préſenté l'eurent accuſé de dire qu'il étoit le CHRIST, & de vouloir être regardé comme Roi. *Voyez Luc* 23. 1.

Ibid. *expl.* avec l'un d'entre eux. *Voyez ſuprà* 26. 64.

℣. 13. *expl.* On voit dans S. Jean que les Juifs n'étoient point entrés dans le palais de Pilate, par la crainte qu'ils avoient de ſe ſouiller : ainſi il faut dire que ces Prêtres l'accuſoient devant Pilate qui les alloit trouver dehors, & que JESUS ne répondit rien à ce Gouverneur, quand il venoit lui repréſenter les differentes accuſations dont ils le chargeoient : ou que Pilate fit venir JESUS où il étoit, pour les lui faire entendre.

℣. 14. *expl.* Ce qu'il fit par l'effet d'une humilité & d'une patience vraiment divine.

tem ſolemnem conſueverat præſes populo dimittere unum vinctum, quem voluiſſent :

avoit accoutumé à toutes les fêtes *de Pâque* de délivrer celui des priſonniers que le peuple lui demandoit :

16. *habebat autem tunc vinctum inſignem, qui dicebatur Barabbas.*

16. & il en avoit alors un inſigne, nommé Barabbas".

17. *Congregatis ergo illis, dixit Pilatus : Quem vultis dimittam vobis : Barabbam, an Jeſum, qui dicitur Chriſtus ?*

17. Lorſqu'ils étoient donc tous aſſemblés, Pilate leur dit : Lequel voulez-vous que je vous délivre, de Barabbas, ou de JESUS, qui eſt appellé CHRIST" ?

18. *Sciebat enim quòd per invidiam tradidiſſent eum.*

18. Car il ſçavoit bien que c'étoit par envie qu'ils l'avoient livré *entre ſes mains.*

19. *Sedente autem illo pro tribunali, miſit ad eum uxor ejus, dicens : Nihil tibi, & juſto illi, multa enim paſſa ſum hodie per viſum propter eum.*

19. Cependant, lorſqu'il étoit aſſis dans ſon ſiege", ſa femme lui envoya dire : Ne vous embarraſſez point dans l'affaire de ce juſte" ? car j'ai été aujourd'hui étrangement tourmentée dans un ſonge à cauſe de lui".

℣. 16. *expl.* C'étoit, ſelon S. Jean, un voleur, & il avoit, ſelon S. Marc & S. Luc, commis un meurtre dans une ſédition.

℣. 17. *expl.* Pilate dans ce terrible parallele, n'avoit point d'autre intention que de ſauver l'innocent par la vûe du ſcélérat qu'il leur préſentoit.

℣. 19. *expl.* Pilate s'aſſit pluſieurs fois dans ſon ſiege pour juger l'affaire de JESUS : ce que ſa femme lui fit dire n'arriva pas la derniere fois après la flagellation ; mais la premiere fois.

Ibid. *letr.* N'ayez rien à faire avec ce juſte là.

Ibid. *expl.* Les ſaints Peres regardent le ſonge de cette

Marc 15. 11. *Luc* 23. 18. *Joan.* 18. 40. *Act.* 3. 14.

20. Mais les Princes des Prêtres & les Sénateurs persuaderent au peuple de demander Barabbas, & de faire perir JESUS ".

20. *Principes autem sacerdotum, & seniores persuaserunt populis ut peterent Barabbam, Jesum verò perderent.*

21. Le Gouverneur leur ayant donc dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous délivre ? Ils lui répondirent : Barabbas.

21. *Respondens autem præses ait illis : Quem vultis vobis de duobus dimitti ? At illi dixerunt : Barabbam.*

22. Pilate leur dit : Que ferai-je donc de JESUS, qui eſt appellé CHRIST " ?

22. *Dicit illis Pilatus : Quid igitur faciam de Jesu, qui dicitur Christus ?*

23. Ils répondirent tous : Qu'il ſoit crucifié ". Le Gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Et ils ſe mirent à crier encore plus fort, en diſant : Qu'il ſoit crucifié.

23. *Dicunt omnes : Crucifigatur. Ait illis Præses : Quid enim mali fecit ? At illi magis clamabant, dicentes : Crucifigatur.*

24. Pilate voyant qu'il n'y gagnoit rien, mais que le tumulte s'excitoit

24. *Videns autem Pilatus quia nihil proficeret, ſed magis*

femme comme lui ayant été envoyé de Dieu, qui lui fit connoître la ſainteté de JESUS CHRIST, & les malheurs dont Pilate étoit menacé en cas qu'il paſſât outre à la condamnation du Sauveur. *Orig. S. Hil. S. Jer. S. Leon ſer. 22. ſur la Paſſ. S. Chryſoſt. hom. 87. ſur S. Mat.*

℣. 20. *expl.* de demander que Barabbas fût délivré, & que JESUS fût mis à mort.

℣. 21. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'ils l'avoient eux-mêmes regardé comme ce Meſſie & ce Roi dont ils attendoient la venue depuis ſi long-tems.

℣. 23. *expl.* Le ſupplice de la croix chez les Romains, étoit deſtiné particulierement pour les voleurs & les ſéditieux, & ſur-tout pour les perſonnes de la plus baſſe condition, comme les eſclaves.

tumultus fieret ; acceptâ aquâ lavit manus coram populo, dicens: Innocens ego sum à sanguine justi hujus: vos videritis.

toujours de plus en plus ", ſe fit apporter de l'eau, & lavant ſes mains devant le peuple, il leur dit : Je ſuis innocent du ſang " de ce juſte " : ce ſera à vous à en répondre.

25. *Et respondens universus populus dixit : Sanguis ejus super nos, & super filios nostros.*

25. Et tout le peuple lui répondit : Que ſon ſang retombe ſur nous & ſur nos enfans.

§. 3. *Flagellation, couronnement d'épines, insultes.*

26. *Tunc dimisit illis Barabbam ; Jesum autem flagellatum tradidit eis ut crucifigeretur.*

26. Alors il leur délivra Barabbas ; & ayant fait fouetter JESUS ", il le remit entre leurs mains pour être crucifié.

27. *Tunc milites præsidis suscipientes Jesum in prætorium, congregaverunt ad eum universam cohortem,*

27. Les ſoldats du Gouverneur menerent enſuite JESUS dans le prétoire " ; & là ayant aſſemblé autour de lui toute la compagnie ",

Marc 15. 16. Pſal. 21. 17.

28. *& exeuntes eum, chlamydem coc-*

28. ils lui ôterent ſes habits, & le revêtirent

℣. 24. *autr.* qu'il ne gagneroit rien, & qu'il pourroit même y avoir du tumulte.

Ibid. *expl.* de la mort.

Ibid. *expl.* C'étoit une coutume parmi les Juifs d'atteſter que l'on étoit innocent en lavant ſes mains, & cet uſage étoit peut-être auſſi commun aux autres nations.

℣. 26. *expl.* Il paroît par S. Jean, que Pilate avoit déſauparavant fait fouetter JESUS-CHRIST, dans le deſſein d'adoucir l'eſprit de ſes ennemis.

℣. 27 *expl.* dans la cour du palais du Gouverneur.

Ibid. *expl.* Ce ne fut pas par l'ordre du Gouverneur qu'on lui fit ſouffrir tous les outrages marqués ici en détail. *S. Chryſoſtome.*

d'un manteau d'écarlate ;

cineam circumdederunt ei ;

Joan. 19. 2. 29. puis ayant fait une couronne d'épines entrelaſſée, ils la lui mirent ſur la tête, avec un roſeau ″ dans la main droite. Et ſe mettant à genoux devant lui, ils ſe mocquoient de lui, en diſant : Salut au Roi des Juifs ″.

29. *& plectentes coronam de ſpinis, poſuerunt ſuper caput ejus, & arundinem in dextera ejus. Et genuflexo ante eum, illudebant ei, dicentes : Ave, Rex Judæorum.*

30. Et lui crachant au viſage, ils prenoient le roſeau *qu'il tenoit*, & lui en frappoient la tête.

30. *Et expuentes in eum, acceperunt arundinem, & percutiebant caput ejus.*

31. Après s'être ainſi joués de lui, ils lui ôterent ce manteau d'écarlate ; & lui ayant remis ſes habits, ils l'emmenerent pour le crucifier.

31. *Et poſtquam illuſerunt ei, exuerunt eum chlamyde, & induerunt eum veſtimentis ejus, & duxerunt eum ut crucifigerent.*

§. 4. *Portement de la croix, crucifiement, voleurs.*

Marc 15. 21. *Luc* 23. 26. 32. Lorſqu'ils ſortoient, ils rencontrerent un homme de Cyrene ″, nommé Simon, qu'ils contraignirent de porter la croix de JESUS ″.

32. *Exeuntes autem invenerunt hominem Cyrenæum, nomine Simonem, hunc angariaverunt ut tolleret crucem ejus.*

℣. 29. *expl.* une cane, qui eſt une eſpece de roſeau plus dur que l'ordinaire.

Ibid. *expl.* Les Juifs l'avoient accuſé d'avoir voulu uſurper la royauté.

℣. 32. *expl.* de la province de Cyrene en Afrique. On ne voit point de preuves que cet homme fût Payen : puiſqu'il paroît par Joſeph qu'il y avoit grand nombre de Juifs en Cyrene ; ce qui ſe voit même par l'Ecriture. *Act.* 2. 10. & 6. 9.

Ibid. *expl.* Saint Auguſtin croit que Simon porta alors

33. *Et venerunt in locum .. qui dicitur Golgotha, quod eſt Calvariæ locus,*

34. *& dederunt ei vinum bibere cum felle miſtum; & cùm guſtaſſet, noluit bibere.*

35. *Poſtquam autem crucifixerunt eum, diviſerunt veſtimenta ejus, ſortem mittentes: ut impleretur quod dictum eſt per prophetam dicentem: Diviſerunt ſibi veſtimenta mea, & ſuper veſtem meam miſerunt ſortem.*

33. Et étant arrivés au lieu appellé Golgotha; c'eſt-à-dire, le lieu du Calvaire ||, *Marc 15. 22. Luc 23. 33. Joan. 19. 17.*

34. ils lui donnerent à boire du vin mêlé de fiel: mais en ayant goûté, il ne voulut point en boire ||.

35. Après qu'ils l'eurent crucifié, ils partagerent entre eux ſes vêtemens, les jettant au ſort; afin que cette parole de Prophete fût accomplie: ils ont partagé entre eux mes vêtemens, & ont jetté ma robe au ſort. *Marc 15. 24. Luc 23. 34. Joan. 19. 23. Pſal. 21. 9.*

ſeul la croix. On ne le fit pas ſans doute par compaſſion pour JESUS-CHRIST; mais peut être parce qu'on crut que l'épuiſement où une cruelle flagellation, un couronnement d'épines enfoncées dans ſa tête, & tant d'autres maux l'avoient réduit, le mettoient dans l'impuiſſance de porter encore ce peſant fardeau juſqu'au lieu du dernier ſupplice.

℣. 33. *expl.* Ce qui ſignifie le teſt ou crane de la tête. Ce nom lui avoit été donné à cauſe des têtes ou des oſſemens des corps de ceux qu'on éxécutoit ordinairement en ce lieu.

℣. 34. *expl.* Il y a ſujet de croire que les ennemis de JESUS CHRIST ne penſoient à autre choſe qu'à augmenter même ſes ſouffrances, dans la ſoif extrême que l'épuiſement où il étoit lui faiſoit ſentir. Mais qu'il ne jugea pas devoir néanmoins ſatisfaire leur fureur, & ſe contenta de leur reprocher par ce refus même de la boiſſon qu'ils lui préſentoient, l'excès de leur inhumanité. Quelques Interpretes, qui croient que ce vin mêlé de fiel ou de myrrhe lui fut préſenté, comme aux autres criminels, pour le ſoulager en lui procurant une aliénation des ſens afin qu'il ſentît moins la douleur; diſent que le Fils de Dieu refuſa d'en boire, parce qu'il vouloit faire voir qu'il n'avoit beſoin d'aucun adouciſſement dans ſes ſouffrances.

36. Et s'étant assis, ils le gardoient ✝.

36. *Et sedentes servabant eum.*

37. Ils mirent aussi au-dessus de sa tête le sujet de sa condamnation, écrit *en ces termes :* C'EST JESUS LE ROI DES JUIFS ✝.

37. *Et imposuerunt super caput ejus causam ipsius scriptam :* HIC EST JESUS REX JUDÆORUM.

38. En même-tems, on crucifia avec lui deux voleurs, l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche.

38. *Tunc crucifixi sunt cum eo duo latrones ; unus à dextris, & unus à sinistris.*

§. 5? *Blasphêmes, ténèbres. Eli. Mort.*

39. Et ceux qui passoient par-là le blasphemoient, en branlant la tête,

39. *Prætereuntes autem blasphemabant eum, moventes capita sua,*

Joan. 2. 19.

40. & lui disant : Toi qui détruis le temple de Dieu, & qui le rebâtis en trois jours, que ne te sauves-tu toi-même ? Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix.

40. *& dicentes, Vah qui destruis templum Dei, & in triduo illud reædificas : salva temetipsum. Si Filius Dei es, descende de cruce.*

41. Les Princes des Prêtres se mocquoient aussi de lui, avec les Scribes & les Senateurs, en disant :

41. *Similiter & principes sacerdotum illudentes cum Scribis & senioribus, dicebant :*

Sap. 2. 18.

42. Il a sauvé les autres, & il ne peut se sauver lui-même ✝. S'il est le Roi

42. *Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere. Si Rex*

✝. 36. *expl.* afin d'empêcher sans doute que ses disciples ne le vinssent détacher de la croix pour lui sauver la vie.

✝. 37. *expl.* C'étoit la coutume parmi les Romains, de faire voir dans un écriteau exposé aux yeux des peuples le sujet de la condamnation des criminels.

✝. 42. *expl* Ils prétendent prouver que tous ses miracles ont été faux, & qu'il n'avoit pu sauver véritablement les autres, puisqu'il ne pouvoit présentement se sauver lui-même.

Digitized by Google

Iſrael eſt, deſcendat nunc de cruce, & credimus ei :

d'Iſrael, qu'il deſcende préſentement de la croix, & nous le croirons ".

43. *Confidit in Deo, liberet nunc ſi vult eum ; dixit enim : Quia Filius Dei ſum.*

43. Il met ſa confiance en Dieu ; ſi donc Dieu l'aime, qu'il le délivre maintenant ; puiſqu'il a dit : Je ſuis le Fils de Dieu. *Pſal.* 21. 9.

44. *Idipſum autem & latrones, qui crucifixi erant cum eo, improperabant ei.*

44. Les voleurs " qui étoient crucifiés avec lui, lui faiſoient auſſi les mêmes reproches.

45. *A ſexta autem hora tenebræ factæ ſunt ſuper univerſam terram uſque ad horam nonam.*

45. Or depuis la ſixiéme heure du jour juſqu'à la neuviéme ", toute la terre fut couverte de ténebres ".

46. *Et circa horam nonam clamavit Jeſus voce magnâ, di-*

46. Et ſur la neuviéme heure Jesus jetta un grand cri ", en diſant : Eli, Eli, *Pſal.* 21. 2.

℣. 21. *expl.* C'eût été là au-contraire le vrai moyen de faire voir qu'il n'étoit pas le Meſſie : car celui-ci, ſelon les oracles des Prophetes, devoit ſouffrir tous ces outrages.

℣. 44. *expl.* C'eſt-à-dire, un des voleurs, comme l'exprime S. Luc. S. Auguſtin & pluſieurs autres croient que ce qui eſt dit ici en général de ces voleurs, peut être entendu d'un ſeul, par une figure aſſez ordinaire dans les Ecritures.

℣. 45. *expl.* depuis midi juſqu'à trois heures.

Ibid *expl.* Ces ténebres ne provenoient pas d'une éclypſe ordinaire de ſoleil, qui ne pouvoient arriver naturellement au tems de la pleine lune ; mais elles furent formées par la toute-puiſſance de l'homme-Dieu, qui ſouffroit alors ſur la croix. Quelques-uns prétendent reſtraindre cet obſcurciſſement du ſoleil à la Judée : mais S. Chryſoſtome & d'habiles Interpretes de ces derniers tems, croient que les ténebres furent répandues univerſellement ſur la terre.

℣ 46. *expl.* Il marquoit par là, dit S. Chryſoſtome, le pouvoir ſuprême qu'il avoit de quitter ſa vie & de la reprendre quand il voudroit. Car il n'eſt pas naturel qu'un homme épuiſé par tant de ſouffrances, & par la perte de

lamma ſabacthani ? c'eſt-à-dire, mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ″ ?

cens : Eli, Eli, lamma ſabacthani ? hoc eſt : Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquiſti me ?

47. Quelques-uns de ceux qui étoient préſens, l'ayant entendu crier de la ſorte, diſoient : Il appelle Elie ″.

47. *Quidam autem illic ſtantes, & audientes, dicebant : Eliam vocat iſte.*

48. Et auſſi-tôt l'un d'eux courut emplir une éponge de vinaigre ; & l'ayant miſe au bout d'un roſeau, il lui préſenta à boire ″.

48. *Et continuò currens unus ex eis, acceptam ſpongiam implevit aceto, & impoſuit arundini, & dabat ei bibere.*

49. Les autres diſoient : Attendez, voyons ſi Elie viendra le délivrer.

49. *Cateri verò dicebant : Sine videamus an veniat Elias liberans eum.*

50. Mais Jesus jettant un grand cri pour la ſeconde fois ″, rendit l'eſprit.

50. *Jeſus autem iterùm clamans voce magnâ, emiſit ſpiritum.*

§. 6. *Miracles après la mort.* Centenier.

51. En même tems le voile du temple ″ ſe déchi-

51. *Et ecce velum templi ſciſſum eſt in*

1. *Paral* 3. 14.

tant de ſang, crie avec une ſi grande force un moment avant qu'il meure.

℣. 46. *Voyez la note du Pſ.* 21. 2.

℣. 47. *expl.* Ce furent peut-être les Juifs mêmes qui par dériſion interpreterent de la ſorte ce que diſoit le Sauveur, & les ſoldats qui n'entendoient pas la langue Hébraïque, entrerent dans leurs ſentimens.

℣. 48. *expl.* par une double cruauté, cette boiſſon ne pouvant qu'augmenter ſa ſoif & prolonger ſes ſouffrances.

℣. 50. *expl.* en diſant, comme le remarque S. Luc : Mon Pere, je remets mon ame entre vos mains. Ce ſecond cri tendoit à faire connoître qu'il ne mouroit plein de vie & de force que parce qu'il le vouloit.

℣. 51. *expl.* La plûpart des ſaints Peres & des Interpre-

duas partes à ſummo uſque deorſum, & terra mota eſt, & petræ ſciſſæ ſunt;

ra en deux depuis le haut juſqu'en bas : la terre trembla [ll] : les pierres ſe fendirent :

52. *& monumenta aperta ſunt, & multa corpora ſanctorum qui dormierant, ſurrexerunt;*

52. les ſépulcres s'ouvrirent ; & pluſieurs corps des Saints, qui étoient dans le ſommeil *de la mort*, reſſuſciterent [ll] ;

53. *& exeuntes de monumentis, poſt reſurrectionem ejus, venerunt in ſanctam civitatem, & apparuerunt multis.*

53. & ſortant de leurs tombeaux après ſa réſurrection, ils vinrent en la ville ſainte [ll], & furent vûs de pluſieurs perſonnes.

54. *Centurio autem, & qui cum eo erant cuſtodientes Jeſum, viſo terræmotu & his quæ fiebant,*

54. Le Centenier, & ceux qui étoient avec lui pour garder JESUS, ayant vû le tremblement de terre, & tout ce qui ſe paſ-

tes entendent ceci du voile intérieur qui étoit immédiatement au-devant du ſanctuaire ou du Saint des Saints ; & diſent que ce déchirement marquoit la fin & l'accompliſſement des figures, & que la paſſion & la mort de JESUS-CHRIST devoient découvrir aux fideles les myſteres qui avoient été cachés juſqu'alors aux Juifs.

℣. 51. *expl.* Ce tremblement de terre fut ſi grand, qu'un auteur payen aſſure qu'il ébranla toute la Bithynie, & que la ville de Nicée en fut renverſée pour la plus grande partie. *Plegon dans la Chronique d'Euſebe.*

℣. 52. *expl.* Quoiqu'il ſemble que les ſépulcres s'ouvrirent dans le moment que JESUS CHRIST expira, il paroît certain néanmoins, que les morts ne reſſuſciterent qu'après la réſurrection du Sauveur. Pluſieurs auteurs & anciens & nouveaux ont regardé leur réſurrection comme le commencement de leur vie bienheureuſe & immortelle. *Saint Hilaire. S. Epiphane. Maldon. Janſ. Grot.*

℣. 53. *expl.* à Jéruſalem. Dieu permit qu'ils fuſſent vûs de pluſieurs perſonnes, afin que ce grand miracle ayant beaucoup de témoins parmi les Juifs mêmes, ſervît de preuve à la vérité de la réſurrection de JESUS CHRIST, & contribuât à en faciliter la créance dans les eſprits.

ſoit, furent ſaiſis d'une extrême crainte, & dirent : Cet homme étoit vraiment Fils de Dieu ††.

timuerunt valdè, dicentes : Verè Filius Dei erat iſte.

§. 7. *Saintes femmes, Joſeph d'Arimathie, ſépulcre.*

55. Il y avoit là auſſi pluſieurs femmes qui regardoient de loin, & qui avoient ſuivi JESUS depuis la Galilée, ayant ſoin de l'aſſiſter;

55. *Erant autem ibi mulieres multæ à longè, quæ ſecutæ erant Jeſum à Galilæa, miniſtrantes ei;*

56. entre leſquelles étoient Marie Madelene, Marie mere de Jacque † & de Joſeph, & la mere des fils de Zébedée.

56. *inter quas erat Maria Magdalene, & Maria Jacobi & Joſeph mater, & mater filiorum Zebedæi.*

Marc 15. 42. Luc 23. 50. Joan. 19. 38.

57. Sur le ſoir ††, un homme riche, de la ville d'Arimathie, nommé Joſeph, qui étoit auſſi diſciple de JESUS,

57. *Cùm autem ſerò factum eſſet, venit quidam homo dives ab Arimathæa, nomine Joſeph, qui & ipſe diſcipulus erat Jeſu :*

58. vint trouver Pilate; & lui ayant demandé le corps de JESUS, Pilate commanda qu'on le lui donnât.

58. *hic acceſſit ad Pilatum, & petiit corpus Jeſu. Tunc Pilatus juſſit reddi corpus.*

59. Joſeph ayant donc pris le corps, l'enveloppa dans un linceul blanc,

59. *Et accepto corpore, Joſeph involvit illud in ſindone munda,*

60. le mit dans ſon ſe-

60. *& poſuit illud*

†. 54. *expl.* Ils reconnurent vraiment la divinité de JESUS CHRIST. *S. Baſ. in Gord. mart. & S. Cyrille Theſ. l. 12. c. 14. S. Chryſoſt. hom. 89. ſur S. Matth.*

†. 56. *expl* le Mineur.

††. 57. *expl.* environ les quatre heures après midi.

in monumento ſuo novo, quod exciderat in petra. Et advolvit ſaxum magnum ad oſtium monumenti, & abiit.

pulcre, qui n'avoit point encore ſervi, & qu'il avoit fait tailler dans le roc; & puis ayant roulé une grande pierre à l'entrée du ſepulcre[*], il ſe retira.

61. *Erat autem ibi Maria Magdalene, & altera Maria, ſedentes contra ſepulcrum.*

61. Marie Madelene, & l'autre Marie, étoient là ſe tenant aſſiſes auprès[*] du ſepulcre.

§. 8. *Gardes au ſépulcre.*

62. *Alterâ autem die, quæ eſt poſt paraſceven, convenerunt Principes ſacerdotum & Phariſæi ad Pilatum,*

62. Le lendemain, qui étoit le jour d'après celui qui eſt appellé la préparation *du ſabbat*[*], les Princes des Prêtres & les Phariſiens s'étant aſſemblés, vinrent trouver Pilate,

63. *dicentes: Domine, recordati ſumus, quia ſeductor ille dixit adhuc vivens: Poſt tres dies reſurgam;*

63. & lui dirent: Seigneur, nous nous ſommes ſouvenus que cet impoſteur a dit, lorſqu'il étoit encore en vie: Je reſſuſciterai trois jours, *après*[*] *ma mort;*

†. 60. *expl.* Dieu le voulut ainſi, afin que ſes ennemis ne puſſent dire avec fondement, que ſes diſciples ou les femmes qui demeurerent en ce lieu pendant quelque tems, l'avoient enlevé.

† 61. *autr.* vis-à-vis: *ou*, en un lieu d'où l'on voyoit le ſépulcre.

†. 62. *expl.* Il étoit ainſi appellé parce qu'on y préparoit tout ce qui étoit néceſſaire pour le jour du ſabbat, auquel il étoit défendu de rien faire. C'étoit donc le matin du jour même du ſabbat.

†. 63. *expl.* C'eſt à dire, dans l'eſpace de trois jours. Les Hébreux ont accoutumé de dire qu'une choſe ſe fera après trois jours, après huit, après quarante, lorſqu'elle ſe doit faire, le troiſiéme, le huitiéme, le quarantiéme jour. Ainſi dans le Deuteronome 31. 10. *Poſt ſeptem annos*,

64. commandez donc que le ſepulcre ſoit gardé juſqu'au troiſiéme jour, depeur que ſes diſciples ne viennent " dérober ſon corps ", & ne diſent au peuple : il eſt reſſuſcité d'entre les morts, & ainſi la derniere erreur ſeroit pire que la premiere.

64. *jube ergo cuſtodiri ſepulcrum uſque in diem tertium, ne fortè veniant diſcipuli ejus, & furentur eum, & dicant plebi : Surrexit à mortuis ; & erit noviſſimus error pejor priore.*

65. Pilate leur répondit: Vous avez des gardes ; allez, faites-le garder comme vous l'entendrez.

65. *Ait illis Pilatus, Habetis cuſtodiam : ite, cuſtodite ſicut ſcitis.*

66. Ils s'en allerent donc, & pour s'aſſurer du ſepulcre ", ils en ſcellerent la pierre, & y mirent des gardes.

66. *Illi autem abeuntes, munierunt ſepulcrum, ſignantes lapidem, cum cuſtodibus.*

anno remiſſionis, &c. C'étoit pourtant la ſeptiéme année, qui étoit l'année de la remiſe qui ſe faiſoit tous les ſept ans.

℣. 64. *Grec aj.* la nuit.

Ibid. *expl.* leur propre malice les trompa : car on peut dire que ce qu'ils ont fait pour empêcher, comme ils le diſoient, que les peuples ne fuſſent ſéduits par les Apôtres, a réuſſi très-parfaitement pour leur perſuader la vérité qu'ils vouloient détruire.

℣. 66. *expl.* ſans doute après l'avoir viſité, & avoir reconnu l'état où étoit le corps de JESUS.

CHAPITRE

CHAPITRE XXVIII.

§. 1. *Résurrection. Saintes femmes au tombeau. Anges.*

1. *VEspere autem ſabbati, quæ luceſcit in prima ſabbati, venit Maria Magdalene, & altera Maria, videre ſepulcrum.*

1. † MAis cette ſemaine étant paſſée", le premier jour de la ſuivante commençoit à peine à luire, que Marie Madelene & une autre Marie vinrent pour voir le ſepulcre".

† Samedi ſaint. *Marc* 16. 1. *Joan.* 20. 11.

2. *Et ecce terræmotus factus eſt magnus. Angelus enim Domini deſcendit de cœlo, & accedens revolvit lapidem, & ſedebat ſuper eum.*

2. Et tout d'un coup il ſe fit un grand tremblement de terre ; car un Ange du Seigneur deſcendit du ciel, & vint renverſer" la pierre " *qui fermoit le ſepulcre* ", & s'aſſit deſſus.

3. *Erat autem aſ-*

3. Son viſage étoit *bril-*

℣. 1. grec. Ὀψὲ δὲ σαββάτων τῇ (ſupp ἡμέρᾳ) ἐπιφωσκούσῃ εἰς μίαν σαββάτου i. e. *Or la nuit des abbats*, ou, *à la fin des ſabbats*, *tirant que le premier jour des ſabbats*. i. e. *de la ſemaine*, commençoit. Le mot de ὀψὲ ne ſe prend pas par les Grecs pour marquer ſeulement ce qui ſe fait le ſoir, mais auſſi pour marquer qu'une choſe ſe fait après une autre. Ainſi ὀψὲ τῶν Τρωϊκῶν. Après la guerre de Troye. Le ſens donc eſt : Après la ſemaine (où JESUS avoit ſouffert) lorſque le premier jour de la ſemaine ſuivante commençoit.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, pour examiner ſi elles ne trouveroient point quelque moyen d'y entrer, afin d'embaûmer le corps de JESUS : car il paroît que c'étoit là leur deſſein, & qu'elles n'avoient plus par conſequent d'eſperance de ſa réſurrection.

℣. 2. *autr.* rouler.

Ibid. *Le Grec ajoute*, qui étoit devant l'entrée *du ſépulcre*.

Ibid. *expl.* Ce n'étoit pas aſſurément pour donner lieu à JESUS CHRIST de reſſuſciter & de ſortir du tombeau :

lant comme un éclair, & ſes vêtemens *blancs* comme la neige *l*.

4. Les gardes en furent tellement ſaiſis de frayeur, qu'ils devinrent comme morts.

5. Mais l'Ange s'adreſſant aux femmes, leur dit : Pour vous, ne craignez point ; car je ſçai que vous cherchez JESUS qui a été crucifié :

6. il n'eſt point ici ; car il eſt reſſuſcité comme il l'avoit dit. Venez, & voyez le lieu où le Seigneur avoit été mis.

7. Et hâtez-vous d'aller dire à ſes diſciples qu'il eſt reſſuſcité. Il ſera devant vous en Galilée *m*.

pectus ejus ſicut fulgur, & veſtimentum ejus ſicut nix.

4. *Pra timore autem ejus exterriti ſunt cuſtodes, & facti ſunt velut mortui.*

5. *Reſpondens autem angelus dixit mulieribus : Nolite timere vos : ſcio enim, quòd Jeſum, qui crucifixus eſt, quaritis ;*

6. *non eſt hic : ſurrexit enim, ſicut dixit. Venite, & videte locum, ubi poſitus erat Dominus.*

7. *& citò euntes dicite diſcipulis ejus quia ſurrexit : & ecce præcedit vos in Galilæam.*

car les ſaints Peres nous apprennent qu'il eſt vraiment reſſuſcité du ſépulcre ſans l'ouvrir & ſans en rompre le ſceau. C'étoit donc, ſelon S. Jean Chryſoſtome, afin que ces ſaintes femmes qui avoient vû mettre le corps du Sauveur dans le tombeau, cruſſent qu'il étoit véritablement reſſuſcité, en voyant que ſon corps n'y étoit plus. *Aug. de temp. ſerm.* 138. *Hieron. epiſt.* 150. *q.* 6. *Chryſoſt. in Joan. hom.* 84. *in Matth. hom.* 90.

l. 3. *expl.* L'un & l'autre marquoient l'état glorieux de ce miniſtre du Seigneur.

m. 7. *expl.* Cette promeſſe ne détruit point la vérité des autres apparitions de JESUS, où il ſe fit voir & à ces pieuſes femmes & à ſes Apôtres dans la Judée. Mais l'Ange leur déſigne particulierement cette province, comme un lieu où ſes diſciples pourroient jouir plus tranquillement dans la ſuite du bonheur de ſa préſence, étant comme le remarque S. Chryſoſtome, plus éloignés de la crainte de tous ceux qui pouvoient leur faire du mal. *S. Chryſoſt. hom.* 90. *ſur S. Matth.*

Digitized by Google

Ibi eum videbitis : ecce prædixi vobis.

C'eſt-là que vous le verrez : je vous en avertis auparavant ¶.

§. 2. *Apparition aux femmes, gardes corrompus.*

8. *Et exierunt citò de monumento cum timore & gaudio magno, currentes nuntiare diſcipulis ejus.*

8. Ces femmes ſortirent auſſi-tôt du ſepulcre // avec crainte, & beaucoup de joie, & elles coururent annoncer ceci aux diſciples //.

9. *Et ecce Jeſus occurrit illis, dicens : Avete. Illæ autem acceſſerunt, & tenuerunt pedes ejus, & adoraverunt eum.*

9. En même-tems JESUS ſe préſenta devant elles //, & leur dit : Le ſalut vous ſoit donné. Et elles s'approchant lui embraſſerent les pieds, & l'adorerent.

10. *Tunc ait illis Jeſus : Nolite timere. Ite, nuntiate fratribus meis ut eant in Galilæam : ibi me videbunt.*

10. Alors JESUS leur dit : Ne craignez point. Allez dire à mes freres // qu'ils aillent en Galilée : c'eſt-là qu'ils me verront.

℣. 8. *expl.* C'eſt-à-dire, de la grotte où étoit le tombeau de JESUS-CHRIST, & où elles étoient entrées par l'ordre de l'Ange, & à la faveur de la lumiere dont il brilloit qui les éclaira, comme le remarque ſaint Jérôme, dans ce lieu obſcur.

Ibid. *expl.* On peut entendre, ſelon ſaint Jean, qu'elles ſe hâterent de leur aller témoigner que le corps de JESUS-CHRIST avoit été enlevé, ſans qu'elles ſçuſſent où on l'avoit mis, & qu'elles avoient vû des Anges qui leur avoient aſſuré qu'il étoit vivant.

℣ 9. *expl.* Cette apparition n'arriva pas dans cette premiere occaſion ; mais depuis, lorſqu'étant venues une ſeconde fois au ſepulcre avec S. Pierre & S. Jean, JESUS-CHRIST ſe montra d'abord à Madelene, & enſuite comme elles retournoient enſemble à Jéruſalem, *il ſe préſenta devant elles* dans le chemin.

℣. 10. *expl.* Le terme dont il ſe ſert en nommant ſes Apôtres *ſes freres*, leur devoit tenir lieu d'une grande conſolation ; puiſqu'après en avoir été abandonné ſi lâchement, au tems de ſa mort, il ne laiſſoit pas de leur donner ce nom ſi avantageux.

11. Pendant qu'elles y alloient, quelques-uns des gardes ℣ vinrent à la ville, & rapporterent tout ce qui s'étoit passé aux Princes des Prêtres ;

11. *Quæ cùm abiissent, ecce quidam de custodibus venerunt in civitatem, & nuntiaverunt principibus sacerdotum omnia quæ facta fuerant.*

12. qui s'étant assemblés avec les Senateurs, & ayant déliberé ensemble, donnerent une grande somme d'argent aux soldats,

12. *Et congregati cum senioribus, consilio accepto, pecuniam copiosam dederunt militibus,*

13. en leur disant : Dites que ses disciples sont venus la nuit, & ont dérobé son corps, pendant que vous dormiez ℣.

13. *dicentes : Dicite quia discipuli ejus nocte venerunt, & furati sunt eum, vobis dormientibus.*

14. Et si le Gouverneur vient à le sçavoir, nous l'appaiserons, & nous vous mettrons en sûreté.

14. *Et si hoc auditum fuerit à præside, nos suadebimus ei, & securos vos faciemus.*

15. Les soldats ayant reçu cet argent, firent ce qu'on leur avoit dit : & ce bruit qu'ils répandirent dure encore aujourd'hui parmi les Juifs ℣.

15. *At illi, acceptâ pecuniâ, fecerunt sicut erant edocti. Et divulgatum est verbum istud apud Judæos usque in hodiernum diem.*

℣. 11. *expl.* soit que ces gardes se fussent arrêtés & cachés, sans s'éloigner beaucoup du sépulcre, pour voir ce qui arriveroit, ou qu'ils se fussent d'abord enfuis, mais en demeurant quelque tems dans l'incertitude de ce qu'ils avoient à faire.

℣. 13. *expl.* Quel excès d'aveuglement, s'écrie S. Augustin ! Comment peuvent-ils attester ce qui s'est passé pendant qu'ils dormoient ?

℣. 15. *lettr.* a été répandu parmi les Juifs, jusques aujourd'hui.

§. 3. *Apparition aux onze Diſciples.* JESUS-CHRIST *toutpuiſſant & toujours préſent.*

16. *Undecim autem diſcipuli abierunt in Galilæam, in montem ubi conſtituerat illis Jeſus.*

16. † Or les onze diſciples s'en allerent en Galilée ſur la montagne où JESUS leur avoit commandé de ſe trouver ″. † Vendredi après Pâques.

17. *Et videntes eum adoraverunt: quidam autem dubitaverunt.*

17. Et le voyant là, ils l'adorerent : quelques-uns néanmoins furent en doute ″.

18. *Et accedens Jeſus locutus eſt eis, dicens: Data eſt mihi omnis poteſtas in cœlo & in terra.*

18. Mais JESUS s'approchant leur parla ainſi : † Toute puiſſance m'a été donnée dans le ciel & dans la terre ″. † La ſainte Trinité.

19. *Euntes ergo docete omnes gentes, baptiſantes eos in nomine Patris, & Filii, & Spiritus ſancti;*

19. Allez donc ″, & inſtruiſez tous les peuples, les baptiſant au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit; *Marc 16. 15.*

℣. 16. *expl.* On croit avec beaucoup de vraiſemblance, que cette apparition eſt la même que celle dont parle ſaint Paul 1. *Cor.* 15. 6 où le Fils de Dieu ſe fit voir à plus de cinq cens de ſes diſciples.

℣. 17. Ce qui s'explique diverſement : ou bien que quelques-uns de ces diſciples qui adorerent JESUS-CHRIST avoient douté auparavant de la vérité de ſa réſurrection, comme S. Thomas; ou bien, qu'il y en eut quelques-uns qui douterent, non pas qu'il fût reſſuſcité, mais ſi c'étoit lui qui leur apparoiſſoit alors véritablement.

℣. 18. *expl.* Il poſſedoit de toute éternité la toute-puiſſance comme Dieu, & dès le moment de ſon Incarnation, il l'avoit reçue comme homme par l'union hypoſtatique de la nature divine avec la nature humaine. Mais il parle ici particulierement du fruit de ſa mort & de ſa réſurrection, & de la néceſſité qu'il s'étoit lui-même volontairement impoſée de n'entrer, comme il le dit *Luc* 24. 26. dans ſa gloire que par les ſouffrances.

℣. 19. *expl.* En vertu du pouvoir que je vous donne moi-même.

20. & leur apprenant à obſerver toutes les choſes que je vous ai commandées. Et aſſurez-vous " que je ſerai toujours avec vous juſqu'à la conſommation des ſiecles " ¶.

20. *dicentes eos ſervare omnia quæcumque mandavi vobis. Et ecce ego vobiſcum ſum omnibus diebus, uſque ad conſummationem ſæculi.*

℣. 20. *lettr.* Et voici.

Ibid. *expl.* juſqu'à la fin du monde. *expl.* JESUS-CHRIST leur déclare qu'il ſera avec eux par ſon Eſprit & par ſa grace, juſqu'à la fin du monde. C'eſt ſur l'immobilité de cette promeſſe du Fils de Dieu, que l'Egliſe ſe tient aſſurée, que ni les puiſſances de l'enfer, ni toutes celles de la terre ne prévaudront jamais contre la vérité de ſa foi.

LE SAINT EVANGILE DE JESUS-CHRIST SELON SAINT MARC.

SAINT MARC, *non celui qui eſt nommé Jean, fils de Marie, & diſciple de ſaint Paul; mais celui qui a été diſciple, compagnon & interprete de ſaint Pierre, eſt le ſecond des Evangéliſtes, par rapport à l'ordre des tems, au moins ſelon les témoignages de Papias, de ſaint Clement d'Alexandrie, & de ſaint Jerôme, qui tous prétendent qu'il a écrit ſon Evangile avant la mort de ſaint Pierre, c'eſt-à-dire, l'an troiſiéme de la 205. olympiade, la troiſiéme année du regne de l'Empereur Claude, la quarante-troiſiéme année de l'Ere vulgaire, & dix ans ou environ après la mort de* JESUS-CHRIST. *Saint Irenée inſinue cependant que ſaint Marc n'a écrit ſon Evangile qu'après la mort de ſaint Pierre, c'eſt-à-dire, vers l'an 67. de l'Ere vulgaire : mais comme Euſebe cite ce même endroit de ce Pere, auſſi-bien*

Act. 12. v. 12.

Euſebe lib. 2. cap. 14.

Ibid. lib 3. cap. 1.

Ibid. lib. 5. cap. 8.

que ceux de Papias & de ſaint Clement d'Alexandrie, & qu'il n'a fait aucune attention ſur ces mots μετὰ τὴν τελευτὴν ἔξοδον *c'eſt-à-dire*, poſt horum diſceſſum, *qui ſemblent détruire le ſentiment de ces deux anciens Peres, pluſieurs ont cru que ces paroles* poſt horum diſceſſum, *ou n'étoient pas dans le manuſcrit que liſoit alors Euſebe, ou que cet hiſtorien ne les interprétoit pas de la mort des Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul, mais de leur départ de Rome long-tems avant leur martyre. Le même Papias au rapport d'Euſebe, dit que ſaint Marc écrivit ſon Evangile à la priere des Fideles de la ville de Rome, & que lorſqu'il l'eut achevé, il le montra à l'Apôtre S. Pierre ſon maître qui l'approuva; ce qui a fait croire à quelques-uns que cet Evangéliſte l'ayant compoſé pour les Romains, il l'avoit écrit en Latin, langue vulgaire & commune aux peuples naturels de cette Ville: mais ſaint Jerôme & ſaint Auguſtin diſent, comme une choſe conſtante, que ſaint Marc a écrit en Grec, ce qu'ils n'auroient pas aſſuré s'ils n'euſſent ſçu que non ſeulement il y avoit alors à Rome un grand nombre de Juifs qui n'entendoient pas le Latin, mais que le Grec y étoit ſi commun, que les femmes même Romaines l'entendoient, le parloient, & que quelques-unes d'elles l'apprenoient à leurs Perroquets. On ne ſçauroit en effet lire cet Evangéliſte, ſans s'appercevoir que ſon ſtile*

Euſebe lib. 2. cap. 14.

S. Hier. Epiſt. ad Damaſ. tom. 1. p. 142. S. Aug. lib. 1. de Conſ. cap. 2. n. 4. Juvenal. Perſe.

& que les expreſſions dont il ſe ſert, ont tout le tour & le caractere de la langue Grecque ; ce qui a fait dire à pluſieurs, que ſaint Marc, qui, ſelon ſaint Auguſtin, eſt appellé l'Abréviateur de ſaint Matthieu, *n'avoit pas écrit ſon Evangile ſur le texte Hebreu de cet Evangéliſte, mais ſur la verſion Grecque ; car non ſeulement il en a ſuivi l'ordre, mais il en a copié ſouvent juſqu'aux expreſſions & aux termes ; & s'il y a laiſſé quelques hébraïſmes, il les a pris dans cette verſion ou dans ſa propre langue ; car il eſt vraiſemblable qu'il étoit Juif Hébreu, & non Helleniſte. Il eſt vrai que les inſcriptions de la verſion Syriaque, & de pluſieurs autres orientales, diſent que ſaint Marc a écrit ſon Evangile en Latin pour les Romains. Baronius eſt de ce ſentiment ; mais comme il n'eſt appuyé ſur aucune autorité qui ſoit ancienne, & que les raiſons qu'il allegue ne ſont point ſolides, les ſçavans n'ont point fait de difficulté de s'en tenir au ſentiment des anciens Peres, d'autant plus qu'il eſt conſtant que le Latin de ſaint Marc (c'eſt-à-dire notre Vulgate) n'eſt point l'ouvrage de cet Evangéliſte, mais qu'il a été fait longtems après ſur le texte Grec.*

Cet Evangéliſte ne s'eſt point attaché à ſuivre dans ſa narration l'ordre des tems, il a imité en cela ſaint Matthieu, ou plutôt il a tranſcrit de mémoire ce qu'il avoit appris de ſaint Pierre ſon maître, qui, ſelon

la néceſſité & les occaſions, avoit recité aux Fideles & en ſa préſence, diverſes circonſtances de la Vie & de la Doctrine de JESUS-CHRIST. *Ainſi il n'eſt pas étonnant de lui voir abréger des faits plus étendus par d'autres Evangéliſtes, de s'étendre auſſi quelquefois beaucoup plus qu'eux, & de ne pas obſerver la ſuite naturelle de la chronologie & de l'hiſtoire.*

Mabil. Itin. Ital P. 31.

On prétend garder à Veniſe l'original Grec, écrit, dit-on, de la propre main de cet Evangéliſte : mais on aſſure que ce Livre qu'on n'ouvre plus à perſonne, & qui pour cela eſt fermé avec des ſceaux, a ſes caracteres preſque tous effacés.

LE SAINT EVANGILE DE JESUS-CHRIST SELON SAINT MARC.

CHAPITRE PREMIER.

§. 1. *Prédication de ſaint Jean.*

1. *Initium Evangelii Jeſu Chriſti filii Dei.*

1. LE commencement de l'Evangile de JESUS-CHRIST, Fils de Dieu ||.

2. *Sicut ſcriptum eſt in Iſaia propheta: Ecce ego mitto ange-*

2. Comme il eſt écrit dans le prophete Iſaïe: J'envoie mon Ange || de- *Mal.* 3. 1. *Matth.* 3. 3.

℣. 1. *autr.* Le commencement de l'Evangile de JESUS-CHRIST Fils de Dieu, fut tel qu'il eſt écrit, &c. *Expl.* Ces paroles ne ſont point le titre de l'Evangile de S. Marc: mais elles ſe rapportent à ce qui ſuit, & ſignifient que la predication de JESUS-CHRIST commença, ſelon que l'avoient prédit les Prophetes, c'eſt-à-dire, qu'elle fut précedée par le Baptême que S. Jean donna aux peuples, & par cette voix qu'il fit entendre dans le déſert: *Préparez, &c.*

℣. 2. *autr.* Je vais envoyer mon Ange, &c. *Expl.* avant

vant votre face, qui *marchant* devant vous, vous préparera le chemin.

lum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te.

Luc 3. 4. *Joan.* 1. 23. 3. *On entendra* dans le déſert la voix de celui qui crie : Préparez la voie du Seigneur [ŷ], rendez droits ſes ſentiers.

3. *Vox clamantis in deſerto : Parate viam Domini, rectas facite ſemitas ejus.*

4. Jean étoit dans le déſert, baptiſant, & prêchant le Baptême de pénitence pour la rémiſſion des pechés [ŷ].

4. *Fuit Joannes in deſerto baptiſans, & prædicans baptiſmum pœnitentiæ, in remiſſionem peccatorum.*

Matth. 3. 2. 5. Tout le païs de la Judée, & tous ceux de Jéruſalem venoient à lui, & confeſſant leurs pechés, ils étoient baptiſés par lui dans le fleuve du Jourdain.

5. *Et egrediebatur ad eum omnis Judæa regio, & Jeroſolymitæ univerſi, & baptiſabantur ab illo in Jordanis flumine, confitentes peccata ſua.*

Matth. 3. 4. *Levit.* 11. 22. 6. Or Jean étoit vêtu de poil de chameau*: il avoit une ceinture de cuir autour des reins, & vivoit de ſauterelles & de

6. *Et erat Joannes veſtitus pillis cameli, & zona pellicea circa lumbos ejus, & locuſtas & mel ſylveſtre*

que vous paroiſſiez en public, *qui ira vous préparer le chemin*; *i. e.* qui par ſa prédication diſpoſera les Juifs à vous recevoir. Toutes les paroles que S. Marc cite ici ne ſe trouvent pas dans Iſaïe : le texte Grec, S. Irenée & quelques autres anciens auteurs ont, ſelon qu'il eſt écrit dans les Prophetes. Mais les plus habiles Interpretes croient que le nom d'Iſaïe eſt employé en ce lieu, comme celui du Prophete le plus célebre, & qui dit, ſinon dans les mêmes termes, au-moins en ſubſtance, ce que Malachie a dit depuis lui.

ŷ. 3. *expl.* du Meſſie.

ŷ. 4. *expl.* C'eſt-à-dire, que le Baptême de Jean préparoit les Juifs à la rémiſſion des pechés, que JESUS-CHRIST ſeul pouvoit donner.

edebat. Et prædicabat, dicens :

miel ſauvage ". Il prêchoit, en diſant :

7. *Venit fortior me poſt me: cujus non ſum dignus procumbens ſolvere corrigiam calceamentorum ejus.*

7. Il en vient un autre après moi, qui eſt plus puiſſant que moi : & je ne ſuis pas digne de délier " le cordon de ſes ſouliés, en me proſternant *devant lui.*

Matth. 3. 11. *Luc.* 3. 16. *Joan.* 1. 27.

8. *Ego baptiſavi vos aquâ : ille verò baptiſabit vos Spiritu ſancto.*

8. *Pour moi*, je vous ai baptiſés dans l'eau : mais *pour lui* il vous baptiſera dans le Saint-Eſprit ".

Act. 1. 5. *c.* 2. 4. *c.* 11. 15. *c.* 19. 4.

§. 2. *Baptême & tentation de* JESUS-CHRIST.

9. *Et factum eſt, in diebus illis venit Jeſu à Nazareth Galilæa, & baptiſatus eſt à Joanne in Jordane.*

9. En ce même tems JESUS vint de Nazareth, *qui eſt en* Galilée, & fut baptiſé par Jean dans le Jourdain.

10. *Et ſtatim aſcendens de aquâ, vidit cœlos apertos, & Spiritum tanquam columbam deſcendentem, & manentem in ipſo.*

10. Et auſſi-tôt qu'il fut ſorti de l'eau, il vit les cieux s'ouvrir, & l'Eſprit en forme de colombe deſcendre & demeurer ſur lui.

Luc 3. 22. *Joan.* 1. 32.

11. *Et vox facta eſt de cœlis : Tu es Filius meus dilectus, in te*

11. Et une voix ſe fit entendre du ciel : Vous êtes mon Fils bien-aimé :

℣. 6. *expl.* Alimens ſi peu propres à nourrir, que JESUS-CHRIST voulant marquer ailleurs combien grande étoit l'auſtérité de S. Jean, dit qu'il ne mangeoit ni ne buvoit point. *Matth.* 11. 18.

℣. 7. *autr.* de dénouer.

℣. 8. *expl.* non ſelon le corps ſeulement, mais juſqu'au fond de l'ame, pour y porter avec la rémiſſion des pechés, la vraie juſtice, l'adoption divine, & les droits de l'héritage céleſte.

c'eſt en vous que j'ai mis toute mon affection.

complacui.

Matth. 4. 1. Luc. 4. 1.

12. Auſſi-tôt après l'Eſprit le pouſſa " dans le déſert ;

12. *Et ſtatim Spiritus expulit eum in deſertum ;*

13. où il demeura quarante jours & quarante nuits. Il y étoit tenté par ſatan " ; & il étoit parmi les bêtes ſauvages " , & les Anges le ſervoient ".

13. *& erat in deſerto quadraginta diebus , & quadraginta noctibus : & tentabatur à ſatana : eratque cum beſtiis , & angeli miniſtrabant illi.*

§. 3. *Prédication de* JESUS-CHRIST. *Vocation de Pierre , André , Jacques & Jean.*

Matth. 4. 12. Luc 4. 14. Joan. 4. 43.

14. Mais après que Jean eut été mis en priſon " , JESUS vint dans la Galilée , prêchant l'Evangile du royaume de Dieu ;

14. *Poſtquam autem traditus eſt Joannes , venit Jeſus in Galilæam , prædicans evangelium regni Dei;*

15. & diſant : Puiſque le tems eſt accompli " , & que le royaume de

15. *& dicens : Quoniam impletum eſt tempus , & appropin-*

✝ 12. *expl.* Cela ne marque pas quelque eſpece de violence : mais ſeulement que l'Eſprit de Dieu , qui étoit en JESUS-CHRIST dans toute ſa plénitude , le porta à ſe retirer avec ardeur dans le déſert.

✝. 13. *expl.* à la fin de la quarantaine.

Ibid. *expl.* Ce qui ſignifie qu'il n'eut durant tout ce tems la compagnie d'aucun homme , & qu'il étoit dans une entiere & effroyable ſolitude , n'y ayant dans ce déſert que des bêtes farouches.

Ibid. *expl.* Il paroît par S. Matthieu , que ce ne fut qu'à la fin des tentations qui y ſont décrites , que les Anges s'approcherent d'une maniere ſans doute viſible , pour le ſervir dans ſes beſoins comme homme.

✝. 14. *letr.* livré.

✝. 15 *expl.* C'eſt-à dire , que le moment heureux de voir accomplir ce que les ſaints Patriarches & les ſaints Prophetes avoient prédit touchant la venue du Meſſie , eſt arrivé.

quævit regnum Dei : pœnitemini, & credite evangelio.

Dieu eſt proche : faites pénitence, & croyez à l'Evangile ††.

16. *Et prætereins ſecus mare Galilææ, vidit Simonem & Andream fratrem ejus, mittentes retia in mare, (erant enim piſcatores,)*

16. Or un jour qu'il marchoit le long de la mer de Galilée, il vit Simon & André ſon frere qui jettoient leurs filets dans la mer, car ils étoient pêcheurs, *Matth. 4. 18. Luc 5. 2.*

17. *& dixit eis Jeſus : Venite poſt me, & faciam vos fieri piſcatores hominum.*

17. & JESUS leur dit : Suivez-moi †, & je vous ferai † devenir pêcheurs d'hommes.

18. *Et protinus relictis retibus, ſecuti ſunt eum.*

18. En même tems ils quitterent leurs filets, & le ſuivirent.

19. *Et progreſſus inde puſillum, vidit Jacobum Zebedæi, & Joannem fratrem ejus, & ipſos componentes retia in navi :*

19. De-là s'étant un peu avancé, il vit Jacque fils de Zébedée, & Jean ſon frere, qui étoient auſſi dans une barque, où ils raccommodoient leurs filets :

20. *& ſtatim vocavit illos ; & relicto patre ſuo Zebedæo in na-*

20. il les appella à l'heure même, & ils le ſuivirent, ayant laiſſé dans la

†. 15. *expl* Cette créance qu'il leur demandoit étoit une humble ſoumiſſion aux verités qu'il venoit leur annoncer. C'étoit ſans doute une heureuſe nouvelle, qu'il leur apportoit, ſelon la ſignification du mot d'*Evangile*, lorſqu'il aſſuroit que les promeſſes qui avoient été faites à leurs peres, alloient s'accomplir par l'établiſſement du regne ou *du royaume de Dieu*, qui étoit l'infuſion même de ſa grace dans les cœurs, & de ſa charité qui rend tout poſſible à l'homme ; puiſqu'il n'y a rien, comme dit ſouvent ſaint Auguſtin, de difficile à celui qui aime.

†. 17. *lettr.* Venez après moi.

Ibid. expl. Il n'appartient qu'au maître des cœurs de parler ainſi.

barque Zébedée leur pere avec ceux qui travailloient pour lui.

vi cum mercenariis, secuti sunt eum.

§. 4. *Pouvoir de* JESUS-CHRIST *sur les démons.*

Matth. 4. 13. *Luc* 4. 31.

21. Ils vinrent enſuite à Capharnaüm ; & JESUS entrant d'abord le jour du ſabbat ‖ dans la ſynagogue, il les inſtruiſoit :

21. *Et ingrediuntur Capharnaum ; & ſtatim ſabbatis ingreſſus in ſynagogam, docebat eos ;*

Matth. 7. 28. *Luc* 4. 32.

22. & ils étoient étonnés de ſa doctrine, parce qu'il les inſtruiſoit comme ayant autorité ‖, & non pas comme les Scribes.

22. *& ſtupebant ſuper doctrina ejus : erat enim docens eos, quaſi poteſtatem habens, & non ſicut ſcribæ.*

Luc 4. 33.

23. Or il ſe trouva ‖ dans leur ſynagogue un homme poſſedé de l'eſprit impur ‖, qui s'écria,

23. *Et erat in ſynagoga eorum homo in ſpiritu immundo : & exclamavit,*

24. diſant : Qu'y a-t-il entre vous & nous ‖, JESUS

24. *dicens : Quid nobis & tibi, Jeſu Na-*

℣. 21. *lettr.* les jours de ſabbat. Ce qu'un ſçavant Interprete croit qu'on doit entendre au ſingulier : car le Fils de Dieu entra dans la ſynagogue auſſi tôt qu'il fut arrivé à Capharnaüm. Or le jour qu'il y entra étoit le jour du ſabbat. L'expreſſion dont ſe ſert l'Evangéliſte en mettant *les jours de ſabbat*, donne ſeulement lieu de juger qu'il faiſoit la même choſe dans la ſuite ; c'eſt-à-dire, que tant qu'il demeura à Capharnaüm, il entroit de même chaque jour de ſabbat dans la ſynagogue.

℣. 22. *expl.* C'eſt à-dire, qu'il parloit avec l'autorité d'un légiſlateur, qui n'expoſe pas ſeulement les volontés d'autrui ; mais qui publie ſes propres ordonnances touchant les devoirs des hommes.

℣. 28. *expl.* par un effet tout du hazard, mais de la divine providence.

Ibid. *expl.* Ce démon eſt nommé ainſi, ſoit parce que les démons ſe repaiſſent en quelque ſorte de l'impureté, & de tous les vices des hommes ; ſoit parce que celui-là en inſpiroit les mouvemens à celui dont il étoit en poſſeſſion.

℣. 24. *autr.* Qu'ayez-vous à faire à nous ?

zarene ? Venisti perdere nos ? Scio qui sis, Sanctus Dei.

de Nazareth ? Etes-vous venu pour nous perdre " ? Je sçai qui vous êtes : *Vous êtes* le Saint de Dieu ".

25. *Et comminatus est ei Jesus, dicens : Obmutesce, & exi de homine.*

25. Mais JESUS lui parlant avec menaces, lui dit : Tais-toi, & sors de cet homme.

26. *Et discerpens eum spiritus immundus, & exclamans voce magnâ, exiit ab eo.*

26. Alors l'esprit impur l'agitant avec de violentes convulsions", & jettant un grand cri, sortit hors de lui.

27. *Et mirati sunt omnes, ita ut conquirerent inter se, dicentes : Quidam est hoc ? Quanam doctrina hac nova ? Quia in potestate etiam spiritibus immundis imperat, & obediunt ei.*

27. Tous en furent dans un si grand étonnement, qu'ils se demandoient les uns aux autres : Qu'est-ce que ceci ? Et quelle est cette nouvelle doctrine ? Il commande même avec empire aux esprits impurs, & ils lui obéissent ".

28. *Et processit rumor ejus statim, in*

28. Sa réputation se répandit en même tems dans

℣. 24. *ex.* C'est comme s'il disoit : Pourquoi voulez-vous nous tourmenter en nous dépouillant de l'empire que nous exerçons sur les hommes ?

Ibid. *expl.* C'est-à-dire, ce Saint par excellence descendu du ciel, ce Saint des Saints qui a reçu l'onction en qualité de CHRIST. Le démon fit cette confession, ou par force, Dieu le faisant parler, ou pour voir s'il ne pourroit point s'assurer davantage du mystere de l'Incarnation du Fils de Dieu, que ses miracles lui donnoient lieu de croire.

℣. 26. *expl.* Il falloit qu'il parût par ces effets violens, que le malade souffroit une possession véritable, afin qu'on ne pût douter du miracle de sa guérison.

℣. 27. *expl.* Ce qui étonnoit les peuples, n'étoit pas précisément de voir JESUS-CHRIST chasser les démons ; puisque les Exorcistes les chassoient aussi quelquefois : mais c'étoit cette autorité suprême avec laquelle il parloit aux esprits impurs, & leur commandoit en maître.

toute la Galilée ||.

omnem regionem Galilæa.

§. 5. *Belle-mere de ſaint Pierre. Malades guéris.*

29. Si-tôt qu'ils furent ſortis de la ſynagogue, ils vinrent avec Jacque & Jean en la maiſon de Simon & d'André ||.

Matth. 8. 14. Luc 4. 38.

29. *Et protinus egredientes de ſynagoga, venerunt in domum Simonis & Andreæ, cum Jacobo & Joanne.*

30. Or la belle-mere de Simon étoit au lit ayant la fievre : ils lui parlerent auſſi-tôt d'elle,

30. *Decumbebat autem ſocrus Simonis febricitans : & ſtatim dicunt ei de illa ;*

31. & lui approchant, la prit par la main, & la fit lever. Au même inſtant la fievre la quitta, & elle les ſervoit.

31. *& accedens elevavit eam, apprehenſâ manu ejus. Et continuò dimiſit eam febris, & miniſtrabat eis.*

32. Sur le ſoir le ſoleil étant couché ||, ils lui amenerent tous les malades & les poſſedés ;

Luc 4. 40.

32. *Veſpere autem facto, cùm occidiſſet ſol, afferebant ad eum omnes male habentes :*

33. & toute la ville étoit aſſemblée devant ſa porte ||.

33. *& erat omnis civitas congregata ad januam.*

34. Il guérit pluſieurs

34. *Et curavit mul-*

℣. 28. Le Grec ſignifie, *dans les païs d'autour de la Galilée*, ou plutôt, *dans tous les païs de la Galilée qui étoient autour* de Capharnaüm.

℣ 29. *Voyez la note Matth. 8. 14.*

℣. 32. *expl.* C'étoit le jour du ſabbat : & ainſi les peuples autoient craint d'en violer la ſainteté s'ils avoient plutôt amené leurs malades pour être guéris : car cette ſolemnité commençoit dès le ſoir du Vendredi & ſe terminoit au ſoir même du Samedi.

℣. 33. *expl.* C'eſt à-dire, que de cette foule de peuple qui s'étoient rendus devant la porte de la maiſon de S. Pierre, il guérit tous ceux qui étoient malades de différentes maladies, & que ces malades qu'il guérit étoient en grand nombre.

Digitized by Google

tos, qui vexabantur variis languoribus, & dæmonia multa ejiciebat, & non sinebat ea loqui, quoniam sciebant eum.

malades de diverſes maladies ; & il chaſſa pluſieurs démons, & il ne leur permettoit pas de dire qu'ils le connoiſſoient ".

§. 6. *Retraite, priere, prédication de* JESUS-CHRIST.

35. *Et diluculo valdè surgens, egressus abiit in desertum locum, ibique orabat.*

35. Le lendemain s'étant levé de fort grand matin, il ſortit, & s'en alla dans un lieu déſert, où il prioit ".

36. *Et prosecutus est eum Simon, & qui cum illo erant :*

36. Simon, & ceux qui étoient avec lui, l'y ſuivirent " :

37. *& cùm invenissent eum, dixerunt ei : Quia omnes quærunt te.*

37. & l'ayant trouvé, ils lui dirent : Tout le monde vous cherche ".

38. *Et ait illis : Eamus in proximos vicos & civitates, ut &*

38. Il leur répondit : Allons aux villages ", & aux villes d'ici alentour,

℣. 34. *expl.* JESUS-CHRIST étant la pureté même, il n'étoit pas à propos qu'il reçût témoignage de l'eſprit impur.

℣. 35. *expl.* Il apprend par là aux Apôtres & aux diſciples à fuir les vains applaudiſſemens.

℣. 36. Le Grec marque qu'ils l'y pourſuivirent, c'eſt-à-dire, qu'ils y coururent pour le trouver, lorſqu'il ſembloit vouloir ſe cacher d'eux : par où il paroît que JESUS-CHRIST s'étoit dérobé même à ſes diſciples, & étoit ſorti de la maiſon ſans qu'ils le ſçuſſent.

℣. 37. *expl.* Il paroît par les reproches ſi terribles que JESUS-CHRIST même leur fait *Matth.* 11. 20. 23. pour n'avoir pas profité des miracles qu'il avoit faits dans leur ville, & pour n'avoir pas fait pénitence, que ces habitans de Capharnaüm cherchoient alors JESUS-CHRIST dans des vûes humaines, & par rapport ſeulement à leurs interêts temporels : mais la verité de l'Evangile qu'il prêchoit ne trouva aucune entrée dans leurs cœurs.

℣. 38. *autr.* aux bourgades, &c.

afin que j'y prêche auſſi, car c'eſt pour cela que je ſuis venu.

ibi prædicem, ad hoc enim veni.

39. Il prêchoit *en effet* dans leurs ſynagogues, & par toute la Galilée, & il chaſſoit les démons.

39. *Et erat prædicans in ſynagogis eorum, & in omni Galilæa, & dæmonia ejiciens.*

§. 7. *Lépreux.*

Matth. 8. 2. Luc. 5. 12.

40. Pendant ce tems-là un lépreux vint à lui, qui le priant, & ſe jettant à genoux *"*; lui dit : Si vous voulez, vous pouvez me guérir.

40. *Et venit ad eum leproſus, deprecans eum, & genu flexo dixit ei : Si vis, potes me mundare.*

41. JESUS en eut pitié*"*; & étendant la main, il le toucha, & lui dit : Je le veux ; ſoiez guéri *"*.

41. *Jeſus autem, miſertus ejus, extendit manum ſuam, & tangens eum, ait illi : Volo : Mundare.*

42. Dès qu'il eut dit cette parole, la lepre quitta cet homme, & il ſe trouva guéri.

42. *Et cùm dixiſſet, ſtatim diceſſit ab eo lepra, & mundatus eſt.*

43. JESUS le renvoya auſſi-tôt *"*, après lui avoir défendu fortement *d'en parler.*

43. *Et comminatus eſt ei, ſtatimque ejecit illum.*

44. en lui diſant : Gardez-vous bien de rien dire de ceci à perſonne ; mais allez-vous montrer au Prince des Prêtres *"*, & *Levit. 14. 2.*

44. *& dicit ei : Vide nemini dixeris ; ſed vade, oſtende te principi ſacerdotum, & offer pro emundatione*

℣. 40. *grec.* devant lui, *ou* à ſes genoux.
℣. 41. *expl.* en vûe d'une ſi grande foi.
Ibid. *lettr.* net.
℣. 43. *autr.* JESUS l'obligea auſſi-tôt de s'en aller, &c.
℣. 44. *grec.* au Prêtre.

Digitized by Google

tua quæ præcepit Moyses in teſtimonium illis.

offrez pour votre guériſon ce que Moïſe a ordonné, afin que cela leur ſerve de témoignage.

45. *At ille egreſſus, cœpit prædicare & diffamare ſermonem, ita ut jam non poſſet manifeſtè introire in civitatem, ſed foris in deſertis locis eſſet, & conveniebant ad eum undique.*

45. Mais cet homme l'ayant quitté, commença à parler de ſa guériſon, & à la publier par-tout" : de ſorte que JESUS ne pouvoit plus paroître dans la ville" ; mais il ſe tenoit dehors dans les lieux déſerts, & on venoit à lui de tous côtés.

℣. 45. *expl.* On ne voit point que ni lui ni tous les autres qui en uſerent de même, ayent été blâmés dans l'Evangile, d'avoir manqué en cela d'obéir à leur bienfacteur. Car il étoit juſte que la gratitude de ces malades éclatât pour la gloire du Fils de Dieu ; & il falloit que le ſilence qu'il leur impoſoit, pour ménager les eſprits de ſes adverſaires, ne pût nuire à la fin principale de ſa miſſion, qui étoit de le faire reconnoître par ſa doctrine & par ſes miracles pour le CHRIST & le Meſſie.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il ne le vouloit plus. Car quoiqu'il l'eût pu s'il l'eût voulu, il l'évitoit à deſſein, afin d'empêcher le trop grand éclat. *Greg. Nazianz. or. 4. de Theol.*

CHAPITRE II.

§. 1. *Paralytique.*

1. *ET iterùm introivit Capharnaüm poſt dies:*

2. *& auditum eſt quòd in domo eſſet, & convenerunt multi:*

1. QUelque tems après il revint à Capharnaüm : *Matt. 9. 1.*

2. & auſſi-tôt qu'on eut oui dire qu'il étoit en la maiſon", il s'y aſſembla un

℣. 2. *expl.* de S. Pierre, chez qui il demeuroit à Capharnaüm. Il paroît que JESUS-CHRIST entra ſecrette-

ſi grand nombre de perſonnes, que *ni le dedans du logis*, ni tout l'eſpace d'auprès la porte ne les pouvoit contenir ″ ; & il leur prêchoit la parole *de Dieu*.

ita ut non caperet, neq́ que ad januam, & loquebatur eis verbum.

Luc 5. 18. 3. Alors *quelques-uns* lui vinrent amener un paralytique, qui étoit porté par quatre hommes.

3. *Et venerunt ad eum ferentes paralyticum, qui à quatuor portabatur.*

4. Mais la foule les empêchant de le lui préſenter, ils découvrirent le toit ″ *de la maiſon* où il étoit ; & y ayant fait une ouverture, ils deſcendirent le lit où le paralytique étoit couché.

4. *Et cùm non poſſent offerre eum illi præ turba, nudaverunt tectum ubi erat, & pateſacientes ſubmiſerunt grabatum, in quo paralyticus jacebat.*

5. JESUS voyant leur foi, dit au paralytique ; Mon fils, vos pechés vous ſont remis.

5. *Cùm autem vidiſſet Jeſus fidem illorum, ait paralytico : Fili, dimittuntur tibi peccata tua.*

6. Il y avoit quelques Scribes aſſis au même lieu, qui s'entretenoient de ces penſées dans leur cœur :

6. *Erant autem illic quidam de Scribis ſedentes, & cogitantes in cordibus ſuis :*

7. Que veut dire cet homme ? Il blaſphême ″.

7. *Quid hic ſic loquitur ? Blaſphemat :*

ment dans la ville, ſans doute pour faire voir qu'il ne cherchoit pas l'applaudiſſement, mais à faire du bien aux hommes.

℣. 2. *expl.* Ce fut par un effet de la divine providence que tant de peuples s'aſſemblerent en ce lieu, afin qu'il y eût un plus grand nombre de témoins du prodige que JESUS-CHRIST devoit operer en la guériſon du paralytique.

℣. 4. *expl.* Les toits étoient en plate-forme.

℣. 7. *grec.* Pourquoi cet homme blaſphême-t-il de la ſorte ? *Voyez Matth. 9. 3.*

Quis poteſt dimittere peccata, niſi ſolus Deus?

Qui peut remettre les pechés que Dieu ſeul? *Job 14. 4. Iſai. 43. 25.*

8. *Quo ſtatim cognito Jeſus ſpiritu ſuo, quia ſic cogitarent intra ſe, dicit illis: Quid iſta cogitatis in cordibus veſtris?*

8. JESUS connut auſſitôt par ſon Eſprit ✝ ce qu'ils penſoient en eux-mêmes, & il leur dit: Pourquoi vous entretenez-vous de ces penſées dans vos cœurs?

9. *Quid eſt facilius, dicere paralytico: Dimittuntur tibi peccata, an dicere: Surge, tolle grabatum tuum, & ambula?*

9. Lequel eſt le plus aiſé, ou de dire à ce paralytique: Vos péchés vous ſont remis; ou de lui dire: Levez-vous, emportez votre lit, & marchez ✝?

10. *Ut autem ſciatis quia Filius hominis habet poteſtatem in terra dimittendi peccata, (ait paralytico:)*

10. Or afin que vous ſçachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir dans la terre de remettre les pechés ✝, il dit au paralytique:

11. *Tibi dico, Surge, tolle grabatum tuum, & vade in domum tuam.*

11. Levez-vous, je vous le commande, emportez votre lit, & allez-vous-en en votre maiſon.

12. *Et ſtatim ſurrexit ille, & ſublato*

12. Il ſe leva au même inſtant, emporta ſon lit,

✝. 8. *expl.* C'eſt à-dire, que c'étoit par ſon propre eſprit & par ſa propre lumiere, qu'il connoiſſoit ce qu'il y avoit de plus caché dans le cœur des hommes, parce qu'étant Dieu & homme il n'étoit pas éclairé par une lumiere qui ne lui fût pas propre: comme tous les Prophetes, qui n'étant comme tous les autres hommes que ténebres par eux-mêmes, recevoient d'en-haut & du Pere des lumieres, toutes les lumieres dont ils étoient éclairés.

✝. 9. *expl.* C'eſt comme s'il leur diſoit: Si je puis faire ce ſecond miracle qui eſt ſenſible & palpable, je dois être cru lorſque je m'attribue le premier, qui ne l'eſt pas.

✝. 10. *expl.* autre preuve de ſa divinité.

& s'en alla devant tout le monde : de ſorte qu'ils furent tous ſaiſis d'étonnement : & rendant gloire à Dieu, ils diſoient : Jamais nous n'avons rien vû de ſemblable.

grabato, abiit coram omnibus, ita ut mirarentur omnes, & honorificarent Deum, dicentes : Quia nunquam ſic vidimus.

§. 2. *Vocation de S. Matthieu. Jeûne. Drap neuf ; vaiſſeaux vieux.*

13. JESUS étant ſorti une autre fois du côté de la mer, tout le peuple venoit à lui, & il les enſeignoit.

13. *Et egreſſus eſt rurſus ad mare : omniſque turba veniebat ad eum, & docebat eos.*

Matth. 9. 9. Luc 5. 27.

14. Et lorſqu'il paſſoit, il vit Lévi *fils* d'Alphée, aſſis au bureau des impôts, auquel il dit : Suivez-moi. Il ſe leva *auſſi-tôt*, & le ſuivit.

14. *Et cùm præteriret, vidit Levi Alphæi, ſedentem ad telonium, & ait illi : Sequere me. Et ſurgens ſecutus eſt eum.*

15. Et JESUS étant aſſis à table en la maiſon de cet homme, beaucoup de Publicains & de gens de mauvaiſe vie y étoient aſſis avec lui ", & avec ſes diſciples : car il y en avoit même pluſieurs qui le ſuivoient '.

15. *Et factum eſt, cùm accumberet in domo illius, multi Publicani & peccatores ſimul diſcumbebant cum Jeſu, & diſcipulis ejus : erant enim multi, qui & ſequebantur eum.*

16. Les Scribes & les Phariſiens voyant qu'il mangeoit avec les Publicains, & avec les gens de mauvaiſe vie, dirent à ſes diſciples : Pourquoi

16. *Et ſcriba & Phariſæi videntes quia manducaret cum Publicanis & peccatoribus, dicebant diſcipulis ejus : Quare*

" 15. *autr.* Et JESUS étant à table en la maiſon ..... y étoient auſſi avec lui, &c.

' *Ibid. expl.* touchés de ſes diſcours & de ſes miracles.

cum

cùm Publicanis & peccatoribus manducat & bibit magister vester ?

votre Maître mange-t-il & boit-il avec des Publicains, & des gens de mauvaise vie ?

17. *Hoc audito Jesus, ait illis : Non necesse habent sani medico, sed qui malè habent. Non enim veni vocare justos, sed peccatores.*

17. Ce que JESUS ayant entendu, il leur dit : Ce ne sont pas les sains, mais les malades, qui ont besoin de médecin. Je ne suis pas venu appeller les justes, mais les pécheurs [//]. 1. Tim. 1. 15.

18. *Et erant discipuli Joannis & Pharisæi jejunantes : & veniunt, & dicunt illi : Quare discipuli Joannis & Pharisæorum jejunant, tui autem discipuli non jejunant ?*

18. Or les disciples de Jean & ceux des Pharisiens jeûnoient *souvent* [//] ; & l'étant venus trouver, ils lui dirent : Pourquoi les disciples de Jean, & ceux des Pharisiens jeûnent-ils, & que vos disciples ne jeûnent pas ?

19. *Et ait illis Jesus ; Numquid possunt filii nuptiarum, quamdiu sponsus cum illis est, jejunare ? Quanto tempore habent secum sponsum, non possunt jejunare.*

19. JESUS leur répondit : Les amis de l'époux [//] peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux ? *Non sans doute*, ils ne peuvent pas jeûner pendant qu'ils ont l'époux avec eux.

20. *Venient autem dies cùm auferetur ab eis sponsus : & tunc*

20. Mais il viendra un tems que l'époux leur sera ôté ; & ce sera en ce tems- Matth. 9. 15. Luc 5. 35.

℣. 17. *Grec aj.* à la pénitence.

℣. 18. *expl* C'est-à dire, faisoient profession de pratiquer souvent des jeûnes très-rigoureux, outre ceux que la loi prescrivoit.

℣. 19. *lettr.* les enfans de l'époux. *grec.* enfans de la chambre de l'époux ; *i. e.* amis, compagnons de l'époux, qui prennent plus de part dans la joie de son mariage ; tels qu'étoient les disciples à l'égard de JESUS-CHRIST.

là qu'ils jeûneront.

jejunabunt in illis diebus.

21. Perſonne ne coud une piece de drap neuf à un vieux vêtement, autrement la piece neuve emporteroit encore une partie du vieux, & la rupture en deviendroit plus grande :

21. *Nemo aſſumentum panni rudis aſſuit veſtimento veteri : alioquin aufert ſupplementum novum à veteri, & major ſciſſura fit :*

22. nul ne met point non plus du vin nouveau dans de vieux vaiſſeaux[v] ; parce que le vin nouveau romproit les vaiſſeaux, le vin ſe répandroit, & les vaiſſeaux ſe perdroient: mais il faut mettre le vin nouveau dans des vaiſſeaux neufs[w].

22. *& nemo mittit vinum novum in utres veteres : alioquin dirumpet vinum utres, & vinum effundetur, & utres peribunt : ſed vinum novum in utres novos mitti debet.*

§. 3. *Epis rompus : culte du Sabbat.*

Matth. 12. 1. *Luc* 6. 1. 23. Il arriva encore que le Seigneur paſſant le long des blés un jour de ſabbat, ſes diſciples en marchant commencerent à rompre des épis.

23. *Et factum eſt iterùm cùm Dominus ſabbatis ambularet per ſata, & diſcipuli ejus cœperunt progredi, & vellere ſpicas.*

24. Sur quoi les Phariſiens lui dirent : Pourquoi *vos diſciples* font-ils le jour du ſabbat ce qu'il n'eſt point permis de faire ?

24. *Phariſæi autem dicebant ei : Ecce, quid faciunt ſabbatis quod non licet ?*

25. Il leur répondit : N'avez-vous jamais lu ce que fit David dans le be-

25. *Et ait illis : Numquam legiſtis quid fecerit David,*

1. Reg. 21. 6.

[v] *v.* 22. *lettr.* outres ; *i. e.* vaiſſeaux de cuir.

Ibid. Voyez la note Matth. 9. 17.

quando neceſſitatem habuit, & eſuriit ipſe, & qui cum eo erant?

ſoin où il ſe trouva, lorſque lui & ceux qui l'accompagnoient furent preſſés de la faim?

26. *Quomodo introivit in domum Dei ſub Abiathar principe ſacerdotum, & panes propoſitionis manducavit, quos non licebat manducare, niſi ſacerdotibus, & dedit eis qui cum eo erant?*

26. Comment il entra dans la maiſon de Dieu du tems du Grand-Prêtre Abiathar ", & mangea les pains de propoſition ", & en donna à ceux qui étoient avec lui, quoiqu'il n'y eût que les Prêtres à qui il fût permis d'en manger? *Levit.* 24. 9.

27. *Et dicebat eis: Sabbatum propter hominem factum eſt, & non homo propter ſabbatum.*

27. Il leur dit encore: Le ſabbat a été fait pour l'homme, & non pas l'homme pour le ſabbat ".

28. *Itaque dominus eſt Filius hominis, etiam Sabbati.*

28. C'eſt pourquoi le Fils de l'homme eſt maître du ſabbat même ".

℣. 26. *expl* Le Grand-Prêtre à qui David s'adreſſa eſt nommé Achimelech dans le premier livre des Rois. Quelques-uns ont cru que le Grand-Prêtre Achimelec ſe nommoit auſſi Abiathar comme ſon fils, & que le fils ſe nommoit auſſi Achimelech comme ſon pere. D'autres croient que le nom d'Abiathar eſt marqué ici au-lieu d'Achimelech, parce qu'Abiathar étoit beaucoup plus connu du tems de David, qu'il étoit préſent & dans les fonctions avec ſon pere quand David vînt le trouver.

Ibid. *expl.* qui avoient été expoſés devant le Seigneur. C'étoient ceux de la ſemaine précedente.

℣. 27. *expl.* Le ſabbat, c'eſt-à-dire, le jour du Seigneur ou le jour du repos, a été fait ou inſtitué pour l'homme, parce qu'il a été inſtitué tant pour ſanctifier ſon ame, qu'afin de donner quelque relâche à ſon corps après le travail du reſte de la ſemaine. Ce ſabbat n'eſt donc pas d'une telle obligation, qu'on ne puiſſe point en être jamais diſpenſé.

℣. 28. *expl.* Il vouloit faire entendre que puiſque les

CHAPITRE III.

§. 1. *Main séche.*

Matth. 12. 10. *Luc* 6. 6.

1. JESUS entra une autre fois dans la ſynagogue ||, où il ſe trouva une homme qui avoit une main ſeche.

2. Et ils l'obſervoient *pour voir* s'il le guériroit un jour de ſabbat, afin *d'en prendre ſujet* de l'accuſer ||.

3. Alors il dit à cet homme qui avoit une main ſeche : Levez-vous, *tenez-vous* au milieu ||.

4. Puis il leur dit : Eſt-il permis au jour du ſabbat de faire du bien ou du mal ? De ſauver la vie, ou de l'ôter || ? Et ils demeurerent dans le ſilence.

5. Mais lui les regar-

1. *ET introivit iterùm in ſynagogam, & erat ibi homo habens manum aridam.*

2. *Et obſervabant eum ſi ſabbatis curaret, ut accuſarent illum.*

3. *Et ait homini habenti manum aridam : Surge in medium.*

4. *Et dicit eis : Licet ſabbatis benè facere, an malè? Animam ſalvam facere, an perdere? At illi tacebant.*

5. *Et circumſpiciens*

hommes n'aveient pas été faits pour le ſabbat, comme ils ont été faits pour Dieu, celui qui étant Dieu par ſa nature étoit devenu le Fils de l'homme par ſon Incarnation, avoit très-certainement le pouvoir de les diſpenſer de l'obligation du ſabbat.

℣. 1. *expl.* dans celle de Capharnaüm.

℣. 2. *expl.* Il eſt dit dans S. Matthieu, qu'ils lui demanderent en même-tems s'il étoit permis de guérir au jour du ſabbat.

℣. 3. *expl.* afin que tout le monde fût témoin de ce qui lui arriveroit.

℣. 4. *expl.* ou de laiſſer périr le prochain faute de l'aſſiſter. Où il faut remarquer que JESUS-CHRIST regarde comme un homicide celui qui par ſa négligence laiſſe périr ſon prochain, lorſqu'il auroit pu lui ſauver la vie.

eos cum ira, contristatus super cæcitate cordis eorum, dicit homini : Extende manum tuam. Et extendit, & restituta est manus illi.

dant avec colere, étant affligé de l'aveuglement de leur cœur ", il dit à cet homme : Etendez votre main. Il l'étendit, & elle devint saine ".

6. *Exeuntes autem Pharisæi, statim cum Herodianis consilium faciebant adversus eum, quomodo eum perderent.*

6. Aussi-tôt les Pharisiens étant sortis, tinrent conseil contre lui avec les Hérodiens ", comment ils le perdroient. *Matth. 12. 14.*

§. 2. *Concours du peuple. Confession des démons.*

7. *Jesus autem cum discipulis suis secessit ad mare, & multa turba à Galilæa & Judæa secuta est eum,*

7. Mais JESUS se retira avec ses disciples vers la mer ", où une grande foule de peuple le suivit de Galilée & de Judée,

8. *& ab Jerosolymis, & ab Idumæa, & trans Jordanem : & qui circa Tyrum & Sidonem, multitudo magna, audientes quæ faciebat, venerunt ad eum.*

8. de Jérusalem, de l'Idumée, & de de-là le Jourdain : & ceux des environs de Tyr & de Sidon, ayant oui parler des choses qu'il faisoit, vinrent en grand nombre le trouver.

9. *Et dixit discipulis suis ut navicula sibi deserviret propter*

9. Et il dit à ses disciples, qu'ils lui tinssent toujours là une barque,

℣. 5. *expl.* Cette colere aussi-bien que cette tristesse de JESUS CHRIST, faisoit connoître combien étoient criminels & incurables ces aveugles volontaires, qui ne refusoient de le reconnoître pour leur médecin, que parce qu'ils ne vouloient pas être guéris, ni renoncer à leur orgueil.

Ibid. *Grec aj.* comme l'autre.

℣. 6. *Voyez la note* Matth. 22. 16.

℣. 7. *expl.* qui est appellée la mer de Galilée dans saint Matth. 15. 22. JESUS se retire, parce que son heure de souffrir n'étoit pas encore venue.

afin qu'elle lui servît pour n'être pas accablé par la foule du peuple.

turbam, ne comprimerent eum.

10. Car comme il en guérissoit beaucoup, tous ceux qui étoient affligés de quelque mal, se jettoient sur lui pour le pouvoir toucher.

10. *Multos enim sanabat, ita ut irruerent in eum, ut illum tangerent quotquos habebant plagas.*

11. Et quand les esprits impurs " le voyoient; ils se prosternoient devant lui, en criant:

11. *Et spiritus immundi, cùm illum videbant, procidebant ei: & clamabant dicentes:*

12. Vous êtes le Fils de Dieu: mais il leur défendoit avec de grandes menaces de le découvrir ".

12. *Tu es Filius Dei: & vehementer comminabatur eis ne manifestarent illum.*

§. 3. *Election des Apôtres.*

Matth. 10. 1. Luc 6 13. & 9. 1.

13. Il monta ensuite sur une montagne, & il appella à lui ceux que lui-même voulut, & ils vinrent à lui ".

13. *Et ascendens in montem vocavit ad se quos voluit ipse: & venerunt ad eum.*

14. Il en établit douze pour être avec lui, & pour les envoyer prêcher ";

14. *Et fecit ut essent duodecim cum illo: & ut mitteret eos pradicare;*

℣. 11. *expl.* L'Evangile attribue aux démons, ce qu'on doit entendre des hommes qu'ils possédoient.

℣. 12. *expl.* Il en usa ainsi, non seulement parce qu'il ne vouloit pas qu'on parlât encore de lui trop ouvertement, mais même parce qu'ils étoient indignes de servir à faire connoître celui qui venoit pour les confondre & pour détruire leur royaume.

℣. 13. *expl.* On peut conjecturer que cette vocation fût extérieure & sensible, & que JESUS les appella chacun par leur nom.

℣. 14. *expl.* JESUS-CHRIST n'envoya pas ses Apôtres aussi-tôt qu'il les eut choisis. Il les destina seulement

15. *& dedit illis potestatem curandi infirmitates, & ejiciendi dæmonia.*

15. *à* qui il donna " la puissance de guérir les maladies, & de chasser les démons :

16. *Et imposuit Simoni nomen Petrus :*

16. sçavoir, Simon, à qui il donna le nom de Pierre :

17. *& Jacobum Zebedæi, & Joannem fratrem Jacobi & imposuit eis nomina Boanerges, quod est, filii tonitrui ;*

17. puis Jacque fils de Zébedée, & Jean frere de Jacque, qu'il nomma Boanerges, c'est-à-dire, enfans du tonnerre " ;

18. *& Andream, & Philippum, & Bartholomæum, & Matthæum, & Thomam, & Jacobum Alphæi, & Thaddæum, & Simonem Cananæum,*

18. André, Philippe, Barthelemi, Matthieu, Thomas, Jacque *fils* d'Alphée, Thaddée, Simon Cananéen ",

dès-lors *à être envoyés* dans le tems marqué par sa providence : car il paroît par le chap 6. v. 7. qu'il ne les envoya que depuis prêcher aux peuples. Il voulut cependant qu'ils *demeurassent près de lui*, pour se former peu à peu sur son exemple, pour s'instruire de plus en plus, & pour s'affermir dans la pratique des vertus avant que de les prêcher aux autres.

℣. 15. *grec.* & pour leur donner. *expl.* ce qui est dit ici par avance, & doit s'entendre du tems auquel il les envoya prêcher.

℣. 17. *expl.* Quelques Interpretes croient qu'il faisoit allusion à ce passage d'Aggée 2. 7. *Dans peu de tems*, dit le Seigneur, *j'ébranlerai le ciel & la terre, &c.* Ce que saint Paul *Hebr.* 12. 20. a entendu du grand changement qui est arrivé dans le monde par la prédication de l'Evangile. Il semble donc que JESUS-CHRIST a voulu marquer par ce nom, que ces deux freres lui serviroient particulierement pour produire dans le monde ce changement si miraculeux, par lequel les cœurs seroient ébranlés & les consciences renversées. Ce nom pouvoit aussi marquer leur ardeur à prêcher l'Evangile.

℣. 18. *autr.* de la ville de Cana. *Voyez Luc* 6. 15.

19. & Judas Iſcariote, qui fut celui qui le trahit.

19. *& Judam Iſcariotem, qui & tradidit illum.*

§. 4. *Parens de* JESUS-CHRIST. *Blaſphêmes des Phariſiens. Royaume diviſé.*

20. Et étant venus en la maiſon [a], le peuple s'y aſſembla encore *en ſi grande foule*, que ni lui, ni ſes diſciples ne pouvoient pas même prendre leur repas.

20. *Et veniunt ad domum, & convenit iterùm turba, ita ut non poſſent neque panem manducare.*

21. Ce que ſes proches ayant appris, ils vinrent pour ſe ſaiſir de lui : car ils diſoient qu'il avoit perdu l'eſprit [b].

21. *Et cùm audiſſent ſui, exierunt tenere eum, dicebant enim : quoniam in furorem verſus eſt.*

Matth. 9. 34. Item 12. 24.

22. Et les Scribes qui étoient venus de Jéruſa-

22. *Et Scribæ, qui ab Jeroſolymis deſcen-*

ŷ. 20. *expl.* C'étoit apparemment celle de S. Pierre où il logeoit ordinairement dans Capharnaüm.

ŷ. 21. *expl.* Il paroît que les proches de JESUS-CHRIST, ſelon la chair, qui étoient peu affermis dans la foi de ſa divinité, commencerent à le regarder comme un homme qui en faiſoit trop, & qui avoit beſoin d'être retenu. Peut-être auſſi que la crainte même de la fureur que les Phariſiens avoient conçûe contre lui, les porta, comme l'ont cru quelques uns, à dire qu'il avoit perdu l'eſprit, afin d'avoir lieu de le retirer d'entre leurs mains, & d'empêcher qu'il ne fût expoſé à leur animoſité. Quoi qu'il en ſoit, c'étoient des hommes qui jugeoient ſelon la foible lumiere de leur raiſon, de la conduite toute divine de JESUS-CHRIST. *autr. grec.* le tirer de là, parce qu'on diſoit qu'il étoit tombé en défaillance. Le Grec ἐξέστη ne veut pas dire qu'il fût hors de lui même ; mais ſignifie proprement, qu'il alloit tomber en défaillance : ce que les proches de JESUS craignoient, tant parce qu'ils ſçavoient qu'il y avoit long-tems qu'il n'avoit pris de nourriture, que parce que la multitude du peuple qui l'aſſiegeoit rendoit l'air étouffant & capable de le faire tomber en foibleſſe ; c'eſt pourquoi ils le vouloient tirer de là & le faire paſſer ailleurs.

derunt, dicebant : quoniam Beelzebub habet, & quia in principe dæmoniorum ejicit dæmonia.

lem, disoient " : Il est possédé de Béelzebut, & il chasse les démons par le prince des démons.

23. *Et convocatis eis, in parabolis dicebat illis : Quomodo potest Satanas Satanam ejicere ?*

23. Mais lui les ayant appellés auprès de lui ", leur disoit en parabole : Comment satan peut-il chasser satan ?

24. *Et si regnum in se dividatur, non potest regnum illud stare.*

24. Si un royaume est divisé contre lui-même, il est impossible que ce royaume subsiste.

25. *Et si domus super semetipsam dispertiatur non potest domus illa stare.*

25. Et si une maison est divisée contre elle-même, il est impossible que cette maison subsiste.

26. *Et si Satanas consurrexerit in semetipsum, dispertitus est, & non poterit stare, sed finem habet.*

26. Si donc satan se soulève contre lui-même, le voilà divisé " : Il est impossible qu'il subsiste, mais il faut que sa puissance prenne fin.

§. 5. *Fort-armé. Peché contre le Saint Esprit. Mere & freres de* JESUS-CHRIST.

27. *Nemo potest vasa fortis, ingressus in domum, diripere, nisi prius fortem alliget, & tunc domum*

27. Nul ne peut entrer dans la maison du fort armé, & piller ses armes, si auparavant il ne le lie, pour pouvoir ensuite pil-

V. Matt. 12. 29.

℣. 22. *expl.* Quoique S. Marc ne fasse pas mention du possédé aveugle & muet, il paroît néanmoins par ces mots, & par les suivans qu'il rapporte avec S. Matthieu & S. Luc, qu'il avoit en vûe cette même histoire.

℣. 23. *expl.* Saint Luc marque qu'il pénétra leurs pensées.

℣. 26. *grec.* & est divisé.

ler sa maison ".

Matth. 12. 31. *Luc* 12. 10. 1. *Joan.* 5. 16.

28. Je vous dis en vérité, que tous les péchés que les enfans des hommes auront commis, & tous les blasphêmes qu'ils auront proferés leur seront remis ".

28. *Amen dico vobis, quoniam omnia dimittentur filiis hominum peccata, & blasphemiæ quibus blasphemaverint.*

29. Mais si quelqu'un blasphême contre le Saint-Esprit, il n'en recevra jamais le pardon, & il sera coupable d'un péché qui ne lui sera jamais pardonné ".

29. *Qui autem blasphemaverit in spiritum sanctum, non habebit remissionem in æternum, sed reus erit æterni delicti.*

30. *Il leur dit ceci* sur ce qu'ils l'accusoient d'être possedé de l'esprit impur ".

30. *Quoniam dicebant: Spiritum immundum habet.*

Matth. 12. 46. *Luc* 8. 19.

31. Cependant sa mere & ses freres " étant venus, & se tenant dehors, l'envoyerent appeller ".

31. *Et veniunt mater ejus & fratres, & foris stantes, miserunt ad eum, vocantes eum.*

32. Or le peuple étoit assis autour de lui, & on lui dit: Votre mere & vos

31. *Et sedebat circa eum turba; & dicunt ei: Ecce mater tua*

℣. 27. *expl.* C'est ainsi que JESUS-CHRIST se rendoit maître du démon: il ne pouvoit donc y avoir entre eux aucune collusion.

℣. 28. *expl.* leur pourront être remis.

℣. 29. *grec.* & il demeurera engagé dans une condamnation éternelle.

℣. 30. *expl.* C'étoit donc un blasphême aux Pharisiens, d'attribuer au démon les merveilles qu'il operoit par sa vertu, & de faire passer pour un esprit impur l'esprit Saint dont il étoit rempli.

℣. 31. *expl.* ses proches.

Ibid. *expl.* Saint Luc marque que c'étoit parce qu'ils ne purent l'aborder, à cause de la grande foule du peuple qui l'environnoit.

Digitized by Google

& fratres tui foris quærunt te.

freres ſont là dehors, qui vous demandent.

33. *Et reſpondens eis, ait: Quæ eſt mater mea, & fratres mei?*

33. Sur quoi il leur répondit : Qui eſt ma mere, & qui ſont mes freres ?

34. *Et circumſpiciens eos, qui in circuitu ejus ſedebant, ait: Ecce mater mea, & fratres mei;*

34. Et regardant ceux qui étoient aſſis autour de lui : Voici, dit-il, ma mere & mes freres ;

35. *qui enim fecerit voluntatem Dei, hic frater meus, & ſoror mea, & mater eſt.*

35. car quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là eſt mon frere, ma ſœur, & ma mere ".

✝ 35. *expl.* C'eſt l'ordinaire de JESUS-CHRIST de tourner en un ſens ſpirituel toutes les choſes naturelles.

CHAPITRE IV.

§. 1. *Paraboles des ſemences.*

1. *ET iterùm cœpit docere ad mare: & congregata eſt ad eum turba multa, ita ut navim aſcendens ſederet in mari, & omnis turba circa mare ſuper terram erat:*

1. IL ſe mit de nouveau à enſeigner " auprès de la mer ; & une ſi grande multitude de perſonnes s'aſſembla autour de lui, qu'il monta ſur mer dans une barque " & s'y aſſit, tout le peuple ſe tenant ſur le " rivage de la mer :

Matth. 13. 2. Luc 8. 5.

✝. 1. *expl.* On voit dans S. Matthieu que ces nouvelles inſtructions ſuivirent immédiatement celles qu'il venoit de donner dans la maiſon de S. Pierre à Capharnaüm.

Ibid. *expl.* La grande foule l'obligea de monter dans une barque, afin d'être plus en état d'enſeigner, ſans être accablé du peuple.

Ibid. *l'attr.* en terre ſur le rivage, &c.

2. & il leur enſeignoit beaucoup de choſes en paraboles, & leur diſoit en ſa maniere d'inſtruire ℣ :

2. *& docebat eos in parabolis multa, & dicebat illis in doctrina ſua :*

3. Ecoutez : Celui qui ſeme s'en alla ſemer ;

3. *Audite : Ecce exiit ſeminans ad ſeminandum ;*

4. & lorſqu'il ſemoit, une partie de la ſemence tomba le long du chemin, & les oiſeaux du ciel étant venus, la mangerent.

4. *& dum ſeminat, aliud cecidit circa viam, & venerunt volucres cœli, & comederunt illud.*

5. Une autre tomba dans des lieux pierreux, où elle n'avoit pas beaucoup de terre ; & elle leva auſſi-tôt, parce que la terre où elle étoit avoit peu de profondeur :

5. *Aliud verò cecidit ſuper petroſa, ubi non habuit terram multam. & ſtatim exortum eſt, quoniam non habebat altitudinem terræ :*

6. le ſoleil s'étant levé enſuite, elle en fut brûlée ; & comme elle n'avoit point de racine, elle ſe ſécha.

6. *& quando exortus eſt ſol, exæſtuavit : & eò quòd non habebat radicem, exaruit.*

7. Il en tomba une autre partie dans des épines, & les épines étant crues l'étoufferent, & elle ne porta point de fruit.

7. *Et aliud cecidit in ſpinas, & aſcenderunt ſpinæ, & ſuffocaverunt illud, & fructum non dedit.*

8. Une autre enfin tomba en une bonne terre ; &

8. *Et aliud cecidit in terram bonam : &*

℣. 2. *leur.* ſelon ſa doctrine. *Expl.* C'eſt-à-dire, qu'il leur diſoit, non ſelon la doctrine des Phariſiens, des Prêtres & des Docteurs de la loi, mais *ſelon ſa doctrine* oppoſée aux déreglemens & à la corruption de leur cœur, bien des choſes qui devoient néceſſairement choquer leur orgueil, & qui ne pouvoient être goûtées que par des ames ſoumiſes & des cœurs humbles.

dabat fructum aſcendentem, & creſcentem, & afferebat unum triginta, unum ſexaginta, & unum centum.

elle porta ſon fruit, qui pouſſa & crut *juſqu'à la maturité*; quelques grains rapportant trente *pour un*, d'autres ſoixante, & d'autres cent.

9. *Et dicebat: Qui habet aures audiendi audiat.*

9. Et il leur diſoit: Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre.

10. *Et cùm eſſet ſingularis, interrogaverunt eum hi qui cum eo erant duodecim parabolam;*

10. Lorſqu'il fut en particulier ", les douze qui le ſuivoient lui demandèrent *le ſens de* cette parabole ";

11. *& dicebat eis: Vobis datum eſt noſſe myſterium regni Dei: illis autem, qui foris ſunt, in parabolis omnia fiunt;*

11. & il leur dit: Pour vous, il vous eſt donné de connoître le myſtere du royaume de Dieu; mais pour ceux qui ſont dehors ", tout ſe paſſe en paraboles;

12. *ut videntes videant, & non videant, & audientes audiant, & non intelligant: nequando convertantur, & dimittantur eis peccata.*

12. afin que voyant ils voient & ne voient pas; & qu'écoutant, ils écoutent & n'entendent pas, & qu'ils ne viennent point à ſe convertir, & que leurs péchés ne leur ſoient point pardonnés ". *Iſai. 6. 9. Matth. 13. 14. Joan. 12. 40. Act. 28. 26. Rom. 11. 8.*

℣. 10. *grec aj.* ceux qui le ſuivoient & les douze lui, &c.

Ibid. *expl.* Saint Matthieu marque que les diſciples lui demanderent pourquoi il parloit ainſi aux peuples en paraboles: & c'eſt à cette demande que JESUS-CHRIST répond dans le verſet ſuivant.

℣. 11. *expl.* C'eſt à-dire, qui n'avoient point le bonheur comme eux d'être de ſes diſciples, & qui devoient être regardés comme étrangers à l'égard de ſon royaume.

℣. 12. *autr.* depeur qu'ils ne ſe convertiſſent. & que leurs pechés ne leur ſoient pardonnés. *expl.* C'eſt que la malice de ce peuple ingrat, l'abus qu'ils avoient fait de

13. Et quoi, leur dit-il encore, n'entendez-vous pas cette parabole? Comment donc pourrez-vous les entendre toutes ″?

13. *Et ait illis: Nescitis parabolam hanc? Et quomodo omnes parabolas cognoscetis?*

14. Celui qui ſeme, ſeme la parole.

14. *Qui seminat, verbum seminat.*

15. Ceux qui ſont le long du chemin, où la parole eſt ſemée, ſont ceux qui ne l'ont pas ″ plutôt ouie, que ſatan vient, & enleve cette parole qui avoit été ſémée dans leurs cœurs.

15. *Hi autem sunt, qui circa viam, ubi seminatur verbum, & cùm audierint, confestim venit Satanas, & aufert verbum, quod seminatum est in cordibus eorum.*

16. De même ceux qui ſont marqués par ce qui eſt ſemé en des lieux pierreux, ſont ceux ″ qui écoutant la parole la reçoivent auſſi-tôt avec joie:

16. *Et hi sunt similiter, qui super petrosa seminantur: qui cùm audierint verbum, statim cum gaudio accipiunt illud;*

tant de graces, méritoient qu'on leur refuſât l'intelligence des verités qui auroient pu contribuer à leur ſalut; & que d'ailleurs le ſalut de l'homme doit être, ſelon S. Paul, regardé comme un effet de la miſéricorde de Dieu, qui fait grace à qui il veut, & qui endurcit qui il lui plaît. *Rom.* 9. 18.

℣ 13. *expl.* Il ſemble qu'il leur témoigne que cette parabole étoit plus intelligible que beaucoup d'autres. Il leur reprochoit auſſi de ce qu'ayant le bonheur de l'entendre parler à toute heure des grandes vérités de la loi nouvelle, ils avoient encore ſi peu d'application & d'intelligence pour toutes les choſes de leur ſalut: mais en même tems il les excitoit à demander ce qu'ils n'avoient pas encore, & qu'ils eurent depuis ſi parfaitement, lorſqu'il leur ouvrit l'eſprit & le cœur, comme le dit S. Luc 24. 45.

℣. 15. *expl.* Ceux qui ſont repréſentés par le chemin, le long duquel la ſemence eſt jettée, ſont ceux en qui on ſeme la parole, & qui ne l'ont pas, &c. *Ou* ce qui eſt ſemé le long du chemin, *marque ceux qui*, &c.

℣. 16. *autr.* De même ceux qui ſont marqués par les lieux pierreux où l'on a ſemé, ſont ceux, &c.

17. *& non habent radicem in ſe, ſed temporales ſunt: deinde ortâ tribulatione & perſecutione propter verbum, confeſtim ſcandalizantur.*

17. mais n'ayant point en eux-mêmes de racine, ils ne ſont que pour un tems; & lorſqu'il ſurvient des traverſes & des perſécutions à cauſe de la parole, ils en prennent auſſitôt un ſujet de ſcandale.

18. *Et alii ſunt qui in ſpinis ſeminantur: hi ſunt qui verbum audiunt;*

18. Les autres, qui ſont marqués par ce qui eſt ſemé parmi les épines, ſont ceux qui écoutent la parole;

19. *& ærumnæ ſæculi, & deceptio divitiarum, & circa reliqua concupiſcentiæ introeuntes ſuffocant verbum, & ſine fructu efficitur.*

19. mais les ſollicitudes de ce ſiecle, & l'illuſion des richeſſes, & les autres paſſions†, s'emparant *de leurs eſprits*, y étouffent la parole, & font qu'elle demeure ſans fruit. 1. *Tim.* 6. 17.

20. *Et hi ſunt, qui ſuper terram bonam ſeminati ſunt, qui audiunt verbum, & ſuſcipiunt & fructificant, unum triginta, unum ſexaginta, & unum centum.*

20. Enfin ceux qui ſont marqués par ce qui eſt ſemé dans la bonne terre, ſont ceux qui écoutent la parole, qui la reçoivent, & qui portent du fruit, l'un trente *pour un*, l'autre ſoixante, & l'autre cent.

§. 2. *Lampe ſous le boiſſeau. Qui a déja aura plus.*

21. *Et dicebat illis: Nunquid venit lucerna ut ſub modio ponatur, aut ſub lecto?*

21. Il leur diſoit auſſi: Fait-on apporter la lampe pour la mettre ſous le boiſſeau, ou ſous le lit? N'eſt- *Matth.* 5. 15. *Luc.* 8. 16. & 11. 33.

†. 19. *autr.* les paſſions *qu'ils ont* pour d'autres choſes. Ce qui eſt peut-être mis pour exprimer d'une maniere honnête des paſſions qui ne pourroient ſe nommer honnêtement. *Grot.*

ce pas pour la mettre ſur le chandelier " ?

Nonne ut ſuper candelabrum ponatur ?

Matth. 10. 26. *Luc* 8. 17.

22. Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de ſecret qui ne doive paroître en public.

22. *Non eſt enim aliquid abſconditum, quod non manifeſtetur, nec factum eſt occultum, ſed ut in palam veniat.*

23. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il l'entende.

23. *Si quis habet aures audiendi, audiat.*

Matth. 7. 2. *Luc.* 6. 38.

24. Il leur dit encore : Prenez bien garde à ce que vous entendez" : : car on ſe ſervira envers vous de la même meſure dont vous vous ſerez ſervis envers les autres : & il vous ſera donné encore davantage".

24. *Et dicebat illis : Videte quid audiatis. In qua menſura menſi fueritis, remetietur vobis, & adjicietur vobis.*

Matt. 13. 12. & 25. 29. *Luc* 8. 18 & 19. 26.

25. Car on donnera à celui qui a déja" ; & pour celui qui n'a point", on

25. *Qui enim habet, dabitur illi, & qui non habet, etiam*

℣. 21. & 22. *expl.* Cette *lampe* nous marque la vérité de la parole de Dieu. Or cette lampe de la vérité n'avoit pas été apportée par JESUS CHRIST pour être cachée ſous le boiſſeau, enſorte qu'elle ne fût point apperçue des Apôtres mêmes. Il ne leur cachoit donc rien des ſecrets du ciel : mais il leur marquoit par avance qu'ils ne recevoient cette divine lumiere que pour la communiquer aux autres par leurs prédications.

℣. 24. *expl.* C'eſt-à dire, veillez, pour ne recevoir pas inutilement la ſemence que je répands dans vos ames. Peut-être avoit-il Judas principalement en vûe.

Ibid. *expl.* C'eſt-à dire, qu'autant qu'ils apportoient d'attention & de travail pour recevoir & pour cultiver la divine ſemence de la parole, autant le Seigneur devoit être libéral & magnifique pour répandre en eux avec abondance de nouvelles graces.

℣ 25. *expl* A celui qui a ſoin de mettre en uſage ce qu'il a reçu.

Ibid. *expl.* qui néglige de ſe ſervir de ce qu'il a, & ainſi qui l'a comme s'il ne l'avoit point.

quod habet auferetur ab eo.

lui ôtera même ce qu'il a.

§. 3. *Semence jettée en terre. Grain de ſenevé.*

26. *Et dicebat : Sic eſt regnum Dei, quemadmodum ſi homo jaciat ementem in terram,*

26. Il diſoit auſſi : Le royaume de Dieu eſt ſemblable à ce qui arrive lorſqu'un homme a jetté de la ſemence en terre ″ :

27. *& dormiat, & exurgat nocte & die, & ſemen germinet, & increſcat dum neſcit ille ;*

27. ſoit qu'il dorme, ou qu'il ſe leve durant la nuit & durant le jour, la ſemence germe, & croît ſans qu'il ſçache comment ″ ;

28. *ultrò enim terra fructificat, primùm herbam, deinde ſpicam, deinde plenum frumentum in ſpica.*

28. car la terre produit d'elle-même ″, premierement l'herbe, enſuite l'épi, puis le blé tout formé qui remplit l'épi.

29. *Et cùm produxerit fructus, ſtatim mittit falcem, quoniam adeſt meſſis.*

29. Et lorſque le fruit eſt dans ſa maturité, on y met auſſi-tôt la faucille, parce que le tems de la moiſſon eſt venu ″.

30. *Et dicebat :*

30. Il dit encore : A

℣. 26. *expl.* le deſſein de cette parabole eſt de marquer deux choſes : l'une ; que quand le miniſtre de la parole a répandu cette divine ſemence dans les ames, il ne doit point ſe décourager pour ne pas voir d'une maniere ſenſible leur accroiſſement, dont Dieu eſt ſouvent le ſeul témoin : & la ſeconde, qu'il ne doit pas s'attribuer non plus par une vaine préſomption le progrès que les ames font dans la piété.

℣. 27. *autr.* ſans qu'il le ſçache.

℣ 28. *expl.* L'ame produit par un effet de ſa volonté, & non de celle des Prédicateurs, le fruit qui doit naître de la ſemence qu'ils ont eu ſoin d'y répandre. Mais cette même volonté vient de Dieu en elle.

℣. 29. *expl.* Ce qui nous figure le moment où le juſte eſt enlevé de ce monde, ou peut-être le tems de la fin du monde, qui ſera comme celui de la moiſſon générale.

quoi comparerons-nous le royaume de Dieu, & par quelle parabole le repréſenterons-nous ?

Cui aſſimilabimus regnum Dei, aut cui parabolæ comparabimus illud ?

Matth. 13. 31. *Luc* 13. 19.

31. Il eſt ſemblable à un grain de ſenevé ||, qui étant la plus petite de toutes les ſemences qui ſont dans la terre, lorſqu'on l'y ſeme,

31. *Sicut granum ſinapis, quod cùm ſeminatum fuerit in terra, minus eſt omnibus ſeminibus, quæ ſunt in terra;*

32. monte, quand il eſt ſemé, juſqu'à devenir plus grand que tous les légumes, & pouſſe de ſi grandes branches, que les oiſeaux du ciel peuvent ſe repoſer || ſous ſon ombre.

32. *& cùm ſeminatum fuerit, aſcendit, & fit majus omnibus oleribus, & facit ramos magnos, ita ut poſſint ſub umbra ejus aves cæli habitare.*

33. Il leur parloit || ainſi ſous diverſes paraboles, ſelon qu'ils étoient capables de l'entendre || :

33. *Et talibus multis parabolis loquebatur eis verbum, prout poterant audire :*

34. & il ne leur parloit point ſans paraboles : mais étant en particulier il expliquoit tout à ſes diſciples.

34. *ſine parabola autem non loquebatur eis : ſeorſum autem diſcipulis ſuis diſſerebat omnia.*

✝. 31. *autr.* de moutarde.

✝ 32. Le Grec pourroit bien ſignifier plutôt, *faire leurs nids.*

✝. 33. *autr.* Il leur annonçoit la parole.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire que l'orgueil & l'ingratitude des Capharnaïtes les rendant incapables d'entendre d'une maniere ſalutaire les vérités qu'il leur annonçoit, il ſe ſervoit d'un langage proportionné à la diſpoſition de leur cœur. Ou bien l'Evangéliſte veut dire que JESUS leur parloit en diverſes paraboles, priſes des choſes les plus communes & les plus ſenſibles ; parce que ce langage parabolique étoit le plus en uſage parmi eux, & qu'il étoit très-propre à leur expoſer comme ſous les yeux, & ſous les ſens ce qu'on leur diſoit.

§. 4. *Tempête appaisée.*

35. *Et ait illis in illa die, cùm serò esset factum : Transeamus contrà.*

35. Ce *même* jour sur le soir ", il leur dit : Passons de l'autre côté de l'eau.

36. *Et dimittentes turbam, assumiunt eum ita ut erat in navi: & alia navet erant cum illo.*

36. Et après qu'ils eurent renvoyé le peuple ", ils l'emmenerent avec eux dans la barque où il étoit, & il y avoit encore d'autres barques qui le suivirent. *Matth.* 8. 23 *Luc.* 8. 22.

37. *Et facta est procella magna venti, & fluctus mittebat in navim, ita ut impleretur navis.*

37. Alors un grand tourbillon de vent s'éleva, & les vagues entroient avec tant de violence dans la barque ", qu'elle s'emplissoit déja d'eau.

38. *Et erat ipse in puppi super servical dormiens : & excitant eum, & dicunt illi : Magister, non ad te pertinet, quia perimus ?*

38. Jesus cependant étoit sur la poupe, où il dormoit sur un oreiller ; & ils le réveillerent, en lui disant : Maître, ne vous mettez-vous point en peine de ce que nous périssons ?

39. *Et exurgens comminatus est vento, & dixit mari : Tace, obmutesce. Et cessavit*

39. S'étant éveillé, il parla au vent avec menace, & dit à la mer : Tais-toi, calme-toi. Et le vent

℣. 35. *autr.* Ce jour-là il leur dit, lorsque le soir fut venu, &c. *Expl.* Un Interprete ne croit pas qu'on doive entendre le même jour où le Fils de Dieu avoit donné toutes les instructions précédentes ; mais que c'est une maniere de parler assez ordinaire dans les livres saints, qui ne signifie autre chose qu'un certain jour. *Grot.*

℣. 36. *autr.* Et quittant *aussitôt* le peuple, &c.

℣. 37 *autr.* & poussa les vagues avec tant de violence dans la barque, &c.

ceſſa ", & il ſe fit un grand calme.

40. Alors il leur dit: Pourquoi êtes-vous *ainſi* timides ? Comment n'avez-vous point encore de foi ? Ils furent ſaiſis d'une extrême crainte ; & ils ſe diſoient l'un à l'autre : Quel eſt donc celui-ci, à qui les vents & la mer obéiſſent " ?

ventus, & facta eſt tranquillitas magna.

40. *Et ait illis : Quid timidi eſtis ? Necdum habetis fidem ? Et timuerunt timore magno, & dicebant ad alterutrum : Quis, putas, eſt iſte, quia & ventus & mare obediunt ei ?*

℣. 39. *expl.* comme intimidé par ces menaces.

℣. 40. *expl.* Ce qui ne ſe doit pas ſeulement entendre de ceux qui étoient dans les autres barques, mais même des diſciples. Et cela fait voir que la créance qu'ils avoient alors touchant la divinité n'étoit pas encore bien affermie, & que la chair & le ſang y avoient encore part.

CHAPITRE V.

§. 1. *Légions de démons. Pourceaux précipités.*

Matth. 8. 28. *Luc* 8. 26.

1. AYant paſſé la mer, ils vinrent au païs, des Géraſéniens ".

1. *ET venerunt trans fretum maris in regionem Geraſenorum.*

2. Et JESUS ne fut pas plutôt deſcendu de la barque, qu'il ſe préſenta à lui un homme poſſédé de l'eſprit impur ", ſortant des ſepulcres,

2. *Et exeunti ei de navi, ſtatim occurrit de monumentis homo in ſpiritu immundo,*

℣. 1. *Grec.* Gadaréniens.

℣. 2. *expl.* Saint Matthieu en marque deux, S. Marc & S. Luc un ſeul : peut être parce qu'il étoit poſſédé d'une maniere plus violente, ou qu'il étoit même plus connu dans le pays.

Digitized by Google

3. *qui domicilium habebat in monumentis, & neque catenis jam quiſque poterat eum ligare:*

3. où il faiſoit ſa demeure ordinaire : & perſonne ne le pouvoit plus lier ", même avec des chaînes :

4. *quoniam ſæpè compedibus & catenis vinctus dirupiſſet catenas & compedes comminuiſſet, & nemo poterat eum domare.*

4. car ayant ſouvent été lié de chaînes, & ayant eu les fers aux pieds ", il avoit rompu ſes chaînes, & briſé ſes fers, & nul homme ne le pouvoit dompter ".

5. *Et ſemper die ac nocte in monumentis & in montibus erat, clamans & concidens ſe lapidibus.*

5. Il demeuroit jour & nuit ſur les montagnes, & dans les ſepulcres ", criant & ſe meurtriſſant lui-même avec des pierres.

6. *Videns autem Jeſum à longè, cucurrit, & adoravit eum:*

6. Lors donc qu'il eut vû JESUS de loin ; il courut *à lui*, & l'adora " ;

7. *& clamans voce magnâ, dixi: Quid mihi & tibi, Jeſu Fili Dei altiſſimi: Adjuro te per Deum, ne me torqueas;*

7. & jettant un grand cri, il lui dit : Qu'y a-t-il entre vous & moi, JESUS Fils du Dieu très-haut ? Je vous conjure par le nom de Dieu, de ne me point tourmenter ;

3. *autr.* arrêter.

℣. 4. *autr.* car ayant ſouvent eu les fers aux pieds, & étant lié de chaînes, &c.

Ibid. *expl.* Cette grande force lui venoit de la fureur du démon qui le poſſedoit, & qui avoit reçu du Seigneur la liberté d'exercer ſa rage contre cet homme, & d'en faire reſſentir les effets funeſtes à tous ceux qui auroient oſé paſſer par ce lieu.

℣. 5. *autr.* Il demeuroit jour & nuit dans les ſepulcres, & ſur les montagnes, &c.

℣. 6. *expl.* Ce démon preſſentant la diſgrace dont il étoit menacé, tâcha d'engager Jeſus par des flatteries à le laiſſer dans cet homme

8. car JESUS lui disoit : Esprit impur, sors de cet homme.

9. Et il lui demanda : Comment t'appelles-tu ? A quoi il répondit : Je m'appelle Légion, parce que nous sommes plusieurs :

10. & il le prioit avec instance qu'il ne les chassât point hors de ce païs-là.

11. Or il y avoit là un grand troupeau de pourceaux qui paissoient le long des montagnes ;

12. & ces démons le supplioient, en lui disant : Envoyez-nous dans ces pourceaux, afin que nous y entrions.

13. JESUS le leur permit aussi-tôt ; & ces esprits impurs sortant *du*

8. *dicebat enim illi : Exi, spiritus immunde, ab homine.*

9. *Et interrogabat eum : Quod tibi nomen est : Et dicit ei : Legis mihi nomen est, quia multi sumus :*

10. *& deprecabatur eum multùm, ne se expelleret extra regionem.*

11. *Erat autem ibi circa montem grex porcorum magnus pascens ;*

12. *& deprecabantur eum spiritus, dicentes : Mitte nos in porcos, ut in eos introeamus.*

13. *Et concessit eis statim Jesus ; & exeuntes spiritus im-*

℣. 9. *expl.* Jesus lui fait dire son nom, pour faire voir son autorité sur lui, & la grandeur de la miséricorde qu'il alloit faire à ce misérable.

℣. 10. *expl.* La haine si furieuse que le démon a conçue contre les hommes, lui fait envisager comme un grand supplice d'être banni des lieux où il exerçoit auparavant sa tyrannie. Les Interpretes ont cru que la raison particuliere qui attachoit ces esprits impurs au pays des Gérasséniens, étoit, qu'il s'étoit établi en ce pays-là, qui étoit un pays d'infidelité, beaucoup de Juifs Apostats, qui ayant été assez malheureux que de renoncer à la divine alliance contractée avec leurs peres, s'étoient rendus dignes que Dieu les abandonnât à la cruelle tyrannie du diable.

℣. 12. *expl.* Les démons témoignent qu'ils ne peuvent rien que par la permission de JESUS-CHRIST.

Digitized by Google

mundi introierunt in porcos : & magno impetu grex præcipitatus est in mare ad duo millia, & suffocati sunt in mari.

possédé, entrerent dans les pourceaux ; & tout le troupeau, qui étoit environ de deux mille, courut avec impétuosité se précipiter dans la mer, où ils furent tous noyés.

14. *Qui autem pascebant eos, fugerunt, & nuntiaverunt in civitatem, & in agros. Et egressi sunt videre quid esset factum.*

14. Ceux qui menoient paître les pourceaux, s'enfuirent, & en allerent porter les nouvelles dans la ville & dans les champs : *ce qui fit que plusieurs* sortirent pour voir ce qui étoit arrivé.

15. *Et veniunt ad Jesum: & vident illum qui à dæmonio vexabatur, sedentem, vestitum, & sana mentis, & timuerunt.*

15. Et étant venus à JESUS, ils virent celui qui avoit été tourmenté par le démon", assis, habillé, & en son bon sens, ce qui les remplit de crainte.

16. *Et narraverunt illis, qui viderant, qualiter factum esset ei qui dæmonium habuerat, & de porcis.*

16. Et ceux qui avoient été présens " leur ayant rapporté tout ce qui étoit arrivé au possédé & aux pourceaux,

17. *& rogare cœperunt eum ut di cederet de finibus eorum.*

17. ils commencerent à le prier de sortir de leur païs".

18. *Cumque ascenderet navim, cœpit illum deprecari qui à dæmonio vexatus fuerat, ut cum eo esset.*

18. Comme il rentroit dans la barque, celui qui avoit été tourmenté par le démon, le supplia qu'il lui

℣. 15. *Grec.* possédé d'une légion de démons.
℣. 16. *lettr* qui avoient vu.
℣. 17. *expl.* image des faux Chrétiens, qui renoncent JESUS-CHRIST, pour ne pas perdre des biens temporels.

permît d'aller avec lui ″ :

19. mais JESUS le lui refusa, & lui dit : Allez-vous-en chez vous trouver vos proches, & leur annoncez les grandes graces que vous avez reçues du Seigneur, & la miséricorde qu'il vous a faite.

20. Cet homme s'en étant allé, commença à publier en Décapolis ″ les grandes graces qu'il avoit reçues de JESUS ; & tout le monde étoit ravi en admiration.

rat, ut esset cum illo :

19. *& non admisit eum, sed ait illi : Vade in domum tuam ad tuos, & annuntia illis quanta tibi Dominus fecerit, & misertus sit tui.*

20. *Et abiit, & cœpit prædicare in Decapoli, quanta sibi feciſſet Jesus : & omnes mirabantur.*

§. 2. *L'hémorrhoïſſe. Fille de Jaïre reſſuſcitée.*

21. JESUS étant encore repassé dans la barque à l'autre bord ″, lorsqu'il étoit auprès de la mer, une grande foule de peuple s'amassa autour de lui.

Matth. 9. 18. Luc. 8. 41.

22. Et en chef de synagogue, nommé Jaïre, le vint trouver : & le voyant,

21. *Et cùm transcendisset Jesus in navi rursùm trans fretum, convenit turba multa ad eum, & erat circa mare.*

22. *Et venit quidam de archisynagogis nomine Jairus, & vi-*

℣. 18. *autr.* le supplia de lui permettre de l'accompagner. *Lettr.* d'être avec lui. *Expl.* Cet homme craignoit peut-être de retomber en la puissance du démon, s'il s'éloignoit de JESUS-CHRIST : mais le Fils de Dieu voulut lui faire connoître que sa présence corporelle ne lui étoit pas nécessaire pour le protéger contre la fureur de son ennemi. C'est pour cela en partie qu'il l'envoye chez lui & qu'il l'engage de devenir en quelque façon prédicateur de l'Evangile parmi les Payens, à qui il lui ordonnoit de faire connoître qu'il étoit son libérateur.

℣. 20. *autr.* dans la Décapole. *Expl.* C'étoit un pays qui comprenoit dix villes.

℣. 21. *expl.* vers Capharnaüm.

dens

dens eum, procidit ad pedes ejus ;

il ſe jetta à ſes pieds :

23. *& deprecabatur eum multùm, dicens : Quoniam filia mea in extremis eſt : Veni, impone manum ſuper eam, ut ſalva ſit, & vivat.*

23. & il le ſupplioit avec grande inſtance, en lui diſant : J'ai une fille qui eſt à l'extrémité : Venez lui impoſer les mains pour la guérir, & lui ſauvez la vie ".

24. *Et abiit cum illo, & ſequebatur eum turba multa, & comprimebant eum.*

27. JESUS s'en alla avec lui : & il étoit ſuivi d'un grande foule de peuple qui le preſſoit.

25. *Et mulier, quæ erat in profluvio ſanguinis annis duodecim,*

25. Alors une femme malade d'une perte de ſang depuis douze ans,

26. *& fuerat multa perpeſſa à compluribus medicis : & erogaverat omnia ſua, nec quidquam profecerat, ſed magis deteriùs habebat,*

26. qui avoit beaucoup ſouffert entre les mains de pluſieurs médecins, & qui ayant dépenſé tout ſon bien, n'en avoit reçu aucun ſoulagement, mais s'en étoit toujours trouvée plus mal ",

27. *cùm audiſſet de Jeſu, venit in turba retrò, & tetigit veſtimentum ejus ;*

27. ayant oui parler de JESUS, vint dans la foule par derriere, & toucha ſon vêtement ;

28. *dicebat enim : Quia ſi vel veſtimentum ejus tetigero, ſalva ero.*

28. car elle diſoit : Si je puis ſeulement toucher ſon vêtement, je ſerai guérie.

29. *Et conſeſtim*

29. Au même inſtant

℣. 23. *Grec.* & je ſçai qu'elle vivra.

℣. 26 *expl.* Il étoit important pour faire éclater la toute-puiſſance de JESUS CHRIST, de repréſenter tout ce qui pouvoit contribuer à faire paroître incurable la maladie de cette femme, qu'il guérit en un inſtant.

la source du sang *qu'elle perdoit* fut séchée ℣, & elle sentit dans son corps qu'elle étoit guérie de cette maladie ℣.

siccatus est fons sanguinis ejus: & sensit corpore quia sanata esset à plaga.

30. Aussi-tôt JESUS connoissant en soi-même la vertu qui étoit sortie de lui ℣, se retourna au milieu de la foule, & dit: Qui est-ce qui a touché mes vêtemens?

30. *Et statim Jesus, in semetipso cognoscens virtutem, quæ exierat de illo, conversus ad turbam, aiebat: Quis tetigit vestimenta mea?*

31. Ses disciples lui dirent ℣: Vous voyez que la foule vous presse de tous côtés, & vous demandez qui vous a touché?

31. *Et dicebant ei discipuli sui: Vides turbam comprimentem te, & dicis: Quis me tetigit?*

32. Et il regardoit tout autour de lui pour voir celle qui l'avoit touché ℣.

32. *Et circumspiciebat videre, eam quæ hoc fecerat.*

33. Mais cette femme, qui sçavoit ce qui s'étoit

33. *Mulier verò, timens & tremens,*

℣. 29. *expl.* C'est-à-dire, que le simple attouchement de l'habit de JESUS-CHRIST eut la vertu d'arrêter la cause maligne de cette perte de sang continuelle qui épuisoit toutes les forces de cette femme.

Ibid. expl. Elle se sentit dans l'instant toute fortifiée, ayant recouvré dans ce moment une parfaite santé.

℣. 30. *expl.* pour produire la guérison de cette femme. Que s'il est dit: *Qu'il connut en soi même; &c.* C'est pour faire entendre que la guérison miraculeuse de cette femme avoit été un effet de sa volonté & de sa bonté à son égard.

℣. 31. *expl.* Ils ne comprirent point ce qu'il vouloit dire: car ils n'entendoient pas encore le langage mysterieux de leur Maître.

℣. 32. *lettr.* qui avoit fait cela. *Expl.* Il agissoit en cela d'une maniere ordinaire; & quoique cette femme ne l'eût touché que parce qu'il l'avoit déja regardée le premier d'un regard favorable de sa grace, il vouloit lui donner lieu de se découvrir elle même, & de déclarer publiquement le miracle qui s'étoit fait en secret dans elle.

ſciens quod factum eſſet in ſe, venit, & procidit ante eum, & dixit ei omnem veritatem.

passé en elle, étant ſaiſie de crainte & de frayeur ||, vint ſe jetter à ſes pieds, & lui déclara toute la vérité.

34. *Ille autem dixit ei: Filia, fides tua te ſalvam fecit, vade in pace, & eſto ſana à plaga tua.*

34. Et JESUS lui dit: Ma fille, votre foi vous a ſauvée ||; allez en paix, & ſoyez guérie de votre maladie ||. *Luc. 7. 50. & 8. 48.*

35. *Adhuc eo loquente, veniunt ab archiſynagogo, dicentes: Quia filia tua mortua eſt: quid ultrà vexas magiſtrum?*

35. Lorſqu'il parloit encore, il vint des gens du chef de ſynagogue, qui lui dirent: Votre fille eſt morte; pourquoi voulez-vous donner au Maître la peine d'aller plus loin ||?

36. *Jeſus autem audito verbo quod dicebatur, ait archiſynagogo: Noli timere, tantummodò crede.*

36. Mais JESUS ayant entendu cette parole, dit au chef de ſynagogue: Ne craignez point ||; croyez ſeulement.

37. *Et non admiſit quemquam ſe ſequi, niſi Petrum, & Jaco-*

37. Et il ne permit à perſonne de le ſuivre, ſinon à Pierre, à Jacque,

℣. 33. *expl.* Elle craignoit peut-être d'être repriſe par JESUS-CHRIST de ce qu'elle avoit eu la hardieſſe, impure qu'elle étoit, de le toucher; ou de perdre ce qu'elle croyoit lui avoir comme dérobé.

℣. 34. *autr.* guérie.

Ibid. *expl.* JESUS-CHRIST en confirmant de nouveau ſa guériſon par ſes paroles, faiſoit connoître que c'étoit lui-même qui avoit produit ce grand miracle: & il vouloit par là affermir ce chef de ſynagogue dans la foi qui l'avoit porté à venir implorer ſon aſſiſtance.

℣. 35. *expl.* Il ſemble que ces gens ne croyoient pas que celui qui pouvoit guérir les malades, avoit auſſi le pouvoir de reſſuſciter les morts.

℣. 36. *expl.* Ne vous affligez point, comme ſi la choſe étoit ſans remede.

& à Jean frere de Jacque.

38. Etant arrivé dans la maiſon de ce chef de ſynagogue, il y vit une troupe confuſe de perſonnes qui pleuroient, & qui jettoient de grands cris:

39. auſquels il dit en entrant: Pourquoi faites-vous tant de bruit, & pourquoi pleurez-vous? Cette fille n'eſt pas morte, elle n'eſt qu'endormie ".

40. Et ils ſe mocquoient de lui ". Alors ayant fait ſortir tout le monde ", il prit le pere & la mere de l'enfant, & ceux qu'il avoit *menés* avec lui ", & il entra au lieu où la fille étoit couchée ".

41. Il la prit par la main, & lui dit: Talitha cumi, c'eſt-à-dire, *Ma* fille, levez-vous, je vous le commande.

bum. & Joannem fratrem Jacobi.

38. *Et veniunt in domum archiſynagogi, & videt tumultum, & fluentes, & ejulantes multùm;*

39. *& ingreſſus, ait illis: Quid turbamini, & ploratis? Puella non eſt mortua, ſed dormit.*

40. *Et irridebant eum. Ipſe verò ejectis omnibus, aſſumit patrem & matrem puellæ, & qui ſecum erant, & ingreditur ubi puella erat jacens.*

41. *Et tenens manum puellæ, ait illi: Talitha cumi, quod eſt interpretatum: Puella (tibi dico) ſurge.*

℣. 39. *expl.* Une telle mort ne devoit paſſer que pour un ſommeil paſſager, la vie lui devant être rendue ſi-tôt après avec tant de facilité.

℣. 40. *expl* Ils ne comprenoient pas le vrai ſens de ſes paroles.

Ibid. *expl.* de l'anti-chambre.

Ibid. *expl.* Il n'admet dans la chambre que les trois Apôtres, Pierre, Jacque & Jean ſon frere, avec le pere & la mere de l'enfant, étant néceſſaire qu'il y eût autant de témoins pour atteſter la vérité du miracle de la reſurrection de cette fille.

Ibid. *autr.* où étoit le corps de la fille.

Digitized by Google

42. *Et confeſtim ſurrexit puella, & ambulabat: erat autem annorum duodecim, & obſtupuerunt ſtupore magno.*

42. Au même inſtant la fille ſe leva, & commença à marcher, car elle avoit déja douze ans : & ils furent merveilleuſement étonnés.

43. *Et præcepit illis vehementer ut nemo id ſciret; & dixit dari illi manducare.*

43. Mais il leur commanda très-expreſſément *de prendre garde* que perſonne ne le ſçût" : & il leur dit qu'on lui donnât à manger".

℣. 43. *expl.* Il ne jugeoit pas à propos de faire encore éclater ſi publiquement ſon empire ſouverain ſur la mort, qui ne devoit être connu avec évidence qu'après ſa réſurrection.

Ibid. *expl.* pour ſervir de preuve à la vérité de ſa réſurrection.

CHAPITRE VI.

§. 1. JESUS-CHRIST *mépriſé. Nul Prophete en ſon païs.*

1. *ET egreſſus inde, abiit in patriam ſuam: & ſequebantur eum diſcipuli ſui.*

1. JESUS étant ſorti de ce lieu" vint en ſon païs", où ſes diſciples le ſuivirent. *Matth.* 13. 54. *Luc.* 4. 16.

2. *Et facto ſabbato cœpit in ſynagoga docere, & multi audientes admirabantur in doctrina ejus, dicentes: Unde huic hæc*

2. Le jour du ſabbat étant venu, il commença à enſeigner dans la ſynagogue ; & pluſieurs *de ceux* qui l'écoutoient étant extraordinairement étonnés

℣. 1. *expl.* de la maiſon du chef de ſynagogue, ou de Capharnaüm.

Ibid. *expl.* à Nazareth, où il avoit été élevé.

de l'entendre ainſi parler, diſoient : D'où ſont venues a celui-ci toutes ces choſes ? Quelle eſt cette ſageſſe qui lui a été donnée ? Et *d'où vient* que tant de merveilles ſe font par ſes mains ?

omnia ? Et quæ eſt ſapientia, quæ data eſt illi, & virtutes tales, quæ per manus ejus efficiuntur ?

Joan. 6. 42.

3. N'eſt-ce pas là ce charpentier ", ce fils de Marie, frere " de Jacque, de Joſeph ", de Jude, & de Simon " ? Et ſes ſœurs ne ſont-elles pas ici parmi nous. Et ils ſe ſcandaliſoient à ſon ſujet.

3. *Nonne hic eſt faber, filius Mariæ, frater Jacobi, & Joſeph, & Judæ, & Simonis ? Nonne & ſorores ejus hic nobiſcum ſunt ? Et ſcandalizabantur in illo.*

Matth. 13. 57. Luc 4. 24. Joan. 4. 44.

4. Mais JESUS leur dit : Un Prophete n'eſt ſans honneur que dans ſon pays, dans ſa maiſon, & parmi ſes parens.

4. *Et dicebat illis Jeſus : Quia non eſt propheta ſine honore niſi in patria ſua, & in domo ſua, & in cognatione ſua.*

5. Et il ne put " faire en ce lieu-là aucun miracle, ſinon qu'il y guérit un petit nombre de malades, en leur impoſant les mains :

5. *Et non poterat ibi virtutem ullam facere, niſi paucos infirmos impoſitis manibus curavit :*

6. de ſorte qu'il admi-

6. *& mirabatur*

℣. 3. lettr. *faber* : qui ſe prend pour un charpentier, un ferrurier, &c. *Exal.* Ne pouvant nier la verité de ſes miracles ni combattre directement la doctrine, ils tâchent de rabaiſſer ſa perſonne par divers endroits.

Ibid *ex l.* couſin.

Ibid *Gr.* Joſé.

Ibid *expl.* Non l'Apôtre de ce nom, mais celui qui ſuccéda à S. Jacque dans l'épiſcopat de Jeruſalem.

℣. 5. *expl.* Non qu'il ne l'eût pu s'il l'eût voulu ; mais leur incredulité fut cauſe qu'il ne le voulut pas.

Digitized by Google

propter incredulitatem eorum, & circuibat castella in circuitu docens.

roit" leur incrédulité ; il alloit cependant enseigner de tous côtés dans les villages d'alentour.

§. 2. *Mission & puissance des Apôtres.*

7. *Et vocavit duodecim, & cœpit eos mittere binos, & dabat illis potestatem spirituum immundorum.*

7. Or JESUS ayant appellé les douze, il commença à les envoyer deux à deux ; & il leur donna puissance sur les esprits impurs. *Matth.* 10. 1. *Supra* 3 15. *Luc.* 9. 1.

8. *Et præcepit eis ne quid tollerent in via ; nisi virgam tantùm, non peram, non panem, neque in zonas :*

8. Il leur commanda de s'en aller avec leur bâton seulement", & de ne rien préparer" pour le chemin, ni sac, ni pain, ni argent dans leur bourse:

9. *sed calceatos sandaliis, & ne induerent duas tunicas.*

9. mais de ne prendre que leurs souliés", & de *Act.* 12. 8.

℣. 6. *expl.* Elle étoit en effet très-étonnante ; mais s'il l'admiroit, c'étoit pour nous la faire admirer, & nous donner lieu de concevoir une horreur extrême de cette disposition si capable d'éloigner de nous toutes les graces de Dieu.

℣. 8. *expl.* Le bâton peut servir à deux usages, ou pour se défendre, ou pour se soûtenir : le premier est défendu dans S. Matthieu ; le second est permis dans S. Marc. Quelques uns disent, que lorsqu'en S. Marc il leur est permis de prendre un bâton, il veut faire entendre qu'ils doivent se mettre en chemin comme font les gens les plus pauvres, qui pour tout bagage n'ont que leurs souliés aux pieds & leur bâton à la main : & que lorsque S. Matthieu & S. Luc disent qu'ils ne doivent pas prendre de bâton, qu'ils signifient, qu'ils doivent se mettre en chemin même sans bâton s'ils n'en ont point. Le dessein de JESUS-CHRIST dans ces commandemens est d'apprendre à ses ministres à se reposer sur sa providence. Ainsi quoique la lettre de ces préceptes ne fût que pour un temps, l'esprit étoit pour toujours.

Ibid. *lettr.* porter, ou prendre. *expl.* pour ôter au peuple tout sujet de croire qu'ils agissoient par interêt.

℣. 9. *expl.* Selon quelques Interpretes ce sont des *sandales* : ce qui est une espece de chaussure qui ne couvre

ne ſe pourvoir point de deux habits ||.

renitur duabus tunicis.

10. Et il leur dit : En quelque maiſon que vous entriez, demeurez-y juſqu'à ce que vous ſortiez de ce lieu-là :

10. *Et dicebat eis : Quocumque introieritis in domum, illic manete donec exeatis inde :*

Matth. 10. 14. *Luc.* 9. 5. *Act.* 13. 51. & 18. 6.

11. & lorſqu'il ſe trouvera des perſonnes qui ne voudront pas vous recevoir, ni vous écouter, ſecouez, en vous retirant, la pouſſiere de vos pieds, afin que ce ſoit un témoignage contre eux ||.

11. *& quicumque non receperint vos, nec audierint vos, exeuntes inde, excutite pulverem de pedibus veſtris in teſtimonium illis.*

12. Etant donc partis, ils prêchoient *aux peuples* qu'ils fiſſent pénitence :

12. *Et exeuntes prædicabant ut pœnitentiam agerent :*

13. Ils chaſſoient beaucoup de démons ||; ils oignoient d'huile pluſieurs malades, & les guériſſoient ||.

13. *& dæmonia multa ejiciebant, & ungebant oleo multos ægros, & ſanabant.*

Jacob. 5. 14.

point tout le pied, dont ſe ſervoient alors les pauvres-gens, & qui eſt maintenant en uſage parmi quelques Religieux.

℣. 9. *expl.* pour en changer de tems en tems : par où JESUS veut ſeulement défendre aux Apôtres de prendre trop de ſoin des beſoins corporels, & tend à retrancher l'inquiétude touchant l'avenir.

℣. 11. Le Grec aj. *Je vous dis en vérité* ; & le reſte du verſ. 15. de S. Matthieu chap. 10. ce qui ſemble être pris de là ; car pluſieurs manuſcrits ne l'ont pas, quoiqu'il ſe trouve auſſi dans le Syriaque.

℣. 13. *expl.* Les miracles ſuivent la prédication, tant pour confirmer la vérité que les Apôtres prêchoient, que pour montrer que le remede de la pénitence eſt néceſſaire pour une vraie & ſolide guériſon, & pour le ſalut éternel.

Ibid. *expl.* Le ſaint Concile de Trente dit, que par cette onction que les Apôtres faiſoient, le ſacrement de l'Extrême-onction nous étoit au-moins comme inſinué & figuré.

Digitized by Google

§. 3. *Priſon & mort de ſaint Jean.*

14. *Et audivit rex Herodes, (manifeſtum enim factum eſt nomen ejus) & dicebat: Quia Joannes Baptiſta reſurrexit à mortuis, & propterea virtutes operantur in illo.*

14. Or la réputation de JESUS s'étant beaucoup répandue, le roi Hérode entendit parler de lui; ce qui lui faiſoit dire: Jean-Baptiſte eſt reſſuſcité après ſa mort; c'eſt pour cela qu'il ſe fait par lui tant de miracles ℣. *Matth. 14. 1. Luc. 9. 7.*

15. *Alii autem dicebant: quia Elias eſt. Alii verò dicebant: Quia propheta eſt, quaſi unus ex prophetis.*

15. Quelques-uns diſoient: C'eſt Elie ℣. Mais d'autres diſoient: C'eſt un Prophete égal ℣ à l'un des *anciens* Prophetes.

16. *Quo audito, Herodes ait: Quem ego decollavi Joannem; hic à mortuis reſurrexit.*

16. Hérode entendant ces bruits différens, diſoit: Jean à qui j'ai fait trancher la tête, eſt celui-là même qui eſt reſſuſcité après ſa mort ℣.

17. *Ipſe enim Herodes miſit, ac tenuit Joannem, & vinxit eum in carcere propter Herodiadem uxorem Philippi fratris ſui,*

17. Car † Hérode ayant épouſé Hérodiade, quoiqu'elle fût femme de Philippe ſon frere, avoit envoyé prendre Jean, l'avoit fait lier & mettre en *Luc 3. 19.* † Décollation de S. Jean-Baptiſte.

℣. 14. *lettr.* que les vertus operent dans lui.

℣. 15. *expl.* à cauſe de la gravité de ſa perſonne, de ſa liberté à reprendre les autres, & de ſa vertu extraordinaire pour faire des miracles. De plus, le retour du Prophete Elie étoit promis dans l'Ecriture.

Ibid. *grec.* ou un homme égal, &c.

℣. 16. *expl.* Herode ne dit pas cela en aſſurant, mais en doutant & en héſitant, ſa conſcience lui reprochant ſon crime. Ainſi S. Luc n'eſt pas contraire aux autres Evangéliſtes.

prison à cause d'elle " ;

18. parce que Jean disoit à Hérode : Il ne vous est pas permis d'avoir pour femme celle de votre frere ".

Levit. 18. 16.

19. Depuis cela Hérodiade avoit toujours cherché l'occasion de le faire mourir : mais elle n'avoit pu en venir à bout ;

20. parce que Hérode sçachant qu'il étoit " un homme juste & saint, le craignoit & avoit du respect pour lui ", faisoit beaucoup de choses selon ses avis, & étoit bien-aise de l'entendre.

21. Mais enfin il arriva un jour favorable *au dessein d'Hérodiade*, qui fut le jour de la naissance d'Hérode, auquel il fit

quia duxerat eam.

18. *Dicebat enim Joannes Herodi : Non licet tibi habere uxorem fratris tui.*

19. *Herodias autem insidiabatur illi ; & volebat occidere eum, nec poterat ;*

20. *Herodes enim metuebat Joannem, sciens eum virum justum & sanctum : & custodiebat eum, & audito eo multa faciebat, & libenter eum audiebat.*

21. *Et cùm dies opportunus accedisset, Herodes natalis sui cœnam fecit principibus & tribunis, &*

℣. 17. *expl.* Joseph rapporte une autre raison de la détention de Jean-Baptiste ; sçavoir la crainte qu'eut Hérode que la nouveauté de la doctrine ne causât quelque changement dans l'Etat. Et il est assez vraisemblable que les Pharisiens suggererent cette raison à Hérode, & que l'envie & le crédit de ces gens là eurent beaucoup de part à la prison de S. Jean ; autrement Hérode n'auroit jamais osé le faire arrêter. Il semble en effet que JESUS CHRIST même attribue aux Pharisiens la mort de S. Jean. *Voyez Matth.* 17. 12.

℣ 18. *expl.* qui étoit encore vivant, & qui avoit eu d'elle une fille nommé Salomé.

℣ 20 *antr.* que c'étoit un, &c.

Ibid. lettr. *custodiebat.* Grec συνετήρει : ce qui peut signifier, l'honoroit, avoit du respect pour lui. Hérode néanmoins pour plaire à Hérodiade vouloit le tuer ; mais la sainteté de Jean & la crainte du peuple l'en empêchoient.

primis Galilæa ;

un festin aux Grands de sa Cour, aux premiers officiers de ses troupes, & aux principaux de la Galilée ;

22. *cumque introisset filia ipsius Herodiadis, & saltasset, & placuisset Herodi, simulque recumbentibus ; rex ait puellæ : Pete à me quod vis, & dabo tibi ;*

22. car la fille d'Hérodiade y étant entrée, & ayant dansé devant le Roi, elle lui plut tellement, & à ceux qui étoient à table avec lui, qu'il lui dit : Demandez-moi ce que vous voudrez, & je vous le donnerai :

23. *& juravit illi : Quia quidquid petieris dabo tibi : licet dimidium regni mei.*

23. & il ajouta avec serment : Oui, je vous donnerai tout ce que vous me demanderez, quand ce seroit la moitié de mon royaume ||.

24. *Quæ cùm exisset, dixit matri suæ : Quid petam ? At illa dixit : Caput Joannis Baptistæ.*

24. Elle étant sortie, dit à sa mere : Que demanderai-je ? Sa mere lui répondit : La tête de Jean-Baptiste.

25. *Cumque introisset statim cum festinatione ad regem, petivit dicens : Volo ut protinus des mihi in disco caput Joannis Baptistæ.*

25. Et étant rentrée aussi-tôt en grande hâte || où étoit le Roi : Je demande, dit-elle, que vous me donniez tout présentement dans un bassin la tête de Jean-Baptiste.

26. *Et contristatus est rex. Propter jusju-*

26. Le Roi en fut fort fâché. Néanmoins à cause

℣. 23. *expl.* On voit une pareille promesse faite par Assuerus à la reine Esther. *ch.* 7. 3.

℣. 25. *expl* elle se hâte pour ne pas laisser ralentir le transport de joie où étoit le Roi.

du ſerment qu'il avoit fait, & de ceux qui étoient à table avec lui ", il ne voulut pas la refuſer ":

randum, & propter ſimul diſcumbentes, noluit eam contriſtare:

27. ainſi il envoya un de ſes gardes avec ordre d'apporter la tête *de Jean* dans un baſſin: & ce garde étant allé dans la priſon, lui coupa la tête,

27. *ſed miſſo ſpiculatore, præcepit afferri caput ejus in diſco. Et decollavit eum in carcere,*

28. l'apporta dans un baſſin, & la donna à la fille, & la fille la donna à ſa mere.

28. *& attulit caput ejus in diſco; & dedit illud puellæ, & puella dedit matri ſuæ.*

Matth. 14. 12. 29. Ses diſciples l'ayant ſçu, vinrent emporter ſon corps, & le mirent dans un tombeau ¶.

29. *Quo audito, diſcipuli ejus venerunt, & tulerunt corpus ejus, & poſuerunt illud in monumento.*

§. 4. *Retraite de* JESUS-CHRIST. *Miracle des cinq pains.*

Luc 9. 10. 30. Or les Apôtres s'étant raſſemblés près de JESUS ", lui rendirent compte de tout ce qu'ils avoient fait, & de ce " qu'ils avoient enſeigné.

30. *Et convenientes Apoſtoli ad Jeſum, renuntiaverunt ei omnia quæ egerant, & docuerant.*

Joan. 6. 1. 31. Et il leur dit: Ve-

31. *Et ait illis: Ve-*

" ℣. 26. *expl.* Peut-être que ceux-là appuyoient la demande de la danſeuſe, & ſollicitoient pour elle auprès du Roi.

Ibid. *letr.* la contriſter.

℣. 30. *expl.* Ils s'en étoient éloignés auparavant pour aller prêcher par ſon ordre. Ce fut dans le même-tems que JESUS-CHRIST ayant appris que le roi Hérode parloit tout publiquement de ſes miracles, & voulant éviter le trop grand éclat, il ſe retira comme le remarque S. Matthieu.

Ibid. *grec.* de toutes les grandes choſes qu'ils avoient faites & de tout ce, &c.

nite seorsum in desertum locum, & requiescite pusillum. Erant enim qui veniebant & redibant multi: & nec spatium manducandi habebant.

nez vous retirer [//] en particulier dans quelque lieu solitaire, & vous reposez un peu [//]: car comme il y avoit plusieurs personnes qui venoient vers lui, les uns après les autres, ils ne pouvoient pas seulement trouver le tems de manger.

32. *Et ascendentes in navim, abierunt in desertum locum seorsum:*

32. Ils entrerent donc dans une barque pour se retirer à l'écart dans un lieu désert: *Matth. 14. 13. Luc. 9. 10. Joan. 6. 1.*

33. *& viderunt eos abeuntes, & cognoverunt multi, & pedestres de omnibus civitatibus concurrerunt illuc, & prævenerunt eos.*

33. mais le peuple les ayant vû partir, & plusieurs *autres* en ayant eu connoissance [//], ils y accoururent à pied de toutes les villes *voisines*, & ils y arriverent avant eux [//].

34. *Et exiens vidit turbam multam Jesus, & misertus est super eos, quia erant sicut oves non habentes pastorem, & cœpit illos docere multa.*

34. JESUS sortant de la barque, vit cette grande multitude de peuple, & il en eut compassion; parce qu'ils étoient comme des brebis qui n'ont point de pasteur; & il se mit à leur dire beaucoup de choses pour leur instruction. *Matth. 9. 36. & 14. 14.*

℣. 31. *Grec. aj.* vous-mêmes.

Ibid. *expl.* Il apprend par là aux ministres de l'Evangile, à interrompre de tems en tems la vie active, pour se donner à la contemplative, en se retirant de la dissipation de tous les objets extérieurs.

℣. 33. *expl.* Le Grec semble marquer que plusieurs reconnurent que JESUS s'en alloit avec les disciples.

Ibid. Grec aj. *Et convenerunt ad eum*, & ils l'aborderent tous ensemble.

35. mais le jour étant déja fort avancé, ses disciples vinrent à lui, & lui dirent: Ce lieu est desert, & il est déja tard:

35. *Et cùm jam hora multa fieret, accesserunt discipuli ejus, dicentes: Desertus est locus hic, & jam hora praeterlit:*

Luc 9. 12.

36. renvoyez-les, afin qu'ils aillent dans les villages & les bourgs d'ici autour, acheter de quoi manger.

36. *dimitte illos, ut euntes in proximas villas & vicos emant sibi cibos, quos manducent.*

37. Il leur répondit: Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui repartirent: Irons-nous donc acheter pour deux cens deniers ℣ de pains, afin de leur donner à manger ℣?

37. *Et respondens ait illis: Date illis vos manducare. Et dixerunt ei: Euntes emanus ducentis denariis panes, & dabimus illis manducare?*

38. JESUS leur dit: Combien avez-vous de pains? Allez voir ℣. Et y

38. *Et dicit eis: Quot panes habetis: Ite, & videte. Et cùm*

℣. 37. *expl.* Cela faisoit de notre monnoie environ 77. livres. Quelques-uns croient que c'est ici une espece d'ironie par où ils vouloient lui faire entendre que la chose étoit impossible, & que pauvres comme ils étoient, ils n'avoient pas assez d'argent pour acheter du pain à toute cette troupe. D'autres croient qu'il pouvoit bien y avoir dans la bourse commune des Apôtres une pareille somme, provenant de la liberalité de quelques amis, soit pour l'usage de JESUS & des siens, ou pour donner aux pauvres: & que les Apôtres par une généreuse liberalité étoient prêts d'employer tout cela, non pour rassasier tant de gens, car la somme n'auroit pas suffi; mais pour les aider un peu dans leur pressante nécessité

Ibid. *antr.* Allons donc acheter pour deux cens deniers de pain; & nous leur donnerons à manger.

℣. 38. *expl.* Il le sçavoit bien: mais il vouloit qu'ils y fissent eux mêmes réflexion, afin que la vûe d'un si petit nombre de pains & de poissons, en comparaison de tout ce peuple, servît à faire éclater davantage la gloire de Dieu.

cognoviſſent, dicunt: Quinque, & duos piſces.

ayant regardé, ils lui dirent: Nous en avons cinq, & deux poiſſons.

Joan. 6. 10.

39. *Et præcepit illis, ut accumbere facerent omnes ſecundùm contubernia ſuper viride fœnum;*

39. Alors il leur commanda de faire aſſeoir tout ce peuple en diverſes troupes ſur l'herbe verte ″;

40. *& diſcubuerunt in partes, per centenos & quinquagenos.*

40. & ils s'aſſirent en divers rangs, les uns de cent perſonnes, & les autres de cinquante.

41. *Et acceptis quinque panibus, & duobus piſcibus, intuens in cœlum, benedixit, & fregit panes, & dedit diſcipulis ſuis, ut ponerent ante eos: & duos piſces diviſit omnibus.*

41. Jesus prit donc les cinq pains & les deux poiſſons, & levant les yeux au ciel il les benit: & ayant rompu les pains, il les donna à ſes diſciples, afin qu'ils les préſentaſſent au peuple; & il partagea à tous les deux poiſſons.

42. *Et manducaverunt omnes, & ſaturati ſunt.*

42. Tous en mangerent, & furent raſſaſiés.

43. *Et ſuſtulerunt reliquias fragmentorum duodecim cophinos plenos, & de piſcibus.*

43. Et *les diſciples* remporterent douze paniers pleins des morceaux qui étoient reſtés des pains & des poiſſons;

44. *Erant autem qui manducaverunt, quinque millia virorum.*

44. quoique ceux qui avoient mangé de ces pains, fuſſent au nombre ″ de cinq mille hommes.

℣. 39. *expl.* Ce qui tendoit à empêcher la confuſion, à faciliter aux Apôtres la diſtribution qu'ils devoient faire de la nourriture à tant de monde, & à faire connoître plus diſtinctement le grand nombre de perſonnes qui ſeroient nourries.

℣. 44. *Grec aj.* environ.

§. 5. JESUS-CHRIST *prie, marche sur la mer, guérit tous les malades.*

45. Il pressa aussi-tôt ses disciples de monter dans la barque ", & de passer avant lui à l'autre bord vers Béthsaïde, pendant qu'il renvoyeroit le peuple.

45. *Et statim coegit discipulos suos ascendere navim, ut praecederent eum trans fretum ad Bethsaidam, dum ipse dimitteret populum.*

46. Et après qu'il l'eut renvoyé, il s'en alla sur la montagne pour prier.

46. *Et cùm dimisisset eos, abiit in montem orare.*

47. † Le soir étant venu, la barque étoit au milieu de la mer, & JESUS étoit seul à terre :

† I. Samedi de Carême.

47. *Et cùm serò esset, erat navis in medio mari, & ipse solus in terra ;*

48. & voyant que *ses disciples* avoient grande peine à ramer, parce que le vent leur étoit contraire, vers la quatriéme veille de la nuit ", il vint à eux marchant sur la mer, & il vouloit les devancer ".

48. *& videns eos laborantes in remigando (erat enim ventus contrarius eis) & circa quartam vigiliam noctis venit ad eos ambulans supra mare, & volebat praeterire eos.*

49. Mais eux le voyant marcher ainsi sur la mer, crurent que c'étoit un

49. *At illi ut viderunt eum ambulantem supra mare, putave-*

✝. 45. *expl.* parce qu'il avoit connu par sa lumiere divine, selon que le remarque S. Jean, que ce peuple ravi d'avoir trouvé un Messie qui les nourrit le reste de leurs jours, concertoient ensemble de l'enlever, pour le faire Roi malgré lui.

✝. 48. *expl.* vers les trois heures du matin. *Voyez la notre Matth.* 14. 24.

Ibid. *expl.* Il n'y avoit aucune fiction ni déguisement dans la conduite de JESUS CHRIST : car il les auroit effectivement passés, si lorsqu'ils le reconnurent ils ne l'avoient supplié de monter dans la barque où ils étoient, comme il paroît par S. Jean ch. 6. 21.

runt phantaſma eſſe, & exclamaverunt :

50. omnes enim viderunt eum, & conturbati ſunt. Et ſtatim locutus eſt cum eis, & dixit eis : Confidite, ego ſum, nolite timere.

51. Et aſcendit ad illos in navim, & ceſſavit ventus : & plus magis intra ſe ſtupebant :

52. non enim intellexerunt de panibus ; erat enim cor eorum obcæcatum.

53. Et cùm tranſfretaſſent, venerunt in terram Geneſareth, & applicuerunt.

54. Cumque egreſſi eſſent de navi, continuò cognoverunt eum :

fantôme, & ils jetterent un grand cri ;

50. car ils l'apperçurent tous, & en furent épouvantés ". Mais auſſi-tôt il leur parla, & leur dit : Raſſurez-vous " : c'eſt moi, ne craignez point.

51. Il monta enſuite avec eux dans la barque, & le vent ceſſa : ce qui augmenta encore beaucoup l'étonnement où ils étoient :

52. car ils n'avoient pas fait *aſſez* d'attention ſur *le miracle* des pains, parce que leur cœur étoit aveuglé ".

53. Ayant paſſé l'eau, ils vinrent au territoire de Geneſareth, & y aborderent. *Matth.* 14. 34.

54. Et *ceux de ce lieu-là* l'ayant auſſi-tôt reconnu au ſortir de la barque,

℣. 50. *expl.* Tous le virent au clair de la lune ; mais ils ne le reconnurent point.

Ibid. *lettr.* Ayez confiance.

℣. 52. *expl.* C'eſt-à-dire, que les miracles du Fils de Dieu ne faiſoient point l'impreſſion qu'ils devoient faire ſur leurs eſprits. Saint Matthieu témoigne au-contraire que *ceux qui étoient dans la barque*, ce qu'on ne ſçauroit ne pas entendre des Apôtres, *s'approcherent de* JESUS-CHRIST *& l'adorerent en lui diſant : Vous êtes vraiment le Fils de Dieu.* On concilie ces deux Evangélites, en diſant que les Apôtres avoient été juſqu'alors dans une eſpece d'aveuglement ; mais que ce nouveau miracle les fit rentrer en eux-mêmes & regarder JESUS-CHRIST comme Fils de Dieu.

55. ils coururent toute la contrée, & commencerent à lui apporter de tous côtés, les malades dans des lits, par-tout où ils entendoient " dire qu'il étoit.

56. Et dans quelques bourgs, villes, ou villages qu'il entrât, on mettoit les malades dans les places publiques; & on le prioit de permettre qu'ils puſſent ſeulement toucher le bord de ſon vêtement; & tous ceux qui le " touchoient étoient guéris ¶.

55. *& percurrentes univerſam regionem illam, cœperunt in grabatis eos qui ſe male habebant, circumferre, ubi audiebant eum eſſe.*

56. *Et quocumque introibat, in vicos, vel in villas, aut civitates, in plateis ponebant infirmos, & deprecabantur eum, ut vel fimbriam veſtimenti ejus tangerent: & quotquot tangebant eum, ſalvi fiebant.*

℣. 55. *autr.* où l'on entendoit.

℣. 56. *expl.* lui, ou quelque choſe de ce qui lui appartenoit, quelque petite qu'elle fût.

CHAPITRE VII.

§. 1. *Mains non lavées. Traditions humaines. Culte du ſabbat.*

Matth. 15. 2.

1. LEs Phariſiens & quelques-uns des Scribes, qui étoient venus de Jéruſalem ", ſe trouverent enſemble auprès de JESUS.

1. *ET conveniunt ad eum Pharisæi, & quidam de Scribis venientes ab Jeroſolymis.*

℣. 1. *expl.* Ce n'eſt pas ſans raiſon que l'Evangéliſte marque que ces Phariſiens & ces Scribes étoient venus de Jéruſalem: car comme ceux de cette ville capitale de Judée ſe prétendoient plus éclairés que tous les autres, ils étoient auſſi plus ſuperbes, & avoient par conſéquent une plus grande oppoſition à l'Evangile. Ils obſervoient donc par un ſecret mouvement de jalouſie dans JESUS-CHRIST & dans ſes diſciples, tout ce qu'ils voyoient de contraire à la pratique & aux coutumes des Juifs, & ils en prenoient

2. *Et cùm vidiſſent quoſdam ex diſcipulis ejus, communibus manibus, id eſt, non lotis, manducare panes, vituperaverunt:*

2. Et ayant vû quelques-uns de ſes diſciples prendre leur repas " avec des mains impures; c'eſt-à-dire, qui n'avoient pas été lavées, ils les en blâmerent:

3. *Phariſæi enim, & omnes Judæi, niſi crebrò laverint manus, non manducant, tenentes traditionem ſeniorum:*

3. car les Phariſiens & tous les Juifs ne mangent point ſans avoir ſouvent lavé leurs mains, gardant en cela la tradition des anciens:

4. *& à foro; niſi baptiſentur, non comedunt: & alia multa ſunt, quæ tradita ſunt illis ſervare, baptiſmata calicum, & urceorum, & æramentorum, & lectorum.*

4. & lorſqu'ils reviennent du marché, ils ne mangent point non plus ſans s'être lavés ". Ils ont encore beaucoup d'autres obſervations qu'ils ont reçues, & qu'ils gardent: comme de laver les coupes, les pots, les vaiſſeaux d'airain, & les *bois de* lit ".

5. *Et interrogabant eum Phariſæi & Scribæ: Quare diſcipuli tui non ambulant juxta traditionem ſenio-*

5. C'eſt pourquoi les Phariſiens & les Scribes lui dirent: D'où vient que vos diſciples n'obſervent point " la tradition des

ſujet de blâmer tant les diſciples que le maître, qu'ils regardoient comme coupable de toutes les fautes qu'ils s'imaginoient trouver dans ſes diſciples.

℣. 2. *lettr.* manger du pain.

℣. 4. *expl.* à cauſe qu'il s'y trouvoit des étrangers dont le commerce pouvoit les ſouiller. *Autr.* & ils ne mangent rien de ce qui a été acheté au marché, qu'il n'ait été lavé.

Ibid. *expl.* ſur leſquels les Juifs ſe couchoient pour prendre leurs repas.

℣. 5. *lettr.* ne marchent point ſelon.

anciens ; mais qu'ils prennent leurs repas sans avoir lavé leurs mains ?

6. Il leur répondit : C'est avec grande raison qu'Isaïe a fait de vous autres hypocrites cette prophétie qui se lit dans l'Ecriture : Ce peuple m'honore des levres, mais leur cœur est bien éloigné de moi :

Isai. 29. 13.

7. & c'est en vain qu'ils m'honorent [a], publiant des maximes & des ordonnances humaines ;

8. car laissant là le commandement de Dieu, vous observez avec soin la tradition des hommes, lavant les pots & les coupes, & faisant encore beaucoup d'autres choses semblables.

9. N'êtes-vous donc pas, leur disoit-il, des gens bien religieux [b], de détruire le commandement de Dieu, pour garder votre tradition [c] ?

10. Car Moïse a dit :

Exod. 20. 12.

rum ; sed communibus manibus manducant panem ?

6. *At ille respondens, dixit eis : Benè prophetavit Isaias de vobis hypocritis, sicut scriptum est : Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me ;*

7. *in vanum autem me colunt, docentes doctrinas & præcepta hominum ;*

8. *relinquentes enim mandatum Dei, tenetis traditionem hominum, baptismata urceorum, & calicum, & alia similia his facitis multa.*

9. *Et dicebat illis : Benè irritum facitis præceptum Dei, ut traditionem vestram servetis ?*

10. *Moyses enim*

℣. 7. *expl.* C'est un double crime de couvrir d'un prétexte de piété ce qu'on fait de contraire à la loi de Dieu.

℣. 9. *letr.* Benè (*Grec* καλῶς) enferme le sens qu'on a exprimé.

Ibid. *expl.* il se moque de leur fausse dévotion, en paroissant leur avouer, par une piquante ironie, qu'ils avoient grand sujet de s'applaudir de leur piété, en anéantissant le commandement de Dieu pour garder leur tradition.

dixit : Honora patrem tuum & matrem tuam. Et : Qui maledixerit patri, vel matri, morte moriatur.

Honorez votre pere & votre mere. Et : Que celui qui outragera de parole ſon pere ou ſa mere, ſoit puni de mort. *Deut. 5. 16. Epheſ. 6. 2. Exod. 21. 17. Levit. 20. 9. Prov. 20. 20.*

11. *Vos autem dicitis : Si dixerit homo patri, aut matri : Corban (quod eſt donum) quodcumque ex me, tibi profuerit,*

11. Mais vous dites, vous autres : Si un homme dit à ſon pere ou à ſa mere : Tout don " que je fais à Dieu vous ſoit utile, *il ſatisfait à la loi.*

12. *& ultrà non dimittitis eum quidquam facere patri ſuo, aut matri,*

12. & vous ne lui permettez pas " de rien faire davantage pour ſon pere ou pour ſa mere,

13. *reſcindentes verbum Dei per traditionem veſtram, quam tradidiſtis, & ſimilia hujuſmodi multa facitis.*

13. rendant ainſi inutile le commandement de Dieu par votre tradition, que vous-mêmes avez établie : & vous faites encore beaucoup d'autres choſes ſemblables.

§. 2. *C'eſt le cœur qui ſouille l'homme.* *Matth. 15. 10.*

14. *Et advocans iterùm turbam, dicebat illis : Audite me omnes, & intelligite :*

14. Alors ayant appellé de nouveau " le peuple, il leur dit : Ecoutez-moi tous, & comprenez bien ce que je vous dis :

15. *Nihil eſt extra hominem introiens in eum, quod poſſit eum coinquinare : ſed quæ de homine procedunt, illa ſunt quæ communicant hominem.*

15. Rien d'extérieur qui entre dans *la corps de* l'homme n'eſt capable de le ſouiller : mais ce qui ſort de l'homme eſt ce qui le ſouille ".

℣. 11. *lettr.* Corban.
℣. 12. *autr.* & vous ne l'obligez pas, &c.
℣. 14. *Grec aj.* tout.
℣. 15. *Voyez la note* Matth. 15. 20.

16. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il l'entende.

16. *Si quis habet aures audiendi, audiat.*

17. Après qu'il eut quitté le peuple, & qu'il fut entré dans la maiſon, ſes diſciples lui demanderent ce que vouloit dire cette parabole ".

17. *Et cùm introiſſent in domum à turba, interrogabant eum diſcipuli ejus parabolam.*

18. Et il leur dit : Quoi vous avez encore vous-mêmes ſi peu d'intelligence ? Ne comptenez-vous pas que tout ce qui du dehors entre dans *le corps de* l'homme ne peut le ſouiller ;

18. *Et ait illis : Sic & vos imprudentes eſtis ? Non intelligitis, quia omne extrinſecus introiens in hominem, non poteſt eum communicare ;*

19. parce que cela ne va pas dans ſon cœur, mais dans ſon ventre, d'où ce qui étoit impur dans tous les alimens eſt ſéparé & jetté dans le lieu ſecret " ?

19. *quia non intrat in cor ejus, ſed in ventrem vadit, & in ſeceſſum exit, purgans omnes eſcas ?*

20. Mais ce qui ſouille l'homme, leur diſoit-il, c'eſt ce qui ſort de l'homme même.

20. *Dicebat autem, quoniam quæ de homine exeunt, illa communicant hominem.*

Gen. 6. 5.

21. Car c'eſt du dedans du cœur des hommes que ſortent les mauvaiſes penſées, les adulteres, les fornications, les homicides,

21. *Ab intus enim de corde hominum malæ cogitationes procedunt, adulteria, fornicationes, homicidia,*

℣. 17. *expl.* Les diſciples s'imaginoient dans les viandes défendues & déclarées impures par la loi, une certaine qualité naturelle, qui ſouilloit l'homme par l'uſage qu'il en faiſoit.

℣. 19. *lettr.* & il va dans le lieu ſecret, purgeant toutes les viandes ?

Digitized by Google

22. *furta, avaritiæ, nequitiæ, dolus, impudicitia, oculus malus, blasphemia, superbia, stultitia.*

22. les larcins, l'avarice, les méchancetés, la fourberie, la dissolution, l'œil malin & envieux, les médisances, l'orgueil, la folie & le déreglement de l'esprit ".

23. *Omnia hæc mala ab intus procedunt, & communicant hominem.*

23. Tous ces maux sortent du dedans, & souillent l'homme.

§. 3. *Chananée.*

24. *Et inde surgens abiit in fines Tyri & Sidonis; & ingressus domum, neminem voluit scire, & non potuit latere;*

24. Il partit ensuite de ce lieu, & s'en alla sur les confins de Tyr & de Sidon; & étant entré dans une maison, il désiroit que personne ne le sçût: mais il ne put être caché ":

25. *mulier enim statim ut audivit de eo, cujus filia habebat spiritum immundum, intravit, & procidit ad pedes ejus.*

25. car une femme, dont la fille étoit possédée d'un esprit impur, ayant oui dire qu'il étoit là, vint aussi-tôt se jetter à ses pieds ", *Matth.* 15. 21.

℣. 22. *expl.* Ce qui peut marquer la vanité, & toute sorte de conduite qui sort des bornes de la modestie, & particulierement les discours extravagans, ou selon d'autres, l'oubli & le défaut d'application aux bonnes choses, qui est la source de toutes sortes de pechés. *Menoch. Synops.*

℣ 24. *expl.* Ce qui ne doit pas s'entendre comme s'il n'eût pas été au pouvoir de JESUS-CHRIST de se cacher s'il l'avoit voulu; mais cela signifie qu'il donna cet ordre qu'on ne parlât point de lui, afin qu'on ne pût lui reprocher d'agir lui-même contre la défense qu'il avoit faite à ses disciples *d'aller vers les Gentils*: mais que nonobstant cet ordre qu'il avoit donné, on eut bien-tôt connoissance qu'il étoit en ce lieu-là.

℣. 25. *expl.* Saint Marc témoigne par là que ce fut dans la maison que cette femme s'adressa à JESUS: saint Mat-

26. Elle étoit payenne[ll], & Syrophéniſſienne de nation. Et elle le ſupplioit de chaſſer le démon *du corps* de ſa fille.

27. Mais JESUS lui dit : Laiſſez premierement raſſaſier les enfans ; car il n'eſt pas bon de prendre le pain des enfans pour le jetter aux chiens[mm].

28. Elle lui répondit : Il eſt vrai, Seigneur : mais les petits chiens mangent au moins ſous la table des miettes *du pain* des enfans.

29. Alors il lui dit : Allez, à cauſe de cette parole, le démon eſt ſorti de votre fille.

26. *Erat enim mulier Gentilis, Syrophœniſſa genere. Et rogabat eum ut dæmonium ejiceret de filia ejus.*

27. *Qui dixit illi : Sine priùs ſaturari filios : non eſt enim bonum ſumere panem filiorum, & mittere canibus.*

28. *At illa reſpondit, & dixit illi : Utique, Domine, nam & catelli comedunt ſub menſa de micis puerorum.*

29. *Et ait illi : Propter hunc ſermonem vade, exiit dæmonium à filia tua.*

thieu dit, que ce fut dans le chemin que JESUS-CHRIST lui parla, & lui accorda la gueriſon de ſa fille. C'eſt, dit ſaint Auguſtin, que la femme s'adreſſa d'abord dans la maiſon à JESUS-CHRIST, mais qu'il ne lui fit là aucune réponſe : & qu'il ſortit de la maiſon peut être pour donner lieu au peuple d'être témoin de la foi ſi vive & ſi humble de cette Chananéenne. Elle ne ſe rebutant pas de ſon ſilence, le ſuivit dans le chemin, lui demanda la guériſon de ſa fille avec plus d'empreſſement, & l'obtint.

℣. 26. *expl.* Cette femme eſt nommée ἑλληνὶς ; *i. e.* Greeque, Syrophéniſſienne & Cananéenne : Greeque à cauſe de ſa religion profane ou payenne : ainſi l'Interprete a fort bien traduit *Gentilis*, Payenne, Syrophéniſſienne & Cananéenne à cauſe de ſon pays. Les Hebreux appelloient Cananéens, ceux qui habitoient Tyr & Sidon & les lieux circonvoiſins qui ſont ſur la même côte maritime. *Nomb.* 13. 30. *Iſaïe* 18. 8. 11. & les Grecs appelloient ceux là Syrophéniſſiens, pour les diſtinguer des Phéniciens qui étoient en Afrique.

℣. 27. *Grec.* aux petits chiens. *Voyez la note* Matth. 15. 26.

30. *Et*

30. *Et cùm abiisset domum suam, invenit puellam jacentem supra lectum, & dæmonium exiisse.*

30. Et étant revenue en sa maison, elle trouva que le démon étoit sorti de sa fille, & qu'elle étoit couchée sur son lit.

§. 4. *Sourd & muet.*

31. *Et iterùm exiens de finibus Tyri, venit per Sidonem ad mare Galilææ inter medios fines Decapoleos.*

31. † JESUS quittant les confins de Tyr, & vint encore par Sidon vers la mer de Galilée, passant au milieu du païs de Décapolis.

† XI. Dimanche après la Pentecôte.

32. *Et adducunt ei surdum & mutum, & deprecabantur eum, ut imponat illi manum.*

32. Et quelques-uns lui ayant présenté un homme qui étoit sourd & muet ℣, le supplioient de lui imposer les mains.

33. *Et apprehendens eum de turba seorsum, misit digitos suos in auriculas ejus, & exspuens tetigit linguam ejus:*

33. Alors JESUS le tirant de la foule, & le prenant à part, lui mit ses doigts dans les oreilles, & de sa salive sur la langue ℣:

34. *& suspiciens in cœlum, ingemuit, & ait illi: Ephpheta,*

34. & levant les yeux au ciel ℣, il jetta un soupir, & lui dit: Ephphe-

℣ 32. *Grec.* qui avoit peine à parler. *expl.* Les Interpretes ont remarqué que ce miracle est different de celui qui est rapporté au 9. chapitre de S. Matthieu, les circonstances en étant differentes.

℣ 33. *expl.* Le Fils de Dieu tire ce malade *de la foule* pour le guérir avec moins d'éclat, & d'une maniere qui excitât moins la jalousie des Pharisiens. Il *lui met ses doigts dans les oreilles, & de sa salive sur la langue*, quoiqu'il lui fût très aisé de le guerir par sa seule volonté, ou d'une seule parole; parcequ'il vouloit agir quelquefois en homme, & couvrir de signes sensibles & sensibles ses divines operations. Il semble que l'Eglise ait pris de cette action miraculeuse de JESUS CHRIST, quelques unes des cérémonies dont elle use en conferant le Baptême.

℣ 34. *expl.* pour faire connoître que c'étoit d'enhaut,

tha, c'eſt-à-dire : Ouvrez-vous.

quod eſt : adaperire.

35. Auſſi-tôt ſes oreilles furent ouvertes, & ſa langue fut déliée, & il parloit fort diſtinctement.

35. *Et ſtatim aperta ſunt aures ejus, & ſolutum eſt vinculum linguæ ejus, & loquebatur rectè.*

36. Il leur défendit de le dire à perſonne : mais plus il le leur défendoit, plus ils le publioient ″ ;

36. *Et præcepit illis ne cui dicerent : quantò autem eis præcipiebat, tantò magis plus prædicabant ;*

37. & ils diſoient dans l'admiration extraordinaire où ils étoient : Il a bien fait toutes choſes ″ ; il a fait entendre les ſourds & parler les muets ¶.

37. *& eò ampliùs admirabantur, dicentes : Benè omnia fecit ; & ſurdos fecit audire, & mutos loqui.*

c'eſt-à-dire, de ſa nature divine que lui venoit ce pouvoir ſuprême qu'il avoit ſur toute la nature. Il *jette* enſuite un ſoupir, pour déplorer les triſtes effets du peché dans l'homme, qui n'eût point été ſujet à toutes ces maladies s'il eût conſervé la grace de ſon innocence.

℣. 36. *expl.* Ces ſortes de défenſes étoient plutôt pour la confuſion des Phariſiens & pour notre inſtruction, que pour ceux qu'il guériſſoit : c'eſt-à-dire, qu'il ſongeoit uniquement à ménager l'eſprit jaloux & ſuperbe de ces faux juſtes de l'ancienne loi, en même temps qu'il nous apprenoit à éviter de faire le bien par un mouvement d'oſtentation.

℣. 37. *expl.* Cet éloge ſeul détruiſoit tous les faux bruits & toutes les impoſtures que les Phariſiens, les Prêtres & les Docteurs ſemoient par-tout contre lui. Car c'eſt de même que s'ils avoient dit : Il eſt trop viſible qu'on impute fauſſement tant de crimes à celui qui fait tous les jours éclater une ſi divine vertu en faveur des hommes.

CHAPITRE VIII.

§. 1. *Miracle des ſept pains.*

1. *IN diebus illis iterùm cùm turba multa eſſet, nec haberent quod manducarent, convocatis diſcipulis, ait illis :*

1. † EN ce tems-là, le peuple s'étant trouvé encore une fois en fort grand nombre *auprès de* JESUS, & n'ayant point dequoi manger, il appella ſes diſciples, & leur dit : † VI. Dimanche après la Pentecôte. *Matth.* 15. 32.

2. *Miſereor ſuper turbam : quia ecce jam triduo ſuſtinent me, nec habent quod manducent :*

2. J'ai compaſſion de ce peuple : parce qu'il y a déja trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moi, & ils n'ont rien à manger :

3. *& ſi dimiſero eos jejunos in domum ſuam, deficient in via, quidam enim ex eis de longè venerunt.*

3. & ſi je les renvoye en leurs maiſons ſans avoir mangé, les forces leur manqueront en chemin ; parce que quelques-uns d'eux ſont venus de loin ".

4. *Et reſponderunt ei diſcipuli ſui : Unde illos quis poterit hic ſaturare panibus in ſolitudine ?*

4. Ses diſciples lui répondirent : Comment pourroit-on trouver dans ce déſert aſſez de pain pour les raſſaſier " ?

†. 3. *expl.* JESUS leur donnoit lieu de reconnoître la néceſſité d'un miracle.

†. 4. *expl.* On eſt étonné de voir la foibleſſe de la foi des Apôtres, qui ſemblent avoir déja oublié le miracle de la multiplication des cinq pains : mais c'eſt qu'ils n'étoient pas encore revêtus de la force d'en-haut. Et plus leur foibleſſe ſe faiſoit ſentir alors, plus le fils de Dieu fit éclater dans la ſuite cette divine force, dont ils furent tout remplis, lorſqu'il envoya d'enhaut & fit deſcendre ſur eux ſon Saint-Eſprit.

5. Il leur demanda : Combien avez-vous de pains ? Sept, lui dirent-ils.

5. *Et interrogavit eis : Quot panes habetis ? Qui dixerunt : Septem.*

6. Alors il commanda un peuple de s'asseoir sur la terre : il prit les sept pains, & rendant graces, il les rompit, les donna à ses disciples pour les distribuer, & ils les distribuerent au peuple.

6. *Et præcepit turbæ discumbere super terram : & accipiens septem panes, gratias agens fregit, & dabat discipulis suis ut apponerent, & apposuerunt turbæ.*

7. Ils avoient encore quelques petits poissons, qu'il benit aussi, & il commanda qu'on les leur distribuât de même.

7. *Et habebant pisciculos paucos, & ipsos benedixit, & jussit apponi.*

8. Ils mangerent donc, & furent rassasiés : & on remporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étoient restés.

8. *Et manducaverunt, & saturati sunt, & sustulerunt quod superaverat de fragmentis, septem sportas.*

9. Or ceux qui mangerent étoient environ quatre mille : & JESUS les renvoya ¶.

9. *Erant autem qui manducaverant, quasi quatuor millia : & dimisit eos.*

§. 2. *Prodige refusé. Apôtres repris de leur peu d'intelligence.*

10. Aussi-tôt " étant entré dans une barque avec ses disciples, il vint dans le païs de Dalmanutha " :

10. *Et statim ascendens navim cum discipulis suis, venit in partes Dalmanutha :*

℣. 10. *expl.* pour ôter au peuple l'envie & le moyen de le suivre.

Ibid *expl.* Dans le Grec de S. Matthieu on lit présentement μαγδαλὰ ; Magdala : Mais les meilleurs exemplaires ont μαγεδὰν, & il paroît par S. Jerôme & saint Augustin, qu'on lisoit ainsi autrefois. Le texte de S. Marc porte *Dalmanutha* ; parce que ces divers bourgs étoient

11. *& exierunt Pharisæi, & cœperunt conquirere cum eo, quærentes ab illo signum de cœlo, tentantes eum.*

11. où les Pharisiens" l'étant venu trouver, ils commencerent à disputer avec lui, & lui demanderent pour le tenter qu'il *leur* fit *voir* quelque prodige dans le ciel". *Matth.* 16. 1. *Luc* 11. 54.

12. *Et ingemiscens spiritu, ait: Quid generatio ista signum quærit? Amen dico vobis, si dabitur generationi isti signum.*

12. Mais JESUS jettant un soupir du fond du cœur", leur dit: Pourquoi ces gens-là", demandent-ils un prodige? Je vous dis en vérité qu'il ne sera point donné de prodige à ces gens-là".

13. *Et dimittens eos, ascendit iterùm navim, & abiit trans fretum.*

13. & les ayant quittés il remonta dans la barque, & passa à l'autre bord.

14. *& obliti sunt panes sumere; & nisi unum panem non ha-*

14. Or les disciples avoient oublié de prendre des pains; & ils n'a- *Matth.* 16. 5.

dans la même contrée, qui prenoit indifferemment son nom de l'une ou de l'autre de ces villes.

℣. 11. *expl.* Saint Matthieu marque qu'il y avoit avec les Pharisiens des Sadducéens, gens opposés de secte & de sentimens; mais que la jalousie contre JESUS-CHRIST reüniſſoit.

Ibid. autr. *qui vint* du ciel.

℣. 12. *lettr.* gémissant en son esprit. *Expl.* Il soupire de cet horrible aveuglement des Pharisiens, qui ayant été témoins tant de fois des miracles qu'il faisoit en faveur des hommes, s'endureissoient par un effet de leur orgueil contre le témoignage de leurs propres yeux.

Ibid. *lettr.* cette génération.

Ibid. *expl.* Ce qui n'est pas contraire à ce qu'il dit dans S. Matthieu, touchant le prodige du prophete Jonas; car ce prodige n'étoit point nouveau: & JESUS-CHRIST leur donnoit seulement lieu de le remarquer comme un signe ou une image de ce qui lui arriveroit à lui même. D'ailleurs ils vouloient *un prodige dans le ciel*: ce qu'il refusa de leur accorder.

voient qu'un ſeul pain dans leur barque.

15. JESUS leur donna ce précepte : Ayez ſoin de vous bien garder du levain des Phariſiens, & du levain d'Hérode.

16. Sur quoi ils penſoient, & ſe diſoient l'un à l'autre : En effet ‖ nous n'avons point pris de pain.

17. Ce que JESUS connoiſſant, il leur dit : Pourquoi vous entretenez-vous de cette penſée, que vous n'avez point de pain ? N'avez-vous point encore de ſens ni d'intelligence ; & votre cœur eſt-il encore dans l'aveuglement ?

18. Aurez-vous *toujours* des yeux ſans voir, & des oreilles ſans entendre ? Et avez-vous perdu la mémoire ‖ ?

19. Lorſque je rompis les cinq pains pour cinq mille hommes, combien remportâtes-vous de paniers pleins de morceaux ? Douze, lui dirent-ils.

20. Et lorſque je rompis les ſept pains pour quatre mille hommes, com-

habant ſecum in navi.

15. *Et præcipiebat eis, dicens : Videte, & cavete à fermento Phariſæorum, & fermento Herodis.*

16. *Et cogitabant ad alterutrum, dicentes : Quia panes non habemus.*

17. *Quo cognito, ait illis Jeſus : Quid cogitatis, quia panes non habetis ? Nondum cognoſcitis nec intelligitis ? Adhuc cæcatum habetis cor veſtrum ?*

18. *Oculos habentes non videtis, & aures habentes non auditis ? Nec recordamini ?*

19. *Quando quinque panes fregi in quinque millia, quot cophinos fragmentorum plenos ſuſtuliſtis ? Dicunt ei : Duodecim.*

20. *Quando & ſeptem panes in quatuor millia, quot ſportas*

Suprà 6. 41. Joan. 6. 11.

‖. 16. *autr.* C'eſt parce que nous n'avons point pris de pains, *ſuppl.* qu'il nous dit cela.

‖. 18. *ex, l.* de ce que j'ai fait lorſque le pain manquoit. *Supr.* ch. 6. 41.

fragmentorum tulistis? Et dicunt ei : Septem.

bien remportâtes-vous de corbeilles pleines de morceaux ? Sept, lui dirent-ils.

21. *Et dicebat eis : Quomodo nondum intelligitis?*

21. Et il ajouta : Comment *donc* ne comprenez-vous pas encore ce que je vous dis " ?

§. 3. *Aveugle guéri.*

22. *Et veniunt Bethsaidam, & adducunt ei cæcum, & rogabant eum ut illum tangeret.*

22. Etant arrivés à Bethsaïde ", on lui amena un aveugle, qu'on le pria de toucher ".

23. *Et apprehensâ manu cæci, eduxit eum extra vicum : & expuens in oculos ejus, impositis manibus suis, interrogavit eum si quid videret.*

23. Et prenant l'aveugle par la main, il le mena hors du bourg " : il lui mit de sa salive sur les yeux " ; & lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyoit quelque chose ".

℣. 21. *expl.* Saint Matthieu ajoûte, qu'ils comprirent alors, qu'il ne leur avoit pas ordonné de se garder du levain qui entroit dans le pain ; mais de la doctrine Pharisaïque, qui produit à proportion les mêmes effets dans les esprits, que le levain dans la pâte, l'aigreur & l'enflure, c'est-à dire, la colere, l'ambition, l'orgueil, l'hypocrisie. Telles étoient ces traditions Pharisaïques, dont les unes étoient vaines & inutiles pour la piété, & les autres contraires à la loi divine.

℣. 22. *expl.* ville de S. Pierre, S. André, S. Philippe, S. Jacque & S. Jean, située sur le bord du lac de Génésareth.

Ibid. *expl.* Ils sembloient borner sa puissance, comme s'il n'eût pu guérir cet aveugle qu'en lui touchant : peut-être aussi qu'ils le prierent de le toucher, à cause qu'il en usoit ainsi dans la guérison de plusieurs malades.

℣. 23. *expl.* pour éviter le concours du peuple, & nous apprendre à fuir les actions éclatantes.

Ibid. *lettr.* il lui cracha sur les yeux.

Ibid. *expl.* Cette demande tendoit à lui faire remarquer

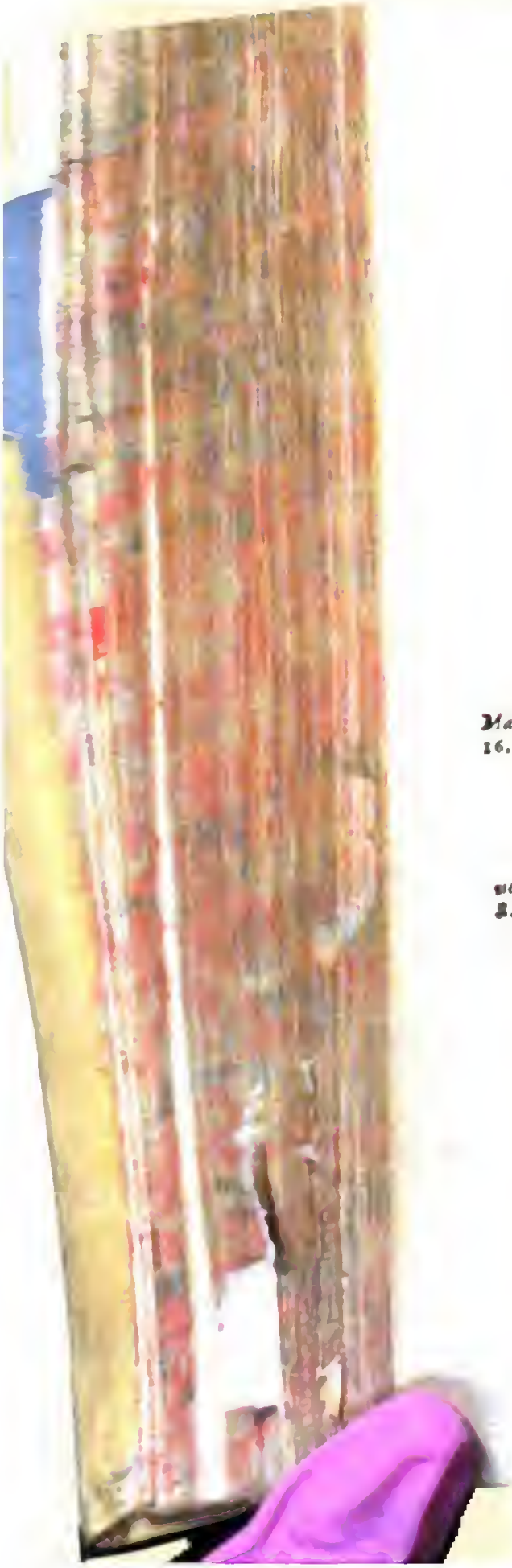

24. Cet homme regardant, lui dit : Je voi marcher des hommes qui me paroiſſent comme des arbres ".

24. *Et aſpiciens, ait : Video homines velut arbores ambulantes.*

25. JESUS lui mit encore une fois les mains ſur les yeux, & il commença a *mieux* voir " ; & fut tellement guéri, qu'il voyoit diſtinctement toutes choſes.

25. *Deinde iterùm impoſuit manus ſuper oculos ejus, & cæpit videre, & reſtitutus eſt ita, ut clarè videret omnia.*

26. Il le renvoya enſuite dans ſa maiſon, & lui dit : Allez-vous-en en votre maiſon ; & ſi vous entrez dans le bourg, n'y dites à perſonne " *ce qui vous eſt arrivé.*

26. *Et miſit illum in domum ſuam, dicens : Vade in domum tuam ; & ſi in vicum introieris, nemini dixeris.*

§. 4. *Paſſion prédite, ſaint Pierre repris.*

Matth. 16. 13.

27. JESUS partit delà avec ſes diſciples, pour s'en aller dans les villages *qui ſont aux environs* de Céſarée le Philippe, & il leur fit en chemin cette queſtion : Qui dit-on " que je ſuis ?

vc. 9. 8.

27. *Et egreſſus eſt Jeſus & diſcipuli ejus, in caſtella Cæſareæ Philippi : & in viâ interrogabat diſcipulos ſuos, dicens eis : Quem me dicunt eſſe homines ?*

le commencement de ſa guériſon, & peut-être à lui faire ſentir qu'il manquoit encore quelque choſe à ſa foi.

℣. 24. *expl.* Cela ſignifie qu'il voyoit encore d'une maniere fort impartaite.

℣. 25. *Grec.* il le fit voir, *ou* il le fit regarder.

℣. 26. *Grec.* n'entrez point dans le bourg, & ne dites à perſonne de ceux qui y demeurent *ce qui vous eſt arrivé. Expl.* Il paroît que cette ville de Bethſaïde s'étoit rendue indigne des graces du Fils de Dieu, & qu'ainſi elle ne méritoit pas même de connoître davantage les miracles qu'il faiſoit. *Voyez Matth.* 11. 21.

℣. 27. *letr.* Qui diſent les hommes, &c.

Digitized by Google

28. *Qui reſpondérunt illi, dicentes : Joannem Baptiſtam ; alii Eliam ; alii verò quaſi unum de Prophetis.*

28. Ils lui répondirent ; Les uns diſent que vous êtes Jean-Baptiſte ; les autres Elie ; les autres que vous êtes égal à l'un des *anciens* Prophetes *ll*.

29. *Tunc dicit illis : Vos verò quem me eſſe dicitis ? Reſpondens Petrus, ait ei : Tu es Chriſtus.*

29. Mais vous, leur dit-il, qui dites-vous que je ſuis ? Pierre lui répondit : Vous êtes le CHRIST.

30. *Et comminatus eſt eis, ne cui dicerent de illo.*

30. Et il leur défendit avec menaces de le dire à perſonne.

31. *Et cœpit docere eos quoniam oportet Filium hominis pati multa, & reprobari à ſenioribus, & à ſummis ſacerdotibus, & ſcribis, & occidi : & poſt tres dies reſurgere :*

31. Il commença en même tems à leur declarer, qu'il falloit que le Fils de l'homme ſouffrît beaucoup, qu'il fût rejetté par les Sénateurs, par les Princes des Prêtres & par les Scribes, qu'il fût mis à mort, & qu'il reſſuſcitât trois jours après ;

32. *& palàm verbum loquebatur. Et apprehendens eum Petrus, cœpit increpare eum.*

32. & il en parloit tout ouvertement. Alors Pierre le tirant à part *ll*, commença à le reprendre *ll*.

33. *Qui converſus & videns diſcipulos ſuos, comminatus eſt Petro, dicens : Vade retro me, ſatana,*

33. Mais lui ſe retournant, & regardant ſes diſciples, reprit rudement Pierre, & lui dit : Retirez-vous de moi, ſa-

℣. 28. *autr.* l'un des *anciens* Prophetes *qui eſt reſſuſcité.* Voyez Luc 9. 8.

℣. 32. *autr.* l'entreprenant, *ou* le prenant à partie.

Ibid. *Voyez* Matth. 16. 22.

tan ‖ ; parce que vous n'avez point de goût pour les choſes de Dieu, mais ſeulement pour les choſes de la terre ‖.

quoniam non ſapis quæ Dei ſunt, ſed quæ ſunt hominum.

34. Et appellant à ſoi le peuple avec ſes diſciples, il leur dit : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à ſoi-même, & qu'il ſe charge de ſa croix ‖, & me ſuive ‖,

Matth. 10. 38. & 16. 24. *Luc.* 9. 23. & 14. 27.

34. *Et convocatâ turbâ cum diſcipulis ſuis dixit eis : Si quis vult me ſequi, deneget ſemetipſum, & tollat crucem ſuam, & ſequatur me.*

35. Car celui qui ſe voudra ſauver ſoi-même ‖, ſe perdra ; & celui qui ſe perdra pour l'amour de moi & de l'Evangile, ſe ſauvera.

Luc. 17. 33. *Joan.* 12. 25.

35. *Qui enim voluerit animam ſuam ſalvam facere, perdet eam : qui autem perdiderit animam ſuam propter me & Evangelium, ſalvam faciet eam.*

36. Car que ſerviroit à un homme de gagner tout le monde, & de ſe perdre ſoi-même ?

36. *Quid enim proderit homini, ſi lucretur mundum totum, & detrimentum animæ ſuæ faciat ?*

✝. 32. *autr.* Il l'appelle *ſatan*, i. e. adverſaire ; parce que ſans le ſçavoir, il s'oppoſoit à la volonté de Dieu, à la gloire de JESUS, à la rédemption des hommes, à la deſtruction de l'empire du démon, toutes choſes qui devoient s'accomplir par ſa paſſion.

Ibid. *autr.* mais ſeulement pour celle des hommes.

✝ 34. *expl.* JESUS-CHRIST fait alluſion au genre de ſa mort. Il demande donc que chacun ſouffre avec joie, ou du moins avec patience, tous les maux qu'il plaira à Dieu de lui envoyer, & particulierement ceux que le monde lui ſuſcitera pour ſon nom.

Ibid. *expl.* en ſoutenant ſa profeſſion de foi par les effets.

✝ 35. *expl.* Il y a par-tout le mot d'ame ; *Qui voudra ſauver ſon ame*, &c. Mais voyez S. Matth. 16. 25.

37. *Aut quid dabit homo commutationis pro anima ſua ?*

38. *Qui enim me confuſus fuerit & verba mea, in generatione iſta adultera & peccatrice ; & Filius hominis confundetur eum, cùm venerit in gloria patris ſui cum Angelis ſanctis.*

39. *Et dicebat illis : Amen dico vobis, quia ſunt quidam de hic ſtantibus, qui non guſtabunt mortem, donec videant regnum Dei veniens in virtute.*

37. *Et s'étant perdu une fois*, par quel échange ſe pourra-t-il racheter" ?

38. Car ſi quelqu'un rougit de moi & de mes paroles parmi cette race adultere & pechereſſe", le Fils de l'homme rougira auſſi de lui", lorſqu'il viendra accompagné des ſaints Anges dans la gloire de ſon Pere".

Matth. 10. 33. *Luc.* 9. 26. *& 12.* 9.

39. Et il ajouta : Je vous dis en vérité, qu'il y en a quelques-uns de ceux qui ſont ici qui ne" mourront point, qu'ils n'ayent vû arriver le regne de Dieu dans ſa puiſſance.

Matth. 16. 28. *Luc* 6. 27.

℣. 37. *autr.* ou que pourra donner l'homme en échange pour ſoi même ?

℣. 38. *expl.* C'eſt-à dire, de ſon Evangile au milieu de ces mechans & de ces pécheurs, en craignant de pratiquer ſes préceptes, & de ſuivre ſon exemple depeur de déplaire au monde & à tous ſes ſectateurs.

Ibid *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il refuſera de le reconnoître pour ſon diſciple

Ibid. *expl.* lorſqu'il viendra à la fin du monde pour juger toute la terre

℣. 39. *letr.* ne goûteront point la mort.

CHAPITRE IX.

§. 1. *Transfiguration, avenement d'Elie.*

Matth. 17. 1. Luc. 9. 28.

1. SIx jours après, JESUS ayant pris Pierre, Jacque & Jean, les mena ſeuls ‖ avec lui ſur une haute montagne à l'écart, & il fut transfiguré devant eux.

1. *ET poſt dies ſex aſſumit Jeſus Petrum, & Jacobum, & Joannem, & ducit illos in montem excelſum ſeorſum ſolos, & transfiguratus eſt coram ipſis.*

2. Ses vêtemens devinvinrent tout brillans de lumiere, & blancs comme la neige, & d'une blancheur que nul foulon ſur la terre ne pourroit jamais égaler.

2. *Et veſtimenta ejus facta ſunt ſplendentia, & candida nimis velut nix, qualia fullo non poteſt ſuper terram candida facere.*

3. Et ils virent paroître Elie & Moïſe qui s'entretenoient avec JESUS ‖.

3. *Et apparuit illis Elias cum Moyſe, & erant loquentes cum Jeſu.*

4. Alors Pierre dit à JESUS : Maître, nous ſommes bien ici : faiſons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïſe, & une pour Elie :

4. *Et reſpondens Petrus, ait Jeſu ; Rabbi, bonum eſt nos hic eſſe : & faciamus tria tabernacula, tibi unum, & Moyſi unum, & Eliæ unum :*

5. car il ne ſçavoit ce

5. *non enim ſciebat*

℣. 1. *expl.* Ils avoient toujours été diſtingués par le Fils de Dieu, qui accoutumoit par là les autres à ſouffrir ces diſtinctions ſans jalouſie. Ce nombre ſuffiſoit pour rendre témoignage de ce qu'ils auroient vû.

℣. 3. *expl.* de ce qu'il devoit ſouffrir à Jeruſalem. *Luc.* 9. 31.

quid diceret, erant enim timore exterriti.

qu'il disoit ", tant ils étoient effrayés.

6. Et facta est nubes obumbrans eos, & venit vox de nube dicens : Hic est Filius meus carissimus ; audite illum.

6. En même-tems il parut une nuée qui les couvrit" ; & il sortit une voix de cette nuée, qui fit entendre ces mots : Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; écoutez-le.

7. Et statim circumspicientes, neminem amplius viderunt, nisi Jesum tantùm secum.

7. Aussi-tôt regardant de tous côtés, ils ne virent plus personne que JESUS qui étoit demeuré seul avec eux.

8. Et descendentibus illis de monte, præcepit illis ne cuiquam, quæ vidissent, narrarent, nisi cùm Filius hominis à mortuis resurrexerit.

8. Lorsqu'ils descendoient de la montagne, il leur commanda de ne parler à personne de ce qu'ils avoient vû, jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité d'entre les morts. *Matth. 17. 9.*

9. Et verbum continuerunt apud se, conquirentes quid esset : Cùm à mortuis resurrexerit.

9. Et ils tinrent la chose secrette, s'entredemandant ce qu'il vouloit dire par ce mot : Jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité d'entre les morts".

℣. 5. *expl.* En effet, ce n'étoit pas pour JESUS le tems de demeurer sur le haut d'une montagne, lorsqu'il devoit aller à Jerusalem achever par son sacrifice la mission qu'il y avoit commencée. Il ne considerois pas aussi que des corps glorieux, comme ceux de Moïse & d'Elie, n'avoient pas besoin de tentes pour se garantir des injures de l'air.

℣. 6. lettr. *obumbravit.* On n'a pas cru devoir traduire, *qui les couvrit de son ombre* : parce que cette nuée étoit lumineuse, comme il paroît par S. Matthieu 17. 5.

℣. 9. *expl.* C'est qu'ils ne comprenoient pas encore qu'il fût mourir.

Digitized by Google

Matth. 17. 10. 10. Alors ils lui demanderent : Pourquoi les Phariſiens & les Scribes diſent-ils, qu'il faut que Elie vienne auparavant ? 10. *Et interrogabant eum, dicentes : Quid ergo dicunt Phariſæi & Scribæ, quia Eliam oportet venire primùm ?*

11. Il leur répondit : Il eſt vrai qu'auparavant Elie doit venir, & rétablir toutes choſes, & qu'il ſouffrira beaucoup, & ſera rejetté avec le même mépris qu'il a été écrit que le Fils de l'homme le doit être ; 11. *Qui reſpondens, ait illis : Elias, cùm venerit primò, reſtituet omnia : & quomodo ſcriptum eſt in Filium hominis, ut multa patiatur & contemnatur,*

Iſai. 53. 3. 4.

Matth. 17. 12. 12. Mais je vous dis, qu'Elie même eſt déja venu, & qu'ils l'ont traité comme il leur a plu, ſelon ce qui en avoit été écrit. 12. *Sed dico vobis quia & Elias venit (& fecerunt illi quæcunque voluerunt) ſicut ſcriptum eſt de eo.*

℣. 10. *expl.* C'eſt-à-dire, avant l'avenement du Fils de l'homme : ce que Malachie avoit prédit du ſecond avenement de JESUS-CHRIST, les Juifs l'entendoient du premier. Les diſciples étoient ſurpris de ce qu'Elie s'étoit ainſi retiré, au lieu de faire l'office de précurſeur.

℣. 11. *autr.* Il leur répondit : Il eſt vrai qu'Elie viendra d'abord & rétablira toutes choſes ; & que de même qu'il eſt écrit du Fils de l'homme, il doit ſouffrir beaucoup, & être mépriſé *par les hommes*

℣. 11. *expl.* C'eſt-à-dire, que Jean-Baptiſte eſt déja venu ayant marché dans l'eſprit & dans la vertu d'Elie, ſelon l'expreſſion de S. Luc 1. 17.

Ibid. *expl.* Cette expreſſion marque le dernier outrage, avec lequel on le traita.

Ibid. *expl.* Comme on ne voit point en quel lieu de l'Ecriture il eſt marqué : Que les Juifs feroient à S. Jean tout ce qu'ils voudroient : on peut dire que l'Evangeliſte a en vûe les endroits où il eſt parlé des perſécutions qu'Elie eut à ſouffrir de la part d'Achab & de Jezabel, & qu'il veut dire que de même il ne manqueroit pas de perſécuteurs à S. Jean, que le Prophete avoit entendu ſous le nom d'Elie, dans la perſonne d'Herode, des premiers de Galilée,

§. 2. *Lunatique, foi, priere, jeûne.*

13. *Et veniens ad discipulos suos, vidit turbam magnam circa eos, & Scribas conquirentes cum illis.*

13. Lorſqu'il fut venu au lieu où étoient ſes *autres* diſciples, il vit une grande multitude de perſonnes autour d'eux, & des Scribes qui diſputoient avec eux.

14. *Et confeſtim omnis populus, videns Jeſum, ſtupefactus eſt, & expaverunt, & accurrentes ſalutabant eum.*

14. Auſſi-tôt tout le peuple ayant apperçu JESUS, fut ſaiſi d'étonnement & de frayeur ||, & étant accourus, ils le ſaluerent.

15. *Et interrogavit eos: Quid inter vos conquiritis?*

15. Alors il leur demanda: De quoi diſputez-vous enſemble? *Luc. 9. 38.*

16. *Et reſpondens unus de turba, dixit: Magiſter, attuli filium meum ad te, habentem ſpiritum mutum:*

16. † Et un homme d'entre le peuple prenant la parole, lui dit: Maître, je vous ai amené mon fils, qui eſt poſſedé d'un eſprit muet ||: † Mercredi des Quatre-Temps de Sept.

17. *qui ubicunque eum apprehenderit,*

17. & toutes les fois qu'il ſe ſaiſit de lui, il le jette

des Prêtres & des Docteurs de la loi: *ou bien*, ſelon d'autres, il faut dire que la fin du verſet ſe rapporte au commencement, où il eſt dit qu'Elie eſt déja venu: puiſque Malachie avoit prédit expreſſément qu'il viendroit ch. 4. v. 5. & que S. Luc l'avoit expliqué de S. Jean-Baptiſte c. 1. v. 17. ainſi le milieu du verſet ſe doit lire en parentheſe ſelon ces auteurs. *Synopſ.*

||. 14. *expl.* peut-être à cauſe qu'il étoit reſté ſur le viſage de JESUS-CHRIST quelques marques de cette gloire éclatante que les Apôtres y virent paroître dans ſa transfiguration, comme il eſt dit de Moïſe après qu'il fut deſcendu de la montagne de Sinaï. *Gen.* 34. 30.

||. 16. *expl.* C'eſt-à-dire, que l'eſprit qui poſſedoit ce malade le rendoit muet; il le rendoit auſſi ſourd, comme il paroît au verſet 24.

contre terre, & l'enfant écume, grince les dents, & devient tout sec. J'ai prié vos disciples de le chasser, mais ils ne l'ont pu.

18. Jesus leur " répondit " : O gens incrédules", jusqu'à quand serai je avec vous ? Jusqu'à quand vous souffrirai-je ? Amenez-le-moi.

19. Ils le lui amenerent; & il n'eut pas plutôt vû Jesus, que l'esprit commença à l'agiter avec violence, & il tomba par terre, où il se rouloit en écumant.

20. Jesus demanda au pere de l'enfant : Combien y a-t-il que cela lui arrive " ? Dès son enfance, dit le pere :

21. & *l'esprit* l'a souvent jetté, tantôt dans le feu, & tantôt dans l'eau, pour le faire périr : mais si vous pouvez quelque chose,

allidit illum, & spumat, & stridet dentibus, & arescit. Et dixi discipulis tuis ut ejicerent illum, & non potuerunt.

18. *Qui respondens eis, dixit : O generatio incredula, quandiu apud vos ero ? Quandiu vos patiar ? Afferte illum ad me.*

19. *Et attulerunt eum. Et cùm vidisset eum, statim spiritus conturbavit illum : & elisus in terram volutabatur spumans.*

20. *Et interrogavit patrem ejus : Quantum temporis est ex quo ei hoc accidit ? At ille ait : Ab infantia :*

21. *& frequenter eum in ignem, & in aquas misit, ut eum perderet : sed si quid potes, adjuva nos,*

℣. 18 *Grec.* lui.

Ibid. *autr. Grec.* sur cela Jesus dit *au peuple* ou *à ses disciples.*

Ibid. *Voyez* Matth. 17. 16.

℣. 20. *expl.* Le Fils de Dieu fait cette demande au pere de l'enfant pour mieux convaincre ceux qui étoient présens de sa puissance par la difficulté de la guérison d'un mal si grand, qu'il étoit comme né avec l'enfant : & en même-tems pour lui donner lieu de découvrir son infidelité, qui jointe à celle des Apôtres mêmes avoit été cause que son fils n'avoit point été guéri.

miſertus noſtri.

ayez compaſſion de nous, & nous ſecourez.

22. *Jeſus autem ait illi: Si potes credere, omnia poſſibilia ſunt credenti.*

22. JESUS lui répondit : Si vous pouvez croire, toutes choſes ſont poſſibles à celui qui croit ".

23. *Et continuò exclamans pater pueri, cum lacrymis aiebat: Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam.*

23. Auſſi-tôt le pere de l'enfant s'écriant, lui dit avec larmes : Seigneur, je croi, aidez-*moi dans* mon incrédulité ".

24. *Et cùm videret Jeſus concurrentem turbam, comminatus eſt ſpiritui immundo, dicens illi: Surde & mute ſpiritus, ego præcipio tibi, exi ab eo: & ampliùs ne introeas in eum.*

24. Et JESUS voyant que le peuple accouroit en foule, parla avec menaces à l'eſprit impur, & lui dit " : Eſprit ſourd & muet ", ſors de cet enfant ", je te le commande, & n'y rentre plus.

25. *Et exclamans, & multùm diſcerpens eum, exiit ab eo, & factus eſt ſicut mortuus, ita ut multi di-*

25. Alors *cet eſprit* ayant jetté un grand cri, & l'ayant agité par de violentes convulſions, ſortit, & l'enfant devint comme

℣. 22. *expl.* JESUS auroit pû guérir le fils ſans que le pere eût la foi : mais il voulut pour l'inſtruction des parens chrétiens, que la guériſon de ce malade fut l'effet de la foi de ſon pere.

℣. 23. *expl.* ſuppléez par votre bonté à ce qui manque à ma foi.

℣. 24. *expl.* JESUS-CHRIST voulant éviter l'éclat, pour ménager les Phariſiens & les Docteurs jaloux de ſa gloire, & pour nous donner l'exemple d'une humilité toujours uniforme, ſe hâte de guérir ce malade auſſi-tôt qu'il voit le peuple acourir.

Ibid. *expl.* Il appelle ce démon du nom des effets qu'il produiſoit dans ce poſſedé.

Ibid. *autr.* de cette perſonne. Car on pourroit croire par le verſ. 20. qu'il n'étoit plus enfant.

Digitized by Google

mort ; de sorte que plusieurs disoient qu'il étoit mort ".

cerent : Quia mortuus est.

26. Mais JESUS l'ayant pris par la main, & le soulevant, il se leva ".

26. *Jesus autem tenens manum ejus, elevavit eum, & surrexit.*

27. Lorsque JESUS fut entré dans la maison, ses disciples lui dirent en particulier : D'où vient que nous n'avons pu chasser ce démon ?

27. *Et cùm introisset in domum, discipuli ejus secretò interrogabant eum : Quare nos non potuimus ejicere eum ?*

28. Il leur répondit : Cette sorte *de démons* ne peut être chassée par aucun autre moyen que par la priere, & par le jeûne ¶.

28. *Et dixit illis : Hoc genus in nullo potest exire, nisi in oratione, & jejunio.*

§. 3. *Passion prédite. Que le premier soit le serviteur de tous.*

29. Au sortir de ce lieu, ils traverserent la Galilée : & il vouloit que personne ne le sçût ".

29. *Et inde profecti pratergrediebantur Galilæam : nec volebat quemquam scire.*

30. Cependant il instruisoit ses disciples, & leur disoit : Le Fils de l'homme sera livré entre

30. *Docebat autem discipulos suos, & dicebat illis : Quoniam Filius hominis trade-*

Matth. 17. 22. Luc. 9. 22. 44.

℣ 25. *expl.* Quoique JESUS-CHRIST eût pu d'une parole mettre en fuite le démon, il voulut le laisser agir dans toute sa rage, tant pour faire voir l'excès de sa haine contre les hommes, que pour donner une idée plus vive de l'empire souverain avec lequel il tient ces esprits furieux assujettis à ses ordres.

℣. 26 *expl.* il revint de cette extrême foiblesse.

℣ 29. *expl.* C'est-à dire, qu'il ne vouloit pas y faire d'éclat, ni attirer le concours du peuple après lui, & être obligé de s'arrêter, lorsqu'il songeoit à aller à Jérusalem pour y souffrir.

tur in manus hominum, & occident eum, & occisus tertiâ die resurget.

les mains des hommes, & ils le feront mourir, & il ressuscitera le troisiéme jour après sa mort.

31. *At illi ignorabant verbum: & timebant interrogare eum.*

31. Mais ils n'entendoient rien à ce discours[n]: & ils craignoient [n] de lui en demander l'éclaircissement.

32. *Et venerunt Capharnaum. Qui cùm domi essent, interrogabat eos: Quid in via tractabatis?*

32. Ils vinrent ensuite à Capharnaüm. Et lorsqu'ils furent à la maison, il leur demanda: De quoi disputiez-vous [n] ensemble pendant le chemin?

33. *At illi tacebant; si quidem in via inter se disputaverant quis eorum major esset.*

33. Mais ils demeurerent dans le silence [n]: parce qu'ils avoient disputé entre eux dans le chemin, qui d'eux tous étoit le plus grand.

Matth. 18. 1. *Luc* 9. 46.

℣. 31. *autr.* Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disoit, &c. *Expl.* C'est-à-dire, qu'ils ne pouvoient comprendre, qu'étant le CHRIST, le Messie attendu depuis si long-temps, & le Fils de Dieu au lieu de rétablir le royaume d'Israël, comme les Juifs l'avoient toujours espéré du Messie, il ne leur parloit que de ses souffrances & de sa mort. Ils ne pouvoient aussi allier les humiliations de ses souffrances & de sa mort sur la croix, avec la gloire d'une résurrection triomphante.

Ibid. *expl.* par respect: ou parce qu'ils apprehendoient de trop approfondir une chose qui les affligeoit extrêmement. *Voyez Matth.* 17. 22.

℣. 32. *autr.* De quoi vous entreteniez-vous dans le chemin?

℣. 33. *expl.* Saint Matthieu dit qu'ils interrogerent JESUS CHRIST sur cela; & S. Luc, que cette pensée leur vint dans l'esprit. Il se peut faire donc que les Apôtres ne répondirent pas d'abord à ce que JESUS leur avoit demandé, qu'ils l'interrogerent ensuite en faisant une proposition générale, comme pour lui cacher que c'étoit de quoi ils avoient disputé. Ainsi S. Luc marque la pensée des dis-

34. Et s'étant assis, il appella les douze, & leur dit : Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous, & le serviteur de tous.

34. *Et residens vocavit duodecim, & ait illis : Si quis vult primus esse, erit omnium novissimus, & omnium minister.*

§. 4. *Enfant. Qui n'est point contre, est pour. Verre d'eau.*

35. Puis il prit un petit enfant qu'il mit au milieu d'eux : & l'ayant embrassé, il leur dit :

35. *Et accipiens puerum, statuit eum in medio eorum : quem cùm complexus esset, ait illis :*

36. Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant, comme celui-ci, me reçoit ; & quiconque me reçoit, ne me reçoit pas, mais celui qui m'a envoyé.

36. *Quisquis unum ex hujusmodi pueris receperit in nomine meo, me recepit : & quicunque me susceperit, non me suscipit, sed eum, qui misit me.*

Luc 9. 49.

37. Alors Jean prenant la parole, lui dit : Maître, nous avons vû un certain homme qui chasse les démons en votre nom, quoiqu'il ne nous suive pas ; & nous l'en avons empêché *a*.

37. *Respondit illi Joannes, dicens : Magister, vidimus quendam in nomine tuo ejicientem dæmonia, qui non sequitur nos, & prohibuimus eum.*

38. Mais Jesus lui répondit : Ne l'en empêchez pas ; car il n'y a per-

1. Cor. 12. 3.

38. *Jesus autem ait : Nolite prohibere eum ; nemo est enim*

ples ; Saint Marc la dispute ; & S. Matthieu, la demande qu'ils firent à Jesus.

a. 37. *expl.* Saint Jean voyant que Jesus prenoit pour lui tout le bien qu'on faisoit en son nom aux petits enfans, commença à craindre d'avoir mal fait de s'être opposé à un homme qui ne suivoit point Jesus, & qui néanmoins chassoit les démons par la vertu de son nom.

Digitized by Google

qui faciat virtutem in nomine meo, & poſſit citò malè loqui de me.

ſonne qui ayant fait un miracle en mon nom, puiſſe auſſi-tôt après parler mal de moi ".

39. *Qui enim non eſt adverſum vos, pro vobis eſt;*

39. Car qui n'eſt pas contre vous, eſt pour vous ";

40. *quiſquis enim potum dederit vobis calicem aquæ in nomine meo, quia Chriſti eſtis: amen dico vobis, non perdet mercedem ſuam.*

40. & quiconque vous donnera à boire ſeulement un verre d'eau en mon nom, parce que vous appartenez au CHRIST, je vous dis en vérité qu'il ne perdra point ſa récompenſe. *Matth. 10. 42.*

§. 5. *Scandale, ver & feu éternel, le ſel & la paix.*

41. *Et quiſquis ſcandalizaverit unum ex his puſillis, credentibus in me, bonum eſt ei magis ſi circum-*

41. Que ſi quelqu'un eſt un ſujet de ſcandale à l'un de ces plus petits qui croient en moi, il vaudroit mieux pour lui qu'on *Matth. 18. 6. Luc 17. 2.*

℣. 38. *expl.* C'eſt-à-dire, que cette œuvre miraculeuſe qu'il aura faite par la vertu du nom de JESUS, lui imprimera un certain reſpect, qui l'empêchera pour le moins de parler contre celui dont il aura éprouvé le pouvoir ſuprême.

℣. 39. *Grec.* contre nous eſt pour nous. *Expl.* C'eſt-à-dire, que ceux qui comme cet homme n'étoit pas contr'eux, quoiqu'ils ne leur fuſſent pas unis à l'extérieur, étoient effectivement pour eux; c'eſt-à-dire, qu'ils contribuoient au même deſſein qui étoit l'accroiſſement de ſon royaume. Ce qui n'eſt pas contraire à ce qu'il dit dans ſaint Matthieu: *Que celui qui n'eſt pas avec lui eſt contre lui.* Car il eſt certain que cet homme dont parle S. Marc, qui chaſſoit le diable au nom de JESUS, n'étoit pas contre le Sauveur, puiſqu'il agiſſoit pour lui & par lui; & il eſt viſible auſſi que ceux dont parle S. Matthieu, c'eſt-à-dire, & les démons & les Phariſiens, n'étoient pas avec JESUS-CHRIST, puiſqu'ils agiſſoient directement contre lui, & s'oppoſoient de toutes leurs forces à ſon Evangile.

Digitized by Google

lui attachât au cou une de ces meules qu'un âne tourne, & qu'on le jettât dans la mer.

daretur mola asinaria collo ejus, & in mare mitteretur.

Matth. 5. 20. & 18. 8.

42. Et si votre main vous est un sujet de scandale, coupez-la. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie n'ayant qu'une main, que d'en avoir deux & d'aller en enfer, dans ce feu qui brûle éternellement:

42. *Et si scandalizaverit te manus tua, abscide illam. Bonum est tibi debilem introire in vitam, quàm duas manus habentem ire in gehennam, in ignem inextinguibilem:*

Isai. 66. 24.

43. où le ver qui les ronge ne meurt point, & où le feu ne s'éteint jamais ††.

43. *ubi vermis eorum non moritur, & ignis non extinguitur.*

44. Et si votre pied vous est un sujet de scandale, coupez-le. Il vaut mieux pour vous, que n'ayant qu'un pied vous entriez dans la vie éternelle, que d'en avoir deux, & être

44. *Et si pes tuus te scandalizat, amputa illum. Bonum est tibi claudum introire in vitam æternam, quàm duos pedes habentem mitti in ge-*

†. 43. *expl.* Cette parole est tirée du prophete Isaïe, qui ayant representé la colere du Seigneur contre les Juifs, à cause de leurs continuelles prévarications, & prédit les tristes effets de sa divine justice, qui devoit les consumer par le feu, fait voir ensuite que leur ruine seroit entiere & sans esperance de rétablissement, par cette expression métaphorique. Ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse entendre les paroles du Prophete d'une maniere spirituelle, des supplices éternels des réprouvés. Or on ne peut douter que ce *feu* dont parle ici JESUS CHRIST, ne soit très-réel: & quant au *ver* au-contraire on l'entend ordinairement d'une maniere métaphorique, du regret & du desespoir éternel qui tourmentera l'ame des damnés dans les enfers: quoique quelques-uns ayent cru que ce *ver* pouvoit être aussi réel que le feu, par un effet de la toute-puissance du Créateur, qui peut, s'il le veut, dit S. Augustin, faire subsister les vers au milieu des feux sans qu'ils en soient consumés.

hennam ignis inextinguibilis :

précipité dans l'enfer, dans ce feu qui brûle éternellement :

45. *ubi vermis eorum non moritur, & ignis non extinguitur.*

45. où le ver qui les ronge ne meurt point, & où le feu ne s'éteint jamais.

46. *Quòd si oculus tuus scandalizat te, ejice eum. Bonum est tibi luscum introire in regnum Dei, quàm duos oculos habentem mitti in gehennam ignis :*

46. Et si votre œil vous est un sujet de scandale, arrachez-le. Il vaut mieux pour vous, que n'ayant qu'un œil vous entriez dans le royaume de Dieu, que d'en avoir deux & être précipité dans le feu de l'enfer ;

47. *ubi vermis eorum non moritur, & ignis non extinguitur.*

47. où le ver qui les ronge ne meurt point, & où le feu ne s'éteint jamais. *Levit.* 2. 13.

48. *Omnis enim igne salietur, & omnis victima sale salietur.*

48. Car ils doivent tous être salés par le feu", comme " toute victime doit être salée avec le sel.

49. *Bonum est sal :*

49. Le sel est bon" : *Matth.* 5. 13. *Luc* 14. 34.

℣. 48. *expl.* Le feu sera comme un sel, qui les rendra incorruptibles dans les tourmens.

Ibid. *autr.* & *c'est ainsi que* toute victime, &c. *lettr.* &, qui se prend quelquefois pour *comme*, Prov. 25. v. 3. 23. & 25. Il fait allusion à ce que la loi ordonnoit, qu'on assaisonnât de sel tout ce qu'on offroit à Dieu. Les damnés seront comme une espece de victimes qui brûleront éternellement à la gloire de la justice de Dieu.

℣. 49. *expl.* à l'occasion de ce sel dont on étoit obligé d'assaisonner tout ce qu'on offroit en sacrifice, JESUS-CHRIST donne une instruction à ses Apôtres. Il les compare à du sel. Mais *si ce sel devient fade* & perd sa force, c'est-à dire, si vous autres qui devez être le sel de la terre, par la sagesse & la sainteté de votre vie, & par la pureté de votre doctrine, vous perdez cette vertu qui doit servir à communiquer l'incorruptibilité aux peuples ; qui seront

mais si le sel devient fade, avec quoi l'assaisonnerez-vous ? Ayez du sel en vous ", & conservez la paix entre vous.

quod si sal insulsum fuerit, in quo illud condietis? Habete in vobis sal, & pacem habete inter vos.

les hommes qui vous feront recouvrer ce que vous aurez perdu, puisque c'est vous mêmes qui le devez donner aux autres ?

℣. 49. *expl.* C'est-à-dire, cette sagesse qui est figurée par le sel, mais une sagesse d'en-haut & selon Dieu, qui tende à la charité & à la conservation de la paix en vous faisant renoncer à toute contestation & à toute jalousie.

CHAPITRE X.

§. 1. *Mariage indissoluble.*

Matth. 19. 1.

1. JESUS étant parti de ce lieu, vint aux confins de la Judée, par le païs qui est au-delà " du Jourdain : & le peuple s'étant encore assemblé auprès de lui, il recommença aussi à les instruire selon sa coutume.

1. *ET inde exurgens venit in fines Judæa ultra Jordanem: & conveniunt iterùm turbæ ad eum, & sicut consueverat, iterùm docebat illos.*

2. Les Pharisiens y étant venus, lui demanderent pour le tenter : Est-il permis à une homme de renvoyer sa femme " ?

2. *Pharisæi interrogabant eum : Si licet viro uxorem dimittere, tentantes eum.*

3. Mais il leur répondit : Que vous a ordonné Moïse ?

3. *At ille respondens, dixit eis : Quid vobis præcepit Moyses ?*

4. Ils lui repartirent :

4. *Qui dixerunt :*

℣. 1. *autr.* le long.

℣. 2. *expl.* Saint Matthieu ajoûte : *Pour quelque cause que ce soit.* Car ils ne doutoient point qu'on ne le pût pour quelqu'une. *Grot.*

Moyses

Moyſes permiſit libellum repudii ſcribere, & dimittere.

Moïſe a permis de renvoyer ſa femme, en lui donnant un écrit par lequel on déclare qu'on la répudie ". Deut. 24. 1.

5. *Quibus reſpondens Jeſus, ait : Ad duritiam cordis veſtri ſcripſit vobis præceptum iſtud :*

5. JESUS leur dit : C'eſt à cauſe de la dureté de votre cœur, qu'il vous a fait cette ordonnance.

6. *ab initio autem creaturæ, maſculum & feminam fecit eos Deus.*

6. Mais dès le commencement que le monde fut créé ", Dieu forma un homme & une femme. Gen. 1. 27.

7. *Propter hoc relinquet homo patrem ſuum & matrem, & adhærebit ad uxorem ſuam :*

7. C'eſt pourquoi l'homme quittera ſon pere & ſa mere, & demeurera avec ſa femme ; Geneſ. 2. 24. Matth. 19. 5.

8. *& erunt duo in carne una. Itaque jam non ſunt duo, ſed una caro.*

8. & ils ne ſeront tous deux qu'une ſeule chair ". Ainſi ils ne ſont plus deux, mais une ſeule chair. 1. Cor. 7. 10. & 6. 16. Epheſ. 5. 31.

9. *Quod ergo Deus conjunxit, homo non ſeparet.*

9. Que l'homme donc ne ſépare point ce que Dieu a joint.

10. *Et in domo iterùm diſcipuli ejus de eodem interrogaverunt eum :*

10. Etant dans la maiſon, ſes diſciples l'interrogerent encore ſur la même choſe.

11. *& ait illis : Quicunque dimiſerit uxorem ſuam, & aliam duxerit, adul-*

11. & il leur dit : Si un homme quitte ſa femme, & en épouſe une autre, il commet un adultere à l'é-

℣. 4. *lettr.* Moïſe a ordonné qu'on écrivît un acte de répudiation, & qu'on la laiſſât.

℣. 6 *lettr.* de la création.

℣. 8. *lettr.* & ils ſeront deux dans une ſeule chair.

gard de ſa premiere femme " :

12. & ſi une femme quitte ſon mari, & en épouſe un autre, elle commet un adultere.

terium committit ſuper eam :

12. *& ſi uxor dimiſerit virum ſuum, & alii nupſerit, mœchatur.*

§. 2. *Petits enfans benis.*

13. Alors on lui préſenta de petits enfans, afin qu'il les touchât " : & comme ſes diſciples repouſſoient avec des paroles rudes ceux qui les lui préſentoient,

13. *Et offerebant illi parvulos, ut tangeret illos : diſcipuli autem comminabantur offerentibus :*

14. JESUS le voyant, s'en fâcha, & leur dit : Laiſſez venir à moi les petits enfans, & ne les empêchez point ; car le royaume de Dieu eſt pour ceux qui leur reſſemblent ".

14. *quos cùm videret Jeſus, indignè tulit, & ait illis : Sinite parvulos venire ad me, & ne prohibueritis eos ; talium enim eſt regnum Dei.*

15. Je vous dis en vérité, que quiconque ne recevra point le royaume de Dieu comme un enfant ", n'y entrera point.

15. *Amen dico vobis : Quiſquis non receperit regnum Dei velut parvulus, non intrabit in illud.*

16. Et les ayant embraſſés, il les benit en leur

16. *Et complexans eos, & imponens ma-*

ŷ. 11. *autr.* Quiconque renvoie ſa femme & en épouſe une autre, commet avec elle un adultere. Saint Matthieu ajoûte que celui qui épouſe celle qu'un autre a quittée, commet auſſi un adultere.

ŷ. 13. *expl.* afin qu'il les benit en leur impoſant les mains.

ŷ. 14. *expl.* pour ceux qui ſont humbles, ſimples de cœur & d'eſprit, innocens dans leurs mœurs, comme eux.

ŷ. 15. *expl.* C'eſt-à-dire, ne demeurera pas attaché à l'Evangile, qui annonce le royaume de Dieu, avec la même candeur & ſimplicité qu'on remarque dans les enfans.

Digitized by Google

nis ſuper illos, benedicebat eos.

imposant les mains ††.

§. 3. *Jeune homme riche ne ſuit point* JESUS-CHRIST, *péril des richeſſes.*

17. *Et cùm egreſſus eſſet in viam procurrens quidam, genu flexo ante eum, rogabat eum: Magiſter bone, quid faciam ut vitam æternam percipiam?*

17. Comme il ſortoit pour ſe mettre en chemin, une perſonne accourut, & ſe mettant à genoux devant lui, lui dit: Bon Maître, que dois-je faire, *je vous prie*, pour acquerir la vie éternelle? *Matth. 19. 16. Luc 18. 18.*

18. *Jeſus autem dixit ei: Quid me dicis bonum? Nemo bonus, niſi unus Deus.*

18. JESUS lui répondit: Pourquoi m'appellez-vous bon? Il n'y a que Dieu ſeul qui ſoit bon ††.

19. *Præcepta noſti: Ne adulteres: Ne occidas: Ne furtum facias: Ne falſum teſtimonium dixeris: Ne fraudem feceris: Honora patrem tuum & matrem.*

19. Vous ſçavez les commandemens: Vous ne commettrez point †† d'adultere? Vous ne tuerez point: Vous ne déroberez point: Vous ne porterez point de faux témoignage: Vous ne ferez tort à perſonne: Honorez votre pere & votre mere. *Exod. 20. 13.*

20. *At ille reſpondens ait illi: Magiſter, hæc omnia obſervavi à juventute meâ.*

20. Il lui répondit: Maître, j'ai obſervé toutes ces choſes dès ma jeuneſſe.

21. *Jeſus autem intuitus eum, dilexit*

21. Et JESUS jettant la vûe ſur lui, l'aima ††,

†. 16. *autr.* Il les embraſſa en même-tems, & leur imposant les mains, il les benit.

†. 18. *lettr.* Nul n'eſt bon que Dieu ſeul. *Voyez Matth. 19. 17.*

†. 19. *lettr.* Ne commettez point, *& ainſi du reſte.*

†. 21. *expl.* à cauſe de ſa ſimplicité & de ſes bonnes qualités.

& lui dit : Il vous manque encore une choſe ": Allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, & vous aurez un tréſor dans le ciel ; puis venez, & me ſuivez ".

eum, & dixit ei : Unum tibi deeſt : Vade, quæcunque habes vende, & da pauperibus, & habebis theſaurum in cœlo : & veni, ſequere me.

22. Mais cet homme affligé de ces paroles, s'en alla tout triſte, parce qu'il avoit de grands biens.

22. *Qui contriſtatus in verbo, abiit mœrens : erat enim habens multas poſſeſſiones.*

23. Alors JESUS regardant autour de lui, dit à ſes diſciples : Qu'il eſt difficile que ceux qui ont des richeſſes entrent dans le royaume de Dieu !

23. *Et circumſpiciens Jeſus, ait diſcipulis ſuis : Quàm difficile qui pecunias habent in regnum Dei introibunt !*

24. Et comme les diſciples étoient tout étonnés de ce diſcours, JESUS ajouta : Mes enfans, qu'il eſt difficile que ceux qui mettent leur confiance dans les richeſſes entrent dans le royaume de Dieu !

24. *Diſcipuli autem obſtupeſcebant in verbis ejus. At Jeſus rurſus reſpondens, ait illis : Filioli, quàm difficile eſt, confidentes in pecuniis in regnum Dei introire !*

25. Il eſt plus aiſé qu'un chameau paſſe par le trou d'une aiguille, que non pas qu'un riche entre dans le royaume de Dieu.

25. *Faciliùs eſt camelum per foramen acus tranſire, quàm divitem intrare in regnum Dei.*

26. Ils furent remplis d'un étonnement beaucoup plus grand, & ils

26. *Qui magis admirabantur, dicentes ad ſemetipſos : Et quis*

℣. 21. *expl.* non pour être ſauvé, mais pour être parfaits. *Matth.* 19. 21

ibid. Græc. aj. vous étant chargé de la croix.

poteſt ſalvus fieri ?

ſe diſoient l'un à l'autre ″ : Et qui peut donc être ſauvé ?

27. *Et intuens illos Jeſus, ait : Apud homines impoſſibile eſt, ſed non apud Deum ; omnia enim poſſibilia ſunt apud Deum.*

27. Mais JESUS les regardant, *leur* dit : Cela eſt impoſſible aux hommes ; mais non pas à Dieu, car toutes choſes ſont poſſibles à Dieu ″.

§. 4. *Centuple promis, perſécutions, paſſion prédite.*

28. *Et cœpit ei Petrus dicere : Ecce nos dimiſimus omnia, & ſecuti ſumus te.*

28. Alors Pierre prenant la parole, lui dit : Pour nous, vous voyez que nous avons tout quitté, & que nous vous avons ſuivi.

Matth. 19. 27. Luc. 18. 28.

29. *Reſpondens Jeſus, ait : Amen dico vobis : Nemo eſt, qui reliquerit domum, aut fratres, aut ſorores, aut patrem, aut matrem, aut filios, aut agros, propter me, & propter Evangelium,*

29. JESUS répondit : Je vous dis en vérité, que perſonne ne quittera pour moi & pour l'Evangile ″, ſa maiſon, ou ſes freres, ou ſes ſœurs, ou ſon pere, ou ſa mere″, ou ſes enfans, ou ſes terres,

30. *qui non accipiat centies tantum, nunc in tempore hoc, domos,*

10. que préſentement dans ce ſiecle même il ne reçoive cent fois autant de

℣. 26. *autr.* diſoient en eux-mêmes.

℣. 27. *expl* Ce n'eſt pas que Dieu les puiſſe ſauver, s'ils meurent attachés aux richeſſes & pleins de tous les vices qu'elles traînent avec elles ; mais c'eſt que Dieu par une grace toute-puiſſante peut ſéparer des richeſſes l'abus & la corruption des richeſſes, en leur inſpirant, avec la charité & l'humilité, les vertus qui paroiſſent les moins compatibles avec les grands biens.

℣. 29. *exp.* C'eſt-à-dire, pour imiter JESUS-CHRIST, & pour pratiquer les ſaintes maximes de ſon Evangile.

Ibid. *Grec. aj.* ou ſa femme.

maiſons, de freres, de ſœurs, de meres, d'enfans, & de terres, avec des perſécutions ", & dans le ſiecle à venir la vie éternelle.

& fratres, & ſorores, & matres, & filios, & agros, cum perſecutionibus, & in ſæculo futuro vitam æternam.

Matth. 19. 30. 31. Mais pluſieurs de ceux qui auront été les premiers, ſeront les derniers; & *pluſieurs* de ceux qui auront été les derniers, ſeront les premiers.

31. *Multi autem erunt primi noviſſimi, & noviſſimi primi.*

32. Lorſqu'ils étoient en chemin pour aller à Jéruſalem ", JESUS marchoit devant eux, & ils étoient tout étonnés, & le ſuivoient ſaiſis de crainte ". Et JESUS prenant à part de nouveau les douze *diſciples*, commença à leur dire " ce qui lui devoit arriver.

Suprà 9. 30. Luc. 18. 31.

32. *Erant autem in via aſcendentes Jeroſolymam, & præcedebat illos Jeſus, & ſtupebant, & ſequentes timebant. Et aſſumens iterùm duodecim, cœpit illis dicere quæ eſſent ei eventura.*

℣. 30. *autr.* au milieu même des perſécutions. *Expl.* Il leur apprend par là qu'ils ne devoient nullement ſe propoſer dans ſon ſervice de jouir ici d'une vie calme & d'une paix philoſophique. Le *centuple* qu'il leur promet ſe doit entendre principalement des biens ſpirituels, des conſolations intérieures & de la joie toute ſainte qui ſe goûte dans la charité qui unit enſemble les vrais ſerviteurs de Dieu; & non des richeſſes & des plaiſirs de la terre, qui ſont le partage de ceux qui aiment le ſiecle.

℣. 32. *lettr.* montant à Jeruſalem.

Ibid. *expl.* JESUS *marchoit devant eux*, allant à Jeruſalem pour mourir: parce, dit un ancien, qu'il vouloit leur faire connoître que c'étoit volontairement qu'il alloit où il ſçavoit bien qu'il devoit ſouffrir la mort. Les diſciples au contraire *le ſuivoient ſans s'étonner & de crainte*: parce qu'ils craignoient, dit Bede, ou d'être eux-mêmes tués auſſi avec lui, ou au moins d'être privés tout d'un coup de la préſence de celui qui étoit alors toute leur conſolation & tout leur ſoutien.

Ibid. *expl.* Ce qui ſignifie ſeulement qu'il les entretint de

33. *Quia ecce ascendimus Jerosolymam, & Filius hominis tradetur principibus sacerdotum, & scribis & senioribus, & damnabant eum morte, & tradent eum gentibus;*

33. Nous allons comme vous voyez à Jérusalem [ll], & le Fils de l'homme sera livré au Prince des Prêtres, aux Scribes & aux Sénateurs; ils le condamneront à la mort, & ils le livreront aux Gentils:

34. *& illudent ei, & conspuent eum, & flagellabunt eum; & interficient eum; & tertia die resurget.*

34. ils le traiteront avec moquerie & avec outrage; ils lui cracheront au visage; ils le fouetteront; ils le feront mourir; & il ressuscitera le troisiéme jour.

§. 5. *Enfans de Zebedée, calice avant la gloire.* *Matth.* 20. 20.

35. *Et accedunt ad eum Jacobus & Joannes filii Zebedai, dicentes: Magister, volumus, ut quodcunque petierimus, facias nobis.*

35. Alors Jacque & Jean fils de Zébedée, vinrent à lui, & lui dirent: Maître, nous voudrions bien que vous fissiez pour nous tout ce que nous vous demanderons [mm].

36. *At ille dixit eis: Quid vultis ut faciam vobis?*

36. Il leur répondit: Que voulez-vous que je fasse pour vous?

37. *Et dixerunt: Da nobis, ut unus ad dexteram tuam, & alius ad sinistram tuam, sedeamus in gloria tua.*

37. Accordez-nous, lui dirent-ils, que dans votre gloire nous soyons assis, l'un à votre droite, & l'autre à votre gauche [nn].

ce qui lui arriveroit dans Jérusalem: car il les en avoit déja avertis.

℣. 33. *expl.* Il leur donne à entendre que c'est pour la derniere fois.

℣. 35. *lettr.* Nous voulons que vous fassiez pour nous.

℣. 37. *expl.* Lorsque S. Marc dit que les deux freres si-

38. Mais JESUS leur répondit : Vous ne ſçavez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je dois boire ", & être baptiſés du baptême dont je dois être baptiſé" ?

38. *Jeſus autem ait eis : Neſcitis quid petatis. Poteſtis bibere calicem, quem ego bibo ; aut baptiſmo, quo ego baptizor, baptizari ?*

39. Ils lui dirent : Nous le pouvons ". Et JESUS repartit : Vous boirez en effet le calice que je dois boire, & vous ſerez baptiſés du baptême dont je dois être baptiſé :

39. *At illi dixerunt ei : Poſſumus. Jeſus autem ait eis : Calicem quidem, quem ego bibo, bibetis ; & baptiſmo, quo ego baptizor, baptizabimini :*

40. mais pour ce qui eſt d'être aſſis à ma droite ou à ma gauche ", ce n'eſt point à moi à vous le donner ; mais ce ſera pour ceux à qui il a été préparé.

40. *ſedere autem ad dexteram meam, vel ad ſiniſtram, non eſt meum dare vobis, ſed quibus paratum eſt.*

§. 6. *Domination interdite.*

41. Et les dix *autres Apôtres* ayant entendu ceci, en conçurent de l'indi-

41. *Et audientes decem, cœperunt indignari de Jacobo &*

reni cette demande à JESUS-CHRIST. il faut entendre qu'ils la firent par la bouche de leur mere qu'ils avoient pouſſée à cela, afin que la demande fût & plus honnête & plus facile à obtenir : auſſi JESUS adreſſe-t-il ſa réponſe non à la mere, mais aux enfans. On a vû encore une ſemblable façon de parler dans l'hiſtoire du Centenier.

✝ 38. *letr.* que je bois.

Ibid. *letr.* dont je ſuis baptiſé. *Expl.* C'eſt-à-dire participer aux ſouffrances & aux humiliations que je dois endurer.

✝. 39. *expl.* Ils ne ſçavoient ſans doute à quoi ils s'engageoient.

✝. 40. *expl.* JESUS ſe ſert des mêmes paroles que les enfans de Zébedée, mais en leur donnant un ſens different, & en paſſant d'une idée baſſe & terreſtre à des idées toutes ſpirituelles & toutes celeſtes.

Digitized by Google

Joanne.

gnation contre Jacque & Jean ".

42. *Jesus autem vocans eos, ait illis : Scitis quia hi, qui videntur principari gentibus, dominantur eis ; & principes eorum potestatem habent ipsorum.*

42. C'eſt pourquoi Jesus les appellant à lui, leur dit : Vous ſçavez que ceux qui ont" l'autorité de commander aux peuples, exercent une domination ſur eux, & que leurs Princes les traitent avec empire.

43. *Non ita est autem in vobis ; sed quicunque voluerit fieri major, erit vester minister :*

43. Il n'en doit pas être de même parmi vous ; mais ſi quelqu'un veut y devenir le plus grand, il faut qu'il ſoit prêt à vous ſervir" : *Luc. 22. 25.*

44. *& quicunque voluerit in vobis primus esse, erit omnium servus.*

44. & quiconque voudra être le premier d'entre vous, doit être le ſerviteur de tous".

45. *Nam & Filius hominis non venit ut ministraretur ei, sed ut ministraret, & daret animam suam redemptionem pro multis.*

45. Car le Fils de l'homme même n'eſt pas venu pour être ſervi, mais pour ſervir, & donner ſa vie pour la rédemption de pluſieurs.

§. 7. *Aveugle guéri, cri & importunité de la foi.*

46. *Et veniunt Jericho & proficiscente eo de Jericho, & discipulis ejus, & turba non modica, filius Timæi Bartimæus cæcus sedebat secus viam mendicans.*

46. Après cela ils vinrent à Jéricho : & comme il ſortoit de Jéricho *Matth. 20. 29. Luc. 18. 35.*

ŷ. 41. *expl.* tant ils étoient imparfaits.

ŷ. 42. lettr. *qui videntur* ; qui ſemblent avoir ; *ou* en qui on voit.

ŷ. 43. lettr. *minister*, qui eſt moins que *servus*, du verſet ſuivant.

ŷ. 44. *expl.* Parce que leur ſalut éternel doit être la fin où il rapporte toutes ſes actions & tous ſes travaux. *autr.* & ſi quelqu'un veut être le premier d'entre vous, il faut qu'il ſoit l'eſclave de tous.

avec ses disciples, suivi d'une grande troupe de peuple, un aveugle nommé Bartimée, fils de Timée [v]; qui étoit assis sur le chemin pour demander l'aumône,

pulis ejus, & plurimâ multitudine, filius Timæi Bartimæus cæcus, sedebat juxta viam mendicans,

47. ayant appris que c'étoit JESUS de Nazareth, se mit à crier: JESUS Fils de David, ayez pitié de moi.

47. *qui cùm audisset quia Jesus Nazarenus est, cœpit clamare, & dicere: Jesu fili David, miserere mei.*

48. Et plusieurs le reprenoient rudement, & lui disoient qu'il se tût; mais il crioit encore beaucoup plus haut: Fils de David, ayez pitié de moi.

48. *Et comminabantur ei multi ut taceret: at ille multò magis clamabat: Fili David, miserere mei.*

49. Alors JESUS s'étant arrêté, commanda qu'on l'appellât. Et quelques-uns appellerent l'aveugle, en lui disant: Ayez bonne espérance, levez-vous, il vous appelle.

49. *Et stans Jesus præcepit illum vocari. Et vocant cæcum, dicentes ei. Animaquior esto, surge, vocat te.*

50. Aussi-tôt il jetta son manteau, & se levant il vint à JESUS.

50. *Qui projecto vestimento suo, exiliens venit ad eum.*

51. Et JESUS lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? L'aveugle lui répondit: Maître, *faites* que je voie.

51. *Et respondens Jesus dixit illi: Quid tibi vis faciam? Cæcus autem dixit ei: Rabboni, ut videam.*

52. Allez, lui dit JESUS,

52. *Jesus autem*

[v]. 46. *expl.* Saint Matthieu marque qu'ils étoient deux, mais il semble que celui-ci étoit plus connu que l'autre.

ait illi : Vade , fides tua te ſalvum fecit. Et confeſtim vidit , & ſequebatur eum in via.

votre foi vous a ſauvé ". Et il vit au même inſtant, & il ſuivoit JESUS dans le chemin ".

℣. 52. *expl.* Parce qu'ordinairement lorſqu'il vouloit guérir quelqu'un , il lui inſpiroit cette foi vive , qui lui faiſoit eſperer d'être guéri.

Ibid. *expl.* Il fit connoître ſa guériſon , en ſe conduiſant alors lui-même , au-lieu qu'il avoit beſoin auparavant d'un conducteur , & marchant après ſon ſuprême médecin par un effet de ſon humble reconnoiſſance qui le portoit à publier le miracle par lequel il avoit été guéri , & à s'attacher à ſon bienfacteur.

CHAPITRE XI.

§. 1. *Entrée dans Jeruſalem.*

1. *ET cùm appropinquarent Jeroſolymæ & Bethaniæ ad montem Olivarum, misit duos ex diſcipulis ſuis ,*

2. *& ait illis : Ite in caſtellum , quod contra vos eſt ; & ſtatim , introeuntes illuc , invenietis pullum li-*

1. LOrſqu'ils approchoient de Jéruſalem, étant près de Béthanie ", vers la montagne des Oliviers , il envoya deux de ſes diſciples , *Matth. 21. 1. Luc. 19. 29.*

2. & leur dit : Allez à ce village , qui eſt devant vous " ; & ſi-tôt que vous y ſerez entrés, vous trouverez un ânon lié ", ſur

℣. 1. *grec.* de Bethphagé , & de Béthanie ; *c'eſt-à-dire* , qu'il n'étoit pas encore éloigné de Béthanie , où il venoit de coucher , ni de Bethphagé par où il devoit paſſer pour aller à Jéruſalem.

℣. 2. *expl.* Ce que quelques Interpretes ont entendu de Bethphagé même.

Ibid. *expl.* Il ne fait pas mention de l'ânesſe dont parle S. Matthieu , non plus que S. Luc & S. Jean : parce que ſelon toute apparence , JESUS-CHRIST ne monta que ſur l'ânon.

lequel nul homme n'a encore monté ; déliez-le, & me l'amenez.

gatum, ſuper **quem** *nemo adhuc hominum ſedit, ſolvite* **illum**, *& adducite.*

3. Et ſi quelqu'un vous demande : Pourquoi faites-vous cela ? Dites-lui : C'eſt que le Seigneur en a beſoin ; & il le laiſſera amener ici auſſi-tôt.

3. *Et ſi quis* **vobis** *dixerit : Quid facitis ? dicite : Quia* **Domino** *neceſſarius eſt : & continuò* **illum dimittet** *huc.*

4. Y étant allés, ils trouverent l'ânon qui étoit attaché dehors auprès d'une porte entre deux chemins, & ils le délierent.

4. *Et abeuntes invenerunt pullum ligatum ante januam foris in bivio, & ſolvunt eum.*

5. Quelques-uns de ceux qui étoient-là leur dirent : Que faites-vous ? Pourquoi déliez-vous cet ânon ?

5. *Et quidam de illic ſtantibus,* **dicebant illis** *: Quid facitis ſolventes* **pullum** ?

6. Ils leur répondirent comme JESUS le leur avoit ordonné. & ils le leur laiſſerent emmener.

6. *Qui dixerunt eis, ſicut præceperat illis Jeſus, & dimiſerunt eis.*

Joan. 12. 14.

7. Ainſi ayant amené l'ânon à JESUS, ils le couvrirent de leurs vêtemens, & il monta deſſus ||.

7. *Et duxerunt pullum ad Jeſum, & imponunt illi veſtimenta ſua, & ſedit ſuper eum.*

8. Pluſieurs auſſi étendirent leurs vêtemens le long du chemin. D'autres coupoient des branches d'arbres, & les jettoient par où il paſſoit.

8. *Multi autem veſtimenta ſua ſtraverunt in via. Alii autem frondes cædebant de arboribus, & ſternebant in via.*

|| *v.* 7. *expl.* On voit dans les livres de l'ancien Teſtament, que les ânes, qui étoient fort grands en ce païs-là, étoient une monture aſſez ordinaire aux Juifs.

9. *Et qui præibant, & qui sequebantur, clamabant, dicentes: Hosanna:*

9. Et tant ceux qui marchoient devant, que ceux qui suivoient, crioient: Hosanna, *salut & gloire:* *Matth.* 21. 9.

10. *Benedictus qui venit in nomine Domini: benedictum quod venit regnum patris nostri David: Hosanna in excelsis.*

10. Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur: beni soit le regne de notre pere David ", que nous voyons arriver: Hosanna *salut & gloire* au plus haut des cieux. *Luc.* 19. 38. *Ps.* 117. 26.

11. *Et introivit Jerosolymam in templum: & circumspectis omnibus, cùm jam vespera esset hora, exiit in Bethaniam cum duodecim.*

11. JESUS étant ainsi entré dans Jérusalem, *s'en alla* au temple: & après avoir tout regardé, comme il étoit déja tard, il s'en alla à Béthanie avec les douze *Apôtres.* *Matth.* 21. 10.

§. 2. *Figuier maudit, vendeurs chassés du temple.*

12. *Et aliâ die cùm exirent à Bethania, esuriit.*

12. Le lendemain, lorsqu'ils sortoient de Béthanie ", il eut faim;

13. *Cùmque vidisset à longè ficum habentem folia, venit,*

13. & voyant de loin un figuier qui avoit des feuilles, il y alla pour voir s'il *Matth.* 21. 19.

¥. 10. *expl.* Il y avoit sans doute dans cette troupe de peuples plusieurs personnes descendues de la famille de David, qui étoit très-étendue, qui se congratuloient du rétablissement du regne de leur pere commun *Trin.* Ils faisoient voir clairement que Dieu, qui parloit par leur bouche, leur avoit mis dans le cœur que c'étoit là véritablement ce Fils promis à David, qui devoit regner sur Israel, & dont le Seigneur devoit affermir le trône pour toujours. Quoiqu'on puisse bien croire que comme ils n'avoient que des vûes terrestres dans l'attente de leur Messie, ils souhaitent ici à leur nation, à la vûe du Sauveur, un regne aussi doux & aussi florissant que celui de David, afin qu'il les conduisît avec une affection vraiment paternelle.

¥. 12. *expl.* pour revenir à Jérusalem.

y pourroit trouver quelque choſe ‖ : & s'en étant approché, il n'y trouva que des feuilles ; car ce n'étoit pas le tems ‖ des figues.

ſi quid fortè inveniret in ea : & cùm veniſſet ad eam, nihil invenit præter folia ; non enim erat tempus ficorum.

14. Alors JESUS dit au figuier : Qu'à jamais nul ne mange plus de toi aucun fruit ‖ : ce que ſes diſciples entendirent.

14. *Et reſpondens dixit ei : Jam non amplius in æternum ex te fructum quiſquam manducet : & audiebant diſcipuli ejus.*

15. Etant revenus à Jéruſalem, il entra dans le temple, d'où il chaſſa ‖ ceux qui y vendoient, & qui y achetoient ; & il renverſa les tables des banquiers, & les bancs de ceux qui vendoient des colombes :

15. *Et veniunt Jeroſolymam : & cùm introiſſet in templum, cœpit ejicere vendentes & ementes in templo, & menſas numulariorum, & cathedras vendentium columbas evertit :*

16. & il ne permettoit pas que perſonne tranſportât aucun utencile par le temple.

16. *& non ſinebat ut quiſquam transferret vas per templum :*

17. Il les inſtruiſoit auſſi en leur diſant : N'eſt-

17. *& docebat dicens eis : Nonne ſcrip-*

℣. 13. *expl.* Il n'ignoroit pas qu'il n'y avoit aucun fruit à ce figuier ; mais il agiſſoit en cela comme homme : ou plutôt, ſelon la penſée de S. Chryſoſtome, l'Evangéliſte ne ſe ſert de ce langage que pour nous marquer ce que les diſciples croyoient de leur Maître.

Ibid. *autr.* une année de figues.

℣. 14. *expl.* Le Fils de Dieu voulut, ſelon pluſieurs Peres, nous repréſenter dans cette figure la ſtérilité de la Synagogue des Juifs, & la malédiction qu'elle a méritée de recevoir de JESUS-CHRIST.

℣. 15. *expl.* enflammé d'un zele tout divin.

tum est : Quia domus mea domus orationis vocabitur omnibus gentibus ? Vos autem fecistis eam speluncam latronum.

il pas écrit : Ma maison sera appellée la maison de priere pour toutes les nations? Et cependant vous en avez fait une caverne de voleurs [17].

Isai. 56. 7. Jerem. 7. 11.

18. *Quo audito, principes sacerdotum & scribæ quærebant quomodo eum perderent : timebant enim eum, quoniam universa turba admirabatur super doctrina ejus.*

18. Ce que les Princes des Prêtres & les Scribes ayant entendu, ils cherchoient un moyen de le perdre [18]; car ils le craignoient [19], parce que tout le peuple étoit ravi en admiration de sa doctrine.

19. *Et cùm vespera facta esset, egrediebatur de civitate.*

19. Et lorsqu'il étoit déja tard; il sortit de la ville.

20. *Et cùm manè transirent, viderunt ficum aridam factam à radicibus.*

20. Le lendemain matin [20] il virent en passant le figuier, qui étoit devenu sec jusqu'à la racine.

21. *Et recordatus Petrus, dixit ei : Rabbi, ecce ficus, cui maledixisti, aruit.*

21. Et Pierre se souvenant *de la parole de* JESUS-CHRIST, lui dit : Maître, voyez comme le figuier que vous avez maudit, est devenu sec.

22. *Et respondens*

22. JESUS prenant la

℣. 17. *expl.* par les vols, les tromperies & les parjures qu'y exercent les marchands que vous y avez reçus.

℣. 18 *expl* Les Princes des Prêtres qui croyoient avoir seuls autorité dans le temple, & les Docteurs de la loi, qui avoient approuvé ce commerce comme licite, se croyant ici offensés de nouveau, cherchoient les moyens d'exécuter le dessein de le tuer, qu'ils avoient pris depuis long-tems.

[19] Ibid. *expl.* Ils craignoient de lui faire ouvertement violence.

℣. 20. *expl.* à son retour de Béthanie à Jérusalem.

parole, leur dit : Ayez ✝ de la foi en Dieu :

23. je vous dis en vérité, que quiconque dira à cette montagne : Otetoi de là, & te jette dans la mer, & cela ſans héſiter dans ſon cœur, mais croyant fermement que tout ce qu'il aura dit arrivera, il le verra en effet arriver ✝.

Matth. 21. 21.

Jeſus ait illis : Habete fidem Dei :

23. *amen dico vobis, quia quicunque dixerit huic monti : Tollere, & mittere in mare, & non hæſitaverit in corde ſuo, ſed crediderit, quia quodcunque dixerit, fiat, fiet ei.*

24. C'eſt pourquoi je vous le dis : Quoi que ce ſoit que vous demandiez dans la priere, croyez que vous l'obtiendrez, & il vous ſera accordé.

Matth. 7. 7. & 21. 22. *Luc.* 11. 9.

24. *Propterea dico vobis, omnia quæcunque orantes petitis, credite quia accipietis, & eveniet vobis.*

25. Mais lorſque vous vous préſenterez pour prier, ſi vous avez quelque choſe contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que votre Pere qui eſt dans les cieux, vous pardonne auſſi vos péchés.

Matth. 6. 14. & 18. 35.

25. *Et cùm ſtabitis ad orandum, dimittite ſi quid habetis adverſus aliquem, ut & pater veſter, qui in cœlis eſt, dimittat vobis peccata veſtra.*

✝. 22. *lettr.* la foi de Dieu.

✝. 23. *lettr.* il lui ſera fait *Grec aj.* quoi que ce ſoit qu'il diſe. *expl.* Les Apôtres & tous les hommes apoſtoliques étoient aſſurés que Dieu leur accorderoit ce qu'ils demandoient, toutes les fois qu'ils demandoient des miracles ; parce que c'étoit l'Eſprit de Dieu qui les rempliſſoit, qui les faiſoit agir pour ſa gloire & pour les divers beſoins de ſon Egliſe : mais ce ſeroit une illuſion de s'imaginer qu'il nous fût permis de demander quand il nous plairoit des prodiges, ou par curioſité, ou ſans une néceſſité conſidérable, lorſque d'ailleurs ni la grande gloire de Dieu, ni d'autres raiſons très-preſſantes ne l'éxigent pas. Car il n'eſt jamais permis de tenter Dieu. Et c'eſt le tenter que de lui demander ſans néceſſité des miracles.

Digitized by Google

26. *Quòd ſi vos non dimiſeritis, nec pater veſter, qui in cœlis eſt, dimittet vobis peccata veſtra.*

26. Que ſi vous ne pardonnez point, votre Pere qui eſt dans les cieux ne vous pardonnera point non plus vos pechés.

§. 3. *Par quelle autorité ?*

27. *Et veniunt rurſus Jeroſolymam. Et cùm ambularet in templo, accedunt ad eum ſummi ſacerdotes, & ſcribæ, & ſeniores,*

27. Ils retournerent encore à Jéruſalem. Et JESUS ſe promenant dans le temple ", les Princes des Prêtres, les Scribes, & les Sénateurs le vinrent trouver ", Luc. 20. 1.

28. *& dicunt ei: In qua poteſtate hæc facis? Et quis dedit tibi hanc poteſtatem ut iſta facias?*

28. & lui dirent: De quelle autorité faites-vous ceci; & qui vous a donné l'autorité de faire ce que vous faites " ?

29. *Jeſus autem, reſpondens, ait illis: Interrogabo vos & ego unum verbum, & reſpondete mihi & dicam vobis in qua poteſtate hæc faciam.*

29. JESUS leur répondit: J'ai auſſi une demande à vous faire; & après que vous m'y aurez répondu, je vous dirai " de quelle autorité je fais ceci.

30. *Baptiſmus Joannis de cœlo erat, an ex hominibus, reſpondete mihi?*

30. Le Baptême de Jean étoit-il du ciel ou des hommes, répondez-moi ?

¥ 27. *expl.* & y enſeignant le peuple.

Ibid. *expl.* Il ſemble que ce dernier jour où JESUS devoit parler aux Juifs, leur fût accordé pour lui propoſer toutes leurs difficultés, & qu'il le prit de ſon côté pour leur dire tout ce qu'il avoit à leur reprocher.

¥. 28. *expl.* Cette queſtion eſt fondée ſur ce principe, Que nul ne ſe doit donner à ſoi même l'autorité du miniſtere, mais qu'il la doit recevoir ou immédiatement de Dieu, ou de lui par les ſupérieurs ordinaires & légitimes.

¥. 29. *letr.* Répondez-moi: & je vous dirai auſſi, &c.

31. Mais ils raisonnoient ainsi en eux-mêmes ? Si nous répondons qu'il étoit du ciel, il nous dira : Pourquoi donc ne l'avez-vous pas cru ?

31. *At illi cogitabant secum, dicentes : Si dixerimus : De cœlo, dicet : Quare ergo non credidistis ei ?*

32. Que si nous disons, qu'il étoit des hommes, nous avons à craindre le peuple ; parce que tout le monde considéroit Jean comme ayant été véritablement prophete.

32. *Si dixerimus : Ex hominibus, timemus populum ; omnes enim habebant Joannem quia verè propheta esset.*

33. Ainsi ils répondirent à JESUS : Nous ne sçavons. Et JESUS leur dit : Je ne vous dirai point non plus de quelle autorité je fais ceci.

33. *Et respondentes dicunt Jesu : Nescimus. Et respondens Jesus, ait illis : Neque ego dico vobis in qua potestate hæc faciam.*

CHAPITRE XII.

§. 1. *Vignerons homicides, pierre angulaire rejettée.*

Isai. 5. 1. Jerem. 2. 21. Matth. 21. 33. Luc 20. 9.

1. JESUS commença ensuite à leur parler en paraboles " : Un homme, dit-il, planta une vigne, l'entoura d'une haie, & creusant *dans la terre* y fit un pressoir ", y bâtit

1. *ET cœpit illis in parabolis loqui : Vineam plantavit homo, & circumdedit sepem, & fodit lacum, & ædificavit turrim, & locavit*

℣. 1. *expl.* Non qu'il ait seulement commencé alors à leur parler en paraboles, mais c'est qu'après avoir confondu tous ces Prêtres & tous ces Docteurs, il commença à leur tracer une image de leur infidelité sous la parabole des vignerons, & sous quelques autres qui sont marquées dans S. Matthieu.

Ibid. lettr. *lacum*, qui est une partie du pressoir : c'est-

Digitized by Google

eam agricolis, & peregrè profectus est.

une tour, & l'ayant louée à des vignerons, il s'en alla en un pais éloigné.

2. *Et misit ad agricolas in tempore servum, ut ab agricolis acciperet de fructu vineæ.*

2. La saison étant venue, il envoya un de ses serviteurs aux vignerons, pour recevoir *ce qu'ils lui devoient* du fruit de sa vigne.

3. *Qui apprehensum eum ceciderunt, & dimiserunt vacuum.*

3. Mais l'ayant pris, ils le battirent [//], & le renvoyerent sans lui rien donner.

4. *Et iterum misit ad illos alium servum, & illum in capite vulneraverunt, & contumeliis affecerunt.*

4. Il leur envoya encore un autre serviteur [//], & ils le blesserent à la tête, & lui firent toutes sortes d'outrages.

5. *Et rursum alium misit, & illum occiderunt; & plures alios, quosdam cædentes, alios verò occidentes.*

5. Il leur en envoya encore un, qu'ils tuerent; & de plusieurs *qu'il leur envoya ensuite*, ils en battirent quelques-uns, & tuerent les autres.

6. *Adhuc ergo, unum habens filium carissimum, & illum misit ad eos novissimum, dicens: Quia reverebuntur filium meum.*

6. Enfin, ayant un fils unique, qu'il aimoit très-tendrement, il le leur envoya encore après tous les autres, en disant: Ils auront quelque respect pour mon fils.

7. *Coloni autem dixerunt ad invicem:*

7. Mais ces vignerons dirent entre eux: Voici

à-dire, ou une cave, ou un endroit creux où le vin coule en descendant du pressoir.

℣. 3. *autr.* fouetterent.

℣. 4. *Grec.* qu'ils poursuivirent à coups de pierres.

l'héritier ; allons, tuons-le, & l'héritage ſera à nous.

Hic eſt hæres ; venite, occidamus eum, & noſtra erit hæreditas.

8. Ainſi s'étant ſaiſis de lui, ils le tuerent, & le jetterent hors de la vigne.

8. *Et apprehendentes eum, occiderunt : & ejecerunt extra vineam.*

9. Que fera donc le Seigneur de cette vigne ? Il viendra lui-même, il exterminera ces vignerons, & il donnera ſa [//] vigne à d'autres.

9. *Quid ergo faciet Dominus vineæ ? Veniet, & perdet colonos, & dabit vineam aliis.*

Pſal. 117. 22. *Iſaiæ* 28. 16. *Matth.* 21. 42. *Act.* 4. 11. *Rom.* 9. 33. 1. *Petr.* 2. 7.

10. N'avez-vous point lu cette parole de l'Ecriture : La pierre qui avoit été rejettée par ceux qui bâtiſſoient, eſt devenue la principale pierre de l'angle [//] :

10. *Nec ſcripturam hanc legiſtis : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus eſt in caput anguli :*

11. c'eſt le Seigneur qui l'a fait ; & nos yeux le voient avec admiration ?

11. *à Domino factum eſt iſtud ; & eſt mirabile in oculis noſtris ?*

12. Ceux *à qui il parloit* cherchoient les moyens de l'arrêter ; car ils virent bien que c'étoit d'eux qu'il vouloit parler dans cette parabole [//] : mais ils crai-

12. *Et quærebant eum tenere, & timuerunt turbam ; cognoverunt enim quoniam ad eos parabolam hanc dixerit : & relicto eo,*

℣. 9. *expl.* il affermera.

℣. 10. *expl.* JESUS CHRIST confirme ce qu'il a dit par un paſſage de l'Ecriture qui s'entendoit du Meſſie. Il eſt lui-même comme la pierre angulaire que les Juifs ont rejettée. *Voyez la note Matth.* 21. 42.

℣. 12. *expl.* Saint Matthieu fait voir comment ils le connurent ; car il témoigne que le Sauveur leur déclara nettement : *Que le royaume de Dieu leur ſeroit ôté, & donné à un autre peuple qui en produiroit les fruits.*

abierunt.

gnirent le peuple ; c'eſt-pourquoi le laiſſant-là, ils ſe retirerent.

§. 2. *Dieu & Ceſar.*

13. *Et mittunt ad eum quoſdam ex Phariſæis, & Herodianis, ut eum caperent in verbo,*

13. Voulant enſuite le ſurprendre dans ſes paroles, ils lui envoyerent quelques-uns des Phariſiens & des Hérodiens, *Matth.* 22. 15. *Luc* 20. 20.

14. *qui venientes dicunt ei: Magiſter, ſcimus quia verax es, & non curas quemquam, nec enim vides in faciem hominum, ſed in veritate viam Dei doces: Licet dari tributum Cæſari, an non dabimus?*

14. qui lui vinrent dire: Maître, nous ſçavons que vous êtes ſincere & véritable, & que vous n'avez égard à qui que ce ſoit; car vous ne conſidérez point la qualité des perſonnes ††, mais vous enſeignez la voie de Dieu dans la vérité: Eſt-il permis ou non de payer le tribut à Céſar †† ?

15. *Qui ſciens verſutiam illorum, ait illis: Quid me tentatis? Afferte mihi denarium ut videam.*

15. Mais JESUS connoiſſant leur hypocriſie, leur dit: Pourquoi me tentez-vous ? Apportez-moi un denier †††, que je le voye.

16. *At illi attulerunt ei, & ait illis: Cujus eſt imago hæc, & inſcriptio? Dicunt ei: Cæſaris.*

16. Ils lui en apporterent un; & il leur demanda: De qui eſt cette image & cette inſcription ? De Céſar, lui dirent-ils.

17. *Reſpondens au-*

17. JESUS leur répon- *Rom.* 13. 7.

†. 14. *expl.* C'eſt-à-dire, vous reprenez les vices & les égaremens des hommes avec une liberté entiere.

Ibid. *autr.* Eſt il permis de payer le tribut à Céſar, ou ne le payerons-nous point? *le Grec aj.* le payerons-nous, ou ne le payerons nous pas?

†. 15. *Voyez la note* Matth. 22. 19.

dit : Rendez donc à César ce qui est à César ; & à Dieu ce qui est à Dieu. Et ils admirerent sa réponse.

tem Jesus dixit illis : Reddite igitur quæ sunt Cæsaris, Cæsari ; & quæ sunt Dei, Deo. Et mirabantur super eo.

§. 3. *Résurrection, état angélique.*

Matth. 22. 23. Luc 20. 27.

18. Après cela les Sadducéens, qui nient la résurrection, le vinrent trouver, & ils lui proposerent cette question :

18. *Et venerunt ad eum Sadducæi, qui dicunt resurrectionem non esse, & interrogabant eum dicentes :*

Deut. 25. 5.

19. Maître, Moïse nous a laissé par écrit : Que si un homme en mourant laisse sa femme sans enfans, son frere doit épouser sa femme, pour susciter des enfans à son frere *mort.*

19. *Magister, Moyses nobis scripsit, ut si cujus frater mortuus fuerit, & dimiserit uxorem, & filios non reliquerit, accipiat frater ejus uxorem ipsius, & resuscitet semen fratri suo.*

20. Or il y avoit sept freres, dont le premier ayant pris une femme, mourut sans laisser d'enfans.

20. *Septem ergo fratres erant, & primus accepit uxorem, & mortuus est non relicto semine.*

21. Le second l'ayant épousée ensuite, mourut aussi sans enfans, & le troisiéme de même ;

21. *Et secundus accepit eam, & mortuus est, & nec iste reliquit semen, & tertius similiter ;*

22. & tous les sept l'ont ainsi eue *pour femme*, sans qu'aucun ait laissé d'enfans ; & enfin cette femme est morte elle-même la derniere.

22. *& acceperunt eam similiter septem : & non reliquerunt semen ; novissima omnium defuncta est & mulier.*

23. Lors donc qu'ils ref-

23. *In resurrectione*

ergo cùm resurrexerint, cujus de his erit uxor ; septem enim habuerunt eam uxorem ?

ſuſciteront dans la réſurrection *générale*, duquel d'entre eux ſera-t-elle femme, puiſqu'elle l'a été de tous les ſept ?

24. *Et respondens Jesus, ait illis : Nonne ideò erratis, non scientes scripturas, neque virtutem Dei ?*

24. Et JESUS leur répondit : Ne voyez-vous pas que vous êtes dans l'erreur ; parce que vous ne comprenez ni les Ecritures, ni la puiſſance de Dieu ?

25. *Cùm enim à mortuis resurrexerint, neque nubent, neque nubentur : sed sunt sicut angeli in cœlis.*

25. Car lorſque les morts ſeront reſſuſcités, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris : mais ils ſeront comme les Anges qui ſont dans les cieux.

26. *De mortuis autem quòd resurgant, non legistis in libro Moysi, super rubum quomodo dixerit illi Deus, inquiens : Ego sum Deus Abraham, & Deus Isaac, & Deus Jacob ?*

26. Et quant à la réſurrection des morts : N'avez-vous point lu dans le livre de Moïſe ce que Dieu lui dit dans le buiſſon : Je ſuis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac, & le Dieu de Jacob [//] ? *Exod. 3. 6. Matth. 22. 32.*

27. *Non est Deus mortuorum, sed vivorum ; vos ergo mul-*

27. Or il n'eſt point le Dieu des morts, mais des vivans [//] ; & ainſi vous êtes

℣. 26. *expl.* Il y a pluſieurs autres textes dans les ſaintes Ecritutes, qui prouvent la réſurrection : mais parce que les Sadducéens s'étoient voulu appuyer de l'autorité de Moïſe pour combattre la réſurrection, JESUS-CHRIST trouva plus à propos de la défendre par un texte de Moïſe. D'autres diſent que ces gens-là rejettoient l'autorité des autres livres de l'ancien Teſtament.

℣. 27. *expl.* On a fait voir la force de l'argument dans S. Matthieu 22. 32.

dans une grande erreur. *tùm erratis.* :

§. 4. *Amour de Dieu & du prochain.*

Matth. 22. 35. 28. Alors l'un des Docteurs de la loi, qui avoit oui cette dispute, voyant que JESUS avoit si bien répondu aux Sadducéens, s'approcha de lui, & lui demanda : Quel étoit le premier de tous les commandemens.

28. *Et accessit unus de Scribis, qui audierat illos conquirentes, & videns quoniam benè illis respondit, interrogavit eum quod esset primum omnium mandatum.*

29. Et JESUS lui répondit : Le premier de tous les commandemens *est celui-ci* : Ecoutez, Israel, le Seigneur votre Dieu est le seul Dieu ″ :

Deut. 6. 4.

29. *Jesus autem respondit ei : Quia primum omnium mandatum est : Audi, Israel, Dominus Deus tuus, Deus unus est :*

30. Vous aimerez ″ le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, de tout votre esprit, & de toutes vos forces. C'est-là le premier commandement.

30. *& diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, & ex tota anima tua, & ex tota mente tua, & ex tota virtute tua. Hoc est primum mandatum.*

31. Et voici le second, qui est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Il n'y a aucun autre commandement plus grand que ceux-ci.

Levit. 19. 18. *Matth.* 22. 39. *Rom.* 13. 9.

31. *Secundum autem simile est illi : Diliges proximum tuum tanquam teipsum. Majus horum aliud mandatum non est.*

℣. 29. *Grec.* Seigneur. *Expl.* Moïse voulant inculquer aux Juifs le commandement d'aimer Dieu sur toutes choses prépara leurs esprits par cette préface, où il leur fait remarquer l'unité de Dieu.

℣. 30. lettr. *& diliges* : ce qui peut signifier : Vous aimerez donc.

32. *Et*

32. *Et ait illi Scriba : Benè, Magiſter, in veritate dixiſti, quia unus eſt Deus, & non eſt alius præter eum :*

33. *& ut diligatur ex toto corde, & ex toto intellectu, & ex tota anima, & ex tota fortitudine ; & diligere proximum tanquam ſeipſum, majus eſt omnibus holocauſtomatibus & ſacrificiis.*

34. *Jeſus autem videns quòd ſapienter reſpondiſſet, dixit illi: Non es longè à regno*

32. Le Docteur lui répondit : Maître, ce que vous avez dit eſt très-véritable ", qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu, & qu'il n'y en a point d'autre que lui " : *Galat. 5. 14. Jacob 8. 2.*

33. & que de l'aimer de tout ſon cœur, de tout ſon eſprit, de toute ſon ame, & de toutes ſes forces ; & ſon prochain comme ſoi-même, eſt quelque choſe de plus grand " que tous les holocauſtes, & que tous les ſacrifices ".

34. JESUS voyant qu'il avoit répondu ſagement, lui dit : Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu ",

℣. 32. *autr.* Maître, aſſurément que ce que vous avez dit eſt très-veritable, &c.

Ibid. *expl.* Ainſi nous devons tourner vers lui tout l'amour dont nous ſommes capables.

℣. 33. expl. *i. e.* plus agréable à Dieu.

Ibid. *expl.* Les Juifs regardoient ordinairement les holocauſtes, où la victime étoit conſumée en l'honneur de Dieu, & les autres ſacrifices de la loi comme les devoirs les plus eſſentiels de la religion : & étant charnels & groſſiers, ils bornoient là ordinairement leur pieté. Ce Docteur de la loi étoit donc louable de s'élever en ce point au-deſſus du ſentiment du commun des Juifs.

℣. 34 *expl.* C'eſt-à dire, de la grace par laquelle Dieu regne dans le cœur de l'homme. Et cela parce qu'il étoit perſuadé que l'amour de Dieu au deſſus de tout, & l'amour du prochain ſoumis à celui de Dieu, étoient plus grands que tous les devoirs exterieurs de la religion. Car ce lui étoit déja un grand avantage de connoître ce qu'il devoit principalement à Dieu ; mais il lui manquoit encore quelque choſe pour faire partie de ce royaume de Dieu ; ſçavoir la connoiſſance de JESUS-CHRIST comme Fils de Dieu. Or JESUS-CHRIST, en lui témoignant qu'il n'étoit pas éloigné du royaume de Dieu, lui faiſoit con-

Et depuis ce tems-là perſonne n'oſoit plus lui faire de queſtions.

Dei. Et nemo iam audebat eum interrogare.

§. 5. *Chriſt Seigneur de David. docteurs ſuperbes.*

35. Mais JESUS enſeignant dans le temple, leur dit : Comment les Scribes diſent-ils que le CHRIST eſt le fils de David,

35. *Et reſpondens Jeſus dicebat, docens in templo : Quomodo dicunt Scriba Chriſtum filium eſſe David,*

36. puiſque David lui-même a dit par le Saint-Eſprit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Aſſeyez-vous a ma droite, juſqu'à ce que j'aye réduit vos ennemis à vous ſervir de marche-pied ?

Pſal. 109. 1. Matth. 22. 44. Luc 20. 42.

36. *ipſe enim David dicit in Spiritu ſancto : Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos eabellum pedum tuorum ?*

37. Puis donc que David l'appelle lui-même ſon Seigneur, comment eſt-il ſon fils ? Une grande partie du peuple prenoit plaiſir à l'écouter.

37. *Ipſe ergo David dicit eum Dominum, & unde eſt filius ejus ? Et multa turba eum libenter audivit.*

38. Et il leur diſoit en ſa maniere d'inſtruire : Gardez-vous des Docteurs de la loi ", qui aiment à ſe promener avec de *longues* robes, & à être ſalués dans les places publiques ;

Matth. 23. 5. Luc 11. 43. & 20. 46.

38. *Et dicebat eis in doctrina ſua : Cavete à Scribis, qui volunt in ſtolis ambulare, & ſalutari in foro.*

noître qu'il n'y étoit pas encore entré : il l'invitoit en même-tems à aſpirer à un bonheur qui étoit ſi proche de lui.

¥. 38. *expl.* C'eſt-à dire, de l'orgueil qui paroiſſoit dans toute la conduite de ces Docteurs. Car comme c'étoit cet orgueil qui les empêchoit de reconnoître JESUS pour le CHRIST & pour le Meſſie, il vouloit lever le plus grand obſtacle à toutes les vérités qu'il leur enſeignoit pour leur ſalut.

Digitized by Google

39. *& in primis cathedris ſedere in ſynagogis, & primos diſcubitus in cœnis :*

39. à être aſſis dans les premieres chaires dans les ſynagogues, & à avoir les premieres places dans les feſtins :

40. *qui devorant domos viduarum, ſub obtentu prolixæ orationis. Hi accipient prolixius judicium.*

40. qui dévorent les maiſons des veuves, ſous prétexte qu'ils font de longues prieres ". Ces perſonnes en recevront une condamnation plus rigoureuſe. *Matth.* 23. 14.

§. 6. *Veuve donnant de ſon indigence.*

41. *Et ſedens Jeſus contra gazophylacium, aſpiciebat quomodo turba jactaret æs in gazophylacium, & multi divites jactabant multa.*

41. JESUS étant aſſis vis-a-vis du tronc " , il prenoit-garde de quelle maniere le peuple y jettoit l'argent ; & comme pluſieurs gens riches y en mettoient beaucoup " : *Luc* 21. 1.

42. *Cùm vidiſſet autem viduam unam pauperem, miſit duo minuta, quod eſt quadrans.*

42. il vint auſſi une pauvre veuve, qui y mit ſeulement deux petites pieces de la valeur d'un liard ".

℣ 40. *Grec.* & qui font de longues prieres, pour ſervir de prétexte *à leur avarice.*

℣. 41. *expl.* du trone du temple, où les peuples mettoient chacun leurs offrandes volontaires en argent, pour l'entretien du temple même, pour lequel les Juifs avoient une attache ou une dévotion extraordinaire ; ce tronc avoit été placé par l'ordre du Grand prêtre Joïada du tems du Roi Joas. 4. *Reis* 12. C'étoit ce qui eſt appellé ailleurs *corbona.* Matth. 27. 6.

℣ Ibid. *expl.* Il ſemble que l'Evangeliſte ait uſé de cette expreſſion, pour nous faire entendre cette vaine complaiſance que les riches avoient à donner beaucoup & à donner avec oſtentation, pour paroître généreux & magnifiques envers le temple.

℣. 42. *expl.* Cela ſe peut entendre en deux façons : 1. ou que les deux petites pieces d'argent enſemble ne faiſoient que la valeur d'un liard ; ce que le Syriaque a ſuivi :

43. Alors JESUS ayant appellé ſes diſciples, leur dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a plus donné que tout ceux qui ont mis dans le tronc″ :

43. *Et convocans diſcipulos ſuos, ait illis : Amen dico vobis, quoniam vidua hæc pauper plus omnibus miſit, qui miſerunt in gazophylacium :*

44. car tous les autres ont donné de leur abondance ; mais celle-ci a donné de ſon indigence même, tout ce qu'elle avoit, & tout ce qui lui reſtoit pour vivre″.

44. *Omnes enim ex eo, quod abundabat illis, miſerunt : hæc verò de penuria ſua omnia quæ habuit, miſit totum victum ſuum.*

ou que chaque piece d'argent faiſoit la valeur d'un liard, ce qui paroît plus probable ; parce que, ſelon Plutarque, dans la vie de Ciceron le liard étoit la plus petite piece d'argent, & étoit la quatriéme partie d'un ſol, & le ſol valoit environ ſix deniers de France.

℣. 43. *expl.* par rapport à Dieu, qui juge du prix & de la valeur des aumônes par la charité & la ſincerité du cœur. Il apprend par là à ſes Apôtres à ne pas juger par les apparences.

℣. 44 lettr. *&* tout ſon vivre.

CHAPITRE XIII.

§. 1. *Deſtruction de Jeruſalem, faux-prophetes.*

Matth. 24. 1.

1. LOrſqu'il ſortoit du temple, un de ſes diſciples″ lui dit : Maître,

1. *ET cùm egrederetur de templo, ait illis unus ex*

℣. 1. *expl.* Saint Matthieu dit en général *ſes diſciples* : & S. Luc *quelques-uns* d'entr'eux. On peut ſuppoſer que l'un des diſciples prenant la parole pour tous les autres, parla de ce temple au Fils de Dieu au nom de tous : ou peut être que l'un des diſciples ayant commencé à JESUS-CHRIST, tous les autres ou quelques-uns d'eux ſe joignirent auſſi-tôt à lui, pour exagerer la ſtructure ſi magnifique du temple.

discipulis suis : Magister, aspice quales lapides, & quales structura.

regardez quelles pierres ", & quels bâtimens.

2. *Et respondens Jesus, ait illi : Vides has omnes magnas ædificationes ? Non relinquetur lapis super lapidem, qui non destruatur.*

2. Mais JESUS lui répondit : Voyez-vous tous ces grands bâtimens ? Ils seront tellement détruits, qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre ".

Luc 19. 44. & 21. 6.

3. *Et cùm sederet in monte Olivarum contra templum, interrogabant eum separatim Petrus, & Jacobus, & Joannes, & Andreas :*

3. Et lorsqu'il étoit assis sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis du temple, Pierre, Jacque, Jean, & André lui demanderent en particulier :

4. *Dic nobis, quando ista fient, & quod signum erit, quando hæc omnia incipient consummari.*

4. Dites-nous quand ceci arrivera, & quel signe il y aura que toutes ces choses seront prêtes à être accomplies.

5. *Et respondens Jesus cœpit dicere illis :*

5. Et JESUS leur répondit : Prenez-garde que

Ephes. 5. 6. 2. Tim. 2. 3.

℣. 1. *expl.* Joseph dit que c'étoient des pierres blanches, dures comme de l'albâtre, qui avoient 25. coudées de long, 12. de large, & 8. de profondeur.

℣. 2. *let.* Il ne demeurera pas pierre sur pierre qui ne soit détruite. *Expl* Après que l'Empereur Tite eut pris Jetusalem, le temple fut détruit jusqu'aux fondemens, tant à force de bras que par le feu. Mais l'an 362 de JESUS-CHRIST, les Juifs ayant entrepris par l'ordre de Julien l'Apostat de lever ces anciens fondemens, pour élever un nouveau temple, ils en furent empêchés par des tremblemens & des tourbillons de feu, qui sortant de terre renverserent tous leurs travaux & tuerent plusieurs de leurs ouvriers. & ainsi s'accomplit cette prédiction de JESUS-CHRIST. *S. Chrysost. orat. 2. ad. Jud. & alibi S. Greg. Nazianz. orat. 2. contr. Julian. Ammian. Marcel.*

personne ne vous séduise ; *Videte ne quis vos seducat ;*

6. car plusieurs viendront sous mon nom, qui diront : c'est moi *qui suis le* CHRIST ; & ils en séduiront plusieurs.

6. *multi enim venient in nomine meo, dicentes, quia ego sum; & multos seducent.*

§. 2. *Persécution, assistance du saint Esprit, persévérance.*

7. Lorsque vous entendrez parler de guerres & de bruit de guerres, ne craignez point: parce qu'il faut que cela arrive ; mais ce ne sera pas encore la fin.

7. *Cùm audieritis autem bella & opiniones bellorum, ne timueritis : oportet enim hæc fieri, sed nondum finis.*

8. On verra se soulever peuple contre peuple, & royaume contre royaume : il y aura des tremblemens de terre en divers lieux, & des famines * ; & ce ne sera là que le commencement des douleurs.

8. *Exurget enim gens contra gentem, & regnum super regnum. & erunt terræmotus per loca, & fames. Initium dolorum hæc.*

Matth. 10. 17.

9. Pour vous autres, prenez bien garde à vous. Car on vous fera comparoître dans les assemblées des Juges * ; on vous fera fouetter dans les synagogues ; & vous serez présentés à cause de moi aux Gouverneurs & aux Rois * , afin que vous me rendiez témoignage devant eux.

9. *Videte autem vosmetipsos. Tradent enim vos in conciliis, & in synagogis vapulabitis & ante præsides & reges stabitis propter me, in testimonium illis.*

* *S. Grec.* & des troubles.

* *Grec.* Il parle du grand Sanedrin, qui étoit le Conseil d'état de la nation.

Ibid. capt. Ces *Gouverneurs* sont ceux qui étoient éta-

10. *Et in omnes gentes primùm oportet prædicari evangelium.*

1. Il faut auſſi auparavant [11] que l'Evangile ſoit prêché a toutes les nations. *Matth.* 24. 14.

11. *Et cùm duxerint vos tradentes, nolite præcogitare quid loquamini : ſed quod datum vobis fuerit in illa hora, id loquimini : non enim vos eſtis loquentes, ſed Spiritus ſanctus.*

11. Lors donc qu'on vous menera pour vous livrer entre leurs mains, ne préméditez point ce que vous leur devez dire ; mais dites ce qui vous ſera inſpiré à l'heure-même : car ce ne ſera pas vous qui parlerez [11], mais le Saint-Eſprit. *Matth.* 10 19. *Luc* 11. 11. & 21. 14.

12. *Tradet autem frater fratrem in mortem, & pater filium : & conſurgent filii in parentes, & morte afficient eos.*

12. Or le frere livrera le frere à la mort, & le pere le fils ; les enfans s'éleveront contre leurs peres & leurs meres, & les feront mourir.

13. *Et eritis odio omnibus propter nomen meum : qui autem ſuſtinuerit in finem, hic ſalvus erit.*

13. Et vous ſerez haïs de tout le monde à cauſe de mon nom : mais celui qui perſéverera juſqu'à la fin ſera ſauvé.

§. 3. *Abomination dans le lieu ſaint, fuite, maux extremes.*

14. *Cùm autem videritis abominationem deſolationis ſtan-*

14. Mais lorſque vous verrez l'abomination de la déſolation [11] établie au lieu *Daniel* 9. 27. *Matth.* 24 15. *Luc* 21. 21.

blis, & envoyés par les Romains pour regir la province & y exercer la juſtice en leur nom, tel qu'étoit alors Pilate. Ces Rois étoient les Tetrarques de la Judée & de la Galilée. Mais il faut encore étendre cela généralement à tous les Juges devant qui les Chrétiens devoient être préſentés dans la ſuite.

ỳ. 10 *autr* premierement.

ỳ. 11. *lettr.* car ce n'eſt pas vous qui parlez, &c.

ỳ. 14. *Grec.* dont parle le prophete Daniel

où elle ne doit pas être (que celui qui lit entende *ce qu'il lit* " :) alors que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes :

tem ubi non debet, qui legit, intelligat : tunc qui in Judæa sunt, fugiant in montes :

15. que celui qui sera sur le toit ne descende point dans sa maison, & n'y entre point pour en emporter quelque chose :

15. *& qui super tectum, ne descendat in domum, nec introeat ut tollat quid de domo sua :*

16. & que celui qui sera dans le champ ne retourne point sur ses pas pour prendre son vêtement.

16. *& qui in agro erit, non revertatur retrò tollere vestimentum suum.*

17. Malheur aux femmes qui seront grosses ou nourrices en ces jours-là.

17. *Væ autem prægnantibus & nutrientibus in illis diebus.*

18. Priez *Dieu* que ces choses " n'arrivent point durant l'hiver.

18. *Orate verò ut hieme non fiant.*

19. Car l'affliction de ce tems-là sera si grande, que depuis le premier moment où Dieu créa toutes choses, jusqu'à présent, il n'y en eut jamais de pareille, & il n'y en aura jamais ".

19. *Erunt enim dies illi tribulationes tales, quales non fuerunt ab initio creaturæ, quam condidit Deus, usque nunc, neque fient.*

℣. 14 *expl.* L'attention que JESUS ou l'Evangeliste demande, fait voir que cette prédiction est très-importante.

℣. 18. *Grec.* votre fuite.

℣. 19. *expl.* Il paroît par S. Luc que cela s'entend de la ruine & de la désolation des Juifs, comme le remarque S. Augustin *let.* 80. car il dit que Joseph rapporte, que le peuple fut alors accablé de telles calamités, qu'à peine sont-elles croyables. Ce n'étoit au-dedans que meurtres, que brigandages, que famine, que peste; & au-dehors tout étoit mis à feu & à sang. Jamais nation n'avoit reçu tant de graces & de faveurs que les Juifs, qui seuls étoient le peuple de Dieu : ainsi leur ingratitude étoit extrême; & le châtiment y devoit être proportionné.

Digitized by Google

20. *Et niſi breviaſſet Dominus dies, non ſuiſſet ſalva omnis caro; ſed propter electos, quos elegit, breviavit dies.*

20. Que ſi le Seigneur n'avoit abregé ces jours, nul homme n'auroit été ſauvé[u] : mais il les a abrégés à cauſe des élus qu'il a choiſis.

§. 4. *Faux-chriſts, élus preſque ſéduits, avenement de* JESUS-CHRIST.

21. *Et tunc ſi quis vobis dixerit : Ecce hic eſt Chriſtus, ecce illic, ne credideritis.*

21. Si quelqu'un vous dit alors : Le CHRIST eſt ici, ou il eſt là[x], ne le croyez point. *Matth.* 24. 23. *Luc* 17. 23. *&* 21. 8.

22. *Exurgent enim pſeudo-chriſti, & pſeudo-prophetæ, & dabunt ſigna & portenta ad ſeducendos, ſi fieri poteſt, etiam electos.*

22. Car il s'élevera de faux chriſts, & de faux prophetes, qui feront des prodiges & des choſes étonnantes, pour ſéduire, s'il étoit poſſible, les élus mêmes.

23. *Vos ergo videte; ecce prædixi vobis omnia.*

23. Prenez donc garde à vous; vous voyez que je vous ai tout prédit.

24. *Sed in illis diebus, poſt tribulationem illam, ſol contenebrabitur, & luna non dabit ſplendorem ſuum :*

24. Mais après ces jours d'affliction, le ſoleil s'obſcurcira, & la lune ne donnera plus ſa lumiere : *Matth.* 24. 29. *Iſai.* 13. 10.

25. *& ſtellæ cœli erunt decidentes, & virtutes, quæ in cœlis*

25. les étoiles tomberont du ciel, & les Puiſſances qui ſont dans les

[u] ℣. 20. *autr.* ne s'en ſauveroit. *Expl.* C'eſt-à-dire, que nul Juif n'auroit évité la mort temporelle : mais qu'*à cauſe des élus*, ſoit de ceux qui vivoient alors, ou de ceux qui devoient naître des Juifs juſqu'à la fin du monde, Dieu feroit finir plûtôt cette guerre & ces calamités.

[x] ℣. 21. *lettr.* Voilà le CHRIST qui eſt ici, ou le voilà qui eſt là, &c.

cieux ſeront ébranlées.

26. Alors on verra le Fils de l'homme qui viendra ſur les nuées avec une grande puiſſance & une grande gloire.

Ezech. 32. 7. *Joel* 2. 10. 27. Et il envoyera ſes Anges pour raſſembler ſes élus des quatre coins du monde ||, depuis l'extrémité de la terre juſqu'à l'extrémité du ciel.

28. Apprenez *ſur ceci*, une comparaiſon || tirée du figuier. Lorſque ſes branches ſont déja tendres, & qu'il pouſſe ſes feuilles, vous ſçavez que l'été eſt proche.

29. De même, lorſque vous verrez toutes ces choſes arriver, ſçachez que *le Fils de l'homme* || eſt proche, & qu'il eſt déja à la porte.

Matt. 24. 14.

30. Je vous dis en vérité, que cette génération ne paſſera point, que toutes ces choſes ne ſoient accomplies ||.

31. Le ciel & la terre paſſeront, mais mes paroles ne paſſeront point.

ſunt, movebuntur.

26. *Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus cum virtute multa, & gloria.*

27. *Et tunc mittet angelos ſuos, & congregabit electos ſuos à quatuor ventis, à ſummo terræ, uſque ad ſummum cœli.*

28. *A ficu autem discite parabolam. Cùm jam ramus ejus tener fuerit, & nata fuerint folia, cognoſcitis quia in proximo ſit æſtas.*

29. *Sic & vos cùm videritis hæc fieri, ſcitote quòd in proximo ſit in oſtiis.*

30. *Amen dico vobis, quoniam non tranſibit generatio hæc, donec omnia iſta fiant.*

31. *Cœlum & terra tranſibunt, verba autem mea non tranſibunt.*

℣. 27. *lettr.* vents.
℣. 28 *lettr.* parabole.
℣. 29. *expl.* dont il eſt parlé auparavant, *verſ.* 26.
℣. 30. *Voyez la note* Matth. 24. 34.

§. 5. *Jour incertain, priere & vigilance.*

32. *De die autem illo vel hora nemo ſcit, neque angeli in cœlo, neque Filius, niſi Pater.*

32. Quant à ce jour ou à cette heure-là, nul ne la ſçait, ni les Anges qui ſont dans le ciel, ni le Fils, mais le Pere ſeul ".

33. *Videte, vigilate & orate: neſcitis enim quando tempus ſit.*

33. † Prenez garde à vous, veillez, & priez "; parce que vous ne ſçavez quand ce tems viendra.

† Un S. Confeſ. Pontife.

34. *Sicut homo, qui peregrè profectus reliquit domum ſuam, & dederit ſervis ſuis poteſtatem cujuſque o-*

34. Car il en ſera comme d'un homme, qui s'en allant faire un voyage ", laiſſe ſa maiſon ſous la conduite de ſes ſerviteurs,

℣. 32. *expl.* C'eſt du jour en particulier & de l'heure préciſe de l'avenement du Sauveur que cela s'entend; car il venoit d'en marquer le tems en général. Il dit donc que le Fils, c'eſt-à dire, comme Fils de l'homme, ne connoiſſoit point ce jour; parce que c'étoit comme Dieu qu'il le connoiſſoit. De même que JESUS-CHRIST dit autre part: *Ce n'eſt pas à moi à vous donner* d'être aſſis à ma droite, ou à ma gauche: parce que les deux Apôtres à qui il parloit alors, le regardant encore d'une maniere charnelle, plûtôt comme un homme, & un grand Prophete, que comme un Dieu, il répondoit à l'idée qu'ils avoient de lui.

℣. 33. *expl.* Ces trois choſes renferment toute l'occupation de la pieté chrétienne; *videte*, conſiderez bien tout ce qui ſe paſſe tant au-dehors qu'au dedans de vous; *vigilate*, veillez ſur la garde de votre cœur pour empêcher qu'il ne ſe livre à quelqu'un de ces objets ou exterieurs ou interieurs qui ſe préſentent à vos yeux, ou à votre eſprit: car ce *regard* que JESUS-CHRIST nous ordonne, eſt un regard de précaution & de vetité; *orate*, vous défiant de vous-mêmes & reconnoiſſant votre miſere & votre foibleſſe, adreſſez-vous au Tout-puiſſant, pour lui demander ſon aſſiſtance.

℣. 34. *expl.* Cet homme figure JESUS CHRIST qui étoit alors ſur le point de faire un grand voyage; puiſqu'il approchoit du tems auquel il devoit s'en retourner vers ſon Pere. Il a laiſſé ſon Egliſe ſous la conduite de ſes Apôtres & de leurs ſucceſſeurs, à qui il a marqué les regles de leur conduite & préſcrit ſur-tout la vigilance.

mandant à chacun ce qu'il doit faire, & recommande au portier qu'il ſoit vigilant.

peris, & janitori præcepit ut vigilet.

35. Veillez donc *de même*; puiſque vous ne ſçavez pas quand le maître de la maiſon doit venir: ſi ce ſera le ſoir, ou à minuit, ou au chant du coq, ou au matin ″;

35. *Vigilate ergo, neſcitis enim quando dominus domûs veniat: ſerò, an mediâ nocte, an galli cantu, an manè;*

36. de peur que ſurvenant tout d'un coup, il ne vous trouve endormis ″.

36. *ne cùm venerit repentè, inveniat vos dormientes.*

37. Or ce que je vous dis, je vous le dis à tous: Veillez ″.

37. *Quod autem vobis dico, omnibus dico: Vigilate.*

℣. 35. *expl.* De quelque maniere que l'on explique toutes ces heures de la nuit, il eſt viſible que le Fils de Dieu n'en a parlé que pour obliger ſes diſciples à une continuelle vigilance, dans l'incertitude où ils ſont de ſon ſecond avenement, ou de leur mort.

℣. 36. *expl.* Ce ſommeil qu'il leur défend, eſt la négligence dans leurs devoirs, & le défaut de vigilance ſur eux-mêmes & ſur leur troupeau, & non celui qui eſt néceſſaire pour ſoutenir le corps.

℣. 37. *expl.* Le précepte de la vigilance regarde donc généralement tout le monde. Et en un ſens, tous les fideles ſont obligés de veiller auſſi pour le ſalut de chacun de leurs freres, ſoit pour prendre garde de ne leur être jamais une occaſion de ſcandale; mais de les édifier au contraire par leur exemple; ſoit pour leur donner quelque ſecours dans les differens beſoins, ſoit même pour les aſſiſter de leurs conſeils, ou les reprendre charitablement, ſelon que le rang qu'ils tiennent à leur égard, leur en donne le pouvoir.

CHAPITRE XIV.

§. 1. *Conſpiration des Juifs, parfums ſur la tête de* JESUS-CHRIST.

1. *ERat autem Paſcha & azyma poſt biduum, & quærebant ſummi ſacerdotes & Scribæ, quomodo eum dolo tenerent, & occiderent.*

1. † LA Pâque où l'on commençoit à manger des pains ſans levain[a] devoit être deux jours après : & les Princes des Prêtres & les Scribes cherchoient un moyen de ſe ſaiſir adroitement de JESUS, & de le faire mourir.

Matth. 26. 1. 3. *Luc* 22. 1.

† Paſſion pour le Mardi ſaint.

2. *Dicebant autem : Non in die feſto, ne forte tumultus fieret in populo.*

2. Mais ils diſoient : Il ne faut pas que ce ſoit le jour de la fête, depeur qu'il ne s'excite[a] quelque tumulte parmi le peuple[a].

3. *Et cùm eſſet Bethaniæ in domo Simonis leproſi, & recumberet, venit mulier*

3. JESUS étant à Béthanie, dans la maiſon de Simon le lépreux, une femme, qui portoit un vaſe

Matth. 26. 6. *Joan.* 12. 1.

℣. 1. *Grec. les.* & les azymes. *Autr.* La Pâque & la fête des azymes arrivoit deux jours après, *&c. Expl.* Il joint *la Pâque* avec *les azymes*, parce qu'ils étoient inſéparables. Ce nom d'*azymes* ſignifie, pains ſans levain. Car il étoit ordonné par la loi qu'on ne mangeroit que des pains ſans levain les ſept jours de cette grande ſolemnité. Or elle *devoit arriver deux jours après* que le Fils de Dieu donna aux Apôtres toutes ces grandes inſtructions dont on vient de parler, & qui ont été rapportées avec étendue dans ſaint Matthieu.

℣. 2. *autr.* s'excitât.

Ibid *expl.* Ils craignoient que le peuple, qui étoit alors en très-grand nombre à Jéruſalem, ne ſe ſoulevât, ſinon pour l'amour de lui, au-moins à cauſe de la ſainteté de la fête.

d'albâtre plein d'un parfum de nard d'épi ‖ de grand prix entra lorſqu'il étoit à table, & ayant rompu le vaſe, lui répandit le parfum ſur la tête.

habens alabaſtrum unguenti nardi ſpicati pretioſi, & fracto alabaſtro, effudit ſuper caput ejus.

4. Quelques-uns en conçurent de l'indignation en eux-mêmes ; & ils diſoient : A quoi bon perdre ainſi ce parfum ?

4. *Erant autem quidam indignè ferentes intra ſemetipſos, & dicentes : Ut quid perditio iſta unguenti facta eſt ?*

5. Car on le pouvoit vendre plus de ‖ trois cens deniers, & le donner aux pauvres ; & ils murmuroient fort contre elle ‖.

5. *Poterat enim unguentum iſtud venundari plus quàm trecentis denariis, & dari pauperibus : & fremebant in eam.*

6. Mais JESUS leur dit : Laiſſez-là cette femme : pourquoi lui faites-vous de la peine ‖ ? Ce qu'elle vient de me faire eſt une bonne œuvre ;

6. *Jeſus autem dixit : Sinite eam, quid illi moleſti eſtis ? Bonum opus operata eſt in me ;*

7. car vous avez toujours des pauvres parmi vous ; & vous leur pouvez faire du bien quand vous voulez : mais pour moi vous ne m'avez pas toujours.

7. *ſemper enim pauperes habetis vobiſcum ; & cùm volueritis, poteſtis illis benefacere, me autem non ſemper habetis.*

℣. 3. *expl.* d'un parfum fait d'une ſorte de nard qui croît en épi.

℣. 5. *expl.* qui font près de cent ſeize livres, monnoie de France.

Ibid. *expl.* Ce murmure des diſciples excité par Judas, comme S. Jean le donne à entendre, étoit en quelque façon contre JESUS ; mais par reſpect, ils n'oſoient s'en prendre à lui directement.

℣. 6. *autr.* la tourmentez-vous.

8. *Quod habuit hæc fecit : prævenit ungere corpus meum in sepulturam.*

8. Elle a fait ce qui étoit en son pouvoir, elle a répandu ses parfums sur mon corps, pour me rendre par avance les devoirs de la sépulture ".

9. *Amen dico vobis : Ubicunque prædicatum fuerit evangelium istud in universo mundo, & quod fecit hæc narrabitur in memoriam ejus.*

9. Je vous dis en vérité, que par tout où sera prêché cet Evangile, *qui le doit être* dans tout le monde, on racontera à la louange " de cette femme ce qu'elle vient de faire.

§. 2. *Pacte & trahison de Judas. Cène pascale.*

10. *Et Judas Iscariotes, unus de duodecim, abiit ad summos sacerdotes, ut proderet eum illis.*

10. Alors Judas Iscariote, l'un des douze, s'en alla trouver les Princes des Prêtres pour leur livrer JESUS. *Matth. 26. 14. Luc 22. 3.*

11. *Qui audientes gavisi sunt, & promiserunt ei pecuniam se daturos : & quærebat quomodo illum opportunè traderet.*

11. Après qu'ils l'eurent écouté, ils en eurent beaucoup de joie, & lui promirent de lui donner de l'argent " : & dès-lors il chercha une occasion favorable pour le livrer entre leurs mains.

12. *Et primo die*

12. Le premier des jours *Matth. 26. 17. Luc 22. 8.*

℣. 8. *expl.* Le Saint-Esprit qui sçavoit que Marie n'auroit pu embaumer JESUS après sa mort, lui avoit inspiré de lui rendre alors ce devoir.

℣ 9. *lettr.* à la memoire.

℣. 11. *expl.* Il est dit dans S. Matthieu que ce fut le traître qui osa leur en demander le premier, & qu'ensuite ils lui promirent de lui donner une somme qui y est spécifiée. Car ils n'auroient peut être pas osé même lui en offrir s'il ne leur eût découvert ce qui le portoit à vouloir livrer son Maître.

qu'on mangeoit des pains ſans levain, auquel on immoloit l'agneau paſchal ", ſes diſciples lui dirent : Où voulez-vous que nous vous allions préparer ce qu'il faut pour manger la Pâque ?

azymorum quando Paſcha immolabant, dicunt ei diſcipuli : Quò vis eamus, & paremus tibi ut manduces Paſcha ?

13. Il envoya donc deux de ſes diſciples ", & leur dit : Allez-vous-en à la ville ", vous rencontrerez un homme qui portera une cruche d'eau, ſuivez-le :

13. *Et mittit duos ex diſcipulis ſuis, & dicit eis : Ite in civitatem, & occurret vobis homo lagenam aqua bajulans, ſequimini eum :*

14. & en quelque lieu qu'il entre, dites au maître de la maiſon : Le Maître vous envoye dire " : Où eſt le lieu où je dois manger " la Pâque avec mes diſciples ?

14. *Et quocunque introierit, dicite domino domûs, quia magiſter dicit : Ubi eſt refectio mea, ubi Paſcha cum diſcipulis meis manducem ?*

15. Il vous montrera une grande chambre haute, toute meublée : préparez-nous là *ce qu'il faut.*

15. *Et ipſe vobis demonſtrabit cœnaculum grande, ſtratum ; & illic parate nobis.*

16. Ses diſciples s'en étant allés, vinrent en la ville, & trouverent *tout* ce qu'il leur avoit dit, & ils préparerent *ce qu'il falloit pour* la Pâque.

16. *Et abierunt diſcipuli ejus, & venerunt in civitatem : & invenerunt ſicut dixerat illis, & paraverunt Paſcha.*

℣. 12. *le tr.* Le premier jour des azymes, où l'on immoloit la Pâque.

℣. 13. *expl.* Saint Pierre & S. Jean.

Ibid. *expl.* de Jérusalem, où Dieu avoit ordonné qu'on immoleroit la Pâque, & non ailleurs.

℣. 14. *lettr.* dit.

Ibid. *autr.* Où eſt un lieu où je puiſſe manger, &c.

17. *Veſpere autem facto, venit cum duodècim.*

17. Sur le ſoir il ſe rendit là avec les douze. *Matth.* 26. 20. *Luc* 22. 14.

18. *Et diſcumbentibus eis, & manducantibus, ait Jeſus: Amen dico vobis, quia unus ex vobis tradet me, qui manducat mecum.*

18. Et lorſqu'ils étoient à table, & qu'ils mangeoient, JESUS leur dit : Je vous dis en vérité, que l'un de vous, qui mange avec moi, me trahira [u]. *Joan.* 13. 22.

19. *At illi cœperunt contriſtari, & dicere ei ſingulatim : Numquid ego ?*

19. Ils commencerent à s'affliger, & chacun d'eux lui demandoit : Eſt-ce moi ?

20. *Qui ait illis : Unus ex duodecim, qui intingit mecum manum in catino.*

20. Il leur répondit : C'eſt l'un des douze, qui met la main avec moi dans le plat.

21. *Et Filius quidem hominis vadit, ſicut ſcriptum eſt de eo : væ autem homini illi, per quem Filius hominis tradetur : bonum erat ei, ſi non eſſet natus homo ille.*

21. Pour ce qui eſt du Fils de l'homme, il s'en va, ſelon ce qui a été écrit de lui : mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme ſera trahi [u]; il vaudroit mieux pour cet homme-là que jamais il ne fût né. *Pſal.* 40. 10. *Act.* 1. 16 *Matth.* 26. 24.

§. 3. *Euchariſtie.*

22. *Et manducantibus illis, accepit Jeſus panem, & benedicens fregit, & dedit eis, & ait : Sumite,*

22. Pendant qu'ils mangeoient encore, JESUS prit du pain, & l'ayant beni, le rompit, & le leur donna, en diſant : Pre- *Matth.* 26. 26. 1. *Cor.* 11. 24.

℣ 18. *autr.* livrera.
℣. 21. *lettr.* livré.

nez ", CECI EST MON CORPS.

23. Et ayant pris le calice, après avoir rendu graces, il le leur donna, & ils en burent tous:

24. & il leur dit": CAR CECI EST MON SANG, le ſang de la nouvelle alliance": qui ſera répandu" pour pluſieurs.

25. Je vous dis en vérité que je ne boirai plus deſormais de ce fruit de la vigne", juſqu'à ce jour", où je le boirai nouveau dans le royaume de Dieu.

26. Et ayant chanté le cantique d'action de graces", ils s'en allerent ſur la montagne des Oliviers.

HOC EST CORPUS MEUM.

23. *Et accepto calice, gratias agens dedit eis: & biberunt ex illo omnes:*

24. *& ait illis:* HIC EST SANGUIS MEUS, *novi teſtamenti, qui pro multis effundetur.*

25. *Amen dico vobis, quia jam non bibam de hoc genimine vitis, uſque in diem illum, cùm illud bibam novum in regno Dei.*

26. *Et hymno dicto exierunt in montem Olivarum.*

§. 4. *Renoncement de S. Pierre prédit.*

27. Alors JESUS leur dit: Je vous ſerai à tous cette nuit une occaſion de ſcandale"; car il eſt écrit:

27. *Et ait eis Jeſus: Omnes ſcandalizabimini in me in nocte iſta; quia ſcriptum*

℣. 22. *grec. aj.* manger.

℣. 24. *expl.* en le leur donnant. Car il faut entendre ce qui eſt dit en ce lieu, par la maniere dont S. Matthieu & S. Paul rapportent la conſécration du vin & ſon changement au vrai ſang de JESUS CHRIST. Et ainſi il eſt viſible que c'eſt par anticipation que S. Marc a dit au verſet précédent, que les Apôtres *eurent tous de ce* calice.

Ibid. *lettr.* du nouveau Teſtament.

Ibid. ‖ *Grec.* qui eſt répandu.

℣. 25. *Voyez les notes* Matth. 26. 29.

Ibid. *autr.* que deſormais je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, juſqu au jour, &c.

℣. 26. *autr.* une hymne.

℣. 27. *lettr.* Vous ſerez tous ſcandaliſés en moi durant cette nuit.

Digitized by Google

est : Percutiam Pastorem, & dispergentur oves.

Je frapperai le Pasteur, & les brebis seront dispersées. *Zachar. 13. 7.*

28. *Sed postquàm resurrexero, præcedam vos in Galilæam.*

28. Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée.

29. *Petrus autem ait illi : Etsi omnes scandalizati fuerint in te, sed non ego.*

29. Pierre lui dit : Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez pas pour moi *".*

30. *Et ait illi Jesus : Amen dico tibi, quia tu hodie in nocte hac, priusquàm gallus vocem bis dederit, ter me es negaturus.*

30. Et JESUS lui repartit : Je vous dis en vérité, que vous-même aujourd'hui, dès cette nuit, avant que le coq ait chanté deux fois *"*, vous me renoncerez trois fois.

31. *At ille ampliùs loquebatur : Etsi oportuerit me simul commori tibi, non te negabo. Similiter autem & omnes dicebant.*

31. Mais Pierre insistoit encore davantage : Quand il me faudroit mourir avec vous, je ne vous renoncerai point. Et tous les autres *"* en dirent autant.

§. 5. *Jardin, tristesse, veiller & prier.*

32. *Et veniunt in prædium, cui nomen Gethsemani, & ait discipulis suis : Sedete*

32. Ils allerent ensuite en un lieu appellé Gethsémani, où il dit à ses disciples : Asseyez-vous *Matth. 26. 36. Luc. 22. 40.*

℣. 29. *autr.* Quand tous seroient scandalisés en vous, je ne le serai pas moi.

℣. 30. *expl.* Les coqs chantent ordinairement plusieurs fois pendant la nuit, vers minuit & vers l'aurore. Saint Marc semble les avoir voulu marquer toutes deux, & qu'avant la premiere, Pierre renia une fois son Maître, & ensuite deux fois avant la seconde : c'est de cette derniere qu'on doit expliquer les autres Evangelistes, qui ne parlent que d'une seule.

℣. 31. *expl.* Les autres Apôtres qui étoient présens.

ici juſqu'à ce que j'aie fait ma priere.

hic donec orem.

33. Et ayant pris avec lui Pierre, Jacque, & Jean, il commença à être ſaiſi de frayeur, & d'avoir le cœur preſſé d'une extrême affliction ℣.

33. *Et aſſumit Petrum, & Jacobum, & Joannem ſecum, & cœpit pavere, & tædere.*

34. Alors il leur dit : Mon ame eſt triſte juſqu'à la mort ℣, demeurez ici, & veillez ℣.

34. *Et ait illis : Triſtis eſt anima mea uſque ad mortem : ſuſtinete hic, & vigilate.*

35. Et s'en allant un peu plus loin, il ſe proſterna contre terre, priant que, s'il étoit poſſible, cette heure ℣ s'éloignât de lui ;

35. *Et cùm proceſſiſſet paululùm, procidit ſuper terram, & orabat, ut, ſi fieri poſſet, tranſiret ab eo hora :*

36. & il diſoit : Mon Pere, mon Pere ℣, toutes choſes vous ſont poſſibles, tranſportez ce calice loin de moi ; mais néanmoins que votre volonté s'accompliſſe, & non pas la mienne ℣.

36. *& dixit : Abba pater, omnia tibi poſſibilia ſunt, tranſfer calicem hunc à me : ſed non quod ego volo, ſed quod tu.*

37. Il revint enſuite

37. *Et venit, &*

℣. 33. Le Grec peut s'expliquer par, *inquiétude. Expl.* Il permet à la nature humaine de ſouffrir ce qui lui étoit naturel.

℣. 34. *autr.* eſt dans une triſteſſe mortelle.

Ibid. *Grec. ai.* avec moi.

℣. 35. *expl.* Il entend par *cette heure*, ce qu'il entend dans le verſet ſuivant par le *calice*, ſçavoir les tourmens horribles & la mort ignominieuſe qu'il devoit ſouffrir.

℣. 36 *letr.* Abba, pere.

Ibid. *expl.* C'eſt comme un combat entre la volonté humaine qui acceptoit la mort, & la nature qui y répugnoit.

invenit eos dormientes. Et ait Petro : Simon, dormis ? Non potuisti unâ horâ vigilare ?

vers ſes diſciples, & les ayant trouvés endormis ", il dit à Pierre : Simon, vous dormez ? Quoi, n'avez-vous pu ſeulement veiller une heure ?

38. *Vigilate & orate, ut non intretis in tentationem : ſpiritus quidem promptus eſt, caro verò infirma.*

38. Veillez, & priez, afin que vous n'entriez point en tentation " : l'eſprit eſt prompt, mais la chair eſt foible.

39. *Et iterum abiens oravit, eumdem ſermonem dicens.*

39. Il s'en alla pour la ſeconde fois, & fit ſa priere dans les mêmes termes.

40. *Et reverſus, denuò invenit eos dormientes (erant enim oculi eorum gravati) & ignorabant quid reſponderent ei.*

40. Et étant retourné vers eux, il les trouva endormis ; car leurs yeux étoient appeſantis *de ſommeil* ", & ils ne ſçavoient que lui répondre.

41. *Et venit tertiò & ait illis : Dormite jam, & requieſcite. Sufficit ; venit hora :*

41. Il revint encore pour la troiſiéme fois ", & il leur dit : Dormez maintenant, & vous repoſez ".

℣. 37. *expl.* Saint Luc dit que ce fut à cauſe de la triſteſſe dont ils étoient pénétrés.

℣ 38 *expl.* qu'il ne permette pas que vous ſuccombiez à la tentation où vous allez être expoſés. Car on entre en tentation lorſqu'on y ſuccombe & qu'on y conſent.

℣. 40. *expl.* Non ſeulement *leurs yeux étoient appeſantis* de ſommeil ; mais leur eſprit & leur cœur étoient encore plus appeſantis : car ils ne s'élevoient point par la foi juſqu'à la vûe des deſſeins de Dieu dans cet abandonnement de ſon Fils, & ils n'entroient point, comme ils auroient dû, dans les ſentimens de cet Homme-Dieu, qui ne s'aſſujettiſſoit à la mort que pour leur ſalut.

℣. 41. *expl.* après avoir prié trois fois.

Ibid. *expl.* Ce n'eſt pas une permiſſion de dormir que JESUS leur donne ; mais un reproche qu'il leur fait de leur négligence accompagné d'une ſalutaire ironie ; comme s'il leur avoit dit : Mes avertiſſemens n'ont pu vous faire ſe-

C'eſt aſſez ; l'heure eſt venue : le Fils de l'homme s'en va être livré entre les mains des pécheurs :

Ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum :

42. levez-vous, allons : voilà celui qui me doit trahir bien près d'ici.

42. *ſurgite, eamus: ecce qui me tradet, propè eſt.*

§. 6. *Baiſer de Judas, priſe de* JESUS, *fuite des diſciples.*

Matth. 26. 47. *Luc.* 22. 47. *Joan.* 18. 3.

43. Il n'avoit pas encore achevé ces mots, que Judas Iſcariote, l'un des douze, parut ſuivi d'une grande troupe de gens armées d'épées & de bâtons, qui avoient été envoyés par les Grands-Prêtres, par les Scribes & les Sénateurs.

43. *Et adhuc eo loquente, venit Judas Iſcariotes, unus de duodecim, & cum eo turba multa, cum gladiis & lignis, à ſummis ſacerdotibus, & Scribis, & ſenioribus.*

44. Or Judas qui le trahiſſoit, leur avoit donné ce ſignal, & leur avoit dit : Celui que je baiſerai, c'eſt celui *que vous cherchez* : ſaiſiſſez-vous de lui, & l'emmenez ſurement".

44. *Dederat autem traditor ejus ſignum eis, dicens: Quemcumque oſculatus fuero, ipſe eſt, tenete eum, & ducite cautè.*

45. Auſſi-tôt donc qu'il fut arrivé, il s'approcha

45. *Et cùm veniſſet, ſtatim accedens*

couer le ſommeil ; mais le peril où vous allez être vous y forcera bien. Saint Auguſtin a cru neanmoins que JESUS-CHRIST les laiſſa un peu dormir, & qu'ayant demeuré quelque tems dans le ſilence, il ajoûta : *C'eſt aſſez, &c.* l. 3. de Conſ. Evang.

" 44 *expl.* L'avarice qui avoit corrompu le cœur de Judas juſqu'à le porter à trahir ſon Maître lui fit perdre la foi ; car il ſemble qu'il ne juge plus maintenant de JESUS-CHRIST que comme d'un homme habile, avec lequel il falloit prendre des meſures de précaution.

ad eum, ait: Ave Rabbi; & osculatus eum.

de JESUS, & lui dit: Maître, je vous salue ℣; & il le baisa.

46. *At illi manus injecerunt in eum, & tenuerunt eum.*

46. Ensuite ils mirent la main sur JESUS, & se saisirent de lui.

47. *Unus autem quidam de circumstantibus, educens gladium, percussit servum summi sacerdotis, & amputavit illi auriculam.*

47. Un de ceux qui étoient présens ℣, tirant son épée, en frappa un des gens du Grand-Prêtre, & lui coupa une oreille.

48. *Et respondens Jesus, ait illis: Tanquam ad latronem existis cum gladiis & lignis comprehendere me?*

48. Et JESUS leur dit: Vous êtes venus ℣ pour me prendre, armés d'épées & de bâtons, comme si j'étois un voleur?

49. *Quotidie eram apud vos in templo docens, & non me tenuistis: sed ut impleantur scripturæ.*

49. J'étois tous les jours au milieu de vous; enseignant dans le temple, & vous ne m'avez point pris: mais il faut que les Ecritures soient accomplies ℣.

50. *Tunc discipuli ejus relinquentes eum, omnes fugerunt.*

50. Alors ses disciples l'abandonnerent, & s'enfuirent tous. *Matth. 26. 56.*

51. *Adolescens autem quidam sequebatur eum amictus sin-*

51. Or il y avoit un jeune-homme qui le suivoit ℣, couvert seulement

℣. 45. *Grec.* Ah! mon Maître, mon Maître!

℣. 47. *expl.* Saint Jean nous apprend que c'étoit Pierre.

℣. 48. *autr.* Quoi, vous venez, on vous venez donc, &c.

℣. 49 *expl.* Il laisse à suppléer: & c'est pour cela que la permission d'accomplir vos desseins de ténebres vous est donnée.

℣. 51. *expl.* Ce jeune-homme pouvoit être de quelque maison voisine du jardin où JESUS étoit. Ayant été ré-

d'un linceul ; & comme on voulut ſe ſaiſir de lui,

done ſuper nudo ; & tenuerunt eum ;

52. il laiſſa aller ſon linceul, & s'enfuit tout nud des mains de ceux qui le tenoient.

52. *at ille rejectâ ſindone, nudus profugit ab eis.*

§. 7. JESUS *mené à Caïphe, condamné, outragé.*

Matth. 26. 57. *Luc* 22. 54. *Joan.* 18. 13.

53. Ils amenerent JESUS au Grand-Prêtre, chez qui s'aſſemblerent tous les Princes des Prêtres, les Scribes, & les Sénateurs.

53. *Et adduxerunt Jeſum ad ſummum ſacerdotem : & convenerunt omnes ſacerdotes, & Scribæ, & ſeniores.*

54. Pierre le ſuivit de loin juſques dans la cour du Grand-Prêtre, où s'étant aſſis auprès du feu avec les gens, il ſe chauffoit.

54. *Petrus autem à longè ſecutus eſt eum, uſque intrò in atrium ſummi ſacerdotis : & ſedebat cum miniſtris ad ignem, & calefaciebat ſe.*

Matth. 26. 5. 8.

55. Cependant les Princes des Prêtres ; & tout le Conſeil cherchoient des dépoſitions contre JESUS pour le faire mourir, & ils n'en trouvoient point".

55. *Summi verò ſacerdotes, & omne concilium, quærebant adverſus Jeſum teſtimonium, ut eum morti traderent, nec inveniebant.*

veillé par le bruit de tout ce monde, il ſe leva de ſon lit, & prit ſeulement ſur lui le linceul même dans lequel il étoit couché, pour aller plus promptement être témoin de ce qui ſe paſſeroit. Mais ſoit qu'il ſuivit JESUS CHRIST par le motif d'un amour ſincere qui lui donnoit de l'inquiétude pour ce qui lui arriveroit, ou par un ſimple mouvement de curioſité : on le regarda ſans doute comme un de ſes diſciples, puiſqu'on voulut l'arrêter. Saint Marc rapporte cela pour faire entendre que ce ne fut pas ſans une protection ſenſible du Sauveur que les Apôtres échaperent de leurs mains ; puiſque les Princes des Juifs avoient donné ordre de les prendre tous, & de les amener priſonniers avec JESUS.

℣. 55. *expl.* La conduite de JESUS étoit tellement hors

56. *Multi*

56. *Multi enim teſtimonium falſum dicebant adverſus eum ; & convenientia teſtimonia non erant.*

56. Car pluſieurs dépoſoient fauſſement contre lui ; mais leurs dépoſitions ne s'accordoient pas ".

57. *Et quidam ſurgentes, falſum teſtimonium ferebant adverſus eum, dicentes :*

57. Quelques-uns ſe leverent, & porterent un faux témoignage contre lui en ces termes ;

58. *Quoniam nos audivimus eum dicentem : Ego diſſolvam templum hoc manufactum, & per triduum aliud non manu factum ædificabo :*

58. Nous lui avons oui dire : Je détruirai ce temple bâti par la main *des hommes*, & j'en rebâtirai un autre en trois jours, qui ne ſera point fait par la main *des hommes* ; *Joan. 2. 19.*

59. *& non erat conveniens teſtimonium illorum.*

59. mais ce témoignage-là même n'étoit pas encore ſuffiſant ".

60. *Et exurgens ſummus ſacerdos in medium, interrogavit Jeſum, dicens : Non reſpondes quidquam*

60. Alors le Grand-Prêtre ſe levant au milieu de l'aſſemblée, interrogea Jesus, & lui dit : Vous ne répondez rien à ce que "

d'atteinte, que quoique pluſieurs faux-temoins ſe préſentaſſent, ils ne putent jamais trouver contre lui de charges qui allaſſent à la mort.

¥. 56. *autr.* n'étoient pas ſuffiſantes. *Expl.* pour le faire mourir.

¥. 59. *expl.* pour le condamner à mort, quoiqu'il eût été véritable. Quoique les Prêtres & les Phariſiens euſſent réſolu depuis long-tems de perdre Jesus à quelque prix que ce fût, ils ne voulurent pourtant le faire que ſur des dépoſitions, qui ne fuſſent ni ouvertement fauſſes, ni entierement frivoles : parce qu'ils vouloient ménager leur honneur, & paroître agir non par animoſité, mais par le zele de la Religion. *Autr.* mais ils ne s'accordoient point encore dans cette dépoſition.

¥. 60. *Grec.* N'entendez-vous pas ce que : *ou*, Qu'eſt-ce que, &c.

ceux-ci dépoſent contre vous ?

61. Mais JESUS demeuroit dans le ſilence, & il ne répondit rien. Le Grand-Prêtre l'interrogea encore, & lui dit : Etes-vous le CHRIST, le Fils du Dieu beni *à jamais ?*

Matth. 24. 30. & 26. 64.

62. JESUS lui répondit : Je le ſuis ; & vous verrez *un jour* le Fils de l'homme aſſis à la droite de la majeſté divine, & venant ſur " les nuées du ciel ".

63. Auſſi-tôt le Grand-Prêtre déchirant ſes vêtemens, leur dit : Qu'avons-nous plus beſoin de témoins " ?

64. Vous venez d'entendre le blaſphême *qu'il a proféré.* Qu'en jugez-vous ? Tous le condamnerent comme étant digne de mort.

65. Alors " quelques-uns commencerent à lui cracher au viſage ; & lui ayant bandé les yeux, ils lui donnoient des coups de

ad ea quæ tibi obſiciuntur ab his ?

61. *Ille autem tacebat, & nihil reſpondit. Rurſum ſummus ſacerdos interrogabat eum, & dixit ei : Tu es Chriſtus Filius Dei benedicti ?*

62. *Jeſus autem dixit illi : Ego ſum ; & videbitis Filium hominis ſedentem à dextris virtutis Dei, & venientem cum nubibus cœli.*

63. *Summus autem ſacerdos, ſcindens veſtimenta ſua, ait : Quid adhuc deſideramus teſtes ?*

64. *Audiſtis blaſphemiam ? Quid vobis videtur ? Qui omnes condemnaverunt eum eſſe reum mortis.*

65. *Et cœperunt quidam conſpuere eum, & velare faciem ejus, & colaphis eum cædere, & dicere ei : Pro-*

℣. 62. *lettr.* avec.

Ibid. *expl.* Il parle du jour du jugement. *Voyez la note Matth.* 26. 64.

℣. 63. *autr.* Quel beſoin avons-nous encore de témoins ? *ou* Pourquoi cherchons-nous encore des témoins ?

℣. 65. *expl.* Si-tôt qu'il eut été condamné.

Ancilla ; & ministri alapis eum cædebant.

poings, en lui disant : Devine *qui t'a frappé* ; & les valets lui donnoient des soufflets.

§. 8. *Renoncement & pénitence de S. Pierre.*

66. *Et cùm esset Petrus in atrio deorsùm, venit una ex ancillis summi sacerdotis ;*

66. Cependant Pierre étant en bas dans la cour, une des servantes du Grand-Prêtre y vint : *Matth. 26. 69. Luc 22. 56. Joan. 18. 17.*

67. *& cùm vidisset Petrum calefacientem se, aspiciens illum, ait : Et tu cum Jesu Nazareno eras.*

67. & l'ayant vû qui se chauffoit, après l'avoir considéré, elle lui dit : Vous étiez aussi avec Jesus de Nazareth.

68. *At ille negavit dicens : Neque scio, neque novi quid dicas. Et exiit foras ante atrium, & gallus cantavit.*

68. Mais lui le nia, en disant : Je ne le connois point, & je ne sçai ce que vous dites. Et étant sorti dehors dans le vestibule, le coq chanta ".

69. *Rursùs autem, cùm vidisset illum ancilla, cœpit dicere circumstantibus : Quia hic ex illis est.*

69. " Et une servante l'ayant encore vû, commença à dire à ceux qui *Matth. 26. 71.*

℣. 68. *expl.* Et il sortit dehors devant la cour, & le coq chanta. *Expl.* On peut expliquer S. Marc par S. Matthieu, qui dit, *que lorsqu'il sortoit* ; c'est-à-dire, apparemment lorsqu'il étoit prêt de sortir, une autre servante, qui étoit peut être la portiere dont il est parlé dans S. Jean, lui dit la même chose que la premiere. Et après qu'il eut renoncé de nouveau le Fils de Dieu, ceux qui se trouverent là présens le voyant sortir, & jugeant peut-être qu'il étoit effectivement un de ses disciples, ils lui tinrent le même langage que les deux servantes, & le presserent encore davantage. Ce fut alors, que pressé par la frayeur de se voir découvert par tant de personnes, il s'abandonna à toutes sortes de sermens : & en même-tems il sortit tout-à-fait dehors & alla pleurer amérement, après néanmoins que le Seigneur l'eut regardé, comme dit S. Luc, d'un regard intérieur de grace, & lui eut inspiré un véritable regret de sa faute.

étoient préſens : Celui-ci eſt de ces gens-là.

Luc 22. 26. Joan. 18. 25.

70. Mais il le nia pour la ſeconde fois. Et peu de tems après ceux qui étoient préſens dirent encore à Pierre : Aſſurément vous êtes de ces gens-là ; car vous êtes de Galilée *ν*.

71. Il ſe mit alors à faire des ſermens execrables, & à dire en jurant *ν* : Je ne connois point cet homme dont vous me parlez.

Matt. 26. 75. Joan 13. 38.

72. Auſſi-tôt le coq chanta pour la ſeconde fois. Et Pierre ſe reſſouvint de la parole que JESUS lui avoit dite : Avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois : & *ν* il ſe mit à pleurer.

cumſtantibus : Quia hic ex illis eſt.

70. *At ille iterùm negavit. Et poſt puſillum rurſus, qui aſtabant, dicebant Petro : Verè ex illis es ; nam & Galilæus es.*

71. *Ille autem cœpit anathematizare, & jurare : Quia neſcio hominem iſtum, quem dicitis.*

72. *Et ſtatim gallus iterùm cantavit. Et recordatus eſt Petrus verbi, quod dixerat ei Jeſus : Priuſquàm gallus cantet bis, ter me negabis. Et cœpit flere.*

℣. 70. *Grec. aj.* & vous parlez comme ceux de ce pays-là.

℣. 71 *expl.* Il faut remarquer que le premier renoncement de Pierre fut un ſimple menſonge : au deuxiéme, il le confirma par un ſerment ; & au troiſiéme, il ajoûta encore au parjure une horrible imprecation contre lui-même.

℣. 72. *Grec.* s'étant retiré.

CHAPITRE XV.

§. 1. JESUS *devant Pilate. Barabbas, cri des Juifs contre* JESUS-CHRIST.

1. *ET confeſtim manè conſilium facientes ſummi ſacerdotes, cum ſenioribus & Scribis, & univerſo concilio, vinctentes Jeſum, duxerunt, & tradiderunt Pilato.*

2. *Et interrogavit eum Pilatus : Tu es Rex Judæorum ? At ille reſpondens, ait illi : Tu dicis.*

3. *Et accuſabant eum ſummi ſacerdotes in multis.*

4. *Pilatus autem rurſum interrogavit eum, dicens : Non reſpondes quidquam ? Vide in quantis te accuſant.*

5. *Jeſus autem amplius nihil reſpondit ; ita ut miraretur Pilatus.*

1. AUſſi-tôt que le matin fut venu, les Princes des Prêtres, avec les Sénateurs ; & les Scribes, & tout le Conſeil, ayant déliberé enſemble, lierent JESUS, l'emmenerent, & le livrerent à Pilate ". *Matth. 27. 1. Luc 22. 66. Joan. 18. 28.*

2. Pilate l'interrogea, en lui diſant : Etes-vous le Roi des Juifs ? JESUS lui répondit : Vous le dites : *Je le ſuis* ". *Luc 23. 3. Joan. 18. 33.*

3. Or comme les Princes des Prêtres formoient diverſes accuſations contre lui ". *Matth. 27. 12.*

4. Pilate l'interrogeant de nouveau, lui dit : Vous ne répondez rien ? Voyez de combien de choſes ils vous accuſent.

5. Mais JESUS ne répondit plus rien davantage " : de ſorte que Pilate en étoit tout étonné.

℣. 1. *expl.* qui avoit ſeul le pouvoir de condamner à mort. *Voyez la note Matth.* 27. 1.

℣. 2. *Voyez Matth.* 26. 64.

℣. 3. *Grec. aj.* & qu'il n'y répondoit rien.

℣. 5. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'il refuſa de répondre à tou-

6. Or il avoit accoutumé de délivrer à la fête *de Pâque* celui des prisonniers que le peuple demandoit.

6. *Per diem autem festum solebat dimittere illis unum ex vinctis, quemcumque petissent.*

7. Et il y en avoit un alors nommé Barabbas, qui avoit été mis en prison avec *d'autres* séditieux, parce qu'il avoit " commis un meurtre dans une sédition.

7. *Erat autem qui dicebatur Barabbas, qui cum seditiosis erat vinctus, qui in seditione fecerat homicidium.*

8. Le peuple étant donc venu " *devant le prétoire*, lui demanda " qu'il leur fît *la grace* qu'il avoit toujours accoutumé de leur faire.

8. *Et cùm ascendisset turba, cœpit rogare, sicut semper faciebat illis.*

Joan. 18. 39.

9. Pilate leur répondit : Voulez-vous que je vous délivre le Roi des Juifs " ?

9. *Pilatus autem respondit eis & dixit : Vultis dimittam vobis Regem Judæorum ?*

tes les accusations que les Princes des Prêtres & les Senateurs avancerent contre lui. Car on voit dans S. Jean, que JESUS dit beaucoup de choses à Pilate, que son royaume n'étoit point de ce monde; qu'il étoit né afin de rendre témoignage à la vérité, *&c.* Or il garda alors le silence : 1. Parce que Pilate étoit très-persuadé de son innocence. 2. Parce que les choses dont on l'accusoit ne méritoient pas qu'il y répondît, tant la calomnie y étoit visible. 3. Parce qu'il ne vouloit pas se soustraire par sa justification à la mort qu'il étoit venu souffrir pour sauver les hommes.

℣. 7 *Grec.* qui avoient.

℣. 8. *lettr.* Le peuple étant monté.

Ibid. *grec.* Le peuple commença à lui demander avec de grands cris.

℣. 9. *expl.* Selon S. Matthieu Pilate ne proposa au peuple de leur délivrer JESUS, qu'en mettant en parallele avec lui un grand scélérat & un insigne voleur : sans doute afin de les engager par là davantage à demander la délivrance de celui contre lequel ses accusateurs ne pouvoient

10. *(Sciebat enim quòd per invidiam tradidissent eum summi sacerdotes.)*

10. (Car il sçavoit que c'étoit par envie que les Princes des Prêtres le lui avoient mis entre les mains.)

11. *Pontifices autem concitaverunt turbam, ut magis Barrabbam dimitteret eis.*

11. Mais les Prêtres exciterent le peuple *à demander* qu'il leur délivrât plutôt Barabbas.

12. *Pilatus autem iterùm respondens, ait illis : Quid ergo vultis faciam Regi Judæorum ?*

12. Pilate leur dit encore : Que voulez-vous donc que je fasse du Roi des Juifs [f] ? *Matth. 27. 2.*

13. *At illi iterùm clamaverunt : Crucifige eum.*

13. Mais ils crierent de nouveau, & lui dirent : Crucifiez-le. *Luc 23. 14.*

14. *Pilatus verò dicebat illis : Quid enim mali fecit ? At illi magis clamabant : Crucifige eum.*

14. Pilate leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Et eux crioient encore plus fort : Crucifiez-le.

15. *Pilatus autem volens populo satisfacere, dimisit illis Barrabbam, & tradidit Jesum flagellis cæsum, ut crucifigeretur.*

15. Enfin Pilate voulant satisfaire le peuple, leur délivra Barabbas ; & ayant fait fouetter JESUS, il le livra pour être crucifié.

§. 2. Flagellation, couronnement d'épines, insultes.

16. *Milites autem*

16. Alors les soldats

prouver aucun crime. Il semble aussi que Pilate ait pris occasion d'appeller JESUS *Roi des Juifs*, ou de l'accusation que les Juifs mêmes avoient formée contre lui en se plaignant de ce qu'il disoit qu'il étoit le CHRIST, & qu'il étoit Roi : ce qui engagea Pilate à lui demander s'il étoit le Roi des Juifs ; à quoi JESUS-CHRIST lui repartit, qu'il avoit dit la vérité.

[f] 12. *grec.* de celui que vous appellez Roi des Juifs.

Matth. 27. 27. Jean. 19. 2.

l'ayant emmené dans la ſale du prétoire ", aſſemblerent toute la compagnie.

duxerunt eum in atrium prætorii, & convocant totam cohortem.

17. Et l'ayant revêtu *d'un manteau* d'écarlate, ils lui mirent *ſur la tête* une couronne d'épines entrelaſſées " :

17. *Et induunt eum purpurâ, & imponunt ei plectentes ſpineam coronam :*

18. puis ils commencerent à le ſaluer, *en lui diſant :* Salut au Roi des Juifs.

18. *& cœperunt ſalutare eum : Ave Rex Judæorum.*

19. Il lui frappoient la tête avec un roſeau ", & lui crachoient *au viſage*, & ſe mettant à genoux *devant lui* ils l'adoroient.

19. *Et percutiebant caput ejus arundine : & conſpuebant eum, & ponentes genua, adorabant eum.*

§. 3. *Portement de la croix. Crucifiement, voleurs.*

20. Après s'être ainſi joués de lui, ils lui ôterent ce *manteau* d'écarlate, & lui ayant remis ſes habits, ils l'emmenerent dehors pour le crucifier.

20. *Et poſtquàm illuſerunt ei, exuerunt illum purpurâ, & induerunt eum veſtimentis ſuis, & educunt illum, ut crucifigerent eum.*

Matth. 27. 32. Luc 23. 26.

21. Et un certain homme de Cyréne, nommé Simon, pere d'Alexandre & de Rufus ", qui venoit

21. *Et angariaverunt prætereuntem quempiam, Simonem Cyrenæum, venientem*

℣. 16. *grec.* au-dedans du Palais, qui eſt le prétoire.

℣. 17. *expl.* La pourpre & la couronne étoient les marques de la royauté : ainſi les Juifs vouloient ſe moquer de la royauté de JESUS, en le revêtant de pourpre, & le couronnant d'épines.

℣. 19. *autr.* une canne.

℣. 21. *expl.* Peut être qu'Alexandre & Rufus étoient alors deux célebres Chrétiens connus à Rome où S. Marc

de villa, patrem Alexandri & Rufi, ut tolleret crucem ejus.

d'une maiſon de campagne, paſſant par-là, ils le contraignirent de porter ſa croix ″.

22. *Et perducunt illum in Golgotha locum, quod eſt interpretatum Calvariæ locus,*

22. Et enſuite l'ayant conduit ″ juſqu'au lieu appellé Golgotha; c'eſt-à-dire, le lieu du Calvaire″,

23. *& dabant ei bibere myrrhatum vinum, & non accepit.*

23 ils lui donnerent à boire du vin mêlé avec de la myrrhe ″; mais il n'en prit point ″.

24. *Et crucifigentes eum, diviſerunt veſtimenta ejus, mittentes ſortem ſuper eis, quis quid tolleret.*

24. Et après l'avoir crucifié, ils partagerent ſes vêtemens, jettant au ſort pour ſçavoir ce que chacun en auroit.

25. *Erat autem hora tertia, & crucifi-*

25. Il étoit la troiſiéme heure ″ du jour quand ils

écrivoit, & qui pouvoient atteſter la vérité de ce qu'il diſoit l'ayant pu ſçavoir de la propre bouche de leur pere.

℣. 21. *expl.* Il ſemble qu'il étoit Juif de nation & de religion, & que les ſoldats qui le connoiſſoient le firent paſſer pour un des diſciples du Sauveur.

℣. 22. *grec.* ils le porterent.

Ibid. *expl.* le mont du têt, *ou* du crane de la tête.

℣ 23. *expl.* Le Grec de S. Matthieu porte ὄξος, qui ne ſignifie pas ici proprement du vinaigre, mais un vin mixtionné; enſorte que c'eſt la même choſe dans S. Matthieu du vinaigre, ou du vin mêlé de fiel, que dans S. Marc du vin mêlé de myrrhe. Saint Matthieu, comme le remarque S. Auguſtin, a mis *du fiel* pour marquer une choſe amere; car le vin mêlé de myrrhe eſt très-amer: quoiqu'il ſe puiſſe faire auſſi que le fiel & la myrrhe enſemble rendent le vin encore plus amer. *De conſens. Evang. lib.* 3. *c.* 31.

Ibid. *expl.* il n'en voulut point boire, après en avoir goûté. *Matth.* 27. 35.

℣. 25. *expl.* Saint Jean dit qu'il étoit *environ la ſixiéme heure*, lorſque Pilate préſenta JESUS aux Juifs pour être crucifié. Pour éclaircir cette contrarieté apparente, il faut ſe reſſouvenir que les Juifs partageoient le jour en quatre

le crucifierent.

26. Et la cause de sa condamnation étoit marquée par cette inscription: LE ROI DES JUIFS.

27. Ils crucifierent avec avec lui deux voleurs, l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche:

28. ainsi cette parole de l'Ecriture fut accomplie: Et il a été mis au rang des méchans.

Isaie 53. 12.

§. 4. *Blasphèmes, ténèbres, Eli, mort.*

Joan. 2. 19.

29. Ceux qui passoient par là le blasphémoient en branlant la tête, & lui disant: Toi, qui détruis le temple de Dieu, & qui le rebâtis en trois jours:

30. sauve-toi toi-même en descendant de la croix.

31. Et les Princes des Prêtres avec les Scribes, se moquant de lui entre eux, disoient: Il en a sauvé d'autres, & il ne sçauroit se sauver lui-même:

xerunt eum.

26. *Et erat titulus causæ ejus inscriptus:* REX JUDÆORUM.

27. *Et cum eo crucifigunt duos latrones; unum à dextris, & alium à sinistris ejus:*

28. *& impleta est scriptura, quæ dicit: Et cum iniquis reputatus est.*

29. *Et prætereuntes blasphemabant eum, moventes capita sua, & dicentes: Vah, qui destruis templum Dei, & in tribus diebus ædificas:*

30. *salvum fac temetipsum, descendens de cruce.*

31. *Similiter & summi sacerdotes, illudentes ad alterutrum cum Scribis, dicebant: Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere:*

parties, dont chacune comprenoit trois de nos heures; & il étoit assez ordinaire d'appeller du nom de la premiere de chaque partie, tout le tems qui étoit jusqu'à une autre. Ainsi quand Saint Marc dit qu'*il étoit la troisiéme heure* lorsque JESUS fut crucifié, il entend que la seconde partie du jour, qui commençoit à neuf heures du matin, selon nous, duroit encore, c'est-à-dire, qu'il n'étoit pas encore midi: il s'accorde donc fort bien avec S. Jean, qui dit qu'*il étoit environ la sixiéme heure.*

32. *Chriſtus Rex Iſrael deſcendat nunc de cruce, ut videamus, & credamus. Et qui cum eo crucifixi erant, convitiabantur ei.*

32. Que le CHRIST, le Roi d'Iſrael ‖ deſcende maintenant de la croix, afin que nous voyons, & que nous croyons. Et ceux qui avoient été crucifiés avec lui l'outrageoient auſſi de paroles.

33. *Et factâ horâ ſextâ, tenebræ factæ ſunt per totam terram uſque in horam nonam.*

33. A la ſixiéme heure du jour ‖, les ténebres couvrirent toute la terre juſqu'à la neuviéme.

34. *Et horâ nonâ exclamavit Jeſus voce magnâ, dicens: Eloi, Eloi, lamma ſabachthani? quod eſt interpretatum: Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquiſti me?*

34. Et à la neuviéme heure, JESUS jetta un grand cri, en diſant: Eloi, Eloi, lamma ſabachthani? c'eſt-à-dire: Mon Dieu mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? *Pſal. 21. 1. Matth. 27. 46.*

35. *Et quidam de circumſtantibus, audientes, dicebant: Ecce Eliam vocat.*

35. Quelques-uns de ceux qui étoient préſens l'ayant entendu, s'entredisoient: Le voilà qui appelle Elie.

36. *Currens autem unus, & implens ſpongiam aceto, circumponenſque calamo, potum dabat ei, dicens: Sinite, videamus ſi veniat Elias ad deponendum eum.*

36. Et l'un d'eux courut emplir une éponge de vinaigre, & l'ayant miſe au bout d'un roſeau ‖, la lui préſenta pour boire, en diſant: Laiſſez, voyons ſi Elie viendra le tirer de la croix ‖.

‖. 32. *expl.* s'il eſt le Roi d'Iſrael. *Matth.* 24. 42.

‖. 33. *expl* Depuis midi juſqu'à trois heures, ſelon notre maniere de compter.

‖. 36. *autr.* d'une canne.

Ibid. expl. Saint Matthieu rapporte ces paroles com-

37. Alors JESUS ayant jetté un grand cri, rendit l'eſprit.

37. *Jeſus autem, emiſſâ voce magnâ, expiravit.*

§. 5. Miracles après la mort. Centenier, ſaintes femmes.

38. *En même tems* le voile du temple ſe déchira en deux, depuis le haut juſqu'en bas.

38. *Et velum templi ſciſſum eſt in duo, à ſummo uſque deorſum.*

39. Et le Centenier, qui étoit là préſent vis-à-vis de lui, voyant qu'il étoit mort en jettant ce grand cri", dit: Cet homme étoit vraiment Fils de Dieu.

39. *Videns autem Centurio, qui ex adverſo ſtabat, quia ſic clamans expiraſſet, ait: Verè hic homo Filius Dei erat.*

Matth. 27. 55. 40. Il y avoit auſſi là des femmes qui regardoient de loin, entre leſquelles étoit Marie Madelene, Marie mere de Jacque le jeune & de Joſeph", & Salomé":

40. *Erant autem & mulieres de longè aſpicientes, inter quas erat Maria Magdalene, & Maria Jacobi minoris & Joſeph mater, & Salome:*

me de ceux qui étoient préſens: ainſi il faut reconnoître que l'homme qui préſenta le vinaigre au Fils de Dieu & les autres le dirent tous également; ſoit que ce fuſſent les ſoldats Romais, ou les Juifs avec ces ſoldats, ils regardoient JESUS-CHRIST comme un homme abandonné, & qui demandant du ſecours, n'en pouvoit eſperer.

℣. 39. *expl.* par où il faiſoit connoître qu'il étoit encore rempli de force, & que s'il mouroit, c'étoit volontairement. Saint Baſile aſſure que le Centenier reconnut la puiſſance & la divinité de JESUS-CHRIST, par les prodiges qui arriverent à ſa mort.

℣. 40. *expl.* C'eſt la même que S. Jean appelle *Maria Cleophæ*: quelques-uns croient que c'étoit le nom de ſon pere, de ſorte qu'elle auroit été fille de Cléophas, femme d'Alphée, & mere de Jacque le Mineur, de l'Apôtre S. Jude, qui ſe nomme frere de Jacque & de Joſeph ou Joſué. Le Grec a ἰωσῆ: c'eſt le même nom; mais la prononciation eſt différente.

Ibid. *expl.* mere de Jacque & de Jean. *Matth.* 27. 56.

41. *& cùm eſſet in Galilæa, ſequebantur eum, & miniſtrabant ei: & alia multa, quæ ſimul cum eo aſcenderant Jeroſolymam.*

41. qui le ſuivoient lorſqu'il étoit en Galilée, & l'aſſiſtoient *de leur bien*: & encore pluſieurs autres, qui étoient venues avec lui à Jéruſalem. *Luc. 2 8.*

§. 6. *Joſeph d'Arimathie, ſépulture.*

42. *Et cùm jam ſero eſſet factum (quia erat paraſceve, quod eſt ante ſabbatum.)*

42. Le ſoir étant venu, (parce que c'étoit le jour de la préparation [ν]; c'eſt-à-dire, la veille du jour du ſabbat,) *Matth. 27. 57. Luc 23. 50. Joan. 19. 38.*

43. *venit Joſeph ab Arimathæa, nobilis Decurio, qui & ipſe erat expectans regnum Dei, & audacter in-*

43. Joſeph d'Arimathie, qui étoit un homme de conſideration & Sénateur [ν], & qui attendoit auſſi le regne de Dieu [ν],

ν. 42. *expl.* Ainſi appellé, parce que c'étoit en ce jour qu'on préparoit toutes choſes pour le lendemain. Joſeph voyant donc que la ſolemnité du ſabbat alloit bien-tôt commencer, parce qu'elle commençoit le Vendredi après le coucher du ſoleil, il ſe hâta d'aller demander au Gouverneur la permiſſion d'enſevelir le corps de JESUS, ſur *le ſoir*, & avant que le ſoleil ſe couchât, afin de ne pas violer la ſainteté du ſabbat, qu'il eût violée, ſelon les Juifs, s'il eût attendu à l'enſevelir après le ſoleil couché.

ν. 43. *expl.* de la ville de Jeruſalem, & non pas du grand Sanedrin.

Ibid. *expl.* Saint Mathieu dit qu'il étoit du nombre des diſciples de JESUS CHRIST. C'étoit donc être diſciples de JESUS-CHRIST, d'attendre le regne de Dieu. Cette attente conſiſtoit à ſouhaiter avec ardeur de voir l'accompliſſement des vœux des ſaints Patriarches & des Prophetes, qui avoient toujours aſpiré au regne du CHRIST & du Fils de Dieu. Que ſi Joſeph ne démêloit peut-être pas encore tout le myſtere de ce royaume de JESUS-CHRIST, non plus que les Apôtres, à cauſe du grand ſcandale de la croix, *il l'attendoit* néanmoins & le ſouhaitoit. Et il mérita ſans doute, par la piété ſi généreuſe qu'il fit paroître en cette rencontre, de voir ce myſtere développé par la foi en la gloire de la réſurrection de ſon divin Maître, qui

s'en vint hardiment trouver Pilate, & lui demanda le corps de JESUS.

44. Pilate s'étonnant qu'il fût mort ſi-tôt ", fit venir le Centenier, & lui demanda s'il étoit déja mort ".

45. Le Centenier l'en ayant aſſuré, il donna le corps à Joſeph.

46. Joſeph ayant acheté un linceul, deſcendit JESUS de la croix, l'enveloppa dans le linceul, le mit dans un ſepulcre qui étoit taillé dans le roc, & " ferma l'entrée du ſépulcre avec une pierre.

47. Cependant Marie Madelene ", & Marie *mere* de Joſeph ", regardoient où on le mettoit ¶.

troivit ad Pilatum, & petiit corpus Jeſu.

44. *Pilatus autem mirabatur ſi jam obiiſſet, & accerſito Centurione, interrogavit ſi jam mortuus eſſet.*

45. *Et cùm cognoviſſet à Centurione, donavit corpus Joſeph.*

46. *Joſeph autem mercatus ſindonem, & deponens eum involvit ſindone, & poſuit eum in monumento, quod erat exciſum de petra, & advolvit lapidem ad oſtium monumenti.*

47. *Maria autem Magdalene, & Maria Joſeph, aſpiciebant ubi poneretur.*

fut proprement le commencement *du regne de Dieu*, c'eſt-à-dire, de JESUS-CHRIST Fils de Dieu.

℣. 44. *expl.* Le ſujet de l'étonnement de Pilate eſt que ceux que l'on crucifioit vivoient ordinairement plus long-tems ſur la croix. Mais JESUS étoit mort par ſa puiſſance & dans le moment qu'il avoit voulu, non par la ſeule défaillance de la nature, ou par l'effort des tourmens.

Ibid. *grec.* s'il y avoit long-tems qu'il fût mort.

℣. 46. *lettr.* & roula une pierre à l'entrée du ſépulcre.

℣. 47. *grec.* de Joſé.

CHAPITRE XVI.

§. 1. *Résurrection, saintes femmes au tombeau.*

1. *ET cùm transisset sabbatum, Maria Magdalene, & Maria Jacobi, & Salome emerunt aromata, ut venientes ungerent Jesum.*

1. † LOrsque le jour du sabbat fut passé, Marie Madelene, & Marie *mere* de Jacque, & Salomé, achetterent des parfums pour venir embaumer JESUS ". *Matth. 28. 1. Luc 24. 1. Joan. 20. 1.* † Pâques.

2. *Et valdè manè unâ sabbatorum veniunt ad monumentum, orto jam sole:*

2. Et le premier jour de la semaine, *étant partis* de grand matin, elles arriverent au sépulcre au lever du soleil " :

3. *& dicebant ad invicem: Quis revolvet nobis lapidem ab ostio monumenti?*

3. elles disoient entre elles : Qui nous ôtera la pierre de devant l'entrée du sépulcre " ?

℣. 1. *expl.* Il faut entendre, selon S. Luc que ces saintes femmes allerent alors au sépulcre de JESUS CHRIST avec les parfums qu'elles avoient achetés dès le jour de la préparation. Car il est assez ordinaire aux historiens de joindre ainsi pour abreger deux choses ensemble, comme faites en même tems, quoique l'une ait été faite auparavant.

℣. 2. *expl.* Quelques exemplaires Grecs portent : *Le soleil étoit levé*; d'autres, *lorsque le soleil se levoit.* Ces femmes partirent donc *de grand matin lorsqu'il faisoit encore obscur*, selon saint Jean. Mais pendant qu'elles préparent leurs parfums, & qu'elles sont en chemin le jour avance, & elles n'arrivent au sepulcre qu'après le lever du soleil.

℣. 3. *expl.* Elles avoient vû, selon que l'a remarqué l'Evangéliste, de quelle maniere Joseph d'Arimathie avoit mis le corps de JESUS dans le sépulcre, & fermé l'entrée de ce sépulcre d'une grosse pierre. C'est ce qui leur cause présentement une grande inquiétude, dans l'impuissance où elles étoient de remuer cette pierre de sa place. Car il est

4. Mais en regardant elle virent que cette pierre qui étoit fort grande, en avoit été ôtée.

4. *Et respicientes viderunt revolutum lapidem: erat quippè magnus valdè.*

5. Et entrant dans le sépulcre", elles virent un jeune homme assis du côté droit, vêtu d'une robe blanche, dont elles furent fort effrayées.

5. *Et introeuntes in monumentum, viderunt juvenem sedentem in dextris, coopertum stolâ candidâ, & obstupuerunt.*

Matth. 28. 5. *Luc* 24. 5. *Joan.* 20. 12.

6. Mais il leur dit: Ne craignez point: Vous cherchez JESUS de Nazareth, qui a été crucifié: il est ressuscité, il n'est point ici; voici le lieu où on l'avoit mis.

6. *Qui dicit illis: Nolite expavescere: Jesum quaritis Nazarenum, crucifixum: surrexit, non est hic, ecce locus ubi posuerunt eum.*

7. Allez dire à ses disciples & à Pierre", qu'il s'en va devant vous en Galilée: c'est-là que vous le verrez, selon ce qu'il vous a dit ¶.

Suprà 14. 28.

7. *Sed ite, dicite discipulis ejus, & Petro, quia præcedit vos in Galilæam: ibi eum videbitis, sicut dixit vobis.*

visible qu'elles n'avoient point ouï parler des gardes qu'on y avoit mis; parce que ce fut le jour du sabbat même que cela se fit.

℣. 5. *expl.* Ce saint sépulcre étoit double. Il y avoit une partie tout-à-fait intérieure taillée dans le roc, où le corps du Fils de Dieu avoit été mis, & dont Joseph avoit fermé l'entrée avec une grosse pierre. Il y en avoit outre cela une autre au devant, qui étoit aussi enceinte de murs: ce fut en entrant dans cette enceinte qui étoit au-devant du sépulcre, que les femmes virent l'Ange assis du côté droit sur la pierre qu'il avoit renversée. On voit par tout ce que disent les Evangélistes, que ces femmes entrerent diverses fois dans ce sépulcre. *Voyez Matth.* 28. 2.

℣. 7. *expl.* Cela fait voir que JESUS n'avoit pas oublié cet Apôtre depuis sa chûte, & qu'il pensoit même à lui en quelque sorte plus qu'à tous les autres, pour le consoler dans cette vive douleur que lui causoit le regret de son péché.

Digitized by Google

8. *At illæ exeuntes, fugerunt de monumento; invaſerat enim eas tremor & pavor: & nemini quidquam dixerunt; timebant enim.*

8. Elles ſortirent auſſitôt du ſépulcre, & s'enfuirent, étant ſaiſies de crainte ††, & de tremblement : & elles ne dirent rien à perſonne††, tant leur frayeur étoit grande.

§. 2. *Apparition à Madelene & aux deux diſciples.*

9. *Surgens autem manè, primâ ſabbati, apparuit primò Mariæ Magdalene, de quâ ejecerat ſeptem dæmonia.*

9. JESUS étant reſ- *Joan. 20.* ſuſcité le matin le premier 16. jour de la ſemaine, apparut premierement à Marie Madelene, dont il avoit chaſſé ſept démons ††.

10. *Illa vadens nunciavit his, qui cum eo fuerant, lugentibus & flentibus.*

10. Et elle s'en alla le dire à ceux qui avoient été avec lui, & qui étoient alors dans l'affliction & dans les larmes ††.

11. *Et illi audientes*

11. Mais eux lui ayant

†. 8. *expl.* Il paroît par S. Matthieu, que cette crainte étoit néanmoins accompagnée d'une grande joie.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire qu'elles ne parlerent de ce qu'elles avoient vû à aucun des Juifs qu'elles purent rencontrer : car elles appréhendoient leur fureur. Mais elles coururent, ſelon qu'il eſt dit dans S. Matthieu, annoncer aux diſciples tout ce qu'elles avoient vû & entendu.

†. 9. *expl* Saint Ambroiſe avec pluſieurs Interpretes, croient que cette femme avoit été poſſedée effectivement par pluſieurs démons, dont le Fils de Dieu l'avoit délivrée. Et il eſt même difficile de l'expliquer autrement de la maniere dont S. Luc en parle, ch. 8. v. 2. Or cette apparition de JESUS à Madelene, arriva lors qu'étant retournée au ſépulcre avec S. Pierre & S. Jean, & ne s'en étant point retournée avec eux, le Fils de Dieu ſe montra à elle, & daigna lui faire connoître qui il étoit en l'appellant par ſon nom. *Jean.* 20. 16. *&c.*

†. 10. *expl.* C'eſt-à-dire, ſelon S. Jean, à ſes diſciples qui pleuroient, & ne pouvoient ſe conſoler de la mort du Fils de Dieu, n'ayant point encore la foi de ſa réſurrection.

oüi dire qu'il étoit vivant, & qu'elle l'avoit vû, ils ne la crurent point.

quia viveret, & visus esset ab ea, non crediderunt.

Luc 24. 13. 12. Après cela il apparut en une autre forme à deux d'entre eux, qui s'en alloient en une maison de campagne :

12. *Post hæc autem duobus ex his ambulantibus ostensus est in alia effigie, euntibus in villam :*

13. Ceux-ci le vinrent dirent aux autres disciples; mais ils ne les crurent pas non plus ".

13. *& alii euntes nuntiaverunt cæteris; nec illis crediderunt.*

§ 3. Apparition aux onze Apôtres. Mission. Miracles promis. Ascension

† Ascension. 14. †Enfin " il apparut aux onze ", lorsqu'ils étoient à table : & leur reprocha leur incrédulité, & la dureté de leur cœur, de ce qu'ils n'avoient point cru ceux qui

14. *Novissimè recumbentibus illis undecim apparuit, & exprobravit incredulitatem eorum, & duritiam cordis; quia iis, qui viderant eum*

℣. 13. *expl.* Il est visible, selon S. Augustin, qu'on ne le doit entendre que de quelques uns d'entre eux. Il falloit que l'incrédulité des Apôtres, qui résisterent d'abord à tant de témoignages de la résurrection de JESUS CHRIST, servît dans la suite à affermir davantage la foi de toute l'Eglise sur ce mystere.

℣. 14. *grec.* ὕστερον ce qui peut signifier seulement, *depuis*. Le mot d'*enfin* sembleroit signifier que l'apparition dont S. Marc parle en ce lieu, soit la derniere de toutes. Mais S. Augustin & d'habiles Interpretes qui l'ont suivi, font voir clairement qu'on ne peut l'entendre de cette sorte. Cela marque donc seulement que ce fut pour la derniere fois de ce même jour de la résurrection qu'il apparut aux Apôtres *lorsqu'ils étoient à table* vers le soir.

Ibid. *expl.* Encore que S. Thomas, l'un des onze, fût alors absent, S. Marc n'a pas cru peut-être les devoir nommer autrement que *les Onze* : parce que c'étoit le nom du College apostolique depuis l'apostasie de Judas, & avant l'élection de Mathias.

resurrexisse, non crediderunt.

avoient vû qu'il étoit ressuscité.

15. *Et dixit eis : Euntes in mundum universum, prædicate evangelium omni creaturæ.*

15. Et il leur dit : Allez par tout le monde [a], prêchez l'Evangile à toutes les créatures [a].

16. *Qui crediderit, & baptizatus fuerit, salvus erit : qui verò non crediderit, condemnabitur.*

16. Celui qui croira [a], & qui sera baptisé, sera sauvé : mais celui qui ne croira point sera condamné.

17. *Signa autem eos, qui crediderint, hæc sequentur : in nomine meo dæmonia ejicient : linguis loquentur novis :*

17. Ces miracles accompagneront ceux qui auront cru [a] : ils chasseront les démons en mon nom : ils parleront de nouvelles langues : *Act.* 3. 4. 10. 46. *Act.* 10. 18.

℣. 15. *expl.* Quelques Interpretes croient que JESUS-CHRIST dit ceci à ses Apôtres, non dans cette apparition : mais depuis, lorsqu'ils se furent assemblés sur cette montagne de Galilée où il leur avoit commandé de se trouver. D'autres ont cru, ce qui est fort vraisemblable, que le Fils de Dieu a dit plusieurs fois les mêmes choses aux Apôtres, & que pendant les quarante jours qu'il demeura sur la terre depuis sa résurrection, il les entretint en differentes occasions de tout ce qui regardoit l'essentiel du ministere apostolique.

Ibid. *univ.* tous les hommes. *Expl.* toutes sortes de personnes Juifs & Gentils.

℣. 16. *expl.* d'une foi vivante & accompagnée de la charité, qui fasse faire pénitence des pechés passés & renoncer à Satan & à toutes ses œuvres ; ce qui néanmoins s'entend des adultes, & non des enfans, qui étant encore sans connoissance & sans raison, trouvent dans la foi de l'Eglise dequoi suppléer à ce qui leur manque encore par la seule nécessité & l'impuissance naturelle de leur état.

℣. 17. *expl.* dans les premiers tems de l'Eglise ; car il n'entend pas sans doute, que la foi de tous les Chrétiens seroit toujours accompagnée de ces miracles dans le cours de tous les siecles, puisqu'ils n'étoient necessaires que pour l'établissement de l'Eglise, & pour confirmer la celeste doctrine de l'Evangile.

18. ils prendront les ſerpens *avec la main* ", & s ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera
Act. 28. 5. 8. point de mal : ils impoſeront les mains ſur les malades, & ils ſeront guéris.

18. *ſerpentes tollent : & ſi mortiferum quid biberint, non eis nocebit : ſuper agros manus imponent, & benè habebunt.*

Luc. 24. 51. 19. Le Seigneur JESUS après leur avoir ainſi parlé, fut élevé dans le ciel". où il eſt aſſis à la droite de Dieu ".

19. *Et Dominus quidem Jeſus poſtquam locutus eſt eis, aſſumptus eſt in cœlum, & ſedet à dextris Dei.*

20. Et eux étant partis, prêcherent par-tout ", le Seigneur coopérant avec eux ", & confirmant ſa

20. *Illi autem profecti prædicaverunt ubique, Domino cooperante, & ſermonem*

℣. 18. *expl.* ſans en être bleſſés. *Autr.* ils feront mourir les ſerpens.

℣. 19. *expl.* par la puiſſance de ſon Pere, & par ſa propre vertu. On peut dire encore que ce mot d'*élevé* regardant la ſainte humanité du Fils de Dieu, marque que ce fut par la vertu de la nature divine que cet Homme-Dieu fut élevé de la terre, où il avoit converſé quarante jours depuis ſa reſurrection, au plus haut des cieux, & pardeſſus tous les Anges.

Ibid. *expl.* Quoique JESUS-CHRIST fut établi au moment de l'union du Verbe avec l'homme dans une entiere égalité avec Dieu ſon Pere, entant que Fils unique de Dieu, elle n'a éclaté proprement qu'après ſa réſurrection d'entre les morts, lorſque ſa ſainte humanité fut élevée dans le ciel *au-deſſus de toutes les Principautés & de toutes les Puiſſances*, comme dit S. Paul. & qu'il a été regardé & adoré des nations comme le vrai Fils de Dieu égal à Dieu ſon Pere, & comme le Roi immortel de tout l'univers & de tous les ſiecles. *Voyez Pſ.* 109 1.

℣. 20. *expl.* Ce fut après qu'ils eurent reçu la plénitude du Saint-Eſprit au jour de la Pentecôte, qu'ils partirent de Jéruſalem où l'Egliſe prit naiſſance, pour aller prêcher l'Evangile *par-tout*, c'eſt-à-dire indifféremment à toutes les nations.

Ibid. *expl.* C'eſt-à-dire, qu'en même-tems que Dieu mettoit les paroles de ſalut dans la bouche de ces ſaints miniſtres, il diſpoſoit intérieurement les peuples à recevoir,

confirmante ſequentibus ſignis. parole " par les miracles qui l'accompagnoient ¶.

comme une bonne terre la ſemence de la divine parole, & à goûter les vérités qu'on leur annonçoit.

Ibid. *autr.* leur parole.

Fin du Tome XVII.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien-amé JEAN DESESSARTZ, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer, qu'il lui avoit été mis entre les mains un Manuſcrit qui a pour titre, *Hiſtoire de la Ville de Paris*, depuis ſon commencement connu juſqu'à préſent, avec les Preuves compoſées par D. Michel Felibien, Prêtre & Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, revûe & augmentée de plus de la moitié par D. Guy Alexis Lobineau, Prêtre & Religieux de la même Congrégation, lequel il deſireroit faire imprimer pour enrichir davantage la République des Lettres ; mais parcequ'il ne peut donner cette nouvelle Edition ſans s'engager à une très-grande dépenſe, tant par rapport à la beauté de l'impreſſion, que par rapport aux gravûres qu'il a fait faire par les plus habiles Maîtres, il Nous a fait très-humblement ſupplier de vouloir bien, pour lui donner le moyen d'imprimer ledit Livre, & d'autres Ouvrages très-utiles au Public, lui accorder nos Lettres de Privilege pour l'impreſſion & débit de l'Hiſtoire de la Ville de Paris, depuis ſon commencement connu juſqu'à préſent, avec les Preuves ; comme auſſi pour les Livres ci-après énoncés, qui ont été ci-devant imprimés, & dont les Privileges ſont prêts à expirer : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit DESESSARTZ, reconnoître ſon zele, & exciter par ſon exemple les autres Libraires & Imprimeurs à entreprendre des

Éditions, dont la lecture puiſſe contribuer à l'avancement des Sciences, & au progrès dans les belles Lettres, qui ont toujours fleuri dans notre Royaume, ainſi qu'à ſoutenir l'Imprimerie & la Librairie, qui a été juſqu'à préſent cultivée par nos Sujets avec autant de ſuccès que de réputation ; Nous avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Préſentes audit ſieur DESSARTZ, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre & débiter dans tous les lieux de notre Royaume, *l'Hiſtoire de la Ville de Paris, depuis ſon commencement connu juſqu'à préſent, avec les Preuves compoſées par D. Michel Felibien, Prêtre & Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, revûe & augmentée de plus de la moitié par D. Guy Alexis Lobineau, Prêtre & Religieux de la même Congrégation ; & de réimprimer, ou faire réimprimer le Traité de Phyſique par M. Rohault : la Logique, ou l'Art de penſer : l'Inſtruction ſur les diſpoſitions qu'on doit apporter aux Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie : l'Hiſtoire des Variations, avec les Avertiſſemens aux Proteſtans, par M. Boſſuet, Evêque de Meaux : l'Expoſition de la Foi, du même Auteur : Penſées de M. Paſcal : les Epîtres & Evangiles, avec les Secrettes & Poſtcommunions, par le ſieur de Bonneval : Examen des états & conditions, par le ſieur de Saint-Germain : de la Piété des Chrétiens envers les Morts : les Confeſſions de S. Auguſtin, par M. Dandilly : Poëme de S. Proſper : l'Imitation de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, par Dubenil : les Soliloques, Manuel & Méditations de S. Auguſtin, avec ſon Eſprit : l'Hiſtoire & Concorde des quatre Evangéliſtes ; la même en Latin :* LA TRADUCTION DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT *faite par le Sieur le Maître de Sacy, avec des Explications tirées des SS. Peres & des Auteurs Eccléſiaſtiques* ; même d'imprimer le Texte avec le Latin à côté, & des Notes abregées pour l'intelligence des endroits les plus difficiles de l'Ecriture ſainte, ou le Texte du même François ſeulement ; comme auſſi d'en imprimer telles portions ſéparées, & d'en faire tels extraits même des Pſeaumes, Cantiques, Prieres, le tout tiré de ladite ſainte Ecriture avec des Explications, ou ſans Explications, ſelon qu'il ſera trouvé à propos pour l'édification des ames ſaintes, ſans qu'il ſoit beſoin d'autres Lettres que des Préſentes, leſquelles ſerviront à cet effet. Permettons audit Expoſant d'imprimer ou faire imprimer les Livres ci-deſſus énoncés en un ou pluſieurs volumes, en telle forme, marge, grandeur, & caractere, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le tems & eſpace de *vingt années* entieres & conſécutives, à compter du jour

de la date des Préſentes, & ſans tirer à conſéquence; à condition néanmoins que l'impreſſion dudit Livre, Hiſtoire de la Ville de Paris, depuis ſon commencement connu juſqu'à préſent, avec les Preuves, ſera achevée dans le tems de deux ans & demi, à compter pareillement leſdits deux ans & demi de la date des Préſentes, à peine de nullité du préſent Privilege; pendant lequel tems Nous faiſons très-expreſſes inhibitions & défenſes à tous Libraires, Imprimeurs, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire aucuns deſdits Livres mentionnés ci-deſſus, même d'en imprimer le tout ou partie, ni même d'en faire aucuns extraits ou abregés, ſoit du Texte de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, ni même des Notes ou Explications, ſous quelque cauſe, prétexte, ou raiſon que ce ſoit; & à tous Marchands étrangers, Libraires ou autres, d'en apporter ni diſtribuer dans ce Royaume d'autre impreſſion que de celles qui auront été faites par ledit Expoſant, ou par ceux qui auront droit de lui, en vertu des Préſentes; à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts: A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion de ces Livres ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Libraitie; & qu'avant que d'expoſer en vente ledit Livre intitulé, *Hiſtoire de la Ville de Paris*, le Manuſcrit qui aura ſervi à l'impreſſion d'icelui ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur FLEURIAU D'ARMENONVILLE; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun en notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville; le tout à peine de nullité des Préſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant, ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie deſdites Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenue pour dûment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées

par l'un de nos amés & feaux Conſeillers-Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Chartes Normandes & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le dixiéme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil ſept cens vingt-deux, & de notre Regne le ſeptiéme. Par le Roi en ſon Conſeil,

CARPOT.

Je cede & tranſporte la moitié du préſent Privilege à Monſieur Deſprez mon Aſſocié, ſuivant l'accord fait entre nous. Fait à Paris le 14. Juillet 1722.

J. DESESSARTZ.

Regiſtré le préſent Privilege, enſemble la Ceſſion ci-deſſus, ſur le Regiſtre V. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, pages 152, 153, & 154. N°. 174, *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arreſt du Conſeil du* 13. *Aouſt* 1703. *A Paris le* 16. *Juillet* 1722.

DELAULNE, Syndic.

Le Sieur Deſeſſartz a cedé à M. Deſprez ci-devant ſon Aſſocié, la moitié qu'il avoit dans le préſent Privilege, ſuivant leurs conventions.

Je cede & tranſporte mon droit au préſent Privilege à Guillaume Nicolas Deſprez mon fils, & à Pierre-Guillaume Cavelier fils mon gendre, ſuivant l'accord fait entre nous. A Paris le premier Decembre 1741.

G. DESPREZ.

Digitized by Google